This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 49982 2

Digitized by Google

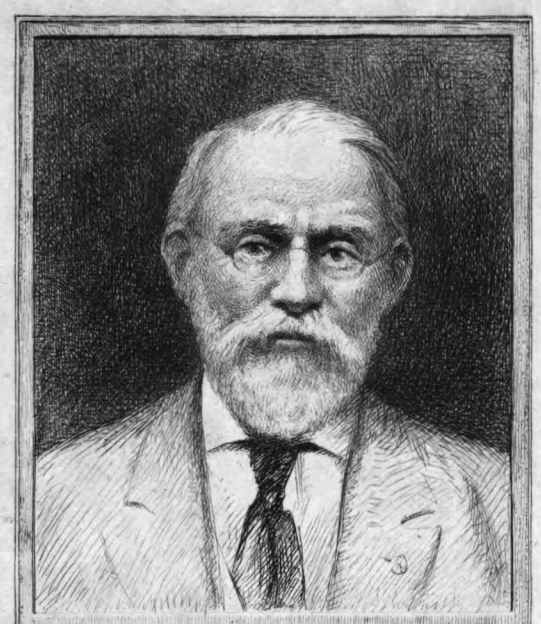

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
.A553
S8

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES

Historiques, Scientifiques et Littéraires

DES HAUTES-ALPES

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES

Historiques, Scientifiques et Littéraires

DES HAUTES-ALPES

Paraissant chaque trimestre

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE

CINQUIÈME SÉRIE. — Nos 9 et 10

ANNÉE 1924. — Premier et Deuxième Trimestres

GAP

LOUIS JEAN ET PEYROT, IMPRIMEURS - EDITEURS

1924

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
10-21-26
13603

COMPOSITION

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DES HAUTES-ALPES

(AU 11 JANVIER 1924)

BUREAU

Présidents d'honneur : M. WILHELM, ✻, O. ✾, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, conseiller technique du Haut commissaire français en Syrie, ancien président.

M. G. de MANTEYER, ✻, I. ✾, archiviste départemental, ancien président.

Président : M. HUGUES (Edmond), Ch. de St-Grégoire le Grand, avocat au barreau de Gap, ancien bâtonnier, 39, rue Carnot, Gap.

Vice-Présidents : M. ANGENIOL, O. ✾, avoué, à Gap.
M. le Commandant ETIENNE, ✻, à Gap.

Secrétaire : M. CLEMENT (Henri), I. ✾, professeur au Lycée de Gap.

Secrétaire-adjoint : M. HUGUES (Henri), avocat à Gap.

Trésorier : M. le Commandant LEAUTIER, O. ✻, à Gap, 1, rue du Grenier d'Abondance.

Archiviste-bibliothécaire : M. MEIZEL, I. ✾, ancien inspecteur primaire, à Gap, 8, rue Bon-Hôtel.

Digitized by Google

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. les MEMBRES du Bureau.

AUBERT (Clément), O. ✻, ingénieur, à Gap.

BOUHANT, ✻, capitaine du génie en retraite, ingénieur E. P., à Gap.

BOURCIER (Jean), avocat à Aiguilles.

BRENIER (Jean-Eugène), propriétaire, quartier de Saint-Michel, près Gap.

FABRE (Adrien), avoué à Gap.

GUILLEMIN (Paul), ✻, inspecteur général honoraire de la navigation et des ports de la Seine, à Briançon.

JOUGLAR, I. ✻, ✻, président du Tribunal civil, à Gap.

LEMAITRE (Paul), (Méd. Rec. Française), bâtonnier de l'ordre des avocats, à Gap.

MANTEYER (Georges de), ✻, I. ✻, au château de Manteyer.

PELLEVOIZIN (Lucien, ✻, I. ✻, ✻, industriel, conseiller général, à Gap.

SIMON, ✻, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Gap.

TEISSIER (Edouard), ✻, docteur en droit, avocat, à Gap.

THOUARD (Auguste), ✻, avoué, à Embrun.

VOLLAIRE (Joseph), architecte départemental, 15, rue Frédéric-Euzière, à Gap.

COMITE DE PUBLICATION

MM. les MEMBRES du Bureau.

LEMAITRE (Paul), (Méd. Rec. Française), bâtonnier de l'ordre des avocats, à Gap.

SIMON, ✻, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Gap.

TEISSIER (Edouard), ✻, docteur en droit, avocat, à Gap.

Digitized by Google

LISTE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES

AU 1er MARS 1924

Anciens Présidents

† M. JAUBERT (1882).

† M. AMAT, ✻ (1884).

† M. DE LA VALETTE, C. ✻ (1886).

† M. LEMAITRE, C. ✻ (1886).

† M. le Chanoine BLANCHARD (1890).

† M. GRANDIDIER, ✻ (1893).

† M. GAUTIER, ✻ (1896).

M. HUGUES (1897).

M. WILHELM, ✻, O. ✺ (1904).

M. DE MANTEYER, ✻ (1907).

† M. J. CHAUVET (1917).

Membres d'honneur

M. LE PREFET DU DEPARTEMENT.

LE GENERAL commandant la subdivision.

MGR L'EVEQUE DU DIOCESE.

M. LE MAIRE DE LA VILLE DE GAP.

Membre bienfaiteur

GUILLAUME (chanoine Paul), I. P. ✾, archiviste honoraire des H.-A., † à Gap, 24 octobre 1914.

Digitized by Google

Membres Fondateurs

Mme BLANCHARD (Camille), à Remollon.

MESSIEURS,

ARNAUD (Pierre), notaire à Barcelonnette (Basses-Alpes).
AUBERT (Clément), O. ✻, ingénieur, à Gap.
BERNARD (Laurent), ✾, le docteur, à Gap.
DROMARD (Jules-Alexis), industriel à Besançon (Doubs).
GUILLEMIN (Paul), ✻, inspecteur honoraire de la navigation et des ports de la Seine, 8, rue des Nonnains-d'Hyères, Paris (IV[e]). et à Briançon.
MANTEYER (Georges de), ✻, I. ✾, archiviste départemental, au château de Manteyer.
MAZELIERE (le Marquis de la), 40, rue Barbet-de-Jouy, à Paris.
MEIZEL, I. ✾, ancien inspecteur primaire, à Gap.
MEREUIL (Albert de), avocat à la Cour d'appel, 25, rue St-Jean, à Douai (Nord).
MONTJEAN (Charles), directeur de la Banque de France, à La Roche-sur-Yon (Vendée).
PIERREFEU (Jean de), homme de lettres, 45, rue du Connétable, à Chantilly (Oise).
RAYMOND (Albert), industriel à Pont-de-Claix (Isère).
TURQUAIS (Fernand), ingénieur des Arts et Manufactures, 80, rue Taitbout, à Paris.
VESIGNIE (Louis), ✻, ✪, lieutenant-colonel d'artillerie, 35, rue Saint-Honoré, à Fontainebleau.
WILHELM (Ivan), ✻, O. ✹, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, conseiller technique du haut commissaire français en Syrie.

Membres Fondateurs décédés

MESSIEURS,

AMAT (Clément), ✻, ancien conseiller général, président honoraire de la *Société d'Etudes;* † Tallard, 16 avril 1895.
ARNAUD (François), ✾, licencié en droit, ancien notaire à Barcelonnette (Basses-Alpes); † Barcelonnette, 8 juillet 1908.
BERTHELOT, ancien vice-président du Conseil général des Hautes-Alpes; † Lyon, avril 1895.
BLANC (Charles), O. ✻, conseiller d'Etat; † Montmaur, le 9 septembre 1915.
BLANC (Xavier), sénateur, président du Conseil général des Hautes-Alpes; † Paris, 7 juin 1896.

Digitized by Google

BLANCHARD (Zéphirin), vicaire général, ancien supérieur du Grand Séminaire de Gap; † 26 juillet 1897.

BLANCHARD-CHANCEL (Dr Raphaël), O. ✻, secrétaire annuel de l'Académie de médecine; † Paris, 7 février 1919.

CHANCEL (Evariste), ancien député; † 11 juillet 1882.

CHAUVET (Joseph), avocat, ancien président de la *Société d'Etudes;* † à La Tourronde, 2 août 1920.

CLAPIER, propriétaire à Chabestan; † 1900.

DUPONT-DELPORTE (le baron), ingénieur des chemins de fer P.-L.-M.; † 1918.

FLOURENS, O. ✻, ancien ministre des Affaires Etrangères, ancien député des Hautes-Alpes; †Paris, 7 février 1920.

GOUZOT (Mgr), ✻, ancien évêque de Gap, archevêque d'Auch: † 1895.

GUILBERT (S. Em. le Cardinal), O. ✻, ancien évêque de Gap et d'Amiens, archevêque de Bordeaux; † Gap, 15 août 1889.

JACQUENET (Mgr), ancien évêque de Gap, évêque d'Amiens (Somme); † 1er mars 1892.

LAURENÇON (Léon), ancien député des Hautes-Alpes; † à Chantemerle, le 12 juillet 1922.

LAVALETTE (Mlle Fanny de) † novembre 1903.

MANTEYER (Félix de), ✻, I. ✾, secrétaire général honoraire; † Manteyer, le 8 octobre 1908.

MANTEYER (Léon de); † à Gap, 25 septembre 1916.

MARCELLIN (J.-E.), ✻, sculpteur; † Paris, 16 décembre 1887.

MARTIN (David), géologue; † à Gap, le 26 septembre 1918.

PALLIAS (Honoré), ancien conseiller général des Hautes-Alpes; † en 1896.

SANIAL DU FAY, ✻, ancien préfet de la Haute-Savoie.

TEISSIER (Eugène), avocat à Gap; † 25 août 1883.

TOURNIER, pasteur en retraite, à Pressy-Vendœuvre, près Genève; † 1904.

Membres Honoraires

MESSIEURS,

CHANTRE (Ernest), ✻, sous-directeur du *Muséum d'histoire naturelle,* à Lyon.

LUCHAIRE (Julien), professeur à l'Institut français de Florence (Italie).

MARTEL, O. ✻, directeur de *La Nature,* rue d'Aumale, n° 2, à Paris-IXe.

ROCHE (Célestin), ingénieur-expert, rue Camille-Desmoulins, 7, à Grenoble.

Digitized by Google

Membres Titulaires

MESDAMES,

BÉRAUD, 1, rue de la Terrasse, à Gap.
CHAUVET (Joseph), 4, place de Verdun, à Grenoble.
GUILLAUME (Mlle Léonie), institutrice, à Eygliers.
PEIX, à Remollon.
PINET DE MANTEYER (Léon), 1, rue de Valserres, à Gap.

MESSIEURS,

ACHARD (l'abbé), aumônier du Lycée, 11, boulevard Lamartine, à Gap.
ALBON (Marquis Antoine d'), château d'Auvages, près Pontcharra (Rhône), et 41, rue de l'Université, Paris-VII[e].
ALLARD-THÉUS (Paul), -avocat, Cours Mirabeau, *22*, à Aix-en-Provence (B.-du-Rhône).
ANGÉNIOL (Antoine), O. ✾, avoué, rue d'Abon, à Gap.
ARMAND (Ernest), greffier du tribunal civil de Gap.
ARTHAUD (Lucien), ✻, juge de paix, à Tallard.
AUBERT (Henry), ✻, ✾, O. ✾, ingénieur en chef honoraire, à Barcelonnette (B.-A.).
AYE (l'abbé), curé de la Bâtie-Neuve.
BALDY, ✻, directeur des Usines de la Schappe, à Tenay (Ain).
BARLE (Adolphe), ✾, ancien directeur général de la compagnie Madrilène du Gaz, villa Julie, près Gap.
BARRACHIN (Justin), vérificateur principal des Contributions Indirectes, *29*, cours Gambetta, à Lyon.
BELLON (Joseph), greffier du Tribunal de Commerce, *27*, rue du Mazel, Gap.
BERGE (abbé Pierre), curé-archiprêtre d'Abriès.
BERMOND (l'abbé), curé de Lagrand, par Eyguians.
BERTHELOT (le docteur), à Embrun.
BERTRAND (Louis), brigadier de gendarmerie en retraite, au Forest-d'Entraïs, à Gap.
BIBLIOTHÈQUE des Archives de l'Isère, à Grenoble.
BIBLIOTHÈQUE de la Ville de Grenoble.
BIBLIOTHÈQUE de la Ville de Lyon, quai de la Bibliothèque.
BIBLIOTHÈQUE de la Ville, à Marseille, place de la Bibliothèque.
BIELHER, chirurgien-dentiste, 1, rue Alphonse-Daudet, à Gap.
BLANC (Eugène), docteur en médecine, à Embrun.
BLANCHARD-CHANCEL (Camille), rue de la République, 14, St-Germain-en-Laye (S.-et-O.).
BONNIARD (Arthur), 36, av. La Bourdonnais, Paris-VII.
BONNIARD (Victor), I. ✾, sénateur, Embrun.
BOREL DU BEZ (le Commandant), ✻, chef d'escadron d'artillerie en retraite, château de Petite Rive, à Tain (Drôme).

Digitized by Google

Borel du Bez (Lucien), avocat, rédacteur au Contentieux du P.-L.-M., 17, boulevard Diderot, à Paris.

Bouchayer (Auguste), ✻, industriel, La Tronche (Isère).

Bouhant, ✻, capitaine du génie en retraite, ingénieur E. P., à Gap.

Bourcier (Jean), avocat, maire d'Aiguilles, à Aiguilles.

Bourcier (Mathieu), 72, quai de l'Hôtel de Ville, Paris-VI[e].

Boyer (Robert), industriel, rue Carnot, 33, à Gap.

Brenier (Jean-E.). quartier de Saint-Michel, à Gap.

Bumat, inspecteur des Contributions indirectes en retraite, 6, rue Thomas, à Marseille.

Caillat (Paul), ✻, ❦, industriel, député des H.-A., 1, place du Panthéon, à Paris (V[e]).

Caral (D[r]), à Veynes.

Caral (Louis), receveur des Domaines, Aix-en-Provence.

Cardaillac (de), juge au Tribunal civil de Nice.

Cazeneuve (le docteur Guzman de), à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Chabrand (Armand), avocat, rue de la Liberté, à Grenoble.

Chabrand (Valentin), conseiller général, à Gap.

Chaillol (F.), ancien conseiller municipal, ancien administrateur du Mont de Piété, 9, cours Devilliers, Marseille.

Charmasson (Georges), industriel, avenue d'Embrun, à Gap.

Charmasson (Joseph), industriel, à Gap.

Chevallier (D[r] Paul), place St-Michel, 3, à Marseille.

C[ie] Industrielle et Minière des Alpes, à Veynes.

Clément (Henri), I. ❦, professeur au Lycée de Gap.

Cluzel (G.-L.). avocat, à Gap.

Coolidge (W.-A.-B.), à Grindelwald (Suisse).

Corn (le Colonel de), O. ✻, à Gap.

Coronat (D[r] G.), médecin oculiste de la C[ie] P.-L.M.), 5, rue des Archers, à Lyon.

Costa de Beauregard (le Comte), à Sainte-Foy, par Longueville (Seine-Inférieure).

Court (L.), ingénieur divisionnaire à la Société des Houillières de Liévin, à Liévin (Pas-de-Calais).

Davin (Emmanuel), ❦, chef de division honoraire à la Préfecture des Hautes-Alpes, à Saint-Bonnet.

Décis (Gaston), I. ❦, inspecteur d'Académie, à Chambéry (Savoie).

Dorche (Henri), inspecteur des P.-T.-T., à Grenoble.

Durand (Auguste), agent-voyer, à Tallard.

Escalle (H.), I. ❦, notaire, conseiller général, à Briançon.

Etienne (C[t] Edouard), ✻, 7, boulevard Lamartine, à Gap.

Eyméoud (André), exportateur, 72, rue d'Hauteville, Paris-X[e].

Fabre (Adrien), avoué, rue Carnot, 24, à Gap.

Faucher (Benjamin), ancien archiviste des H.-A., à Montauban.

Digitized by Google

FAURE (Alphonse), instituteur, à Oran.

FERRAND (Henri), ✻, avocat, 2, cours Berriat, à Grenoble.

FINET (Auguste), pharmacien, rue du Mazel, à Gap.

FREYNET (Charles), directeur de l'Enregistrement, 29, rue Eugène-Faure, à Grenoble.

GAIGNAIRE (Paul), licencié en droit, notaire à Gap.

GARCIN (Léopold), propriétaire, rue Carnot, 34, à Gap.

GOUDET (Achille), industriel, conseiller du Commerce extérieur, à Gap.

GRAS (Louis), contrôleur de la Caisse d'Epargne, à Gap.

GRIMAUD (Ernest), ✻, conseiller général, à Saint-Bonnet.

GRIMAUD (abbé Jean-Elie), archiprêtre de N.-D. d'Embrun.

GRIMAUD (Louis), avoué près la Cour d'Appel de Grenoble, 13, boulevard Gambetta.

GUÉRIN (Jean-André), exportateur, 18, rue Daru, à Paris-VIII[e].

GUÉRIN (Ulysse), château de la Grangette, à Châteauneuf-du-Rhône (Drôme).

GUÉRIN-LONG (Paul), ✻, docteur en droit, président du tribunal civil d'Aix-en-Provence.

GUIEU (Mgr), protonotaire apostolique, ancien vicaire général, à Chorges.

GUIGUES (Clément), receveur des Domaines, à Grenoble.

GUILLAUME (Frédéric), 161, rue Paul-Bert, à Lyon.

HONNORAT (André), ✻, sénateur des Basses-Alpes, ancien ministre de l'Instruction Publique, 29, rue Le Peletier, Paris-IX[e].

HUGUES (Edmond), (Chevalier de Saint-Grégoire le Grand), avocat, ancien bâtonnier, rue Carnot, 39, à Gap.

HUGUES (Henri), avocat, rue Carnot, 23, à Gap.

IMBERT, licencié en droit, ancien notaire, à Embrun.

ISNEL (Pierre), directeur de mines, 169, boulev. Péreire, Paris-XVII[e].

ITIER (P.-J.), ✻, avocat, au château de Véras, par Veynes.

ITIER (Henri), ingénieur-chimiste, à Véras, près Veynes.

JACOB (Louis), archiviste-paléographe, 30, rue Jacob, Paris-VI[e].

JACQUES (l'abbé E.), aumônier de la Providence, rue Ernest-Cézanne, à Gap.

JEAN (Ferréol), ✻, I. ✻, ancien maire de Gap, président de la Chambre de Commerce.

JEAN (Louis), I. ✻, ✻, imprimeur, à Gap.

JOUGLAR, I. ✻, ✻, président du Tribunal civil, à Gap.

JULLIEN, receveur des Domaines en retraite, 2, rue de Sault, Grenoble.

LABASTIE (Armand), vice-président du tribunal civil, 107, rue Pierre-Corneille, Lyon.

LAGRANGE (Auguste), licencié en droit, chef de bureau à la Préfecture de police, 17, rue Berthelot, à Paris-V[e].

LAMORTE (Henri), inspecteur des Contributions Indirectes, 11, boulevard Voltaire, à Paris-XI[e].

Digitized by Google

LAVENBRUCK (le Commandant), ✻, au château de Montmaur.

LAVIS TRAFFORT (de), Thakeham house, Horsham. Sussex (Angleterre).

LÉAUTIER (le Commandant), O. ✻, en retraite, à Gap, 1, rue du Grenier-d'Abondance.

LEMAITRE (Louis), O. ✻, colonel en retraite, rue Villars, 10, à Grenoble.

LEMAITRE (Paul), (Méd. de la Reconnaissance Française), bâtonnier de l'ordre des avocats, à Gap.

LEROY, au château de Beaujeu, près Ventavon.

LÉOUFFRE (Camille), inspecteur des douanes, à Tunis (Tunisie).

LOMBARD (Henri), I. ✻, professeur au Lycée.

LOPPÉ (Etienne), docteur en médecine, directeur du Muséum, à La Rochelle (Charente-Inférieure).

MAGISTRY, président du Tribunal, à Embrun.

MANGAREL (Ernest), contrôleur des P.-T.-T., à Gap.

MARIN-TABOURET (Emile), capitaine au long cours, pilote, conseiller général des Hautes-Alpes, villa Horizon, 10, Traverse de la Madrague de la Ville, à Marseille (B.-du-R.).

MARITAN (le docteur), 50, cours Thierry, à Marseille.

MARTIN (Albert), rédacteur au Ministère de l'Intérieur, 17, rue de Tournon, à Paris.

MARTIN-CIVAT, professeur d'histoire au collège d'Embrun.

MASIMBERT, avocat, rue Molière, 1, à Grenoble.

MASSON (Charles), pharmacien, à Embrun.

MATHIEU, négociant, 17, rue Romarin, à Lyon.

MAURICE (Charles), ingénieur au Maroc, chez Madame Odiard des Ambrois, à Oulx (Italie).

MAYOLY (Dr Alphonse), rue d'Abon, à Gap.

MEIFFRE (Robert), 15, boulevard Lannes, Paris.

MEYER (David), à Saint-Laurent-du-Cros.

MICHEL (Joseph), ancien greffier de la Justice de Paix de Gap, avocat, 2, rue du Général-Roguet, Clichy (Seine).

MICHEL (Ludovic), instituteur, à Montmaur.

MIRIBEL (comte de), au château de Villard-Bonnot (Isère).

MOTTE (Aug.-Julien), ✻, instituteur en retraite, 41, avenue d'Embrun, à Gap.

MOULIN (Stéphane), ✻, docteur en droit, chef du bureau des Titres à la Cie P.-L.-M., 10, rue Duhamel, Lyon.

MOURRE (Maurice), O. ✻, ancien capitaine de vaisseau, 8, rue de l'Artillerie, Toulon-Mourrillon (Var).

MÜLLER (Hippolyte), I. ✻, bibliothécaire de l'Ecole de médecine de Grenoble.

NICOLLET, I. ✻, imprimeur, avenue Victor-Hugo, à Aix-en-Provence.

OLIVE (Charles), avoué, rue de Provence, à Gap.

PARIS (Etienne), industriel, à Embrun.

Digitized by Google

Pavie (Frédéric), industriel, conseiller général, à Savines.

Pellevoizin (Lucien), ✻, I. ✾, ✺, industriel, conseiller général, à Gap.

Pelloux (Jules), maître d'hôtel, à Gap.

Pepin de Bonnerive (Eugène), 7, place Antoine-Poncet, à Lyon.

Pestre (Célestin), ✾, instituteur, 24, rue St-Arey, à Gap.

Peyrot H., imprimeur, avenue de Provence, à Gap.

Plat (Paul), propriétaire à Orpierre.

Prunières (Comte Henri de), capitaine d'État-Major, rue Lesdiguières, 6, à Grenoble.

Reynaud (Henri), ✻, administrateur principal de la Marine, à Marseille.

Richard-Bérenger (Paul), conseiller général de l'Isère, 14, rue Pierre-Charron, Paris-XVI[e].

Rivas (le Colonel), en retraite, ✻, villa La Sablière, à Saint-Genis-Laval (Rhône).

Romieu (Céran), ✾, professeur honoraire, au Rival, par Veynes.

Rostain (Joseph), ✾, ✺, ancien maire, avenue de la Gare, à La Roche-des-Arnauds.

Rozan (Calixte), juge de paix, à Embrun.

Sauvebois (le chanoine), directeur du Grand Séminaire.

Séneguier-Crozet (abbé), square des Postes, 4, Grenoble.

Simon (Pierre), ✻, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Gap.

Stechert (G.-E.), libraire, 16, rue de Condé, Paris-VI[e].

Tanc (Louis), notaire, 40, rue Carnot, à Gap.

Teissier, ✻, docteur en droit, ancien bâtonnier, avocat au barreau de Gap, rue Elisée, 1 bis, à Gap.

Templier (le chanoine), curé de Lacou, par La Fare.

Thomé de Maisonneuve, ✻, industriel, villa de Côte-Belle, Briançon.

Thouard (Auguste), ✺, licencié en droit, avoué, à Embrun.

Thouard (Auguste), ✻, ⚷, licencié en droit, gérant d'immeubles, 94, rue St-Lazare, à Paris.

Tivollier (Jean), ✾, contrôleur des P. T. T., 34, rue Molière, Lyon.

Toy-Riont (Maurice), conseiller général, ancien député des Hautes-Alpes, 51[a], rue Nationale, Marseille.

Vallentin du Cheylard (Roger), ✾, rue Corne-Roche, à Montélimar (Drôme).

Vachier (Elisée), assureur-conseil, 32, boulevard Diderot, Paris-XII[e].

Vésignié (docteur Henri, à St-Pierre-d'Argenson (Hautes-Alpes).

Vidal (Albert), ✺, vétérinaire départemental, Valence (Drôme).

Villan (Albert), 40, boulevard Voltaire, à Paris-XI[e].

Villan (Robert), 7, rue J.-B. Dumas, à Paris-XVII[e].

Villard (Henry), 2, rue des Trois-Mages, à Marseille.

Digitized by Google

VOLLAIRE (Joseph), architecte départemental, 15, rue Frédéric-Euzière, à Gap.

VOLLAIRE (Hippolyte), directeur du Crédit Commercial, à Marseille.

Bibliothèques abonnées

Bibliothèques de l'Ecole normale de Garçons, à Gap.
— de l'Ecole normale de Filles, à Gap.
— du Cercle des Officiers, à Gap.
— communale de Gap.
— communale d'Embrun.
— communale de Briançon.
— du Petit Séminaire, à Serres.
— de l'Usine de la Schappe à Ste-Catherine (Briançon).
— du Musée départemental de Gap.

Digitized by Google

LISTE DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

FRANCE

Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts

Comité des travaux historiques et scientifiques (cinq exemplaires)
Comité de la Société des Beaux-Arts des départements (deux exempl.)

1. AIX. Académie des sciences, arts et belles-lettres.
2. — Bibliothèque de l'Université.
3. — Société d'Etudes provençales.
4. ANNECY. Société Florimontane.
5. ARRAS. Académie d'Arras, au palais de Saint-Vaast.
6. AVIGNON. Académie de Vaucluse.
7. CHAMBERY. Académie de la Savoie.
8. — Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie.
9. DIGNE. Société scientifique et littéraire.
10. DIJON. Académie des sciences, arts et belles-lettres.
11. DOUAI. Société d'agriculture, sciences et arts du Nord.
12. DRAGUIGNAN. Société d'Etudes scientifiques et archéologiques.
13. GRENOBLE. Académie delphinale.
14. — Institut de géographie alpine.
15. — Laboratoire de géologie.
16. — Société de statistique des sciences naturelles et des arts industriels de l'Isère.
17. — Société des Touristes du Dauphiné, boul. Edouard-Rey, Grenoble.
18. — Université de Grenoble (Faculté des lettres).
19. LYON. Académie des sciences, belles-lettres et arts, au palais des Arts.
20. — Section d'Anthropologie de la Société Linnéenne, 33, rue Bossuet.
21. — Société littéraire, historique et archéologique.
22. — Société philanthropique des Hauts-Alpins habitant Lyon, 13, rue des 4 Chapeaux.

Digitized by Google

23. MARSEILLE. Société de géographie.
24. — Société archéologique de Provence.
25. MONTPELLIER. Société pour l'étude des langues romanes.
26. NICE. Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.
27. — Société de géographie commerciale de Paris, section de Nice et des Alpes-Maritimes, 29, boul. Dubouchage.
28. PARIS. Académie des inscriptions et belles-lettres, 23, quai Conti.
29. — Club Alpin français, rue du Bac, 30.
30. — Société topographique de France, 54, rue Monsieur-le-Prince.
31. — Société de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois.
32. — Société des études historiques, librairie Picard, 82, rue Bonaparte.
33. — Société nationale des antiquaires de France, au Palais du Louvre.
33bis. — Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle, 8, rue de Buffon (Ve).
34. TOULON. Académie du Var.
35. TOULOUSE. Société archéologique du Midi de la France.
36. VALENCE. Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.
37. VIENNE. Société des Amis de Vienne.

ETRANGER

1. BELGIQUE. Analecta Bollandiana, à Bruxelles.
2. ITALIE. Reale accademia della scienza di Torino, à Turin.
3. — Regia deputazione di storia patria, Piazza Castello, 12, Turin.
4. — Rivista storica italiana, via Brofferio, 31, Turin.
5. — Société d'histoire Vaudoise, à Torre-Pellice.
6. — Società storica Lombarda di storia patria, Milan, Castello Sforzesco.
7. SUISSE. Institut national genevois, à Genève.
8. — Société neuchâteloise de géographie, à Neuchâtel.

Journaux correspondants

Le Polybiblion, 2 et 5, rue St-Simon, boulevard St-Germain, Paris.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Réunion du Conseil d'Administration

du 25 Octobre 1923

Le 25 octobre 1923, le Conseil d'Administration de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes s'est réuni, à 17 heures, après convocation, à la Préfecture, salle des Archives, sous la présidence de M. Edmond HUGUES.

Etaient présents : MM. ANGÉNIOL, Clément AUBERT, H. CLÉMENT, le Commandant ETIENNE, Edmond HUGUES, JOUGLAR, le Commandant LÉAUTIER, G. DE MANTEYER, MEIZEL, PELLEVOIZIN, TEISSIER.

Conformément à l'ordre du jour, il est tout d'abord statué sur la composition du prochain fascicule du *Bulletin* qui, à raison du coût élevé des impressions, continuera à représenter les livraisons des premier et deuxième trimestres de l'année.

Ce numéro comprendra, outre la liste des membres de la Société, les comptes rendus de l'Assemblée générale et des séances du Conseil d'Administration, les comoptes financiers et le budget, un article de M. Rostain, ancien maire de La Roche-des-Arnauds, sur le conventionnel Serres et sa famille, la suite del'importante étude consacrée par M. G. de Manteyer, aux origines chrétiennes de la II[e] Narbonnaise, la fin de l'érudite monographie concernant l'Amiral de Flotte, par M. Stéphane Moulin, enfin trois poésies d'un de nos jeunes compatriotes, membre de notre

Digitized by Google

Société, M. J. Barrachin ; quelques articles nécrologiques, une bibliographie, les bulletins météorologiques suivis des observations faites par M. Meizel, termineront le fascicule qui aura une importance et présentera un intérêt exceptionnels.

On fixe ensuite au 20 décembre la date de l'Assemblée générale et, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire, H. CLEMENT.

Le Président, Ed. HUGUES.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAL

DE

l'Assemblée générale ordinaire

du 20 Décembre 1923

L'Assemblée générale ordinaire des membres de la *Société d'Etudes* a eu lieu le jeudi, 20 décembre 1923, à 17 heures, à la Préfecture, (salle des commissions), sous la présidence de M. Edmond Hugues.

Etaient présents : MM. le docteur Bernard, Brenier, Clément, Colonel de Corn, Commandant Etienne, Edmond Hugues, Commandant Lavenbruck, G. de Manteyer, Meizel, Pestre, Teissier.

S'étaient excusés par lettres ou télégrammes : MM. Paisant, préfet des Hautes-Alpes ; le Général Bordeaux ; Berne, maire de Gap, membres d'honneur ; et MM. le Marquis d'Albon, Camille Blanchard, Bonniard, sénateur, L. Borel du Bez, Jean Bourcier, Caillat, député, de Cardaillac, Faucher, P.-J. Itier, Commandant Léautier, de Méreuil, Richard-Béranger, Romieu Céran, Simon, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

La séance ouverte, le Président, conformément aux Statuts, présente le compte rendu de la situation morale de la Société. Il adresse tout d'abord un souvenir ému aux confrères décédés au cours de l'année 1923. Le chanoine Ulysse Chevalier, membre honoraire de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes, mort à Romans dans les premiers jours d'octobre, était un des hommes de France les plus érudits, à la fois historien, archéologue, archiviste. Il laisse une

Digitized by Google

œuvre considérable. La science de cet homme éminent était connue de tous et partout. Commandeur de l'Ordre de Léopold de Belgique et chevalier de St-Maurice et Lazare, le gouvernement français l'avait nommé officier de l'Instruction publique et chevalier, puis officier de la Légion d'honneur. Les Académies des villes les plus célèbres l'avaient choisi comme membre correspondant. Il faisait aussi partie de l'Institut de France.

M. le Comte d'Estienne de Prunières, décédé à Grenoble, il y a quelques jours, et dont les obsèques ont été célébrées à Prunières, où il a voulu dormir son dernier sommeil, fut l'un des membres, devenus rares, qui fondèrent il y a quarante-deux ans, notre Société. Il lui demeura toujours fidèle. Élu député d'Embrun, ancien conseiller général de Chorges, M. le Comte de Prunières apporta toujours aux intérêts de notre région le concours de son dévouement. Sa scrupuleuse délicatesse, sa parfaite courtoisie, la simplicité en même temps que la distinction de ses manières, le rendaient sympathique à tous et lui valurent l'estime universelle.

M. Jules Prat, issu d'une honorable famille Briançonnaise, est décédé récemment à Grenoble emportant d'unanimes regrets.

Notre Société a fait également une perte très sensible en la personne de M. Turcan, agent-voyer en retraite, à Châteauroux.

Après avoir salué la mémoire de nos chers défunts, le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents. Ils sont nombreux cette année et admis à l'unanimité des suffrages.

Voici leurs noms, dans l'ordre des présentations :

Membres fondateurs :

MM.

1° Turquais (F.), ingénieur des Arts et Manufactures, à Paris; parrains: MM. Jean Louis, Edmond Hugues.

Digitized by Google

2° Dromard (Jules-Alexis), industriel, à Besançon ; parrains : MM. G. de Manteyer, Edmond Hugues.

3° Le Marquis de La Mazelière, à Paris ; parrains : MM. G. de Manteyer, Edmond Hugues.

Membres titulaires :

MM.

1° André Eyméoud, à Paris; parrains : MM. Jean Bourcier, Mathieu Bourcier.

2° Auguste Lagrange, licencié en droit, commissaire interrogateur, chef de bureau à la Préfecture de police, à Paris ; parrains : MM. Jean Bourcier, Commandant Léautier.

3° L. Court, ingénieur divisionnaire à la Société Houillère de Liévin, à Liévin ; parrains : MM. Mathieu Bourcier, Docteur Mayoly.

4° Robert Meiffre, à Paris ; parrains : MM. Mathieu Bourcier, Jean Bourcier.

5° André Guérin, exportateur, à Paris; parrains : MM. Ulysse Guérin, Robert Villan.

6° Vachier Elisée, assureur-conseil, à Paris; parrains : MM. Bonniard, sénateur, Ernest Grimaud, conseiller général.

7° F. Chaillol, ancien conseiller municipal, ancien administrateur du Mont de Piété, à Marseille; parrains : MM. Toy-Riont, Edmond Hugues.

8° Le Docteur Maritan, *à Marseille; parrains:* MM. Toy-Riont, Edmond Hugues.

9° Auguste Thouard, licencié en droit, chevalier de la Légion d'honneur, à Paris; parrains: MM. Auguste Thouard, avoué à Embrun, Docteur Eugène Blanc.

10° A. de Lavis-Trafford, Thakeham-House, Horsham-Sussex (Angleterre) ; parrains : MM. Meizel, Edmond Hugues.

Digitized by Google

11° MAGISTRY, président du Tribunal Civil d'Embrun ; parrains : MM. Jouglar, président du Tribunal Civil de Gap, Auguste Thouard.

12° Charles MASSON, pharmacien, à Embrun; parrains : MM. Auguste Thouard, Docteur Eugène Blanc.

13° MARTIN CIVAT, professeur d'histoire au collège d'Embrun; parrains : MM. Auguste Thouard, Docteur Eugène Blanc.

14° ROZAN Calixte, juge de paix, à Embrun; parrains : MM. Auguste Thouard, Docteur Eugène Blanc.

15° Le Docteur BERTHELOT, à Embrun; parrains : MM. Auguste Thouard, Docteur Eugène Blanc.

16° Georges CHARMASSON, industriel, à Gap ; parrains : MM. Joseph Charmasson, Louis Jean.

17° Le Commandant LAVENBRUCK, au château de Montmaur ; parrains : MM. G. de Manteyer, Edmond Hugues.

18° Louis BERTRAND, brigadier de gendarmerie en retraite, au Forest-d'Entraïs, banlieue de Gap ; parrains : MM. G. de Manteyer, Brenier.

Reprenant son exposé, le Président ajoute : Nous n'avons pas seulement à nous féliciter de ces nombreuses et très-honorables adhésions. Notre Société, en la personne de deux de ses membres, a obtenu de beaux succès littéraires. M. Stéphane Moulin a été gratifié par l'Académie Française, section des sciences morales et pratiques, d'un prix pour son étude sur l'Amiral de Flotte, publiée par notre *Bulletin* et que vous avez tous lue et appréciée. M. Albert Martin, plus connu dans le monde des lettres sous le nom d'Albert Marchon, (celui d'un de ses ancêtres qui administra la ville de Gap), a obtenu de l'Académie Française le prix, dit prix Capuran, pour son volume de vers intitulé *Sous le signe de la Vierge,* dont je vous ai parlé et lu quelques passages à l'Assemblée générale de l'année dernière.

Deux prix de l'Académie en une seule année, c'est un

Digitized by Google

superbe résultat. Félicitons-en nos heureur confrères et félicitons nous en aussi nous-mêmes, car l'honneur qu'ils reçoivent rajaillit sur notre Société.

En l'absence de M. le Commandant Léautier, trésorier, retenu chez lui par une indisposition, le Président fait ensuite connaitre la situation financière et soumet à l'Assemblée, qui les approuve, les comptes de l'année 1923 et le projet de budget de l'année 1924.

Il est ensuite procédé à l'élection de sept membres du Conseil d'Administration. Sont réunis aux bulletins des onze membres présents ceux de trente-six adhérents ayant voté par correspondance, qui sont :

MM. Paisant, préfet des Hautes-Alpes, Berne, maire de Gap, membres d'honneur, et MM. l'abbé Berge, Camille Blanchard, Bonniard, sénateur, L. Borel du Bez, Bouchayer, Jean et Mathieu Bourcier, Caillat, député, de Cardaillac, Joseph Charmasson, Docteur Coronat, de Lyon, Escalle, Faucher, Goudet, Grimaud, curé d'Embrun, Louis Grimaud, avoué à la Cour de Grenoble, Imbert, Isnel, Itier P.-J., l'abbé Jacques, Commandant Léautier, Colonel Lemaitre, Paul Lemaitre, Mangarel, de Méreuil, Montjean, Müller, Pellevoizin, Richard-Béranger, Colonel Rivas, Romieu, Simon, Tivollier, Villan Robert.

Le nombre des suffrages exprimés a donc été de quarante-sept et la majorité absolue de vingt-cinq.

MM. Bourcier Jean, Hugues Edmond, Commandant Léautier, Paul Lemaitre, Meizel, Pellevoizin, Vollaire Joseph, ayant obtenu chacun plus de vingt-cinq voix, ont été déclarés élus membres du Conseil d'Administration pour trois ans.

Diverses communications sont ensuite faites, conformément au vœu émis le 4 janvier 1912 :

M. G. de Manteyer fait connaître la mésaventure qui survint jadis à un gentilhomme gascon, de grande famille, M. de Fontrailles. Dans ses démêlés avec sa sœur, la justice du parlement de Paris lui fut défavorable et, le Roi lui ayant fait connaître qu'il avait perdu son procès, M. de

Digitized by Google

Fontrailles osa exhaler trop haut sa mauvaise humeur en présence du messager royal, le 13 février 1665.

Louis XIV entendait se faire respecter. M. de Fontrailles ne tarda pas à recevoir du Roi des lettres closes datées de Paris, le 19 mars 1665, et ces lettres lui révélèrent le nom de Gap que sans nul doute il n'avait jamais entendu énoncer. Il se vit contraint de partir incontinent pour s'acheminer vers cette ville avec ordre d'y demeurer désormais, loin de sa terre et loin des siens.

Il s'y casa fort cher, paraît-il, et fort mal, chez Georges Bonnivard-Drojet, conseiller du roi en l'élection de Gap, qui négligeait de renouveler son linge en temps voulu; les bouchers ne lui donnaient, prétend-il, que de la viande pourrie.

Au bout d'un an de ce triste régime, M. de Fontrailles alla s'en plaindre ouvertement à un notaire, Me Jean Planche, avec mission de signifier ses plaintes au juge de Gap, Me Etienne Rolland, aussi bien qu'aux consuls de la ville.

Ces plaintes sont amères et il semble qu'on ne les écouta guère.

On ne sait si M. de Fontrailles dut mourir à Gap, comme Fouquet à Pignerol. Il était bien puni des écarts de sa langue.

Les archives sont muettes sur les suites de cette affaire.

La parole est ensuite donnte à M. Teissier qui fait part d'une communication que lui a faite M. le Général Bordeaux, de documents relatifs à la situation militaire locale pendant la grande guerre.

Ces documents qui devaient, un certain temps, rester confidentiels, pourront sans doute être maintenant publiés. Il sera d'un haut intérêt de les conserver aussi par un article de notre *Bulletin;* car ils sont uniques et finiraient par disparaître.

Ils concernent particulièrement les formations et mouvements de troupes dans nos Alpes, l'utilisation militaire des industries de la région, le fonctionnement des services de santé, les camps de prisonniers, l'effort ferroviaire, la grande circulation entre la France et l'Italie par le Mont-

Digitized by Google

Genèvre. Ils contiennent aussi quelques éléments sur les lourdes pertes d'hommes subies par nos populations; mais il y aura lieu de les compléter, s'il est possible.

M. TEISSIER se propose, en collaboration avec le Général Bordeaux, de donner quelques pages à ce sujet au *Bulletin de la Société d'Etudes*.

A propos du Mont Genèvre, il résulte de ces documents une nouvelle confirmation de l'intérêt majeur que présente le projet de la voie ferrée de Briançon à Oulx, si malheureusement toujours ajourné, au grand détriment de notre petite et de la grande patrie.

M. TEISSIER donne, sur ce point, lecture de quelques passages d'un « *Mémoire... adressé au ministre de l'Intérieur par le citoyen Bonnaire, préfet* (des Hautes-Alpes), *le cinq pluviôse* », sur l'ouverture de la route du Mont-Genèvre « *qui se trouve liée à l'intérêt général de la République* », qui « *portera l'abondance dans toutes les parties du corps politique* » et, par l'union de la France à l'Italie, en suivant la voie la plus normale, toujours pratiquée de préférence depuis les temps historiques, « *sera d'un avantage immense pour les deux pays* ». La route a donné ses résultats en son temps. Le progrès exige que la voie ferrée donne aujourd'hui les siens.

Après ces deux très-intéressantes communications la séance a été levée.

Le Secrétaire, — Henri CLEMENT.

Le Président, — Edmond HUGUES.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Réunion du Conseil d'Administration

du 17 Janvier 1924

Les membres du Conseil d'Administration de la Société d'Etudes se sont réunis le 17 janvier 1924, à 17 heures, après convocation, à la Préfecture (salle des Archives), sous la présidence de M. Edmond HUGUES.

Etaient présents : MM. ANGÉNIOL, CLÉMENT, le Commandant ETIENNE, Edmond HUGUES, JOUGLAR, le Commandant LÉAUTIER, G. DE MANTEYER, MEIZEL, Joseph VOLLAIRE.

S'étaient fait excuser : MM. Paul GUILLEMIN, Paul LEMAITRE.

L'ordre du jour appelle la nomination du bureau du Conseil d'Administration, prévue par les réglements. Le bureau sortant, dont les pouvoirs sont renouvelables, est simplement réélu.

Aucune autre question n'étant à examiner, la séance a été levée.

Le Secrétaire, H. CLEMENT.

Le Président, Ed. HUGUES.

Digitized by Google

COMPTE-RENDU FINANCIER

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DES HAUTES-ALPES

I. — COMPTES DE L'ANNÉE 1923

RECETTES

Reliquat de l'année 1922	330	21
Cotisations de 150 membres	1.500	»
— de 8 bibliothèques	40	»
— de 8 membres fondateurs	800	»
Cotisation de 1922 (en retard)	10	»
Cotisation d'un membre étranger	20	»
Cotisations de 1924 (en avance)	18	»
Subvention départementale	400	»
Rentes de l'année	305	»
Vente de brochures	591	»
Contribution de M. de Manteyer	200	»
Intérêts de fonds déposés en banque	43	45
TOTAL	4.257	66

Digitized by Google

Dépenses

Impression du bulletin 1er semestre.....	624	»
— 2e semestre.	1.346	»
Impression de carnets de reçus, bulletins de vote, têtes de lettre, etc.....	82	»
Expédition des Bulletins.....	96	»
Location de la Bibliothèque.....	150	70
Timbres, frais de recouvrement et divers.....	92	75
Reste en caisse.....	1.866	21
Total.....	4.257	66

Le Président,
Ed. HUGUES.

Le Trésorier,
LEAUTIER.

Digitized by Google

II. — PROJET DE BUDGET POUR 1924

Recettes

Reliquat de l'année 1923	1.866	21
Cotisations de 150 membres	1.500	»
— de 8 bibliothèques	40	»
Subvention départementale	400	»
Rentes de l'année	347	»
Total	4.153	21

Dépenses

Impression du Bulletin	2.400	»
Expédition du Bulletin	100	»
Lacotion de la salle	150	70
Frais de recouvrement et dépenses diverses	200	»
Achat de quatre bons de la Défense Nationale à un an	380	»
Achat de 42 francs de rente à 6 o/o	568	15
Excédent des recettes sur les dépenses	354	36
Total	4.153	21

Le Président, Ed. HUGUES.

Le Trésorier, LEAUTIER.

Digitized by Google

JEAN-JOSEPH SERRES

Député à la Convention

ET SA FAMILLE

Il y a quelques années, M. l'abbé Allemand a consacré une notice biographique à Jean-Joseph Serres pleine d'intérêt : cependant, on peut y relever quelques inexactitudes et quelques omissions.

L'étude actuelle se présente donc comme le complément de la sienne.

***

Né à La Roche-des-Arnauds le 15, et non pas le 13 décembre 1762, Jean-Joseph Serres était le second enfant issu du mariage de Jacques Serres et de Thérèse Ducreux, mariés à La Roche-des-Arnauds le 10 juin 1760. Jacques Serres, fils de feu Jacques et d'Elisabeth Pellet, habitait le hameau de la Plaine; il était né le 17 décembre 1734 et il mourra le 31 octobre 1788. Sa femme, Thérèse Ducreux, mourra le 20 brumaire an XI (11 novembre 1802), âgée de 73 ans. Elle était fille du maître chirurgien Joseph Ducreux, qui mourra le 7 octobre 1771, âgé de 81 ans et de Marguerite Valentin, qui mourra elle-même le 14 novembre 1771, peu après son mari.

Les six enfants de Jacques Serres et de Thérèse Ducreux furent :

1° Elisabeth, née le 14 mars 1761 ; elle épouse, le 13 jan-

Digitized by Google

vier 1780, Joseph Marcellin, fils de Jean et de Marie Bucelle, et elle meurt le 14 avril 1828[1].

[1] Joseph Marcellin a eu, d'Elisabeth Serres, dix enfants :

1° Marie-Thérèse Marcellin, née le 6 mai 1781, mariée le 10 pluviôse an VII avec Dominique Rostain.

2° Jean-Jacques Marcellin, né le 15 avril 1783, mort jeune.

3° Joseph-Martin Marcellin, né le 8 mars 1786, mort jeune.

4° Marguerite Marcellin, née le 30 novembre 1788, mariée le 11 avril 1809, avec Barthélemy Rostain, fils de Dominique et de Marianne Astréoud, morte le 10 août 1851.

5° Etienne Marcellin, née le 22 janvier 1791.

6° Marie-Madeleine, née le 2 septembre 1792, mariée avec Jean-Jacques Serres, du Plan de la Roche, le 14 avril 1812.

7° Jean-Joseph Marcellin, né le 10 prairial an II, marié avec Mlle de Montblanc et secrétaire du sous-préfet de Sisteron Faure en 1822. Il mourut à Digne peu avant le 26 avril 1878.

8° Jean-Martin Marcellin, né le 21 brumaire an V, marié le 12 février 1822.

9° Elisabeth Marcellin, née le 25 floréal an VII.

10° Jean-Pierre Marcellin, né le 20 floréal an IX, conducteur des Ponts et Chaussées.

De Barthélemy Rostain, mort le 31 mai 1851, Marguerite Marcellin, morte le 10 août 1851, a eu elle-même dix enfants :

1° Jean-Joseph, né le 18 septembre 1810, marié avec Eulalie Amar, de Buissard en Champsaur et mort le 9 novembre 1873.

2° Anne-Mélanie Rostain, née le 16 janvier 1813, femme de Jacques Roubaud, de la Roche.

3° Marie-Madeleine Rostain, née le 12 mars 1815, femme de Jacques Pierrou.

4° Elisabeth-Emilie Rostain, née le 26 mars 1817, femme d'Eugène Queyrel, à la Freissinouse.

5° Martin-Auguste Rostain, né le 29 août 1819, mort à Savines.

6° Marie-Madeleine Rostain, née le 6 juillet 1822.

7° et 8° Françoise-Reine Rostain et Marie-Antoinette, nées toutes deux le 27 juin 1824.

9° Marie-Elisabeth Rostain, née le 7 novembre 1826.

10° Aimé-Frédéric Rostain, né le 10 mai 1829.

Jean-Joseph Rostain, successivement maire de La Roche (30 juillet 1848-24 août 1853), adjoint (1853-1860) et maire (1865-1870), n'a eu, à son tour, d'Eulalie Amar, que cinq enfants :

1° Reine-Joséphine Rostain, née le 17 septembre 1846, femme de Victor Rouit, à Ventavon.

2° Jean-Joseph Rostain, né le 6 mars 1848, marié le 23 février 1870, avec Marie-Emilie Sarrazin.

Digitized by Google

2° Jean-Joseph, né le 15 décembre 1762, maître chirurgien; il épouse le 14 janvier 1789, Marguerite Brochier, fille de Jean et de Rose Chaix et meurt le 6 août 1831.

3° Suzanne, née le 26 août 1765, morte le 4 janvier 1779.

4° Jacques-Alexandre, né le 12 mars 1768, mort le 28 septembre suivant.

5° Balthazar, né le 27 avril 1771, marié à Bruges (département de la Lys), avec Mlle Jeanne Lyris, et mort à l'hôpital de Grenoble, de la fièvre typhoïde, le 20 mai 1812 : il était capitaine de la 2e compagnie de la 24e cohorte. De sa femme, il n'eut qu'une fille, née le 15 fructidor an VIII, Victoire-Virginie-Adelaïde qui, elle-même, le 11 juin 1816, se maria avec Jean-Antoine Chabre [1].

6° Antoine-Reymond, né le 29 mai 1774, et baptisé le lendemain : « son parrain a été noble Arnaud-Emmanuel Flotte de Montauban, fils de messire Charles-Reymond-Emmanuel comte et seigneur de La Roche, et la marraine a été dame Julie-Geneviève de Nible, mère dudit parrain ». Percepteur des Contributions directes à La Roche, il épousa, le 10 prairial an VIII (30 mai 1800), Marie-Théodore Serres, fille de Pierre Serres et de Marie Vallentin et il mourut à La Roche.

De sa femme, il a eu cinq enfants :

Jacques, marié avec une demoiselle Mondet, percepteur comme son père, d'où une seule fille.

Auguste, greffier de la justice de paix à Gap : marié, il a eu un fils, Auguste, notaire en Champsaur à St-Julien.

Aimé-François, huissier à Saint-Bonnet, mort vers 1894.

3° François-Constantin Rostain, né le 15 mai 1853, marie avec Marie Cornand et mort à Savournon, après en avoir eu cinq enfants.

4° Léonie-Victorine Rostain, née le 3 septembre 1855, femme de Louis Long, de Montéglin.

5° Augustine-Dulcinée-Flavie, née le 24 septembre 1863, femme d'Alphonse Giroud.

[1] Jean-Antoine Chabre et Victoire-Virginie-Adélaïde Serres ont eu sept enfants : l'abbé Joseph, né le 6 octobre 1819, mort chanoine à Gap, Frédéric, Auguste et quatre filles.

Digitized by Google

Balthazar, curé de Lettret où il est mort le 4 décembre 1873.

Rosalie, morte à Notre-Dame du Laus le 25 mai 1891.

Voici l'acte de baptême de Jean-Joseph Serres, daté du 15 décembre 1762 :

> L'an que dessus et le quinze décembre, a été baptisé Jean-Joseph Serre, fils de Jacques et de Thérèse Ducreux, mariés, né le même jour. Son parrain a été s[r] Pierre Serre et sa marraine Marie Ducreux sa tante, en présence de Joseph Ducreux et Michel Clément, témoins requis et signés avec eux.
>
> J. Serre. P. Serre.
> M. Clément. J. Ducreux. Joseph Clément.
> Reynaud, curé.

On voit, dans cet acte, que le nom de la famille Serres s'écrivait *Serre* en réalité : c'est un cas identique à celui de la famille Villar, du Noyer en Champsaur, qui a produit Dominique Villars.

Il est évident que l'enfant a reçu de son parrain, comme second prénom, celui de son grand-père maternel et quand il s'agit, pour lui, de choisir sa carrière, la vocation de Jean-Joseph Serre fut, de même, déterminée par l'exemple de ce grand-père maternel Joseph Ducreux qui était, nous l'avons dit, maître chirurgien.

L'abbé Chaix, le botaniste, qui était prieur-curé des Baux, dans ses lettres à Dominique Villars, nomme quelquefois le jeune Jean-Joseph Serre dont l'intelligence et le désir de s'instruire avaient attiré son attention.

C'est à Montpellier que le jeune homme alla faire ses études médicales et, quand il en revint, grâce à l'abbé Chaix, Dominique Villars le fit admettre à Grenoble comme élève-chirurgien.

Subitement, Jean-Joseph Serres, en 1780, quitta son

Digitized by Google

pays pour s'embarquer dans l'expédition du bailli de Suffren contre l'Angleterre.

Voici le texte du congé qui lui fut délivré à Toulon le 19 mars 1785 à la suite de cette expédition.

Corps royal d'Infanterie de la marine — Division de Toulon.

N° 1er en remplacement.

Approuvé par nous chef d'escadre des armées navales, commandant la marine en ce port.

d'Albert de Rions.

CONGÉ MILITAIRE

Nous soussignés, certifions à tous ceux qu'il appartiendra avoir donné congé absolu au nommé Joseph Serre, dit Serre caporal, de la Compagnie de Du Rouret, seconde section de la Division de Toulon du corps Royal d'Infanterie de la Marine, natif de la Roche, en la Province de Dauphiné, juridiction de Gap, age de vingt-deux ans, de la taille de 5 pieds 2 pouces, cheveux et sourcils bruns, les yeux roux, visage ovale brun, nez court, bouche petite, menton rond.

Fait à Toulon, le dix-neuf jour du mois de mars mil sept cent quatre-vingt-cinq.

Barton de Montbas.

Le dénommé cy-dessus sert dans la division depuis le 15 avril 1780 jusqu'à ce jour avec honneur et probité, n'a contracté aucun acte de mariage qui soit venu à notre connaissance et a été congédié après avoir remis à la caisse la somme portée par l'ordonnance.

Barbazan.

Approuvé par nous capitaine de vaisseau commandant la division.

Bonneval.

Visé par nous commissaire de la marine,

Brujat.

Certifié par nous capitaine de vaisseau major de la division.

Barbazan.

et, au verso :

Le dénommé de l'autre part a reçu de son décompte et masse qui luy revenait la somme de quinze livres dix-sept sols six deniers.

A Toulon, le 18 mars 1785.

Leautier. — Méjansac, commissaire.

Digitized by Google

A son retour dans les Alpes il fut signalé de nouveau par l'abbé Chaix à Dominique Villars pour obtenir de l'Intendant de Dauphiné qu'un poste de chirurgien fût établi avec résidence à La Roche-des-Arnauds ou dans ses environs, en raison du manque de médecins et surtout de chirurgiens qui se faisait alors sentir dans cette région.

Cette requête fut accueillie et voici le texte du brevet de chirurgien qui, le 4 mars 1787, fut délivré à Joseph Serres. Ce parchemin montre quelle était l'organisation de la chirurgie dans les Alpes avant la Révolution. Un médecin du Roi dirigeait le service médical du bailliage de Gap : il dominait la communauté des maîtres chirurgiens de ce bailliage et cette communauté, placée sous son contrôle, était présidée par un premier chirurgien du Roi :

> Nous, Pierre Giraud, lieutenant de Monsieur le Premier Chirurgien du Roy dans la communauté des Maitres Chirurgiens de la ville et ressort et bailliage de la ville de Gap, à tous ceux qui les Lettres présentes verront, salut. Sçavoir, faisons que Jean-Joseph Serre, natif du lieu de la Roche des Arnauds, désirant d'exercer l'art de chirurgie au lieu de la Roche se seroit présenté à Nous, ensuite des certificats d'apprentissage audit art de chirurgie, assisté de sieur Enselme Leaugier, son conducteur, l'avons interrogé conformément aux statuts, sur l'oppération du trépan, la seignée, autres différentes maladies des os et principalement sur les fractures, luxations, caries qui arrivent à l'os et encore sur les différents remèdes pour parvenir à la cure desdites maladies, ayant donné des marques d'avoir pratiqué ledit art de chirurgie, l'aurions trouvé capable de l'exercer. *A ces causes,* Nousdit, Lieutenant, de l'avis des autres Maitres Chirurgiens qui ont assisté audit examen auquel avons procédé en la présence et assistance de MM. Pierre Ardent, médecin du Roy en ce Bailliage, avons reçu et déclaré, recevons et déclarons le sieur Jean-Joseph Serre, maître chirurgien avec faculté d'exercer et pratiquer l'art de chirurgie audit lieu de la Roche et de jouir de tous les droits utilles et honnorifiques dont jouissent les maitres chirurgiens et en consequence avons reçu son serment de bien et fidellement exercer ledit art de chirurgie, de servir les pauvres *gratis,* et d'observer les statuts et règlements, ayant été payé par ledit sieur Serre les droits portés par lesdits règlements, à l'exception de ceux de la

Digitized by Google

Bource commune pour n'avoir été fait les années précédentes aucunes démonstrations annathomique faute de cadavre. En foy de quoy nous avons signé les présentes avec le greffier commis auxquelles a été aposé le sceau des armes de la communauté pour servir et tenir lieu audit sieur Serre des lettres de Maitrise.

Donné à Gap, dans la chambre commune des Maitres chirurgiens le quatre mars mil sept cent quatre vingt sept.

Ardent, médecin du Roy. P. Giraud, lieutenant.

[Sceau plaqué disparu]

Reinoard, prévôt. Laugier. Giraud, greffier.

Enregistré à Gap, au secrétariat de la préfecture conformément à la loi du 19 ventôse dernier.

Gap, le 11 thermidor an 12.

Le Secrétaire général de la Préfecture des Hautes-Alpes,
Farnaud.

Les chirurgiens, on le voit, servaient alors les pauvres gratis.

Fixé dans son pays d'origine, c'est ainsi que Joseph Serres put se marier à la Roche le 14 janvier 1789, deux mois et demi après la mort de son père.

La Révolution était proche, et Joseph Serres, plus que personne, était l'adepte très décidé des idées nouvelles. Il fit tout pour les propager : nous ne dirons rien ici cependant de son rôle politique parce qu'il est bien connu.

Voici le texte de son acte de mariage qui a été publié peu fidèlement :

L'an mil sept cents quatre vingt neuf et le quatorze janvier, nous, curé de la Roche soussigné avons béni le mariage entre s^r Joseph Serre, fils de feu Jacques et de Thérèse du Cruys, m^e chirurgien, d'une part et, demoiselle Marguerite Brochier, fille de s^r Jean et de dlle Rose Chaix, tous les deux de cette parroisse, d'autre, après vne seule proclamation faite à notre messe parroissiale, à cause de la dispense de deux bans duement controllée, accordez par M^r le grand vicaire signée Dupuis sans avoir découvert aucun empêchement canonique ni civil audit mariage qui a été célébré du consentement et en présence de Jean Brochier, père de l'épouse, de Thérèse du Crux mère de

Digitized by Google

l'époux et d'Etienne Grimaud, de Joseph Marcellin, de Joseph Brochier et de Dominique Amoriq témoins requis et signés avec nous.

M. Brochier. J. Serre. T. Ducreus.
Grimaud. Chaiston, présent. J. Marcellin. Brochier.
D. Amouriq. Brochier.
Reynaud, curé.

De Marguerite Brochier, Joseph Serres eut dix enfants :

1° Jean-Joseph, né le 24 avril 1790, colonel d'artillerie, officier de la Légion d'honneur, mort sans alliance le 18 août 1858.

2° Thérèse-Rose, née le 10 décembre 1791 et morte le 11 septembre 1793.

3° Anne, née le 24 vendémiaire an IV (16 octobre 1795).

4° Emilie, née le 15 frimaire an V (5 décembre 1796), mariée à Grenoble avec M. Mallein.

5° Marie-Joséphine, née le 20 ventôse an VII (10 mars 1799) et morte le 18 messidor an VIII (7 juillet 1800).

6° Marie-Joséphine, née le 1er thermidor an VIII (20 juillet 1800) et morte le 9 pluviôse an IX (29 janvier 1801).

7° Julie-Caroline, née le 6 frimaire an X (27 novembre 1801) et morte le 29 fructidor an XI (16 septembre 1803)

8° Joseph-Auguste, né le 2 ventôse an XII (22 février 1804).

9° Joseph-Frédéric, né le 31 août 1807, payeur du trésor à Grenoble, marié à Libourne en 1833 avec Mlle Alida Brun, nièce du duc Decazes. Mis à la retraite le 29 janvier 1866, il mourut à Libourne vers le 20 évrier 1871. Il a eu une fille, Marguerite Serres qui épousa en 1858, M. d'Escure, à Bazas.

10° Joseph-Aimé, né le 1r juin 1813, percepteur dans le Gard, qui a épousé Mlle Adèle-Amélie Chabanes, morte en 1883. Il s'est retiré à Furonnières (commune de Claix), près de Grenoble; il est mort le 19 février 1893, laissant deux filles, Madeleine et Jeanne. Mlle Jeanne Serres ne s'est pas mariée; Mlle Madeleine Serres a épousé M. Mallein, notaire à Grenoble.

Digitized by Google

⁂

Nommé conseiller de préfecture des Hautes-Alpes, le 30 fructidor an XI (17 septembre 1803), puis sous-préfet de Gap, le 22 août 1814, puis sous-préfet d'Embrun le 20 janvier 1816, Joseph Serres, remplacé le 23 août 1830, à l'avènement de Louis-Philippe, se retira à la Roche-des-Arnauds, où son activité s'exerça d'une manière bienfaisante pour son pays pendant les dernières années de sa vie.

Nommé chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur à compter du 1er mai 1821, par brevet du 17 octobre 1821, il était devenu le 4 juillet 1821 correspondant de la Société royale et centrale d'Agriculture.

Sa vie politique s'était animée au souffle de la Révolution, mais son esprit avait su en éviter les excès : toute sa vie, il s'attacha à servir la France et ainsi ce fut la chute de Charles X qui fit rentrer ce conventionnel dans la vie privée au moment où la vieillesse s'avançait à grands pas.

Il repose au cimetière de la Roche, à la droite de l'entrée et c'est là que vinrent le rejoindre, d'abord sa femme, puis son fils aîné le colonel Serres.

Jh ROSTAIN.

Digitized by Google

LES ORIGINES CHRÉTIENNES

de la IIe Narbonnaise, des Alpes-Maritimes et de la Viennoise

(364 - 483)

(SUITE)

SAINT MENS DE CAPPADOCE A GAP

Dans la banlieue de Gap subsiste la mémoire de saint Mens avec les restes d'une chapelle rurale dédiée à saint Michel et placée sur le sommet de la colline qui, vers l'orient, domine la cité.

Le cadastre actuel de la commune de Gap donne, par suite, pour ce quartier, le nom de « Saint-Mein ».

Cet édifice dépendait de l'abbaye de Lérins : en 1215, l'abbé Guillaume d'Esclapon donne en commende au prévôt de la cathédrale de Gap, Antoine Rousset, sa vié durant, sous le cens annuel d'un besant d'or, *ecclesiam et domum nostram Sancti Mametis*[85].

Dès le XIe siècle, au 17 août, le calendrier du martyrologe de Gap transcrit ensuite pour Toulon en 1120, porte :

Martyr sede ama effulget Mamete beato.

Ce texte est assurément corrompu et, sans doute, faut-il rétablir :

Martyre Cesarea effulget Mamete beato.

La vie du célèbre évêque de Gap saint Arey dit que, pour prier tranquillement dans la solitude, il avait cou-

Digitized by Google

tume de se rendre, la nuit, accompagné d'un seul lecteur hors de la cité : *ad superiora conscendens ..... in memoria beati Manie martyris se .... recipiebat .... eratque in supercilio montis ecclesia*[66].

Le prédécesseur de saint Arey, Sagittaire, fut déposé en 579 : Arey, comme évêque de Gap, assiste aux conciles de Valence, en 584 et de Mâcon, en 585. Il reçoit des lettres du pape saint Grégoire le Grand jusqu'en 601 et meurt, probablement le 1er mai, jour où sa fête se célèbre Dès la fin du VIe siècle, le culte de saint Mens existe donc à Gap.

Le martyrologe hiéronymien, dans sa compilation italienne faite au milieu du Ve siècle, donne le 17 août :

> XVI kalendas septembris. In Cesarea Cappadatia, sancti Mammetis monachi.

La leçon *Mammetis* des manuscrits de Berne et de Wissembourg répond à la leçon *Mammae*, du manuscrit plus ancien d'Epternach; celle-ci se rapproche davantage de la forme *Manic* employée par la vie de saint Arey.

Le martyrologe note encore ce *Mammes*, à Césarée, le 16 juillet.

Son identité avec le saint Mein ou Mens honoré à Gap dès le VIe siècle est certaine. Sur les pentes boisées de la colline de Saint-Mens, à Gap[67], se trouve encore le lieu dit de Capadoce dont le nom confirme absolument cette identité.

Le bréviaire syriaque donne, le 25 janvier, Μαμᾶς de Nicomédie.

Il donne le 11 juin :

> Ἐν Καισαρείᾳ τῆς Καππαδοκίας,
> Δτος μάρτυρ

et, le lendemain, 12 juin : .... Μήνιος.....

Comme le hiéronymien transpose ce *Dios* le 12 juillet, tout porte à croire que le *Menios* du 12 juin est identique au *Mammes* que le hiéronymien note le 16 juillet et, par conséquent, à celui du 17 août. La qualité de *monachus*

Digitized by Google

que la mention du 17 août ajoute à celui du 16 juillet pourrait bien être un doublet du nom *Mamimès* répondant à *Menios*, car rien n'indique, dans le bréviaire syriaque, que ce *Menios* de Césarée ait été moine. Il passe plutôt, dit-on, pour avoir été berger.

Ce saint Mammès n'est autre que le patron de l'église de Langres. L'histoire traditionnelle de cette église assure que, dès le V^e^ siècle, sous l'évêque de Langres Paulin (entre 407 et 479), l'os de la nuque de saint Mammès avait été apporté à Langres dans l'église Saint-Jean dédiée en 379 (?). Puis, sous l'évêque *Wandrerius* au VIII^e^ siècle (entre 737 et 769), cette église aurait été consacrée à saint Mammès et peut-être est-ce à ce moment seulement que l'os précédent y arrive en réalité. Puis, en 1076, le bras de saint Mammès est apporté de Constantinople; enfin, en 1207, le chef de saint Mammès, venant, lui aussi, de Constantinople est donné à l'église de Langres[88].

Il serait difficile d'admettre que l'église de Langres ait emprunté son culte de saint Mammès à l'église de Gap; très probablement, c'est le culte de Langres qui s'est étendu à Gap. On sait que l'évêque saint Arey était d'origine bourguignonne : on croit qu'il fut baptisé à Chalon vers 530, par saint Didier, après quoi il vint à Grenoble où, vers 565, il fut ordonné prêtre par l'évêque Syagrius. Depuis très longtemps, ce Didier de Chalon passait pour en avoir été l'évêque : les recherches les plus récentes font constater que l'évêque de Chalon Sylvestre († 20 novembre 532) a eu pour successeur direct Agricola (532-580). Le personnage qui a baptisé saint Arey fut donc un simple anachorète, saint Didier de Gourdon, inhumé après sa mort auprès de l'évêque Sylvestre dans l'église Saint-Marcel de Chalon par son successeur Agricola[89].

C'est sans doute de cet anachorète que saint Arey tirait son goût de la solitude. Il est aisé de remarquer qu'il assista, le 23 octobre 585, au concile de Mâcon en même temps que l'évêque de Langres Mummole précédemment abbé de Saint-Jean de Réomé; c'est là, sans doute, que l'évêque de Gap a reçu de l'évêque de Langres le culte de

Digitized by Google

saint Mammès. Sa dévotion singulière pour ce culte, dans un lieu écarté aux portes de Gap, s'explique d'autant mieux qu'il en aura été le propagateur.

Le culte du martyr cappadocien *Menios* se célébrait à Langres comme celui des trois jumeaux également cappadociens Speusippe, Elasippe et Melasippe qu'on y honorait le 17 janvier. Ceux-ci figurent au hiéronymien dans les additions qui y furent faites par l'évêque d'Auxerre Aunachaire (592-601) :

> XVI kal. Feb..... Lingonas, passio sanctorum gemenorum Speusippi, Elasippi, Melasippi, Leonillae, Innillae, Nenonis diaconi.

Le bréviaire syriaque donne, le 19 janvier, à Nicée :

> Ἐν Νικαίᾳ τῇ πόλει ἐκ τῶν ἀρχαίων μαρτύρων Κοσκώνιος καὶ Ζήνων καὶ Μελάνιππος.

et, de même, le 23 février, parmi les anciens martyrs, en Asie avec l'évêque Polycarpe.

De même, encore, le 2 septembre :

> Ἐν Νικομηδείᾳ..... ἐκ τῶν ἀρχαίων μαρτύρων,... Κοσκώνιος καὶ Ζήνων καὶ Μελάνιππος καὶ οἱ υἱοὶ τῆς Θεοδότης.

Ce saint Mélanippe, antérieur au IV^e^ siècle puisqu'il est du nombre des martyrs primitifs, se trouvait donc, dès 362, honoré à Nicée de Bithynie le 19 janvier, en Asie le 23 février, et à Nicomédie de Bithynie le 2 septembre. D'après les dates de sa fête, c'est celle de Nicée qui a servi de point de départ au développement occidental de la légende. Il existe, en effet, un récit hellénique de la vie des jumeaux Speusippe, Helasippe et Melasippe provenant du Cappadoce, d'où leur culte fut porté à Langres avant le VI siècle; Mgr Duchesne a conté cette histoire[90]. Ce fut sous le pontificat de l'évêque de Langres Grégoire (507 † 4 janvier 540), précédemment comte d'Autun, que la légende grecque fut remaniée ; les saints Speusippe, Helasippe et Melasippe cessèrent à ce moment d'être des martyrs de Cappadoce pour devenir des martyrs morts à Lan-

Digitized by Google

gres même. Seul, Mammès garde son origine cappadocienne.

Reste à savoir qui a pu amener de Cappadoce le culte du martyr de Césarée Menios et du martyr primitif bithynien Melanippe, compagnon des fils de Théodote auxquels, puisqu'ils ne sont pas encore nommés dans le martyrologe de Nicomédie en 362, on ne tarda pas à donner des noms calqués sur celui de Mélanippe.

On ne peut penser ni à l'évêque d'Arles Saturnin, ni à saint Eusèbe de Verceil; mais saint Hilaire de Poitiers, exilé en même temps qu'Eusèbe, a dû, comme lui, rapporter dans les Gaules le culte de martyrs orientaux. On sait qu'il fut exilé en Phrygie avec Rhodanius de Toulouse après le concile de Béziers (356). De Phrygie, il se rendit au concile de Seleucie en Isaurie (359), puis à celui de Constantinople (360) d'où il fut renvoyé en Occident.

La Phrygie est voisine, à la fois, de la Cappadoce et de la Bithynie : c'est donc de Phrygie (356-359) que saint Hilaire a dû rapporter le culte du martyr cappadocien de Césarée Menios et celui de l'ancien martyr Mélanippe, honoré à Nicée de Bithynie. Il a dû passer par Nicée pour se rendre vers la fin de 359 à Constantinople. Quand, en 364 au plus tard, il put enfin rentrer à Poitiers, il apporta ces cultes orientaux avec lui. Le prestige de sa foi inébranlable, pour laquelle il avait souffert, et enfin triomphante dominait alors l'épiscopat tout entier des Gaules. L'église d'Autun existait déjà depuis le début du IV[e] siècle; mais il semble bien que le siège de Langres ait été créé à cette époque. C'est par Hilaire (364 † 13 janvier 368) que le siège nouveau de Langres aura reçu le culte des martyrs Menios et Melanippe. Détail à noter : dans la liste des évêques de Poitiers, transcrite au XII[e] siècle, le nom de saint Hilaire se trouve immédiatement précédé par celui d'*Alipius* qui ne répond à aucun évêque de Poitiers réellement connu. L'explicit de ce nom rappelle certainement celui des trois martyrs et spécialement celui de Helasippe; ce fait renforce tout ce qui vient d'être dit.

Digitized by Google

SAINT GRÈGOIRE DE NYSSE A TALLARD

Dans le diocèse de Gap, l'église de Tallard vénère depuis un temps immémorial saint Grégoire, évêque de Nysse en Cappadoce (372 ? † 9 mars 395 ?) : on l'y fêtait le 21 septembre et, le 30 avril 1641, l'évêque de Gap, Mgr Artus de Lyonne, prescrivit de faire pour ses reliques une châsse d'argent[91]. L'absence de titres anciens empêche de rechercher l'origine de ce culte. Dès le 5 mai 739, le patrice Abbon donne à la Novalaise son domaine rural de Tallard : *corte mea Talarno*[92], sans indiquer si ce domaine comporte une église. Une pancarte d'Innocent IV, datée de Lyon le 26 février 1245, porte qu'une église titulaire dédiée à saint Michel, à saint Grégoire et à Notre-Dame, dans le diocèse de Gap, dépend de l'abbaye Saint-Michel de la Cluse du diocèse de Turin[93]. C'est celle de Tallard. M. Ph. Lauer a signalé un rouleau de parchemin énumérant les prières promises à l'abbaye Saint-Just de Suse, à l'occasion de la mort de son abbé Boson en 1183 par les églises de France avec lesquelles elle se trouvait en relations. Entre l'église Notre-Dame d'Embrun et l'église Notre-Dame du puy de Ganagobie figure l'église de Saint-Grégoire[94] : on ne peut remonter plus haut.

Ce qui est frappant est le fait que Nysse et Césarée de Cappadoce sont deux sièges épiscopaux voisins : Césarée, métropole de la province, avait eu particulièrement à souffrir en 362, sous le règne de Julien, parce que sa population avait détruit le temple de la Fortune. Dépouillée de son rang de cité et réduite à l'état d'un simple bourg, les biens des églises de toute la province avaient été confisqués et ses prêtres contraints au service militaire. Le docteur de l'Eglise, saint Basile le Grand y était né en 329 : ordonné lecteur de cette église en 358, malgré ce rang

Digitized by Google

modeste, il y tint désormais le premier rôle par sa foi orthodoxe. En 360, il se sépare de la communion de son évêque Dianius, devenu favorable à l'arianisme et s'éloigne. A la mort de cet évêque, au printemps de 362, il revient. Le nouvel évêque de Césarée, Eusèbe, l'ordonne prêtre à la fin de 362. En 363, de nouveau mécontent, saint Basile se retire dans le Pont : il en revient en 365 et, l'évêque Eusèbe mourant le 14 juin 370, c'est lui qui lui succède. Il mourra le 1er janvier 379. Assurément, saint Hilaire de Poitiers, exilé en Asie, a dû, sinon voir, du moins connaître de nom ce simple clerc dont la fermeté en Cappadoce était si pareille à la sienne. Or, saint Basile avait un frère cadet et ce frère, né vers 331 à Sebaste, n'est autre que saint Grégoire de Nysse.

C'est Basile qui, placé sur le siège métropolitain de Césarée, créa son frère Grégoire évêque du nouveau siège suffragant de Nysse au début de l'an 372 ; chassé en 376 et rétabli en 378, Grégoire mourra le 9 mars [395 ?]. Plus ou moins tôt plus ou moins tard, le nom de cet évêque cappadocien — encore simple clerc en Cappadoce quand Hilaire de Poitiers se trouvait exilé en Orient (358-360) — a suivi dans les Gaules, sur les traces de saint Hilaire, les reliques des martyrs cappadociens *Menios* et *Melanippos* : on ne peut être surpris de le constater. En particulier, pour le diocèse de Gap, il se pourrait donc que le culte du cappadocien saint Grégoire à Tallard ait la même origine que celui du cappadocien saint Mens aux portes de Gap : il remonterait donc, lui aussi, au pontificat du bourguignon saint Arey.

Digitized by Google

*
**

SAINT CHROMACE D'AQUILÉE A SISTERON, AIX ET MARSEILLE

Le culte de Domitre n'est pas le seul qui soit commun à Sisteron et à Aix.

Au début du XI siècle, l'évêque de Sisteron Frodon fit construire sous le château de Forcalquier, par Arbert, sa femme Leutilde, leurs enfants Gerard, Gontier, Pierre et Pons, une église en l'honneur des saints Promas, Maurice et Romain. Cette œuvre ne s'acheva qu'après la mort de Frodon et son successeur la dédia le 17 novembre 1030[95]. La forme du nom de ce saint Promas est généralement *Promacius* ou *Promasius;* quelquefois se rencontre la variante *Probacius*. La charte la plus ancienne du diocèse de Sisteron qui le concerne (1028-1029) le dénomme même *Cromacius* et en fait un personnage d'importance[96]. Saint Maurice, qui cependant est un grand saint, passe après lui.

Cette église devint une dépendance de l'abbaye Saint-Victor de Marseille et ce *Promatius* se trouvait honoré le 25 août[97].

Voilà pour le diocèse de Sisteron.

Au début du XI[e] siècle également, l'archevêque d'Aix Pons, consacrant le 15 novembre 1019 l'église Saint-Etienne donne également à Saint-Victor toutes les églises qui existent déjà sur le terroir du château de Tourves, notamment l'église de Saint-Maurice avec les chapelles rurales de Saint-Probace, de Saint-Jean, de Saint-Michel, de Saint-Sulpice, de Notre-Dame de la Gayolle et de Saint-Julien[98]. Son successeur, l'archevêque Pierre, confirme ce don le 27 mai 1082[99].

Ce *Probacius* qui est resté le patron de Tourves y est honoré le 25 août. Il est également ici le compagnon de

Digitized by Google

saint Maurice; mais, à Tourves, c'est Maurice qui tient le premier rang.

Voilà pour le diocèse d'Aix.

Au début du IX[e] siècle, le cadastre des serfs de l'église cathédrale Notre-Dame de Marseille, fait en 814, sous l'évêque *Vuadaldus,* énumère des domaines placés dans le diocèse d'Aix entre Lambesc et Lançon.

Dans le terroir du village de Bédarrides, deux mas, l'un au lieu dit *Carmillo,* l'autre au lieu dit *Massimiana,* se se présentent sous le nom de saint Promace [100].

Que sait-on de ce saint ?

Le martyrologe de Toulon, vers 1120, ne le mentionne pas à cette date du 25 août; mais voici sa légende transcrite dans un manuscrit conservé à Rome que M. Fernand Benoît, membre de l'École française de Rome, estime dater soit de la fin du XI[e] soit du début du XII[e] siècle :

> INCIPIT PROLOGUS SANCTORUM DISCIPULORUM .XII. QUI CUM APOSTOLIS FUERUNT in cena Domini. Ex quibus fuit sanctus Probacius. Post ascensionem itaque Salvatoris, imminente persecutione, egressi de Iherusalem, per mare devenerunt in Aquileiam civitatem, indeque pervenerunt in urbem que Ravenna dicitur, ubi requiescit sanctus Vitalis et sanctus Apollonaris. Sanctus vero Probacius sociique ejus supradictorum corpora sanctorum sepeliverunt. Annos quoque tres et menses quinque commorantes ibidem predicaverunt nomen Xpisti populis illis,baptizaverunt eos. Completis namque predictis diebus, surrexerunt simul sancti Dei, elevantes velas per mare, navigare ceperunt, pervenerunt ad urbem Romam ibique invenerunt sanctum Trophimum qui, eodem tempore, perrexit cum illis, cum multis classibus navium. Demoratique sunt in mare anno uno, Remansit unusquisque ubi voluit ad portum maris. Sanctus quoque Probacius, Alpibus transvectus, Massiliam venit, ibique cepit predicare populum et baptizare quousque Dominus jussit illius animam exire de seculo. Sed tamen nescio ubi requiescat corpus ejus. Hoc tantum scio quia VIII Kalendas septimbris migravit ad Dominum, regnante domino nostro Ihesu Xpisto qui cum patre et spiritu sancto vivit et regnat in secula seculorum, amen.

Digitized by Google

Les apparences paléographiques plaçant la transcription de ce texte à la fin du XI[e] ou au début du XII[e] siècle, la rédaction de sa formule finale, qui invoque le règne du Christ, paraît indiquer qu'il a dû être composé sous sa forme actuelle dans le courant du XI[e] siècle.

Cette formule *regnante Domino nostro Jesu Christo* se trouve employée en effet dans le comté d'Aix, pour la première fois ,en décembre (1013-1018) pour Montmajour et à Marseille en avril 1077, pour Saint-Victor [101].

La légende de saint Probace, apôtre de Marseille, est d'un grand intérêt. Elle se lie, on le voit, expressément à celle de Trophime, apôtre d'Arles, venu de Rome; elle réclame pour Marseille un apostolat plus direct encore puisque Probace part de Palestine. La légende arlésienne et romaine de Trophime date, on le sait, du début du V[e] siècle; on sait aussi combien le siège de Marseille, dès cette époque lointaine, se montrait soucieux de maintenir son autonomie en dehors d'Arles.

Le patronage soi-disant palestinien de Probace invoqué par Marseille peut donc remonter plus haut que le XI[e] et même que le IX[e] siècle : si le culte du martyr oriental Demètre a été introduit dans les cités d'Aix, de Sisteron et de Gap à la fin du IV[e] siècle par l'influence d'Arles, le nom de Probace doit avoir été répandu à Aix et à Sisteron par l'influence contraire de Marseille.

Cette légende apostolique qui renchérit sur celle de Trophime, est forcément antérieure à celle du bateau amenant également de Palestine aux Bouches-du-Rhône tout Capharnaüm, c'est-à-dire Lazare le ressuscité pour Marseille, Maximin pour Aix, Madeleine pour la Sainte-Baume et Marthe pour Tarascon.

Elle est même contradictoire avec cette dernière invention, plus orgueilleuse encore, qui, on le sait, n'a pas pris naissance avant le XII[e] siècle.

Mais d'où sort ce nom de Probace ou Promace ? La formation de sa légende flotte, on le voit, entre les deux dates de 417 et de 814 : nous n'en avons que le dernier état.

Digitized by Google

Elle a disparu, par la force des choses, quand s'est formée celle de Lazare et de Maximin.

La légende de Probace assure que le disciple du Christ est venu directement de Jérusalem par mer à Aquilée. Or, à la fin du IVe siècle il y a eu un évêque d'Aquilée dont le nom a été connu du monde entier, car il a été le contemporain et le correspondant de saint Jérôme, de saint Jean Chrysostome, de saint Ambroise. C'est saint Chromace (388-399), l'auteur de deux discours sur les huit béatitudes, fété le 2 décembre [102] :

> Aquileiæ, sancti Chromatii episcopi et confessoris.

Voilà l'évêque dont le nom a été emprunté par Marseille, du Ve au VIIIe siècle, pour faire concurrence à la légende arlésienne de Trophime, et dont quelques traces ont subsisté dans le saint Probace de Tourves aussi bien que dans le saint Promace de Forcalquier.

Le mensonge ne crée pas, en général, ce qui n'existe pas : il déforme plutôt, d'une manière plus ou moins grande, ce qui existe.

⁂

SAINT THIERS (SATUROS) DE NICOMÉDIE, A SISTERON

En outre de Mitre, le martyr qui reposait à Aix, l'église de Sisteron vénérait, comme patron de tout son diocèse, le 28 janvier, saint Thiers martyr de Phrygie.

En 1699, l'office de celui-ci, dans la 4e leçon du second nocturne, s'exprime ainsi :

> Thyrsus Leucii martyris.... imperatore Decio, Cæsareæ Bithiniæ adductus est....

La liste des fêtes propres placée après le calendrier dit : [103]

> Sistarici sancti Thyrsi martyris, totius diœcesis patroni.

Digitized by Google

qui cum Leucio et Callinico, tempore Decii imperatoris, variis tormentorum generibus cruciatus est.....

En 1785, le calendrier, au 28 janvier, dit enfin :[104]

Thirsi, martyris in Phrygia, Sistarici et totius diœcesis patroni.... circa annum 250.

Le martyrologe hieronymien donne neuf fois le nom de *Tyrsus* :

1° le 20 janvier (XII des calendes de février) :
(ms. d'Epternach) Neveduno, Tarsi, Leuci, Gallinici, Kiriaci.
(ms. de Berne) Neueduno Tyrsi, Quiriaci, Galinici.
(ms. de Wissembourg) Neveduno, Tursi, Quiriaci, Gallinici.

2° le 25 janvier (VIII des calendes de février) :
(ms. de Berne) Sicilia, sci Tyrsi.
(ms. de Wissembourg) Sicilia, sci Tyrsi.

3° le 31 janvier (II des calendes de février) :
(ms. d'Epternach) In Alax. nat. Tarsuci, Zotici, Ammonici..... et pas, scoru. Tyrsi Gallinici et alior. XV sacerdotum.
(ms. de Berne) In Alexandria, Tarsici, Zotici, Ammoni, Comini, Ciriaci..... Tyrsi martyr. Et passio scorum Gallinici et aliorum quindecim sacerdotu.

4° Le 9 février (V des ides de février) :
(ms. d'Epternach) ..... In Ægypto Iuli, Milicuti, Tirsi, Pleisei...

5° Le 31 juillet (II des calendes d'août) :
(ms. d'Epternach) In Frigia, nl. Democriti, secundi. Dionisi, Tyrsi.
(ms. de Berne) In Africa, ciuit. Sinnada, Democreti, Secundi, Dionisi, Tyrsi.
(ms. de Wissembourg) In Africa, ciuit. Sinada, nat. scorum Democriti, Secundi, Tyrsi.

6° Le 16 août (XVII des calendes de septembre) :
(ms. d'Epternach) In Persida, nat. sci Tyrsi.

7° Le 16 septembre (XVI des calendes d'octobre) :
(ms. d'Epternach).... Et alibi Salvi et Tyrsi.

8° Le 24 septembre (VIII des calendes d'octobre) :
(ms. d'Epternach) In Gall., Augustodu., nt. Andoci, Tyrsi et Felicis.

Digitized by Google

(ms. de Berne) In Gall., Agustiduno, vico Sedelocô, natale scoru. Andocii, Tyrsi et Felicis mar.

(ms. de Wissembourg) In Gall., ciuit. Agustedunens., uico Sedulo, natl. scorum Andoci, Tyrsi et Felicis.

9° Le 27 octobre (VI des calendes de novembre) :

(ms. d'Epternach)..... Item, in Frigia, Tarsi, Policarpi, Gagi, Noconi, Logi.

(ms. de Berne) :.... In Frigia, Tarsi, Policarpi, Gagi, Cumini, Chononis, Longi, Diodori, Metropi, Cuminie.

(ms. de Wissembourg) : In Frigia, Tarsi, Policarpi, Gagi, Eumini, Noconi, Longi.....

Deux de ces mentions, celles du 20 et du 31 janvier, concernent un seul et même martyr sous les variantes *Tarsus, Tyrsus, Tursus, Tarsucus, Tarsicus,* qui aurait été vénéré, en compagnie de *Leucus,* de *Gallinicus* et de *Kiriacus,* le 20 janvier à *Noviodunum,* en Scythie, sur l'embouchure du Danube, le 31 janvier en Egypte, à Alexandrie, avec *Cyriacus* et *Gallinicus.*

Leucius et *Callinicus,* ce sont bien les compagnons que la légende de Sisteron donne à *Thyrsus,* mais cette légende ne le place ni sur le Danube ni en Egypte : elle le place en Phrygie.

Deux autres de ces mentions, celles du 31 juillet et du 27 octobre, concernent encore un martyr *Tyrsus* ou *Tarsus;* la première, le 31 juillet, en fait le compagnon de Democrite et, selon les manuscrits, le place soit en Phrygie, ce qui est exact, soit, plus souvent, en Afrique, ce qui est faux, à *Sinnada.* La seconde, le 27 octobre, en fait le compagnon de Polycarpe et de *Logus* ou *Longus.*

La Phrygie, c'est bien la province où la légende de Sisteron place *Thyrsus* et, dans le *Logus* ou *Longus* du 27 octobre, se reconnaît le *Leucius* de Sisteron, mais *Callinicus* disparaît au profit de Polycarpe.

Il faut recourir aux lumières que donne le Bréviaire syriaque, mais, parmi ses compagnons, il omet *Tyrsus.*

Ἐν Συννάδοις τῆς Φρυγίας, ἐκ τῶν ἀρχαίων. Δημόκριτος καὶ Σεκοῦνδος καὶ Διονύσιος μάρτυρες.

Digitized by Google

Le 26 février on trouve, dans ce bréviaire, un Callinique qui est probablement de Nicomédie :

Καλλίνικος καὶ Ἀλέξανδρος.

On y trouve également, les 20, 21 et 22 janvier, une série de martyrs de Nicomédie où sont groupés, précisément, Léonce et Cyriaque, compagnons de Callinique, mais Tyrse reste absent et il serait singulier qu'il fût l'un des deux derniers noms, actuellement disparus, de cette longue liste :

1° Le 20 janvier :

Ἐν Νικομηδείᾳ τῇ πόλει, Λεόντιος.

2° Le 21 janvier :

Ἐν Νικομηδείᾳ, Κύριακος καὶ Κίνδος καὶ Βίτιος καὶ Φλῶρος καὶ Φῆλιξ.

3° Le 22 janvier :

Ἐν Νικομηδείᾳ, Πολύευκτος καὶ Εὐψύχιος καὶ Κλήμης καὶ Πρίμος καὶ..... καὶ.....

Le seul nom du Bréviaire syriaque qui rappelle nettement celui de *Thyrsus* paraît le 27 octobre et concerne les martyrs de la cité d'Eumenia en Phrygie.

Ἐν Εὐμενείᾳ πόλει τῶν Φρύγων, Θρασέας καὶ Πολύκαρπος καὶ Γάϊος καὶ ἕτεροι.

Tout d'abord, du rapprochement des mentions du bréviaire syriaque avec celles du pseudo-hiéronymien, il résulte que la notice de celui-ci, le 20 janvier, concernant soi-disant *Neveduno,* c'est-à-dire le *Noviodunum* de Scythie dans le diocèse de Thrace, concerne en réalité Nicomedie de Bithynie, également le 20 janvier : l'initiale et le nombre de syllabes de ces deux noms de cités sont les mêmes, mais c'est leur seul point de contact réel. De même, la notice du pseudo-hiéronymien, le 31 juillet, concernant la cité de *Sinnada,* soi-disant en Afrique, concerne, en réalité, au 30 juin, un mois plus tôt, Sinnada en Phrygie. Les formes d'*Africa* pour *Phrygia* et de *Neveduno* pour *Nicomedia* montrent le degré d'insouciance, pour ne pas dire de

Digitized by Google

sottise, du compilateur italien au VI^e siècle et de ses successeurs, au sujet de l'Orient.

Les mentions du 16 août relative à la Perse, du 24 septembre, relative à Autun, du 25 janvier relative à la Sicile, du 9 février relative à l'Egypte et du 16 septembre ailleurs s'excluent d'elles-mêmes, dans le hiéronymien, en ce qui concerne l'origine du saint Thiers de Sisteron.

Reste à choisir entre les mentions suivantes :

1° celles des 20 et 31 janvier relatives au *Tyrsus, Tarsus, Tursus, Tarsicus,* soi-disant de *Neveduno* qu'il faudrait retrouver parmi les martyrs de Nicomédie du 7 janvier au 26 février, en compagnie de Cyriaque et de Callinique.

2° celle du 31 juillet relative au *Tyrsus* de *Synnada* en Phrygie qu'il faudrait retrouver, le 30 juin, en réalité, parmi les compagnons de Démocrite.

3° celle du 27 octobre relative au *Tarsus* d'Eumenia en Phrygie qui s'appelait réellement *Thraseas.*

Parmi ces trois saints différents, seul celui du 30 juin, compagnon de Démocrite, à *Synnada* de Phrygie, est antérieur au IV^e siècle, selon le Bréviaire syriaque.

La tradition à Sisteron fait de *Thyrsus* un martyr de Phrygie : cela inviterait à l'identifier soit avec le *Thyrsus* de Synnada du 30 juin, soit avec le *Thraseas* d'Eumenia du 27 octobre. Cependant, ces identifications sont peu acceptables, parce que ces deux derniers martyrs fêtés le 30 juin et le 27 octobre, étaient les compagnons, le premier de Démocrite et le second de Polycarpe, ce qui est contraire à la tradition de Sisteron. D'après cette tradition, en 1785, Thiers est un martyr de Phrygie et, en 1699, il est conduit en Bithynie avec *Leucius* et *Callinicus.*

Si cette tradition de 1699 est fondée, il faut abandonner la Phrygie pour la Bithynie, qui d'ailleurs en est limitrophe. Il faut identifier le saint de Sisteron avec l'un des martyrs de Nicomédie compagnons de Leontios (20 janvier), Kuriacos (21 janvier) et Callinicos (26 février).

Y a-t-il donc, en regardant de près, dans le bréviaire syriaque, vers le 28 janvier, un saint martyr de Nicomédie dont le nom rappelle celui de *Thyrsus ?*

Digitized by Google

Voici toutes les mentions relatives à Nicomédie qui se trouvent dans le bréviaire pour les mois de janvier et de février :

7 janvier : Ἐν Νικομηδείᾳ Λουκιανὸς ὁ πρεσβύτερος.

8 janvier : Φιλόρωμος.

14 janvier : Γλυκέριος ὁ διάκονος.

20 janvier : Λεόντιος.

[21] janvier : Κυριακὸς καὶ Κίνδος καὶ Βίτιος καὶ Φλῶρος καὶ Φῆλιξ.

22 janvier : Πολύευκτος καὶ Εὐψυχιος καὶ Κλήμης καὶ Πρίμος καὶ..... καὶ.....

24 janvier : Βαβυλᾶς ἐπισκοπος τῆς Ἀντιοχείας καὶ τριάκοντα παῖδες μάρτυρες.

25 janvier : Τίτος, καὶ..... καὶ Σάτυρος καὶ Μαματος.

26 janvier : Βίτος.

24 février : Εὐηθιος.

26 février : Καλλίνικος καὶ Ἀλέξανδρος.

Voilà donc une liste de vingt noms — dont trois manquent, le 22 et le 25 janvier, — sans compter l'évêque d'Antioche et les trente enfants du 24 janvier.

Comment a-t-elle passé dans le pseudo-hiéronymien ?

7 janvier : In Nicomedia, Luciani presbyteri, qui quattuor partibus factus est et reliqua.... Alio loco, Poliasti, Filoromis,.... Glicerii diaconi.

11 janvier : In Africa, Filoromi.

12 janvier : In Ægypto, Philoromi.

20 janvier : Nicomedia, Leonti, Biti, Ciriaci, Ursi, Cendei, Leuci, Flori, Felicis.
Neveduno, Tyrsi, Quiriaci, Galinici.

21 janvier : Item, Felicis, Uiti, Candei, Flore, Leonti, Ciriaci, Faustaci.
Nicomedia, Eostasi confessoris.

24 janvier : Antiochia, passio sancti Babili episcopi cum tribus parvulis.

Digitized by Google

25 janvier : Nicomedia, Biti,.... Sicilia, sancti Tyrsi.

27 janvier : Nicomedia, Leaci.

28 janvier : In Nicomedia, Leaci.

13 février : In Nicomedia, passio sancti Juliani.

22 février : Nicomedia, sancte Tecle virginis.

24 février : Nicomedia, Iditius, Palpetri, Luciani, Felicis Orbani, Marte, Crescentie, Gagi, Florentini, Donatule, Rogatule.
Item. Luciani, Honorati, Flaviani, Felicis, Casti, Saturi, Felicissimi.
Nicomedia, natalis sanctorum Luciani presbiteri, Petri palatini, Evitii.

Ainsi, le hiéronymien, après avoir joint, le 7 janvier, au prêtre Lucien, Philoromos du 8 janvier et Glucerios du 14 janvier, annonce, le 20 janvier, huit noms : on y retrouve les six martyrs que le bréviaire syriaque énumérait les 20 et 21 janvier en y ajoutant : *Ursi* et *Leuci*. Dans ce *Leuci* se reconnaît la déformation du *Polueuctos* donné le 22 janvier par le bréviaire syriaque. Quant à *Ursi*, c'est évidemment une variante nouvelle et inattendue des formes *Tyrsus, Tarsus, Tursus* déjà reconnues. On ne peut faire autrement, faute de mieux — car il ne naît pas du néant — que de l'identifier avec le *Saturos* réellement donné par le bréviaire syriaque le 25 janvier. De même, dans l'*Eostasi* ou *Faustaci* donné par le hiéronymien le 21 janvier, il faut reconnaître l'*Eupsuchios* marqué le 22 par le bréviaire syriaque.

En définitive, le diocèse de Sisteron paraît avoir reçu comme patron, sous le nom de *Thyrsus*, le 28 janvier, l'un des martyrs de Nicomédie du nom de *Saturos* mort le 25 janvier, de 304 à 306.

L'erreur qui transforme le nom de *Saturos*, où l'accent tonique porte sur la première syllabe, en *Thursos* n'est pas une erreur d'oreille ou de langue : c'est une bévue de l'œil uniquement imputable à un copiste qui transforme *Saturos* en *Ursus* ou en *Tursus* aussi facilement que *Polueuctes* en *Leucus*. Au contraire de ce qui s'est passé pour *Demetrios* de Perinthe, le culte de *Saturos* n'a donc pu venir directe-

Digitized by Google

ment d'Orient en Provence. Il n'a pu y être porté que par l'intermédiaire moins avantageux de l'Italie et du martyrologe hiéronymien après le milieu du V^e^ siècle par conséquent, c'est-à-dire d'une manière tardive.

⁂

SAINT SERF DE LYSTRA A PUYLOUBIER

On vénère à Puyloubier, le 24 mai, le solitaire saint Serf, qui passe pour avoir été martyr.

A cette date, le calendrier du Bréviaire d'Aix, imprimé en 1499, porte :

Servuli mar[tyris].

Le martyr *Servulus* se vénère également le 24 mai en Istrie avec ses compagnons *Zebellus* et *Secundinus*. Il est l'un des protecteurs de la cité de Trieste où son corps se trouve, dit-on, dans la cathédrale Saint-Just. Il est également le protecteur du château de Buje.

En Istrie, il passe pour être mort le 24 mai 334 : mais la Syrie le réclame aussi, toujours le 24 mai, avec les saints *Zoelus, Saturus, Timinus, Saturninus, Felix, Silvanus, Fortunus*.

En réalité, le hiéronymien donne le 24 mai :

(ms. d'Epternach). In istria nt. zoili, servuli.....
In siria zoeli, saturi, timini, saturninæ, servili felicis silvani furtuni. Item zoili, siriæ et dioc'iæ.

Et, au préalable, le Bréviaire syriaque, à la date du 23 mai :

Ἐν Λύστροις, Ζώϊλος μάρτυρ.

Par conséquent, *Servulus* se présente, au IV^e^ siècle, comme l'un des compagnons du martyr Zoïle de la cité de

Digitized by Google

Lystra en Isaurie, dans le diocèse d'Orient qui comprenait, avec l'Isaurie, les deux provinces de Syrie.

Dès le milieu du V[e] siècle, ce culte syrien se trouvait déjà attribué par le pseudo-hiéronymien à l'Istrie en Occident. Cette compilation italique a commis des bévues plus fortes que celle-ci : la confusion du nom de la cité orientale Λύστροι, avec celui de province occidentale *Histria,* se comprend aisément.

Le culte de saint Serf existe sur le terroir de Puyloubier depuis le XI[e] siècle tout au moins; il y est devenu le patron des sourds et on y croit que, d'origine lyonnaise, il y mourut en 484 [105].

⁂

SAINT RESPICE DE ROME PATRON D'APT

Le diocèse d'Apt possédait un bréviaire, imprimé à Lyon, par Denys de Harsy, le 17 janvier 1532.

En 1664, Mgr Modeste de Villeneuve des Arcs en édita les *Officia propria.*

En 1769, son successeur, Mgr Félicien Bocon de Merlière, les réédita.

Le dernier bréviaire d'Apt a été imprimé en 1785 à Paris, pour Mgr Laurent-Michel Eon de Cely, en quatre volumes, par la veuve Hérissant. Ce somptueux ouvrage, entièrement parisien, relié en maroquin rouge et doré sur tranches, ne contient pas une seule ligne, en dehors de son titre, qui concerne le diocèse auquel il est destiné.

Quatre modestes fascicules de petit format, sortis la même année des presses de Jean-Charles Desaint, grâce au privilège du 22 juin 1785, font heureusement connaître les derniers usages de ce diocèse qui possédait des légendes particulières pleines d'intérêt [106].

On n'y trouve pas moins de trois fêtes consacrées à

Digitized by Google

Sainte Anne, la mère de la Vierge sans compter celle de saint Joachim son père : c'est que la cité d'Apt avait pris sainte Anne comme patronne et croyait en posséder le corps. D'après la tradition fabuleuse que notent ces offices, l'empereur Charlemagne revenant d'Italie en France, après avoir vaincu les Sarrasins, avait passé par Apt : grâce à l'intervention miraculeuse du fils de son hôte, un jeune homme de 14 ans nommé Jean, aveugle, sourd et muet, il y trouve, non sans stupeur, *stupore repleti omnes,* derrière une fenêtre de la crypte, le corps vénérable que l'on peut reconnaître dans sa bière de cyprès, car il porte un écriteau fort explicite. L'Empereur en tire des reliques insignes pour la Gaule et pour la Germanie, mais il ordonne de refermer la fenêtre sur ce trésor. Tel est le récit de l'invention du corps, au printemps. Suit, pour la seconde fête, le récit de la translation de ces saintes reliques, survenue après une nouvelle invasion des Sarrasins qui avaient dévasté l'église d'Apt. C'est saint Etienne, évêque d'Apt, au XI[e] siècle, qui, en réalité, éleva la nouvelle cathédrale. Lors de cette reconstruction il aurait, d'après la légende, fait la translation du corps de sainte Anne, de la crypte où il était caché depuis Charlemagne, pour le placer sous le nouvel autel majeur en le lui consacrant. La troisième fête de sainte Anne est sa fête proprement dite, le 26 juin.

En fait, la première église d'Apt paraît avoir été dédiée au Christ Sauveur par son évêque saint Castor (419). Dès 896, l'église cathédrale existante porte les noms de Notre-Dame et de saint Castor et, quand saint Etienne la rebâtit, cette église porte le nom de *Sancta Maria nova* : l'acte du 14 février 1038/9 est formel à cet égard [107] et, au surplus, la légende de la vie de saint Etienne elle-même le dit. Comme le reconnaît la légende de l'office de sainte Anne, le premier acte qui exprime positivement la croyance dans le fait que le corps de la sainte repose à Apt est le privilège apostolique délivré le 17 avril 1404 par Benoît XIII, alors à Saint-Victor de Marseille, en faveur de l'évêque d'Apt Jean Fillet : cet évêque, le 4 novembre 1407, an-

Digitized by Google

nonce qu'il entreprend de faire une châsse pour renfermer les reliques de la sainte et c'est lui, sans doute, qui est le promoteur de ce culte puisqu'il est le premier à en parler. La reine Anne d'Autriche, sous le règne de Louis XIII, devait lui donner toute son extension. Le martyrologe de Toulon, transcrit vers 1120, ignore sainte Anne : seule, une addition du XV^e^ siècle l'y a fait entrer le 7 des calendes d'août.

Le « très précieux suaire » dont parle sa légende et où Charlemagne aurait trouvé son corps enveloppé existe encore dans le trésor de l'église d'Apt, renfermé dans un vase de verre ancien. Cette magnifique et souple étoffe blanche, garnie d'invocations transcrites en caractères arabes, est une relique bien précieuse en effet. C'est l'étendard du vizir El Afdhal, ministre du Khalife fatimite régnant au Caire, Aboul Kacem Mostalli, vaincu à Ascalon, le 12 août 1099.

Ce grand voile de coton, qui mesure 1 m. 48 de haut et 2 m. 90 de long, porte, avec les figures qui le décorent, les deux inscriptions que voici : « Ali, Dieu le protège, Liman. » Et « Liman. Aboul Kassem Mostali Billah, prince des Croyants, la bénédiction de Dieu soit sur lui et sur ses enfants. »

En dehors de sainte Anne, dont le culte est moderne, le diocèse d'Apt fêtait :

le 2 janvier, saint Clair, évêque d'Apt et martyr.
le 1^er^ dimanche d'août, saint Auspice, apôtre d'Apt et son premier évêque.
le dernier dimanche d'août, saint Martien, abbé de Saignon.
le dimanche après l'octave de la Nativité, saint Castor, évêque d'Apt.
le 27 septembre, saint Elzéar de Sabran.
le 6 novembre, saint Etienne, évêque d'Apt.
le dernier dimanche après la Pentecôte, sainte Delphine, vierge.

Pour saint Clair, il est évident que l'église d'Apt ne savait rien de ce martyr, tout en l'honorant : sa légende reste muette sur son histoire.

Digitized by Google

La date de la fête suffit cependant à fixer sa personnalité; il s'agit de saint Clair, non pas évêque d'Apt, mais abbé de Saint-Ferréol à Vienne, mort vers l'année 660 et honoré le 1er janvier.

Saint Etienne, originaire d'Agde, a été évêque d'Apt de 1010 à 1046; saint Martien, né à Saignon, fondateur de l'abbaye bénédictine de Saint-Eusèbe, ayant vécu lui-même vers le IXe ou le Xe siècle, n'ont rien à voir avec les origines du diocèse. Il suffit de remarquer que leurs légendes sont aussi précises et remplies de faits que la précédente était vide. Ainsi, quand les légendes ont quelque chose à dire, elles le disent.

Restent saint Castor et saint Auspice. Au XVIIIe siècle, on réduisait le nombre des fêtes, qu'on jugeait trop nombreuses pour les travailleurs, en les renvoyant aux dimanches suivants.

Le bréviaire de 1532 place le 2 août, saint Auspice :

> IIII nonas. Auspicii mart. et sancte Aptensis eccl. primi epi.

Il place, le 21 septembre, saint Castor :

> XI cal. Castoris Aptensis epi. et conf.

Que Castor ait été évêque d'Apt, cela est certain : le 13 juin 419, il reçoit une lettre du pape Boniface le convoquant au concile de Valence pour juger l'évêque de cette cité Maxime. D'autre part, c'est lui qui s'adresse à Cassien, abbé de Marseille, pour le prier de faire connaître à la Provence les coutumes suivies par les moines d'Egypte et de Palestine : « à nous qui sommes ignorants, lui dit-il, l'ineptie peut aisément s'imposer par négligence.... Aussi, toi que nous tenons pour être si au courant de la doctrine des monastères d'Orient, les ayant vus en Egypte et en Palestine, fais-nous connaître bonnement, père des serviteurs de Dieu, ce que tu sais. »

La vie de Castor dont on possède une rédaction faite au XIIIe siècle, dit qu'il naquit à Nîmes, qu'il se maria à Arles, puis qu'il fonda le monastère de Saint-Faustin de Mananque; frère de Léonce évêque de Fréjus, finalement,

Digitized by Google

il devint lui-même évêque d'Apt malgré lui à la mort de Quentin. Il dédia un oratoire au Sauveur et mourut le XI des calendes d'octobre (21 septembre).

Le fond de cette tradition doit être exact, mais il faut croire que la date réelle de la mort de Castor avait été oubliée quand son culte se développa. En effet, cette date du 21 septembre paraît bien avoir été calquée sur celle de son homonyme le martyr d'Alexandrie qui se trouve, le 19 septembre, dans le Bréviaire syriaque :

ἐν Ἀλεξανδρείᾳ Κάστωρ καὶ ἕτεροι μάρτυρες ια'.

Du Bréviaire syriaque, cette date a passé dans le hiéronymien :

(ms. d'Epternach) : XIII Kl. Oct. In Alex. Demetri, Castoris et Aniceti.

Le diocèse d'Apt n'a guère pu connaître cet homonyme de son ancien évêque et la date de sa mort qu'à partir du VII siècle, au moment où le hiéronymien parvint à Auxerre.

Il faut étudier maintenant saint Auspice. D'après sa légende, *Auspicius* était Romain : précepteur de *Flavia Domitilla,* il fut consacré évêque par le pape Clément (90-100) et partit pour les Gaules, assisté, pour prêcher la foi, d'*Euphrasius* et d'*Emilianus*. Venu en Narbonnaise, il prit pour champ de son apostolat la cité d'Apt que Jules César avait décorée de son nom. Sous Trajan, les prêtres païens le font saisir et comparaître devant *Dactylius* et *Tertullus* légats de la Province. Il est mis à mort le 4 des nones d'août.

Cette légende, plus ou moins ancienne, montre évidemment que, lors de sa composition, l'église d'Apt prétendait avoir reçu l'évangile, à la fin du premier siècle, directement de Rome, par le ministère de l'évêque Auspice, exactement comme l'église d'Arles l'avait reçu par le ministère de Trophime.

L'église de Trèves, dont le quatrième évêque, *Agrœcius* paraît en 314, à Arles, vénère également, parmi les premiers de ses évêques, le 8 juillet, un saint *Auspicius* :

Treviris, sancti Auspicii episcopi et confessoris [108].

Digitized by Google

Le hiéronymien et Adon l'ignorent d'ailleurs et peut-être faut-il l'identifier tout bonnement avec *Agrœcius*.

L'existence de l'évêque de Trèves *Agrœtius* est certaine : il paraît être mort le 13 janvier 332.

Il ne faut pas le confondre avec l'évêque de Trente *Aspidius*.

Le cinquième évêque de Toul, également nommé *Auspicius*, correspond avec Sidoine Apollinaire vers 472 et meurt le 28 juillet 478.

Ces deux évêques se présentent, non pas comme des martyrs, mais comme de simples confesseurs :

La qualité essentielle du saint Auspice d'Apt est d'être Romain, lui et ses compagnons *Euphrasius, Emilianus*.

On peut donc se demander s'il ne faut pas l'identifier avec le martyr *Respicius* honoré à Rome, le 10 novembre en compagnie de saint Tryphon :

> Natalis Sanctorum martyrum Tryphonis et Respicii et Nymphæ virginis [109].

Ces deux saints, Tryphon et Respicius, passaient pour être originaires de la cité d'Apamée en Phrygie : sous l'empereur Dèce, en 251, ils auraient été emprisonnés à Nicée en Bithynie et y auraient été mis à mort le 1er février [110]. Leur culte s'étendit à Constantinople et, parmi les trente-et-une églises élevées dans sa capitale par l'empereur Justinien (527-566) au témoignage de Procope, il y en eut une de dédiée en leur honneur. Une part de leurs reliques fut portée à Rome et déposée sous l'autel majeur de l'église Sancta Maria in Saxia, actuellement San Spirito in Sassia, qui fut fondée en 728 dans le Borgo, pour les Anglo-Saxons [111]. De là, la croyance erronée que ces saints orientaux avaient été prêcher l'évangile en Saxe.

Une autre église de Rome, élevée vers l'an 957 par le préfet Crescenzio, portait le nom de San Trifone in Posterula.

Saint Tryphon est devenu le patron de la cité de Cattaro en Dalmatie où on le fête le 30 décembre et dont l'évêché remonte au X siècle [112].

Digitized by Google

En 1098 seulement, les reliques de sainte Nymphe, vierge de Palerme du IV^e^ ou V^e^ siècle, conservées en Toscane à Suana, vinrent se joindre, à Rome, à celles des saints Tryphon et Respicius[113], on les transfère dans l'église paroissiale de Santa Maria in Monticelli, dans le rione Regola.

Dans le hiéronymien, l'une des trois mentions d'Apamée porte déjà, le 11 février :

(ms. d'Epternach) In Campan. Poenis et Eupraxi.
(ms .de Berne) In Apamia Poenes Eofraxi.
(ms. de Wissembourg) In Apimia Eofraxi.

On y trouve également le 1^er^ février :

(ms. d'Epternach) Item, Poenis et aliorum V.
(ms. de Berne) Item, Poenis et aliorum quindecim.

Le Bréviaire syriaque ne contient rien d'Apamée. Pour Nicée et ses anciens martyrs antérieurs au IV^e^ siècle, il ne donne qu'une mention, le 19 janvier, relative à *Koskonios, Zenon* et *Melanippos;* ces martyrs y reparaissent le 23 février sous la rubrique d'Asie et le 2 septembre sous celle de Nicomédie.

Il semble bien que les deux *Pœnis* et *Eupraxi* du hiéronymien le 11 février répondent aux Tryphon et Respicius du culte romain médieval établi le 10 novembre. Ces deux martyrs Tryphon et Respicius remontent probablement plus haut, aux Zénon et Koskonios du Syriaque, d'où, on l'a déjà dit, dérivent les trois saints de Langres.

En tout cas, si le Romain *Auspicius* d'Apt, fêté le 2 août, répond au *Respicius* de Rome, son compagnon *Euphrasius* répond encore de plus près à l'*Eupraxius* nommé le 11 février par le hiéronymien; les noms d'*Auspicius* et de *Respicius* qui remontent à Justinien (527-566) seraient un simple doublet d'*Euphrasius, Eupraxius* attesté par le hiéronymien dès le milieu du V^e^ siècle et, de même, le second compagnon d'*Auspicius* à Apt, *Emilianus* pourrait être le reflet du *Melanippos* donné le 19 janvier, le 23 février, le 2 septembre par le Syriaque. Ce *Melanippos* devient dans le hiéronymien, *Menelampus, Menalippus, Menolappus.*

Digitized by Google

Ce qui paraît faire la preuve de ces rapports, c'est que le Syriaque précise, le 2 septembre :

> Ἐν Νικομηδείᾳ... ἐκ τῶν ἀρχαίων μαρτύρων... Κοσκώνιος καὶ Ζήνων καὶ Μελανιππος καὶ οἱ υἱοὶ τῆς Θεοδότης.

Or, le Hiéronymien place, le 2 août, soit en Bithynie, soit en Afrique le culte de Theodotha et de ses fils :

> (ms. d'Epternach) in Bitia Civi. Theodotæ cum tribus filiis suis.
> (ms. de Berne) in Cesarea Mauritanie Theodothe et septem filiorum eius quorum gesta habentur.
> (ms. de Wissembourg) in Cesaria Mauritanie Theodotæ et septem filiorum cius quorum gesta habentur.

Mais, le 2 août, c'est précisément pour Apt la date du culte de saint Auspice.

Cette légende d'Auspicius établie à Apt le 2 août ne peut guère être antérieure au culte romain de Tryphon et Respicius; ce culte romain lui-même répond aux martyrs de Bithynie, Zènon, Koskonios et Melanippos.

Tout d'abord, vers la fin du IV^e^ siècle, on honorait ces trois anciens martyrs le 19 janvier à Nicée, le 23 février en Asie et le 2 septembre à Nicomédie.

A partir du milieu du V^e^ siècle le hiéronymien ajoute pour leur culte la date du 2 août, avec celles du 1^er^ et du 11 février : Pœnes, Eupraxius et Menalippos sont alors les formes de leurs noms admises en Italie.

Il n'est pas nécessaire d'attendre l'époque carolingienne et l'existence des reliques des deux martyrs Tryphon et Respicius dans l'église de Sancta Maria in Saxia pour que le nom d'Auspicius ait pu arriver à Apt escorté d'*Euphrasius* et d'*Emilianus,* déformations d'*Eupraxius* et de *Menalippos.*

La cathédrale d'Apt conserve, en effet, un sarcophage chrétien des premiers temps, en marbre blanc des Pyrénées, sur le décor strigilé duquel se présentent sept médaillons rectangulaires. Chacun de ces médaillons porte un personnage debout dont le nom selit au-dessus de lui. Les quatre évangélistes en garnissent les deux faces secondai-

Digitized by Google

res. La face principale, sur le devant, montre, au centre IESVS, c'est-à-dire le Christ en pied tenant la croix verticale dans sa main et, à sa droite, SVSTVS, c'est-à-dire le pape Sixte II († 6 août 258), à sa gauche HYPOLITVS, c'est-à-dire le philosophe saint Hippolyte tenant le rouleau de ses écrits († 13 août 258).

Cet insigne monument, copie d'un sarcophage identique d'aspect que M. de Rossi a retrouvé à Rome, doit avoir été élevé par le premier évêque d'Apt Castor (419) d'origine nîmoise pour renfermer les reliques de l'apôtre Auspicius venues de Rome.

En effet, la basilique romaine primitive de saint Hippolyte voisinait à Rome avec les noms de Tryphon, de Respice et de Genès.

C'est précisément en 417 que la légende romaine de l'apôtre Trophime, est venue, on le sait, à Arles.

SAINTE THÈCLE DE SELEUCIE PATRONNE DE RIEZ

Le diocèse de Riez [114], lui, avait comme patronne, le 23 septembre, sainte Thècle, la protomartyre, vierge de Seleucie en Isaurie, convertie par saint Paul à Iconium en Lycaonie vers l'an 45 :

> Sanctæ Theclæ virginis et protomartyris, patronæ ecclesiæ Regensis, duplex 2 classis cum octavâ.

Le hiéronymien donne, le même jour :

> VIIII Kal. octobris. In Seleucia, sancte Tecle martyris.

Le bréviaire syriaque ne la cite pas.

A Rome, près de Saint-Pierre et du Borgo de Sancta Maria in Saxia où on vénérait les reliques de saint Respicius, se trouvait un ancien monastère dédié à sainte Thècle.

Digitized by Google

Il existait dès le temps de Jean XIX (1003-1009)[115], mais la basilique primitive de sainte Thècle se trouvait sur la voie d'Ostie et comme de juste près de Saint-Paul hors les murs, puisque Thècle avait été disciple de l'apôtre. Le cimetière de cette basilique a existé depuis le III^e^ jusqu'au VII^e^ siècle.

Le diocèse de Riez fêtait au surplus :

le 2 janvier : saint Clair, abbé du monastère viennois de saint Ferréol sur la rive droite du Rhône.
le 16 janvier : saint Honorat, évêque d'Arles.
le 3 février : saint Blaise, évêque et martyr de Sébaste en Arménie.
le 21 mai : *Triumphus sancti Maximi Regensis episcopi.* Ce triomphe est l'élévation de ses reliques en 1230.
le 22 juin : saint Alban martyr.
le 28 septembre : saint Fauste, évêque de Riez et confesseur.
le 27 novembre : saint Maxime, évêque de Riez, confesseur et patron de l'église.

Saint Maxime, le premier évêque de Riez connu fut élu en 433 : d'après la légende du propre, il aurait succédé à un évêque nommé *Charus*. Maxime était abbé de Lérins depuis 426 et il vivait encore en 451. Il bâtit à Riez deux basiliques l'une en l'honneur de saint Pierre et l'autre en l'honneur de saint Alban dont la fête figure précisément au propre du diocèse le 22 juin.

Saint Alban est le premier martyr de l'Angleterre : on croit qu'il est mort le 22 juin 303.

Le hiéronymien l'annonce le 10 des calendes de juillet :

In Brittania, Albini martyris.

Ses 889 compagnons répondent aux 888 martyrs d'Antioche fêtés ce même jour.

Quant à saint Fauste, il a succédé à Maxime, d'abord comme abbé de Lérins, puis comme évêque de Riez (462-485).

Digitized by Google

⁂

SAINT BASILE D'ANTIOCHE, A CALLAS

Fréjus [116] fêtait, le 1er décembre comme le patron de son diocèse son évêque saint Léonce (375 ?-433 ?) originaire de Nîmes, frère de l'évêque d'Apt Castor et ami du premier abbé de Marseille Jean Cassien.

Dans ce diosèse, vers 412, fut fondée l'abbaye de Lérins par saint Honorat qui vingt ans plus tôt, vers 391, avait quitté la Provence pour vivre solitaire en Grèce, et qui était disciple de saint Caprais.

En 1678, Mgr Antoine-Benoît de Clermont-Tonnerre a publié les *Officia propria* du diocèse de Fréjus.

Le 17 janvier, l'église collégiale de Barjols fêtait saint Marcel, évêque de Die, qui était venu y mourir en exil.

Le 17 mai, la collégiale d'Aups fêtait saint Pancrace, l'enfant martyr de Rome.

Le 21 juillet, saint Victor se trouvait fêté à Trans et à la Mothe.

Le 28 août, la collégiale de Pignans fêtait saint Augustin.

Le 29 septembre, saint Michel se trouvait fêté à Draguignan, Grimaud, Figanière et Empus.

Le 11 novembre, saint Martin se trouvait fêté à Lorgues et à Cotignac.

Le Missel de Fréjus publié en 1782 est muni d'un calendrier des mieux garnis.

On y relève notamment les saints suivants :

16 janvier : Honorati Arelatensis episcopi.
22 janvier : Vincentii Cœsarogustani diaconi et mart. Valentiæ in Hispania anno 303 vel 304.
26 janvier : Ausilii Forojuliensis episcopi et martyris duplex minus circa annum 483.

Digitized by Google

14 mars : Eupergii, è territorio Foroj. commemoratio.
2e dimanche après Pâques : In festo translationis reliquiarum sancti Felicis ac aliorum martyrum in diœcesi quiescentium, solemne minus.
12 mai : Panorarii Romæ martyris semiduplex an. 304.
16 mai : Maximæ Forojuliensis virginis semiduplex VIIIe S.
17 mai : Torpetis martyris, semiduplex I s.
24 mai : Vincentii Lirinensis presbyteri & monachi semiduplex.
1er juin : Caprasii monachi semiduplex.
13 juin : Antonii, Lirinensis monachi, simplex circa annum 526.
27 juin : Lamberti Vinciensis episcopi semiduplex anno 1154.
13 juillet : Silæ gentium apostoli I s.
20 juillet : Commemoratio S. Arsenii, romani diaconi, Scetis solitaris, ann. 445.
21 juillet : Victoris Massiliensis mart. semid. c. an. 290.
23 juillet : Joannis Cassiani monasterii S. Victoris Massiliensis fundatoris et abbatis, c. an. 448.
12 août : Porcarii abbatis et soc. martyrum.
4 septembre : Aigulphi Lirinensis abbatis et sociorum martyrum.
9 septembre : Gorgonii martyris.
15 septembre : Commemoratio sancti Arnulphi Vapincensis episcopi ann. 1063.
23 sept. : Theclæ virg. et protomart. apud Iconium c. fin. I. s.
25 sept. : Castoris Aptensis episcopi an. 431.
3 octobre : Cypriani Telonensis episcopi c. an. 545.
5 octobre : Trophimi primi Arelatensis episcopi semiduplex, aliis I, aliis III s.
12 octobre : Verani Vinciensis episcopi 480.
12 novembre : Armentarii Antipolitani episcopi V. s.
13 novembre : Mitrii, Aquensis mart. II. vel III s.
14 novembre : Commemoratio S. Rufi I Avenionensis episcopi III s.
27 novembre : Maximi Regiensis episcopi.
1er décembre : Leontii Forojuliensis episcopi, ecclesiæ cathedralis ac totius diœcesis patroni, annuale majus.

Digitized by Google

En dehors des saints, qui ont vécu à Lérins, on remarque surtout dans cette liste :

le 26 janvier, saint *Ausilius*, évêque de Fréjus et martyr, vers 483. C'est le patron de Callas.

le 14 mars, saint Euperge, du terroir de Fréjus, sur lequel ne se donne aucune précision dans le calendrier.

le 16 mai, sainte Maxime, vierge, du VIII[e] siècle. On sait que ette sainte s'honore à Callian.

le 17 mai, saint Tropez, martyr du 1[er] siècle que l'on croyait être mort à Pise en Toscane vers l'an 65. Ce martyr a donné son nom à Saint-Tropez. Son corps jeté à la mer sur la côte de Toscane était venu aborder miraculeusement sur la côte de Provence.

le 13 juillet, saint Silas, apôtre des nations. Ce disciple de saint Paul passait pour être mort à Corinthe ou, du moins, en Achaïe, vers l'an 53.

le 9 septembre, saint Gorgone, honoré à Rome.

le 23 septembre, sainte Thècle, comme dans le diocèse de Riez.

le 5 octobre, saint Trophime, premier évêque d'Arles, du 1[er] ou du 3[e] siècle (et non pas le 29 décembre).

Mais, si complet qu'il soit, le missel ne dit pas tout : il faut y ajouter la patronne de Pignans, sainte Nymphe dont les reliques, on l'a dit, étaient venues en 1098 de Toscane à Rome se joindre à celles de saint Respicius.

Sainte Nymphe passait pour être née à Palerme ; mais elle était venue de Sicile en Toscane où, mise à mort, son corps était resté longtemps à *Suana* : de son côté saint Tropez passait pour être né à Rome, mais lui aussi était venu recevoir la mort en Toscane, à Pise. Voilà donc deux cultes toscans qui existent dans le diocèse de Fréjus.

Il est intéressant de voir Silas, disciple de saint Paul, honoré par le diocèse de Fréjus comme Thècle par celui de Riez, mais il l'est avec moins d'éclat, puisque aucune église ne porte son nom.

Pour saint *Ausilius* de Callas, rien n'est moins certain qu'il ait été réellement évêque de Fréjus et, s'il l'avait été à la fin du V[e] siècle, on ne voit pas comment il aurait pu cueillir la palme du martyre.

Digitized by Google

Il existe, le 6 mars, un *Basilius* évêque et confesseur, fêté à Bologne.

Le 21 novembre, dans le hiéronymien, se trouve la mention :

> In Antiochia, natalis Basili... Auxili.

à quoi répond, dans le Bréviaire syriaque, le 20 novembre :

> Ἐκ τῶν ἀρχαίων μαρτύρων Βασίλιος μάρτυρ.

L'*Ausilius* de Callas ne serait-il pas, lui aussi, le doublet de cet ancien martyr *Basilios* provenant d'Antioche et transformé plus tard, on ne sait pourquoi, en évêque ?

D'après le hiéronymien, ce groupe a passé le 27 novembre dans le martyrologe romain :

> Antiochiæ sanctorum martyrum Basilei episcopi, Auxilii et Saturnini.

Baronius, en éditant ce texte, observe que ce Basile n'a cependant pas été évêque d'Antioche et qu'il n'a jamais pu savoir de quelle cité il a été évêque. C'est, en réalité, que ce martyr ancien a reçu tardivement et à tort cette qualité [117].

En somme, on peut conclure que le cas de saint Basile d'Antioche transformé dans le diocèse de Fréjus en évêque est pareil à celui de saint Demétre de Perinthe transformé dans le diocèse de Gap également en évêque : ce patron oriental, choisi en raison de son martyre, a passé plus tard, quand l'oubli des origines est venu, pour avoir été le premier évêque du diocèse où il était vénéré.

Saint Euperge figure le 14 mars. Dans le hiéronymien, au 14 mars, paraît une *Eufrasia* de Nicomédie qui pourrait y répondre.

Digitized by Google

⁂

SAINT PANCRACE DE TAORMINA, A CABRIS

Le diocèse d'Antibes et, ensuite, depuis 1244, de Grasse, d'après son bréviaire imprimé à Lyon, le 18 décembre 1528, vénérait une cinquantaine d'évêques, dont deux douzaines environ appartenant à la Provence [118].

En voici l'énumération :

IIe Narbonnaise.

Aix : Maximin (7 des ides de juin).

Gap : Arey (7 des nones de mai), Arnoux (13 des calendes d'octobre).

Riez : Maxime (5 des cal. de décembre).

Antibes : Armentaire (4 des ides de janvier). Il parait impossible que cet évêque ne soit pas celui d'Antibes (442-451). Cependant cette date du 4 des ides de janvier est celle qu'on attribue à l'évêque de Pavie de ce nom.

Fréjus, Apt et Sisteron ne sont pas nommés.

Alpes Maritimes.

Embrun : Marcellin (12 des cal. de mai).

Vence : Véran (ides de novembre).

Viennoise.

Arles : Trophime (4 des cal. de janvier), Honorat (17 des cal. de frvrier), Hilaire (3 des nones de mai), Cesaire (6 des cal. de septembre).

Marseille : Lazare (16 des cal. de janvier).

Avignon : Ruf (17 des cal. de décembre), Vérédème (15 des cal. de juillet) et Agricol (4 des nones de septembre).

Uzès : Firmin (5 des ides d'octobre).

Orange : Eutrope (6 des cal. de mars), Florent (16 des cal. de novembre).

Vaison : Quinide (15 des cal. de mars).

Saint-Paul : Paul (cal. d'octobre), Torquat (2 des cal. de février), Restitut (7 des ides de novembre).

Digitized by Google

Valence : Apollinaire (3 des nones d'octobre).
Vienne : Didier (3 des ides de février).

Au surplus, sont nommés Just de Lyon (2 des nones d'août), Léger d'Autun (6 des nones d'octobre), Germain d'Auxerre, *deux fois* (2 des cal. d'août et cal. d'octobre), Loup de Troyes (4 des cal. d'août), Germain de Paris (5 des cal. de juin), Martin (3 des ides de nov.) et Brice (ides de novembre) de Tours, Rémy de Reims (cal. d'octobre) Médard de Soissons (6 des ides de juin), Hilaire de Poitiers (ides de janvier), Martial de Limoges (2 des cal. de juillet), Amantius de Rodez (2 des nones de novembre), Prix de Clermont (8 des cal. de février), Privat (12 des cal. de septembre) de Mende, Paul de Narbonne (11 des cal. d'avril), Claude de Besançon (8 des ides de juin), Arnoul de Metz, *deux fois* (15 des cal. d'août et 17 des cal. de septembre), Maximin (4 des cal. de juin) et Vallier (4 des cal. de février) de Trèves.

Le développement du culte de saint Arnoul de Metz, dans le diocèse d'Antibes s'explique par l'existence de l'ermitage célèbre de Saint-Arnoul à Tourrettes-lès-Vence dans le diocèse de Vence voisin, où le saint était venu se retirer dit-on pendant qu'il vivait à Lérins.

Saint Ambroise de Milan, saint Paulin de Nole, saint Apollinaire de Ravenne, saint Donat d'Arezzo, saint Lambert de Liège ,saint Denys d'Athènes (5 des nones d'octobre), saint Polycarpe de Smyrne, saint Blaise de Sebaste en Arménie, saint Eustache d'Antioche, saint Cyprien d'Antioche (6 des cal. d'octobre) complètent ce tableau.

On voit que ce petit diocèse avait de larges horizons, mais qu'il était peu attentif à ses voisins. Les oublis de saint Léonce de Fréjus, de saint Cyprien de Toulon, de saint Domnin de Digne sont faits pour surprendre.

Les mentions relatives à la vallée du Rhône, en particulier à saint Paul-Trois-Châteaux et à Avignon, sont remarquables par leur abondance. Etant données les mentions relatives à Clermont et à Mende, l'absence d'Austremoine est notable. Les mentions de Trèves et de Metz, surtout des deux fêtes de saint Arnoul sont à noter : la

Digitized by Google

fête de l'évêque de Metz est celle du 18 juillet, date de sa mort en 641. Celle du 16 août concerne la translation faite de son corps.

En dehors des évêques cités, il faut relever la mention de saint Demetrius d'Aix (8 des ides d'octobre), de sainte Dévote, vierge et martyre de Corse (6 des cal. de février), honorée à Monaco, de saint Pons, martyr (5 des ides de mai) honoré à Cimiez, de l'abbé Cassien (10 des cal. d'août).

Pour le diocèse d'Antibes lui-même, le 14 juin, on note la mention suivante :

XVIII Kal. julii... Pandocii, episcopi et confessoris.

Ce saint évêque est devenu le patron de la localité de Cabris : il ne faut pas voir en lui un évêque du diocèse d'Antibes.

Il s'agit de Pancrace qui passe pour avoir été comme disciple de saint Pierre l'apôtre de la Sicile et le premier évêque de Taormina.

Le hiéronymien le note deux fois :

1° le 3 avril (ms. d'Epternach) :
III. Non. Aprilis. In Tauromenio Sicil. Prancati.
2° le 8 juillet (ms. d'Epternach) :
VIII idus julii : In Sicilia Prancani in Tauromini...

En effet, M. le Chanoine Ulysse Chevalier a noté que ce Pancrace est honoré également les 3 et 13 juin.

Le 12 mai, on fêtait à Rome un autre Pancrace plus connu que note le hiéronymien :

IIII idus mai : Rome... natalis sancti Pancrati.

La basilique suburbaine de ce martyr existait sur la *via Aurelia* et elle y fut bâtie par le pape Symmaque (498-514) sur l'emplacement de l'oratoire qui devait y exister depuis le IV^e^ siècle.

Ce Pancrace romain était fêté le 17 mai, dans le diocèse de Fréjus, par l'église collégiale d'Aups.

Mais le martyr romain était un enfant de quatorze ans : ce n'était pas un évêque.

Digitized by Google

⁂

SAINTS VINCENT, ORONCE ET VICTOR DE CARTHAGE, A EMBRUN

L'exemple des patrons orientaux Domitre à Gap et Diogène à Grenoble ne paraît pas être une exception singulière dans les Alpes et en Provence.

Le diocèse d'Embrun vénérait le 28 juillet, dès l'expansion de Lérins au V^e^ siècle, les saints milanais Nazaire et Celse, comme apôtres supposés des Alpes-Maritimes. Etant donné le rôle réel du pontife lombard saint Eusèbe de Verceil pour fixer saint Marcellin à Embrun en 364, cet hommage à la prépondérance lombarde est tout naturel.

Le diocèse d'Embrun vénérait aussi, le 30 janvier, les saints martyrs Vincent, Oronce et Victor dont les reliques furent transférées, le 2 mars, sous l'évêque Ætherius (650-654) : d'après leur office, les frères Vincent et Oronce seraient venus de Cimiez à Gérone en Espagne pour y subir le martyre sous Dioclétien et Maximien.

Le hiéronymien ne donne pas d'*Orontius :* le bréviaire syriaque n'en donne qu'un, le 15 novembre, à Antioche :

Ἐν Ἀντιοχείᾳ Σεκοῦνδος καὶ Ὀρόντιος ἐκ τῶν ἀρχαίων μαρτύρων.

Ce n'est pas ce saint qui peut répondre au groupe honoré par Embrun.

Le 30 janvier, le hiéronymien ne donne rien, au surplus, qui convienne ; mais, la veille, on y remarque :

IIII Kal. Feb. .... In Affrica, Perusio, Victoris, Honorati.

Ce nom de *Perusio,* donné par le manuscrit d'Epternach, se transforme dans les autres en *Perosiæ* et ces trois saints paraissent dépendre de l'ensemble des martyrs de Carthage honorés le 11 février, en compagnie du prêtre Sa-

Digitized by Google

turnin. De fait, parmi eux, se trouvent Vincent, *Honorata*, *Pelusius* et *Victoria;* ils seraient morts le 11 février 304 [119].

Le seul Πελεύσιος que donne le bréviaire syriaque est un prêtre d'Alexandrie, le 7 avril, et le hiéronymien transcrit celui-ci, le même jour, sous les formes *Pelusus, Peleusus.* Il ne peut convenir à Embrun.

En conséquence, le culte des saints Vincent, *Perusius* et Victor, a pu être apporté de Carthage dans les Alpes par l'Africain Marcellin qui est devenu en 364 le premier évêque d'Embrun : dans ce cas, *Perusius* s'y est transformé en *Orontius.*

⁂

SAINT DOMNE DE TOME ET SAINTE DIGNE DE ROME A DIGNE

Le diocèse de Digne vénérait saint Pons le 11 mai, saint Pancrace le 22 mai, saint Hyacinthe le 18 août, sainte Digne vierge et martyre le 22 septembre [120].

Pour Pancrace, le martyrologe donne :

1° le 3 avril (ms. d'Epternach :
III NON. APrilis .... in Tauromenio Sicil. Prancati.

2° le 5 avril (ms. d'Epternach) :
Nonas APrilis. In Alax.... et alibi Quinti, Pancrati, Successi.

3° le 12 mai (ms. d'Epternach) :
IIII Idus Mai. Rome..... et natalis Sancti Pancrati martyris. In Affrica Pracati.

4° le 8 juillet (ms. d'Epternach) :
VIII Idus julii .... In Sicilia Prancani
(ms. de Berne) : ....In Secilia Pangrati.
(ms. de Wissenbourg) : ...In Sicilia, Prancati.

Le bréviaire syriaque n'indique rien au sujet de ces

Digitized by Google

deux saints : le premier, saint Pancrace de Taormina, passe pour avoir été l'apôtre de la Sicile. Il est noté le 3 et le 5 avril, puis le 8 juillet. Le deuxième saint Pancrace est noté à Rome et en Afrique le 12 mai.

Peut-être faut-il rapprocher de ces noms, le *Policratus* noté par le hiéronymien le 25 mai :

> VIII Kal. junii..... civi. Blera Sencianae, Vincenti et Scantæ, Policrati et aliorum IIII.

Ce dernier *Policratus* répond certainement au Πολύκαρπος donné par le bréviaire syriaque le 23 ou le 24 mai.

Pour Hyacinthe, le hiéronymien donne :

> 1° le 10 août (ms. d'Epternach) :
> IIII Id. Ag. ...: Item Rome ... et alibi Crescentionis, Arcanei, Iacinti, Ianuari....
> 2° le 9 septembre (ms. d'Epternach) :
> V Id. Sept. .... in Sabinis Iacinti...
> 3° le 11 septembre (ms. d'Epternach) :
> III Id. sept. Rome Proti et Iacinti.

Le Bréviaire syriaque ne donne pas ce nom.

Pour sainte Digne, le hiéronymien donne seulement :

> Le 1er octobre (ms. d'Epternach) :
> Kl. Oct. .... Item Dignæ Thomis civi. Charisti.

Pour cette cité de Scythie, les mentions du Bréviaire syriaque sont les suivantes :

3 avril :

> Ἐν Τόμει τῇ πόλει Χρηστος καὶ Ἱάππος.

5 et 10 juin : les compagnons de *Marcianos*.

Le bréviaire ne nomme pas ceux-ci, mais le hiéronymien les nomme, en partie, les 5 et 10 juillet. Le 10 juillet, il énumère :

> In civitate Tomis Marciani, Domni, Diomedis, ...

Ainsi la sainte *Digna* du 1er octobre paraît répondre au saint *Domnus* du 10 juillet : elle fait partie du groupe de Tome martyrisé les 5 et 10 juin.

Digitized by Google

On sait qu'elle était également fêtée à Rome comme à Digne le 22 septembre [121].

Déjà saint Ambroise de Milan, en parlant des vierges, a cité sainte Digne vierge et martyre.

On peut conclure que Pancrace, Hyacinthe et Digne, quelles que puissent être leurs origines réelles, diverses et plus ou moins éloignées, ont ceci de commun d'avoir été vénérés tous les trois à Rome dès le début du V^e^ siècle. Ce sont des cultes romains qui se sont imposés à Digne : pour le dernier d'entre eux, le motif de son choix paraît être surtout l'homonymie de la martyre vénérée à Rome avec le nom de la cité qui est appelée à la vénérer.

Quant à saint Pons, vénéré lui-même le 11 mai, il s'agit du saint de Cimiez et l'on sait que sa vie composée en Provence par un disciple de Lérins au V^e^ siècle [122], fait de lui un Romain comme les trois saints précédents.

C'est donc l'influence toute puissante de Lérins, au début du V^e^ siècle, influence d'esprit romain tout d'abord, qui doit avoir introduit à Digne les cultes des saints Pons, Pancrace, Hyacinthe, ainsi que de sainte Digne.

⁂

SENEZ, GLANDEVE, VENCE ET NICE

Au sujet du diocèse de Senez, on ne remarque aucune fête patronale, dans son propre, qui soit de nature à être signalée, sauf celle de saint Antoine, le grand hermite d'Egypte le 17 janvier [123].

Quant au diocèse de Glandève, ses Constitutions de 1656 et son rituel de 1751 n'offrent aucun intérêt. Celles de ses paroisses qui se trouvaient en France, fêtaient, le 25 août, saint Louis : celles qui se trouvaient jointes au comté de Nice et dépendaient ainsi de la Maison de Savoie fêtaient,

Digitized by Google

le 22 septembre, saint Maurice. Ces deux saints avaient donc pris une valeur politique [124].

Les livres liturgiques des diocèses de Vence et de Cimiez (Nice) sont plus difficiles encore à retrouver que les précédents et on ne peut guère parler de leurs traditions sans les avoir vus. Lérins les a dominés forcément et, pour Cimiez, il suffit de rappeler la légende du Romain saint Pons déjà citée qui est lérinienne. C'est ce martyr, fêté le 14 mai, dont les reliques servirent à fonder, en 936, l'abbaye de Saint-Pons de Thomières en Languedoc. Le 1er août 314, au concile d'Arles, le port de Nice est représenté par le diacre *Innocentius* et l'exorciste *Agapius*. Le premier évêque connu de Nice, *Amantius*, paraît en 381. Ce port relevait de Marseille.

Quant à Cimiez, son premier évêque ne paraît qu'en 439 : c'est *Valerianus*. On a vénéré à Nice, plus tard, comme premier évêque de Nice un saint Bassus, le 5 décembre, qui en réalité doit être étranger à la Provence. Le seul Bassos du bréviaire syriaque figure le 19 mai et paraît dépendre d'Alexandrie. Le 20 janvier, il faut y noter aussi Bitios de Nicomédie.

On vénère encore, à Monaco, le 27 janvier, la vierge sainte Dévote martyrisée en Corse et, près de Villefranche, saint Hospice, le 21 mai, hermite mort en 581 attesté par Grégoire de Tours d'après le récit de l'évêque de Nice, son contemporain, qui avait vu mourir cet hermite.

Quant au diocèse de Vence, on peut citer l'ermitage de saint Arnoul de Metz à Tourrettes-lès-Vence. On disait que, maire du palais, Arnoul était venu se retirer à Lérins et que, dans la vallée du Loup, il avait vécu dans la solitude de *Fouan Santo* près de Courmes [125].

Digitized by Google

⁂

SAINT MARIEN D'EVAUX A TOULON

Le diocèse de Toulon, dont le siège peut remonter à la fin du IVe siècle et dont l'évêque le plus connu, saint Cyprien, vivait au VIe siècle (524-541), dépendait de Marseille primitivement comme le port de Nice. Il honore saint Mandrier.

On pense que « Mandrianus » et « Flavianus », fêtés le 19 août, ont vécu au VIe siècle [126].

En effet, le hiéronymien dès la fin du VIe siècle, dans ses additions bourguignonnes, donne à deux reprises :

1° le 19 août :

(ms. d'Epternach) In Beturio civi. Sci Marciani.

(ms. de Berne) In Beturio uico Uellauno depos. Sci. Marciani confessoris.

(ms. de Wissembourg) In Beturio vico villa uno dep. Sci. Mariani conf.

2° le 18 septembre :

(ms. d'Epternach) Gall. vico Vellano, in ter. Beturicæ, Mariani.

le 19 septembre :

(ms. de Berne) In Gall, uico uillauno in triturio Beturie, ciuitat. Sci Mariani.

(ms. de Wissembourg) In Gall. terreturio Betorio ciuit. vico uillauno, nal. Sci. Mariani.

La première de ces deux mentions, relative à Saint Marcien, ou Marien, confesseur, est identique comme date, à celle qui se trouve être indiquée pour la fête des deux saints *Mandrianus* et *Flavianus*. De plus, il est aisé de voir que le soi-disant *Flavianus,* compagnon de *Mandrianus,* est tout simplement la déformation maladroite du *Vico Vellauno* où existait au VIe siècle le culte de saint Marien.

Digitized by Google

Ainsi, le diocèse de Toulon a fixé à Saint-Mandrier, en déformant légèrement son nom, le culte de saint Marien, établi en Berry et il est superflu de rechercher si ce saint Marien faisait à l'origine partie ou non avec *Philanthes* du groupe des martyrs de la cité d'Amasia dans le Pont, notés le 18 août par le Bréviaire syriaque, groupe où le hiéronymien place une sainte Marciane, vierge, car évidemment c'est du *vico Vellauno* que Saint-Mandrier de Toulon tire son origine.

Ce *vico Vellauno* du hiéronymien dépend de Bourges : saint Grégoire de Tours le dénomme *Evaonensem.*

Il s'agit, en somme, de saint Marien, solitaire en Berry, que l'on croit être mort le 19 août 513 à Evaux, dans l'arrondissement d'Aubusson (Creuse). Il ne faut pas le confondre avec saint Marien, moine d'Auxerre, mort le 20 avril vers l'an 488.

⁂

SAINT HERMÈS D'ANDRINOPLE ET SAINT VICTOR D'ALEXANDRIE A MARSEILLE

Après Nice et Toulon se présente l'ancienne métropole hellénique de la Provence : il faut examiner les origines du calendrier de son église, dont le premier évêque connu, *Oresius,* figure en 314 au concile d'Arles.

En dehors de saint Lazare, identifié avec le ressuscité, dont le *natalis* se fête le 17 décembre et dont l'office principal se célèbre le 31 août, saint que l'on considère comme étant le patron et le premier évêque de Marseille, le Bréviaire du 6 avril 1526 et les *Officia propria* du diocèse [127] publiés par Mgr Henri-François-Xavier de Belsunce de Castelmoron, indiquent que le diocèse vénérait, le 1er mars,

Digitized by Google

les saints martyrs Adrien et Hermès, puis, le 21 juillet, les martyrs Victor, Alexandre, Félicien et Longin. Ce saint Victor était le patron du célèbre et antique monastère de Saint-Victor dont l'histoire, on peut le dire, domine toute la Provence comme celle de Cluny la Bourgogne.

Pour ce Lazare de Marseille, on sait ce que recouvrait en réalité la pierre de sa tombe à Saint-Victor : c'étaient les ossements d'un évêque d'Aix peu recommandable qui, sacré par l'évêque de Marseille *Proculus* aux dépens du légitime titulaire de ce siège *Remigius,* dut céder au bout de peu de temps son siège usurpé, alla faire un voyage en Palestine et revint mourir à Marseille dans une retraite forcée.

Bien entendu, le hiéronymien ne sait encore rien de ce Lazare aixois ainsi mis à l'écart par ses contemporains et à qui l'ignorance des foules devait plus tard donner une si belle auréole.

Il se borne à donner, non pas pour la Provence, mais pour Jérusalem, le 19 janvier :

> XIIII Kal. Februarii. Hierusolima, Marthe et Mariæ sorores Lazari.

Le 12 avril, il donne bien un Lazare, mais sans rapport avec celui qui intéresse Marseille :

> Pridiè Idus Aprilis... Item, Donati, Gemelli, Evanti, Lazari, Venusti...

Par contre, au 1er mars, le martyrologe hiéronymien, dans ses additions bourguignonnes de la fin du VIe siècle, nomme déjà les martyrs vénérés, ce jour-là, par Marseille :

> (ms. d'Epternach) : In Aff. Adriani, Viciori, secundillæ, massil. hermetis gittei, felicis, enuculi, ianuari et alior. XXIIII.
>
> (ms. de Berne) : In Africa, Atriani, Uicturi, Secundille. Massilia, Hermetis, Gittei, Felicis, Eunucculi, Ianuarii cu. aliis XXIIII.
>
> (ms. de Wissembourg) : In Africa, Atriani, uictoi i, secundille, Massilia[128], hermitis, gitthei, felicis, eunuculi, ianuari, cum aliiis XXIIII.

Digitized by Google

Ces saints se trouvent déjà la veille, au 28 février, sans mention de localité :

(ms. d'Epternach) : Felicis, Gagi, Enuculi, Ianuari, Quintiniani, Mansueti, Hermetis, Gethei, Donati, serviliæ, Veneriæ, Bassilliæ.

Seul Adrien manque, le 1er mars, à moins qu'on ne le reconnaisse parmi ceux qu'honorait l'Afrique à cette date.

Tout compte fait, ces saints honorés par Marseille paraissent répondre aux saints d'Andrinople cités, les 22 et 23 octobre, par le bréviaire syriaque.

1° au 22 :

Ἐν Ἀδριανοπολει τῆς θρᾴκης Φιλιππος ἐπίσκοπος μάρτυρ και Ἑρμης τῆς αὐτῆς πόλεως.

2° au 23 :

Σευῆρος πρεσβύτερος καὶ Δωρόθεος.

Ce que le hiéronymien, dans sa compilation italienne du Ve siècle, traduit par

1° au 22 octobre :

(ms. d'Epternach) XI K. no. in tracia nat. philippi epi. severi et hermæ discip. eius. severi eusebi. it. severi.

(ms. de Berne) XI Kl. noub. IN ATRIANO puli. Tracia. Philipi epi. Eusebii et hermetis. Severi. IN TRACIA. it. Seueri.

(ms. de Wissembourg) Xl Kl. nou. In atrianopoli, tracie phylippi epi. eusebi et hermetis seueri.

2° au 23 octobre :

(ms. d'Epternach) X K. no. in adrionopoli severi et dorothei.

(ms. de Berne) X Kl. noub. IN ATRIA. NOPULI. Seueri. Dorothei.

(ms. de Wissenbourg) X Kl. nou. in atrionopoli seueri. Dorothei.

Du Ve au VIe siècle, en passant d'Italie dans les Gaules, le nom de la ville d'Andrinople, *Atrianopuli,* a été pris pour un saint Adrien, *Atriano,* Hermes a eu le privilège de ne pas changer, *Dorotheos* est devenu *Gittei,* c'est-à-dire méconnaissable; l'évêque Philippe est devenu un simple *Félix*. Le nom d'Andrinople répété a donné au surplus

Digitized by Google

un résidu bizarre : *Eunucculi* et le prêtre *Severos,* pour terminer, c'est changé en *Ianuarius.*

Chacune de ces évolutions prise séparément paraîtrait incroyable; leur ensemble est certain et il donne une belle idée de la barabrie alors courante.

Quant aux martyrs marseillais qui sont les plus illustres, Victor, Alexandre, Félicien et Longin, vénérés le 21 juillet, voici ce qu'on en peut dire :

Le hiéronymien donne un nombre considérable de saints du nom de Victor et beaucoup d'Alexandre; il donne encore treize mentions de Félicien et cinq de Longin.

Le 21 juillet, en particulier, il donne, en tête de son texte, par le manuscrit de Berne daté de 766 environ :

> XII Kl. ags. in africa. Victoris. Stercorii & meliani. Hugali. Sofi. Montani.

par le manuscrit de Wissembourg daté de 772 :

> XII Kl. ag. In africa nat. scoru uictoris stercorii emillani hugalsophii montani.

Ces mentions étant placées en tête du texte, sont évidemment dues au compilateur italien et datent ainsi du milieu du V^e^ siècle.

De plus ces deux manuscrits donnent, à la même date à la fin de leur texte :

> (ms. de Berne) In Gall. massilia Uictoris. martyris. Alexandri. Teoteri. Feliciani et longini pueri.
>
> (ms. de Wissembourg) In Gall. massilia nat. scorum uictorii alexandri diotheri feliciani et longini.

Ces mentions étant placées à la fin du texte font sans doute partie des additions gallicanes et datent ainsi de la fin du VI^e^ siècle.

Le manuscrit d'Epternach daté de 703 donne en tête de son texte :

> XII K. ag. in aff. nt. beliæ stercori : in masil. victoris coronæ.

Il donne à la fin de son texte :

> .... alaxandri deuteris.

Digitized by Google

On en conclut que cet excellent manuscrit contient, le 21 juillet, une erreur. Son scribe a fait remonter, par inadvertance, en tête de son texte, le début d'une addition qu'il devait laisser à la fin. La correction à lui apporter est donc la suivante :

En tête : XII K. ag. in aff. nt. beliæ stercori.
A la fin : in masil. victoris coronæ alaxandri deuteris.

Les données du hiéronymien étant ainsi connues, il est nécessaire de se demander si le saint Victor de Marseille, attesté dès la fin du VI^e^ siècle, ne serait pas identique, en raison de sa date du 21 juillet, à ce Victor africain mentionné en Italie dès le milieu du V^e^ siècle.

L'erreur du manuscrit d'Epternach qui les identifie serait ainsi une erreur de forme confondant les traditions d'Italie avec les traditions des Gaules, mais cette erreur de forme répondrait à la vérité fondamentale puisque ces traditions séparées remonteraient au même saint. En tout cas, la mention *Victoris coronæ* donnée par le manuscrit d'Epternach dans son erreur va aider à débrouiller les origines de ce chaos.

Corona se trouve nommée huit fois par le hiéronymien dont quatre seulement avec Victor, aux calendes de janvier, le 8 des calendes de mai, le 2 des ides de mai et le 12 des calendes d'août :

1° le 1^er^ janvier, elle est nommée à Rome avec trente soldats sur la voie appienne, tandis que Victor, plus tard, se trouve nommé en Afrique avec sept compagnons.

(ms. d'Epternach) In affri. victoris felicis narcissi argiri et aliorũ. IIII.

.....

[*Romæ via appia coronæ*] et milit. XXX.

2° le 24 avril *Corona* et Victor sont réunis à Alexandrie, en tête du texte :

(ms. d'Epternach) In Alax. coronæ victoris goticæ furtuni donati felicis secundi saturnini silvani rufinæ liberalis meturi tumnini tibiriani barachi nambori fuscini aventi serani furtuni.

3° le 14 mai Victor et Corona son également unis en Syrie et en tête du texte :

Digitized by Google

(ms. d'Epternach) in siria victoris et coronæ.

(ms. de Berne) In Siria Victoris militis et corone qui simul passi sunt.

4° le 21 juillet, à Marseille, dans le manuscrit d'Epternach seul, Victor et Corona sont unis comme on l'a déjà dit.

Le bréviaire syriaque ne donne ni Victor ni Corona : il offre, seulement, le 6 mars un *Bictorinos* de Nicomédie de Bithynie et le 19 juillet, à Synnada de Phrygie un second *Bictorinos* qui n'ont aucun rapport avec l'objet actuel. Mais, le 12 février, il indique :

Ἐν Ἀλεξανδρείᾳ Κάνδιδος καὶ ἕτεροι μάρτυρες.

et le hiéronymien, à cette date du 12 février, sans nommer *Kandidos* nomme ses compagnons.

(ms. d'Epternach) : Pridi idus fb. in Alax. nl. damiani militis et infan, modesti ammonis zotici et cyriaci..... In alax. iuliani victoris felicis secundi severiani carpofori germini cyriaci ammoni eumini paınpili.

Ce sont les martyrs que le calendrier de Carthage donne le 9 février :

V id. feb. ss. Felicis Victoris et Januarii.

De tout cela résulte que les deux saints Victor et Alexandre fêtés à Marseille le 21 juillet depuis la fin du VI^e^ siècle tout au moins se réduisent, en réalité, à un seul saint du nom de Victor qui, avec son compagnon Félix, au milieu du V^e^ siècle, se trouvait honoré à diverses dates le 12 janvier, le 12 février, le 24 avril en Afrique et, plus précisément, à Alexandrie.

Pour les Marseillais, la ville d'Alexandrie, où son culte existait et d'où il leur vint, s'est tout simplement transformé en un saint Alexandre nouveau. Quant à son compagnon Félix, il s'est transformé à Marseille en Félicien. La date primitive de leur culte est fournie par le bréviaire syriaque le 12 février [249].

On sait que l'abbaye de Marseille, dédiée au soldat saint Victor « qui ne voulait ni se battre ni sacrifier aux dieux » [129] (et il avait raison de ne pas sacrifier puisqu'il était chrétien, mais tort de ne pas se battre puisqu'il était

Digitized by Google

soldat), fut fondée vers 413 par saint Jean Cassien qui y mourut le 23 juillet [450 ?]. Jean Cassien avait été moine à Bethléem, en Egypte, à Constantinople et à Rome : il est donc naturel de lui attribuer l'adoption du culte alexandrin des saints Victor et Félix auxquels son abbaye est dédiée.

Ce peut être lui également qui a apporté à Marseille le culte de saint Hermès martyr d'Andrinople, mort le 22 octobre 305 ou 306, à moins que, plutôt, celui-ci n'ait été introduit par l'évêque d'Arles Saturnin à son retour de Constantinople en 360 et, en effet, la légende de Hermès, compagnon de l'évêque Philippe, l'a rattaché plus tard à Périnthe en le détachant d'Andrinople.

Ce qu'il faut remarquer, en terminant, c'est que l'évêque de Marseille Proculus s'était rendu lui-même au concile d'Aquilée le 5 septembre 381 ; or, Chromatius y a siégé comme simple prêtre : *Chromatius presbyter,* avant d'en devenir évêque ensuite de 388 (?) à 407 (?) après Valérien. Les souvenirs de Proculus doivent être le point de départ de la légende pseudo-apostolique de saint Probace « disciple du Christ » à Marseille qui y était reçue, au plus tard, du IX^e^ au XI^e^ siècle.

Lazare, Maximin et Sidoine, Madeleine et Marthe viendront, au XII^e^ siècle, apporter un apostolat plus immédiat encore.

Tels sont les rêves qui se sont substitués les uns aux autres sur la côte grecque de Provence depuis le IV^e^ jusqu'au XII^e^ siècles.

Tout d'abord, les Chrétiens de Marseille ne cherchent pas des apôtres, mais des martyrs en Orient pour fonder leurs églises : le besoin de l'apôtre se fait sentir — et d'un apôtre qui ne soit par arlésien — à partir du moment où Arles s'en est procuré un dans la personne de Trophime, c'est-à-dire à partir de l'an 417.

Digitized by Google

⁂

SAINT GENÈS DE PERINTHE A ARLES

L'église d'Arles, dont on connaît un bréviaire daté de 1549, honorait le 7 janvier saint Lucien prêtre d' « Antioche », transporté par les dauphins en Bithynie à *Drepanum,* où sainte Hélène lui dédia une basilique et dont les reliques auraient été apportées d'Orient à Arles par Charlemagne. Elle honorait, le 9 janvier, saint Julien d' « Antioche » ; puis, le 22 janvier, saint Vincent ; puis, le 24 avril, saints Félix, Fortunat et Achillée, en raison de leurs reliques apportées de Valence par Geoffroy Le Meingre, maréchal de France ; puis, le 25 août, saint Genès « habitant et martyr d'Arles en 303 ».

Ce sont les Officia propria publiés en 1612 par Mgr Gaspar du Laurens qui donnent ces légendes : l'archevêque ne cache pas qu'il a trouvé en usage dans son église beaucoup de textes aprocryphes, par rapport à l'Histoire, mutilés, tronqués, mensongers ou réunis sans ordre [130].

Pour les deux saints Julien et Lucien d'Antioche, voici les données du hiéronymien :

1° le 6 janvier.
(ms. d'Epternach) In Antio. pas. scoru. iuliani et basilissæ.

2° le 7 janvier.
(ms. d'Epternach) In nicom. luciani prb. et in antioc. luceri diac.

Le 8 janvier, le grand martyrologe de Corbie (Bibl. nat. ms. lat. 12410) du XII[e] siècle, ajoute :

In Gallia civit. belloacus, passio sanctorum Luciani, mariani atque iuliani mart.

Digitized by Google

Le 8 janvier, également le Bréviaire de Vienne (ms. de Leide Scalig. in-4°, n° 49) du X^e siècle, donne :

> Augustiduno, dep. agemoni iuciani maximiani... Belvaciis ss. luciani et messiani.

Le bréviaire syriaque cite Lucien, le 7 janvier :

> Ἐν Νικομηδείᾳ Λουκιανὸς ὁ πρεσβύτερος.

Il ne cite pas Julien, mais donne, le 13 janvier :

> Ἐν Ἀντιοχείᾳ Ζεβῖνος.

En réalité, d'après la tradition, Julien n'était pas d'Antioche, mais d'Anazarbe en Cilicie II^e et martyrisé à *Ægæ,* sur le rivage, son corps y fut jeté dans la mer sur cette côte de Cilicie. Pêché de l'autre côté du golfe, sur la côte de Syrie, il fut porté à Antioche « où l'on voyait deux églises considérables de son nom » [131].

Saint Lucien de Nicomédie honoré en Bithynie à *Drepanum* et saint Julien d'Anazarbe honoré en Syrie à Antioche, avaient un point de commun : tous deux avaient été transportés miraculeusement par la mer dans les deux cités qui les honoraient. Il est possible que la ville d'Arles, placée près de la mer elle aussi, les ait vénérés pour cette raison.

C'est en 327 que Constantin fait du bourg de Drépane en Bithynie la ville de Helenopolis en l'honneur de sa mère et elle meurt vers le mois d'août 328. C'est en 330 qu'il démolit le temple d'Esculape à *Ægæ* en Cilicie. Il fait construire l'église d'Antioche en 331 et il meurt le 22 mai 337. Le culte des deux saints Lucien et Julien apportés par les eaux a donc dû s'établir à cette époque et comme la cité d'Arles était la protégée particulière de l'empereur, dont elle portait le nom, il serait tout naturel que l'évêque d'Arles Marin (313-314) ou son successeur ait introduit de suite à Arles le culte de ces deux martyrs orientaux.

Un culte devenu beaucoup plus populaire que le leur dans la cité d'Arles est celui de saint Genès, martyr, le 25 août.

Digitized by Google

Le hiéronymien donne plusieurs saints de ce nom :

1° Le 20 avril : uniquement dans le Bréviaire de Reichenau du IX^e siècle (Bibl. et Zurich. Hist. 28).
Alibi sancti Senesii mart.

Le manuscrit de Carlsruhe (n° CXXVIII), écrit de 838 à 842, donne *Genesii.*

Cet abbé martyr n'est pas à retenir.

2° Le 27 avril, à Antioche :
(ms. d'Epternach) ...Gennosi...
(ms. de Berne) ...Genonsi...
(ms. de Wissembourg)... Genosi...

3° Le 23 août, dans le manuscrit de Berne seulement :
ARELATO Sci Genesi martyr.

4° Le 24 août, à Rome :
(ms. d'Epternach) : rom. sci genisi.
(ms. de Berne) : ROMÆ natl. Sci. Genesi martyr. Iulii Hermetis.
(ms. de Wissembourg) : Rom. nl. sci genesi mar.

5° Le 25 août, à Arles :
(ms. d'Epternach) in ariolato genisi.
(ms. de Berne) IN GALL ciuit arelato Seui Uictoris Primi. It. Uictoris.
(ms. de Wissembourg) Arelato nat. scorum genesi mar. iuli hermetis.

6° Le 1^er novembre, mais seulement dans le martyrologe de Lucques du XI^e siècle (Bibl. de Lucques n° 428) et dans le manuscrit de Vallumbrosa du XII^e siècle (Bibl. de Florence : couvents supprimés n° 331).
Lugduno Galliæ civitate depositio sancti Genesi episcopi et confessoris.

7° Le 16 décembre :
(ms. d'Epternach) Raven. nat. Valentini novalis agricolæ concordiæ. Sci. genisi mar.
(ms. de Wissembourg) Arelato dedicatio basilicæ altaris sci Genisi mar.

Il y a donc confusion de date entre saint Genès de Rome, le célèbre acteur, que l'on fait mourir en 286, que l'on fête le 24 août et saint Genès d'Arles, notaire et martyr, que l'on fait mourir en 303 ou 308, que l'on fête la veille ou le lendemain, c'est-à-dire le 23 ou le 25 août.

Digitized by Google

S'il y a identité de personne réelle, l'Arlésien devrait assurément s'effacer devant le Romain, car il n'est pas probable, à priori, que Rome ait emprunté son saint à Arles : c'est là un fait qu'on ne peut pas admettre sans nécessité.

Rome contient beaucoup d'églises : pas une d'elles, urbaine ou suburbaine, n'est cependant dédiée au seul saint Genesius. Aussi, avant de conclure, il reste à interroger le bréviaire syriaque.

Celui-ci ne connaît qu'un seul *Genesios* et il le cite le 29 septembre :

> Ἐν Περίνθῳ Εὐτυχὴς ἐπίσκοπος καὶ Γενέσιος καὶ Σαβῖνος καὶ Εὐτυχὴς μάρτυρες.

Voilà Périnthe qui reparaît d'une manière inattendue dans l'histoire d'Arles.

Il est remarquable que, le 29 septembre, Genesios soit absent dans la compilation italienne du hiéronymien.

> (ms. d'Epternach) civi. eracla, eutici et plauti.....
> eracla civi, placidi ambodi.
> (ms. de Berne) IN TRACIA CIUIT. Eutici. Plauti. Placidi. Anbuti. Eraclie. Tracie.
> (ms de Wissembourg) In tracia eutici. placidi-placidi. ambuti eracliæ tracie.

C'est que le corps de *Genesios* a passé ailleurs entre le début du IV^e^ siècle, date de sa mort, et le milieu du V^e^ siècle, date de la compilation italienne du hiéronymien. En passant, il est aisé d'observer, dans deux manuscrits sur trois, que les deux dernières saintes *Eraclia* et *Tracia* données ingénument par eux sont tout bonnement la cité de Héraclée et la province de Thrace, patrie des martyrs dont il s'agit.

Ainsi, quand l'évêque d'Arles Saturnin revint du concile de Constantinople en 360, non seulement il rapporta le corps de *Demetrios,* prêtre martyr de Périnthe, mort le 14 novembre 306, mais il rapporta aussi celui de Genesios mort également à Périnthe dès le 29 septembre, en compagnie de son évêque Eutychès. Rentré chez lui, il garda

Digitized by Google

pour son église d'Arles le compagnon immédiat de l'évêque, c'est-à-dire le martyr *Genesios*. Il porta à Aix le prêtre *Demetrios,* mort six semaines plus tard. Il eût été surprenant, en somme, que l'évêque d'Arles ainsi chargé de reliques, eût été plus libéral en faveur d'Aix que de son propre siège.

⁂

SAINT SERAPION D'ALEXANDRIE OU SAINT TRYPHON DE ROME A ARLES

Reste à interroger l'apôtre Trophime lui-même que la métropole d'Arles honorait le 29 décembre. Arles le considérait comme « apôtre de la Gaule, fondateur et patron » de son église. On l'identifiait avec Trophime d'Ephèse disciple de l'apôtre saint Paul. Trophime, par sa prédication, fit cesser les sacrifices humains que la Province venait célébrer à Arles le 1er mai. Il éleva un oratoire à Notre-Dame et à saint Etienne dans le palais et il mourut le 4 des calendes de janvier. Telle est la légende de son office publiée, en 1612, dans les *Officia propria.*

On célébrait, au surplus, la fête de sa translation en octobre, le premier dimanche après la fête de saint Michel et le missel de Fréjus précise la date de cette fête le 5 octobre.

Le 30 mars Arles fêtait ensuite saint Regulus, Grec d'origine, disciple de saint Jean à Ephèse, que cette métropole considérait comme ayant été le successeur de Trophime.

C'est précisément le 30 mars que le martyrologe de Sens (Bibl. nat. ms. nouv. acq. lat. 1604) du Xe siècle, place à Senlis l'inhumation de l'évêque Regulus :

Silvanectis, depositio reguli epi.

Digitized by Google

Le hiéronymien énumère quelques saints du nom de Trophime ou d'un nom qui se rapproche beaucoup du sien :

1° Le 4 janvier (pridie nonas januarii), en Afrique :
(ms. d'Epternach) : in aff. aquilini gemini eugenti marciani quinti theodoti trifonis.

2° Le 5 mai (tertio nonas maii), dans le grand martyrologe de Corbie (Bibl. na. ms. lat. 12410) du XII[e] siècle :
In afr ca..... et passio sancti Trifonis.

3° Le 3 juin (quarto nonas junii), à Lyon :
(ms. d'Epternach) : Lugduno gal. XLVIII mar. hoc est Potini epi. zachariæ prb..... tropimæ antoniæ.
(ms. de Berne) : Lugduno gal. quadraginta et octo martyrum, hoc est Rotini epi. Zacharie presbit..... Hii sunt qui in carcere spm. reddiderunt : Arestei..... It. Emelie, Iamnice. Pompeie. Domne. Amilie. Iuste. Trofime. Antonie. Hii omnes. famuli Xpi sub antonino imperatore sunt coronati.

4° Le 3 juillet (quinto nonas julii), à Alexandrie et à Constantinople :
(ms. d'Epternach) : in alex. trufonis, menellai cirionis eulogi ..... Proforis apricis chusti iuliani eradi. it. trifonis horestis. Constantinop. eufemiæ acaci ammoni thomæ trephoni. menelai. celialis. eracli. eulogi.
(ms. de Berne) : In Alexandria. Triphonis Menelai. Cyrionis. Cyrilli. Porforis. Aprici. christi. Iuliani. Eradi. Eologi. Emereonis. Cyrionis. Orestis.
Constantinoli. Eufemie. Acaci. Ammoni. Thome. Trepon. Menelai. Cerialis. Eracle. Eologi
(ms. de Wissembourg). In alexandria triphonis menelai. cyrionis. cyrilli. porforis. aprici. christi. iuliani. heracli. eologi. emerionis. cyrionis, horestis.
Constantinopoli. eufimie. accaci. ammoni. thome. trepon. menelai. cerialis. beracle. elogii.

5° Le 5 juillet (tertio nonas julii), en Sicile :
(ms. d'Epternach) : in Sicilia agathonis et trifinae.
(ms. de Berne) : in Sicilia Agathonis Trifine.
(ms. de Wissembourg) : in Sicilia agathoni trifonis.

6° Le 13 juillet (tertio idus julii), à Alexandrie :
(ms. d'Epternach) : in alax. serapionis et trofimae mellei. evangeli atali senonis propili menei prb. trophime virg.
(ms. de Berne) : In Alexandr. Serapionis. Trofini. Melei.

Digitized by Google

Evangeli. Attali, Zenonis. tropoli. Menei prbr. it. trofime virg.

(ms. de Wissembourg) : In alexandria. serapionis tropimei melei evangeli et propili attali zenonis. propili mene prbi trofeme virg.

7° Le 18 septembre (quarto decimo kalendas octobris), à *Chalcedonia* de Bithynie ou à Alexandrie.

(ms. d'Epternach) : Calcedo. trophimi.

(ms. de Berne) : In Alexandr. Natal. Sei. Trofimi.

(ms. de Wissembourg) : In alexd. nat. sci trofimi.

8° Le 19 septembre (tertio decimo kalendas octobris), à *Synnada* de Phrygie :

(ms. de Berne) : In Sinada frigie natal. Trophi.

(ms. de Wissembour) : in sinada frigiae nal. scorum trophy.

Les compagnons de ce saint sont mentionnés le lendemain, XII des calendes d'octobre. Ce sont les saints *Doromæ, Dorome* ou *Dormidoni, Dionisii* et *Dorothei* ou *Dorothe.*

9° Le 28 novembre (quarto kalendas decembris), en Syrie :

(ms. d'Epternach) : In oriente nt. trofimi theodori et pegasi eucheri.

(ms. de Wissembourg) : In Syria thropymi theodoli ex picasi euceri.

10° le 5 décembre (nonis decembris), en Afrique :

(ms. d'Epternach) : in aff. humili felicis eracli misi victoris trofimi serapioni et aliôru VIII.

(ms. de Wissembourg) : In africa humili felicis iuli pontamiae eracli missi uictoris trofimi euocarpion et aliôrum VIII.

11° Le 10 décembre (quarto idus decembris), à Rome.

(ms. d'Epternach) : Rom. trofonis pontiani capitolini ptextati et aliôru LXXII.

(ms. de Wissembourg) : Romae dép. damasi epi. germanae euladi. euangeli. trasonis. mauri.

Quant au bréviaire syriaque il ne connaît ni Trophime ni Tryphon. Sa lecture ne manque pas d'intérêt car elle permet de reconnaître l'origine de quelques-uns des groupes de martyrs donnés par le hiéronymien et où figure le nom de Tryphon.

Le syriaque nomme vingt-six fois les martyrs d'Alexan-

Digitized by Google

drie et, comme ils sont en assez grand nombre, il ne nomme généralement que le chef de chaque groupe :

1° Le 12 février :

Κάνδιδος καὶ ἕτεροι μάρτυρες.

Ce groupe est cité par le hiéronymien le 14 février : il comporte au moins neuf martyrs dont trois furent jetés dans la mer, quatre brûlés et deux décapités. On y remarque le prêtre Cyrion, ce qui invite à rattacher également sur ce point de départ la mention du hiéronymien relative à Alexandrie et à Constantinople qui se trouve datée du 3 juillet avec Truphon ou Tryphon. Le nom de l'exorciste Agathon invite enfin à y rattacher la mention du hiéronymien relative à la Sicile qui se trouve datée du 5 juillet et où se trouve un Triphon ou Trifine. Enfin, le nom de Denys, compagnon du Trophime et Sinnada en Phrygie invite à y rattacher la mention du 19 septembre.

2° Le 15 mars :

Κολλοῦθος διάκονος.

Ce diacre isolé se trouve cité par le hiéronymien le 18 mars avec dix-huit autres noms où ne figure aucun Tryphon.

Si les Réformés français n'avaient répudié le culte des saints, ils auraient pu en relever un dans ce groupe, propre plus que tout autre à être honoré par eux. C'est le saint *Convoti,* ou *Uogonocti* ou encore *Vogonucti.*

3° Le 19 mars :

Βάσσος καὶ Σεραπίων.

Ces deux saints isolés sont cités par le hiéronymien le 19 mars, sous la rubrique de l'Afrique, le 20 mars sous la rubrique de Syrie et le 21 mars sous la rubrique plus exacte d'Alexandrie, avec d'autres noms où ne figure aucun Tryphon.

4° Le 5 avril :

Κλαυδιανὸς καὶ Δίδυμος.

Le hiéronymien répète ces deux saints le même jour,

Digitized by Google

le premier à Nicomédie et le second à Alexandrie, sans leur ajouter aucun Tryphon.

5° Le 7 avril :

Πελεύσιος πρεσβύτερος.

Le hiéronymien répète ce saint le même jour.

6° Le 21 avril :

Ἄριστος πρεσβύτερος.

Le hiéronymien donne ce saint le même jour sous le nom d'*Arator,* et les noms qui lui ajoute ne comportent pas de Tryphon.

7° Le 29 avril :

Γερμανὸς πρεσβύτερος.

Le hiéronymien donne ce saint le même jour.

8° Le 2 mai :

Σατορντλος.

Répété le même jour par le hiéronymien.

9° Le 5 mai, une lacune du manuscrit enlève le nom cité, mais le hiéronymien le donne le même jour : c'est le diacre *Petri,* ou *Petiui.*

10° Le 19 mai :

Σεραπίων μάρτυρ καὶ ἕτεροι μάρτυρες ιβ'.

Voici un second groupe de douze martyrs joints à Serapion, analogue à celui du 12 février.

Le hiéronymien donne à la date du 18 mai, pour Alexandrie et pour Constantinople, ce martyr Serapion avec douze autres noms, parmi lesquels les deux prêtres Potamon et Hortasus, l'évangéliste Marc, le diacre Pitigon et le lecteur Hermon. Il n'y a pas de Trophime, ou de Tryphon dans ce groupe; mais le nom de Serapion qui le domine invite à lui rattacher la mention ultérieure du hiéronymien qui se trouve placée en tête du 13 juillet, relative à Alexandrie où, avec Serapion, figure *Tropimeus, Trofinus,* si ce n'est *Trofima* et où *Zenon* répond au *Cenron* du 18 mai, *Melei Euangeli à Marci euangeliste.* On doit lui

Digitized by Google

rattacher également la notice du 5 décembre relative à l'Afrique où *Trofimus* accompagne Serapion et encore celle du 10 décembre relative à Rome où le *Melei euangeli* du 13 juillet, se traduit par *Euladi, Euangeli* et le *Hermon* du 18 mai par *Germanæ,* le *Potamonis* par *Pontiani.*

11° Le 26 mai :

Εὐκαίριος πρεσβύτερος καὶ ἕτεροι μάρτυρες ιζ'.

C'est un troisième groupe de 17 martyrs joints à *Eucairios* que le hiéronymien annonce à son tour le 27 en traduisant ce nom par *Acculus* ou *Aquilinus,* en lui joignant *Evangelius,* mais sans nommer les 16 autres.

Ce nom d'*Eucairios* primitif et sa traduction en *Aquilinus* amènent à rattacher deux autres notices du hiéronymien à la mention du 26 mai due au syriaque. Tout d'abord celle du 4 janvier relative à l'Afrique où Aquilin précède Trifon et qui comprend sept noms en tout; ensuite celle du 28 novembre relative à la Syrie de quatre noms seulement où *Trofimus, Thropymus* précède *Eucerius.*

12° Le 6 juin :

Ἄρειος πρεσβύτερος.

Répété le 6 juillet, par le hiéronymien sous le nom d'*Artotis* ou *Arthoci, Arithoti.*

13° Le 7 juin :

Τιρινὸς καὶ ἕτεροι μάρτυρες κζ'.

C'est le quatrième groupe de martyrs alexandrins qui, au nombre de 27, accompagnent *Tirinos.*

On le retrouve, le 7 juillet, dans le hiéronymien où *Tirinos* se trouve transformé en *Parmenus, Partimus, Partenus.*

14° Le 12 juin, une lacune ne laisse subsister du texte syriaque que le nom de

Μήνιος.

Le 13 juillet le hiéronymien permet de rétablir plus ou moins le texte ainsi disparu en donnant à la fin de son

Digitized by Google

texte et après une première notice dépendant du 19 mai syriaque, les mots

Menei prb. Trophime virg.

15° Le 15 juin :

Ἱέραξ καὶ Φιλιππος καὶ ι' παῖδες μάρτυρες.

C'est le cinquième groupe composé de dix enfants martyrs qui accompagnent *Ierax* et *Philippos*. Le hiéronymien le reproduit le 15 juillet. Aucun Trophime ou Tryphon n'y figure.

16° Le 16 août :

Εὐοδίων ἐπισκοπος.

Ce nom se trouve dans le hiéronymien le même jour, transformé en *Orion*, ou *Aaron*.

17° Le 20 août :

Διοσκορίδης πρεσβύτερος.

Reproduit le même jour dans le hiéronymien, transformé en *Dioscori*.

18° Le 3 septembre :

Ἀριστίων ἐπισκοπος.

Répété le même jour dans le hiéronymien où il devient : *Arippi, Aristonippi*.

19° Le 5 septembre :

Νούφιός. πρεσβύτερος.

Répété le même jour dans le hiéronymien sous la forme *Nimpi, Nemfidi*.

20° Le 7 septembre :

Παυλῖνος καὶ ἕτεροι δ'.

Ce sixième groupe de 5 martyrs avec Paulin ne paraît pas avoir passé dans le hiéronymien.

21° Le 8 septembre :

Φαῦστος πρεσβύτερος καὶ Ἀμμώνιος καὶ ἕτεροι μάρτυρες κ'.

Digitized by Google

Ce septième groupe de 20 martyrs avec *Faustos* et *Ammonios* a passé le même jour dans le hiéronymien. Il comprend un Sérapion mais pas de Tryphon ou Trophime.

22° Le 9 septembre :

Σιλβανός.

A passé le 8 et le 10, dans le hiéronymien avec un nommé *Orobionis,* ou *Arapionis* ou *Aropionis* qui pourrait bien être la déformation d'un Serapion.

23° Le 10 septembre :

Νεμέσιος καὶ ἕτεροι ιϐ'.

Ce huitième groupe de 12 martyrs avec Nemesios a passé le 8 et le 10 septembre dans le hiéronymien. Le 8, il comporte un Serapion.

24° Le 14 septembre :

Ὧρος ἐπίσκοπος καὶ Σεραπίων πρεσϐύτερος.

Ces deux noms ont passé le 11 septembre dans le hiéronymien sous le nom de *Sirus* et *Serapion; Orus* se trouve également le 14 février.

25° Le 19 septembre :

Κάστωρ καὶ ἕτεροι μάρτυρες ια'

Ce neuvième groupe de onze martyrs avec Castor a passé, le même jour, dans le hiéronymien. Il ne comporte pas de Serapion ni de Tryphon.

26° Le 24 novembre :

Πέτρος ἐπίσκοπος μάρτυρ.

Ce dernier martyr a passé le même jour dans le hiéronymien.

En résumé, sur quatre martyrs du nom de Serapion que cite le bréviaire syriaque, trois proviennent d'Alexandrie (19 mars, 19 mai, 14 septembre) : il faut que ce nom y ait été fort répandu au début du IVe siècle.

Celui du 19 mars a passé le 20 et le 21 mars dans le hiéronymien sans y être accompagné de Tryphon ou de Trophime.

Digitized by Google

Celui du 19 mai a passé le 18 mai, le 13 juillet et le 5 décembre dans le hiéronymien ; à ces deux dernières dates, il y est accompagné d'un Trophime.

Celui du 14 septembre a passé le 11 septembre dans le hiéronymien sans y être accompagné de Trophime.

D'autre part, sauf certainement la Trophime qui est morte à Lyon le 3 juin 177, tous les saints Triphon, Trufon, Trofon, Trason, Trofime, Trofine, Thropyme énumérés par le hiéronymien proviennent d'Alexandrie, dont ils accompagnent les Sérapions de plus ou moins près.

Voici le développement des sept mentions syriaques d'Alexandrie tel qu'il se propage dans le hiéronymien, en ce qui concerne les noms de Serapion et de Tryphon :

12 février (*Anonymes*)	14 février Cyrion, Adnion, Tonion. 3 juillet Trufon, ou Trephon ou Triphon. 5 juillet Trifon ou Trifine. 19 septembre Trophy.
19 mars Serapion	20 mars Serapion. 21 mars Serapion.
19 mai Serapion	18 mai Serapion. 13 juillet Serapion, Trofime ou Trofin ou Tropime. 5 décembre Serapion, Trofime. 10 décembre Trofon ou Trason.
26 mai (*Anonymes*)	4 janvier Trifon. 27 mai (*Anonyme*). 28 novembre Trofimus.
8 septembre (*Anonyme*)	8 septembre Serapion.
10 septembre (*Anonyme*)	8 septembre Serapion.
14 septembre Serapion	11 septembre Serapion.

Evidemment, le nom grec de Trophime était, par son origine, fort différent du nom égyptien de Serapion : mais il est visible que, quand ce nom égyptien de martyr se répandit en occident, là où la langue grecque, avec le latin,

Digitized by Google

était la seule connue du clergé, il y eut une tendance à déformer Serapion en Trufon, Trefon, Trifon et, comme ce nom ne signifiait rien de connu, l'Occident le transforma en Trophime, nom parfaitement connu.

Cette transformation, on le voit, ne s'est pas produite pour les textes syriaques alexandrins du 19 mars, du 8, du 10 et du 14 septembre. Elle s'est produite seulement pour les textes du 12 février, du 19 mai et du 26 mai. Ce sont ceux-ci seulement sur lesquels l'attention va continuer à se porter.

Ces trois Sérapion d'Alexandrie devraient être morts comme martyrs de 304 à 306 : le bréviaire syriaque, en effet, ne les qualifie pas d' « anciens martyrs ». Morts en réalité cinquante ans plus tôt, que sont-ils devenus, tous trois, en Occident ?

Pour le Serapion mis à mort le 12 février [249], compagnon de *Kandidos,* son culte s'est étendu le 3 juillet à Constantinople sous le nom de Triphon, Trephon, Trepon, puis le 5 juillet en Sicile sous le nom de Trifon ou Trifine.

C'est ce saint, assurément, qui eut son nom attribué à l'une des églises élevées dans sa capitale par l'empereur Justinien (1er août 527-14 nov. 566).

Le 14 février, parmi ses compagnons se remarque Arbasi, Arphasi, Orfasius, qui, le 3 juillet, devient Apricis, Aprici à Alexandrie. C'est donc ce saint dont les reliques, portées à Rome, comme on l'a déjà dit, se sont trouvées successivement à Santa Maria in Sassia, puis, à partir de 1098 à Santa Maria in Monticello avec celles de sainte Nymphe. En effet, objet d'un culte à Rome le 10 novembre, saint Tryphon y figure ainsi dans le martyrologe romain.

> Natalis sanctorum martyrum Tryphonis & Respicii & Nymphæ virginis.

Ce Respicius romain n'est autre, le 10 novembre, que l'Apricus d'Alexandrie le 3 juillet et l'Arbasius, Arphasius, Orfasius du 14 février.

Naturellement, on lui a composé, dans la suite des temps, une vie qui n'est plus alexandrine, dont parle Baro-

Digitized by Google

nius. Cette vie fait de lui un Phrygien : pris à Apamée et mené à Nicée, il y mourut sous le règne de Decius, par ordre du préfet Aquilinus, et à proximité de Constantinople, sur la terre d'Asie, non plus en Egypte. Cette vie procède, on le voit, de la mention de Sinnada en Phrygie, du 19 septembre, laquelle dépend de la mention alexandrine plus ancienne du 14 février. C'est donc, sans doute, de Bithynie ou Phrygie que le culte de ce Tryphon est parvenu à Rome, soit directement, soit par Constantinople..

Une fois à Rome, un dernier avatar l'attendait et, parce que ses reliques reposaient à Santa Maria in Sassia, les pieux pèlerins en vinrent à s'imaginer qu'il avait évangélisé la Saxe. Quatre jours plus tard que saint Triphon, saint Sérapion, d'ailleurs, le 14 novembre, passe également sous son nom dans le martyrologe romain.

Pour le Serapion mis à mort le 19 mai [249], avec douze autres compagnons, son culte s'est étendu le 18 mai à Constantinople, sous son nom correct de Serapion, le 13 juillet à Alexandrie d'où il passe le 5 décembre en Afrique et le 10 décembre à Rome. Dès que son culte devient occidental, sans que son origine alexandrine soit perdue de vue, avec la date du 13 juillet, les formes Tropimeus, Trofinus tendent à se substituer au nom réel. Le martyr change même de sexe, car il devient Trofima dès cette date du 13 juillet. Le 5 décembre, *Trofimus* accompagne Serapion et à Rome le 10 décembre, il reçoit le nom de Trofon, ou plutôt de Trason. Le martyrologe romain moderne le porte au 12 décembre.

> Romæ passio sancti Thrasonis qui cum Christianos laborantes in thermis aliisque operibus publicis fatigatos et in carcere positos de suis facultatibus aleret, jubente Maximiano tentus cum aliis duobus Pontiano et Prætextato martyrio coronatus est.

Comme le précédent, ce saint a été orné d'une vie ou l'on perd de vue son origine alexandrine : honoré à Rome, il devient un martyr romain, mais l'époque de sa mort réelle n'est pas altérée puisqu'il meurt sous Maximien, *Pontianus,* son compagnon est le *Potamon* du 18 mai.

Digitized by Google

Déjà le hiéronymien le donne le 11 décembre :

Rom. depos. damasi eulaliæ trasonis pontiani, capitulini prætextatæ et aliorum X.

Enfin, pour le Serapion mis à mort le 26 mai [249], compagnon d'*Eucairios,* son culte s'est étendu le 4 janvier en Afrique sous le nom de Trifon, puis le 28 novembre en Syrie sous le nom de Thropyme ou de Trofime.

Tels sont les enseignements qu'on peut tirer du bréviaire syriaque et du martyrologe hiéronymien pour la période qui s'étend du IV^e^ au V^e^ siècle.

Le martyrologe romain moderne permet de les compléter.

1° Le 31 janvier :

Cyzici in Hellesponto sancti Triphenis martyris...

La seule mention de l'Hellespont qui figure dans le hiéronymien est celle du 3 janvier.

In Ellesponto, civit. Parethia, cirici. Primi. Theugenis.

Il est possible que le martyr *Ciricus* soit devenu ici la cité de Cyzique et que le martyr *Theugenis* ou *Theoginis* soit devenu lui-même *Triphenis.*

2° Le 11 mars :

Laodiceæ in Syria, sanctorum martyrum Trophime et Thali qui in persecutione Diocletiani post multa sævaque tormenta coronas gloria sunt assecuti.

Le hiéronymien porte le 13 mars, un *Telli* ou *Telle,* probablement à Nicomédie. Le 28 juillet, il donne à Laodicée de Phrygie *Theofili* ou *Ytipheli,* qui pourrait répondre à ce *Thali* de Rome, mais pas de Trophime à moins que le *Theophili* primitif ne le représente aussi et que *Thali* soit son doublet.

3° Le 18 mars :

Nicomediæ... Item sanctorum martyrum Theophimi et Eucarpii.

Le hiéronymien porte le 13 avril :

In calced. nt. Eufemiæ eucarpi.

Digitized by Google

Cette Eufemie de Chalcédoine paraît être l'origine du Theophimus romain.

4° Le 10 juin :

Item Romæ, via Aurelia, natalis sanctorum Basilidis, Tripodis, Mandalis et aliorum viginti martyrum sub Aureliano imperatore et Platone Urbis præfecto.

Le même jour, le hiéronymien note ainsi ce culte romain :

Rom. basilidis arasi rogati januari Cassiani vichiri martini davalli et abonin XX.

Ainsi, en remontant au V^e^ siècle, Tripos disparaît.

5° Le 23 juillet :

Eodem die natalis sanctorum martyrum Trophimi et Teophili qui, sub Diocletiano imperatore lapidibus cesi et igne incensi, demum gladio percussi, martyrio coronantur.

C'est la mention, déjà citée, du hiéronymien le 28 juillet, à Laodicée de Phrygie, en ce qui concerne *Theofili,* qui répond à ce texte, comme à celui du 13 mars.

6° Le 18 octobre :

Romæ, sanctæ tryphoniæ, uxoris quondam Decii Cæsaris, quæ in crypta iuxta sanctum Hippolytum sepulta est.

Voici un culte, semble-t-il, strictement romain. Cependant, on l'a vu, le hiéronymien, qui l'ignore, donne exactement un mois auparavant, le 18 septembre :

(ms d'Epternach) : Calcedo. Trophimi.
(ms de Berne) : In Alexandr. Natal. sci Trofimi.
(ms. de Wissembourg) : In alexd. nat. sci trofimi.

et c'est le lendemain, 19 septembre, qu'y paraît le Trophime de Sinnada en Phrygie dérivé du groupe des martyrs d'Alexandrie mis à mort le 12 février.

C'est à la fin de l'an 248 que C. Messius Quintus Trajanus Decius, envoyé à l'armée de Mesie par l'empereur Philippe se laisse proclamer empereur. Le témoignage d'Eusèbe fait connaître que la populace païenne d'Alexandrie, ameutée par un devin, pille les maisons des Chrétiens

Digitized by Google

au début de l'an 249 : Metras, Quinta, Apollonia et Serapion sont les victimes de ce soulèvement. Ce dernier est saisi dans sa maison : ses bourreaux disloquent les jointures de ses membres et le précipitent d'une fenêtre très élevée. Evidemment, le groupe de martyrs signalé le 12 février à Alexandrie par le bréviaire syriaque répond à ce fait, quoique le bréviaire, ne les rangeant pas parmi les « martyrs anciens » laisse tout d'abord supposer qu'ils furent les victimes de Dioclétien en 304. Ce Serapion est devenu saint Tryphon à Rome le 10 novembre et sa vie romaine répond bien à la réalité en le faisant mourir sous Decius. A la fin de l'été de 249, l'usurpateur Dèce tue l'empereur Philippe près de Vérone et, au début de 250, si ce n'est dès la fin de 249, il publie un édit de persécution contre les Chrétiens : le pape Fabianus est mis à mort le 20 janvier. Dèce avait des Chrétiens dans sa maison, cela paraît prouvé car Parthemius et Calocerus mis à mort le 19 mai passent pour lui avoir été attachés. Le préfet Sabinus, au témoignage d'Eusèbe, exécute à Alexandrie l'édit de persécution : la liste des martyrs qu'il donne ne comporte pas de Serapion.

En 250 l'empereur Dèce crée Césars ses deux fils Q. Herennius Etruscus Messius Decius et C. Valens Hostilianus Messius Quintus : la persécution s'arrête à Rome en mai ou juin 251. L'aîné des Césars devient Auguste en 251 avant le mois de juin ; mais son père et lui sont assassinés en novembre et le fils cadet de Dèce, proclamé Auguste meurt lui-même en décembre, c'est-à-dire un mois après. La femme de Dèce le père est Herennia Etruscilla : celle de Dèce le jeune n'est pas connue et, s'il en a eu une, rien n'empêche qu'elle ait été chrétienne, qu'elle lui ait survécu et qu'elle se soit appelée *Tryphonia*. Cependant, il est plus simple de croire que cette *Tryphonia* dont le nom, à Rome, s'unit à celui de Dèce le jeune (250-251), est tout bonnement un exemple de plus de la déformation, comme les Trophime du 18 et du 19 septembre, du nom de ce martyr Sérapion tué précisément à Alexandrie le 12 février 249, au début du règne de l'empereur Dèce.

Digitized by Google

C'est le 13 août que saint Hippolyte se trouve vénéré à Rome, d'après le hiéronymien :

(ms. d'Epternach) : Idus Ag. rom. hyppoliti.
(ms. de Berne) : ROME. UIA tiburtina Eppo'iti martyr.

Le docteur et polémiste chrétien Hippolyte, d'origine grecque, fut déporté de Rome en Sardaigne après la publication de sa chronique en 235. Il put, semble-t-il, revenir d'exil sous le pontificat de Fabien, et il subit le martyre à Rome sous Valérien (253-259) avec Hadrias, Neon, Marie, Pauline et Maxime, sans doute le 13 août 258, peu après la mort de Sixte II qui est du 6 août. Une petite basilique souterraine, assez luxueuse, fut construite sur sa tombe et des catacombes chrétiennes s'étendirent autour d'elle dès le III^e siècle.On y a relevé la pierre sépulcrale du lecteur Hilaire appartenant au titre urbain de Pudens et mort en 486. En 1551, une magnifique statue de marbre qui représente le philosophe chrétien assis et drapé, fut découverte en cet endroit : elle fait maintenant l'ornement des musées du Latran. Le pape Damase (1^er octobre 366-11 décembre 384) restaura ce cimetière ; le poète Prudence, à la fin du IV^e siècle consacre un de ses hymnes à cette sombre et profonde crypte qui s'ouvrait au milieu de vergers bien entretenus [182]. Profanée et mutilée par les Barbares, cette église illustre fut restaurée sous le pontificat de Vigile (22 nov. 537-10 janvier 555) ; elle dépendait, en 491, du titre presbytéral urbain de Sainte-Praxède près de Sainte-Marie-Majeure. Ces relations de la basilique suburbaine de Saint-Hippolyte avec les titres urbains de Pudens et de Praxède sont à relever : en effet, l'origine de l'église Sainte-Pudentienne passe pour avoir été la maison de Pudens, père de Timotée, de Pudentienne et de Praxède, qui, baptisé l'un des premiers à Rome par les apôtres se trouve nommé dans les épitres de saint Paul. Le souvenir de l'apôtre des Gentils devait donc être particulièrement vivace sur la tombe de saint Hippolyte.

Fait très remarquable, la basilique de saint Hippolyte était, depuis un temps fort ancien, dédiée d'une manière se-

Digitized by Google

condaire à saint Genès, martyr, mort, dit-on, à Rome sous Dioclétien. Cette basilique contenait également un oratoire dédié à sainte Concorde, compagne de saint Hippolyte, à sainte Trifonia, soi-disant veuve du César Dèce, et à sainte Cyrille.

Cela amènerait à croire que les reliques des saints Tryphon et Respice, avant d'être déposées dans l'église Santa Maria in Sassia fondée en 728 l'avaient été, à leur arrivée d'Orient, dans la basilique de Saint-Hippolyte.

Déjà le pape Damase, dans sa grande inscription du cimetière de Callixte dit :

> Hic, confessores sancti quos Græcia misit.

L'église romaine ne manquait pas de rapports spirituels avec l'Orient et les confesseurs qui en venaient pouvaient bien amener à Rome le culte des martyrs qu'ils y avaient laissés ensevelis. Les noms de l'Orient pouvaient se déformer, mais cela n'altérait pas la substance essentielle des choses.

7° Le 10 novembre :

> Iconii, in Lycaonia, sanctorum mulierum Triphennæ et Tryphosæ quæ Beati Pauli prædicatione & exemplo Theclæ in christiana disciplina plurimum profecerunt.

Baronius rappelle, en note, à la suite de cette notice que saint Paul parle de ces saintes femmes dans le chapitre 16 de son épître aux Romains et que les Actes de sainte Thècle en font également mention. Le 23 septembre, en note au texte relatif à sainte Thècle, Baronius spécifie que quelques-uns des disciples de Paul étaient venus d'Orient à Rome : notamment, Onésiphore, Prisca et Aquilas. Il y ajoute Triphena que l'apôtre, dans son épître aux Romains, fait saluer.

Dans le hiéronymien, la seule mention relative à *Iconium* est celle du 20 décembre relative à sainte Tècle.

Si le martyrologe romain fixe au 10 novembre sainte Triphenna, c'est uniquement parce que c'est déjà la date assignée par lui au culte des saints Tryphon et Respice.

Digitized by Google

Voilà donc groupés tous les saints du nom de Trophime qu'il a été possible de relever depuis le IVe siècle ,dans le bréviaire syriaque, dans le martyrologe hiéronymien et dans le martyrologe romain, c'est-à-dire en Asie, en Afrique et en Europe: dans le monde entier, en dehors d'Arles.

Le nom du disciple de saint Paul, Trophime d'Éphèse, n'y figure pas : il avait accompagné l'apôtre en Macédoine et à Jérusalem, où celui-ci fut arrêté et d'où il fut envoyé à Rome; d'après la seconde épître à Timothée, Trophime était resté malade à Milet en Asie, et il n'était pas venu à Rome rejoindre son maître.

Par contre les noms des filles spirituelles de l'apôtre, Triphæna et Triphosa, figurent, tardivement d'ailleurs, dans le martyrologe romain, à la suite de celui des saints Triphon et Respicius : c'est que Triphæna et Triphosa, elles, étaient venues à Rome du vivant de l'apôtre. On en a la preuve positive et directe par l'épître aux Romains où l'apôtre adresse ses saluts à une trentaine de ses disciples.

Saint Triphon, auquel Triphæna se trouve jointe, en raison de son homonymie, par le souvenir de l'église romaine, procédait du martyr alexandrin Sérapion mis à mort le 12 février 249 au début du règne de Décius. Le culte de ce Triphon, mort sous Decius, devait se célébrer dans la basilique de saint Hippolyte et de saint Genès où, par une première déviation de la réalité, il en vint à se transformer en sainte Triphonia veuve du César Dèce. De là il devait être porté à Santa Maria in Sassia où, par une nouvelle déviation de la réalité, on le prendra pour l'apôtre de la Saxe.

Voilà les résultats acquis hors des Gaules : reste à envisager l'histoire religieuse d'Arles.

Le surnom hellénique de *Trophimus* a été porté sur le terroir de la cité d'Arles dès le second siècle.

Du temps de l'empereur Hadrien, une tuile datée de l'an 123, y conservait la mémoire d'*Abascantus,* esclave de de Cnæus Domitius Trophimus.

On connaît également la pierre sépulcrale de l'ouvrier

Digitized by Google

hydraulicien Lucius Julius Augustalis gravée à Arles par son père très malheureux Lucius Julius Trophimus.

A Nîmes subsiste celle du sévir augustal de Die, Caius Veratius Trophimus, qui date du second siècle [133].

Mais, cela va de soi, ces homonymes du disciple de saint Paul n'ont aucun rapport de famille avec lui et ils sont païens. Ils en ont même moins que Lucius Boconius Photinus, épouse d'Albia Castina, à Vienne n'a pu en avoir, de son côté avec le premier évêque connu de Lyon saint Pothin : [134] car Vienne dépendait de Lyon et Pothin a gouverné la chrétienté de Lyon, tandis que la cité d'Arles est loin d'Ephèse.

La compilation italienne du martyrologe hiéronymien, au milieu du Ve siècle, ne nomme pas Arles ; mais, à la fin du VIe siècle, les additions faites par l'évêque d'Auxerre à ce martyrologe consacrent à l'église d'Arles neuf mentions.

1° Le 16 janvier :
(ms. d'Epternach) arilat. depos. sci honorati epi.
(ms. de Berne) Arelato, depositio sci honorati epi.
(ms. de Wissembourg) Arelato depositio sci honorati epi.

2° Le 5 mai :
(ms. d'Epternach) arelat. sci hilari epi.
(ms. de Berne) Arelato, depos. Sci Hilari epi.
(ms. de Wissembourg) In arelato dep. sci helari epi.

3° Le 7 mai :
(ms. d'Epternach) Arelato depos. hilari epi.
(ms. de Berne) Arelato deps. Sci Hilari epi et confessoris.
(ms. de Wissembourg) Arelato dep. sci elari epi et conf.

4° Le 23 août :
(ms. de Berne) Arelato, Sci Genesi martyr.

5° Le 25 août :
(ms. d'Epternach) in ariolato genisi.
(ms. de Berne) in Gall. ciuit. arelato, Seui, Uictoris. Primi it. Uictoris.
(ms. de Wissembourg) Arelato nat. scorum genesi mar iuli hermetis.

Digitized by Google

La veille, 24 août, le ms. de Berne donne :

Romæ natl. Sci Genesi martyr. Iulii Hermetis.

6° Le 26 août :

(ms. d'Epternach) gal. arelat. sevi victoris primi. It. victoris.

(ms. de Wissembourg) in gall. arelato civit. nal. scorum sævi victoris primi, item victoris.

7° Le 27 août :

(ms. d'Epternach) aralat. depos. Cessari epi.

(ms. de Berne) in Gall. arelato ciuitate, depositio Sci Cesarii epi.

(ms. de Wissembourg) in Gall. arlato civit. dep. Sci siagri epi.

Ce dernier manuscrit commet une erreur en sautant une ligne de trois mots : *epi. agustud. depos.*, de sorte qu'il remplace à Arles Césaire par Syagrius d'Autun.

8° Le 7 septembre :

(ms. d'Epternach) arelato civi. agustalis epi.

(ms. de Berne) arelato in gall. ciuitat. Augustalis epi.

(ms. de Wissembourg) arelato ciuit. in gall. dep. sci euorti epi et conf.

Ce dernier manuscrit commet une nouvelle erreur identique à la précédente qui consiste à sauter une ligne : *Agustalis epi. Aurilianis,* de sorte qu'il remplace à Arles *Augustalis* par saint Euverte d'Orléans.

9° Le 16 décembre :

(ms. d'Epternach) sci genisi mar.

(ms. de Wissembourg) arelato dedicatio basilicæ altaris sci. genisi mar.

Les martyrs honorés par Arles au VI^e^ siècle sont donc nommés par les additions du hiéronymien.

Tout d'abord saint Genès cité le 25 août avec Julius et Hermès et, comme ,la veille, le martyrologe place exactement la même notice à Rome avec les mêmes compagnons du saint, cela permet de dire que les saints Genesius, Julius, Hermès de Rome honorés dans la basilique suburbaine de Saint-Hippolyte,sont les mêmes martyrs que les saints Genesius, Julius, Hermès, honorés à Arles le 25 août.

Digitized by Google

Le nom de ce martyr vénéré par Arles est devenu fort populaire. On connaît des localités qui portent son nom un peu partout : Saint-Genest et Saint-Geniès dans l'Ardèche, Saint-Geniez dans les Basses-Alpes et les Bouches-du-Rhône, Saint-Genis dans les Hautes-Alpes, la Drôme et l'Isère, saint-Genix en Savoie, Saint-Gineis dans l'Ardèche [135]. Saint Trophime est resté fort peu usité : on ne cite que deux localités ayant pris son nom, dans les Bouches-du-Rhône et dans le Vaucluse. Le nom de famille Truphème dans les Hautes-Alpes en dérive également.

Les additions du hiéronymien citent également comme martyrs honorés à Arles le 26 août, c'est-à-dire, le lendemain de la fête de saint Genès, les trois martyrs *Sevus, Victor* et *Primus*. On peut se demander ce que sont ces saints. Or, le 22 août, le hiéronymien donne :

(ms. d'Epternach) neocess. civi. nectaris sævi.
(ms. de Wissembourg) in ponto, neo cæsaria, nal. scor. nectavi sævi.

Cette mention figure la veille, 21 août, dans le ms. de Berne :

in ponto neocesarea, Nectari Seui.

Le bréviaire syriaque est muet sur la cité de Néocésarée, dans la province du Pont; il ne cite qu'Amasée.

Ces saints *Nectaris* et *Sævi* de Néocésarée le 22 août, sont assurément le point de départ des deux saints *Seui* et *Victoris* d'Arles au 26 août.

Peut-être, par là, pourrait-on encore remonter plus haut.

Le 21 août, dans le ms. d'Epternach, on lit : *in Alex. Pristi Sevi* et le 20 août, dans le ms. de Berne : *in Alexandr. Pisti. seui.*

C'est le manuscrit de Wissembourg, le 20 août, qui donne la clef et le point de départ de toutes ces confusions en montrant que les deux mentions précédentes sautaient une ligne de texte :

In alexand. nat. sci Dioscori.
In Sinnada civit. nat. scorum Pisti arcii, dimedis, agatini zeli pamphyli.

Digitized by Google

En effet, le bréviaire syriaque annonce le 20 août le prêtre Dioscorides martyrisé à Alexandrie, et le 21 août, ce sont les martyrs anciens de Synnada en Phrygie Orthosius, Diomedes, Zoticus, Agathangelus, dont le syriaque ne donne que Zoticos, qui, ce jour même, se transforment dans les manuscrits plus ou moins :

(ms. d'Epternach) Sindofagi artiui diomedis zetici zatangeli.

(ms. de Wissembourg) Sindo fagiæ mat. scorum-artorii diomedis zotici azatangli.

Ainsi, pour conclure, Arles le 26 août, vénérait les saints phrygiens de Synnada du 21 août Orthosios et Zoticos, sous le nom de Victor et de Sevus. Ces saints, avaient passé à Néocésarée sous le nom de *Nectaris* et de *Sœvi*. La *Sindofagia* des manuscrits est *Sinnada Frigiæ*.

Voilà pour les martyrs honorés à Arles. Les additions gallicanes du hiéronymien nomment, au surplus, ses trois illustres évêques Honorat († 16 anvier 429), Hilaire († 5 mai 449) et Césaire († 27 août 542). Ils y sont nommés, même, plutôt deux fois qu'une seule, comme c'est le cas de saint Hilaire dont on donne sans doute à deux jours de distance la mort et l'inhumation. On y nomme, au surplus, comme Arlésien leur contemporain Augustalis, évêque du simple port de Toulon (441-450), parce que sans doute ce port cessant d'être marseillais relevait dès lors d'Arles.

Seul, le grand saint Trophime, l'apôtre des Gaules, le disciple des apôtres, envoyé de Pierre lui-même, reste, sinon inconnu, du moins méconnu, aussi bien en Italie au milieu du V^e^ siècle que dans les Gaules à la fin du VI^e^ siècle, alors que l'évêque d'Auxerre s'efforçait de conserver la mémoire de tous les pontifes marquants.

Si Trophime a vraiment existé, s'il a tenu le rôle que la cité d'Arles au début du V^e^ siècle lui prête, cette omission est un fait vraiment inouï.

Le silence de l'évêque d'Auxerre Aunachaire est certainement voulu : reste à voir s'il est fondé.

Son contemporain, l'historien Grégoire de Tours, lui, n'a pas gardé ce silence réprobateur. Répétant volontiers tout

Digitized by Google

ce qu'il sait et tout ce qu'on lui a dit, sans chercher à en peser le poids, il a connu un texte qui faisait de Trophime le premier évêque d'Arles. Ce texte est la vie de saint Sernin, premier évêque de Toulouse, dont Grégoire a soin de reproduire quelques termes exacts :

> Sub Decio et Grato consolibus, sicut fideli recordationi retenetur, primum ac summum Tholosana civitas sanctum Saturninum habere cœperat sacerdotem [136].

Il résume, en même temps, le récit de cette vie qui avait recueilli, dit-elle, de fidèles souvenirs.

La date donnée est positive : en effet, les deux consuls C. Messius Quintus Trajanus Decius Pius Felix Augustus et Vettius Gratus, ce sont ceux qui répondent à l'an 250 de notre ère. En ce temps, dit Grégoire de Tours, d'après le texte qu'il avait sous les yeux, sept hommes ordonnés évêques furent envoyés dans les Gaules pour prêcher la foi. En voici les noms : à Tours, l'évêque Gatien, à Arles l'évêque Trophime, à Narbonne l'évêque Paul, à Toulouse l'évêque Saturnin, à Paris l'évêque Denys, en Auvergne l'évêque Austremoine, à Limoges l'évêques Martial. Denys et Sernin terminèrent leur vie par le martyre ; Gatien, Trophime, Austremoine, Paul et Martial, vivant très saintement, moururent simples confesseurs de la foi.

La vie de saint Sernin, texte suivi par Grégoire de Tours, se refuse donc à ranger Trophime parmi les disciples des apôtres au I^er^ siècle : elle se refuse, par conséquent, à voir en lui le premier apôtre des Gaules. Elle se borne à en faire l'un des sept évêques envoyés dans les Gaules par le pape Fabien (10 janvier 236 † 20 janvier 250), à la fin de son pontificat auquel mit fin par le martyre l'édit de persécution de l'empereur Dèce. En réalité, au mois de mars 251, quand le pape saint Corneille succède à Fabien, l'église d'Arles est déjà dirigée par un évêque et cet évêque n'est pas Trophime mais Marcien qui prend, vers le début de l'été, le parti de Novatien élu antipape contre Corneille.

Les sept évêques dont la vie de saint Sernin groupe le

Digitized by Google

point de départ en 250 ont vécu, en réalité — ceux d'entre eux tout au moins qui ont vécu — c'est-à-dire Paul de Narbonne de 346 au 12 juillet 374 et Martial de Limoges à la fin du IVe siècle. En outre de ces deux évêques qui ont assurément existé, Sernin de Toulouse, Gatien de Tours, Denys de Paris, Austremoine d'Auvergne et Trophime d'Arles restent incertains.

Les additions du martyrologe hiéronymien, contemporaines de Grégoire de Tours, précisent les choses.

Pour Narbonne, on pourrait même dire que la mention de saint Paul appartient à la compilation italienne et date du milieu du Ve siècle, car elle se trouve en tête du texte; le 22 mars :

(ms. d'Epternach) In narbona civi. secundi paulini.
(ms. de Berne) In narbona civitate natl. Sci Pauli confessor.
(ms. de Wissembourg) In arbona civitate nat. sci Pauli cof.

Pour Limoges, la mention de saint Martial, placée à la fin du texte appartient aux additions gallicanes de la fin du VIe siècle; elle est du 30 juin :

(ms. d'Eupternach) lemodicas depos. sci marcialis epi et confes.
(ms. de Berne) Lemovecas, depos. Sci marcialis epi et confessoris.
(ms. de Wissembourg) Lemodicas, dep. sci marcialis epi et conf.

Or, à Narbonne, le successeur de Paul (346-12 juillet 374) Hilaire vivait en 417 et en 422. A Limoges, le successeur de Martial, vivait vers 474 exilé.

Ces deux premiers évêques de Narbonne et de Limoges sont donc certains.

Pour Toulouse, en ce qui concerne la mention de saint Sernin, le 29 novembre, l'un des manuscrits, celui d'Epternach, le place à Tolosa en Espagne :

In spanis civi, tolosa nt. sci saturnini epi.

l'autre, celui de Wissembourg, le place à Nantes :

In gall. ciuit Namtas sci saturnini epi et mar.

Digitized by Google

Cela, ce sont les additions gallicanes de la fin du VI^e^ siècle; mais, en tête du texte, les manuscrits ne varient pas pour la compilation italienne qui remonte au milieu du V^e^ siècle et, cela, le même jour c'est-à-dire le 29 novembre:

Rom. saturnini crisanti dariæ et aliorum LX.

Ce Saturnin qui, au VI^e^ siècle, vient se greffer, le 29 novembre, sur le Saturnin romain, soit à Toulouse, soit à Tolosa, soit à Nantes, c'est un bien mauvais signe. On tendrait à penser que Toulouse a reçu de Rome des reliques du martyr romain Saturnin et qu'elle a vu, ensuite, dans ce martyr romain son premier évêque.

Il y avait précisément à Rome deux églises dédiées à saint Saturnin. La plus ancienne était une basilique suburbaine de la voie Salaria nova qui s'élevait sur le cimetière des saints Trason et Saturnin, ornée de peintures primitives : elle fut restaurée par Adrien I^er^. La seconde, San Saturnino de Caballo sur le Quirinal existait dès 1060.

Le vieillard Saturnin et le diacre Sisinius passaient pour être morts à Rome sous Maximien.

Pour Paris, c'est le même cas. Les additions gallicanes donnent, les 8 et 9 octobre, à la fin du VI^e^ siècle :

1° Le 8 octobre :

(ms. d'Epternach) Parisi civi scoru dionisi eleuteri prb et rustici diac.

2° Le 9 octobre :

(ms. de Berne) Parisius, Natal. Scorum Dionisi epi Eleutheri presbit. et Rustici diaconi.

(ms. de Wissembourg) Parisius natl scorum dionisi epi, eleutheri prbi et rustici diac.

Le texte proprement dit de la compilation italienne au milieu du V^e^ siècle donne les 7 et 8 octobre :

1° Le 7 octobre :

(ms. d'Epternach) In antioch. dionisi epi ianuari faustini. marcialis privati eracli iuliani pelagiæ.

2° Le 8 octobre :

(ms. de Berne) in Antiochia Dionisi epi. Ianuarii. Faustini martyr. Marcialis. Priuati. Eracli. Iuliani. Pelagie.

Digitized by Google

(ms. de Wissembourg) In anthiocia dionisi epi. ianuarii, faustini mar. marcialis priuati eracli iuliani et pelagiæ.

On est donc fondé à penser que le premier évêque de Paris des 8-9 octobre est calqué sur l'évêque d'Antioche des 7-8 octobre attesté dès le milieu du V^e^ siècle.

Le bréviaire syriaque donne plusieurs évêques d'Antioche, le seul qui se rapproche de Denys est le suivant, attesté le 17 octobre :

Ἰγνάτιος ἐπίσκοπος Ἀντιοχείας ἐκ τῶν ἀρχαίων μαρτύρων.

Saint Ignace, évêque d'Antioche, subit, dit-on, son martyre à Rome en l'an 107; avec ses deux compagnons, Zosime et Rufus, il y fut livré aux bêtes.

Le 8 octobre, dans le bréviaire syriaque, se trouve Pelagie qui n'a pas passé à Paris. Il faut remonter au 8 juin pour y retrouver, également comme anciens martyrs d'Antioche, Sostratos, Esperios et Glukerios dont le dernier pourrait répondre au prêtre Eleuthere de Paris et le premier, d'une manière beaucoup moins nette, au diacre Rustique.

Les additions gallicanes du martyrologe hiéronymien, qui passent sous silence Trophime d'Arles, n'indiquent pas davantage *Gatianus* de Tours, ni *Stremonius* d'Auvergne; silence bien surprenant puisque *Litorius* l'évêque de Tours sacré en 337 y figure le 13 septembre, puisque les évêques d'Auvergne Rustique, le 24 septembre, Sidoine le 23 août, Apollinaire le 26 septembre, Avitus le 4 janvier y figurent aussi, avec les martyrs Agricol et Vital le 10 décembre.

Si les additions gallicanes ne donnent pas *Gatianus* de Tours, elles donnent, le 5 août, à Autun saint *Cassianus* qui a dû vivre dans la seconde moitié du IV^e^ siècle. Si elles ne donnent pas non plus *Stremonius* d'Auvergne le 1^er^ novembre, en revanche elles donnent, ce même jour, à Autun, saint *Piminius* qui a dû vivre également au IV^e^ siècle.

Pour *Gatianus* et *Cassianus*, il y a homonymie et la légende de saint Sernin de Toulouse, en transférant *Cassia-*

Digitized by Google

nus à Tours, enlève simplement à *Augustodunum* ce qu'elle offre à *Cæsarodunum* : c'est une bévue compréhensible.

Pour *Stremonius* et *Piminius,* l'homonymie n'est pas complète : les consonnes initiales diffèrent seules. C'est encore Autun que dépouille l'auteur de la légende de saint Sernin et son erreur procède d'une bévue visuelle de copiste. Les manuscrits abrègent souvent le nom d'*Augustodunum*. Le 8 des calendes de juillet, le manuscrit d'Epternach écrit par exemple : *Austiduno* et le 13 des calendes de décembre : *Austidu*. D'autre part, le 3 des nones de novembre, dans le manuscrit de Berne, le nom de l'évêque se trouve écrit *Priminius*. De l'union des mots, *Austidu priminii epi.* ou d'un autre groupe analogue *Aust* [...]*riminii* a pu sortir : *Austremonius* et *Stremonius*.

Saint Grégoire de Tours (573 † 17 novembre 594) relève en Auvergne et à Tours des cultes provenant d'Autun dont l'église, avec son évêque *Reticius* remontait au moins au début du IV^e^ siècle (313) tandis que celles de Tours et d'Auvergne ne sont pas attestées avant 337 avec *Litorius* et avant le milieu du IV^e^ siècle avec *Urbicus*. Cette influence d'Autun est d'autant moins surprenante que, depuis la fin du IV^e^ siècle, cette cité était devenue un centre politique important.

La légende des sept évêques envoyés de Rome pour évangéliser les Gaules *sub Decio et Grato consulibus,* se présente comme un texte gallo-romain qui est encore d'esprit purement romain.

Il favorise uniquement les métropoles d'Arles, de Narbonne, de Bourges, de Sens et de Tours : celles de Narbonne et de Tours le sont même davantage que les trois autres ; car, pour chacune d'elles, deux églises sont désignées. C'est Toulouse avec Narbonne pour la I^re^ Narbonnaise ; ce sont Clermont et Limoges pour la I^re^ Aquitaine. Un détail à noter est que, si la I^re^ Aquitaine se trouve ainsi favorisée, sa métropole proprement dite qui est Bourges ne se trouve pas nommée : ce sont Limoges et Clermont qui sont nommées à son détriment. Il en est de même de la IV^e^ Lyonnaise où Paris figure au détriment de Sens. En

Digitized by Google

somme, c'est la Ire Narbonnaise qui, dans ce texte, figure au 1er rang, avec saint Paul pour sa métropole de Narbonne, et le pseudo-Saturnin pour son siège suffragant de Toulouse. Vient ensuite la Ire Aquitaine, du fait que Limoges et l'Auvergne y sont nommées avec saint Martial et le pseudo-Austremoine, puis la Viennoise avec Arles et le pseudo-Trophime, puis la IIIe Lyonnaise avec Tours et le pseudo-Gatien, puis la IVe Lyonnaise avec Paris et le pseudo-Denys.

Le texte de la légende dont il s'agit doit donc émaner de Narbonne. L'absence de la IIe Aquitaine (Bordeaux) et de la Novempopulanie (Eauze), celle de la IIe Belgique (Reims) et de la Ire (Trèves), de la IIe Germanie (Cologne), de la Séquanaise (Besançon), des Alpes Graies et Pœnines (Tarentaise), des Alpes Maritimes (Embrun), de la IIe Narbonnaise (Aix) et, plus que tout, l'absence de la Ire Lyonnaise (Lyon), suffisent à dater le texte dont il s'agit.

Les provinces absentes, ce sont celles qui sont déjà occupées par les Barbares et les provinces nommées, ce sont celles qui restent placées sous la domination directe de l'empereur.

Dès 419, la IIe Aquitaine avait été cédée aux Goths et en 462, le comte Agrippinus gouverneur de la Ire Narbonnaise se voit contraint de livrer Narbonne aux Wisigoths. La légende des sept évêques se place entre ces deux dates. On peut même préciser davantage : c'est en 443 que les Burgondes occupent la Savoie et sans doute Lyon peu après. Le privilège apostolique du 5 mai 450 fait constater qu'ils sont en Tarentaise, à Grenoble, à Valence et à Vienne.

En définitive, la légende des sept apôtres envoyés de Rome *sub Decio et Grato consolibus* doit avoir été composée à Narbonne entre 454, date de la mort d'Aetius, le rempart de Rome, et 462, date de la conquête barbare : en effet, c'est vers cette époque que le nom de saint Denys apparaît à Paris.

Elle doit remonter au règne de l'empereur Marcus Mæ-

Digitized by Google

cilius Flavius Eparchus Avitus (10 juillet 445-novembre 446) qui, précisément, étant Auvergnat, reçut le pouvoir suprême à Toulouse et vint à Narbonne avant de se rendre à Rome.

L'évêque de Narbonne était alors Rusticus (9 oct. 427-26 oct. 461) et il était né à Marseille.

Cette légende d'où dérive pareillement la vie de saint Sernin de Toulouse, citée par saint Grégoire de Tours, est exacte, pour les noms, en ce qui concerne Narbonne et Limoges, mais elle y place ces noms trop tôt. Elle attribue à Toulouse et à Paris comme premiers évêques des martyrs étrangers. Elle emprunte à Autun deux évêques pour en munir Tours et l'Auvergne. Enfin, elle attribue Trophime à Arles et elle l'y place trop tard.

Le grand intérêt de ce texte est de le voir choisir la date exacte de 250 et de garder, en somme, la mémoire de l'empereur Decius deux siècles après lui dans les Gaules. Quelle en est la raison ? C'est que Trophime était censé venu de Rome : or, à Rome, on l'a constaté, la mémoire de l'empereur Decius s'était conservée aussi et elle était liée, dans la basilique de Saint-Hippolyte, à sainte Triphonia, soi-disant veuve du César Decius. Elle était liée, soi-disant, le 10 novembre à saint Tryphon mort, disait-on, sous Decius. Elle était liée, d'une manière véridique au prototype de *Triphonia* et de *Tryphon,* c'est-à-dire au martyr alexandrin Sérapion mort le 12 février 249 au début du règne de Decius.

Entre la mort réelle de ce Sérapion, le 12 février 249, à Alexandrie ,et le départ supposé des sept évêques envoyés de Rome à la mort du pape Fabien le 20 janvier 250, il n'y a pas une année complète de différence et ces deux événements se passent, l'un comme l'autre, sous Decius. Cette concordance absolue montre que l'auteur de la vie de Sernin, au bout de deux siècles, gardait dans les Gaules une idée précise des origines romaines de Trophime.

Après les Gaules, l'Espagne aura son tour : Wandalbert, de Prüm, en 848 écrit :

Pontifices VII Hesperiam simul idibus ornant.

Digitized by Google

Le pape Grégoire VII écrivant aux rois Alphonse et Sanche de Rome, le 19 mars 1074, leur dira pour leur prouver qu'ils dépendent non pas de Tolède mais de Rome :

> septem episcopos ab urbe Roma ad instruendum Hispaniæ populos a Petro et Paulo apostolis directos fuisse qui, destructa idololatria, christianitatem fundavere...

Ce sont, le 15 mai Torquatus d'*Acci;* le 1er avril, Ctesiphon de *Vergii,* le 11 mai, Secundus d'*Abula,* le 3 mai ou le 30 avril, Indaletius d'*Urci,* le 1er février Cæcilius d'*Illiberi,* le 1er mars Hesychius de *Carteia* et le 16 ou 18 mai Euphrasius d'*Iliturgi.*

C'est l'origine légendaire des diocèses de Bétique qui, en réalité, remontent au IIIe siècle seulement.

Mais, pour en revenir à la Provence, puisque la mort de Sérapion, point de départ de tout cela, date du 12 février 249, ce n'est pas en 250 que Rome a pu donner le nom de Trophime à Arles comme étant celui de son apôtre.

Les regards de Rome n'ont pu se jeter sur Arles en vue d'en faire la capitale religieuse des Gaules et le siège du vicaire de Rome qu'à dater du moment où Arles devint, en réalité, la capitale politique des Gaules et le siège du représentant le plus élevé de l'Empereur. Cet événement préalablement nécessaire se produisit à la fin du règne de Valentinien II (25 août 383 † Vienne, 15 mai 392), quand, en présence des Barbares menaçants, le préfet des Gaules se replia de Trèves sur Arles, cité, qui, depuis Constantin, était devenue une résidence impériale et avait reçu le nom de *Constantina.* Le préfet dirigea désormais par lui-même les VII provinces : il paraît avoir fait porter en avant son vicaire de Vienne sur Autun pour surveiller les X provinces des Gaules et pour se faire couvrir en avant-garde par lui. Un empereur fit même de la cité d'Arles sa capitale, c'est Claude Constantin (408 † 28 novembre 411) ; mais il s'opposait à l'Italie car il ne dominait que la Bretagne et l'Espagne avec les Gaules et, pendant ce règne, le pape ne pouvait se lier étroitement l'église d'Arles. Sur ces entrefaites, Honorius ayant repris le gouvernement de

Digitized by Google

tout l'Occident et le pape saint Innocent étant mort le 12 mars 417, son successeur le Grec Zosime est élu le 25 mars suivant. L'évêque d'Arles Patrocle élu lui-même en 412, se trouvait à Rome lors de l'élection du nouveau pape. Immédiatement, l'entente de Rome et d'Arles s'établit.

Dès le 22 mars 417, Zosime fulmine un privilège apostolique par lequel le pontife arlésien devient subitement le primat des provinces de Viennoise (au détriment de Vienne), de la première Narbonnaise (au détriment de Narbonne), de la deuxième Narbonnaise (au détriment de Marseille). L'évêque d'Arles devient même le vicaire du siège apostolique vis-à-vis de l'épiscopat tout entier des Gaules (au détriment de Lyon). Pour appuyer cette situation si nouvelle sur une base solide, le pape déclare *universis episcopis per Gallias et septem provincias constitutis* que l'histoire du passé le guide et qu'il n'innove rien.

> Quoniam metropolytanæ Arelatensium urbi vetus privilegium minime derogandum est ad quam primus, ex hac sede, Trophymus summus antistes, ex cujus fonte totæ Galliæ fidei rivulos acceperunt, directus est.

Le métropolitain de la première Narbonnaise, le 26 septembre, l'évêque de Marseille et le métropolitain de la Viennoise, le 29 septembre, furent informés directement de cette révolution et le pape leur prêche, comme il convient, le respect qu'ils doivent avoir pour la mémoire de Trophime dont, assurément, jusqu'à ce jour ils n'avaient jamais entendu parler :

> nam sanctæ memoriæ Trophymus sacerdos quondam Arelatensi urbi ab apostolica sede transmissus ad illas regiones et tanti nominis reverentiam primus exhibuit et in alias non immerito ea quam acceperat auctoritate transfudit atque hanc ordinandi consuetudinem et pontificatum loci illius quem obtinuerat primus et justus custoditum usque in proximum tempus, gestis apud nos habitis, multorum consacerdotum testimoniis adprobatur.

Voilà ce que s'entend dire Hilaire, le métropolitain de Narbonne. Quant aux évêques de la Viennoise et de la

Digitized by Google

deuxième Narbonnaise, la condamnation de l'évêque de Marseille et de l'évêque de Vienne leur déclare que le concile de Turin (398), en les favorisant, avait agi

> contra statuta patrum et sancti Trophymi reverentiam qui primus metropolitanus Arelatensis civitatis ex hac sede directus est.

Que pouvaient bien être ces *gesta apud Nos habita* dont parle le pape Zosime le 26 septembre 417 pour justifier son innovation ? Quand la situation politique se trouvera changée de nouveau et que la papauté, en conséquence, cessera d'attribuer à Arles déchu toute l'importance que lui avait apportée momentanément sa situation de capitale, les évêques voisins d'Arles essaieront de plaider encore la cause de Trophime abandonnée de Rome, en précisant plus explicitement la substance des *Gesta* dont assurément Rome leur avait fait connaître la teneur, en 417. Leur lettre, qui s'oppose à la faveur renaissante de Vienne, date des quatre mois compris entre le 6 janvier et le 5 mai 450. Voici ce qu'elle dit :

> Omnibus etenim gallicanis regionibus notum est, sed nec sacrosanctæ ecclesiæ Romanæ habetur incognitum quod prima intra Gallias Arelatensis civitas missum a beatissimo Petro apostolo sanctum Trophymum habere meruit sacerdotem et exinde aliis paulatim regionibus Galliarum bonum fidei et religionis infusum.

C'est donc saint Pierre lui-même qui aurait envoyé Trophime de Rome à Arles. Nous voilà loin de Decius.

Le coup de barre donné en 417 par Rome en faveur d Arles répond tout d'abord à l'intérêt de Rome elle-même. Depuis les jours de saint Eusèbe de Verceil, le prestige moral le plus immédiat qui s'exerçât sur le pontificat des Gaules était celui de la Lombardie et le siège de Milan, grâce à saint Ambroise ,avait recueilli en l'augmentant encore le prestige de Verceil. L'épiscopat des Gaules avait donc pris l'habitude d'aller chercher un juge en Lombardie quand ses membres se trouvaient en désaccord. Désormais, l'épiscopat des Gaules devra passer par Arles et Arles, ainsi gratifié par Rome, le dirigera sur Rome. Les moines

Digitized by Google

de Lérins dont le monastère venait d'être fondé, appuieront avec force, tout d'abord, cet esprit romain; ce sont eux qui romanisent les saints en vogue dont s'enorgueillissait Milan depuis saint Ambroise qui en avait lui-même fait l'invention, à Milan, le 17 juin 386. Travestir l'histoire et se forger des titres qui pussent servir à la piété, cela ne leur paraissait pas être un mal.

Du moment qu'Arles était maintenant la capitale politique des Gaules, la conduite de Rome en 417 est logique, mais elle ne répondait nullement, malgré le dire du pape Zosime, aux traditions de l'histoire, en ce qui concerne le premier, le second et le troisième siècles, depuis que le siège d'Arles avait été fondé. Dans ces premiers temps, Lyon était la capitale des Gaules, *caput Galliarum* et Narbonne l'était de la Narbonnaise; lorsque l'œil des premiers papes s'était porté vers les Gaules, il avait donc dû regarder, avant tout, Lyon et Narbonne, non pas Arles.

Selon le bréviaire syriaque, le 28 décembre était à Rome la fête de l'apôtre Paul et de Siméon Céphas le prince des apôtres : c'est sans doute la raison pour laquelle Trophime, leur envoyé, a été vénéré par Arles le lendemain 29 décembre aussitôt après eux, comme d'ailleurs saint Triphon, patron de Cattaro l'a été le 30 décembre. On a remarqué que le concile tenu à Arles probablement en 455, l'a été le 30 décembre, c'est-à-dire le lendemain de la fête de saint Trophime.

Evidemment, les *Gesta apud nos habita,* pour le pape Zosime, ce sont les traditions romaines. Il pouvait ne pas être très au courant de l'histoire des Gaules et de l'éminence inattaquable du siège primitif de Lyon; cependant, il avait dû lire les Epîtres de Paul.

L'apôtre ne dit-il pas, à Rome, quand il y est arrivé de Palestine prisonnier pour attendre son jugement, en concluant sa seconde épître à Timothée : « j'ai laissé Trophime malade à Milet »

Τρόφιμον δὲ ἀπέλιπον ἀσθενοῦντα ἐν Μιλήτῳ [137].

et il ne le prie pas de venir le rejoindre. C'est Timothée et

Digitized by Google

Marc qu'il mande, Crescens étant parti pour la Galatie et Tite, pour la Dalmatie. Comment le pape Zosime n'a-t-il pas eu l'idée meilleure d'offrir Crescens à Arles plutôt que Trophime ? C'est en effet une polémique qui dure depuis l'évêque de Constance en Chypre Epiphane (367 † 12 mai 403) de savoir s'il ne vaut pas mieux croire que Crescens est parti de Rome pour les Gaules, plutôt que pour la Galatie [138]. Eusèbe, saint Jérôme et Sophronius ont suivi l'avis d'Epiphane [139] et ce sont de grandes autorités. Cependant plus grande encore est celle du pape Clément, qui après avoir parlé de la Macédoine et avant de parler de l'Asie, nous dit que Crescens gouverna les églises de Galatie :

Κρησκης δὲ τῶν κατά Γαλατίαν εκκλησιῶν [140].

et cela paraît décisif. Zosime, cependant ,aurait pu suivre l'avis de son contemporain Epiphane puisque cet avis répondait à son désir. S'il ne l'a pas fait, c'est qu'il partait, avant tout, des traditions romaines les plus populaires de son temps. C'est le culte de saint Tryphon ou de sainte Tryphonia sa déformation, joint à la célèbre basilique de saint Hippolyte qui a dû lui fournir la base des *Gesta* dont il parle. Assurément, Tryphon et *Tryphonia* se rattachaient à Dèce et étaient bien tardifs pour d'aussi grandes ambitions que l'étaient celles d'Arles. Mais, cette *Tryphonia* de Dèce c'était l'homonyme ou peu sans faut de cette autre *Triphæna* qui, elle, avait bien été la fille spirituelle de l'apôtre et qui, même, était venue le précéder à Rome. Avant de quitter la Grèce pour se rendre à Jérusalem où il devait être arrêté, l'apôtre écrit à tous ses frères qui sont à Rome en leur envoyant la diaconnesse de Kenchrées. Il y salue, en particulier, tous ceux qui lui sont le plus chers parce qu'ils sont ses disciples : « Saluez, dit-il, Triphæna et Triphosa, qui peinent dans le Seigneur ».

Evidemment, le pape Zosime a confondu Trophime qui n'était pas venu à Rome, avec Triphæna qui y était venue et avec Tryphonia qui n'avait jamais existé mais dont le culte, dans la basilique d'Hippolyte, représentait Triphon,

Digitized by Google

image irréelle du martyr alexandrin Sérapion mort le 12 février 249.

Voilà pourquoi Rome, le 22 mars 417, a créé le souvenir mensonger de Trophime, disciple de Paul et missionnaire de Pierre, comme premier apôtre d'Arles et des Gaules.

Il n'est pas impossible que la chrétienté d'Apt ait reçu le nom d'Auspice au moment où l'église d'Arles recevait celui de Trophime. On sait que le culte de Respice était joint à celui de Tryphon dans Rome : la forme *Auspice* de ce nom, antérieure en tout cas à celle de Respice se rapproche davantage de la forme *Arphasi* du hiéronymien.

On voit pourquoi le nom romain de saint Hippolyte orne à Apt le sarcophage qui date du temps de saint Castor. On voit aussi pourquoi il existe à Arles une église dédiée à saint Hippolyte. Ce nom accompagne à Apt le nom romain d'Auspice et à Arles le nom romain de Trophime.

En échange de Trophime, Arles semble bien avoir donné à Rome le culte de Genesius qui se joint avec Tryphonia et Tryphon à la basilique de saint Hippolyte.

Le pape Zosime faisait parler saint Pierre fort à son aise et il partageait pleinement les idées qui guidaient en ce moment les moines de Provence.

Dans son grand ouvrage écrit, sur la demande de l'évêque d'Apt Castor, pour enseigner à l'épiscopat les us et coutumes suivis par les saints pères du désert de Scèthé, ouvrage dédié à saint Léonce évêque de Fréjus, l'abbé de Marseille Jean Cassien ne dit-il pas que les saints ont usé du mensonge véniel comme de l'ellébore ?

> Itaque taliter de mendacio sentiendum atque ita eo vtendum est quasi natura ei insit ellebori [141].

En somme, il ne faut pas éviter le mensonge : il faut en user, comme d'un remède quelquefois nécessaire et salutaire, telle est sa doctrine d'esprit oriental.

Saint Augustin, depuis lors, n'a pas tardé à réagir là-contre : mais les moines de Lérins tenaient à pouvoir mentir et, comme le pape Zosime n'était plus de ce monde, son

Digitized by Google

successeur saint Célestin, le 28 août 431, prit avec énergie le parti de la vérité.

S'adressant à ce même évêque de Fréjus, saint Léonce, que Jean Cassien avait si bien instruit, il lui rappelle que nul dans son diocèse n'a le droit d'enseigner sans sa permission : il doit réfréner ces hommes qui, osant outrager Augustin prêchent le contraire de la vérité : « *eos prædicare adversantia veritati* ».

Il faut suivre Celui qui a dit : JE SUIS LA VÉRITÉ ET LA VIE, car « nous ne pouvons rien contre la vérité, mais pour la vérité », ajoutait l'apôtre [142].

Tout le monde maintenant est d'accord là-dessus et c'est la loi de l'histoire comme celle du Chrétien de n'y pas manquer.

***

SAINT THEODORET D'ANTIOCHE A UZÈS

Le diocèse d'Uzès avait comme patron, le 23 octobre, saint Theodoret d'Antioche : [143]

Sancti Theodoriti martyris urbis et diœcesis patroni.

Saint Theodoret, prêtre, est mort à Antioche sous Julien le 23 octobre 362 : il est trop récent pour figurer au martyrologe de Nicomédie et, par conséquent, au bréviaire syriaque. En tout cas, voilà un culte de martyr oriental pris comme patron, analogue à celui de saint Demetrios et à celui de saint Genesios de Périnthe.

Digitized by Google

⁂

SAINT RUF DE ROME ET SAINT MAMMÈS DE CAPPADOCE A AVIGNON

Le diocèse d'Avignon vénère, le 17 août, l'évêque *Magnus,* le même jour que saint Mens de Gap et, le 14 novembre, saint Ruf dont l'église suburbaine se trouvait à un mille au sud des murs de la cité.

Le martyrologe d'Avignon, transcrit de 1047 à 1063, dit, ce jour-là :

> XVIII Kalendas decembris... Item, eodem die apud Avenionem, uno miliaro ab urbe, natalis sancti Rufi confessoris qui multis clarus virtutibus in pace quievit.

Cette mention est contemporaine de la reconstitution faite le 1er janvier 1039, par l'évêque d'Avignon Benezet, de l'abbaye de ce nom sur les ruines de l'église rurale jadis dédiée à saint Just et à Ruf [144] :

> in honorem sancti Justi (?) ac Rufi gloriosissimi confessoris Xpisti quem patrem habitatoribus ipsius loci fuisse non dubitavimus.

Ce Ruf n'a ni la qualité d'évêque, on le voit, ni celle de martyr : il se présente comme un simple confesseur, ce qui est peu pour être le patron d'une église cathédrale. Il est associé, dans son église, à Just (?) et l'évêque Benezet, n'est pas très fixé sur lui.

Un siècle plus tôt, le 18 août 917, l'empereur Louis l'Aveugle restituait à l'église d'Avignon la petite abbaye de Saint-Ruf avec l'église Saint-Julien : [145]

> Abbatiolam sancti Rufi et ecclesiam sancti Juliani que conjacent.... temporibus priscis a religiosis xpistianis matris ecclesie sancte Marie et sancti Stephani ac sancti Johannis baptiste digna cessione conlatas, jam preterito longo tempore.... injuste sublatas.

L'acte de 1039 n'est connu que par une mauvaise copie ; mais celui de 917 existe encore en original. Il semble donc

Digitized by Google

que l'église voisine de Saint-Ruf ait été dédiée, non pas à Just, mais à Julien.

Il y a eu un évêque d'Avignon de ce nom (475-506) : on pourrait faire remonter cette église suburbaine à son pontificat, mais il y a mieux. Arles, on l'a dit, vénérait le 9 janvier saint Julien d'Antioche et, l'influence arlésienne dominant Avignon, cette église suburbaine a dû être dédiée à ce saint oriental.

Le martyrologe hiéronymien indique plusieurs saints du nom de Ruf :

1° Le 3 avril :

(ms. d'Epternach) : in sicilia nt. evagri benigni chresti evagaristi aresti sinnidiæ rufi patrici.

(ms. de Berne) in syciana. Thome. Euagri. Benigne. Christi. Aresti. Rufi. Patricii.

(ms. de Wissembourg) In sicia Nat. scorum thome evagri benigni chiristi aresti sinnidie rufi patrici.

2° Le 19 avril :

(ms. d'Epternach) In Armenia militana civi. hermoginis gagi expediti aristonici rufi. galatæ mitinæ arminiæ. rufi hilari aristonici furtunati gagi donati.

(ms. de Berne) In arminia militana ciuit. Hermogenis Gagi Expediti. Aristonici. Rufi. Galathe. Unadie coronatorum. Militane Arminie. Rufi. Hilaui Aristonici. Furtunati.

(ms. de Wissembourg) In militana ciuitate Arminie hermogenis Gagi rufi expediti Aristonici galate una die coro natorum militine arminie rufi hilaui aristonici furtunati donati gagi.

3° Le 8 mai :

(ms. d'Epternach) Constantinop..... It. saturnini rubi victoris faustini cithini saderi antiquæ.

(ms. de Berne) Constantinopoli..... It. Saturnini. Rufi. Faustini. Uictoris Cithinii Zaderi Antique.

(ms. de Wissembourg) Constantinopoli..... Faustini chitini zaderi antiqui.

4° Le 29 juillet :

(ms. d'Epternah) Rom. Philipi simplici faustini et viatricis abseodi abdi pontiani niceti.

(ms. de Berne) Romæ Uia portensi. Natal. Abseodi. Rufi. Abdi. Pontiani Niceti. Et uia portuensi In cimi-

Digitized by Google

terio eiusdem miliario VI. Simplici. Faustini. Beatrici.

(ms. de Wissembourg) Rom. uia puerinse nat. scorum ab seode pontiani niceti et uia portuense inibi eiusdem mil. VI. nat. scorum simplici faustini uiatrice.

5° Le 30 juillet :

(ms. d'Epternach) in aff. maximæ donatillæ lucernariæ rufi prisci paterni nicæ septimiæ optionis ammoni iusti juliæ potamieni.

(ms. de Berne) In africa Tubortulo Cernarie Maxime Secunde Donatelle Rufi Prisci Paternice Septimie optionis Ammoni Iusti. Iulie Potamie.

(ms. de Wissembourg) In africa ciuit tiburtu lucernarie, Nat. scorum maxime secunde donatelle rufi prisci paternicæ septimiæ opcionis ammonii iusti iuliæ potamie.

6° Le 7 novembre, dans les additions faites au manuscrit de Berne alors qu'il see trouvait dans le diocèse de Metz, à Saint-Avold :

Et rufi epi.

Le 3 avril il s'agit, on le sait, d'un Ruf compagnon de saint Evagrius martyrisé à Tomes en Scythie.

Le 19 avril, il s'agit d'un Ruf compagnon des saints Hermogène et Expedit martyrisés à Mélitene en IIe Arménie.

Le 8 mai, il s'agit d'un Ruf honoré à Constantinople avec Saturnin.

Le 29 juillet, il s'agit d'un Ruf honoré à Rome, sur la voie de Porto, avec *Abscodus* et Pontien. On n'a pas de peine à reconnaître dans ces deux derniers les saints Eusèbe et Pontien que le martyrologe romain a, depuis lors, placés le 25 août.

Le 30 juillet, il s'agit des martyrs de *Thuburbo* en Afrique.

Enfin, le 7 novembre, il s'agit d'un évêque de Metz.

De tous ces saints, le bréviaire syriaque n'en indique qu'un seul, le 19 avril; à la suite des deux martyrs de Salone Septimios et Hermogène indiqués par lui la veille.

Ῥοῦφος μάρτυρ.

Digitized by Google

C'est ce *Roufos* que, comme Hermogène, le pseudo-hiéronymien transporte en Arménie le même jour.

Les martyrs de Tomes en Scythie Chrestos et Pappos sont bien attestés par le syriaque, le 3 avril, mais leurs compagnons et notamment Ruf ne sont pas nommés par lui.

Le syriaque ne donne pas les mentions romaines du 29 juillet et africaine du 30 juillet.

Le 5 septembre, il donne à Alexandrie

Νούφιος πρεσβύτερος.

que le hiéronymien transforme, le même jour, en Nimpus ou Nimphidius.

Réflexion faite, la seule mention du hiéronymien qui soit à retenir est celle du 29 juillet relative au compagnon de Pontien. En effet, il est remarquable que le martyrologe romain la donne le 25 août, le même jour que saint Genesius de Rome, le même jour que saint Genès d'Arles :

> octavo kal septemb..... Romæ sanctorum martyrum Eusebii, Pontiani, Vincentii & Peregrini qui primo sub Commodo imp. in equuleo leuati, nervis quoque distenti ac deinde fustibus cæsi sunt, flammis circa eorum latera appositis et, cùm in laude Christi fidelissime permanerent, plumbatis vsque ad emissionem spiritus mactati sunt. Item Romæ sancti Genesii martyris qui, primum sub gentilitate mimus cum in theatro spectante Diocletiano imperatore mysteriis Christianorum illuderet, a Deo inspiratus, repente conversus ad fidem, baptizatus est; mox, Imperatoris iussu, fustibus crudelissime cæsus deinde in equuleo suspensus & vngularum diutissima laceratione vexatus, lampadibus etiam inflammatus, cum in fide Christi persisteret dicens : « non est rex præter Christum pro quo si millies occidat, ipsum mihi de ore ipsum mihi de corde auferre non poteritis », martyrii palmam capitis obtruncatione promeruit..... Arelate in Gallia, beati item Genesii qui exceptoris officio fungens, cum impia edicta quibus Christiani puniri jubebantur, nollet excipere et proiectis in publicum tabulis, se Christianum esse testaretur, comprehensus atque decollatus martyrii gloriam proprio cruore baptizatus accepit [146].

Digitized by Google

Sur la voie qui mène à Porto en sortant de Rome sont trois cimetières chrétiens :

1° Le cimetière de Pontien, *ad ursum pileatum.*

2° Le cimetière de Félix, *ad insalatos.*

3° Le cimetière de Generosa, *ad sextum Philippi,* sous le bois des Frères Arvales.

Dans celui-ci, qui est le plus éloigné, au VI^e^ mille, se trouvait la basilique avec la crypte des saints Faustinianus, Simplicius, Viatrix et Rufianus. Les deux frères Simplicius et Faustinianus furent mis à mort sous Dioclétien et jetés dans le Tibre : leur sœur Viatrix les inhuma *ad sextum Philippi.* Tuée elle-même, elle fut inhumée auprès d'eux : de son nom dérive le nom médiéval de *Beatrix.* La basilique souterraine qui leur est dédiée remonte à la seconde moitié du IV^e^ siècle. Un quatrième saint, *sanctus Rufianus* leur a été associé : vêtu d'un costume de chef militaire, c'est assurément, M. de Rossi l'a reconnu, le saint Ruf fêté le 28 novembre dans le martyrologe d'Adon qui, converti par Chrysogone, fut également martyrisé sous Dioclétien. Les dépouilles de ces trois martyrs *Simplicius, Faustinus* et *Viatrix,* mais non pas de *Rufianus,* furent transférées, le 20 février 683, de cette basilique suburbaine des saints Simplice, Faustin et Beatrix, dans l'église urbaine de Sainte-Bibiane dédiée en 467 sur l'Esquilin.

Il est remarquable que le martyrologe hiéronymien ne mette pas Ruf en rapport avec les martyrs précédents, mais bien avec Pontien et Vincent qui passent pour avoir été martyrisés plus anciennement, sous Commode (180-192). Le cimetière de Pontien, également sur la voie de Porto, était plus rapproché et plus ancien, car au III^e^ siècle, le collège païen des Arvales existait encore. C'est dans le cimetière de Pontien que furent inhumés les deux princes persans Abdon et Sennen, venus à Rome et martyrisés le 30 juillet soit en 250 sous Dèce, soit en 258 sous Valérien. C'est là, que la veille, se trouvait le culte de Ruf, selon le témoignage du manuscrit de Berne : Ruf y est joint non seulement à Pontien mais également à *Abdus,* c'est-à-dire au Persan Abdon. L'intérêt de ce site est qu'il conserve, lui

Digitized by Google

aussi, des légendes datant du règne de Dèce : en tout cas, que Rufin ait été honoré primitivement avec Pontien ou avec Simplice, son culte a certainement existé dans ce quartier suburbain dès la fin du IIIe siècle au plus tard et c'est de là qu'il a dû être envoyé à Avignon au début du Ve siècle, au moment où Arles recevait Trophime.

Toutefois, le saint romain de la voie de Porto s'appelait en réalité *Rufianus :* les monuments des catacombes le disent positivement. Or, ce n'est pas l'officier militaire *Rufianus* qui figure dans les martyrologes du Ve siècle et qui passe dans les Gaules : c'est saint *Rufus.*

De même, ce n'est pas saint Sérapion, qui passe à Arles : c'est saint Trophime. On soupçonne ici une déformation analogue à celle de Sérapion.

Au IXe siècle, le martyrologe d'Adon fixe, le 21 novembre, la fête de saint Ruf disciple de saint Paul : à une semaine près, cette fête cadre avec celle d'Avignon. En Orient, le disciple de l'apôtre se joint à Herodion, autre disciple de l'apôtre fêté le 8 avril : Dorotheos, dans sa *Syynopsis,* fait de Ruf le premier évêque de Thèbes. Ce qui est sûr, c'est que ce disciple de saint Paul était venu, comme *Triphæna,* à Rome. Son nom est précisément le premier nom viril qui suive ,dans ses salutations, celui de *Triphæna :*

> « Saluez Triphæna et Triphosa qui peinent dans le Seigneur. Saluez Persis l'aimée qui a beaucoup peiné dans le Seigneur. Saluez Rufus, l'élu dans le Seigneur, ainsi que sa mère, (qui est) aussi la mienne. »

Le premier évêque d'Avignon, Nectaire, paraît de 439 à 451 et, de même, le premier évêque d'Apt, Castor paraît en 419; ces deux chrétientés se trouvaient dans l'orbite d'Arles. Le nom de Ruf, compagnon de *Triphæna,* a dû parvenir au roc d'Avignon, comme celui d'*Auspicius,* compagnon de Triphon, parvenait dans Apt, en même temps que celui de Trophime = *Triphæna* = Tryphon, s'installait sur le roc d'Arles.

Digitized by Google

⁂

SAINT PANTALÉON DE NICOMÉDIE A CAVAILLON

Le premier évêque connu de Cavaillon, *Genialis,* paraît en 396. Ce diocèse a pris comme patron, le 19 octobre, l'un de ses évêques de la fin du VI[e] siècle saint Vrain ou Veran (585-589).

Dans son terroir se remarque une paroisse dédiée à saint Pantaléon. Ce médecin de Nicomédie fêté le 27 juillet, par le martyrologe romain avec ses compagnons le prêtre Hermolaus, les frères Hermippe et Hermocrate, passe pour être mort sous Galère Maximien. Justinien, à Constantinople, a relevé et agrandi une église dédiée à saint Pantaléon qui tombait de vétusté. En 802, on a apporté d'Afrique à Lyon, dans la métropole Saint-Jean, la tête d'un saint qui portait ce nom. Enfin, il existe à Rome trois églises placées sous cette invocation, San Pantaleo Affine, San Pantaleo au pied de l'Esquilin, et San Pantaleo a Pasquino. L'autel de la seconde d'entre elles qui pourrait être la plus ancienne fut dédié le 1[er] mars 1113 par le pape Pascal II.

Pantaléon de Nicomédie figure déjà dans le hiéronymien le 28 juillet soit à Nicopolis, soit à Nicomédie. Pour Nicopolis, le syriaque se borne à donner Paul le 11 août; il ne donne, parmi les nombreux martyrs de Nicomédie, aucun Pantaléon.

Il est donc impossible de dire si l'influence marquée, par saint Pantaléon, dans le diocèse de Cavaillon est une influence vraiment orientale, ou lyonnaise ou romaine : en effet, la date à laquelle son culte y a été introduit ne peut être précisée.

On note que ce saint se trouve également honoré dans les Landes, dans le Lot, dans le Tarn, dans la Corrèze et en Saône-et-Loire : dans le Sud-Ouest, il ne s'agit sans doute pas d'une influence lyonnaise.

Digitized by Google

SAINT HIPPOLYTE DE ROME A CARPENTRAS

Le premier évêque de Carpentras, *Constantianus* paraît avec celui d'Avignon de 439 à 451. Ce diocèse a choisi, comme patron, le 27 novembre, un évêque dont le nom barbare indique qu'il a siégé tardivement et sans doute au VI[e] siècle s'il a été ordonné par Césaire d'Arles. Ce patron, saint Siffrein, *Suffredus,* aurait élevé à Carpentras une église en l'honneur de saint Antoine, honoré à Bedoin et qui pourrait être son prédécesseur vivant en 463. Le bréviaire de Marseille en 1526 indique Antoine le 13 septembre comme évêque et confesseur.

Les portraits anciens de l'évêché de Carpentras montraient trois évêques nommés *Orontius Modestus, Sabinus* et *Superventor.* On ne sait si cette tradition est fondée et Mgr Duchesne renonce à en chercher l'origine. Pour l'un d'eux, c'est le cas de signaler, le 2 septembre, à Carpentras et le 29 décembre à Caithness, dans le nord-est de l'Ecosse, vers les Orcades, le souvenir et l'origine de ce nom :[147]

September

II.... Carpentoracti Oronii Modesti episcopi sancti per omnia antistitis.

December

XXIX. In Cathenes, commemoratio Oronii Modesti qui, inde egressus, in Galliis doctrina et sanctitate floruit.

Dans le diocèse de Carpentras existe une commune portant le nom de Saint-Hippolyte : ce peut être la trace d'une influence romaine analogue à celle qui amena le nom de ce saint à Arles et à Apt avec ceux de Trophime et d'Auspice.

Digitized by Google

SAINT PANTALÉON DE NICOMÉDIE A VAISON

Le diocèse de Vaison est fort ancien : son premier évêque connu, Daphnus, figure au concile d'Arles le 1er août 314.

Son évêque *Auspicius* (439-442) porte le nom de l'apôtre romain envoyé à Apt.

Ce diocèse s'est choisi comme patron, le 15 février, exactement comme Cavaillon et Carpentras, un évêque récent, saint Quenin qui vivait à la fin du VIe siècle (573).

Les églises urbaines de Vaison se trouvaient dédiées à Notre Dame, à saint Etienne, à saint Laurent, à saint Veran, à saint Martin, à saint Genest [148] et à saint Hilaire. Saint Genest annonce une influence arlésienne et saint Veran doit représenter le patron de Cavaillon. A l'extrémité septentrionale du terroir de Seguret se trouve la chapelle rurale de Saint-Just d' « Aubusson » ou du Besson. Au XVIIe siècle, on voyait en lui saint Just martyr à Compluto, en Espagne, le 6 août, avec Pastor, sous Dioclétien : c'était un pèlerinage fréquenté et illustré par des miracles [149]. Sur ce même terroir de Seguret, mais à l'est, se trouvent le mont Bayon et l'abbaye de Saint-André de Pré-Bayon fondée sur le Trignon à la fin du VIe siècle sous la règle de saint Césaire d'Arles. Les paroisses de Saint-Roman et de Saint-Pantaléon se remarquent finalement dans ce diocèse.

Il est remarquable de trouver ce nom oriental dans ce diocèse comme dans le diocèse voisin de Cavaillon. Saint Pantaléon peut donc avoir été le patron primitif de Vaison aussi bien que de Cavaillon.

Sur le terroir de Buis, la chapelle de Saint-Trophime dénonce certainement une influence arlésienne.

Digitized by Google

SAINT JULIEN D'ANTIOCHE
ET
SAINTE CECILE DE ROME
A ORANGE

Le premier évêque connu d'Orange, *Constantius,* paraît à la fin du IV^e^ siècle (374-390). Au concile d'Arles, le 1^er^ août 314, cette église était représentée par un simple prêtre, Faustin.

Le plus connu des évêques de ce diocèse, saint Eutrope, vécut à la fin du V^e^ siècle (463-475). Dans le bréviaire de Grasse, édité en 1528, il est marqué le 27 mai et son successeur saint Florent (517-524), le 17 octobre.

Une basilique urbaine en l'honneur de saint Julien d'Antioche fut élevée à Orange de son temps et il y fut inhumé.

La seule paroisse rurale de ce petit diocèse qui désigne une influence ancienne est celle de Sainte-Cécile. C'est une influence incontestablement romaine : l'illustre patricienne Cécile, vierge et martyre, est fêtée le 22 novembre. Elle fut inhumée dans le cimetière de Calliste, *ad sanctum Xystum,* sur la voie Appienne (177-179).

La chapelle Saint-Trophime sur le terroir de Caderousse dénote une influence arlésienne aussi bien que l'église urbaine dédiée au V^e^ siècle à saint Julien d'Antioche.

Digitized by Google

SAINT SECUNDOL D'ANTIOCHE A VIVIERS

Le diocèse d'Aps existait, semble-t-il, depuis la fin du IVe siècle et son premier évêque se serait appelé Janvier : après *Auxanius* (463-475), son siège fut transporté à Viviers avec *Promotus* (475-478 ?).

Ce diocèse, comme celui de Grenoble, avait, comme patron, le 22 janvier [150], saint Vincent archidiacre de Saragosse, mort à Valence en Espagne.

> XI kalendas februarii. In Hispania civitate Valencia, passio sancti Valeri episcopi et Vincentii diaconi et martyris et decim et octo cum sociis eorum.

Telle est la notice que lui consacre le hiéronymien, dans son texte primitif du Ve siècle. Naturellement, on ne peut rien demander au syriaque à ce sujet.

Fêté le même jour que les saints africains Vincent, Oronce et Victor, importés à Embrun par saint Marcellin et ses disciples, ce saint Vincent de Saragosse a vu son culte répandu au début du Ve siècle par Lérins. L'aventure de Childebert et de Clotaire assiégeant Saragosse en 542 et rapportant à Paris en triomphe l'étole du saint dont la tunique les avait fait fuir devait le rendre célèbre. Mais ce culte de Saragosse paraît dériver certainement du culte africain et il en est dérivé à la fin du IVe siècle. En effet, M. Dufourcq l'a remarqué, l'archidiacre de Saragosse Vincent reçoit de son évêque Valère la faculté de prêcher : or, en réalité, c'est l'évêque de Bône Valère qui, au début de 391, ordonna saint Augustin prêtre et lui confia la faculté de prêcher.

Le calendrier de Carthage porte, le 17 janvier :

> XVI K. feb. ss. Rubrensium.

Digitized by Google

Le Vincent primitif a dû faire partie du groupe. Ainsi, soit à Viviers, soit à Grenoble, le patronage de saint Vincent paraît être un culte lérinien du V^e^ siècle substitué au culte embrunais du Vincent d'Afrique.

Comme celui de Riez, le diocèse de Viviers fête également, le 22 juin, saint Alban d'Angleterre.

Au surplus ,le diocèse de Viviers vénérait, le 1^er^ mai, le sous-diacre Andéol que saint Polycarpe aurait envoyé avec d'autres prêcher la foi dans les Gaules et qui serait mort sous l'empereur Sévère.

Dans le hiéronymien, se trouvent les mentions suivantes :

1° Le 6 février :
Alibi, Antholiani saturnini.

2° Le 7 février :
alibi anatholi ammonis staciani nepotiani luci saturnini et saturni.

Ce nom d'*Anatholus* est celui qui se rapproche le plus d'*Andeolus* : d'autre part, Saint-Saturnin du Port, actuellement le Pont-Saint-Esprit, du diocèse d'Uzès, n'est pas loin du Bourg-Saint-Andéol.

Au martyrologe romain, le 6 février, *Anatholus* se trouve transformé en *Theophilus* :

Eodem die SS. martyrum Saturnini, Theophili et Reuocatæ.

On fête, ce jour-là, un Théophile compagnon de Dorothée à Césarée de Cappadoce.

Ces notices des 6 et 7 février placées au hiéronymien dans les additions gallicanes paraissent dériver de celle du 7 mars consacrée aux célèbres martyrs de Tuburbo en Mauretanie, dont voici la notice, selon le martyrologe romain :

Tuburbi in Mauritania, natalis sanctorum martyrum Perpetuæ & Felicitatis quæ, cum esset prægnans (ut sanctus Augustinus ait) expectata, juxta leges, ut pareret, dum parturiebat dolebat, objecta feris gaudebat. Passique sunt cum eis Revocatus, Saturninus & Secundolus : quorum vltimus quievit in carcere, reliqui omnes bestiis traditi sunt sub Seuero principe.

C'est un fait bien remarquable que le sous-diacre saint

Digitized by Google

Andeol, l'apôtre du diocèse de Viviers, soit mort sous l'empereur Sévère : saint Secundol, le dernier et le moins glorieux des martyrs de Thuburbo, de même est mort en prison sous ce même empereur Sévère.

En réalité, on le voit, *Andeolus* dérive de *Secundolus*. Le diocèse de *Thuburbo* dans l'Afrique proconsulaire, paraît au III^e^ siècle : le martyre de Vibia Perpetua et de ses onze compagnons s'y place le 7 mars [202-205] sous le principat de Septime Sévère. Elle y fut condamnée par le procurateur Flavius Hilarianus.

Le syriaque l'annonce ce jour-là :

> Ἐν τῇ Ἀφρικῇ ἐκ τῶν ἀρχαίων Περπέτουα καὶ Σατορντλος καὶ ἕτεροι μάρτυρες δέκα.

On a dit que la mission du sous-diacre Andéol à Viviers, envoyé par Polycarpe, est d'origine lyonnaise et qu'elle se rattache à celle du prêtre Andoche, du diacre Thyrse et de Félix, également envoyés par Polycarpe pour évangéliser Autun. Le culte de ces derniers s'est localisé à Saulieu, dans la Côte-d'Or, le 24 septembre. Voici l'addition gallicane de la fin du VI^e^ siècle qui figure au hiéronymien :

> (ms. d'Epternach) in gall. augustodu, nt. andoci tyrsi et felicis mar.
> (ms. de Berne) in gall. civit. agustiduno uico sedeloco, Natale scoru. Andocii Tyrsi et felicis mar.

Mgr Duchesne établit que ce groupe de légendes lyonnaises s'est fixé dans la première moitié du VI^e^ siècle (505-540), du temps de Grégoire évêque de Langres [151] et que son créateur venait d'Italie.

Le prêtre Benigne envoyé à Langres était joint aux apôtres d'Autun et son culte s'est fixé le 1^er^ novembre à Dijon.

> (ms. d'Epternach) Gall. civi. lengoni benigni prb. et mar.
> (ms. de Berne) et lingonice ciuit. castro diuiono Benigni presbit. et mar.
> (ms. de Wissembourg) et lingonice ciuit. castro dioni benigni prbi. mar.

Le créateur de ces légendes venant d'Italie connaissait

Digitized by Google

forcément la rédaction italienne du hiéronymien où il a pu pêcher selon sa fantaisie les éléments de sa composition.

Voici le texte de ce martyrologe tel qu'il se présente le 7 mars, à la date des martyrs célèbres de Thuburbo dont aucune église romaine ne représente le culte.

(ms. d'Epternach) in aff. saturi revocati iocundi saturnini. alibi silvani rogati eroii victorinæ.
Antioc. leocis taxis nistoris equini satiri saturnini revocati secundoli italici.
in maurita. civi. turbitanor. pas. scaru perpetue et felicitatis.
in tracia dandæ lenucæ secundi antaxi quinti nistoris secundi sevri occatis. It. dandæ.
in aff. satiri silvani rogati manili.

Les trois martyrs *Revocatus, Saturninus* et *Secundolus* ne sont pas, on le voit, dans ce texte italique du Ve siècle des compagnons du martyre de Perpétue en Afrique comme l'était, dans le syriaque, ce martyr *Satornilos*. Ils appartiennent à un groupe de martyrs attribués à Antioche.

Ce qui est évident, c'est que ce groupe d'Antioche dont on ne voit pas l'origine dans le syriaque, a fourni à l'auteur bourguignon de légendes au début du VIe siècle quelques-uns de ses noms.

Le scrupule de retrancher, d'ajouter ou de transformer ne le guidait pas : la première ligne du groupe

Antioc. leocis taxis.

lui a fourni les saints *Antiochius, Felix* et *Tyrsus*. Puis, *equini* pourrait bien lui avoir fourni *Benignus*. En tout cas, *Secundolus* s'est transformé en *Andeolus*.

Digitized by Google

⁂

SAINT RESTITUT D'ANTIOCHE A SAINT PAUL-EN-TRANSIT

La cité des Tricastins dont les premiers évêques ne sont connus que de nom ne paraît avec certitude qu'à dater de *Florentius* (517), au début du VI[e] siècle.

En tête de la liste épiscopale figurent ainsi :

Restitutus que le bréviaire de Marseille en 1526 place le 7 novembre.
Eusebius (23 mars).
Torquatus, placé le 31 janvier dans le bréviaire de Marseille.
Paulus placé le 1[er] février par ce bréviaire.
Amantius (6 février).

Cet évêque Eusèbe, du 23 mars, pourrait être celui qui paraît à Nîmes le 1[er] octobre 396.

L'évêque Paul que donne la liste de 346 et le concile de Valence le 12 juillet 374 doit être le premier évêque de Narbonne plutôt que celui dont Saint-Paul-Trois-Châteaux tire son nom. En effet, la vie de celui-ci le donne comme *incola civitatis Romensis* et la *civitas Romensis* ne peut absolument pas être Rome : il faut restituer évidemment *Remensis* et reconnaître Reims dans ce vocable. Sa vie dit que, fuyant les Vandales il se réfugia, de Reims, à Saint-Rémy dans le diocèse d'Avignon qui, en effet, on le sait, dépendait de Reims au point de vue temporel. Près de là, Saint-Paul-du-Mausolée garde son souvenir. Quand il devint évêque, sa femme se retira au monastère de filles qui existait à Arles et dont les débuts remontent au pontificat de saint Césaire (513 † 27 août 542) : Paul fut créé évêque des Tricastins *regalibus preceptis* et ces termes conviennent parfaitement à l'époque mérovingienne. Son pontificat, précédé de celui de Torquat, n'a donc pas d'intérêt pour les origines de son église dont il est devenu le patron [152].

Digitized by Google

On vénérait près de Saint-Paul, la vierge sainte Juste, marchande de Séville qui, avec Rufine, souffrit le martyre en 304 sous le préfet « Diogénien », et que le martyrologe fête le 19 juillet.

L'attention se porte sur saint Restitut. Le hiéronymien cite huit fois ce nom et deux fois celui de sainte Restitute.

1° Le 12 avril, il semble qu'il s'agit d'une mention relative à Rome et au cimetière de Calépode, sur la voie Aurélia, au 3e mille à la suite de l'inhumation du pape Jules.

Item marci, honorati laurenti, arburi, crispinæ terti, quintulæ restituti revocati, saturnini buttasi, barici, optati spini donati manili petri proculi.

2° Le 10 mai :

Item victoris satuli masuti malei severi marciani furtuni saturi quintali severioli felicis quinti fausti donati excritati septimi lucini restituti birisi datiuæ.

3° Le 27 mai, dans le manuscrit de Berne seulement :

Romæ, Restituti.

4° Le 29 mai, dans les manuscrits de Berne et de Wissembourg :

Romæ, via Aurelia, Restituti.

Celui d'Epternach ne précise pas la voie.

5° Le 11 juin, dans le manuscrit de Berne :

Uia nomentana, miliario VII ab urbe, Natal. Sci Crispoli, Restituti.

Les deux autres manuscrits ne précisent pas la voie.

6° Le 4 octobre, le marnuscrit de Berne :

et in Africa, ciuit Carthaginis, Adaucti, Carusi, Restituti.

Les deux autres manuscrits sont moins complets.

7° Le 9 novembre :

(ms. d'Epternach) ...et alibi rogati restituti victori salutaris crescenti, dimetri, nemesi, georgi.

(ms. de Berne) in Nicomedia Damiani, et alibi Donati, Restituti, Uictorini Salutaris. Criscentis. Demetri. Nemesi et exuorgi.

(ms. de Wissembourg) In Nicomedia nt. scoru. donati restetuti, uictorini salutaris criscentis, demetri nemesi et exuorgi.

Digitized by Google

8° Le 15 novembre :

(ms. de Berne) Antiochia, Donati, Restituti, Ualeriani, Fructuose cum aliis XII.

9° Le 15 décembre :

(ms. d'Epternach) In aff... It. ninnæ restitutæ et aliorum num. XI.

10° Le 28 décembre :

(ms. d'Epternach) Et in aff. castori octavi victoris zatte rogatæ eusebi propati ianuari saturi catonis restituti saturnine.

Toutes ces mentions concernent, semble-t-il, des cultes romains ou africains, sauf les deux mentions du 9 et du 15 novembre qui, par leur date, se rapprochent beaucoup de celle du 7 novembre fixée à Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Il s'agit d'un groupe de saints d'Antioche de Syrie, Donat, Restitut et Valérien ou Victorin qui a passé depuis, le 23 août, dans le martyrologe romain.

A cette date du 15 novembre, le syriaque se borne, pour Antioche, à donner *Secundos* et *Orontios* parmi les anciens martyrs.

Les martyrs *Revocatus et Saturninus* qui accompagnent dans le hiéronymien, Restitut le 12 avril rappellent singulièrement les martyrs d'Antioche du 7 mars.

En somme, le Restitut de Saint-Paul a été emprunté au même groupe de martyrs d'Antioche que l'Andéol de Viviers.

Digitized by Google

⁂

SAINT MAMMÈS DE CAPPADOCE A DIE

Le siège de Die existe depuis le début du IV[e] siècle : son premier évêque Nicasius a représenté les Gaules au grand concile de Nicée en Bithynie le 19 juin 325 :

Γαλλιῶν Νικάσιος Δουΐας.

Le 1[er] août 314, il n'était pas déjà à Arles, mais c'est lui qui semble figurer encore sur la liste de 346.

L'évêque le plus connu de ce diocèse est saint Marcel (mai 463 † 17 janvier 510), patron de Barjols en Provence.

Au surplus, l'église de Die honorait d'un office double, le 19 août, un étranger saint Magne, évêque et martyr [183] auquel une église urbaine se trouvait dédiée près de la cathédrale.

Au 19 août, le hiéronymien donne :

(ms. d'Epternach) ....in fabriteria, magni.

Au martyrologe romain, saint Magnus, évêque et martyr d'Anagni, figure, le 19 août, comme martyrisé sous Dèce.

Selon la vie de ce saint, aux temps de Dèce, un pauvre homme de la cité de Trani, en Apulie, sur la côte de l'Adriatique, nommé Apollon et païen, avait un fils unique nommé lui-même Magnus.

quem concedere disponebat suis vicinis pro pascendis ovibus ut possit inde vivere.

Devenu Chrétien, *Magnus* donne ses biens aux pauvres et devient évêque de Trani.

Persécuté, il quitte Trani, passe par Naples où saint Janvier l'accueille, puis se retire dans un hermitage, sur la côte tyrrhénienne, à deux milles de Fondi, entre Fondi et Terracine où il meurt avec les palmes du martyre dans le dio-

Digitized by Google

cèse de Gaëte. Saint Paterne l'y ensevelit et y élève un oratoire : un monastère s'y fonde sous la direction de l'abbé saint Honorat. On peut rattacher à ce souvenir la paroisse actuelle du diocèse de Gaëte, dont l'église moderne est sous l'invocation de sainte Catherine dans la commune de Castellonorato. Puis ce monastère tombant, le corps de saint Magne se trouve transféré dans le diocèse de Veroli, à *Fabrateria nova,* au confluent du *Trerus* et du *Liris.* C'est actuellement la paroisse de Falvaterra dont l'église est sous l'invocation de Sainte-Marie-Majeure. C'était chose faite dès le milieu du V^e^ siècle comme le prouve le martyrologe hiéronymien. Le pape saint Grégoire, au livre I^r^ de ses Dialogues ,dit d'ailleurs que saint Paulin de Nole agrandit l'église de Fondi et la fit dédier, mais, du temps des Lombards, il y eut une ruine nouvelle et, finalement, vers 1069, les consuls de Fondi offrirent au Mont-Cassin le monastère de Saint-Magne. De Falvaterra, en 846, lors de l'incursion des Sarrasins, le corps de saint Magne fut porté dans la cité de Veroli à l'abri de ses murs par un magistrat nommé Platon.

Depuis, son corps fut acquis par Anagni, peut-être en 914, lors d'une nouvelle incursion sarrasine. Son culte s'y développa à dater de l'épiscopat de l'évêque Pierre (1062-1105) qui fit l'invention de ses reliques en 1073, en rebâtissant sa cathédrale [154].

En réalité, quatre indices concordants amènent à conclure que ce *Magnus,* évêque et martyr, honoré en Italie dès le V^e^ siècle, est tout bonnement le moine saint Mammès honoré à Césarée de Cappadoce.

Tout d'abord l'homonymie très rapprochée de leurs noms; ensuite, la date très voisine de leur culte qui est le 17 août pour Césarée et le 19 août pour Falvaterra.

Puis, la contemporanéité de leur vie, car le moine de Césarée passe pour être mort sous Aurélien (270-275), tandis que le moine évêque d'Italie passe pour avoir vécu sous Dèce (249-251). Enfin, le moine de Césarée était berger et celui de Trani également. Les étapes de Trani, Naples et Fondi par où le moine italien est censé avoir passé, in-

Digitized by Google

diquent, sans doute, la voie par où passa le culte du moine de Cappadoce pour arriver en Campanie.

Enfin, ce qui est important,, c'est de noter que le premier abbé dont les moines ont vénéré saint Mammès près de Fondi porte le nom de Honorat.

Au martyrologe romain, cet abbé figure le 16 janvier :

> Fundis in Campania, sancti Honorati abbatis cuius meminit beatus Gregorius papa.

Mais, c'est précisément le jour où se trouve honoré lui-même l'évêque d'Arles saint Honorat (426 † 16 janvier 429).

Au témoignage de son successeur saint Hilaire (429 † 5 mai 449), Honorat était né païen et avait reçu le baptême malgré son père. Il convertit à la foi chrétienne son frère aîné Venance. Jeunes, l'amour de la solitude les prend : malgré leur père, ils distribuent leurs biens aux pauvres et quittent leur pays. Ils vont prendre pour maître Caprais qui, vieillard d'une gravité parfaite et consommée, survivra encore dans les îles de Lérins en 429. Ils partent ainsi pour l'Orient, et gagnent les rivages éloignés. Ils se fixent en Achaïe : Venance meurt de ses fatigues à *Methone* et Honorat rebrousse chemin :

> Huius Italia benedici gaudet introitu; hunc Thuscia veneratur, amplectitur et blandissimas per sacerdotes suos moras nectit.

Finalement, Honorat qui était allé chercher la solitude loin de son pays vient trouver la solitude proche de cette ville d'Arles [155]. Il devient le fondateur de Lérins.

Tel est le langage de saint Hilaire. La province d'Achaïe comprenait alors la Hellade et le Péloponnèse, mais elle ne s'étendait pas à la Thessalie : il est donc positif que les deux frères Honorat et Venance étaient allés se fixer en Messénie et que *Methone* où mourut Venance est la ville de Modon sur la côte en face de l'île Sapienza, du groupe des *Œnussæ*. De là, comme le dit positivement Hilaire, il vint en Italie vers la mer de Toscane où les évêques s'efforcèrent tendrement de le retenir.

Digitized by Google

Il a donc été le chef de la communauté de Saint-Magne près de Fondi avant de venir prendre possession de Lérins dont la date de fondation n'est pas très précise. Au début du XVIII[e] siècle, Bailet, dans sa Topographie des saints, la plaçait vers l'an 391 : il faut sans doute reculer cette date de vingt ans. Puisque saint Caprais vivait encore en 429, il ne peut être né avant 340 ou 350 et, comme il devait avoir au moins 40 ou 50 ans quand le jeune Honorat est venu se mettre sous sa direction, le départ de la vocation de saint Honorat se place vers 390. Ainsi, la solitude de Messénie se fixe de 390 à 400 et celle de Fondi, de 400 à 410. C'est l'arrivée des Barbares qui a dû chasser Honorat de Campanie : or, Alaric et ses Goths partirent de Thrace en 395. L'envahisseur pénétra en Péloponnèse en 397 et, cerné en Arcadie, il se cantonna en Epire. A ce moment, Honorat, son frère mort, a pu quitter la Messénie menacée par les Goths et gagner Fondi. En 408, de nouveau Alaric devient conquérant. Il se jette cette fois-ci sur l'Italie, entre dans Rome (410) et suit la côte de la mer tyrrhénienne pour gagner la Sicile. C'est à ce moment que saint Honorat a dû quitter Fondi et se réfugier ailleurs. D'autre part, le règne de Claude Constantin (408 † 28 novembre 411) séparait les Gaules de l'Italie : mais, au moment de sa chute, tout est favorable pour créer le monastère de Lérins.

Les obscurités des chroniques locales ou des biographies particulières seraient moins fréquentes si leurs auteurs n'oubliaient pas, trop souvent, quelles sont les lumières données par l'histoire générale.

La paix romaine était nécessaire aux moines les plus farouches, aussi bien qu'aux citadins les plus mous : tous unanimement fuyaient la hache tranchante des Barbares.

C'est saint Honorat qui a dû apporter en Provence le culte italien du martyr Mammès de Cappadoce et c'est par ce canal que l'église de Die a dû le recevoir. Si ce diocèse déjà existant depuis un siècle au moins a eu un patron oriental plus ancien, celui-ci a disparu.

Digitized by Google

SAINTS FELIX ET FORTUNAT D'AQUILÉE, A VALENCE

Le diocèse de Valence a comme patrons, le 23 avril [156], les saints Félix, prêtre, Fortunat et Achillée, diacres, qui, disciples de saint Irénée évêque de Lyon (177-195), y seraient venus fonder une chrétienté séparée au début du III[e] siècle au plus tard, quand Vienne elle-même dépendait encore de l'évêque de Lyon.

Cette tradition favorable à l'influence de Lyon est déjà notée dans les additions gallicanes du hiéronymien à la fin du VI[e] siècle, le 23 avril :

(ms. d'Epternach) Valentia civi. In gal. felicis prb. furtunati diac. cellei diac.

(ms. de Berne) in Ualentia ciuitate in galleis. Felicis presbiteri. Furtunati diac. Achellei diaconi.

(ms. de Wissembourg) In ualentia ciuitate n Gall. natl. felicis prbi furtunati diaconi achellei diaconi.

C'est le cas de citer les martyrs homonymes d'Aquilée en Vénétie. Les voici d'après le hiéronymien :

1° le 12 juin :

(ms. d'Epternach) in aquilei. furtunati et armigeri.

(ms. de Berne) in aquileia, scoru. Furtunati et armageri.

(ms. de Wissembourg) in aquileia, scoru. furtunati et armagri.

2° le 14 septembre :

(ms. d'Epternach) Aquileia felicis furtunatæ..... felicis furtunati vincentiæ.

(ms. de Berne) et in aquileia sci Felicis Furtunati Vincentie.

(ms. de Wissembourg) et in aquileia Nat. scorum felicis vincentiæ.

3° le 22 septembre :

(ms. de Berne) In Aquileia Scoru. Furtunati Hermogenis Sixti Marcialis hermogerat...

Digitized by Google

4° le 23 septembre :

(ms. d'Epternach) in aquileia nt. furtunati ermodori.

(ms. de Wissembourg) In aquileia nat. scorum. furtunati hermogenis, xisti marcialis hermogerati.

Or, tandis que la mention de Valence, le 23 avril, procède des additions ajoutées par Auxerre du hiéronymien de 592 à 601, par contre les mentions préalables d'Aquilée remontent à la compilation faite du pseudo-hiéronymien en Lombardie (440-450).

Tout se passe comme si Valence avait emprunté deux de ces martyrs d'Aquilée qui sont Félix et Fortunat, cités le 14 septembre.

Quelques esprits difficiles à convaincre objecteront que jamais les textes d'Aquilée ne mentionnent le troisième martyr valentinois, c'est-à-dire le diacre *Achelleus* : mais, dans ce cas, la réponse sera immédiate pour apporter une conviction définitive. Le pseudo-diacre *Achelleus* n'est que la transposition inattentive du nom de la cité d'*Aquileia*. Voilà, une fois de plus, le Pirée pris pour un homme.

Le martyrologe romain donne :

1° le 26 février, Fortunat, Félix et leurs 27 compagnons.

2° le 3 mars, Félix, *Luciolus*, Fortunat et Marcia avec leurs compagnons.

3° le 23 avril, à Valence, Félix prêtre, Fortunat et Achillée diacres, envoyés d'Irénée.

4° le 11 juin, à Aquilée, les frères Félix et Fortunat mis à mort sous Dioclétien et Maximien.

5° le 24 octobre, à Venosa en Apulie, Félix évêque d'Afrique, Audactus et Janvier prêtres, Fortunat et Septime lecteurs, emprisonnés en Afrique, transportés en Sicile, puis mis à mort sous Dioclétien pour avoir refusé de livrer les livres sacrés.

En réalité, les saints Félix et Adauctus mis à mort sous Dioclétien et fêtés le 30 août sont, avec sainte Emerita mise à mort sous Valérien le 22 septembre, honorés à Rome, sur la voie d'Ostie, et dans les catacombes de Commodille ; leur basilique souterraine y est ornée de peintures du VI^e^ siècle et le hiéronymien les y mentionne dès le V^e^ siècle.

Digitized by Google

D'autre part, Félix et Fortunat, on le sait, sont honorés à Aquilée dès le V^e^ siècle également.

Mais ces deux cultes de Rome et d'Aquilée sont très probablement la diffusion de celui de Venosa.

Par une heureuse fortune qui est beaucoup trop rare, on possède encore les actes sincères de la mort de saint Félix évêque de *Thibiuca* (*Thabraca,* Tabarca ?) en Afrique.

Il refuse, le 6 juin 303, au curateur Magnilianus, de livrer les saintes Écritures, sur l'édit rendu par Dioclétien, le 24 février précédent à Nicomédie.

Il est emprisonné le 24 juin par ordre du proconsul d'Afrique Anulinus.

Il est, le 25 juillet, renvoyé par le proconsul d'Afrique au tribunal de l'empereur Maximien.

Il est, le 30 août, mis à mort, à Venosa, sur l'ordre du préfet du prétoire d'Italie.

Si toutes les églises du monde avaient tenu leurs archives avec autant de soin que celle de *Thibiuca,* la gloire des martyrs, dont on n'a si souvent que des échos confus et tardifs, aurait partout gardé la force de la vérité. Cette gloire, magnifique et pure, éclaterait à tous les yeux.

Le culte de l'évêque africain Félix et de son prêtre Audactus a donc passé à Rome promptement, où on le fête le jour de sa mort : son culte et celui de son lecteur Fortunat a de même, passé en Vénétie où on le fête à la date de son arrestation à six jours près. D'Aquilée, Félix passe à Vicence, mais Aquilée garde Fortunat.

Le poète Fortunat écrit :

> Felicem meritis Vicentia lata refundit.
> Et Fortunatum fert Aquileia suum.

Adon dit ensuite :

> Caput beati Felicis Aquileia, caput Fortunati Vicentiæ.

La ville de Chioggia a, comme Valence, pris ces deux saints comme patrons.

C'est d'Aquilée forcément que leur culte est venu à Valence.

Digitized by Google

Parmi les évêques de Lyon, on note que le fameux saint Just assista précisément au concile d'Aquilée le 5 septembre 381 ainsi que Constance d'Orange, Domnin de Grenoble, Amance de Nice et Procule de Marseille.

On peut être persuadé que c'est lui, et non pas Irénée deux siècles plus tôt, qui, rapportant d'Aquilée des reliques de Félix et de Fortunat, put en enrichir l'église de Valence dont le premier évêque connu Emilien vivait précisément alors et avait peut-être été sacré par lui de concert avec l'évêque de Vienne.

LES SAINTS MACHABÉES D'ANTIOCHE A VIENNE

Dans les temps primitifs, la chrétienté de Vienne unie à celle de Lyon n'avait à sa tête qu'un simple diacre.

Le diacre *Sanctus,* qui fut livré aux bêtes sous Marc-Aurèle à Lyon le 2 juin 177 avec *Maturus* et Blandine, en est le point de départ : gallo-romain, il s'exprimait en latin, tandis que la plupart des Chrétiens de Lyon, d'origine orientale, parlaient le grec.

Après lui, le diacre *Demetrius,* du temps de l'évêque saint Irénée, a pu être, par contre, d'origine grecque.

Vienne n'a certainement pu avoir d'évêque à la tête de son église avant le moment, qui date de la seconde moitié du III^e^ siècle où, par suite de l'empire gaulois de Postume et de ses successeurs (258-273), la province Viennoise se trouve créée, au détriment de la Narbonnaise, avec les cités de Vienne, Apt, Valence, Die, Vaison, St-Paul, Aps, Orange, Carpentras, Cavaillon, Avignon, Arles, Marseille, Toulon et Nice.

Un évêque paraît à Arles dès 254 ; Die a le sien dès 325.

Digitized by Google

Evidemment Vienne, capitale de la nouvelle province, a dû en avoir un dès 260 ou 270.

En réalité, le premier nom de la liste viennoise Zacharias paraît être tout simplement celui de l'évêque de Lyon qui siégeait au début du IIIe siècle. Son successeur Martin, marqué le 11 mai au hiéronymien, peut être un simple doublet de Mamert. Le premier évêque certain, Verus siège au concile d'Arles le 1er août 314 avec son exorciste *Bedas*. Le *Florentius* qui assiste au concile de Valence en 374 pourrait bien être l'ancien préfet du prétoire des Gaules de ce nom nommé en 357 et qui, opposé à Julien, fut vainement mandé par lui à Paris. Il préféra rester à Vienne et fut remplacé par *Nebridius*. Là-dessus Julien vient à Vienne où il est présent le 6 novembre 360 et le 6 janvier 361. On lui propose de lui dévoiler la retraite de *Florentius*, mais il n'accepte pas cette trahison. Après la mort de Julien, *Florentius* reparaît comme *comes sacrarum largitionum*, puis redevient préfet des Gaules à la fin de l'an 366. En 368, *Viventius* le remplace définitivement et c'est alors que paraît l'évêque de Vienne *Florentius*.

Depuis le règne de Dioclétien et de Maximien (286-305), le diocèse des Cinq Provinces alors créé (Novempopulanie, Aquitaine, Narbonnaise, Viennoise, Alpes Maritimes) voit le vicaire qui le gouverne résider à Vienne; cette création doit remonter à l'an 297.

L'évêque de Vienne, par suite de ce fait, devient un personnage fort important, presque autant que celui de Trèves où réside le préfet du prétoire. Rien d'étonnant à ce qu'un préfet du prétoire lui-même prenne sa retraite comme évêque de cette capitale.

Le bréviaire du 8 octobre 1522 porte au 22 septembre :

> Mauricii cum sociis suis[157].

Le bréviaire de 1783 porte, à cette même date :

> Mauricii et sociorum martyrum sanctæ Ecclesiæ Viennensis totiusque diœceseos patroni Annuale.....
> an. 286 a quibusdam; ab aliis 302.

On connaît l'origine de ce saint si populaire. L'évêque

Digitized by Google

d'*Octodurum* en Valais Théodore découvrit ses reliques à Agaune et celles de ses compagnons Exupère, Candide Victor, Inocent, Vital (381-390) : il leur bâtit une église.

M. Albert Dufourcq a exprimé l'avis que ces martyrs militaires morts soi-disant dans le Valais sous Maximien, sont un dédoublement du soldat Maurice, célèbre en Orient, martyrisé à Apamée, avec 70 de ses camarades sous le règne de Maximien et fêtés le 21 février à Constantinople [158].

Cela est possible : dès l'époque du hiéronymien, ces six martyrs se transforment en 6666 martyrs. Ils forment une légion.

Le syriaque ne donne rien pour Apamée.

Pour Apamée, le hiéronymien ne donne qu'une mention à citer ici, celle du 11 février :

(ms. d'Epternach) in campan. pœnis et eupraxi.
(ms. de Berne) in apamia. Pœnis. Eofraxi.
(ms. de Wissembourg) in apimia eofraxi.

On peut voir dans cet *Eupraxus* ou *Eopraxus*, d'Apamée, la déformation du *Mauricius* relevé le 21 février à Constantinople par M. Dufourcq.

Ce qui manque dans cette explication, c'est que les cinq compagnons du Maurice honoré dans le Valais Exupère, Candide, Victor, Innocent et Vital, n'y figurent absolument pas.

Le martyrologe romain ne donne, lui, en dehors du Valais qu'un seul Maurice le 10 juillet, martyrisé à Nicopolis en Petite Arménie, avec Léonce et Daniel, sous Licinius (10 juillet 320-323).

Le hiéronymien donne plusieurs martyrs de Nicopolis en Arménie mineure les 10 et 11 juillet dont les noms sont différents : il porte en réalité Léonce et Maurice à Alexandrie le 10 juillet, à Rome le 11 juillet :

1° le 10 juillet :
(ms. d'Epternach) In alax. leonti maurici melliti helici orioni antonini Zasomi custari.
(ms. de Berne) In alexandr. Leonti. Maurici. Melliti. Acellei. Daneli. Corioni. Antonini. Gasoni. Eustasi.

Digitized by Google

Octaui. Aniceti Theodori. Crisi. Candedi. Gorgoni. Archelei. Cyrini. Eofrodisi. Galani. Autici. Azeri. Athenei. Gagi. Sisione. Auxenti. Ualentini. Drodoti. Faustasi. Aureli. Gorgodiani. Cyrioni. Corroli. Nostini. Sisinni. Castrici et Apolloni.

Le ms. de Wissembourg est presque identique à celui de Berne pour ce texte : il donne *Zesoni* au lieu de *Gasoni.*

2° le 11 juillet :

(ms. d'Epternach) rom. stefani. leonti. pelagiæ. maurici. domni. militonis... rom. diomedis. cirici. anthoni. iasoni. iohanni sisinni. eustasiæ. octavi. emiliani. aniceti. theodoli. cessi. candidi. gorgoni. arcelai.

(ms. de Berne) Romæ Scorum Stephani. Leonti. Maurici. Domni. Militonis. Acellei. Daniche. Diomedis. Cyrici. Antoni. Iason. Iohannis Eustasi. Octaui. Emeliani. Sisinni. Aniceti. Theodoli. Cessi. Candedi. Gorgoni Archellei.

(ms. de Wissembourg) Rom. scorum stefani Leonti maurici domni, militonis. flauinii. cæoni. aurili. cyrioni. castri.

Voici qui est déjà plus satisfaisant. En effet, ce Maurice d'Alexandrie le 10 juillet et de Rome le 11 juillet comporte avec lui *Candedus,* l'un des compagnons du Maurice honoré dans le Valais.

Ce groupe romain du 11 juillet rappelle celui du 2 février où, avec les saints Fortunat et Félicien, se trouvent déjà *Candidus, Victor* et *Maurice.* Celui-ci est même plus satisfaisant, car il comporte deux des compagnons de Maurice au lieu d'un. Mais, ce qui l'emporte, c'est la présence, dans le groupe alexandrin du 10 juillet, avec *Candidus,* des noms *Corioni* et *Cyrioni.* Ce groupe, par conséquent, est la répétition de celui du 14 février qui donnait le premier groupe des martyrs alexandrins dérivant du *Candidos* annoncé, le 12 février, par le bréviaire syriaque :

(ms. d'Epternach) Inter amne via flammin nl. valentini...
in alax, basiani tonnionis proti luci.
it. cyrion prb. morsicos bassiani.
it. agathon exercitus.
il. dionisius ammonius.
it. arbatæ arbasi dionisi epi. pauli leviori.

Digitized by Google

orbasi plebi dionisi prb. amanti.....
et alibi poliari filoronis candidi.....
in civi. spoli. vitalis et mil. XLIIII.....
pas. sci severi.
in alax. saturnini advoti præcuni maximi.

(ms. de Berne) Inter amnes via flamminia... natl. sci uincenti.....
In alexandria, natale scorum. Bassiani. Adnion. Protoloci. Hii in mare missi st.
It. Cyrion prbi. Mosyeos. Bassion. Agaton exorcistæ. Hii omnes igne combusti sunt.
It. Dionisius et ammonius decollati sunt. Armati. Arphasi. Deonisius epis. Oros. paulus. Leuiorus. Orfarius. Plebius.
It. Dionisius eps. Amantius Ciues anthiochene
....
et alibi poliarti. Filoronis. It. Candidiani.
Passamonas. Ionas. Amonius. Tuppi. Protidi.
Preconi Diaconi. Mosei Lector.
In ciuitate Spolisio. Uitalis et militis octoginta quattuor.

(ms. de Wissembourg) Inter amne via flaminia ab urbe rome mlia LXIII nat. sci Vincen.....
In Alexandria Natl. scorum basiani. tonion. moyseos. bassion. dionisius et arimonius. arphasi.
Item dionisius eps. oius paulus leviorus orfasius plebius.
Item dionisius eps. Amandus.....
In grecia palladi candediani poliarti philoronis. candidiani, ionas. passamonas. Ammonius topphi protidi pconi diac. moysei lectore.
In civitate Spoli sius vitalis et milites LXXXIIII.

De cette page du martyrologe hiéronymien au 14 février dérive, semble-t-il, la légende du Valais consacrée aux saints Maurice, Exupère, Candide, Victor, Innocent et Vital.

Le lecteur d'Alexandrie Moyse, *Morsieos, Mosyeos, Moyseos,* condamné au bûcher semble être le point de départ de saint Maurice.

Dès sa transposition les 10 et 11 juillet, ce Moyse est devenu *Maurici.*

Sa qualité de *lector* paraît être l'origine de son pseudo-compagnon *Victor.*

Le chef de file *Kandidos* du syriaque le 12 février est devenu son compagnon *Candidus.*

Digitized by Google

La qualité d'exorciste du martyr Agathon, transformée en *exercitus* pourrait être l'origine du pseudo-*Exuperius*, à moins que ce dernier nom ne réponde à *Leviorus*.

Le pseudo-Innocent paraît être le Vincent d'Interamnæ sur la voie flaminienne qui, dans le manuscrit de Berne, précède la notice d'Alexandre et qui sur le manuscrit d'Epternach est Valentin. On sait qu'une basilique du IV siècle sur la voie flaminienne en sortant de Rome était dédiée à ce saint.

En tout cas, le pseudo-Vital est en réalité le Vital de Spolète qui suit la notice d'Alexandrie et, comme ce *miles* s'annonce avec quarante-quatre ou, même, quatre-vingt-quatre compagnons, les Alexandrins ainsi choisis se sont transformés en soldats et, même, en une foule très grande de soldats, car *milites octoginta quatuor* peut fort bien, si le premier mot de ce groupe se trouve abrégé en *mil*[*le*], se transformer en *mille octoginta quatuor*.

Le culte se développant, une abbaye se construit à Agaune au début du VI^e^ siècle. On l'inaugure le 22 septembre 515 devant le roi de Bourgogne Sigismond et l'évêque de Vienne saint Avit vient y prononcer le dicours inaugural. Hymnémode, abbé de Grigny, sur le Rhône, est placé à la tête de cette abbaye.

C'est seulement l'évêque de Vienne *Æochaldus*, connu par l'acte du 30 janvier 726 qui dédia la crypte de son église métropolitaine en l'honneur de saint Maurice : jusqu'alors cette église était dédiée aux sept frères Machabées.

Saint Maurice, quoique son nom dans le Valais date de la fin du IV^e^ siècle (381-390), n'intéresse donc pas les origines de l'histoire religieuse de Vienne.

Le bréviaire de 1783 nomme encore les Machabées, le 2 août :

> Sanctorum Septem fratrum Machabæorum et eorum matris martyrum, olim patronorum sanctæ viennensis ecclesiæ... duplex... 167 ante Christum natum.

Le hiéronymien les donne le 1^er^ août, à Antioche, et de

Digitized by Google

même le bréviaire syriaque, à la même date et au même lieu, avec leur mère Samouna.

Le bréviaire de 1783 cite encore, le 27 juin :

> Crescentis primi Viennensis episcopi... duplex majus..... I sæculo.

Celui de 1522 le donne le 27 juin et, avec Trophime, le 29 décembre.

Quand, devenu la capitale des Gaules par la résidence du préfet du prétoire, Arles en 417 prétendit leur avoir apporté la foi grâce à la venue de Trophime, disciple des apôtres, cette altération de la vérité devait en amener d'autres.

A son tour, Vienne reconquit le rang de capitale à la fin du IX^e^ siècle grâce au sceptre de l'empereur Louis l'Aveugle : ce sceptre devait bientôt, malheureusement, se transformer en béquille. Quoi qu'il en soit, les archevêques de Vienne se forgèrent tous les titres qui leur étaient nécessaires pour dominer Arles et, en face de Trophime, ils dressèrent Crescent.

Le nom de *Crescens,* en latin, est la traduction du grec *Trophimos*. De plus, Crescent avait été, lui aussi, comme Trophime, un disciple de l'apôtre Paul et, surtout, il était venu à Rome, tandis que Trophime n'y était jamais venu. Non seulement il était venu à Rome, mais il en était reparti pour évangéliser la Galatie et, dès la fin du IV^e^ siècle, quelques auteurs avaient cru devoir penser qu'il était parti, non pas pour la Galatie, mais bien pour les Gaules. S'il était venu en Gaule, où avait-il bien pu venir sinon à Vienne ? Certes, les Viennois pensaient qu'il était venu à Vienne. Ils le croyaient fermement et cherchaient encore plus fermement à le faire croire.

Le bréviaire de 1783 porte encore, le 30 août :

> Juliani Viennensis martyris semiduplex, circa annum 304.

Puis, le 18 septembre :

> Ferreoli martyris Viennensis, semiduplex, circa annum 211.

Digitized by Google

Enfin, le 19 novembre :

> Severini, Exuperii et Feliciani, martyrum Viennensium, semiduplex, II sæculo.

En ce qui concerne le Julien du 30 août, il s'agit, évidemment, de saint Julien de Brioude ainsi noté dans le hiéronymien, le 28 août :

> (ms. d'Epternach) in arvenno sci iuliani mar.
> (ms. de Berne) In arverno, uico brinatinse, Passio Sci Iuliani martyris.
> (ms. de Wissembourg) in territurio arvernis urbis, vico brivatins. nat. sci iuliani mar.

En ce qui concerne le Ferréol du 18 septembre, voici les textes du hiéronymien :

> 1° le 18 septembre :
> (ms. d'Epternach) in gal. civi. Vienna ferrioli mar.

Le bréviaire de Vienne qui a été transcrit au X^e^ siècle donne des textes viennois plus anciens et, notamment, la mention suivante le 18 septembre :

> Bréviaire de Vienne (ms. de Fulda : Biblioth. de Leide, Scalig. in-4°, n° 49).
> Vienna, sancti ferreoli rustici arsenii.

> 2° le 19 septembre :
> (ms. de Berne) In Gall. ciuit. uigenne. Ferreoli epi. et martyr et multorum Scoru. cum caput sci Juliani martyr de Briuate sub altare positu.
> (ms. de Wissembourg) in gall. ciuit. uienna. nat. sci ferioli et dedicatio basilice ipsius et translatio multorum scorum corporum cum capud sci iuliani mar. briuate sub altario positum.

L'évêque de Vienne Vultchaire qui devait, en 733, être chassé par Charles Martel et aller mourir à Saint-Maurice en Valais où sa dalle funéraire s'est retrouvée, transporta dans l'intérieur des murs de Vienne les reliques des saints Ferréol et Julien dont la basilique suburbaine venait d'être incendiée par les Maures d'Espagne. Il construisit dans la ville une église sommaire pour les y recueillir.

C'est la chronique d'Adon qui relate cet événement : [180]

> Qui, ob cladem Sarracenorum, cum esset domus præclaris-

Digitized by Google

sima martyrum citra Rhodanum ab eis iam incensa, ossa beati Ferreoli cum capite Iuliani martyris infra urbem transtulit, eisque accelerato opere non magno precio ecclesiam construxit, ubi et eorundem martyrum reliquias reverenter composuit.

L'église ravagée par les Sarrasins s'élevait sur la rive droite du Rhône et Grégoire de Tours y était venu en pèlerinage. Il donne le texte de l'inscription qui en décorait l'abside ou l'arc triomphal : [100]

Heroas Christi geminos hæc contulit aula :
Iulianum capite, corpore Ferreolum.

Cette basilique avait été construite, lui dit-on, par l'évêque de Vienne Mamert, en remplacement d'un édifice primitif qui était en mauvais état et, quand Mamert (463-474 ?) avait fait creuser le sol pour en sortir les corps saints, on avait trouvé trois sépultures, ce qui avait surpris les assistants. Ils se demandaient lequel des trois pouvait contenir le corps de Ferréol, mais quelqu'un eut l'inspiration de dire : « Jadis, on répétait volontiers que le chef de Julien se trouvait dans le tombeau du martyr Ferréol. Si on enlève le couvercle chacun va pouvoir donc trouver le corps du martyr Ferréol. » Entendant cela, Mamert se met à prier, puis il fait ouvrir les cercueils : deux contiennent chacun un corps d'homme. Dans le troisième, se trouve un corps gisant qui, la tête coupée, tient une autre tête sous le bras. Alors, rempli d'une grande joie, Mamert s'écrie : « voici le cadavre de Ferréol, voici la tête de Julien le martyr, cela n'est pas douteux ». Telle est la tradition qui se répétait à Vienne dans la deuxième moitié du VI[e] siècle.

Une lettre de l'évêque de Clermont Sidoine Apollinaire (469-479) adressée précisément à son confrère Mamert de Vienne en précise l'origine :

et quia tibi soli concessa est, post avorum memoriam vel confessorem Ambrosium duorum martyrum repertorem in partibus orbis occidui, martyris Ferreoli solida translatio, adjecto nostri capite Juliani, quod istinc turbulento quondam persecutori manus rettulit, cruenta carnificis, non injurium est quod, pro compensatione, deposcimus

Digitized by Google

ut nobis inde veniat pars patrocinii, quia vobis hinc rediit pars patroni, memor nostri esse dignare, domine papa [161].

Le 17 juin 386, saint Ambroise, évêque de Milan, avait découvert la sépulture des deux martyrs inconnus Gervais et Protais qui s'étaient révélés à lui : après en avoir fait l'invention, il en opéra la translation dans une basilique qu'il leur dédia et cet événement eut un grand retentissement. La matrone Vestina leur éleva bientôt une nouvelle église à Rome entre le Quirinal et l'Esquilin que le pape Innocent Ier dédia (401-402) sous le titre de saints Gervais et Protais ainsi que de leur père saint Vital. Ce nom de *Protasius* rappelle quelque peu le nom du célèbre saint romain *Processus* honoré le 2 juillet qui, garde de saint Pierre, avait été converti par lui et martyrisé, puis enterré sur la voie Aurélia où saint Pancrace, honoré le 12 mai, devait venir le rejoindre. Rome avait beaucoup de saints : elle n'en donnait aucun, mais elle en adoptait quelques-uns d'étrangers.

A moins d'aller chercher ceux de l'Orient, il fallait donc en trouver sur place, là où leur défaut se faisait sentir. C'est ce que fit saint Ambroise, en attendant que, pour les siècles à venir, son propre corps pût nourrir la piété de ses ouailles. Cependant, pour cela, il fallait une grande autorité morale comme l'était la sienne.

Sept ans plus tard, le 29 avril 393, en présence du même saint Ambroise, l'évêque de Bologne Eusèbe avait également découvert la sépulture de deux martyrs inconnus, Vital et Agricola dont il fit l'invention dans le cimetière des Juifs. La veuve *Juliana* élève à Florence une église à ces deux nouveaux saints où saint Ambroise porte quelques-unes de leurs reliques.

Voilà les précédents que rappelle Sidoine Apollinaire : ils étaient, en Occident, restés isolés jusqu'à ce que Mamert, évêque de Vienne, à son tour, découvre la sépulture de saint Ferréol en y joignant la tête du martyr de Brioude saint Julien. Mais il arrive à Mamert de trouver trois sépultures pour une seule qu'il cherchait : quels sont les noms

Digitized by Google

imposés alors aux deux compagnons imprévus de Ferréol ? Le bréviaire de Vienne les donne :

Vienna, sancti Ferreoli, Rustici, Arsenii.

Ferréol est assurément un martyr : le manuscrit de Berne le qualifie même d'évêque et martyr. Dans la deuxième moitié du VII^e siècle, il y a eu un évêque de Grenoble de ce nom [102] qui a eu les palmes du martyre sur le mont Esson le 16 ou le 19 janvier. L'erreur du manuscrit de Berne est, semble-t-il, d'avoir attribué au martyr de Vienne honoré dès le V^e siècle, le caractère épiscopal du martyr tardif de Grenoble.

En dehors de saint Ferréol, évêque d'Uzès († 4 janvier 581), il y a eu un Ferréol évêque de Bourges que Grégoire de Tours mentionne au sujet d'une émeute survenue à Limoges le 1^er mars 579 et de la réparation d'une église de Brives incendiée en 584. Il vivait encore en 591 et, chose extraordinaire, sa fête se trouve indiquée le 18 septembre, comme celle du Ferréol de Vienne, mais il est postérieur d'un siècle à Mamert. De même, le Ferréol évêque d'Autun, mort en 657.

Le Ferréol de Besançon honoré le 5 septembre, dont la légende s'est établie au début du VI^e siècle était simple prêtre.

Le nom des deux compagnons du Ferréol de Vienne va peut-être préciser les choses. On sait déjà que Julien est un martyr considéré comme proprement auvergnat par Sidoine Apollinaire.

L'attention se porte donc sur le siège de l'église d'Auvergne dont l'influence au milieu du V^e siècle était fort importante, parce que l'empereur Avitus (455-456) était lui-même un Auvergnat.

Le prédécesseur immédiat de Sidoine s'appelait *Eparchius* : le martyrologe hiéronymien le porte le 14 septembre :

Alibi depos. Epanti, Eparti, Eparci epi.

Précisément, ce nom était l'un de ceux de l'empereur Marcus Mæcilius Flavius Eparchius Avitus. Quand il fut

Digitized by Google

renversé, au mois de novembre 456, il fut contraint, pour sauver sa vie, de devenir évêque de Plaisance, mais il réussit à fuir et à rentrer dans les Gaules. On serait bien tenté de croire que l'évêque de Clermont *Eparchius,* fondateur de l'oratoire de Chanteuges, dans le canton de Langeac, où il passait le carême, n'est autre que l'empereur déposé. Cependant, Grégoire de Tours croit qu'Avitus était mort en route dans sa retraite d'Italie vers la basilique de saint Julien d'Auvergne où on l'enterra. Ce qui est curieux c'est que Grégoire reproche à cet empereur d'avoir voulu *luxioriosæ agere,* agir soit avec injustice, soit avec luxure et que, précisément l'évêque *Eparchius ob desideria mulierum, temptatus est per commotionem corporis a concupiscentia.* Il y a donc à la fois identité de nom et identité de tempérament entre l'empereur et l'évêque. Sidoine aurait ainsi, vers 468 ou 469, succédé à son beau-père, puisqu'il avait épousé la fille d'Avitus ; quand Sidoine distribuait son argenterie aux pauvres, nous dit Grégoire de Tours, sa femme, mécontente des largesses de son époux, se hâtait de la racheter.

Eparchius, lui-même, avait succédé à *Namatius;* celui-ci avait bâti l'église cathédrale de Clermont, longue de 150 pieds, large de 60, avec une abside ronde et un transept qui lui donnait la forme d'une croix. La 12e année de son pontificat, cette œuvre faite, il avait envoyé des prêtres à Bologne pour en rapporter des reliques des deux saints Agricola et Vital découvertes en 393, destinées à l'église nouvelle qu'il dédia le 14 mai. Sa femme, elle, construisit hors des murs une basilique de saint Etienne et elle y siégeait, vêtue de noir, pour désigner aux peintres les histoires saintes dont ils devaient décorer ses murs. La translation de saint Etienne ayant eu lieu le 15 janvier 460, on voit que l'Auvergne a été l'un des premiers diocèses à l'honorer. L'empereur Avitus n'a donc pu devenir évêque de Clermont avant 465 ou environ.

Le prédécesseur de *Namatius* avait été le prêtre Rustique indiqué, le 24 septembre, par le hiéronymien. Elu sur l'intervention d'une femme, au milieu de la discorde causée

Digitized by Google

par la mort de Venerand, Grégoire de Tours ne dit rien de son pontificat.

Venerand avait été précédé par *Artemius* : ce légat impérial venait de Trèves, jeune, sage et beau, vers 385 et il se rendait en Espagne quand, saisi par la fièvre en Auvergne, il dut s'y arrêter. Administré par l'évêque Népotien, il s'y rétablit, oublia la fiancée qu'il avait laissée sur la Moselle et succéda à Népotien.

Népotien avait été précédé lui-même d'*Illidius* ou Allyre, celui-ci de *Legonus* et *Legonus* d'*Urbicus,* que sa femme, nouvelle Eve, invoquant saint Paul, avait fait pécher en revenant à lui : « *ecce ego ad te revertor nec ad extraneum sed ad proprium vas recurro* ». Telle est l'histoire du siège de Clermont depuis sa fondation jusqu'au temps de saint Sidoine.

Dans cette liste d'*Urbicus, Legonus, Illidius, Nepotianus, Artemius, Venerandus, Rusticus, Namatius,* il paraît certain que le contemporain de Sidoine, saint Mamert, en cherchant à entourer de martyrs nouveaux la tête du martyr auvergnat Julien qu'il possédait, prend les noms d'*Artemius* et de *Rusticus* pour les appliquer aux deux sarcophages voisins de celui où il reconnaît Ferréol.

Quant à ce nom de Ferréol, c'est celui de *Tonantius Ferreolus* qui, préfet du prétoire des Gaules en 453 et légat des Gaules en 469, était le beau-frère de l'empereur Avitus, dont il paraît avoir épousé la sœur *Papianilla.*

En prenant le nom d'un contemporain aussi illustre pour en faire un martyr, saint Mamert imitait d'assez près le nom du saint bolonais *Agricola* dont l'évêque de Clermont *Namatius* avait fait venir les reliques. La dévotion à ce saint était alors fort bien portée, car l'empereur Avitus en donna le nom à l'un de ses fils.

Dans *Agricola,* l'accent tonique était sur la seconde voyelle, car le nom de l'évêque de Chalon Agricola († 17 mars 580), un siècle plus tard, devait devenir celui de saint Arègle.

Dans *Ferreolus,* l'accent donne plutôt sur la troisième voyelle : près de Grenoble, ce nom est devenu saint Ferjus.

Digitized by Google

Malgré cette différence qui est sensible à l'oreille, l'œil peut trouver beaucoup de rapport entre Agricol et Ferréol.

Le culte du Ferréol viennois s'est répandu assez loin; dans le missel d'Aix en Provence daté de 1423, le calendrier le mentionne. Le missel d'Aix de 1499 l'indique comme fêté à Cavaillon. Les bréviaires d'Apt, de Saint-André d'Avignon et d'Arles le citent.

Quant à saint Julien de Brioude, considéré comme un martyr auvergnat par Sidoine, il est bien probable qu'il faut reconnaître en lui un doublet du martyr d'Antioche fêté le 9 janvier dans le martyrologe romain et martyrisé sous Dioclétien avec le prêtre Antoine, Anastase et l'enfant Celse. Le hiéronymien le donne le 6 janvier. Il était, on le sait, de Cilicie et, martyrisé à Ægæ, son corps porté par la mer sur la côte de Syrie, fut recueilli à Antioche où son culte se développa.

Ce qui tend à prouver que saint Julien de Brioude dérive de lui : c'est que, le 28 août 936 dans le don fait aux moines de Brioude à Chanteuges par leur prévôt Cunebert, on voit associés dans la même localité saint Julien de Brioude et saint Julien d'Antioche [168].

C'est ainsi qu'à Orange, depuis saint Eutrope (463-475) existait une basilique du martyr d'Antioche saint Julien : Eutrope y fut enseveli.

Il est possible que les deux saints Ferréol et Ferrucion de Besançon dont la légende s'est développée sous l'évêque de Langres Grégoire (506 † 4 janvier 539), précédemment comte d'Autun (466-506), dérivent du Ferréol de Vienne: dans ce cas, Ferrucion serait le développement de l'*Arsenius* viennois.

Un fait important tend à confirmer cette dérivation. En effet, la basilique de Saint-Vincent élevée à Paris après le siège de Saragosse et dédiée le 23 décembre 556 par l'évêque saint Germain, originaire d'Autun, était pourvue de quatre autels. Le principal, à l'orient, était dédié à la Sainte-Croix et à saint Vincent de Saragosse; l'autel du nord était dédié aux saints de Besançon Ferréol et Ferrution; l'autel du midi, à saint Julien de Brioude; celui du

Digitized by Google

couchant aux saints de Milan Gervais, Protais et Celse ainsi qu'à saint Georges. De plus, au midi de l'église, un oratoire était dédié à saint Symphorien et, au nord, un autre oratoire était dédié à saint Pierre. En somme, Julien et Ferréol ce sont les saints viennois de Mamert et Mamert, à Vienne (463-474), a, pour se procurer des saints, suivi l'exemple donné à Milan le 17 juin 386 par Ambroise comme dans le Valais, le 22 septembre (381-390) par Théodore et à Bologne, le 29 avril 393, par Eusèbe. Mamert avait les yeux tournés vers Clermont où les reliques de Bologne venaient précisément d'être apportées par *Namatius*.

On fêtait finalement, à Vienne, les martyrs Séverin, Exupère et Félicien, le 19 novembre.

Le martyrologe romain honore, le 24 janvier, un Félicien, évêque de Foligno, martyrisé sous Dèce dont le corps fut transféré dans les Gaules par Thierry, évêque de Metz le 20 octobre 969.

On connaît, d'autre part, un évêque de Gabala en Syrie du nom de Sévérien, contemporain de saint Jean Chrysostome honoré le 25 janvier et que le Gévaudan a été tenté de revendiquer comme évêque.

Le 23 janvier, dans le martyrologe romain, figure un martyr de Césarée en Maurétanie du nom de Séverien.

Au début du V^e^ siècle existe enfin un évêque de Toulouse nommé Exupère.

Les trois martyrs viennois seraient morts au temps d'Antonin, sous l'évêque *Justus* qui, en réalité, vécut dans la première moitié du IV^e^ siècle. L'existence de leurs corps ne se révéla que bien longtemps après et ils furent portés, dit le martyrologe d'Adon, dans l'église de saint Roman, à l'est de Vienne.

Cette révélation se présente comme une répétition de celle émanée de saint Mamert, relative à saint Ferréol.

En somme, Exupère est l'un des compagnons de saint Maurice à Vienne et Séverin fut, lui-même, un abbé de Saint-Maurice. Celui-ci mourut à Château-Landon le 11 février 507, sous le pontificat de saint Avit qui, peu

Digitized by Google

après, devait aller inaugurer la nouvelle abbaye du grand saint valaisan, le 22 septembre 515. On tend à penser que les trois martyrs viennois du 19 novembre représentent des souvenirs du Valais. Dans ce cas, le nom de *Felicianus* pourrait se rattacher à celui de *Wilcharius* qui, chassé en 733 tout jeune de Vienne, devint évêque de Sion et abbé de Saint-Maurice où il mourut après 771, investi du pallium par Grégoire III et personnage fort important.

Au sud de Vienne et aux portes de la cité se remarquent les chapelles suburbaines de saint Just et de saint Arban. Ces noms se répètent plus loin, aux limites du diocèse : au nord-est, c'est Saint-Just-Chaleyssin ; au sud, ce sont Saint-Alban du Rhône et Saint-Alban de Varaize (Vernioz). On reconnaît là le culte du martyr anglais saint Alban, déjà signalé à Riez, à Arles et à Die. Quant à saint Just, il semble bien que ce soit un culte lyonnais, celui de l'évêque saint Just (374-381) qui alla mourir en Egypte.

Dans d'autres diocèses, une chapelle rurale suburbaine analogue à celles de Lyon et de Vienne peut se relever encore aujourd'hui, qui manifeste, partout d'une manière identique, la vogue de sa renommée.

⁂

CONCLUSIONS

Le cas de Domitre, invoqué par Aix, Sisteron et Gap, n'est pas, on le voit, une exception.

Les martyrs orientaux n'ont pas manqué pour dédier les autels des nouvelles églises cathédrales qui se fondèrent en Narbonnaise II, ou en Viennoise, vers la fin du IV^e^ siècle.

En les groupant selon leur provenance, voici le classement qui en ressort :

Digitized by Google

I. — Diocèse de Thrace.

1. *province d'Europe.*

cité de Périnthe :

29 septembre [306], Genesios martyr (25 août : Genesius notaire et martyr à Arles; puis, de là à Rome, Genesius mime et martyr).

14 novembre [306], Demetrios, prêtre et martyr (13 novembre, Metrias, martyr à Aix, Sisteron; 26 octobre, Demetrius, premier évêque et martyr à Gap).

2. *province du mont Hæmus.*

cité d'Andrinople :

22 octobre [306], Ermès, martyr (1er mars : Hermès et Adrien, martyrs, à Marseille).

II. — Diocèse du Pont.

1. *province de Bithynie.*

cité de Nicée :

19 janvier [IIIe siècle], Mélanippe, martyr (17 janvier : Speusippe, Helasippe, Melasippe, martyrs à Langres).

cité de Nicomédie :

7 janvier [304-307], Lucien, martyr (7 janvier, Lucien à Arles).

25 janvier [306], Satyros, martyr (28 janvier, Thyrsus martyr à Sisteron).

17 juillet [306], Pantaléon, médecin, martyr (28 juillet: Pantaléon à Cavaillon, à Vaison, à Die).

2. *province de Cappadoce Ire.*

cité de Césarée :

12 juin [306], Menios, berger, martyr (17 août : Manias Mammes, martyr de Cappadoce à Gap; 19 août : Magnus, évêque et martyr de Fondi à Die; 17 août : Magnus, évêque d'Avignon).

cité de Nysse :

9 mars [395], Grégoire, évêque et confesseur (21 septembre : Grégoire, évêque, confesseur à Tallard).

III. — Diocèse d'Orient.

1. *province d'Isaurie.*

cité de Lystra :

23 mai [304-311], Servulus, martyr (24 mai : Serf, solitaire et martyr à Puyloubier).

2. *province de Syrie Ire.*

cité d'Antioche :

9 janvier [304-311], Julien d'Anazarbe en Cilicie IIe martyr à Ægæ (9 janvier : Julien d'Antioche, à Arles, Avignon, Orange, Vienne).

Digitized by Google

7 mars [202-205], Restitut, martyr, [ou 20 avril : Prosdocas, martyr] (7 novembre : Restitut, premier évêque à Saint-Paul).

7 mars [202-205], Secundol (1er mai : Andéol, sous-diacre, martyr à Viviers).

1er août [167 av. J.-C.], Machabées (2 août : Machabées à Vienne).

4 octobre [304-311], Theotecnos, martyr (20 novembre : Theonestus, martyr à Verceil; Diogenus, premier évêque à Grenoble et Genève).

17 octobre [107], Ignace, évêque et martyr (8 octobre : Denys, premier évêque à Paris).

23 octobre [362], Theodoretos, prêtre, martyr (23 octobre : Theodoret, martyr à Uzès).

IV. — Diocèse d'Egypte.

1. *province d'Egypte.*

cité d'Alexandrie :

14 février [249], Moyse, lecteur, martyr (22 septembre : Maurice, soldat, martyr, en Vallais).

24 avril [249], Victor, soldat, martyr (21 juillet : Victor et Alexandre, soldats, martyrs à Marseille).

V. — Diocèse d'Afrique.

province d'Afrique.

cité de Carthage :

11 février [304], Vincent, Pelusius et Victoria, martyrs (30 janvier : Vincent, Oronce et Victor, martyrs à Embrun; 22 janvier : Vincent, diacre et martyr de Saragosse, patron de Viviers et de Grenoble).

VI. — Diocèse d'Italie.

province de Vénétie.

cité d'Aquilée :

14 septembre [303], Félix, évêque de Thabraca (?), dans la province d'Afrique, martyr à Venosa le 30 août [303], et Fortunat, martyr (23 avril: saints Félix, prêtre, Fortunat et Achillée, diacres, martyrs à Valence).

2 décembre [407 ?], Chromatius, évêque et confesseur (25 août : Probace, apôtre de Marseille, à Tourves (Fréjus) et à Forcalquier (Sisteron).

2. *province de Flaminie.*

cité de Bologne :

6 mars [314-335 ?], Basilius, évêque et confesseur (26 janvier : Ausilius, évêque et confesseur à Callas (Fréjus).

Digitized by Google

VII. — Diocèse de la ville de Rome.

1. *province de Sicile.*

cité de Syracuse :

9 juin [596], Maximianus, évêque et confesseur (8 juin : Maximin, l'un des *72* disciples, apôtre et premier évêque d'Aix).

cité de Messine :

3 avril [I^er^ ou II^e^ siècle], Pancratius, apôtre de Sicile, évêque et martyr à Taormina (14 juin : Pandoise, évêque et confesseur à Cabris (Antibes).

2. *province de Campanie.*

cité de Gaëte :

19 août [306], Magne, berger [de Cappadoce], évêque de Trani et martyr à Fondi (19 août : Magnus, évêque et martyr à Die).

3. *province de Tuscie.*

cité de Pise :

17 mai [65 ?], Torpes, officier, martyr (17 mai : Tropez, martyr à Saint-Tropez (Fréjus).

4. *province de Rome.*

cité de Rome :

13 août [258], Hippolyte, docteur et martyr, sur la voie Tiburtine (Hippolyte, martyr à Carpentras, Arles, Apt).

23 septembre [1^er^ siècle], Thècle, d'Iconium en Lycaonie, vierge, disciple de Paul et protomartyre, à Rome sur la voie d'Ostie (23 septembre : Thècle, vierge et protomartyre, patronne de Riez).

18 octobre [vers 250], Tryphonia, veuve du César Dèce, près Saint-Hippolyte, sur la voie Tiburtine.

10 novembre [249], Triphon et Respice, martyrs [Sérapion et Orfasius, martyrs à Alexandrie le 12 février, 249], près Saint-Hippolyte (?), à Rome.

10 novembre [1^er^ siècle], Triphæna, d'Iconium en Lycaonie, vierge, disciple de saint Paul à Rome.

..... [1^er^ siècle], Trophime d'Ephèse en Asie, disciple de saint Paul.

(29 décembre : Trophime apôtre, disciple de Pierre et Paul, premier évêque d'Arles; Auspice, premier évêque d'Apt).

21 novembre [1^er^ siècle], Ruf, de Kuren (Lydie I^e^), disciple de Paul à Rome, premier évêque de Thèbes (Hellade).

Digitized by Google

28 novembre [304-311], Rufianus, officier, martyr à Rome, sur la voie de Porto.

(14 novembre, Ruf, apôtre et confesseur, à Avignon).

22 novembre [177-179], Cécile, vierge et martyre à Rome sur la voie Appienne (22 novembre : Cécile, vierge et martyre a Orange).

VIII. — Diocèse des Bretagnes.

province flavienne.

cité de Verulam :

22 juin [287 ?], Albin, martyr (22 juin : Alban, martyr à Vienne, à Die et à Riez).

Telles sont les provenances des martyrs dont les noms ont servi à fonder les églises chrétiennes dans le bassin du Rhône et voici l'ordre successif de leur arrivée.

En premier lieu, le culte maritime des saints Lucien de Nicomédie (7 janvier) et Julien d'Anazarbe (9 janvier), mis en honneur par sainte Hélène (327) en Bithynie et son fils l'empereur Constantin (331) en Syrie peuvent être venus à Arles dès le milieu du IVe siècle, d'où celui de Julien a remonté le Rhône par Avignon et Orange. En Auvergne, on le transforme en un saint local et de là, il s'implante à Vienne.

De Bithynie, également, le nom de Pantaléon viendra à Vaison, à Cavaillon et à Die.

En second lieu, l'évêque d'Arles Saturnin, dans le cours de l'année 360, a apporté de Constantinople :

1° le martyr Genesios mort à Périnthe avec son évêque Eutychès le 29 septembre 305 ou 306, afin de le faire vénérer par son église d'Arles.

2° le martyr Demetrios, prêtre, mort à Périnthe le 14 novembre 305 ou 306, qui sera choisi par l'église d'Aix, Sisteron et Gap au moment où ces trois bourgs sont élevés, le premier au rang de métropole et les deux autres au rang de cités entre le 9 août 378 et le 19 janvier 379.

3° le martyr Hermès, mort à Andrinople avec son évêque Philippe, le 22 octobre 305 ou 306, qui sera réservé à l'église de Marseille.

En troisième lieu, l'évêque de Verceil Eusèbe, en 362,

Digitized by Google

a dû apporter d'Antioche les reliques de saint Theotecnos pour son église de Verceil où, en 364, le disciple de Marcellin saint Domnin en obtient des parcelles dont il enrichit Grenoble et Genève quand, vers 379, il en devient le premier évêque.

D'Antioche viennent également à Uzès Théodoret mort le 23 octobre 362 et aux Tricastins, le culte de Restitut.

En quatrième lieu, l'Africain Marcellin, établi premier évêque d'Embrun en 364, a dû y introduire le culte africain des saints Vincent, Peluse et Victoire. Ce culte africain de Vincent également fixé à Saragosse et répandu par l'influence de Lérins arrive ensuite à dominer les diocèses de Grenoble et de Viviers.

En cinquième lieu, l'évêque de Lyon saint Just a dû rapporter, en 381, d'Aquilée le culte de l'évêque africain Félix mort à Venosa le 30 août 303 et de Fortunat : il en dote la chrétienté de Valence.

D'Aquilée également arrive à Marseille le nom de l'évêque Chromatius.

Jusqu'à présent, tous ces saints orientaux présentent ce caractère que, mis à mort au début du IV^e^ siècle, ils servent de patrons à des églises de Provence fondées à la fin de ce même siècle : il n'y a pas eu d'intermédiaire entre l'Orient et les Gaules dont les relations ont été directes.

Pourquoi cet apport si éloigné ? C'est que l'autel doit s'élever sur la tombe d'un martyr témoin du Christ. A Rome, il y en avait beaucoup, mais l'église de Rome n'en donnait point. En Orient, il y en avait beaucoup aussi et, là, le transfert de leurs corps s'admettait. Quant aux Gaules, elles manquaient de martyrs, voilà la vérité.

Lorsque la tétrarchie s'était établie, le 1^er^ mars 293, les deux Augustes Dioclétien qui dirigeait l'Orient sous les auspices de Jupiter et Maximien qui dirigeait l'Occident sous les auspices de Hercule, s'étaient adjoints deux Césars, Dioclétien avait choisi Maximien Galère en lui confiant les provinces danubiennes, c'est-à-dire l'Illyrie, la Macédoine, la Grèce et la Crète. Maximien avait choisi Constance Chlore en lui confiant les Gaules, l'Espagne et

Digitized by Google

la Bretagne. Galère était féroce, Constance Chlore était un homme modéré. Lorsque le César oriental Galère provoqua la grande persécution des Chrétiens en 303 qui fit tant de victimes, la femme de Dioclétien, Prisca et sa fille Valeria femme de Galère, lesquelles étaient chrétiennes, durent apostasier. L'Auguste d'Occident Maximien était moins violent. Il suivit cependant l'édit de Dioclétien et il y eut des victimes en Italie : témoin l'évêque Félix décapité à Venosa le 30 août 303. Quant au César d'Occident, Constance Chlore, il laissa sa femme tranquille et ne fit mourir personne, se bornant à saccager quelques églises. Le témoignage d'Eusèbe est formel à son sujet (*Vita Const.* I. 16-17). Quand il devint Auguste, le 1er mai 305 et maître de tout l'Occident, sa ligne de conduite put être encore plus nette : sa femme n'est autre que sainte Hélène, c'est tout dire, et, à sa mort, le 25 juillet 306, le premier acte de son fils Constantin fut de rendre officiellement aux Chrétiens des Gaules la liberté publique de leur culte. Lactance en est témoin.

Voilà pourquoi vers la fin du IVe siècle, quand le nombre des diocèses augmenta, les églises nouvelles des Gaules manquaient de martyrs.

Les évêques de Provence allèrent donc chercher en Orient le saint précieux qui leur était nécessaire.

En Lombardie et en Valais les évêques, inspirés du ciel, les trouvèrent sur place, là où personne n'en soupçonnait l'existence.

C'est ainsi que, le 17 juin 386, saint Ambroise trouve deux corps à Milan : ayant le souvenir du *Processus* de Rome, il les nomme Gervais et Protais.

Ensuite (22 septembre 381-390), Théodore d'*Octodurum* trouve six corps qu'il transforme en martyrs militaires et dont il baptise le premier Maurice, à l'image du lecteur Moyse mort à Alexandrie le 12 février 249, sous Dèce.

Enfin, le 29 avril 393, Eusèbe de Bologne, encouragé par la présence d'Ambroise, l'imite.

Ce n'étaient plus des martyrs étrangers qui, comme en 360, venaient servir de fondement à la foi sur la terre de

Digitized by Google

Provence. C'étaient, dès l'instant de leur invention, des martyrs sortis du sol de la patrie qui venaient en asseoir la foi : peine moindre et levier majeur.

Au début du Ve siècle, avec l'arrivée des Barbares, l'influence des moines commence à dominer la Provence.

A Marseille, Jean Cassien, revenant de Palestine ou d'Egypte, introduit le culte du soldat alexandrin Victor.

Par Lérins, vers 412, saint Honorat, revenant d'Italie, amène le culte de saint Magne de Cappadoce, prétendu évêque en Campanie, et, peut-être, ceux de saint Basile, évêque de Bologne, de saint Pancrace, prétendu évêque en Sicile, de saint Tropez, martyrisé à Pise.

Cependant Arles était devenu la capitale des Gaules depuis l'an 390 environ ; après la chute de Claude Constantin (28 novembre 411) dont le règne séparait les Gaules de l'Italie, l'évêque d'Arles Patrocle et le pape Zosime, d'origine grecque, se mettent d'accord pour rattacher les Gaules plus étroitement à Rome.

Rome gardait dans la basilique suburbaine de Saint-Hippolyte, sur la voie tiburtine, des souvenirs qui remontaient au règne de Dèce, c'est-à-dire au milieu du IIIe siècle : les martyrs d'Alexandrie Sérapion et Orfasius s'y étaient transformés en martyrs romains sous le nom de Triphon et de Respice, à côté de la soi-disant princesse Tryphonia.

D'autre part, sur la voie Salaria, existait la mémoire des martyrs Thrason et Saturnin. Enfin, sur la voie de Porto existait celle de Rufinien. De ces souvenirs du IIIe siècle, une homonymie relative faisait remonter aux disciples de l'apôtre Paul, Triphæna, Ruf qui étaient venus précéder leur maître à Rome et, même, à Trophime d'Ephèse qui n'y était pas venu.

Rome fit cadeau de tous ces souvenirs à Arles et il fut convenu, en somme, que Trophime d'Ephèse, venu à Rome aussi bien que Triphæna, avait été envoyé par les apôtres Pierre et Paul de Rome tout exprès à Arles pour évangéliser les Gaules. Le 22 mars 417, ce fait étrange se trouve

Digitized by Google

notifié, pour la première fois, à tous ceux qui l'ignoraient, c'est-à-dire à toute la Provence et à l'ensemble des Gaules.

Pour compléter ce coup de théâtre, Avignon reçoit Ruf un autre disciple de l'apôtre, Apt revendique le compagnon de Triphon, c'est-à-dire Auspice, Toulouse reçoit Saturnin compagnon de Thrason et Riez une autre fille spirituelle de l'apôtre; c'est-à-dire sainte Thècle. On voit saint Hippolyte à Carpentras, Arles et Apt, sainte Cécile à Orange. Quant à Narbonne ayant déjà un saint Paul, cela lui suffisait.

Marseille se trouvait oubliée dans cet ensemble de grandeurs : son vieil évêque Proculus († après 428) qui avait jadis été au concile d'Aquilée et y avait rencontré un prêtre de cette grande église, Chromatius, lequel, depuis lors, en était devenu l'évêque et y avait acquis de la renommée, put prétendre, de son côté, que l'un des disciples du Christ lui-même était venu directement d'Orient à Marseille pour y porter l'évangile. Si la cité d'Arles, maintenant si fière, avait pu recevoir Trophime, c'est que ce disciple, Probacius, dans sa navigation, avait passé par Aquilée et par Rome : c'est lui qui avait pris sur son bateau Trophime pour le mener à Arles.

Le nom de *Probacius* se répandit donc sur la côte de Marseille jusqu'à Tourves, et dans la vallée de la Durance jusqu'à Forcalquier, exactement comme celui de Trophime le long du Rhône.

Quand à Marseille on tenait un saint, volontiers on en faisait deux : c'est ainsi que saint Hermès d'Andrinople puis saint Victor d'Alexandrie y devinrent, d'une part, les deux saints Hermès et Adrien, d'autre part, les deux saints Victor et Alexandre.

Cette méthode, qui est celle de la scissiparité, est fort avantageuse, quand la matière y prête, pour se renforcer à peu de frais : elle s'est, d'ailleurs, propagée hors de Marseille. Dans le diocèse d'Arles, Sainte-Marie de la Mer devait devenir l'église des Saintes-Maries et, en remontant le Rhône, à Valence, les saints Félix et Fortunat d'Aquilée se sont adjoint saint Achillée.

Digitized by Google

Cela est humain et, il y a vingt ans, des yeux fort clairs l'ont déjà remarqué : « d'un nom de ville légèrement défiguré, on a fait un saint nouveau » [164].

Voilà les résultats d'une longue enquête : ce qui l'a rendue peu aisée, ce sont les multiples déformations que les lourdes mains des Barbares ont infligées, du Ve au VIIIe siècles, quand ils se sont appliqués à les lire et à les reproduire, aux documents sommaires mais précis que les Grecs du IVe siècle s'étaient occupés à grouper.

En somme, quand le culte d'un martyr s'étend à cinq ou six cités différentes et dans des pays éloignés les uns des autres, la compilation italique du pseudo-hiéronymien, accueillant toutes les traditions connues, ne se borne pas à nommer un seul martyr : elle en nomme cinq ou six dont les noms dérivent plus ou moins exactement du premier qui est le seul réel.

En descendant de la barque où il était monté de concert avec l'illustre Romain Jean-Baptiste de Rossi pour mettre en ordre la multitude des martyrs dispersés çà et là dans le monde, Mgr Duchesne avait l'impression d'avoir navigué sur une mer houleuse dont les vagues incessantes et entremêlées cachaient l'étendue [165].

Aujourd'hui, le modeste et solitaire esquif, qui a eu la témérité de suivre la voie tracée par ces maîtres éminents et qui regagne le rivage, a pu faire bien des erreurs dans les ténèbres souvent opaques de son difficile voyage; cependant, il semble que sa traversée n'ait pas été tout à fait vaine. Elle a permis de retrouver quelques-unes des voies qui, jadis, ont sillonné le monde de l'Orient à l'Occident : les noms répétés des martyrs en fixent le départ et l'arrivée.

La compilation italique du martyrologe faite au Ve siècle n'est d'ailleurs pas un océan sans limites : les tables que M. de Rossi et Mgr Duchesne ont pris soin d'y faire joindre permettent, en quelques instants, de calculer que cette compilation énumère quatre mille quatre cent soixante-deux noms tout au plus de martyrs ou de confesseurs, dont trois mille quatre cents hommes et mille soixante-deux

Digitized by Google

femmes. C'est un maximum, car un certain nombre de ces noms ne sont, en réalité, que les variantes d'un seul nom plus ou moins déformé. Beaucoup d'entre eux, d'ailleurs, sont portés à plusieurs dates différentes et, à supposer que chaque date comporte un saint homonyme mais réellement différent de celui cité ailleurs, le nombre total des saints cités par le martyrologe n'est plus de quatre mille quatre cent soixante-deux : il monte pour ainsi dire au double, c'est-à-dire au total de neuf mille deux cent vingt personnes de l'un et de l'autre sexe. Le nom de Saturnin paraît avoir été le plus porté ou le plus répété : on en relève 87 mentions. On constate, d'ailleurs, que pour trois saints il n'y a pas tout à fait une sainte.

Il est vrai de dire que, si l'histoire connaît ainsi à peine dix mille martyrs du Christ, sans doute, pour dix dont le nom a été relevé et transmis, combien de dixaines ont pu souffrir et mourir sans que leurs frères survivants en transmissent la mémoire à l'avenir ? Ce sont ceux dont Dieu seul sait le nom qui pourraient être les plus nombreux.

Seule, dans les Gaules, l'insigne et primitive église de Lyon n'a pas été chercher, avant le IX^e^ siècle, des reliques en Orient : encore moins a-t-elle cherché sur son sol des martyrs inconnus. En fait de reliques, les siennes propres lui suffisaient.

Les « esclaves du Christ » groupés à Vienne et à Lyon dans les Gaules dévoilent leur origine quand ils font part, en 177, de leur grande épreuve aux églises de la côte d'Asie et de Phrygie, c'est-à-dire à Smyrne, à Ephèse, à Sardes et à Laodicée; mais, en même temps, ils ont soumis à Rome, car c'est au pape Eleuthère qu'ils envoient leur prêtre Irénée pour faire de lui leur nouvel évêque.

Les trente et une mentions de cette église, que contient le martyrologe hiéronymien, énumèrent quinze de ses évêques: soit, au second siècle, le premier et le second d'entre eux, tous deux martyrs, puis, leurs successeurs, à partir du treizième jusqu'au vingt-huitième, c'est-à-dire depuis la fin du quatrième siècle jusqu'en 573. Seuls, manquent à cette

Digitized by Google

procession majestueuse ouverte le 2 juin 177 par le vénérable Pothin, ὁ δὲ μακάριος Ποθεινὸς, *Martinus,* le quinzième, *Elpidius* le dix-septième et *Senator* le dix-huitième d'entre eux. A la fin du VI^e^ siècle, la mémoire précise s'était donc perdue de ce qui s'était passé depuis le début du III^e^ jusqu'au milieu du IV^e^ siècle.

Dans la voie du ciel, du 3 juin au 1^er^ août, ce jour des fêtes solennelles de Rome et d'Auguste, quarante-sept martyrs héroïques suivent leur vieil évêque. Le 22 août, les suivent encore dix martyrs.

Puis, le 22 et le 24 avril [202 ?] viennent trente-six autres martyrs.

Ensuite, le 28 juin [208] la veille de la fête qui commémorait le supplice des apôtres romains, le successeur de Pothin, saint Irénée marche suivi de six martyrs.

Voilà plus de cent martyrs dont il n'y a pas à chercher l'origine ailleurs et dont la mort violente a scellé la foi pour jamais. Cette église est de celles qui n'ont jamais menti et quand, précédé de la croix, dans les nuages de l'encens, au chant des hymnes, le primat des Gaules se lève lentement de son trône pour marcher en paix au milieu de son peuple, ces palmes invisibles et immortelles dont la verdeur ruisselle de pourpre, tout autour de sa personne, achèvent la majesté du rite antique auquel il préside muet.

Manteyer, 21 novembre-4 décembre 1922.
19 décembre 1923-6 janvier 1924.

Digitized by Google

NOTES

[85] *P[aul] G[uillaume]*. Note sur les dépendances de l'abbaye de Lerins au diocèse de Gap (*Bull.* de la Soc. d'Etudes, 2e année, 1883, pp. 415-416). — Gap, 31 mars 1671 : mise en possession, pour Louis du Serre sieur de Melve, du prieuré Saint-Michel, vulgairement appelé Saint-Mens ou Saint-Mametis (Arch. des H.-A. reg. 1 E 1531 : minutes de me Jean Escallier, de Gap, ff. 113 r°-v°, 115 v°-116 r°).

[86] Bibliothèque de Grenoble, ms. 49, du XIIe siècle, *f°* 201 recto.

[87] *J. Roman.* Dict. topogr. des Hautes-Alpes, Paris, 1884, p. 24.

[88] *Mathieu.* Abrégé chronologique des évêques de Langres. Langres, 1844, in-8°, pp. 17, 30, 56, 84.

[89] *P. Besnard.* Les origines et les premiers siècles de l'église chalonnaise (Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, 2e série, t. X. Chalon, Emile Bertrand, 1922, pp. 53, 100-101).

[90] *L. Duchesne.* Fastes, t. I, 2e éd., pp. 53-57.

[91] Archives des Hautes-Alpes G. 784, f° 7 recto et I E. 269, ff 144 verso-147 verso.

Le prix fait pour réparer et édifier l'église de Tallard, moyennant 5.400 livres, par me Michel Reyber, « coupeur de pierre, maçon et architecte », originaire de Tallard, habitant Bras en Provence, conformément au plan dressé par le R. P. Vincent Léotaud, de la compagnie de Jésus et de la maison d'Embrun, est du 9 février 1640 (Arch. des H.-A. I E. 2706, ff. 343-349, minutes de me Claude de Motte, de Tallard).

[92] *Carlo Cipolla.* Monumenta Novaliciensia vetustiora. Roma, 1898, vol. 1, p. 25 (Istituto storico italiano : fonti per la storia d'Italia, n° 31).

[93] *Gustavo dé Conti Avogadro di Valdengo.* Storia della abbazia di S. Michele della Chiusa. Novara, Pietro-Alberto Ibertis, 1837, appendice n° II, p. 27.

[94] Ce rouleau de 15 peaux mesure environ 9 mètres de long et 16 ou 17 centimètres de large (Arch. di Stato de Turin. Fonds de San Giusto di Susa. Mazzo primo, n° 1. *Ph. Lauer.* Le rouleau des morts de San Giusto de Suse, Italie: Bibliothèque de l'Ecole des Chartes. Revue d'érudition... t. LXVI, 2e et 3e livr. mars-juin 1905, pp. 353-355. Paris, Alph. Picard).

[95] 17 novembre 1030 : « nos Aribertus et uxor ejus Leutildis et filii sui Geraldus et Gunterius et Petrus et Pontius ex jussione domno

Digitized by Google

presule Frotone necnon et Durando pontifice, sub castro Furno Calcario construximus ecclesiam in honore sancti Promacii et sancti Mauricii sive sancti Romani... (*B. Guerard,* Chartes de Saint-Victor, n° 678). Cet acte donne les deux formes *Promacii* et *Probacio.* Voir également les n°s 668 : *Promacio;* 669 : *Promacio;* 671 : *Promacii;* 659 : *Promasii;* 673 : *Promacii;* 676 : *Promasium;* 665 : *Promacii;* 843 : *Promaci;* 848 : *Promacii;* 973 : *Promasii.* Le n° 922 donne : *Primacii.*

Outre le n° 678, le n° 663 et le n° 664 donnent la forme :*Probacii.*

[96] [1028-1029] sancti Cromacii confessoris dignissimi (*Ibidem,* n° 666).

[97] C'est la date donnée par M. le chanoine Ulysse Chevalier : « Saint Promaise, abbé, près Forcalquier, honoré le 25 août » (*Ul. Chevalier.* Répertoire des sources historiques du moyen âge, Bio-bibliographie, col. 3831, Paris, Alph. Picard, 1907).

Les constructeurs de l'église dédiée aux saints Promas, Maurice et Romain parlent, il est vrai, du 17 novembre : « Et nos... attingere cupimus diem consecrationem hujus basilice sicut olim, Deo auxiliante, certaminis XV kalendas decembris » (*Chartes* de Saint-Victor, n° 678). Mais cette date du 17 novembre n'est pas celle de saint Maurice et ce n'est pas davantage celle de saint Promas : c'est la date du martyre de saint Romain, diacre de Césarée mort à Antioche en 303, que le Bréviaire syriaque et, comme lui, le martyrologe hiéronymien, indiquent le 18 novembre.

Le Bréviaire de Saint-Victor de Marseille imprimé en 1508 donne encore, le 7 des calendes de septembre, à son calendrier : Genesii atque Genesii martyrum. Promasci confessoris commemoratio.

[98] 15 novembre 1019 : omnes ecclesias que sunt constructe in territorio castri quod vocatur Torreves... ecclesiam videlicet sancti Mauricii, sancti Probacii, sancti Iohannis, sancti Michaelis, sancti Sulpicii et sancte Marie de Gaisola et sancti Iuliani (Chartes de St-Victor, n° 325).

[99] 27 mai 1082 : ecclesiam sancti Mauricii cum suis capellis sancti Iohannis, sancti Probacii, sancti Michaelis, sancti Sulpicii, sancte Marie de Guaisola, sancti Juliani nec non et ecclesiam sancti Petri (*Ibidem,* n° 221).

[100] [814]. Discriptio mancipiorum sanctæ Mariæ Massiliensis de villa Betorrida factum temporibus domno Vuadaldo episcopo, de indiccione VI. .....

Colonica in Carmillo Sancto Promatio presbiterado : dat pasco denarium I. .....

Colonica in Massimiana Sancto Promacio de illo presbiterado : Donoberto, Babilde ad requirendum. (*Chartes de Saint-Victor,* t. 2, pp. 638-639).

Ce *Betorrida* est actuellement Bédarrides, sur le territoire de Gardanne, entre Bouc à l'ouest, Gardanne à l'est et Simiane au sud.

Digitized by Google

[101] L'existence de ce texte m'a été révélée par une note prise jadis à Rome et due à M. Maurice Prou, alors membre de l'Ecole française de Rome et maintenant Directeur de l'Ecole des Chartes. Cette note m'a été aimablement communiquée à Rome, le 8 février 1898, par M. Alexandre Vidier, archiviste paléographe et maintenant inspecteur général des Archives. N'ayant pas eu le loisir de vérifier ce texte, sur ma demande, M. Fernand Benoît, membre de l'Ecole française à Rome, a bien voulu, le 24 novembre 1923, le faire et me le transcrire avec la plus grande obligeance (*Bibliothèque Vaticane.* Fonds Barberini n° 556, jadis coté XI. 199. Manuscrit de 68 feuillets de parchemin au folio 1 recto).

Pour la formule *regnante Domino,* voir *Chantelou.* Histoire de Montmajour (*Baron du Roure.* Revue historique de Provence, 1re année, 1890-1891, pp. 100-101) et les Chartes de Saint-Victor (*Benjamin Guérard,* 1857, n° 88) : *G. de Manteyer.* La Provence, pp. 271, 297.

[102] *Cæs. Baronio.* Martyrologium romanum. Venetiis MDCXXII. Apud Petrum Mariam Bertanum, p. 660.

[103] Officia propria sanctorum ecclesiæ... Sistaricensis, 1699, pp. 30-35 et 13 nch.

[104] *Missale Sistaricense....* 1785, au calendrier et aux pp. 583-586.

Ce Missel a été précédé, en 1778, d'un bréviaire en quatre volumes :

Breviarium Sistaricense Illustrissimi & Reverendissimi in Christo Patris D.D. Ludovici-Hieronymi de Suffren Saint-Tropez, Episcopi Sistaricensis, Lurii Principis auctoritate, editum.

Pars Hyemalis. Tolosæ, Apud Josephum Dalles, Typographum usuum Sistaricensium. M.DCC.LXXVIII. cum privilegio regis.

in-12. Dans le *Proprium Sanctorum* la fête de saint Marius, abbé, patron de Forcalquier, occupe les pp. 537-548, celle de saint Thyrse martyr, patron de Sisteron et de tout le diocèse, les pp. 549-562.

Pars Verna.

in-12 de 1 pl. hors texte + 24 pp. nch. + XXXII de Rubriques + 580 pp. + CLXVI pp. + XXIV pp. Le *Proprium Sanctorum* occupe les pp. 487-580.

Pars æstiva.

in-12 de 1 pl. hors texte + 24 pp. nch. + 624 pp. + CLXXXVIII pp. + XXIV pp. Le *Proprium Sanctorum* occupe les pp. 387-622.

Pars autumnalis.

in-12 de 1 pl. hors texte + 24 pp. nch. + 586 pp. + CC pp. + XXIV pp. Le *Proprium Sanctorum* occupe les pp. 385-584.

[105] Voici l'inscription de dédicace de la chapelle de Saint-Serf, le 22 avril.

X. KAL. MADII DEDICACIO TEMPLI ISTIUS.
AMALRICUS EPISCOPUS.

Digitized by Google

L'Abbé Albanés l'attribue à l'archevêque Amalric II qui siégea de 1020 environ à 1032 (*J.-H. Albanés.* Gallia Christiana novissima, t. I, 1895, Aix, col. 47).

L'office du martyr *Servulus* se trouve au bréviaire d'Aix de 1499 (*Méjanes,* incunable 253, f° CCX recto, 1re colonne).

Au XVIIe siècle parut à Aix, chez Adibert, un petit livret in-12 intitulé : La Vie de Saint Serf, solitaire en Provence et martyr. Ni la Bibliothèque Méjanes ni la Bibliothèque Arbaud ne paraissent le posséder.

Le chanoine Ulysse Chevalier indique les ouvrages relatifs au culte de *Servulus* en Istrie :

Mirabile vita e martirio di S. Servolo, nobile cittadino triestino, uno dei cinque primari protettori della città di Trieste, il di cui corpo si venera nell' insigne cattedrale di S. Giusto. Trieste, 1826, in-12 de 24 pp.

Nic. Bonicelli. Orazione panegirica delle lodi di S. Servolo martire protettore dell' insigne castello di Buje. Padova, 1783, in-8° de 31 pp.

Henschenius. De S. Zebello, Servulo et Secundino, martyribus in Istria (*Acta* Sanctorum Bolland, 1685, maii, t. V, pp. 277-278).

De Sanctis martyribus Syris Zoelo, Saturo, Timino, Saturnina. sive Saturnino, Servilio, Felice, Silvano, Fortuno, item Zoelo, Stria, Dioclo, Maximino (*Acta* Sanctorum Boll. 1685, Maii, t. V, p. 282 et junii, t. I, p. 423).

L'abbé M. Constantin. Les paroisses du diocèse d'Aix, leurs souvenirs et leurs monuments; paroisse de l'ancien diocèse d'Aix. Aix, A. Makaire, MDCCCXC, pp. 352-354.

Après ce qui a déjà été écrit à deux reprises, il y a vingt-cinq ans et il y a quinze ans (*G. de Manteyer.* Les légendes saintes de Provence et le martyrologe d'Arles-Toulon : vers 1120. Rome, impr. de P. Cuggiani, 1897. Extrait des Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'Ecole française de Rome, t. XVII, pp. 467-489. — *G. de Manteyer.* La Provence du Ier au XIIe siècle. Paris, Picard, 1908, pp. 37-41, 44-48, 56-58, 60-69, 198) il a paru inutile de revenir sur le mythe maritime et tardif de Lazare, Sidoine, Maximin, Marthe, Marie-Magdeleine, Marie Jacobé, Marie Salomé.

On peut cependant, à propos des livres liturgiques du diocèse d'Aix, citer quelques ouvrages relatifs à Magdeleine :

La magdeleine au désert. auec les meditations sur les attributs de la vierge, sur le vendredy saint, sur la croix, sur le saint sepulchre et sur les amours du monde, ensemble l'usage d'un chapelet. A Paris, chez Anthoine de Sommeville, au Palais, dans la petite salle .MDCXXIX. Auec approbation et privilège du Roy.

in-8° de 8 pp. nch. + 1-139 + 2 pp. nch. + 1 p. bl. (Bibl. Arbaud : D. 138).

Digitized by Google

Histoire et invention du corps de la glorieuse Ste Magdaleine dans la ville de S. Maximin. A Aix, par Estienne David, imprimeur du Roy, du Clergé, & de la dicte ville. MDCXL. Auec priuilège.

in-8° de format in-16 de 2 pp. nch. + 3-86 + 2 pp. nch. (Bibl. Arbaud : S. 440). L'auteur Frère Claude Cortez, religieux de l'ordre des Pères Prêcheurs du convent d'Aix, signe p. 86. Le privilège est du 27 juillet 1640.

Histoire de la vie et mort de la Saincte Marie Magdaleine, par Fr. Claude Cortez, del'ordre des Frères prescheurs, seconde édition reueue & augmentée par l'Autheur. A Aix, par Estienne David, imprimeur du Roy, du Clergé & de ladite ville. 1641. Avec privilège & aprobation.

in-8° de 286 pp. (Bibl. Arbaud : S. 441).

Officivm beatæ Mariæ Magdalenæ qvotidianvm. Aqvis Sextiis, Apud Stephanum David, Regis, cleri, atque vrbis typographum. MDCXLVI. Cum privilegio.

in-8° de format in-16 de 2 pp. nch. + 3-62 + 2 pp. nch. broché de papier gris (Bibl. Méjanes : Rés. S. 139). L'approbation au verso du titre, est du 27 septembre 1623 : cette 1re édition ne se trouve pas à Aix. A l'avant dernière page nch, il est spécifié qu'un arrêt du 27 juillet 1640 a permis pour 10 ans à Estienne David d'imprimer cet office.

L'office occupe les pp. 3-35 ; les pp. 35-39 donnent « les Gaudes de la Saincte Marie Magdaleine ». Les pp. 40-50 donnent une « Briefve méthode pour prier la glorieuse Ste Marie Magdaleine en forme de rosaire ». Enfin, aux pp. 51-57, reparaît l'indispensable, méticuleux et plaisant Frère Claude Cortez sous la forme du récit suivant :

Histoire de la vie et mort de la glorieuse Marie Magdeleine, par Frère Claude Cortez, prieur du couvent des prescheurs de la ville d'Aix, l'an 1643.

« Elle fut, nous dit-il, fille de Syrus & de Eucarie, sœur de sainct Lazare & de Marthe & leur cadette & nasquit dans le chasteau de Magdalun.... Elle commança aagée de vingt ans à mener vne vie libertine dont elle en rapporta le nom de Pècheresse. Elle passa douze années dans ces desbauches, après quoy.... elle changea de vie & se déclara ouvertement fidelle amante de Jésus-Christ.... Ayant servy vne année le Sauveur.... elle servit treize années la glorieuse Vierge Marie & après, en haine du nom de Jésus, elle fut exposée avec son frère, sa sœur, S. Maximin, & autres Chrestiens, sur la mer en un navire sans voile & sans timon pour y faire un triste nauffrage. »

« Dieu qui ne délaisse jamais ses Saincts en des si dangereuses ocurences, conduisit heureusement cette Navire au Havre de Marseille, où elle arriva sur la fin du mois de janvier. Elle y séjourna l'espace de sept ans & après selon son désir elle fut portée par l'an-

Digitized by Google

change S. Michel dans la grotte de la Ste Baume..... y demeura trente-trois ans, ne cessant de pleurer..... Elie fut tirée de cette grotte par les..... Anges & portée à Ville-Late (dite maintenant de S. Maximin), où elle rendit les derniers abois âgée de quatre-vingts et six ans et fut ensevelie au sépulchre que ce grand prélat y avoit préparé pour luy. »

Evidemment, cet excellent religieux en savait beaucoup plus il y a trois siècles sur les origines chrétiennes de la Provence que n'en a jamais pu apprendre le savant abbé Albanés lui-même de nos jours.

Enfin, les pp. 57-62 sont un Mémorial des choses qu'on doit voir à la Saincte Baume.

Dissertations historiques pour la S. église d'Aix où il est amplement prouvé que S. Maximin disciple de N.-S. Jesvs-Christ & S. Marie Magdelaine sœur du Lazare sont venus en Prouance & ont fini leurs jours dans Aix, contre M^re^ Jean Launoy, prêtre docteur de Paris, et autres écrivains qui ont prétendu nous assurer du contraire. Par M^r^ Jean Scholastique Pitton, docteur en medecine. A Lyon, chez Mathieu Liberal, imprimeur, rue Mercière, à l'Enseigne de la Bonne-Conduite. MDCLXVIII. Avec approbation et permission.

in-4° de 4 pp. nch. + V-LXV + LVI *sic* + 1 p. nch. + 1 p. nch. + 1 p. bl. (Bibl. Arbaud : O. 471). Le texte du concile de Turin se trouve à la p. LXI de ce volume.

Et, puisque ce médecin nous y amène, concluons par les deux ouvrages de Launoy qu'il serait impertinent de demander dans aucune bibliothèque provençale :

Dissertationes tres qvarum vna Gregorii Turonensis de septem Episcoporum aduentu in Gallam; altera Sulpitii Severi de primis Galliæ martyribus locus defenditur: et in vtraque diuersarum Galliæ Ecclesiarum origines tractantur.

Tertia, quid de primi cenomannorum antistitis epocha sentiendum sit, explicatur, auctore Ioanne de Launoy Constantiensi, Theologo Parisiensi. Lutetiæ Parisiorum, Typis Edmundi Martini, viâ Jacobæâ, sub sole aureo. M.DCLI. Cum permissu.

in-4° de format in-8° de 8 pp. nch. + 4 pp. nch. + 5-183 + 1 p. bl. (De la Bibliothèque de M. Taschereau).

Joannis Lavnoii Constantiensis Paris. theologi varia de commentitio Lazari et Maximini Magdalenæ et Marthæ in Prouinciam appulsu opuscula. quibus tractatus accedit de cura Ecclesiæ pro Sanctis, & Sanctorum reliquiis ac sacris officiis ab omni falsitate vindicandis. Parisii, Apud Edmundum Martinum, viâ Iacobæâ, sub Sole aureo. M.DC.LX.

in-8° de 16 pp. nch. + 1-487 + 1 p. bl. (Ex. Bibl. Jos. Ren. Card. Imperialis).

Evidemment, le bon Frère Claude Cortez était plus amusant, mais

Digitized by Google

la nécessité doit faire reconnaitre que Messire Jean de Launoy est plus sérieux : c'est un esprit clair et posé dont les preuves multiples sont sans réplique. Ses quarante-huit chapitres rangés en bataille pulvérisent l'édifice précaire de Jean Guesnay.

Mais la logique de Launoy ne voyait pas tout : les hommes n'aiment guère la vérité qui est d'airain. Ils lui préfèrent leurs bulles de savon qui durent peu, sont aisées à faire et si séduisantes sous des couleurs éphémères. Chacun a les siennes; c'est une grande consolation.

[106] Breuiarium secundum vsum maioris et cathedralis ecclesie Aptensis nouiter impressum et emendatum 1532.

in-8° de 12 ff. nch. + I-CCCCLXXXIII + 1 f. nch. Ce volume de texte rouge et noir sur deux colonnes a été imprimé à Lyon le XVI des calendes de février 1532 à la nativité par Denys de Harsy. Il est en caractères gothiques, sauf le verso du titre et le feuillet nch. final qui sont en caractères modernes. Le propre des saints occupe les ff. CCLXXXIIII-CCCCLXIX (Bibl. Méjanes. Rés. S. 15). Le f. 475 est chiffré 466 par erreur.

Sans vouloir analyser tout le calendrier de ce bréviaire, qui comme celui de Marseille note saint Erasme évêque de Campanie mort à Formies le 3 juin et saint Donat évêque d'Arezzo le 7 août, il faut noter avec soin qu'il mentionne avec Auspice et Trophime saint Hippolyte de Rome le 13 août. Ce bréviaire a également des rapports avec Gap, car il note les évêques Arey et Arnoux comme Marcellin d'Embrun. Il mentionne le martyr Ferréol de Vienne, et Réparade de Césarée le 8 octobre. Le 17 mars, il donne l'évêque Patrice apôtre d'Irlande et le 19 janvier Bassien évêque de Lodi mort en 413 ce qui est à remarquer.

Officia propria S^tae^ Cathedralis ecclesiæ nec non diœcesis Aptensis, jvxta formam breviarii Romani ex decreto sacrosancti Concilii Tridentini restituti, disposita et emendata. Aquis Sextiis, Apud Carolum Nesmoz, in viâ collegii. MDCLXIV Cum Privilegio Regis.

in-4° de format in-8° comportant 1 f. hors texte de frontispice + 4 pp. nch. + pp. 1-18 + 16 + 20-88 + 91 + 96-97 + 94-95 + 92-93 + 98-177 + 1 p. bl. (*Méjanes.* F. 510).

Officia propria sanctæ cathedralis ecclesiæ et diœcesis Aptensis, jussu Illustrissimi Et Reverendissimi DD. Feliciani Bocon de la Merliere, Episcopi Aptensis et Principis. Avenione. Apud Josephum-Simonem Tournel. Typ. & Bibliop. in plateâ Sancti Desiderii. M.DCC.LXIX.

in-8° de 5 pp. nch. + 6-265 + 3 pp. nch. + 2 pp. nch. d'errata (*Méjanes.* F. 506).

Breviarium Aptense, Illustrissimi & Reverendissimi in Christo Patris DD. Laurentii-Michaelis Eon de Cely, Episcopi Aptensis

Digitized by Google

& Principis, auctoritate; ac venerabilis ejusdem ecclesiæ capituli consensu editum.

Pars verna. Parisiis, Excuderunt Bibliopolæ Usuum Parisiensium & Aptensium. M.DCC.LXXXV. cum privilegio regis.

in-8° de 28 pp. nch. + 32 pp. de Rubriques générales + 596 pp. + CC pp. + 8 pp. Le propre des saints occupe les pp. 497-596.

Par æstivalis.

in-8° de 28 pp. nch. + 606 pp. + CCLIV pp. + 8 pp. Le Propre des saints occupe les pp. 369-606.

Pars autumnalis.

in-8° de 28 pp. nch. + 584 pp. + CCLXII pp. + 8 pp. Le Propre des saints occupe les pp. 365-584.

Pars hyemalis.

in-8° de 28 pp. nch. + 572 pp. + CCLII pp. + 8 p. Le Propre des saints est aux pp. 461-572. Excudebat Vidua Hérissant, Parisiis, viâ novâ B. Mariæ.

Voici la description des quatre fascicules qui se joignent au bréviaire de 1785 :

[Pars verna, Apt.]

in-12 de 12 pp. Typis Joannis Caroli Desaint Via San-Jacobea. Voici le contenu de ce fascicule : 1° pp. 1-7 : In festo inventionis corporis sanctæ Annæ, Solemne majus, 2° pp. 7-11 : In translatione sacrarum reliquiarum beatæ Annæ duplex minus.

[Pars Æstivalis, Apt.]

in-12 de 52 pp. Dans ce fascicule se suivent : 1° pp. 1-11 : la fête du Saint-Cœur, 2° pp. 11-26 : Die XXVI junii in solemnitate sanctæ Annæ matris B. Mariæ virginis, urbis et diœcesis Aptensis patronæ annuale, (suivie de son octave), 3° pp. 26-38 : Dominica prima augusti.... officium sancti Auspicii Aptensium apostoli & Protopræsulis, solemne majus, 4° pp. 39-43 (le dimanche dans l'octave de l'Assomption, saint Joachim, père de la Vierge), 5° pp. 43-52 : Dominica ultima mensis augusti fit officium de sancti Martiano abbate, solemne minus.

[Pars Autumnalis, Apt.]

in-12 de 23 pp. Dans ce fascule sont 1° pp. 1-14 : Dominica post octavam nativitatis beatæ Mariæ virginis fit officium de Sancto Castore episcopo Aptense solemne majus, 2° pp. 14-17 Die XXVII septembris in festo sancti Elzearii confessoris non pontificis duplex majus, Aptæ in urbe solemne majus, 3° pp. 17-19 : Die VI novembris. Festum sancti Stephani episcopi Aptensis, duplex majus, 4° pp. 20-23 : Dominica ultima post Pentecosten, in festo sanctæ Delphinæ virginis duplex majus, Aptæ in urbe solemne minus.

Digitized by Google

[Pars Hyemalis, Apt.]

in-12 de 8 pp. Dans ce fascicule sont : 1° pp. 1-3 : Die II [Januarii] in festo S. C.ari episcopi Aptensis et martyris, 2° pp. 3-4 : Die III, in festo sanctæ Genovefæ virginis semi-duplex, 3° pp. 4 : Die IV, sancti Basilii magni Cæsariensis episcopi.... 4° pp. 6-8 : Privilège donné à Paris le 22 juin 1785.

[107] Le chanoine *J.-H. Albanès*. Gallia Christiana novissima, t. I, 1re partie Montbéliard, Paul Hoffmann, MDCCCXCV, coll. 260-262 et Instrumenta ecclesiæ Aptensis, col. 128 (n° II : 896), 131 (n° V : 14 février 1038).

Sur le culte moderne de sainte Anne existent les trois ouvrages suivants :

Demonstrations evangéliques sur la vraye genealogie & histoire de saincte Anne, & de ses trois filles les sainctes Maries, où est prouué que les sainctes Maries sont vrayes sœurs de Nostre Dame. Faictes et composées par R. P. Fr. Sebastien Michaelis, Docteur en Théologie, de l'ordre de S. Dominique au conuent des freres Prescheurs de Marseille, et Prouincial en la prouince dicte Occitane. A Lyon, par Iean Pillehotte, à l'enseigne du nom de Iesus. MDXCII. Avec privilège.

in-4° de ff. nch. + ff. 1-78 + 3 ff. nch. + 1 f. blanc. Les ff. 77-78 contiennent une Missa communis sanctarum sororum Mariæ Jacobi et Mariæ Salomæ. L'auteur date son ouvrage d'Arles le 7 octobre 1588 (*Méjanes* : D. 2094).

Le Sepvlchre de M. S. Anne desdié aux tres illustres et tres magnanimes filz et nepveu du grand Epaminonde françois en son viuant seigneur de Gordes et lieutenant pour le Roy en Dauphiné, Par Jehan Tolosan, imprimeur pro. Sa Magte à Aix.

in-8° comprenant 6 pp. nch. + pp. 1-161 + 6 pp. nch. Le privilège est donné à Aix le 20 juillet 1605 : l'auteur de ce livre est le champenois P. Le Grand, avocat et procureur pour le Roi en Apt (*Méjanes* : D. 2168).

L'auteur, p. 71, donne l'inscription du monument dédié au 1er siècle par la colonie d'Apt au flamine T. Camullius (*Espérandieu*. Inscr. Gall. Narbonensis n° 1134) : il indique qu'elle servait d'autel dans la crypte de l'église.

Au surplus, il ne doute de rien. En effet, il publie (pp. 143-146) le texte précis des « dépêches » adressées par Charlemagne au pape Adrien Ier pour lui apprendre au plus vite la trouvaille qu'il vient de faire à Apt du corps de sainte Anne : « Charle, Roy des Gaules, premier filz de l'Eglise, Au Souverain et Romain Pontife, Adrian Ier, Salut. Apres que nostre Royaume a esté purgé et vuidé de tout paganisme... passans à Apt, antique cité, le Sieur Baron de Cazeneufve qui n'auoit suivi Hunaut comte de Provence en Gascongne nous auroit

Digitized by Google

donné sa maison pour logis.... Et apres que nostre deuotion a esté faicte, avons expédié ces despesches pour vostre Saincteté. » L'auteur a la bonne fortune de pouvoir également publier (pp. 146-147) la réponse du pape à l'empereur : « Adriano, per gratia de Dio, Papa primo, A Carlo-magno Re christianissimo e primo figliolo de Sancta Chiesa. Gloria senza fine à Idio, summa laude à Voi.... »

On le voit, l'empereur s'exprimait, au début du IX[e] siècle, comme il convient en français aussi bien qu'aurait pu le faire Henri IV et le pape en italien ; ce digne magistrat ne pouvait en douter et, assurément, de nos jours, beaucoup de gens ne demanderont encore qu'à le croire.

Cependant, dès 1654, Gassendi, qui avait plus de critique (*Notitia ecclesiæ Diniensis,* p. 64), ose dire : « atque ego quidem non disputo legitima ne sit an spuria illa epistola. »

Sainte Anne triomphante de l'oubly et de l'antiqvité dans les trois Etats de sa vie cachée, connve et glorievse. Oevre également vtile avx devots de cette Sainte, avx curievx de l'Histoire, et aux Predicateurs. Composé par le R. P. Mathias de S. Bernard, Religieux Carme de Bretagne. A Paris, chez Denis Thierry, rue Sainct Jacques, à l'image Sainct Denis. MDCLI. Avec privilège du Roy et approbation des Docteurs.

in4° de 32 pp. nch. + 1-438 pp. (*Méjanes* : D. 7289).

Au sujet de l'étendard fathimite de l'église d'Apt, voir :

Arnaud d'Agnel. Le trésor de l'église d'Apt (Vaucluse). Extrait du Bulletin archéologique : 1904. Paris, imprimerie Nationale. MDCCCCV.

in-8°, de 12 pp. + 10 planches hors texte.

Sur saint Castor, le premier évêque d'Apt, voir l'ouvrage suivant du R. P. Rivoire, jésuite :

La vie de St Castor, évêque d'Apt, et patron de la paroisse de Nismes. A Avignon, chez F.-J. Domergue, Père & fils, imprimeurs del'Université, Avec permission des Supérieurs.

in-12 de 2 pp. nch. + 1-XII + 1-93 + 1 pl. (Bibl. Arbaud).

L'auteur indique (p. 29 note a) l'existence d'une grotte Saint-Castro sur le terroir de Menerbes, ce qui tendrait à faire identifier *Mananca* avec cette localité.

Au sujet de saint Auspice, on connaît l'ouvrage de l'abbé Pierre Marmet de Valcroissant.

La Mission de saint Auspice, martyr, Premier Evesque d'Apt. Avec un abbrégé chronologique d'une grande partie des Evesques qui luy ont svccédé. A Paris, de l'Imprimerie de H. Le Gentil, rue des Ang'ois, proche la place Maubert. MDCLXXXV. Avec Approbations et Privilège du Roy.

in-12 de 2 pp. nch. + 3-5 + 6 pp. nch. + 1 p. bl. + 1-208 + 2 pp. nch. (*Méjanes* : 8° 8078).

Digitized by Google

Enfin, au sujet du sarcophage des saints Sixte et Hippolyte trouvé à Apt en 1847, voir le Mercure aptésien du 18 novembre 1855 et l'article suivant :

Marius Carbonnel. Le sarcophage chrétien de la cathédrale d'Apt.

in-8° de 6 pp. : Bulletin Monumental... de la Soc. fr. pour la conservation des monuments historiques, 4e série, t. IV. Caen, 1868, pp. 424-429. (Bibl. Arbaud).

[108] Martyrologium romanum ad novam kalendarii rationem et ecclesiasticæ historiæ veritatem restitutum Gregorii XIII Pont. Max, jussu editum, Accesserunt notationes atque tractatio de martyrologio romano, auctore Cæsare Baronio Sorano congregationis oratorii presbytero, posteriori editione romana ab ipso auctore tunc Tituli SS. Martyr. Nerei et Achillei S. R. E. Cardinali bibliothecario apostolico emendata et compluribus aucta. Superiorum permissu. Venetiis, MDCXXII. Apud Petrum Mariam Bertanum. Gr. in-8° de 10 pp. nch. + XXX + 718 + 2 pp. bl. + 128 pp. nch. d'Index, aux pp. 377-378.

[109] *Ibid.* p. 623.

[110] [*Bailet*]. Chronologie des saints où les points principaux de la vie et de la mort de ceux quel'Eglise honore d'un culte public se trouvent rangés selon l'ordre des temps, avec les évènemens les plus considérables de la Religion avant & après Jésus-Christ. A Paris, chez Louis Roulland, rue Saint-Jacques, à S. Louis & aux Armes de la Reine, MDCC.III, p. 127. — Topographie des Saints où l'on rapporte les lieux devenus célèbres par la naissance, la demeure, la mort, la sépulture et le culte des saints. A Paris, chez Jean de Nuely, rue Saint-Jacques, vis-à-vis la rue dû Plastre, à l'image saint Pierre, M.DCC.VII, pp. 35, 341.

[111] *Mariano Armellini.* Le chiese di Roma dal secolo IV al XIX : seconda edizione accresciuta e migliorata. Roma, tipografia vaticana, 1891, pp. 772 et 350.

[112] Officium Sancti Triphonis martyris, civitatis Catharensis patroni. Venetiis, 1561.

[113] Chronologie des Saints, p. 538. — Topographie des Saints, p. 421. — *Francisco Maria de Aste.* In martyrologium romanum disceptationes, Beneventi, MDCCXVI, p. 505. — *Armellini.* Le Chiese di Roma, pp. 404-407.

[114] Les *Officia propria Sanctorum* de Riez ont été publiés en 1635, en 1675 et en 1785. Ces trois éditions existaient chez M. Maurice Chais, à Riez, le 10 novembre 1903, à l'obligeance de qui on en doit la connaissance.

Officia propria Sanctorum sanctæ regiensis ecclesiæ a Reverendissimo in Christo patre, domino Ludovico Donio d'Attichy episcopo Regiensi ac Domino ad formam Breviarii romani nunc primum redacta, atque in lucem edita. Aquis-Sextiis, typis Joannis

Digitized by Google

Roize, Regiæ vniversitatis typographi, in platea PP. Prædicatorum, 1635.

in-4° de 16 pp. nch. + 1-60 + 16 + 62-84 pp.

Officia propria sanctorum ecclesiæ Regiensis a Reverendissimo in Christo patre, Domino, Ludovico Donio d'Attichi, episcopo regiensi ac Domino, ad formam breviarii romani primo in lucem edita, nunc autem a Reverendissimo in Christo patre domino Nicolao de Valavoire ejusdem in eadem episcopatus sede immediato successore revisa et emendata. Aquis Sextiis apud Carolum David, Regis, cleri, Vrbisque typographum MDCLXXV.

in-4° de 20 pp. nch. + 1-78 pp.

Officia propria Sanctorum ecclesiæ Regensis jussu illustrissimi Et Reverendissimi D.D. Francisci de Clugny, comitis Lugduni, Regensis episcopi edita et reformata. Aquis Sextiis, typis J.-B. Mouret filii, Regis & illustr. D. D. Regensis episcopi typographi. MDCCLXXXV.

in-8° de 190 pp. + 2 pp. bl.

Le Musée Arbaud possède une réédition faite en 1747 de la 2e édition que veut bien me signaler M. Maurice Raimbault.

Officia propria sanctorum ecclesiæ Regiensis a Reverendissimo in Christo patre, domino Ludovico Donio d'Attichi, episcopo Regiensi ac Domino, ad formam Breviarii Romani primò in lucem edita, nunc autem a Reverendissimo in Christo patre Domino Nicolao de Valavoire ejusdem in eadem Episcopatus Sede immediato successore revisa et emendata. Aquis Sextiis, Typis, viduæ Renati Adibert typographi regis Cleri & Universitatis, 1747.

in-8° de 96 pp.

[115] *Armellini*. Le Chiese di Roma, pp. 744 et 935.

[116] Le premier bréviaire imprimé de Fréjus l'aurait été en 1495 à Turin (*H. Espitalier*. Les premiers évêques de Fréjus. Draguignan, C. et A. Latil, 1891, pp. 29-30). Il n'existe ni à la Bibliothèque Méjanes, ni dans la Bibliothèque de M. Arbaud à Aix.

Officia propria sanctorum S. ecclesiæ Foroivliensis ejusque diœceseos. Reverendissimi in Christo patris domini Antonii Benedicti de Clermont de Tonerre, Forojuliensis episcopi auctoritate nunc primùm recognita & emendata. Aquis Sextiis Apud Carolum David, Regis, Cleri, urbisque typographum, MDCLXXVIII.

in-8° de 8 pp. nch. + pp. 1-66 + pp. 1-LXVII + 1 p. bl. (Méjanes, in-8° 7886). Le mandement épiscopal du 5 des ides de mai 1678, cite le bréviaire de Fréjus de 1480 et de 1485; le diocèse, en 1592, prit le bréviaire romain en y ajoutant ses officia propria.

En 1758, Mgr Martin, de Bellay, a réédité ces *Officia*.

L' « Histoire de Saint Ausile martir, évêque de Fréjus, patron de Calas » a été éditée à Aix, en 1750, en un volume in-8° que la Méjanes et la Bibliothèque Arbaud ne possèdent pas.

Digitized by Google

Voici les derniers livres liturgiques de Fréjus :

Supplementum Breviarii Forojuliensis in quo continentur calendarium gregorianum, rubricæ generales breviarii et commune patronorum pro ipsorum die festo et octava. Illustrissimi & Reverendissimi in Christo Patris DD. Emmanuel-Francisci de Bausset-Roquefort, episcopi Forojuliensis autoritate nec non venerabilis ejusdem Capituli consensu editum. Parisiis, typis Cl. Simon, Illustrissimi DD. archiepiscopi Parisiensis typographi, viâ San-Jacobea, M.DCCLXXXI.

in-12 de 6 pp. nch. + 231 pp. (Musée Arbaud, série D). Je dois l'indication de cet ouvrage à M. Maurice Raimbault, conservateur de ce Musée.

Missale Forojuliense, illustrissimi et reverendissimi in Christo patris D. D. Emmanuel-Francisci de Bausset-Roquefort, Forojuliensis episcopi, auctoritate, necnon venerabilis ejusdem capituli consensu editum. Parisiis, Typis Cl. Simon, illustrissimi D. D. Archiepiscopi Parisiensis Typographi, viâ San-Jacobæa MDCCLXXXII.

in-folio de 20 pp. + 1-XLIV + 1-364 + 361-373 + 373 bis + 374 bis + 374-399 + 390-391 + 402-618 + 1-XLIII + XLIV* + XLIII bis + XLIV bis + XLV-CLXXX. Titre et texte rouge et noir (Bibl. des Archives des Hautes-Alpes : livres du Grand Séminaire de Gap). Le Propre des Saints occupe les pp. 363-618.

Missale Forojuliense Illustrissimi et revendissimi in christo patris, D. D. Emmanuel-Francisci de Bausset-Roquefort, Forojuliensis episcopi, Auctoritate, necnon venerabilis ejusdem Capituli consensu editum. Parisiis, excudebat Cl. Simon, Illustrissimi & Reverendissimi D. D. Archiepiscopi Parisiensis Typographus, viâ San-Jacobæâ. M.DCC.LXXXVI.

in-folio de LX + 1-372 + 372 bis + 373 bis + 373-394 + 394 bis + 395 bis + 395-416 + 413-588 + CLXVIII pp. Titre et texte en noir. Le mandement de cette réimpression est du 1er mai 1781 comme celui de l'édiion parue en 1782 (Bibl. des Arch. des H.-A. : livres du Grand Séminaire de Gap). Le propre des Saints occupe les pp. 355-588.

Breviarium Forojuliense, illustrissimi & Reverendissimi in Christo Patris DD. Emmanuel-Francisci de Bausset-Roquefort, episcopi Forojuliensis auctoritate necnon venerabilis ejusdem capituli consensu éditum. Parisiis, excudebat Cl. Simon, illustrissimi DD. archiepiscopi Parisensis typographi viâ San-Jacobeâ. M.DCC.LXXXVII.

in-8° en deux volumes :

I. Æstiva et Autumnalis.

in-8° de V pp. + 15 pp. nch. + 880 pp. + LXXVIII pp.

Digitized by Google

II. Hyemalis et Verna.

in-8° de XX pp. + 976 pp. + LXXXIV pp.

(Musée Arbaud : série O). L'indication de ce Bréviaire est due à M. Maurice Raimbault.

Processional de Fréjus, qui contient les Processions qui sont communes, tant à l'Eglise Cathédrale, qu'à tout le Diocèse, imprimé par ordre de Monseigneur l'Evêque, & du consentement du Chapitre. A Paris, De l'imprimerie de Cl. Simon, imprimeur de Mgr l'Archevêque de Paris, rue Saint-Jacques, près St-Ives, n° 27. M.DCC.LXXXVII.

in-8° de 152 + LXXII pp. Le propre des Saints qui occupe les pp. 135-151 se réduit en réalité à saint Sébastien le 20 janvier : saint Léonce n'est même pas nommé. Le mandement (pp. 3-6) est du 26 décembre 1786. Il est donné à Paris « où les Affaires de notre Diocèse nous retiennent. »

[117] Martyrologium romanum, 1622, pp. 652-653.

[118] Brevíarium secundum consuetudinem ecclesie cathedralis Grassensis noviter impressum.

in-8° de 22 ff. nch. + ff. 1-CCCXXXVIII + ff. 1-XXX + 12 ff. nch. (*Méjanes*. Rés. D. 102). La Bibliothèque Paul Arbaud possède, dans sa Réserve, un autre exemplaire de ce bréviaire : c'est à M. Maurice Raimbault que je dois de le connaître et il a bien voulu m'en transcrire le calendrier avec la plus amicale obligeance. Ce Bréviaire gothique a été imprimé à Lyon le 18 décembre 1528 par Denis de Harsy aux frais du libraire lyonnais Jean Osmont. Le propre des Saints occupe les pp. CXCVII-CCCXXXVIII.

[119] *Henschenius*. De sanctis martyribus Saturnino presbytero, Saturnino et Felice lectoribus, Maria et Hilarione, ejus liberis, Dativo, lectore, Felice, alio Felice, Emerito, Ampelio, Rogatiano, Quinto, Maximiano, Thelica, Rogatiano, Rogato, Januario, Cassiano, Victoriano, *Vincentio*, Cæciliano, Restituta, Primeva, Rogatiano, Givalio, Rogato, Pomponia, Secunda, Januaria, Saurnina, Martino, Danto, Felice, Margarita, Majore, *Honorata*, Regula, Victorino, *Pelusio*, Fausto, Daciano, Matrona, Cæcilia, *Victoria*, Beredina, Secunda, Matrona, Januaria, Carthagine in Africa commentarium prævium (*Acta Sanctorum*, 1658, Februarii tom. II, 513-515).

Ces 48 noms paraissent comporter un certain nombre de répétitions.

[120] *P. Gassendi*. Notitia ecclesiæ Diniensis authore Petro Gassendo S. Theologiæ Doctore, eius Ecclesiæ Præposito, accessit concilivm Avenionense Anni M.CCC.XXV. Ex Manu-scripto Codice Statutorum eiusdem Ecclesiæ. Parisiis, Apud Viduam Mathurini Dupvis, viâ Iacobæâ sub signo coronæ aureæ. M.DC.LIV, cum privilegio regis.

in-4° de 2 pp. nch. + 3-6 + 2 pp. nch. + 3-47 + 1 p. nch. + 7-185 + 1 p. bl.

Digitized by Google

Gassendi donne, pp. 41-45, les leçons des fêtes de saint Marcellin, le 20 avril, de saint Domnin le 13 février, de saint Vincent le 22 janvier.

Il publie, pp. 65-66, l'autel primitif de l'église cathédrale Notre-Dame du Bourg et en compare la croix à celle d'une épitaphe trouvée à Rome dans le cimetière de Priscille sur la via Salaria, celle de l'enfant innocent et sage Martianus mort le 30 décembre 355 sous les consuls Fl. Arbitio et Q. Flavius Mæcius 'Egnatius Lollianus. Cette comparaison est juste et, en effet, ce bloc rectangulaire de marbre blanc doit être le premier autel dédié par saint Marcellin d'Embrun quand il vint à Digne livrer au culte chrétien une église, que la tradition dit bien avoir été placée sous le titre de Notre-Dame, en y installant saint Domnin comme évêque (364-379).

Voir également, sur cet autel : *V^te F. de Saint-Andéol.* L'autel primitif et la tour carlovingienne de Notre-Dame de Digne (*Revue* de l'art chrétien, 1868, pp. 590-600).

L'ouvrage suivant indique (pp. 156-158) les Fêtes qui sont de commandement au diocèse de Digne. Le 22 janvier, saint Vincent figure comme second évêque et patron de Digne ; le 13 février, saint Domnin comme premier évêque et principal patron de Digne et du diocèse :

Ordonnances et constitutions synodales pour le diocèse de Digne, faites par Monseigneur l'Illustr. & Reverend. M^re François Le Tellier, Evesque & Seigneur de Digne, conseiller du Roy en son conseil d'Estat & Baron de Lauziere. Ensemble les Instructions de saint Charles aux confesseurs. A Aix, chez Charles David, imp. du Roy, du clergé & de la ville, M.DCLXXX.

in-4° de 2 pp. nch. + iij-XLiij + 1 p. bl. + 1-158 + 2 pp. bl. (*Méjanes* : O. 769).

L'ouvrage suivant (p. 325) indique l'origine de la fête de sainte Agathe le 23 avril 1493.

Statuts de l'église cathédrale de Digne traduits de l'original latin mss. enrichis de l'Abrégé de la vie des Autheurs : de la doctrine des conciles : et de plusieurs remarques très utiles aux ecclésiastiques. Avec deux tables nécesaires pour rendre l'intelligence des Statuts plus aisée ; la chronologie & celle des chapitres & des matières décrites dans XVIII Statuts. Par M^re Nicolas Taxil Prevôt de la même Eglise. A Aix, par Charles David, imprimeur du Roy, du Clergé & de la ville, rue du Collège, à l'enseigne du Roy David, 1682.

in-4° de 8 pp. nch. + 1-96 + 79-350 + 24 pp. nch.

Je n'ai pu rencontrer l'édition suivante des *Officia propria,* in-12 :

Officia propria ecclesiæ Diniensis. Lugduni, Valfrai, 1694.

La Bibliothèque Arbaud (S. 127) ne possède que la dernière :

Officia propria sanctorum ecclesiæ Diniensis, nova editio.

Digitized by Google

Aquis sextiis, typis J.-B. Mouret, Regis typogr. MDCCLXXXI. cum permissu.

in-12 de 3 pp. nch. + 4-78.

[121] *Suyskenius.* De sanctis Digna et Merita seu Emerita virginibus martyribus Romæ Commentarium prævium (*Acta Sanctorum*, 1757, Septembris tom. VI, 302-307).

[122] *Albert Dufourcq.* Etude sur les gesta martyrum romains, t. II : mouvement légendaire lérinien. Paris, Alb. Pontemoing, 1907, pp. 72-81.

Un recueil de sermons et d'homélies transcrit pour l'église d'Apt dans la seconde moitié du XI[e] siècle par le prêtre d'Apt Rodolphe qui en devint le prévôt (1110-1122) a reçu, en addition (ff. 22 r°, 66 v°, 86 v°) une transcription de la vie de saint Pons et aussi de la vie de saint Dalmas de Pedone (ff. 146 r°-149 r°) au XIII[e] siècle (Arch. de Vaucluse. Officialité d'Apt, G. 35[1], ms. de 191 ff. Le texte du *f°* 182 verso contient en vingt et une lignes et en lettres capitales écrites à l'encre violette l'explicit de Rodolphe. Cette page est palimpseste).

[123] Instructions et ordonnances pastorales de Monseigneur l'évesque de Senez pour son diocèse. Au chasteau episcopal de Senez, par Claude Marchy, imprimeur de Monseigneur l'évêque & du clergé, demeurant à Aix, à la place des Précheurs, MDCLXXVIII.

in-4° de XII + 634 pp. Voir, p. 548 : Liste des festes qui sont de commandement dans lediocèse de Senez.

Lettre pastorale de Monseigneur l'évesque de Senez pour le réglement des mœurs des Ecclésiastiques de son Diocèse. A Lyon, chez Jean Certe, ruë Mercière, à la Trinité. M.DC.LXXX. avec permission.

in-12 de 2 pp. nch. + 3-105 + 3 pp. bl.

Cette lettre du 1[er] novembre 1677 énumère (pp. 48-51) les Livres dont les Ecclésiastiques auront soin de se pourvoir et qui sont au nombre de cinquante et un, en partant de la Sainte Bible. On y remarque le Rituel Romain, le Bon Laboureur et la Méthode du Plain-chant imprimé à Paris chez Sauvreux, ainsi que les Instructions précédentes de 1678, mais aucun livre liturgique du diocèse n'y figure.

Manuale seu ordo servandus in visitandis parochiis juxta pontificale romanum ,ad usum Diœcesis Senecensis accomodatum. Aquis-Sextiis, Typis Guill. Le Grand, Typog. Illustrissimi episcopi Senecensis. MDCXCIV.

in-8° de 2 pp. nch. + 1-71 (Avignon. Biblioth. Calvet ! 8° 24482).

Cet ouvrage ne contient ni calendrier ni liste de saints.

[*Laurensi*]. Histoire de Castellane ou connoissance exacte des changemens survenus à cette ville, des différentes parties qui la composent, des lieux qui en dépendent, & des événemens qui la concernent par rapport au gouvernement ecclésiastique & sécu-

Digitized by Google

lier. Avec une suite chronologique et historique des Évêques de Senez. Se vend à Castellane, chez Jean-Baptiste Audemar, marchand. MDCCLXXV.

in-12 de 2 pp. nch. + 3-595 + 1 p. nch. (Méjanes : 8° 7235).

La suite chronologique des évêques (pp. 484-586) n'indique l'existence ou l'impression d'aucun livre liturgique du diocèse.

[124] Constitutions synodales pour le dioceze de Glandevez faites & publiées au synode tenu dans le Palais épiscopal de la Seds; Par Monseigneur l'Illustrissime & Reverendissime M^re^ Fr. Jean-Dominique Euesque & Seigneur de Glandevez, conseiller du Roy en ses Conseils. Aumosnier & Predicateur ordinaire de la Reine, le 4 may 1656. A Aix, chez Jean Roize, imprimeur de l'Université, à la place des Prescheurs.

in-4° de 4 pp. nch. + 1-131. (Avignon. Bibl. Calvet : 8° 24480).

M. Jean Girard, conservateur dela Bibliothèque et du Musée Calvet, à la date du 12 novembre 1923, veut bien me dire que cet ouvrage contient, pp. 88-99, uneliste des fêtes de ce diocèse. Aucun saint local n'y figure en dehors de la Vierge, des Apôtres et de saint Louis, roi de France.

Rituel à l'usage du diocèse de Glandève. A Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, imprimeur du Roi, Antoine Boudet, libraire-imprimeur, MDCCLI.

in-8° de XIV-596 pp. (Aiv-en-Provence : musée Arbaud. Q. 803).

M. Maurice Raimbault veut bien me signaler, dans cet exemplaire, une note manuscrite de Mgr de Castellane, du 22 juillet 1751, disant qu'il supprime le plus de fêtes possible, parce qu'elles sont devenues pour le peuple uniquement des jours de plaisir et de scandale.

[125] L'abbé *E. Tisserand*. Histoire de Vence, cité, évêché, baronnie de son canton et de l'ancienne viguerie de Saint-Paul-du-Var. Paris, librairie d'Eugène Belin, rue de Vaugirard, 52, 1860, in-8° de VIII-312 pp., à la p. 272

Officia propria sanctorum a summis pontificibus universo clero nicæensi concessa in unum collecta. Nicœæ, Carol. Cauvin, episcopalis Nic. curiæ typographus, 1865.

in-8° de XVIII-462 pp. (Aix. Bibliothèque Arbaud : O. 715).

Apologia alla controcritica in difesa del vero sull' identità del sacro corpo di San Basso, primo vescovo e primo martire di Nizza in Provenza, ora venerato nella terra di Marano nel Piceno contro la risposta dell' Osimano censore, signor canonico Luca Fanciulli data in luce dall' abbate don Vincenzo Murri, curato e chierico beneficiato nella sacrosanta Basilica Lauretana. Sinigaglia, 1797, pel Lazzarini, con permesso.

in-8° de 175 pp. (Bibl. Arbaud : O. 707).

Digitized by Google

Confutazione dello esame sull' apologia alla contro critica in difesa dello vero sulla identita del sacro corpo di San Basso, primo vescovo e martire di Nizza in Provenza, ora venerato nella terra di Marano, contro la risposta dell' Osimano censore, signor canonico Luca Fansciulli, data in luce dall' abbate don Vincenzo Murri, curato e chierico beneficiato della sacrosancta basilica Lauretana. Sinigaglia, pel Lazzarini, con permesso, 1800.

in-8° de 66 pp. (Bibl. Arbaud : O. 708).

[126] *Cuperus.* De sanctis Mandriano et Flaviano martyribus Telone in provincia Galliæ sylloge (Acta SS. Bolland. 1737, Augusti, t. III, 748-750).

[127] Breuiarium secundum vsum monasterii sancti victoris massiliensis.

in-8° de 20 ff. nch. + ff. 1-LXXX + ff. 1-CCCCCLXXVII + [578-584 ?] (*Méjanes* : Rés. S. 14). Cet exemplaire du Bréviaire de Saint-Victor imprimé en 1508 est malheureusement incomplet. Il lui manque 1° le dernier feuillet du calendrier, 2° les ff. 75-80 liminaires, 3° le f. 1 de l'Avent, 4° les ff. 31-56, 5° les ff. 145-167, 6° les ff. 209-232, 7° les ff. 257-272, 8° les ff. 548-549, 9° les ff. 551-552, 10° les ff. 573-576, 11° après le f. 577 où se trouve l'exorcisme du sel manquent les derniers feuillets du volume. Ce livre précieux a évidemment passé par les mains d'un imbécile qui lui a fait subir ces mutilations. Le propre des Saints en occupe les ff. 254-513. Le dernier cahier G G commence au f° 569. Le f° 322 est chiffré 321 par erreur.

Le calendrier de ce bréviaire donne, le 24 janvier, la translation de saint Victor martyr; le 11 mai, Pons martyr; le 17 mai, Tropez martyr; le 16 juin, Cyrice et Julitte martyrs; le 27 juin, Consorce vierge; le 21 juillet, Victor et ses compagnons avec octave; le 22 juillet, Marie Madeleine; le 23 juillet, Cassien abbé; le 26 août, Genès et Genès martyrs; commémoraison de Promas confesseur; le 18 septembre, Ferréol martyr; le 25 septembre, Tyrse lévite et martyr; le 15 octobre, Cannat évêque et confesseur; commémoraison d'Antonin et d'Agrat évêques; le 20 octobre, Caprais martyrs. Cet évêque Agrat ou Deodat a dû être évêque de Vienne dans la 2 moitié du VII[e] siècle.

Breviarium secundum vsum ecclesie cathedralis Massiliensis, nouiter impressum.

in-8° de 16 ff. nch. + ff. 1-CCCCLXXX (*Méjanes* : Rés. D. 99). Cet exemplaire du Bréviaire de Marseille imprimé le 6 avril 1526 à Lyon, par Denys de Harsy, aux frais du libraire Jean Osmont est également mutilé. Il lui manque : 1° le f. 1, 2° le f. 185, 3° le f. 284, 4° les ff. 464-480. La p. 3 nch. liminaire, dans l'avis au lecteur, indique la raison de cette impression prescrite par le Chapire : elle n'est pas

Digitized by Google

très flatteuse, « cùm pauci essent in ecclesia nec in civitate minùsque in tota dyocesi qui haberent breviarium ». Le propre des Saints occupe les ff. 270-455.

Le calendrier de ce bréviaire ne donne pas saint Promas. On y trouve comme évêques de Marseille, en dehors de l'inévitable Lazare cité le 31 août et le 17 décembre, Cannat le 15 octobre et Mauronte le 21 octobre. A Cannat se trouve joint un Antonin dont le bréviaire ne nomme pas le siège : il pourrait être identique à celui qui, depuis le IX^e^ siècle, pasasit pour avoir été disciple de saint Denys et l'un des premiers évêques de Meaux honoré le 11 octobre, Maximin, disciple du Seigneur, le 7 juin, représente évidemment Aix. Le bréviaire nomme, de plus, comme évêques d'Arles, Honorat le 16 janvier, *Aeonius* le 16 août, Césaire le 27 août, Virgile le 10 octobre, et, bien entendu, Trophime, le 29 décembre. Comme évêques d'Avignon, il nomme Véredême le 17 juin, Agricol le 2 septembre et, aussi, Ruf, évêque et confesseur, le 14 novembre. Pour Uzès, Firmin est cité le 11 octobre; pour Orange, Eutrope le 27 mai, Florent le 17 octobre. Pour Vaison, Quenin le 15 février; pour le Transit, Torquat le 31 janvier, Paul le 1^er^ février, Restitut le 7 novembre. Le 13 septembre figure un Antoine, évêque et confesseur, qu'il faut attribuer à Carpentras et qui vivait en 463. Pour Riez, Maxime le 27 novembre. Voilà tous les souvenirs des évêques provençaux que garde le bréviaire. Pour Lyon, il cite Just le 2 septembre, dont le culte a, en effet, été très étendu : Pothin et Irénée étaient des noms inconnus de Marseille. Pour Toulouse figure Saturnin le 29 novembre et pour Poitiers Hilaire le 13 janvier : Claude II de Besançon figure le 6 juin. Trois évêques terminent cette liste où l'on ne s'attendrait pas à les rencontrer. C'est saint Saulve d'Albi le 10 septembre : cet évêque est mort le 10 septembre 584. C'est, de plus, saint Donat évêque d'Arezzo en Toscane et martyr, mort le 7 août 362; enfin, c'est saint Erasme évêque et martyr en Campanie, mort à Formies le 3 juin sous Maximien et porté ensuite à Gaëte. Tous trois figurent au hiéronymien.

Les martyrs ou confesseurs que signale le bréviaire sont surtout Julien et Basilissa d'Antioche le 9 janvier, Fabien et Sébastien de Rome le 20 janvier, Vincent le 22 janvier, Valentin d'Afrique le 14 février, Adrien et ses compagnons le 1^er^ mars, Tyrse le 9 mai qui pourrait être tout bonnement la ville de Tarse en Cilicie, Pons de Nice le 11 mai, Nérée Achillée et Pancrace de Rome le 12 mai, Cyrice et Julitte d'Antioche le 16 juin, Victor et ses compagnons le 21 juillet, Marie-Madeleine le 22, l'abbé Cassien le 23, Marthe le 29, les deux Genès de Rome et d'Arles le 25 août, Hermès de Rome le 28, Julien d'Ancyre le 30, l'abbé Gilles le 1^er^ septembre, Ferréol de Vienne le 18 septembre, Maurice et ses compagnons le 22, Geraud d'Aurillac le 13 octobre, Caprais le 20, Thodoret d'Antioche le 23, Théodore d'Amasée, patron de Venise, le 9 novembre, Tibéry, Modeste et Florence d'Agde le 10, Mennas, d'Alexandrie, le 11.

Digitized by Google

Officia propria venerabilis monasterii S. Victoris Massiliensis nunc primùm recognita & emendata. Massiliæ, apud Claudium Garcin, typogr. Regis, sub signo Nominis Jesu. MDCLXXIII.

in-8° de 184 pp. avec frontispice sur cuivre.

Officia propria sanctorum sanctæ ecclesiæ Massiliensis, nunc denuò aucta et emendata necnon illustrissimi ac reverendissimi Domini D. Henrici-Francisci-Xaverii de Belzunce de Castelmoron episcopi Massiliensis approbatione & authoritate munuita de consilio venerabilium præpositi, canonicorum & capituli ecclesiæ cathedralis. Massiliæ, apud viduam J. P. Brebion, Regis, Illustr. ac Rev. episcipi, Cleri & urbi, typographi.

in-8° de 336 pp.; aux pp. 307 (31 août) et 310 (17 décembre) pour saint Lazare; aux pp. 302 (1er mars) pour les saints Adrien et Hermès; 305 (21 juillet) pour les saints Victor, Alexandre, Félicien et Longin.

[128] Les éminents éditeurs du hiéronymien transforment ce nom de *Massilia* donné par le manuscrit de Wissembourg, le 1er mars, p. [27], de leur texte en une sainte *Massilia* inattendue dans leur Index alphabeticus nominum sanctorum, p. [173], 2e col. Cette petite distraction dans les profondeurs d'un si grand dédale ne tire pas à conséquence, car elle se corrige aisément. Son intérêt est de montrer que là où de grands savants peuvent errer quelquefois par inadvertance, les ignorants doivent se tromper souvent, en raison de leur ignorance.

[129] Massiliæ natalis S. Victoris qui, cum esset miles & nec militare, nec idolis sacrificare vellet, primò in carcerem trusus ibique ab angelo visitatus, deinde variis cruciatibus punitus, novissimè contritus in mola pistoria, martyrium consummavit. Passi sunt cum eo & tres milites, Alexander, Felicianus & Longinus (*Martyrologium* romanum... autore Cæsare Baronio Sorano... Venetiis, MDCXXII, apud Petrum Mariam Bertanum, pp. 399-400. — *Francisco Maria de Aste* In martyrologium romanum disceptationes... Beneventi, ex typogr. archiépiscopali MDCCXVI, p. 334).

En ce qui concerne le culte de saint Lazare, on peut ajouter les ouvrages suivants :

L'office de S. Lazare evesque de Marseille et martyr tout au long, auec les rubriques en françois pour la commodité des séculiers qui n'entendent le latin. Ensemble des festes des Sainctz qu'on célèbre au diocèse de Marseille. A Aix, chez Jean Roize, imprimeur de l'Uniuersité, à la place des Prescheurs. 1634. Avec permission et commandement de Monseigneur l'Evesque de Marseille.

in-8° de 1 f. hors texte portant le frontispice sur cuivre + 4 pp. nch. + pp. 1-75 + 1 p. nch. (Aix Biblioth. Arbaud : D. 139). Cet ouvrage, dû à Philippe de Bausset, chanoine de Marseille, spécifie que la fête de la résurrection de

Digitized by Google

saint Lazare se célèbre le 17 décembre et sa fête, comme évêque de Marseille, le 31 août. Le 21 juillet, les compagnons de saint Victor sont *Felicianus, Alexander, Longinus, Deuterius.*

L'apôtre de la provence, ov la vie du glorieux saint lazare premier évêque de Marseille. Divisé en deux parties : avec l'explication des plus belles pensées des Pères del'église, sur la première mort & la résurrection de ce grand saint, par Jean de Chanteloup Ecuïer, sieur de Barban. A Marseille, chez Claude Garcin, Ancien imprimeur du Roy, du Clergé & dela ville. MDCLXXXIV. Avec aprobation et permission.

in-8° de 2 pp. nch. + 3 + IV-XVI + 1-319 + 1 p. bl. (Bibl. Arbaud : D. 138).

Enfin, sur l'évêque *Serenus* qui mourut à Biandrate en revenant de Rome :

Memorie storiche concernenti la vita, miracoli e culto di S. Sereno, vescovo di Marsiglia, protettore di Biandrate, diocesi di Vercelli e provincia di Novara, il di cui sagro corpo ivi si conserva, raccolte e descritte già dal signor canonico Carlo Badoni edizione seconda accresciuta con autentici documenti dal preposto e vicario foraneo D. Giuseppe Robone, della città di Trino ed ai divoti suoi parrochiani dedicata nella ricorrenza della centenaria solennita ad onor d'esso Santo l'anno 1832.

in-8s de 4 pp. nch. + 5-94 + 2 pp. nch. Novara, nella tipographia di Girolamo Miglio, 1832. (Bibl. Arbaud : O. 143).

130 Breuiarium ad vsum montis maioris nouiter impressum.

in-8° de 8 ff. nch. + 60 ff. (le 1er nch. + 11-XXXVIII + XXXVII + XL-XLIX + LI + XLV + XLVII + 1 f. nch. + CCCLXXVII + 5 ff. nch. + CCCLXXI. Entre les ff. XLIX et LI il ne manque rien du texte) + 319 ff. chif. frés d'une manière inimaginable (1 f. nch. + LIIII-LVII + LVI + LIX + LV + LXI-LXIX + LXXI + LXXI-LXXXI + LXXXI + LXXXIII-XCIj + C + XCIIII-CV + CV + XCII-XCIII + CIX-CXVI + CXVIII-CXXj + CXII + CXXIII + CXIIII + CXXV + CXXV-CXXXVIII + 1 f. nch. + CXL + CXLIII + CXLII + CXLI + CXLIIII-CXLVI + CXLV + CXLVIII + CXLVIj + CXLVIII + CLXI + CL-CLIII + 1 f. nch. + CLV-CLIX + 1 f. nch. + CLXI-CXCIIII + CXCV (incipit officium in festivitatibus sanctorum) — CCX + CCLI + CCVII + CCXIII + CCVI + CCV-CCIX + CCXIII + CCXI + CCXV + CCXIII + CCXVII + CCXV + CCXIX + CCXXVII-CCLII + CCXXXLIII + CCLIIII-CCCXI + CCC + CCCXIII-CCCXXII + 1 f. nch. + CCCXXIIII-CCCL (*au verso :* incipit commune

Digitized by Google

sanctorum) + CCCLI-CCCLXXVIII). Ce volume comprend donc en tout 387 feuillets et, en y ajoutant le feuillet : gij qui manque au début, entre XLIX et LI, cela ferait 388 ff. (*Méjanes* : Rés. D. 101).

Le propre des saints qui débute, soi-disant, au f° CXCV, débute donc, en réalité, sans compter les 8 ff. nch. de tête, au f° 206 du volume et il finit, soi-disant, au f° CCCL, c'est-à-dire au f° 351.

L'avis du f° CCCLXXVIII verso indique que ce volume a été imprimé à Valence par m^e Jean Bellon, imprimeur, le XI juillet 1514. Un avis liminaire au f° 8 verso nch. de tête précise la date finale du XX juillet et dit qu'il a été tiré à 600 exemplaires aux frais de noble Claude Baile, dit Bechari, religieux et infirmier du monastère Saint-Pierre de Montmajour, sous le règne de l'abbé Claude de Poitiers.

Comme évêques, ce bréviaire cite, d'Arles, outre l'apôtre Trophime le 29 décembre et le pseudo-Rieul, le 23 avril, Honorat le 16 janvier, Hilaire le 5 mai, Césaire le 27 août. Il transforme Genès, le 25 août, en évêque d'Arles. Il donne Lazare à Marseille le 31 août, Léonce à Fréjus le 1^er décembre, Maxime à Riez le 27 novembre, Agricol à Avignon le 2 septembre, Florent à Orange le 17 octobre, Quenin à Vaison le 15 février, Paul en Transit le 1^er février, Apollinaire à Valence le 5 octobre, Arey à Gap le 1^er mai, Loup à Lyon le 25 septembre, sans doute parce qu'il avait été anachorète Claude II à Besançon le 6 juin. Cette série s'achève, le 26 février, par un évêque étranger Alexandre d'Alexandrie en Egypte qui est au hiéronymien.

Comme martyrs ou confesseurs, se voient Julien et Basilissa d'Antioche, le 9 janvier, Vincent le 22 janvier, Prix d'Auvergne le 25, l'abbé *Marius* ou May de Bodon, dans le diocèse de Sisteron le 27 janvier, Blaise de Césarée ou de Sébaste le 3 février, Théodore de Heraclée le 7 février, Tiburce et Valérien de Rome le 15 avril, Vital de Ravenne le 28 avril, Victor d'Egypte le 8 mai, Pons de Nice le 11 mai, Nérée, Achillée et Pancrace de Rome le 12 mai, Marcien, Nigrand et Apollonius d'Egypte le 5 juin, Cyrice et Julitte d'Antioche le 16 juin, Marguerite d'Antioche le 20 juillet, Victor et ses compagnons le 21 juillet, sainte Marie Madeleine le 22, Anne mère de la Vierge le 26 juillet et ce qui est le plus remarquable, Joseph époux de la Vierge le 19 mars, Marthe le 29 juillet, Félix d'Afrique, Simplicius, Faustin et Beatrix de Rome le 29 juillet, Cyriaque, Largus, et Smaragde de Rome sur la via Salaria le 8 août, Hippolyte de Rome avec ses compagnons le 13 août, Ruf de Capoue le 27 août, Hermès de Rome et Julien de Brioude le 27 août, l'abbé Gilles le 1^er septembre, Antonin de Syrie le 3 septembre, Victor, Maurice, Exupere Candide d'Agaune le 22 septembre, Marie Salome le 22 octobre, Mennas d'Alexandrie le 11 novembre, Romain d'Antioche le 18 novembre, Maxime de Césarée le 19, Ampelus de Messine le 20, l'apôtre Sileas le 28 novembre, la révélation des Maries Jacobe et Salome le 3 décembre, le

Digitized by Google

moine Agnel de Sorrente, abbé d'un monastère basilien et mort à Naples le 14 décembre 596.

Cette énumération permet de voir ce que Saint-Victor de Marseille et St-Pierre d'Arles pouvaient avoir de commun : elle permet de voir auss les tendances qui les séparaient.

Breuiarium recens ad vsum Arelatensis Ecclesiæ, Ex veteri ac nouo testamentis : Tum ex Homiliis & sermonibus sanctorum approbatorum doctorum : de nouo per Reverendissimum in Christo patrem ac Dominum, dominum Ionnem Ferrerium, dictæ Arelatensis ecclesiæ Archiepiscopum tenemeritum absolute instauratum est. Vna cum Indice locorum eorum omnium quæ in eodem continentur, venundantur Aqvis, in Palatio Regali, per Vas Caualis Bibliopolam. MDXLIX.

in-8° de 16 ff. nch. + ff. 1-542 + [543 ?] (*Méjanes :* Rés. D. 100). Dans cet exemplaire, le f° 170 a été arraché, le f° 188 est mutilé et le dernier feuillet 543 a été arraché en grande partie. Le f° 168 est chiffré 178; le f° 253 est chiffré 53; le f° 274 est chiffré 174; le f° 321 est chiffré 319; le f° 323 est chiffré 321; le f° 325 est chiffré 323; le f° 327 est chiffré 329; le f° 389 est chiffré 380. Le propre des saints occupe les ff. 425-515. Le texte sur 2 colonnes en rouge et noir est entièrement en caractères modernes.

Ce bréviaire donne , comme évêques d'Arles, Honorat, Regulus, Hilaire, Eonius, Virgile et Trophime; de Marseille, Cannat; d'Aix, Maximin; de Vence, Véran; d'Avignon, Veredème et Agricol; d'Uzès, Firmin; de Transit, Restitut, Torquat et Paul; d'Orange, Eutrope et Florent; de Carpentras, Siffrein; de Vaison, Quenin; de Vienne, Mamert; de Narbonne, Paul; de Rodez, le 9 novembre, Amance; de Limoges, Martial; de Tours, Brice; de Maestricht, Lambert; d'Arezzo, Donat et, fait inattendu, d'Antioche, Eustathe, le 16 juillet, et Jean l'Aumônier d'Alexandrie le 12 novembre.

Comme martyrs ou confesseurs, Lucien et Messien de Beauvais le 8 puis le 14 janvier, Julien et ses compagnons (Basilissa), d'Antioche le 9 puis le 15 janvier, Vincent, le 22, Speusippe, Elasippe et Melasippe de Cappadoce, le 17 puis le 30 janvier, Andéol le 2 mai, Nérée, Achillée et Pancrace de Rome, le 12 mai, Maxime vierge, honorée à Callian au diocèse de Fréjus, le 16 mai, Baudile de Nimes, le 20 mai Florentin abbé des Saints Apôtres à Arles (+ 12 mai 553), le 21 mai, Ives « prêtre de Nimes », le 22 mai, Marie Jacobé « Christi matertera » le 25 mai; Cyrice et Julitte d'Antioche le 20 juin, Alban d'Angleterre le 22 juin, Juste et Rufine de Séville le 19 juillet, Marguerite d'Antioche le 20 juillet, Victor et ses compagnons le 21; Marie Madeleine le 22; Christine de Saint-Trond le 24 juillet; Marthe le 29; Rusticula abbesse de Saint-Césaire d'Arles le 11 août; Hippolyte de Rome le 13; Genès d'Arles le 26; Berthulphe, abbé de Bobbio, le

Digitized by Google

31 août; Gilles de Nimes, le 1er septembre; Andoche, Tyrse et Félix de Saulieu, le 23 septembre; Tècle le 24; Ferréol de Vienne le 8 puis le 25; Marie Salomé « matertera Christi » le 22 octobre; Theodoret d'Antioche, le 23; Mitre d'Aix le 14 novembre.

Officia propria sanctorum sanctæ Arelatensis ecclesiæ. Avenione, ex typographia I. Bramereau M DC XII. Superiorum permissu.

in-4° de format in-8°, de 103 pp. + 1 p. bl., aux pp. 16-24 (29 décembre), 30-33 (7 janvier), 36-39 (9 janvier), 46-47 (30 mars), 74-76 (25 août) (Avignon. Bibl. et Musée Calvet: in-8° 24363).

Proprium missarum sanctorum sanctæ arelatensis ecclesiæ. Lugduni & veneunt Arelate, Apud Jacobum Gaudion. MDCLXXX.

in-folio de pp. nch. + 3-32 + 35-41 + 1 p. bl. (Aix-en-Provence. Musée Arbaud : Q. 11). Voir, dans ce dernier ouvrage, p. 39, le texte suivant : « Die X novembris in festo S. Hyacinthi martyris.... Deinde, fit comm. SS. Mart. Tryphonis, Respicii & Nymphæ ».

[131] [Bailet] Topographie des Saints, Paris, 1707, p. 30.

[132] *Maurice Besnier.* Les catacombes de Rome. Paris, Ernest Leroux, 1909, pp. 150-152 et pl. XVII n° 2, entre les pp. 230-231.

Mariano Armellini. Le chiese di Roma dal secolo IV al XIX, seconda edizione. Roma, tipografia vaticana, 1891, pp. 876-879.

[133] *Hectoris de Ruggiero.* Sylloge epigraphica orbis romani. *Æmilius* Espérandieu. Vol. III, pars prima : Inscriptiones Galliæ narbonensis. Romæ, L. Pasqualucci, 1896-1898, pp. 88-89, n° 835; p. 145, n° 1207; p. 154, n° 1268.

[134] *Ibidem,* p. 220, n° 1827.

[135] *Auguste Longnon.* Les noms de lieu de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations, Paris, Honoré Champion, 1923, pp. 421, 444.

[136] *Henri Omont.* Grégoire de Tours : histoire des Francs, livres I-VI. Paris, Alph. Picard, 1886, pp. 19-20 (lib. I cap. XXVIII). — Prudence, vers 400, dit déjà ; *Surget et Paulo speciosa Narbo teque præpollens Arelas habebit, sancte Genesi* (Peristæph. IV, str. 9). Il ignore Trophime.

[137] Deuxième épitre de Paul à Timothée (*Constantinus Tischendorf.* Novum testamentum græce et lantine. Parisiis, Didot, 1861, p. 342).

[138] Patr. græc, t. 41, 1858, col. 907-910.

[139] Patr. græc, t. 20, col. 219, note 45.

[140] St Clément. Διαταγαι των αγιων αποστολων, libr. VII, cap. XLVI (Patr. græc. t. I, col. 1047-1056).

M. Alfred Loisy ne parait pas bien fixé : dans sa traduction de la susdite épitre à Timothée, il donne pour le texte ; « Crescens en

Digitized by Google

Gaule » et, dans sa notice critique qui précède le texte, il dit « Crescens pour la Galatie, à moins que ce ne soit la Gaule ». Cette hésitation paraît bien superflue et la traduction inexacte (*Alfred Loisy.* Les livres du nouveau testament. Traduits du grec en français avec introduction générale et notices. Paris, Emile Nourry, 1922, pp. 220 et 215).

[141] De Joannis Cassiani eremitæ, scriptoris facundissimi, ac vetustissimi in decem sanctorum Patrum Collatitones in Scythica eremo commorantium ad Leontium episcopum & fratrem Elladium. Collatio XVII : quæ est secunda abbatis Joseph de definiendo, caput XVII : quod venialiter mendacio sancti tanquam elleboro vsi sunt..... Caput XX : quod veniabile plerumque mendacium et noxiam veritatem etiam Apostoli esse censuerint (*D. Ioannis Cassiani eremitæ.* Monasticarum Institutionum libri IIII. De Capitalibus vitiis libri VIII. Collationes SS. Patrum XXIIII. De Verbi Incarnatione libri VII.... opera & studio Henrici Cuyckii, Sacræ Theologiæ Licentiati... Antuerpiæ Ex officina Christophori Plantini Architypographi Regii. M.DLXXVIII, in-8° de 606 + 2 pp. bl. + 275 + 43 pp. nch. Aux pp. 462-463 et 466-469).

Déjà l'attention de M. Albert Dufourcq, ancien membre de l'École française de Rome, a été attirée par l'importance de ce texte (*Albert Dufourcq.* Etude sur les Gesta martyrum romains. Tome deuxième: le mouvement légendaire lérinien. Paris, Albert Fontemoing, 1907, pp. 82-83).

[142] 2e épitre aux Corinthiens, XIII, 8.

[143] Ordonnances synodales pour le diocèse d'Uzès, avec le Prône & autres Formulaires nécessaires pour l'administration des Sacrements, Par Monseigneur l'Euesque et comte d'Vzès. A Montpellier, Par Daniel Pech, imprimeur du Roy & de la ville. MDCLIV. in-4° de format in-8°, de 2 pp. nch. + 3-149 + 1 p. bl.

Les pp. 137-140 contiennent la liste des fêtes : on n'y relève que saint Firmin évêque le 11 octobre et saint Theodorit martyr, patron du diocèse le 23 octobre.

Proprium sanctorum insignis cathedralis ecclesiæ Ucetiensis ad usum ejusd. ecclesiæ cathedralis ac diœceseos Ucetiensis, juxta ritum breviarii & missalis romani authoritate & mandato illustriss. ac Reverendissimi D. D. Michaelis Poncet de la Riviere episcopi et comitis Ucetiensis. Lugduni, ex typographia Petri Valfray, in uico Mercatorio, sub signo coronæ aureæ MDCLXXIII. petit in-4° de 20 pp. nch. + 162 pp. Aux pp. 112-119.

[144] Bibli. d'Avignon : ms. 98, f° 150 v° (*G. de Manteyer.* Les chartes du pays d'Avignon, pp. 172-175 n° CXLIX). Un pseudo-précepte de Louis l'Aveugle (Arch. de Vaucluse : G. 6 f° 4) a dû être forgé à ce moment-là pour servir de titre à la fondation nouvelle : d'après ce document faux, il aurait déjà existé précédemment une abbaye de

Digitized by Google

Saint-Ruf fondée par le roi Boson et donnée par lui à l'église d'Avignon.

[145] Arch. de Vaucluse : G. 6, f° 11 (*G. de Manteyer.* Les Chartes d'Avignon, pp. 31-33, n° XL.

Voici quelques livres liturgiques relatifs au diocèse d'Avignon :

Breuiarium Sacrã monasterii sancti Andree, prope Auenionem ordinis sancti Benedicti. Impensis Reuerendi Patris & Domini Domini Francisci de Castellana dicti monasterii Abbatis per Bartholomeum Bonhomme Auenioni Impressum. 1553.

in-8° de 8 ff. nch. liminaires + 1 f. nch. + ff. ij-XCIX + 1 f. blanc + ff. CI-CCLXXV + 1 f. blanc + ff. CCLXXVIj-CCCCLXXXIIIj + 1 f. blanc (Aix. Bibl. Arbaud : S. 159 et Méjanes : Rés. S. 16). Dans l'exemplaire Arbaud, le f° CIII est chiffré LXXXIj ; le f° CV est chiffré LXXXIIIj ; le f° CVII est chiffré XCV ; le f° CXII est chiffré XIj ; le f° CLXXXVj n'est pas chiffré ; le f° CCCXLj est chiffré CCCLXj ; le f° CCCLXIIIj est chiffré finalement CCCXLIIIj. Dans l'exemplaire de la Méjanes, il y a moins d'erreurs : le f° CXIj est chiffré XIj ; le f° CLXXXVI n'est pas chiffré ; le f° CCCXXXVIj est suivi de CCCXL + CCCXXXVIIj + CCCXXXIX + CCCXLIj + CCCLXIIj + CCCLXI + CCCXLIIIj et le surplus est conforme. Dans ce bréviaire imprimé le 31 juillet 1553, le propre des saints occupe les pp. 277-444.

Comme évêques, ce bréviaire donne à Avignon Vérédème et Agricol ; à Arles, Trophime ; à Marseille, Lazare le 31 août ; à Riez, Maxime ; à Vence, Véran ; à Uzès, Firmin ; à Orange, Eutrope et Florent ; à Carpentras, Siffrein ; à Vaison, Quenin ; à Saint-Paul, Restitut ; à Mende, Privat ; à Rodez, Amance, le 4 novembre. Enfin, ce qui est inattendu, le 13 février, Fulcrand, évêque et confesseur de Lodève, mort en 1006.

Comme martyrs ou confesseurs, le 22 janvier, Vincent ; le 16 février,, Valentin de Rome ; le 26 mars, Pons, abbé et confesseur de l'abbaye elle-même, mort le 26 mars 1087 ; le 24 avril, Venture, vierge ; le 11 mai, Pons de Nice ; le 16 mai, Maxime vierge, honorée à Callian ; le 19 mai, Baudille de Nimes ; le 28 mai, Guillaume de Gellone ; le 19 juillet, Tulle, vierge et martyre, du diocèse de Sisteron ; le 18 août, Donat, du diocèse de Sisteron ; le 19 août, Berthulphe, abbé de Bobbio ; le 26 août, Genès de Rome et Genès d'Arles ; le 1[er] septembre, Gilles ; le 18 septembre, Ferréol de Vienne ; le 23 septembre, Tècle ; le 20 octobre, Caprais, de Leérins ; le 22 octobre, Hilarion de Palestine ; le 23, Théodoret, d'Antioche ; le 31, Quentin, de Rome, l'apôtre d'Amiens ; le 17 novembre, Victoire que donne le manuscrit d'Epternach du hiéronymien à Hierapolis.

Cet ensemble ne manque pas d'intérêt ; la vierge Venture, du 24

Digitized by Google

avril est inconnue. Il peut paraitre osé de l'identifier avec le mont Ventou : cependant, on sait que le mon *Venturi* d'Aix est devenu Sainte-Victoire.

Officivm sancti Agricoli confessoris et pontificis Avenionensium patroni. Avenione ex Typographia. I. Bramereau, superior. permissu.

in-8° de 1 f. hors texte pour le frontispice sur cuivre de Sarret + pp. 1-105 + 1 p. nch. (errata) + 1 f. nch. (approbations du 27, 28 février, 2 avril 1608). Ce volume se trouve à la biblioth. Calvet d'Avignon : in-8° n° 24384. Cette bibliothèque possède les rééditions de cet office parues en 1671 (in-8° n° 17142, pièce 3), en 1699 (in-8° n° 17142, pièce 4) et en 1741 (in-8° n° 17142 pièce 5).

Vita del glorioso. S. Agricola vescovo et protettore della Città d'Avignone. Descritta dal Dottor D. Loreto de Franco Napolitano Protonotario Apost. & vic. generale dell'istessa città. Dedicata all' Illustrissimo è Reverendissimo S. Cardinale Barbarino, Legato, Nepote della Santità di N. S. Urbano VIII. In Avignone, appresso Jean Bramereau, stampatori di Sua Santità, della città & Vniuersità. Con Licentia de Superiori 1626.

in-folio, de format in-4° de 2 pp. nch. f. 3-28 (Bibl. Arbaud : O. 903).

Officium B. martyris sancti Desiderii episcopi Lingonensis cuius festum celebratur die 23 maii a reuerendis Dominis præposito & canonicis ecclesiæ collegiatæ et parochialis sancti Desiderii Auenionensis, juxta rubricas breuiarii concilii Tridentini restitutum & in octavam digestum. Cui. accessit officium Inuent. euisdem quæ celebratur die 18 januarii. Illustr. ac Reverend. Domini D. Ioan. Francisci Bordini archiepiscopi & vicelegati Avenionensis auctoritate confirmatum. Avenione, Ex typographia Iacobi Bramereau. M D XCIX.

in-8° de 2 pp. nch. + 3-22 (Bibl. Calvet : in-8° n° 17142, pièce 6).

Officia propria insignis ecclesiæ collegiatæ et parrochialis sancti Desiderii civitatis Avenionensis. Avenione, Apud Franciscum Girard, Typographum, in Foro Sancti Desiderii, MDCCXXXVII.

in-8° de 2 pp. nch. + 3-96 (Bibl. Calvet : in-8° n° 17142, pièce 7).

Officivm beatæ marthæ virginis, et hospitæ Christi. Juxta leges Romani Breuiarii vltimo emendati authoritate Clemen. VIII. Avenione, ex Typographia. I. Bramereau, Superiorum permissu. MDCXII.

in-4° de format in-8° de 2 pp. nch. + 3-72 (Bibl. Méjanes : D. 8448).

La Bibl. Calvet (in-8° n° 24485) possède une réédition de

Digitized by Google

cet office parue à Avignon, chez Jacques Bramereau en 1648. C'est un in-12 de 195 pp. + 2 pp. nch. + 3 pp. bl.

[146] *Cæs. Baronio.* Martyrologium romanum. Venetiis MDCXXII, pp. 472-473.

Pour le diocèse de Cavaillon, voir :

Officium sancti Verani confessoris pontificis cathedralis ecclesiæ Cabellionensis episcopi & Patroni recitandum die XIII novembris ac per eius octauam sub duplici ritu primæ classis, ab Octavio eiusdem ecclesiæ episcopo recognitum. Auenione, ex typographia I. Bramereau, sanctissimi Domini nostri, Urbus & universitatis typographi. Ex superiorum permissu. MDCXX.

in-4° de format in-8° de 10 pp. nch. + 1-37 + 1 p. bl. (Bibl. Calvet : in-8° n° 17142, pièce 9).

Les 4e, 5e et 6e leçons de son office (pp. 23-26) parlent de son voyage à Rome : ayant passé par Embrun, il fut assailli par des brigands « ad radices montis Briansonis ». On sait que la paroisse de Saint-Véran en Briançonnais a gardé son nom.

[147] *Thomas Dempsterus,* baro de Muresk IC. Menologium Scotorum. Bononiæ... MDC XXII (*Alexander Penrose Forbes* D. C. L. bishop of Brechin. Kalendars of Scottish Saints. Edinburgh, MDCCCLXXII, pp. 210, 222).

Officium S. Siffredi, pontificis et confessoris ecclesiæ & ciuitatis Carpentoractensis patroni et tutelaris. Recitandum die 27. Nouembris Ad vsum ciuitatis & diœcesis Carpentoractensis. Editio secunda priori prolixior & emendatior. Typis editum est Auenione et venditur apud Bartholomæum Ravasy, bibliopolam Carpentoractæ. MDCLXXV. Cum superiorum permissu.

in-8° de 2 pp. nch. + 3-71 + 1 p. bl. (Bibl. Calvet : in-8° n° 17142, pièce 8). Aux pp. 69-71 est une liste des évêques.

La Bibl. Calvet (in-8° ; n° 24409) possède une réédition de cet office parue à Carpentras chez Eysséric et Quenin en 1732 ; in-8° de 72 pp. Je n'ai pu trouver la première édition qui date de 1621.

[148] Officivm S. Qvinidii Vasionensium episcopi et patroni cum octaua à sacra congregatione rituum approbatum, cuius festum celebratur 15 Februarii, Avenione, Ex Typographiâ Petri Offray, Sancti Officii Typographi, in foro Sancti Desiderii. MDCLXIX Superiorum permissu.

in-8° de 4 pp. nch. + 5-29 + 6 pp. nch. + 1 p. bl. (Bibl. Calvet : in-8° n° 17142, pièce 10). Les 6 pp. nch. finales contiennent une liste des évêques.

Louis-Anselme Boyer. Histoire de l'église cathédrale de Vaison, avec une chronologie de tous les Evêques qui l'ont gouvernée. Et une Chorographie où Description en Vers Latin & François des Villes, Bourgs, Villages, Parroisses & Chapelles, qui composent ce

Digitized by Google

Diocèse. Par le R. P. Louis-Anselme Boyer de Sainte Marthe de Tarascon, Professeur en Théologie de l'Ordre des FF. Prêcheurs, de la Congrégation du Très Saint Sacrement. A Avignon, De l'Imprimerie de Marc Chave & Marchand Libraire proche les Révérends Pères Cordeliers, en ruë Philonarde. MDCCXXXI. avec approbation et permission.

in-4° de XX + 1-260 + 4 pp. nch. + 3-94 + 97 + 80-82 + 99-109 + 16 pp. nch. + 1 p. bl. (en 2 livres). A la p. 7 du livre 1er.

[140] *Jean Columbi.* De rebus gestis episcoporum Vasionensium libri quatuor autore R. P. Joanne Colvmbi Manuascensi, è Societ Jesv, S. Theologiæ Professore. Lvgdvni, Ex Typographia Iacobi Canier, in vico Mercatorio. MDCLVI.

in-4° de format in-8°, de 12 pp. nch. + 1-195 + 1 p. bl. Aux pp. 172-173.

[150] Sanctorale sev officium sanctorum peculiarium sanctæ & insignis ecclesiæ cathedralis B. Vincentii et diœcesis Vivariensis. Authoritate Reverendissimi in christo patris domini D. Ludovici de Suze, episcopi et comitis Vivariensis, principis Duzeræ et Castri novi ad Rhodanum. Anicii, ex typographiâ A. & P. Delagarde, typograph. & Bibliop. prope collegium. MDC LXXIIII, cum permissione.

in-12 de 1 f. hors texte de frontispice sur cuivre + 18 ff. nch. + pp. 1-323 + 1 p. bl. (Bibl. Méjanes, in-16. 324).

Sanctorale seu officia propria sanctorum Diœcesis Vivariensis recognita et edita jussu illustrissimi et reverendissimi in Christo patris ac D. D. Francisci Reginaldi de Villeneuve, episcopi et comitis Vivariensis, editio nova. Burgi Sancti Andeoli, apud Cæsarem Chappuis illustrissimi ac reverendissi D. D. Episcopi typógraphum. MDCCLIII cum permissu.

in-12 de 384 pp.

[151] *L. Duchesne.* Fastes episcopaux, t. I, 2e éd., pp. 52-56.

[152] Officia sanctorum episcoporum tricastrinorum, quorum festa celebrantur in ecclesia cathedrali tricastrina Sancti Pauli è veteribus breviariis, tam manuscriptis quam, typis excusis eiusdem ecclesiæ præsertim desumpta, Reverendissimi D. D. Antonii dv Cros, Episcopi & comitis Tricastrini auctoritate, cum consilio D. D. capituli eiusdem ecclesiæ probe recognita & emendata : ac eiusdem R. Rmi Domini Episcopi sumptibus typis mandata anno 1627. Avenione, Ex typographia Ioannis Bramereau, Sanctissimi Domini nostri, Vrbis & Universitatis Typographi, Ex Superiorum permissu. M D C XXVII.

in-4° de 5 pp. nch. + 6-46 + 2 pp. nch. (Bibl. Méjanes. F. 124).

Digitized by Google

Officia a sacra rituum congregat. approbata pro vniuersa Eccl. quæ proprio solemnive ritu celebrantur in veneranda ecclesia Sancti Martini vrbis Bollenæ, diœcesis Tricastinensis, juxta vsum et consuetudinem antiquam, in eadem ecclesia hactenus observari solitam. Avenione, ex typographia P. Offray, S. Officii typographi, in foro S. Desiderii 1687. cum superiorum permissu.

in-4° de format in-8° de 1 f. hors texte de frontispice sur cuivre + 2 pp. nch. + 3-147 + 1 p. bl. (Bibl. Méjanes : F. 512).

Officia propria ecclesiæ et diœcesis sancti pauli tricastinensis ab illustrissimo et reverendissimo D. D. Antonio du Cros episcopo et comite tricastinensi primùm in lucem edita, nunc autem ab illustrissimo et reverendissimo Domino D. Ludovico Alba de Roquemartine episcopo et comite tricastinensi aucta et approbata ac eius jussu iterum prælo mandata. Carpentoracti, ex typographiâ Claudii Touzet episcopi, cleri & civitatis typographi. MDC LXXXII. cum superiorum permissu.

in-folio de format in-4° de 8 pp. nch. + 1-35 + 1 p. bl. (Bibl. Méjanes : F. 124 à la suite de l'édition de 1627).

Officia propria sanctorum ecclesiæ Tricastinensis editio postrema jussu illustrissimi & reverendissimi D. D. Petri-Francisci-Xaverii de Lambert episcopi Tricastinensis. Avenione, typis viduæ Francisci Girard, Typograph. bibliopolæque in plateâ S. Desiderii M.DCCLVIII.

In-4° de format in-8°, de 148 pp. Aux pp. 51-56.

Louis-Anselme Boyer. Histoire de l'église cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux avec une chronologie de tous les évêques qui l'ont gouvernée contenant plusieurs choses qui peuvent servir à l'Histoire Générale des Eglises de France & à l'Histoire particulière du Dauphiné, recueillie par les soins du R. P. Louis Anselme Boyer de Sainte-Marthe, professeur en Théologie, & Prieur du couvent des FF. Prêcheurs de Saint-Paul-Trois-Châteaux. A Avignon, chez François-Sébastien Offray, Imprimeur & Marchand Libraire, à la place S. Didier. MDCCX avec permission des supérieurs.

in-4° de 4 pp. nch. + 1 planche hors texte gravée sur cuivre signée : *Lud. Dauid dell. et sculpsit* 1710 : portrait de Mgr Louis d'Albe de Roquemartine, évêque et comte de Trois-Châteaux + 6 pp. nch. d'Epistre + 4 pp. nch. de Préface + 14 pp. nch. de Permission et pièces liminaires + 1-412 + 2 pp. nch. (Fautes à corriger).

Additions à l'histoire de l'église cathédrale de Saint Paul Trois-Châteaux. Avec une Chronologie réformée de tous les Evêques qui l'ont gouvernée. Par le R. P. Louis-Anselme Boyer de Sainte-Marthe de Tarascon, Professeur en Théologie de l'Ordre des FF.

Digitized by Google

Prêcheurs de la Congrégation du Très Saint Sacrement. A Avignon, De l'Imprimerie de Marc Chave, Marchand Libraire, proche les RR. Pères Cordeliers, en ruë Philonarde, M.DCC.XXXI. Avec Permission des Supérieurs.

in-4° de 1 feuillet blanc + 1 feuillet de titre + 4 pp. nch. de pièces liminaires + p. IIj + 1 p. nch. (Ces deux pages contiennent l'Epître de dédicace) + 2 pp. nch. (Préface) + 1-40.

Ce supplément paru vingt et un ans après l'ouvrage précédent est fort rare. L'exemplaire que j'en ai sous les yeux provient de la Bibliothèque du magistrat Charles Cottier, de Carpentras, qui a été dispersée en 1900 d'une manière peu judicieuse. L'auteur y annonce qu'il fait les histoires des églises cathédrales de Vaison et de Viviers : en ce qui concerne Vaison, son œuvre a paru précisément en 1731, mais je ne sais ce qu'est devenu son ouvrage sur Viviers.

[152] L'église de Die a eu deux bréviaires imprimés, le premier en 1498, et le second en 1532 : l'abbé Jules Chevalier en a reproduit le calendrier (*Breviarium* secundum ritum almæ cathedralis ecclesiæ Diensis juxta duo exemplaria annis 1498 et 1532 typis mandata. I. Valentiæ, typis Julii Ceas et sociorum. MCMXVI ; in-8° de 144 pp).

Ce calendrier donne, comme évêques de Die, Pétrone (451-463) le 10 janvier, Marcel (463-510) le 17 janvier, Vulfin (VIII[e] ou IX[e] siècle), le 20 avril et Ismidon (1098-1116) le 28 septembre.

Il donne également les évêques suivants. De Maestricht, Amand (6 février) et Lambert (17 septembre) ; d'Arras, Vaast (6 février) ; de Besançon, Antide transformé par erreur en *Eligius* (25 juin), Claude II (6 juin) ; de Reims, Rémy (1[er] octobre) ; d'Auxerre, Germain (31 juillet et 1[er] octobre) ; de Langres, Didier (le 11 février) ; de Noyon, Médard (8 juin) et Eloi (1[er] décembre) ; de Tours, Martin (11 novembre) et Brice (13 novembre) ; d'Orléans, Aignan (17 novembre) ; de Lyon, Just (2 septembre) et Eucher (16 novembre) ; de Vienne, seulement Barnard (23 janvier). Valence donne Apollinaire (5 octobre) ; Grenoble, Hugues I[er] (1[er] avril) ; Gap, Arnoux (19 septembre) ; Viviers, Venance (5 août) ; le Transit, Restitut (7 novembre) et Paul (1[er] février) ; Vaison, Quenin (18 mars) ; Carpentras, Siffrein (27 novembre) ; Orange, Eutrope (27 mai) et Florent (17 octobre) ; Avignon, Ruf (14 novembre) ; Uzès, Firmin (11 octobre) ; Arles, Trophime (29 décembre). Pour Marseille, le 31 août : « *Lazari episcopi et martyris* », comme le bréviaire de Vienne. On voit donc que, pour toute la Provence, l'évêque usurpateur d'Aix, Lazare, mort à Saint-Victor de Marseille le 31 août, a été le point de départ de la croyance à Lazare le ressuscité.

Dans tout ce qui précède il n'y a rien de bien nouveau : les souvenirs de l'église de Die n'ont rien de très détaillé. La province de l'Aquitaine I[re] (Bourges) y tient une place plus marquée. Tout d'abord,

Digitized by Google

le 12 novembre se voit la mention suivante : « *Evodii, Scrutarii, Aurelii, Armentarii et Suacri confessorum* ». Cette mention provient du Velay et concerne l'église du Puy, comme le prouve la notice plus étendue que Mgr Duchesne a publiée après M. Delisle (*Fastes* épiscopaux, t. II, 1899, p. 57 : Bibl. nat. ms. lat. 2294) : *Hæc sunt nomina sanctorum confessorum qui construxerunt, Domino permittente, domum beatæ virginis Mariæ : Evodius, Aurelius, Suacrus, Scutarius et Ermentarius quorum festivitas cælebratur IIII. idus novembris.* » L'ordre suivi par le bréviaire de Die paraît même être meilleur que celui du sacramentaire du Puy : en effet, le concile de Valence en 374 mentionne un *Evodius*. L'épitaphe de *Scutarius* répond à la fin du IVe siècle ; *Armentarius* paraît en 451 et *Aurelius* en 590.

Pour Rodez, le bréviaire de Die donne son premier évêque connu *Amantius* (4 novembre). Pour Albi, il donne, comme celui de Marseille en 1526, son évêque *Salvius* (10 septembre) : cet évêque est mort le 10 septembre 584 et il est le quatrième connu.

Enfin, pour la Narbonnaise Ire, Toulouse a également donné un ensemble marquant. Le bréviaire de Die ne se borne pas à mentionner saint Sernin (29 novembre) ; il marque le quatrième évêque *Silvius* (31 mai) qui commença la construction de la basilique de Saint-Sernin ; il donne également, le 14 juin, un évêque Exupère qu'on ne saurait où placer si on ne l'identifiait avec le cinquième évêque de Toulouse (405-411), bien que la fête de celui-ci paraisse être fixée le 28 septembre. En effet, c'est Exupère qui a terminé la basilique de S. Sernin commençée par son prédécesseur et, ainsi, le bréviaire de Die mentionne les évêques constructeurs de Toulouse au début du Ve siècle, avec ceux du Puy du IVe au VIe. L'évêque de Die saint Marcel (463-510) fut déporté dans le pays de Couserans : il est possible que son successeur Vulfin, l'auteur de sa vie, ait utilisé quelques souvenirs rapportés de l'Aquitaine par Marcel.

Pour finir, le bréviaire de Die donne Apollinaire de Ravenne (23 juillet), Donat d'Arezzo (7 août), et le grand Ambroise de Milan à deux reprises : il donne à la fois la date de son sacre, le 7 décembre (374) et la date de sa mort, le 4 avril (397). Il donne Magne de Trani (19 août) dont saintHonorat avait dû apporter le culte. Le bréviaire donne Blaise de Sébaste (3 février), Polycarpe de Smyrne (26 janvier), Nicolas de Myra en Lycie (6 décembre). Pour Roch de Montpellier (16 août), il lui donne à tort les qualités d'évêque et martyr.

On connaît à Avignon le culte des deux évêques successifs, Magne (17 août) et Agricol (2 septembre) : ils ont dû vivre au VIIe siècle, mais il ne reste aucun monument contemporain et certain de leur vie. Il est un peu inquiétant de voir la date du 17 août qui concerne le premier d'entre eux si rapprochée de la date qui concerne le Magne de Trani qui est du 19 août à Die et surtout de celle du Mammès de Gap qui est le 17 août.

Digitized by Google

Parmi les martyrs ou confesseurs cités par le bréviaire de Die et qu'il est inutile d'énumérer tous, il faut citer Vincent et Domnin, martyrs (20 avril), Georges, Félix, Fortunat et Achillée (23 avril), Quiterie de Braga, honorée au diocèse d'Aire (22 mai), Cyrice et Julitte d'Antioche (16 juin), Alban (22 juin), Domnin martyr, d'Avrillé honoré au Puy (16 juillet). Pantaléon de Nicomédie (28 juillet), le pape Sixte (6 août) et Hippolyte (13 août), Ferréol de Vienne (18 septembre), Colombe de Sens (31 décembre).

Il est clair que la date du 20 avril, qui est celle de Marcellin d'Embrun, donne ses deux disciples.

Quant à Pantaléon, il est remarquable de le retrouver à Die comme à Cavaillon et à Vaison.

Ordonnances synodales de Monseigneur l'illustrissime & reverendissime Gabriel de Cosnac par la grace de Dieu & du Saint Siège apostolique, Evêque & Comte de Die, conseiller du Roy en tous ses conseils, publiées dans le Synode tenu à Die le 15 du mois de juin 1706. A Valence, chez J. Gilibert, imprimeur ordinaire du Roy, de Messeigneurs les Evêques de Valence & Die, & de l'Université. M DCC VI.

in-8° de 2 pp. nch. + 3-162 + 6 pp. nch.

Aux pp. 143-144 se trouvent les fêtes propres de l'Eglise de Die où l'on voit, le 14 juin, *Saint Exupere, Evêque & confesseur, double majus.*

Evidemment, on avait fini par prendre cet évêque de Toulouse pour un évêque de Die.

Statuta tam vetere quam nova venerabilis capituli insignis ecclesiæ Beatæ Mariæ Diensis, Ex duobus Libris Statutorum & Secretis capitularibus excerpta, diligentia & cura nob. Petri de Tarnesieu Viennensis Diœcesis, Subdiaconi ejusdem Ecclesiæ, Canonici Sacristæ, doctoris in vtroqque jure et Prioris Mottæ Fanjassi. Anno Domini M DC LXXII. Diæ. Impensis ejusdem D. N. Petri de Tarnesieu Ex typis Iacobi Fiqvelli. M.DC.LXXII.

in-4° de pp. 1-47 + 47-93 + 10 pp. nch.

Supplementum ad breviarium romanum seu officia sanctorum quorumdam in breviario romano apponenda de quibus fit officium in insigni ecclesiâ Diensi & in omni Diœcesi, de mandato illustrissimi ac reverendissimi D. Domini Gabrielis de Cosnac episcopi comitis Diensis. Gratianopoli, apud Petrum Faure, typographum & bibliopolam illustrissimi ac reverendis. Episcopi comitis Diensis, in vico Palatii. MDCCXXIX. Cum prvilegio Regis.

in-12 de 152 pp.; aux pp. 26-32.

Dom G. Morin. D'où était évêque Nicasius, l'unique représentant des Gaules au concile de Nicée ? (*Revue* bénédictine, 16e année, n° 2, février 1899, Maredsous, pp. 72-75).

Digitized by Google

154 Acta Passionis, atque Translationum S. Magni episcopi Tranensis et martyris ex pervetustis codicibus, tum Casinensi, tum Anagninæ basilicæ cathedralis, in qua ejus corpus requiesci, notis illustrata. Ab uno ex ejusdem Ecclesiæ Canonicis. Æsii, MDCCXLIII. Typis Joannis Baptistæ de Juliis publici impressoris & Episcopalis. Superiorum permissu.

in-4° de 2 pp. nch. + III-XIX + 1 p. nch. + 1-128 + 2 pp. nch. + 131-202 + dix planches hors texte gravées sur cuivre. Aux pp. 24, 25, 37, 38, 43.

Ministero di agricoltura, industria e commercio. Direzione generale della Statistica. Circoscrizioni ecclesiastiche in relazione colle circoscrizioni amministrative secondo il cencimento del 31 dicembre 1881. Roma, stabilimento tipografico dell' Opinione. 1885.

grand in-8° de XXIV + 1-306 + 4 pp. nch. + une carte hors texte : Carta delle circoscrizioni ecclesiastiche in relazione alle circoscrizioni amministrative, à l'échelle du 1/2800000 par L. Bolla. Voir, p. 196, le diocèse de Gaeta ; p. 298, le diocèse de Veroli.

155 Sermo luculentus sancti Hilarii archiepiscopi Arelatensis de vita sancti Honorati eius præcessoris (*Chronologia* sanctorum et aliorum virorum illustrium ac abbatum sacræ insulæ Lerinensis a domno Vincentio Barrali salerno, monacho Lerinense, in unum compilata, cum annotationibus eiusdem MDCXIII. Lugduni, sumptibus Petri Rigaud, in vico mercatorio, sub signo Fortunæ, pp. 1-6).

156 Officia propria sanctorum diœcesis Valentinensis. Valentiæ, apud Joannem Gilibert regis, illustrissimi reverendissimique episcopi, cleri ac universitatis typographum prope eandem universitatem. MDCCXIV cum privilegio regis.

in-4° de 2 pp. nch. + Iij-VI + 2 pp. nch. + 1-151 + 1 p. nch. Aux pp. 29-46.

157 Breuiarium ad sancte Uiennensis ecclesie vsum, in melius nouiter quam aliàs fuerit emendatum.

in-8° de 14 pp. nch. + ff. I-CCCCL (Bibl. Méjanes : C. 8906). Le f° CCCXIII par erreur n'est pas chiffré : c'est la seule faute de pagination de ce beau volume imprimé à Vienne par Denys de Harsy le 8 octobre 1522. Au verso du dernier feuillet liminaire, un bois imprimé noir et rouge représente saint Maurice de face tenant son écu de gueules à la croix pommetée d'argent. Le propre des saints occupe les ff. 275-424.

Sur les 35 pontifes qui ont occupé le siège de Vienne depuis Verus I^er^ (314) jusqu'à Austrobert au début du VIII^e^ siècle, 30 figurent au calendrier du bréviaire : c'est un exemple marquant de la persistance à peu près complète des traditions réelles d'une église et la Provence aurit bien dû en faire autant. En voici l'énumération : Verus I^er^ (1^er^

Digitized by Google

août), Denys (9 mai), Paracodes (2 janvier), Florentius (3 janvier), Lupicin (14 décembre), Simplice (11 février), Claude (1er juin), Nicetas (5 mai) et son doublet Nectaire (1er août), Mamert (11 mai), Hesychius Ier (16 mars), Avit (5 février), Julien (22 avril), Domnin (3 novembre), Pantagathe (17 avril), Hesychius II (12 novembre), Namatius (17 novembre), Philippe (28 novembre), Evantius (3 février), Didier (23 mai), Domnole (16 juin), Ætherius (14 juin), Sindulphe (10 décembre), Hecdicus (23 octobre), Dodolenus (1er avril), Georges (2 novembre), Agratus (14 octobre) et son doublet Deodatus (15 octobre), Blirannus (22 janvier), Eoldus (7 juillet), Bobolinus (26 mai), Austrobert (5 juin); de plus, Crescent, le pseudo-apôtre de Vienne, doublet du Trophime d'Arles est mentionné deux fois (27 juin et 29 décembre).

Il ne manque donc que cinq noms, ceux de Paschase (22 février), Verus II (13 janvier), Clarentius (25 avril), Chaoaldus (14 janvier), Bobonus (25 juin),

Le Bréviaire donne, au surplus le 14 octobre, un *Castolus* qui, si ce n'était cette différence de date, pourrait répondre au *Chaoaldus* du 14 janvier.

Postérieurement au VIIIe siècle, le bréviaire donne encore saint Barnard († 22 janvier 841), saint Adon († 16 décembre 875) et saint Thibaud († 21 mai 1001) : désormais, il ne suffisait plus de porter la crosse pour recevoir l'auréole de la sainteté. Cette auréole exigeait des vertus éminentes.

L'église de Vienne était donc très fidèle au souvenir de ses évêques. Elle marquait également sur ses diptyques 26 évêques étrangers. Lyon donne Irénée (28 juin), Just (2 septembre), Eucher (16 novembre); Arles donne Trophime (29 décembre) et Césaire (27 août); Valence, Apollinaire ((5 octobre); Orange, Florent (17 octobre); Avignon, Ruf (14 novembre); Riez, Maxime (27 novembre); Mende, Privat (21 août); Autun, Syagrius (27 août); Auxerre, Germain (1er octobre); Toulouse, Sernin (29 novembre); Orléans, Aignan (17 novembre); Tours, Brice (13 novembre); Evreux, Aquilin (19 octobre); Reims, Remy (1er octobre); Langres, Didier (23 mai); Arras, Vaast et Maestricht, Amand (27 octobre). Hors des Gaules, on note Donat d'Arezzo (7 août), Apollinaire de Ravenne (23 juillet), Blaise de Sebaste (3 février), Phocas de Sinope (14 juillet), et, enfin, Hugues d'Avalon, évêque de Lincoln (17 novembre), Edmond de Cantorbery (15 novembre) sous la forme *Heumund*.

Pour saint Focas, qu'on ne s'attendrait guère à rencontrer ici, et qui est noté au hiéronymien, le martyrologe de Lyon explique le fait :

> Apud Pontum, natalis sancti Foce episcopi civitatis Synobis qui sub Trajano imperatore, prefecto Affricano, carcerem, vincula, ferrum, ignem eciam pro Christo superavit. Cujus reliquie in basilica apostolorum, in Gallia, civitate Vienna habentur.

Digitized by Google

(*J. Condamin* et *J.-B. Vanel.* Martyrologe de la sainte église de Lyon. Texte latin inédit du XIII[e] siècle transcrit sur le manuscrit de Bologne. Lyon, Emmanuel Vitte, 1902, p. 64).

Ses reliques, apoprtées avast Adon (860-875), furent élevées sous Innocent IV (1243-1254).

Comme martyrs ou confesseurs avec les apôtres Onésime (16 février) et Siléas (28 novembre), tous deux disciples de Paul, on note Eugend ou Oyand, abbé de Condat (1[er] janvier), Clair, abbé de Vienne (2 janvier), Félix, de Nole (14 janvier), Speusippe, Elasippe et Melasippe, de Langres (19 janvier), Vincent (22 janvier), Nerée, Achillée et Pancrace (12 mai), Primus et Félicien de Rome (9 juin), Basilide, Cirin, Nabor, Nazaire et Celse, de Rome (12 juin), Rambert du Bugey (13 juin), Cyrice et Julitte d'Antioche (16 juin), Alban d'Angleterre (22 juin), Lucie d'Alexandrie (25 juin), les sept frères martyrs de Rome sur la Via Salaria (10 juillet), Marguerite d'Anticche (20 juillet), Marie-Madeleine (22 juillet), Christophe (26 juillet), Nazaire et Celse de Milan (28 juillet), les saints Machabées d'Antioche (1[er] août), Cyriaque de Rome et Sévère de Vienne (8 août), Tiburce de Rome (11 août), Hippolyte de Rome (13 août), Eusèbe, prêtre (et non pas évêque) de Rome (14 août), Donat solitaire (et non pas évêque) de Sisteron (19 août), les deux Genès d'Arles et de Rome (25 août), Second de la légion thébéenne, à Vintimille (26 août), Hermès de Rome et Julien de Brioude (28 août), Gilles, l'abbé de Languedoc (1[er] septembre).

Ce même jour, le bréviaire donne : *Lazari marty.* Cette mention est pleine d'intérêt. En effet, on ne connaît aucun martyr de ce nom à cette date.

Mais on sait que l'évêque d'Aix Lazare, inhumé à Saint-Victor de Marseille, y est mort le 31 août comme le portait son épitaphe, avant qu'on l'eût pris pour Lazare le ressuscité. La mention du bréviaire de Vienne se rapporte donc à lui.

Le bréviaire de Marseille de 1526 donne, lui aussi, le 31 août :

Lazari episcopi et martyris Massiliensis.

Il n'y a donc aucun doute.

Le bréviaire donne ensuite Marcel de Châlon (4 septembre), Adrien de Nicomédie à Rome (8 septembre), Gorgone de Rome (9 septembre), Prote et Jacinte de Rome (11 septembre), Euphémie de Calcédoine (16 septembre), Ferréol de Vienne (18 septembre), Maurice du Valais (22 septembre), Démétrius de Salonique (8 octobre), Géraud d'Aurillac (13 octobre), Caprais d'Agen (20 octobre), Félix et Audactus martyrs d'Afrique à Venosa (24 octobre), la révélation des reliques de Maurice, Exupère (26 octobre), Theudère ou Chef, abbé de Vienne (29 octobre), Théodore d'Amasée (9 novembre) patron de Venise; Léonien, abbé viennois (13 novembre); Romain, Baral et Ysicius d'Antioche (18 novembre); Sèverin, Exupère et Félicien de Vienne (19 novembre), Co-

Digitized by Google

lomban abbé de Bobbio (21 novembre), Saturnin de Rome avec celui de Toulouse (29 novembre), la translation de Ferréol et de Julien (13 décembre).

Officia propria ordinis Antoniani Viennensis Apud Delphinates Superiorum permissu. Romæ, Ex Typographia Ascanii Donangeli. 1592.

in-8° de 2 pp. nch. + 3-4 + 1 p. bl. + 1 p. nch. (cuivre) + 7-109 + 1 p. nch. (Bibl. *Méjanes :* F. 346).

Cet ouvrage énumère cinq fêtes de saint Antoine, moine en Thébaïde, abbé de Faioum. Sa mort, arrivée sur le mont Colzim en 356 se fête le 17 janvier. L'invention de son corps en Thébaïde se fête le 12 juin; puis sa révélation le 27. Sa translation à Alexandrie sous Justinien le jeune (685-711), dans l'église Saint-Jean-Baptiste, se fête le 17 mars. De là, il fut transféré à Constantinople, pendant les incursions des Sarrasins. Enfin, sous Lothaire II (855-859), il aurait été apporté dans le Viennois. Ses reliques se visitaient le lendemain de l'Ascension.

Il ne dit rien, bien entendu, de l'évêque de Carpentras Antoine, patron de Bedoin, dont la fête, le 13 septembre, amenait une foire à Bedoin et une procession sur le mont Ventoux.

Comme évêques, les Antonins fêtaient saint Barnard, évêque de Vienne, le 23 janvier, saint Marcellin, évêque d'Embrun, le 20 avril, saint Eutrope, évêque de Saintes, le 30 avril, Didier, évêque de Vienne (?), le 20 mai, Claude II, évêque de Besançon, le 6 juin et Médard, évêque de Noyon, le 8 juin.

Breviarium ad usum provinciæ Viennensis, pars hiemalis. Gratianopoli, Ex Typis Vidaæ Giroud & filii, Typographorum & Bibliopolarum, in Aula Palatii. MDCCLXXXIII. Cum privilegio.

in-12 de 3 pp. nch. + 4-9 + 24 pp. nch. + 2-532 + 1 p. nch. + Ij-CCXXXVI + 4 pp. nch. + I-XXXIj. Le propre des saints remplit les pp. 441-532.

Pars verna.

in-12 de 3 pp. nch. + 4-9 + 23 pp. nch. + 1 p. nch. + Ij-XXIj + 1 p. nch. + 2-526 + 1 p. nch. + Ij-CXCIj + I-XXXIj. Le propre des saints remplit les pp. 459-526.

La *Pars æstiva* est de 580 pp., la *Pars autumnlis* de 576 pp.

[158] *Albert Dufourcq.* Etude sur les Gesta martyrum romains, t. 2, 1907, p. 24.

[159] *L. Duchesne.* Fastes épiscopaux, t. I, 2e éd., p. 199.

[160] *Greg. Turon.* Liber de virtutibus sancti Juliani (*Krusch.* Monum. Germ. hist. Script. rerum meroving., t. I, II, 1885, pp. 564-565).

[161] Monum. Germ. hist. Auct. antiquiss. VIII, éd. Lvetjohann, p. 104.

[162] Le diocèse de Grenoble, a le missel suivant :

Digitized by Google

Missale secundum vrum Gratiannopolitanum maximo cum labore tum studio emendatum; a pluribusque mendis quibus antea scatebat in desideratum nitorem restitutum. Quod non solum Reuerendo in Christo patre D. D. Laurentio Alamandi secundo, episcopo et principi Gratiannopolitano dignissimo verumetiam toti suo clero in maximum decus succedit. Id quod ad omnipotentis Dei optimique ac maxımi honorem factum sit. Cui que addita sunt, index posterioris pagine significabit.....

Gratiannopoli, Anno a partu vırgineo MDXXXIj . XIX calendas Ianuarii.

in-8° de format in-4° de 25 ff. nch. + ff. I-LXXXVIII + 1 f. nch. + ff. XC-CXLIII + CLXIIII + CXLV-CCXXXVIII + CCXLI + CCXL-CCXLI + 1 f. blanc (Bil. *Méjanes* : G. 1793). Le titre comporte un quatrain latin d'Antoine Areod, de Forcalquier, à l'évêque de Grenoble. Ce Missel a été imprimé à Grenoble, dans l'atelier des imprimeurs de cette cité le 13 décembre 1532 (f° CCXLI verso).

Les évêques qui y sont nommés sont Ferjus de Grenoble (le 16 janvier), *Ciaude* de Besançon (le 6 juin), Arnoul de Metz (18 juillet), Donat d'Arezzo (7 août), Apollinaire de Valence (5 octobre), Florent d'Orange (17 octobre), Sèverin, de Bordeaux ou de Cologne (?) (23 octobre), Egrève du Puy (?) (6 novembre), *Aymon*, c'est-à-dire Edmond de Cantorbery (16 novembre), et Hugues d'Avalon, évêque de Lincoln (17 novembre).

Les martyrs ou confesseurs sont Vincent (22 janvier), Robert, abbé de la Chaise-Dieu (24 avril), Donat de Sisteron (18 août), Ruf de Capoue (27 août), l'invention de saint Vincent (23 septembre), Geraud d'Aurillac (13 octobre), Mennas d'Alexandrie (11 novembre), Ismier de Susingen (13 novembre), Romain, Barral d'Antioche et Chaffre du Monastier (18 novembre).

[103] Noverunt omnes qui in beatissimi Juliani martyris Brivatensi congregatione successuri sunt.... in honorem Salvatoris nostri et sanctorum martyrum, inprimis scilicet domni jamdicti Juliani necnon et alterius Juliani cognomine Antiocheni atque Saturnini quorum duorum ibidem ecclesiæ constructæ sunt (*Doniol.* Cartulaire de Brioude, n° 337, pp. 343-347).

P. Varin. Vie de saint Eutrope, évêque d'Orange par Verus son successeur. Paris, imprimerie nationale. MDCCCXIIX. (*Extrait* du Bull. du Comité des Monuments du Ministère de l'Instruction publique, t. I, p. 51).

[104] *Hippolyte Delehaye* S J., bollandiste. Les légendes hagiographiques. Bruxelles, bureaux de la Société des bollandistes, 14, rue des Ursulines, imprimerie Polleunis & Ceuterick, 37, rue des Ursulines, 1905, p. 93.

Digitized by Google

[165] Hic finem tangimus : hic nobis modus est maris et viarum, maris scilicet immensi in quo codicum et lectionum fluctibus toties jactati sumus; viarum quæ nos a barbaris Anglorum Francorumve libris ad antiquissimas traditiones Romæ, Orientis, Africæ remiserunt (*Ioh. Bapt. de Rossi et Ludov. Duchesne.* Martyrologium hieronymianum ad fidem codicum adjectis prolegomenis edilerunt. Ex Act. SS. Novembris, tom. II. Bruxellis, typis Polleunis et Ceuterick, 37, via Ursulinarum, 37, p. LXXV).

Digitized by Google

SOUVENIRS DU PAYS ALPIN

POÉSIES

PAR M. J. BARRACHIN

LA CHAUMIÈRE ABANDONNÉE

A Mme Emma P...

Auprès de la forêt, dans un coin de la lande
Planté de jeunes pins et fleuri de lavande,
On trouve une maison
Que baigne, dès l'aurore, une pure lumière.
Nul ne l'habite plus : mais de cette chaumière,
Quel immense horizon !

Plus bas, c'est la vallée où le torrent limpide
Va mêler son eau bleue à l'onde plus rapide
Du Drac impétueux.
Et, dans les lointains clairs, découpant leurs dentelles
De crêtes et de pics, les Alpes éternelles
Se dressent vers les cieux.

Près de son seuil désert, murmure une fontaine
Dont le cristal menu s'égrène et trouble à peine
Le silence. Alentour
Son filet frais, s'épand en une auge de pierre
Moussue et que ceinture une plante de lierre,
Symbole de l'amour.

Un grand arbre est penché sur l'humble toit de chaume
Que chaque hiver accable, et le domine comme
Un géant protecteur.

Digitized by Google

La grange ouvre sur l'aire, et sa porte qui baille
Laisse, pour le tenter, voir des blondeurs de paille
A l'œil du voyageur.

Autour de la maison, des fleurs, des herbes folles,
Des liserons hardis qui grimpent aux épaules
Chancellantes du mur.
Qu'il ferait bon goûter une longue paresse
Dans la senteur des foins, et dans la pure ivresse
De l'immuable azur.

Et, joyau de ces lieux, près de la maisonnette,
Un jardin, clos de haie, où la nature en fête
Se joue en liberté.
Des papillons d'argent dorment dans des corolles;
Le soir, le ver luisant, guidant des luciolles,
Y sème sa clarté.

J'aime cette chaumière, où personne n'habite,
Ouverte au montagnard qui passe, et qui n'abrite
Que de petits oiseaux,
Sa fontaine apaisant ma soif, et son silence,
Sa pauvreté qui s'offre, et l'arbre qui balance
Au dessus, ses rameaux.

LE TORRENT

A mon ami Albert Marchon.

Torrent, dont le flot clair vient des neiges lointaines,
Plein de la majesté des montagnes hautaines
Et de la pureté des cieux;
Solitaire, je veux regarder dans la combe
Ton panache d'argent qui se brise, et qui tombe
En des gouffres mystérieux.

Digitized by Google

Le jour décroît, laissant traîner des lueurs mauves
Sur la blancheur des monts et sur les pailles fauves
Des toits que garde le clocher.
Je me sens si petit, ô torrent ! que je n'ose
Ecouter qu'en tremblant le fracas grandiose
De tes eaux heurtant le rocher.

Toi, dont le grondement traverse le silence,
Voix grave du désert, et de l'espace immense
Que portent au loin les échos,
Si belle, dans le soir, qu'on dirait la prière
Des géants éternels dont tu roules la pierre
Et dont tu berces le repos.

Torrent, dont le cristal reflète les nuages,
J'aime ton lit sculpté parmi les rocs sauvages
Où s'inclinent les grands sapins
Que tu traînes au loin dans les jours de colère,
Toi qui sais, cependant, jetter sur la bruyère
Des perles, pour l'or des matins.

J'apprendrai près de toi les chants que je veux dire
Puis, prenant mon bâton, je cacherai ma lyre
Parmi les mélèzes touffus.
Et, nous irons tous deux, où le sort nous entraîne,
Moi, vers la grande ville et toi... toi vers la plaine
Où les rêves n'existent plus.

Digitized by Google

CEUX QUI, PIEUSEMENT...

Aux Alpins, morts pour la France.

La nuit tombe dehors : chez moi ma lampe veille ;
Mes livres, vieux amis, sont rangés près de moi :
Tout est calme et pourtant je suis triste. Pourquoi ?
C'est qu'en mon pauvre cœur, un songe lent s'éveille.

Je pense aux jours passés, et, je reprends chaque heure
Vécue avec tous ceux qu'on ne reverra pas.
Mon rêve, tristement, me reporte là-bas
Où le canon s'est tu, mais où la mort demeure.

J'évoque les soldats, mes pauvres frères d'armes,
Tombés à mes côtés, et que, le soir venu
Nous avons enterrés, sanglants, dans le sol nu
Et mes yeux, sans savoir, se sont brouillés de larmes.

Nous avons retrouvé notre foyer, et même
Un peu de la gaieté que l'on avait avant.
Nous avons tant souffert, que l'on peut maintenant
Sans faire mal, bien sûr, redevenir soi-même.

Nous oublions l'horreur qu'on a vécu naguère :
Tout cela, chaque jour, s'estompe et fuit un peu,
Et, lorsqu'un souvenir s'évoque, au coin du feu
On dit, d'un ton lointain : « C'était pendant la guerre ! »

Mais, sur le front béant de sa blessure énorme,
Ou, rendus sous des fleurs, à leur pays natal,
Dans la terre, sous le baiser du vent brutal,
Vainqueurs, sans l'avoir su, nos pauvres Frères dorment.

Et, c'est pourquoi, ce soir, au milieu du silence,
J'ai ressenti soudain un remords d'être heureux.
J'ai combattu pourtant, mais je suis sauf, mais eux,
Mais les pauvres Soldats qui sont morts pour la France !...

Digitized by Google

LA CARRIÈRE D'UN MARIN

au XVIII[e] siècle

JOSEPH DE FLOTTE

(1734-1792)

CHAPITRE X

Administration du Comte de Flotte jusqu'au 10 septembre 1792. — Tension diplomatique et première coalition. — Œuvre et difficultés du Commandement de la Marine. — Marine de Guerre et Marine de Commerce. — Affaire de Porto-Cayo.

Les débuts de l'année 1792 furent une période de tension diplomatique; aux difficultés du dedans étaient venues s'ajouter les difficultés du dehors ! La coalition se préparait, dont l'Autriche, presque aussitôt suivie de la Prusse, allait prendre l'initiative, et si les autres nations d'Europe affirmaient par leurs plénipotentiaires une neutralité de forme, les moins perspicaces en France, sentaient bien qu'elles n'attendaient qu'une occasion pour faire cause commune avec nos ennemis.

Les intrigues de Pitt, commençaient déjà dans un but qu'il devait trop bien atteindre, mais qu'il n'avait pas encore dévoilé.

En attendant cette première déclaration de guerre au roi de Hongrie et de Bohême que le parti populaire imposait irrésistiblement à Louis XVI, tout fut mis en mouvement dans nos différents ports en vue d'une rapide offensive.

Toulon, plus que Brest, était visé par de pareilles mesu-

Digitized by Google

res, car l'Autriche constituait en Méditerranée une puissance redoutable. Non seulement elle tenait l'Adriatique par ses provinces de l'Illyrie et de la Dalmatie, mais une grosse partie de ses armements se faisait à nos portes même, dans la province de Toscane et le port de Livourne [276].

A peine confirmé dans son commandement, Flotte reçut l'ordre de visiter, de réparer ses navires et de les disposer en vue d'un très prochain armement. Quelques semaines après, en effet, le gouvernement décidait la formation et la concentration à Toulon d'une escadre de 15 vaisseaux de ligne et de quelques frégates, qui devaient être en état de prendre la mer au milieu du mois d'août. La direction de ces forces était confiée au contre Amiral Truguet.

Cet armement aussi considérable qu'il était urgent, se présentait dans des conditions dont il nous est facile de juger la difficulté. La situation de l'arsenal, l'effervescence des esprits, la mauvaise volonté croissante de la municipalité et des clubs, pour qui le patriotisme n'était qu'un voile à leur indiscipline, leur paresse ou leur violence, exigeaient du chef de la Marine une habileté, un tact, une patience inlassables, en même temps qu'une somme de travail d'autant plus considérable que les mouvements habituels du port n'étaient pas ralentis, bien au contraire, par l'état de guerre inopinée où se trouvait acculée la France.

Sans doute, quelques unes de nos stations navales avaient dû être abandonnées, notamment celle des mers d'Asie, et celle de la côte Occidentale d'Afrique, où le Roy n'avait plus envoyé de vaisseaux depuis que Grimoard, l'année précédente, avait rapatrié définitivement la garnison du fameux comptoir d'Amokou; mais il restait celle d'Amérique et surtout celle du Levant, commandée par M. de St-Vallier, dont le port de Toulon devait assurer seul la relève et le ravitaillement.

Ce n'était là qu'un moindre souci, à côté de ceux causés

[276] Lettre du Comte de Flotte à MM. les Administrateurs de la cidevant Chambre de Commerce de Marseille, du 29 avril 1792, an 4e de la Liberté, consultant cette Chambre pour organiser la surveillance de ce port. Arch. de lad. Chambre. B. B. 213.

Digitized by Google

par le malaise politique. En province et même à Paris, au sein de l'Assemblée, des patriotes agités croyaient chaque matin voir débarquer les Anglais, malgré la déclaration de neutralité que venait de faire le cabinet de St-James... il fallait rassurer ces timorés et leurs mandants par des croisières alors parfaitement inutiles ! Les députés corses, derniers venus de la famille française, réclamaient bien haut la protection de nos armes contre des agressions imaginaires; mais on ne plaisantait pas sur l'unité française à la Constituante et cette côterie imposait au Ministre l'envoi d'unités légères dont l'Etat-Major savait que le seul but était de « rassurer les habitants » [277]. Par le canal du bureau provisoire qui avait remplacé leur ci-devant Chambre de Commerce, les armateurs Marseillais, craignant à la fois pour leurs navires en partance pour le Levant et pour ceux qui revenaient alors des Amériques, demandaient l'envoi d'escadrilles importantes destinées à protéger le retour des uns et le départ des autres. Les Barbaresques, plus tranquilles depuis quelques années, prenaient prétexte des moindres complications européennes pour renouveler leurs plus audacieux coups de main. En Orient surtout, le pirate Lambio « prostituant le pavillon russe » à la tête d'une force navale de onze vaisseaux de différents tonnages, pillait, rançonnait ou brûlait nos navires de commerce, puis, se retirait dans des antres connus de lui seul, pour la plupart inaccessibles à nos vaisseaux de guerre. Contre cet écumeur de mer il fallait renforcer notre station navale et organiser une véritable expédition. Restait enfin la fameuse foire de Beaucaire, objet de l'incessante convoitise des pirates marocains, sans cesse à l'affût d'un mauvais coup. Depuis le moyen-âge, la protection des navires se rendant à cette foire immobilisait quelques unités navales au large des côtes de Provence. Ce n'était pas le cas, cette fois de refuser pareille protection.

[277] Lettre à MM. les Administrateurs de la ci-devant Chambre de Commerce, envoyée de Toulon par le Comte de Flotte, le 12 juin an 4e de la Liberté. (Arch. de la Ch. de Commerce de Marseille. Côte B. B. 213).

Digitized by Google

Pour peu qu'on veuille rapprocher le fardeau qui, de tous ces chefs, pesait sur les épaules de l'Amiral avec les attaques jacobines qui vinrent à la même heure agiter et troubler son foyer domestique, on est surpris qu'il ait pu triompher de tant d'obstacles à la fois, car, malgré la complication et la multiplicité de ses travaux professionnels, malgré la recrudescence des passions populaires, malgré le sang répandu dans la ville, la révolte et l'émeute qui marquèrent les derniers jours de juillet, malgré surtout l'insuffisance des moyens financiers que nous connaissons, le 9 août, la flotte avait achevé son armement à l'exception de cinq vaisseaux de ligne : « Le Tonnant », « Le Scipion », « Le Lys », « Le Centaure » et le « Commerce de Bordeaux » auxquels il manquait une partie de leur garnison de canonniers-matelots.

Les efforts du Commandant de la Marine n'avaient pu, sur ce terrain, remédier à l'insuffisance des levées dont le système venait d'être « perfectionné » par l'Assemblée Constituante.

Dans « l'extrême misère où il se trouvait pour l'armement, n'ayant plus un seul soldat à sa disposition[278] », l'Amiral s'était adressé à la municipalité toulonnaise, mais inutilement. Les édiles n'avaient pu vaincre l'inertie des « patriotes » qui préféraient le « far niente » et l'anarchie de la rue à la discipline du bord, si peu qu'il en restât. Flotte dût, en fin de compte, recourir à ses collègues de l'armée de terre. Le général d'Anselme désigna pour ce service le 28e régiment de ligne, mais la section de Saint-Lazare fit des difficultés pour admettre ces troupes dans la ville, craignant qu'elles n'eussent été choisies *à cause de leur incivisme* et renvoyées de l'armée de terre. Elle proposa de les cantonner à Solliès. Flotte insista... non pas devant la section récalcitrante, mais devant les édiles qui comprirent le ridicule d'une pareille opposition et décidèrent les sections, à force prières, à laisser le régiment

[278] Lettre de l'Amiral au bureau provisoire du Commerce, du 17 juillet 1792. (Arch. de la Chambre de Commerce de Marseille. B. B. 213).

Digitized by Google

traverser la ville, « vu qu'il était pour embarquer sur les vaisseaux[279] ».

L'armement se compléta, malgré tout, avec cette précision que Flotte apportait à tous ses travaux. Quand Truguet prit le commandement de cette escadre, quelques jours après la lugubre tragédie du 10 septembre, pour coopérer au mouvement brusqué du général d'Anselme sur Villefranche et le Comté de Nice[280], il recueillit malgré la navrante indiscipline des équipages les fruits du labeur du vaillant officier... mais ce labeur, hélas, était fini ! Pour préparer la lutte contre l'ennemi extérieur, l'Amiral avait dû subir les assauts de l'ennemi du dedans, et celui-ci, moins humain que le premier, venait de le hisser aux fourches de la lanterne de l'arsenal. Du moins avait-il achevé son œuvre de patriote et de chef. Tout était prêt pour l'appareillage et l'entrée en campagne de nos vaisseaux qui purent s'effectuer dans les meilleures conditions.

En présence de pareils faits, peut-on vraiment prétendre que le haut Etat-Major... distinguait entre la Nation et le Roy, pour trahir l'une au profit de l'autre ?

Si l'on s'avisait de relever les accusations que les partis de la Révolution, se jetèrent si souvent à la face, combien il semblerait plus judicieux de prendre le contre-pied de cette opinion. Quel terrain autrement solide on aurait sous ses pas, en cherchant la preuve des intrigues anglaises, comme le faisait Mirabeau du haut de la tribune, non pas chez un état-major qui multipliait les preuves de son zèle, au fur et à mesure que se multipliaient les difficultés, mais dans les clubs jacobins eux-mêmes et chez leurs

[279] (Henri. op. cit. Réquisition du Commandant de la Marine, du 9 août 1792). A cette réquisition était joint l'état de l'armement de la flotte, faisant ressortir pour chaque vaisseau le nombre des manquants.

L'Amiral annonçait par le même document qu'un nouveau détachement de 24 hommes lui serait prochainement nécessaire pour la corvette la « Poulette » qui allait bientôt entrer en armement.

[280] Thiers. Histoire de la Révolution, t. 1. p. 349. Le plan combiné de la campagne était dû au général Dumouriez.

Digitized by Google

« leaders » qui faisaient leur plus violent effort contre la discipline à l'instant précis où la défense nationale eût rendu le bon ordre plus nécessaire !

Le souci de cette défense tenait évidemment la première place dans les préoccupations de l'Amiral ; mais il n'en témoignait pas moins une extrême sollicitude à l'égard de l'armement de notre commerce, comme l'établit sa correspondance avec les Administrateurs du Bureau provisoire de Marseille que nous avons trouvée aux archives de la Chambre de Commerce [281].

Dès la déclaration de guerre il avait organisé des croisières au large de nos côtes de Provence pour protéger la rentrée de nos navires de commerce ignorant l'ouverture des hostilités et envoyé deux avisos « La Vestale » et « La Brune » surveiller le port de Livourne, pour lui signaler la sortie de tout navire de guerre ou de course battant pavillon ennemi. Si de pareilles mesures étaient en rapport avec l'état de notre armement et la faiblesse de nos réserves maritimes [282], ils parurent bien insuffisants au bureau provisoire du commerce Marseillais. Obéissant à l'affolement injustifié (...au moins sur mer), qui caractérisa la mentalité de la capitale et des provinces, lors de la première coalition, les Administrateurs s'adressèrent directement au Commandant de la Marine et réclamèrent avec instance de son « amour pour la chose publique », l'envoi d'une division à Gibraltar pour prévenir les navires français revenant des Amériques et convoyer leur retour après les avoir rassemblés, puis l'envoi d'une autre division encore pour conduire

[281] Cette correspondance que nous devons aux bienveillantes recherches de M. Fournier, directeur-archiviste de la Chambre de Commerce de Marseille, est classée sous la côte B. B. 206, pour la période antérieure à 1789 et 213 pour celle qui va de 1789 à 1792.

[282] Le 16 juin 1792, devant les réclamations du commerce Marseillais, Flotte envoie la liste des bâtiments dont il peut disposer à cette date pour faire face à toutes ses nécessités.

Ces bâtiments étaient : « La Sybille », « La Junon », « La Minerve », « La Belette », « La Badine », « Le Hazard » et « l'Alerte », soit trois frégates et quatre corvettes de moindre tonnage.

Digitized by Google

à travers les Echelles la flotte de commerce qu'ils se disposaient à expédier aux mers du Levant. On se fut crû aux beaux jours de la guerre contre les Anglais en face des mêmes dangers et surtout avec les mêmes moyens !

La manière de voir du Ministre était entièrement opposée. Les événements de Paris et des bords du Rhin comptaient seuls à ses yeux. Le roy de Hongrie et de Bohême ayant publié un édit de neutralité visant les ports de Toscane, et donné des ordres pour que le commerce français fut respecté et qu'il ne fut point délivré de lettres de marque, le Ministre en profita pour mander à de Flotte de retirer ses navires en croisières et lui objecter l'inutilité des escortes [283].

Ce point de vue n'était pas moins faux. Le renforcement de notre police de la mer et l'amélioration de notre surveillance s'imposaient. En admettant que les intentions du roy de Hongrie, manifestées d'ailleurs en termes assez vagues, fussent loyalement exécutées, le Ministre ne tenait compte ni de l'état d'esprit du Commerce Marseillais, ni des autres conséquences normales de l'état de guerre, ni surtout des dangers réels que les barbaresques, corsaires ou même pirates, faisaient courir à nos navires de commerce partis sous le couvert de la paix.

Pendant que les esprit s'échauffaient à Marseille, le Ministre enlevait à l'Amiral la possibilité d'une initiative protectrice par la disposition qu'il faisait des unités armées à Toulon [284]. Son désarroi allait jusqu'à lui faire perdre de vue les missions que ces unités étaient normalement appelées à remplir. C'est par des prodiges d'énergie et d'esprit d'à propos que Flotte parvenait cependant à donner satisfaction aux plus légitimes besoins de notre marine de

[283] Lettre du Ministre au Commandant de la Marine, du 5 juin, (signée de Lessart, qui faisait l'intérim à cette époque) visée dans la lettre de l'Amiral au bureau provisoire du Commerce de Marseille, du 12 juin, v. sup.

[284] Lettres de l'Amiral au bureau provisoire du Commerce de Marseille, du 8 et 11 mai 1792, *ibid.*

Digitized by Google

guerre ou du commerce. « J'ai le plus grand désir d'entrer dans vos vues », écrivait-il aux Administrateurs du bureau provisoire, le 29 avril, « malheureusement j'ai peu de moyens... »

Malgré cette pénurie, l'Amiral avait obtenu du Ministre l'ordre de distraire une frégate et de l'envoyer à Gibraltar. Le 9 juin il prévenait le bureau provisoire que ce bâtiment « inviterait », en passant, les navires qui voudraient profiter de son escorte jusqu'au détroit; une protection officielle n'étant plus possible et paraissant d'ailleurs inutile au-delà. La frégate devait mettre flamme d'ordre pour prévenir les navires français de l'état de guerre au moment de leur passage.

En ce qui concerne les mers du Levant, l'Amiral, avec un esprit d'initiative et d'indépendance qui l'honore, prit sur lui de ne pas obtempérer aux instructions du Ministre[285]. Il écrivit à La Coste, qui avait succédé à du Bouchage au portefeuille de la Marine, dans le second cabinet Roland, pour l'informer de la situation dont M. du Chayla venait de rapporter des nouvelles « alarmantes », puis il acheva délibérément l'armement de deux frégates et annonça au Commerce Marseillais qu'elles feraient voile au premier signal[286].

Mais là encore, cette initiative fut contrariée par un ordre ministériel lui prescrivant d'envoyer sans tarder un de ces vaisseaux à Gênes, prendre M. de Semonville pour le passer à Constantinople, où cet ambassadeur allait remplacer M. de Choiseul auprès de la Sublime Porte[287]. Pareille mission ne pouvant souffrir le moindre retard, Flotte dût assurer comme il put, non seulement l'escorte promise

[285] Lettre du 17 juillet in fin.: « Je n'ai cependant aucun ordre du Ministre relatif à cet objet, bien loin de là; il a disposé d'un bâtiment sur lequel je comptais pour remplir cette mission. Vous jugerez d'après cela, Messieurs, que je prends tout sur moi et que je ne néglige aucun moyen pour vous prouver mon dévouement ».

[286] Lettre de l'Amiral au bureau provisoire du Commerce de Marseille du 19 juin, *ibid.*

[287] Lettre du 20, *ibid.*

Digitized by Google

aux Marseillais, mais le transport des ravitaillements de nos stationnaires dont M. du Hamel, commandant la frégate, ne pouvait plus se charger.

Si cet officier partit sans ces approvisionnements, il ne partit pas sans des instructions spéciales du Commandant pour lui permettre, sa mission remplie, de faire sa jonction avec nos forces en station aux Echelles et de coopérer à la poursuite des forbans qui infestaient la mer Egée.

En informant le bureau provisoire des remaniements que lui imposaient les ordres ministériels et de la nécessité où il était de remplacer l'une des frégates annoncées par une unité plus légère, Flotte n'oublie pas de rassurer les armateurs: « M. de St-Vallier prévenu de l'arrivée de nos vaisseaux n'aura pas manqué », dit-il, « de prendre tous les moyens d'assurer la navigation. Il a des forces suffisantes et je puis vous assurer d'avance qu'elles sont en de bonnes mains »[288].

Restait une question urgente: celle des vivres et des munitions à faire parvenir à nos stationnaires. Dans ce but, Flotte s'adressa au bureau provisoire avec lequel il entretenait de si cordiales relations. Le 30 juin, nous le voyons écrire aux Administrateurs et s'informer si dans le nombre des bâtiments en expédition pour le Levant, il s'en trouverait qui ne fussent pas entièrement chargés. A ceux-là il offre de les compléter en vivres, moyennant le fret qui serait payé par l'Etat, et engage le convoi tout entier à se rendre à Toulon pour partir en même temps. Cette manière de procéder lui paraissait beaucoup plus simple... car sans doute il n'avait pas oublié les incidents qui avaient marqué sa sortie de Marseille en 1782!

Nous ignorons si la coopération des navires marchands tira l'Amiral des difficultés qu'il éprouvait pour le transport de ses ravitaillements, mais ce que nous savons, c'est que peu de jours après, le 20 juillet[289], il était à même de faire parvenir à Marseille la relation envoyée par M. de

[288] Lettre de l'Amiral au bureau provisoire du Commerce de Marseille du *22* juin, *ibid.*

[289] Lettre du Commandant de la Marine de Toulon à MM. les Maire,

Digitized by Google

Venel, commandant la frégate « La Modeste » d'un sanglant combat, à Porto-Cayo, contre la division du fameux Lambio. Ce combat, livré avec le concours de la flotte turque et poursuivi avec l'impétuosité qui n'abandonne jamais nos marins, avait été suivi de l'anéantissement total des forces du pirate. Neuf de ses vaisseaux, dont une frégate lancée en Angleterre et supérieurement armée, avaient été capturés. Les Turcs avaient brûlé les deux autres. La mer était libre de ce côté.

Cette lettre, à laquelle était annexé l'état des blessés, fut immédiatement annoncée au Commerce « par des affiches mises dans la Bourse à cet effet ». Elle provoqua sur la place un réel soulagement, car le pirate Lambio s'était fait en Orient la plus terrible réputation.

C'est la dernière en date de celles adressées par l'Amiral ; elle est suivie d'un post-scriptum qui donne aux armateurs Marseillais une dernière preuve de bienveillance. « La frégate et la corvette sont prêtes pour recevoir le convoi. Je fais partir aujourd'hui un aviso pour Marseille qui prendra les bâtiments sous son escorte et les amènera à Toulon. J'ai pensé que ce surcroît de précautions vous serait agréable ».

Ce surcroît de précautions n'était pas seulement agréable aux Marseillais il leur était vraiment utile, malgré l'affaire de Porto-Cayo, car les sujets de crainte naissaient de jour en jour avec les complications internationales. Deux mois

Officiers Municipaux et Administrateurs du bureau provisoire du Commerce à Marseille. Archives de la Chambre. Affaire du pirate Lambio. BB. 213. Cette lettre est accompagnée de deux annexes.

1° Un état des blessés sur lequel nous relevons notamment le nom d'un compatriote de l'Amiral, Jean-Jacques Morel, d'Embrun, canonnier-matelot de 1re classe, mort le 21 juin 1792, des suites de ses blessures, dont la famille devait s'allier à celle de l'Amiral.

2° La relation de l'affaire de Porto-Cayo, envoyée par M. de Venel, lieutenant de vaisseau, commandant la frégate « la Modeste » à M. de Flotte, Commandant la Marine à Toulon, suivie des propositions d'avancement de certains membres du personnel de la flotte.

Cette lettre fut lue, en séance publique du bureau provisoire, convoqué le 25 juillet par Manent, officier municipal, président du bureau. (Extrait des registres du bureau provisoire du Commerce de Marseille).

Digitized by Google

auparavant Flotte se demandait si la France pouvait être sûre de l'Espagne [290]. Il pouvait maintenant se poser la même question à l'égard de la Savoie ! Notre politique intérieure ne troublait plus seulement l'Autriche et même l'Angleterre; la Cour de Madrid, comme celle de Turin, manifestaient de l'inquiétude et de la mauvaise humeur.

Le première, dont la veille encore, la marine collaborait avec la nôtre, se plaignait des ferments d'insubordination et d'irréligion que les équipages semaient chez les marins espagnols et surtout de la propagande antidynastique et républicaine à laquelle ils se livraient dans les ports de la péninsule. Elle faisait porter ses doléances à Louis XVI par son ambassadeur [291].

La seconde prenait ombrage de la croisière à laquelle se livrait une division française aux ordres du capitaine de Grasse-Briançon, commandant la « Sibylle », le long des côtes de Provence et de Nice. Elle demandait amèrement à notre consul des explications sur cette surveillance anti-amicale [292].

Le gouvernement fit quelques efforts pour calmer ces susceptibilités; mais il n'avait guère les moyens de s'occuper de ces vétilles en face des événements qui se précipitaient du côté du Rhin et soulevaient jusqu'au paroxysme l'émotion de l'Assemblée et de la « patrie en danger ». Le 20 juin avait déséquilibré le gouvernement de la France. Flotte, soutenu pour la forme, dans une correspondance ministé-

[290] Lettre de l'Amiral aux Administrateurs du bureau provisoire du Commerce à Marseille... « Vous conviendrez, Messieurs, que cette mission n'est pas aisée à remplir. Premièrement, sommes-nous sûrs de l'Espagne ? Le bâtiment de l'Etat y sera-t-il reçu ? » La lettre est du 29 avril 1792.

[291] Le Ministre de la Marine au Commandant de la Marine à Toulon. La lettre est du 24 juillet 1792. « Il est également important de leur recommander, d'en agir avec honnêteté envers les puissances amies qu'ils seront dans le cas de rencontrer à la mer et de tenir la main à ce que les équipages ne se permettent aucun propos déplacé. Le gouvernement Espagnol a donné des plaintes à cet égard... »

[292] Cette croisière n'avait d'autre but que la protection de la foire de Beaucaire; elle avait lieu chaque année à pareille époque.

Digitized by Google

rielle aussi incolore qu'espacée, dût prendre lui-même les initiatives que la Cour ne prenait plus. Il le fit avec ce doigté que nous lui connaissons et donna les dernières preuves de modération et de sagesse dans l'orientation de notre politique, afin d'éviter le développement de la conflagration européenne qui commençait.

Nous doutons, malgré les désirs de Louis XVI, qu'il lui ait été possible d'obtenir plus d'honnêteté de nos équipages vis-à-vis des puissances amies qu'ils étaient dans le cas de rencontrer. L'indiscipline était trop générale et les chefs n'étaient déjà plus écoutés [293], en attendant qu'ils fussent massacrés ; mais Flotte répondit aux observations du marquis de Planargia, commandant en chef des troupes de Nice et Cordon, par une lettre ouverte à notre consul [294]. Dans cette lettre, il assura la Cour de Savoie « que la croisière incriminée n'avait aucun rapport qui put blesser une puissance voisine et amie, mais que les états belligérants avaient souvent des raisons de surveillance qui les autorisaient à visiter les bâtiments qui se rapprochaient trop de leurs côtes, sans que cette précaution eût jamais été considérée comme susceptible de porter atteinte au droit des gens qu'il se faisait un devoir de respecter ».

Pour éviter cependant des complications possibles il prescrivit aux bâtiments chargés de surveiller la foire de Beaucaire de ne plus pousser leurs bordées au-delà d'Antibes. Du Bouchage, mis au courant, se contentait d'approuver brièvement ces déclarations et ces ordres. Le Roy et lui avaient d'autres soucis !

[293] Nous trouvons à chaque pas dans les archives de cette époque les traces de cette insubordination des équipages débauchés par les clubs. C'est au cours de la croisière à laquelle nous venons de faire allusion que ce même capitaine, de Grasse Briançon, essuya les huées de ses marins qui l'accusaient de félonie. Il s'en plaignit, dans une lettre, à M. de Flotte, commandant la Marine, datée du 25 juin. V. également O. Havard, *op. cit.*, p. 147.

[294] Lettre du Commandant de la Marine au Consul de France à Turin, du 28 juin 1792. Lettres au Ministre de la Marine des 1er et 20 juillet 1792. Henry. Histoire de Toulon, de 1789 au consulat. *Op. cit.*

Digitized by Google

CHAPITRE XI

Procès fait au Contre Amiral de Flotte pour crime de Contre-Révolution. — Perquisitions et manifeste. — Journées de Juillet. — Jugement et erreurs de M. Havard. — Journée du 10 septembre 1792. — Massacre du Comte de Flotte et ses conséquences immédiates.

Tant que le vieux chêne, debout, faisait tête à l'orage, la France pouvait se reposer sur lui du soin de sa Marine de guerre et de la protection de ses flottes de commerce. Il était de taille à résister longtemps encore à la poussée des évènements et au débordement des passions populaires.

Le Club des Jacobins ne s'y était pas mépris; dès le début, il avait reconnu en lui le soutien de l'ordre public le plus ferme, parce que le plus conciliant. L'Amiral était au flot démagogique la digue qui contient, et non l'obstacle qui brise... ou se brise.

Sylvestre et ses comparses, l'histoire le montre, ne reculaient pas devant l'assassinat; mais abattre le Comte de Flotte avant d'être venu à bout de sa popularité et des sympathies qu'il avait su inspirer au salariat eût été une maladresse... un crime dont le parti du désordre n'aurait qu'incomplètement profité ! S'il était possible à ce démagogue sans scrupule, de supprimer quand il le voudrait le Comte de Rochemore, Major général, par une de ces calomnies stupides, armes infailliblement meurtrières à cette époque, contre les « ci-devant » qui n'avaient pas entièrement dépouillé le vieil homme; si les fonctions civiles du nouvel Ordonnateur de Posselles Deydier, lui permettaient d'expédier ce personnage, le moment venu, comme

Digitized by Google

un simple « administrateur », sans autre formalité que la longueur d'une corde, il n'était pas aussi sûr du succès contre la personne de l'Amiral.

Le civisme de ce dernier était trop vieux et trop généralement connu pour n'être pas « bon teint » et cette notoriété le protégeait évidemment contre les calomnies du ruisseau. Mais Sylvestre savait être patient, il avait d'ailleurs d'autres moyens d'assouvir en passant les sanguinaires appétits de la faction jacobine.

L'attaque directe impossible, il se résigna aux longueurs d'un siège méthodique. La calomnie fut son arme, d'effet lent, mais assuré. Sournoise d'abord, il l'accentua, la développa par d'invisibles travaux d'approche, jusqu'au jour où il put lui donner la consécration d'un procès officiel. Nous allons voir comment la bande malfaisante trouva la machine de guerre destinée à frapper le grand coup sur l'esprit de la populace, à mettre en miettes la popularité de l'Amiral. Le crime, on le devine, ce fut le moins pardonnable de cette triste époque... la conspiration « liberticide ».

Certes, Barthélemy qui paraît avoir ourdi la trame de cette affaire dans sa haineuse cervelle de procureur, connaissait l'Amiral aussi bien qu'un autre. Il savait que pareille accusation ne tenait pas debout; mais que lui importaient les vraisemblances, que lui importait même la décision des juges réguliers, en supposant que les mousquets du Club ne parvinssent pas à les intimider ? Ce qu'il voulait ce n'était pas la justice elle-même, c'était simplement son manteau; c'était une accusation d'apparence légale que ses comparses et lui même pussent plaider devant les sections à la fois crédules et violentes. Il se croyait assuré d'avoir leur verdict avant celui des tribunaux et nous savons que la bande ne manquait pas de sinistres exécuteurs ! Quoiqu'il advint d'ailleurs, Sylvestre jouait à coup sûr. Même absous, dans cette époque d'agitation, l'Amiral, discrédité par ce je ne sais quoi qui reste toujours d'une calomnie, devait lui devenir une proie plus facile.

Digitized by Google

Au moment de la Révolution auquel nous sommes arrivés, la peur des émigrés commençait à tenailler les patriotes. Le noble en fuite partageait la haine que le peuple éprouvait pour l'ennemi. On connaît le rôle que le manifeste du duc de Brunswick joua dans la chute et la condamnation de Louis XVI. Coblentz était loin de Toulon; mais un centre d'émigration s'était créé à Nice. Bien que le noyau d'émigrés fut isolé, sans consistance et à peu près sans moyens d'action, les Jacobins Toulonnais, hantés déjà par la crainte des représailles, en eurent bien vite une peur exagérée. Le Club St-Jean, pour qui de pareils sentiments constitutaient une torche incendiaire toujours à sa portée, ne manquait pas de les entretenir et de les exciter.

Un matin de février, un ouvrier, qui se garda bien de se faire connaître, ramassa dans la rue une feuille non moins anonyme sur laquelle étaient inscrites les trois lignes suivantes : « J'accepte le projet de faire casser la Municipalité et de la faire remplacer par des bourgeois aisés de la ville; s'il ne réussit, les troubles recommenceront, plus violents que jamais » [295].

Ce factum fut porté sans désemparer, au Directoire du département.

Tout, semble-t-il, faisait un devoir à ce Conseil d'agir avec prudence et de se défier d'une supercherie dont chacun savait capables les Jacobins de l'Hôtel de Ville. La provenance de cette lettre était impossible à établir; aucune autre pièce n'expliquait, aucun indice n'étayait cette naïve confession, dans laquelle on ne lisait clairement qu'une chose : le désir de rallumer un incendie mal éteint, et de remettre aux prises les factions qui se disputaient Toulon.

Deux causes amenèrent le Directoire à tomber dans le

[295] Une copie de ce morceau épistolaire est au dossier du procès. (A. N. F[1]. 3693). L'original a disparu depuis longtemps de toutes les archives et c'est grand dommage pour la bonne foi des membres du directoire départemental.

Digitized by Google

piège qui lui était tendu : c'est d'abord le respect de la légalité poussé jusqu'au plus invraisemblable scrupule, c'est ensuite et surtout un sentiment moins louable... la peur de paraître complice en classant l'affaire.

Ces deux mêmes sentiments greffés sur l'âme hésitante des Girondins de la Convention devaient finir par amener leur extermination et consacrer la suprématie sanglante des Montagnards qui n'avaient ni les mêmes scrupules, ni les mêmes hésitations.

Quoique il en soit, au lieu de démasquer la fourberie, de détruire ce brulôt incendiaire, comme des mains prudentes l'ont détruit depuis, ou tout au moins de faire enquêter discrètement sur l'origine de ce prétendu plan de contre-Révolution, le Directoire eût le tort de soumettre la trouvaille à la Municipalité comme gage de « la pureté de ses sentiments ».

Ce pauvre Directoire prouvait à la cause du désordre un zèle qui ne devait sauver de la corde ni son président, ni son procureur syndic, ni deux autres de ses membres les plus éminents !

La Municipalité qui avait préparé la mise en scène, escomptait cette défaillance. Dans les papiers falsifiés par ses soins, elle dénonça sans hésiter la main du chef qu'elle redoutait, la main de l'Amiral de Flotte.

Pour ne pas laisser à ce dernier le temps de faire disparaître les preuves de sa soi-disant complicité qu'il devait avoir chez lui, le procureur syndic, donnant aux clameurs jacobines une preuve nouvelle de faiblesse, se mit immédiatement en rapport avec le juge de paix Escudier, et tous deux décidèrent de se porter le soir même au domicile du Commandant de la Marine.

L'affaire ne traînait pas. Le 14 mars, entre 11 heures du soir et minuit, les deux représentants de la justice, accompagnés du fameux Merbion, commandant de place et d'un officier municipal, forçaient la porte de l'Amiral, sans même avoir pris la peine de revêtir leurs insignes, pénétraient dans la chambre où il reposait avec la Comtesse de Flotte

Digitized by Google

et les réveillaient en sursaut, pour accomplir leur mandat judiciaire. La justice révolutionnaire avait vraiment toutes les pudeurs!

Madame de Flotte calma son mari qui s'apprêtait à répondre comme il convenait à une intrusion aussi illégale. Sur sa prière, l'Amiral se décida cependant à livrer les clefs de son secrétaire et les deux magistrats purent emporter les pièces de confrontation qu'ils désiraient et qui consistaient en deux minutes de lettres écrites de sa main, dont une à son ami de Norbeck.

Le lendemain, les auteurs de ce cambriolage adressaient au Directoire le récit édulcoré de leurs opérations[296]. Ils constataient que l'Amiral s'était défendu avec beaucoup de hauteur des soupçons qui pesaient sur lui. Le vrai sentiment du Comte de Flotte était l'indignation. Il n'avait pas besoin d'une excessive perspicacité pour connaître les origines et dévoiler le but de cette manœuvre. Des procédés aussi illégaux le délivraient lui-même des convenances habituelles. Connaissant les répercussions que pouvaient avoir pareilles accusations dans les milieux si peu éclairés et si impressionnables de l'arsenal et du port, il ne se contenta pas de réclamer auprès du directoire du Var en lui demandant une réparation morale[297]; il s'adressa directement à ce public spécial auprès duquel les énergumènes municipaux avaient voulu le compromettre. Il rédigea donc à son intention une protestation énergique qu'il fit répandre et même afficher[298].

M. Oscar Havard reproduit ce document, ou tout au moins l'exemplaire qu'il a trouvé dans la liasse du procès

[296] A. N. F⁷. 3693. Département du Var. Toulon, 16 mars 1792, l'an VI[e] de la liberté.

[297] A. N. F⁷. 3693. Lettre à MM. les Administrateurs du département du Var du 6 mars 1792. Flotte réclamait en même temps les originaux de ses lettres puisqu'il donnait, disait-il, un nouvel exemplaire de son écriture.

[298] A. N. F⁷. Adresse du Commandant de la Marine aux Citoyens de Toulon. L'adresse débute ainsi « A toute âme bien née la patrie est chère. Citoyens... »

Digitized by Google

aux Archives Nationales; mais sa relation contient une erreur matérielle qu'il importe dès à présent de relever, parce qu'elle a eu des conséquences fâcheuses pour la suite même de son œuvre.

Après sa date (16 mars 1792) le manifeste porte la mention An II de la République une et indivisible[299]. Or au mois de mars 1792, la royauté n'était pas abolie et tous les autres documents de la même époque, même ceux du procès, ne complètent le millésime ordinaire que par celui de l'Ere de la Liberté; mais 1792 était l'an IV et non l'an II de la Liberté. L'ère de la République est du 22 septembre de la même année, c'est-à-dire qu'elle ne s'ouvrit que postérieurement à la mort de l'Amiral. La qualification de « une et indivisible » vient encore préciser l'anachronisme. C'est à la première séance de la Convention, le 22 septembre 1792, qu'un député proposa de décréter cette unité et cette indivisibilité, pour manifester les sentiments de la majorité de l'Assemblée à l'égard des tendances séparatistes qui s'étaient fait jour. Personne, avant cette date, ne songeait à ces qualificatifs ! Le point cependant est d'importance; il établit que la constitution visée par l'Amiral dans son Manifeste est encore la constitution monarchique de 1791 et non la constitution républicaine de 1792, qui ne fut promulguée qu'après son assassinat.

Cette constatation, s'il l'avait faite, eût été de nature à modifier l'opinion qu'émet le savant historien de la Révolution à Toulon sur le « républicanisme ardent du Commandant de la Marine », qui aurait « renié la Royauté et coupé derrière lui tous les ponts ».

La suppression du second millésime qui n'existe d'ailleurs pas sur l'original déposé aux Archives, suffit en effet à faire apparaître les choses et le document sous un jour plus exact et autrement conforme au caractère que nous connaissons à l'Amiral.

[299] O. Havard, *op. cit.* et Toulon, p. 133. Sur le texte reproduit par le savant historien l'adresse se termine ainsi : A Toulon, le 16 mars 1792, l'an II de la République une et indivisible — Flotte.

Digitized by Google

L'homme qui n'a cessé, suivant ses expressions, d'être dans l'esprit de la Constitution; qui a fait tous les sacrifices, même celui de sa fortune militaire, un instant compromise, n'a pas pour cela renié son prince; ses opinions l'ont seulement rendu suspect, comme le fut au même moment son chef d'École, le marquis de La Fayette. Si d'autre part la position que le Comte de Flotte avait prise vis-à-vis du Comte de Rions était effectivement de nature à entraver sa carrière, on reconnaîtra que dans cette question d'ordre administratif qu'il vise indubitablement, la personne du Monarque n'avait rien à voir! Cela est si vrai, que dans la lettre dont il a lui-même remis la minute aux sinistres inquisiteurs de la nuit précédente, on le voit affirmer son loyalisme vis-à-vis de son souverain. « Vous savez », écrit-il à son ami Le Norbeck, « que le Corps de la Marine a toujours été partagé, même dans les temps les plus calmes, en oisifs, en intrigants, et en véritables serviteurs du Roy. J'ai toujours été de ces derniers lorsque j'ai commandé, soit à la mer, soit à terre ».

Si Flotte prétend, au cours d'une proclamation dans laquelle il lui fallait forcément accentuer le ton, « qu'il partage avec transport la conduite des citoyens de Toulon », ce n'est point des « blancs » ou des émeutiers qu'il veut parler; il vise indubitablement la conciliation qu'il espère générale et qu'il croit toujours arrivée parce que les événements l'entretiennent dans son illusion.

Il suffit, pour en être assuré, de rapprocher la fin de la lettre du début où il se plaint qu'on ait commis à son égard « un abus de pouvoir, un acte de despotisme de nature à faire trembler tous les gens de bien; dans un moment où la ville célèbre la réunion de tous les partis, où elle rend justice au civisme qui l'a toujours animé, où tous les cœurs ont été pénétrés d'une allégresse à laquelle il participe comme citoyen et comme Commandant de la Marine ». Les deux phrases ont un lien indubitable. Il ne s'agit pas, comme semble le croire M. Havard, pour le Comte de Flotte, de partager l'acclamation poussée par la Montagne à la

Digitized by Google

journée du 20 juin, puisque le manifeste est du 16 mars ; il s'agit, seulement, de rappeler l'une de ces fêtes civiques où toute l'échelle sociale et administrative, à commencer par le Souverain lui-même, s'attendrissait et communiait dans la réunion de toutes les opinions à la Constitution [300].

Que reste-t-il dès lors de cette profession de foi « républicaine », si l'on retranche du mémoire, cette phraséologie bucolique et sentimentale qui ouvrit, comme une idylle, l'ère des tueries révolutionnaires et qui se manifeste encore dans la conclusion de l'Amiral : « Un ami des Lois et de la Constitution, un chef chargé d'un grand dépôt, une famille dans la sécurité que donne la vertu, eussent mérité plus de ménagements ; mais il oublie facilement un affront que la conscience repousse, si toutefois il a le bonheur de triompher de ceux qui voudraient altérer la confiance publique, objet de tous ses désirs ».

Un optimisme aussi incorrigible est une sorte d'héroïsme ; on peut le critiquer, mais on n'a pas le droit d'en conclure que, reniant bruyamment tout son passé de modération et de justice, Flotte ait versé dans le parti révolutionnaire et donné des gages aux émeutiers jacobins « pour conquérir les étoiles de vice-Amiral ». Ce n'est pas moins blesser sa mémoire que la vérité historique !

Aucun acte de son administration, de quelque façon qu'on le considère, n'a besoin d'une pareille explication, même les plus imprégnés de la politique générale, tels que la délégation qu'il fit de l'Amiral Truguet pour le repré-

[300] Flotte n'était pas le seul à partager de pareils sentiments. Le 23 août le Ministre n'écrivait-il pas à MM. les Directeurs et Procureur général syndic du département du Var : « Le tableau que vous avez tracé de la fête civique du 11 de ce mois a sensiblement touché le Roy. La réunion de toutes les opinions à la Constitution et de tous les sentiments dans l'amour de la patrie sont, vous le savez, les vœux les plus ardents de Sa Majesté. Il ne veut être heureux que du bonheur des Français. J'ai reçu d'Elle l'ordre de vous déclarer que vous l'avez servie selon son cœur et qu'Elle se livre au consolant espoir de ne plus voir la paix publique altérée dans votre département ». A. N. F[7]. 3693.

Digitized by Google

senter à l'érection du bonnet de la Liberté sur le vaisseau le « Tonnant », (cérémonie à laquelle il n'assista pas en personne), ou la lettre qu'il écrivit à l'Assemblée Nationale pour accompagner l'envoi des dons patriotiques [301].

Ces actes témoignent chez lui d'un libéralisme certain, d'un sens démocratique évident, ils témoignent surtout d'un patriotisme aussi ardent que celui de son entourage; aucun n'a de force contre son loyalisme.

Sa conduite après le 20 juin ne fut ni moins logique, ni moins réservée. Lorsqu'au milieu du mois d'août 1792, les trois corps de ville et près de quatre mille citoyens des clubs envoyèrent leur fameuse adresse à l'Assemblée Nationale, pour approuver cette suspension du pouvoir exécutif qui sonnait le glas du « dernier des tyrans » [302], nous voyons bien, dans cette adresse, une allusion au serment des milices, convoquées par le Commandant de la Place, qui se montra toujours le valet du club des Blancs, mais nous ne trouvons pas la trace de la participation officielle des troupes de la Marine, non plus d'ailleurs que des troupes régulières des Armées de terre, à cette cérémonie d'un caractère si ouvertement révolutionnaire!

Truguet qui servit à la suite cinq gouvernements [303], pouvait décharger son éloquence en face du bonnet de la Li-

[301] Séance du 16 septembre 1792. Archives Parlementaires, t. 2, 57. *Ibid.* Séance du 17. Le président donne lecture d'une lettre du Contre Amiral, M. Flotte, qui envoie de Toulon un don patriotique pour les frais de la guerre : Deux croix de St-Louis qui lui ont été remises par MM. Louis Reboul et Laurent Vidal, sous-lieutenants de vaisseau; elles étaient pour eux l'attestation méritée de 50 ans de service.

(L'Assemblée ordonne la mention honorable).

[302] « Législateurs. Vive la Nation ! Liberté, Egalité, Fraternité. Le Serment de maintenir la Liberté et l Egalité ou de mourir en les défendant a été accueilli avec les plus vifs transports... Il vient d'être exprimé avec tout l'appareil et la pompe la plus imposante, ce jourd'hui par les citoyens soldats convoqués en armes sur le champ de la Fédération par le Commandant de la Place, etc... » Toulon, imprimerie Serre fils. Suivent 4.000 signatures.

[303] La République disparue, Truguet fit régner partout une discipline de fer. A l'heure où nous sommes, son bord ressemble à un cloaque. Cottin, *op. cit.* passim.

Digitized by Google

berté, comme sans doute il l'eût fait devant le chapeau de Gessler, ses discours n'engageaient que lui-même. Flotte se taisait, comme il convenait au chef de notre Marine en de pareilles circonstances.

Si dans son for-intérieur, il était d'ores et déjà décidé à suivre les destinées de la France qui de plus en plus semblaient se séparer de celles du Roy, il avait au moins la pudeur de ne pas devancer le cours des événements, ni peut-être de les précipiter, par une démarche offensive à l'égard du Prince qu'il avait servi. La longue histoire des Flotte montre qu'ils n'eurent guère des échines de courtisans ! Notre marin en particulier, n'avait pas su flatter le pouvoir quand il aurait pu le faire avec tant de profit. Aurait-il commencé quand son geste n'aurait plus été digne d'un soldat !

Bien qu'il l'eût placé, comme nous venons de le montrer sur un terrain très éloigné de la politique générale, le manifeste de l'Amiral n'en eût pas moins dans le peuple, le retentissement qu'il avait escompté et prévu... Un homme comme lui ne pouvait faire un vain appel à tout un passé de modération, de loyauté et de civisme ! Ce résultat fut tel, qu'il piqua au vif les auteurs de la perquisition dont la posture devenait un peu ridicule. Ceux-ci répliquèrent et finirent par obtenir du Procureur syndic du Directoire départemental l'envoi d'un mémoire complémentaire au Ministre de l'intérieur qui était alors le fâmeux Roland.

Tout en essayant, au cours de ce mémoire, de présenter leur « expédition nocturne », sous un jour et des couleurs plus atténués, ils se firent plus agressifs vis-à-vis de leur victime, coupable de s'être défendue sur le terrain même où ses adversaires comptaient bien lui donner le coup fatal !

Ne pouvant esquiver la honte d'un acte commis en violation flagrante des récents principes établis par la déclaration des droits de l'homme ; ne pouvant persister à prétendre que l'Amiral avait été poursuivi à la « clameur publique », ils expliquèrent l'heure tardive à laquelle ils avaient

Digitized by Google

procédé, par la crainte où ils disaient être qu'en opérant cette perquisition en plein jour, il ne se formât autour de l'hôtel quelque attroupement qui pût compromettre la sécurité de M. de Flotte.

A entendre ces législateurs scrupuleux, l'Amiral au lieu de leur faire un crime de cette visite nocturne, aurait dû les remercier, puisque leur motif n'avait été que de donner le moins d'éclat possible à cette affaire, « au cas où M. de Flotte ne serait point été (*sic*) reconnu coupable ». Ils ajoutaient d'ailleurs que, loin d'avoir envahi avec fracas le domicile de l'Amiral, ils s'étaient présentés d'une manière convenable et analogue à la mission qu'ils avaient à remplir; que si M. de Flotte avait pris la parole avec beaucoup de hauteur, Mme de Flotte avait été la première à calmer son mari, en lui disant que ces Messieurs venaient remplir un ministère prescrit par leur devoir, et que, plus il était assuré de son innocence, moins il devait s'offenser de leur démarche.

Ce rapport signé : Guérin, Second, Guisot, Ruel, administrateurs composant le Directoire du département du Var, mit le comble au cynisme en abordant le fond d'une affaire désormais entre les mains du juge qui n'avait pas encore comparé les papiers saisis chez M. de Flotte avec l'écriture suspecte.

« Nous ne devons pas nous dissimuler », ajoutaient en effet et comme à regret ces tristes personnages, « que parmi les pièces comparatives fournies par M. de Flotte, figure la minute d'une lettre écrite par lui à M. Tixier de Norbeck, où on retrouve une partie des principes, consignés dans la lettre que nous avons dénoncée à l'officier de police et surtout la même intention d'en imposer au peuple en prenant le langage du patriotisme ! » [304].

Roland, alors ministre, gardait encore, paraît-il, quelque pudeur de façade. Il eût conscience de la maladresse de ses administrateurs, mais il n'osa les arrêter dans la

[304] Rapport du 18 mars 1792. F^{r}. 3693.

Digitized by Google

voie où les Jacobins toulonnais les avaient engagés. Sa lettre du 29 mars est un modèle de pharisaïsme; il s'y montre une façon de « Pilate » peu connue, mais point surprenante chez ce vertueux girondin [305] !

S'il regretta une aussi sotte complicité, le directoire du Var dut le regretter davantage encore, puisque deux semaines après cette lettre, il était dans la nécessité de transmettre au Ministre la décision judiciaire innocentant l'Amiral. Assez honnêtes pour ne pas parler d'une similitude de principes, assez prudents pour ne pas relever ouvertement le crime de faux qui leur sautait aux yeux, les experts n'en avaient pas moins déclaré sous la foi du serment « que l'écriture de l'épitre perdue ne coïncidait sûrement pas avec les pièces de comparaison ».

Si les directeurs s'en étaient tenus là, ils n'auraient compromis qu'eux-mêmes; mais après le rapport administratif que leur trop servile empressement avait rendu nécessaire, ils avaient encore éprouvé le besoin de se justifier devant les sections réunies du port et de l'arsenal où dominait l'écume de la cité, et ils l'avaient fait par les mêmes moyens de fond que dans leur rapport au Ministre, c'est-à-dire qu'ils avaient de nouveau chargé l'Amiral, en livrant son patriotisme à la critique de ses subordonnés les plus haineux et les moins éclairés.

Ce lamentable acharnement, continué sur un pareil terrain, achevait de compromettre au seul profit des Jacobins, la considération déjà trop entamée de l'autorité maritime et de l'autorité départementale elle-même. Sylvestre marquait les points d'une si triste lutte, qu'il avait si bien préparée et qui lui livrait les deux combattants. Son Club de-

[305] « Les indices qui ont fait remarquer de la ressemblance entre l'écriture de cette lettre et celle de M. de Flotte n'étaient pas en effet suffisants pour fixer les soupçons sur cet officier, mais les procédures qui vont se faire donneront sans doute des connaissances plus exactes de son auteur. Je ne puis qu'applaudir au zèle (!) et à la prudence (!!) que vous avez montrés, dans cette circonstance ». (A. N. F[7] 3693. Lettre du Ministre aux membres du Directoire du Département du Var).

Digitized by Google

vait d'abord « épurer » l'Etat-Major de la Marine ; il changea ses batteries et commença par le Directoire lui-même. Le sens des possibilités lui montrait avec évidence qu'il avait besoin d'efforts nouveaux pour contre-balancer l'effet produit par le manifeste de l'Amiral, officiellement consacré si l'on peut dire par la décision des experts. Flotte avait encore de trop chauds partisans qui se réjouissaient de l'avoir vu sortir à son avantage des embuches semées sous ses pas. Sa réputation avait décidément la vie dure ; il était besoin de la « travailler » encore.

Le Directoire, par contre, était devenu une proie plus facile ; sa popularité n'avait pas gagné au pas de clerc qu'il venait de faire. La populace ignore les bonnes intentions. Il faut à ses appétits des mets plus consistants. Si loquaces de par ailleurs, le président Guérin, le syndic Gazan et deux de leurs collègues ne surent pas non plus tenir leur langue après les événements du 20 juin. Ces Girondins naïfs qui armaient la révolte et désarmaient l'autorité par leurs lâches complaisances, réprouvèrent en public, avec trop peu de prudence, l'arrestation du Roy. Il n'en fallut pas davantage aux égorgeurs du Club St-Jean. C'est par leur exécution sommaire que commença l'émeute du 28 juillet 1792 où, quatre jours durant, la terreur des bandes jacobines régna dans les rues de Toulon. Le premier soir n'était pas encore tombé, que les quatre malheureux administrateurs, appréhendés, lacérés à coups de sabre, étaient pendus sur la place des lanternes [306], les uns par le cou, les autres par les deux pieds ou par un seul !

Le récit de ces sombres journées rédigé par le greffier de la commune de Toulon au fur et à mesure des événements, est rapporté dans l'ouvrage de M. Havard. Ce récit est une triste preuve de la pusillanimité et de l'incapacité

[306] Aujourd'hui la place du marché aux foins. Mongin, *op. cit.*

Ces assassinats expliquent la docilité avec laquelle les membres survivants du Directoire s'associèrent, comme nous l'avons vu, à l'adresse envoyée à l'Assemblée à l'occasion de la suspension du pouvoir exécutif.

Digitized by Google

du colonel du Merbion; il semble difficile de n'y pas voir aussi la complicité d'une municipalité inféodée au parti jacobin, qui, indemne de toutes les bagarres, se refusa obstinément à proclamer la loi martiale, et ne sut avec la force publique dont elle disposait, ni empêcher un crime ni punir un meurtrier.

On partage l'indignation de Lauvergne et de M. Havard, devant ces magistrats qui ne convoquent les milices qu'après chaque assassinat, pour proclamer à son de trompe devant les pavés jonchés de cadavres, « que la rue est de nouveau tranquille », mais il semble vraiment que le sentiment du second de ces historiens l'entraîne un peu loin quand il entend donner au Commandant de la Marine une part de responsabilité, si minime soit-elle, dans ces tragiques événements [307].

Flotte était responsable, non pas de la tranquillité de la rue, mais bien de la sécurité de l'arsenal. La tâche était suffisamment lourde pour l'amener à réduire au minimum indispensable sa coopération à la police de la ville.

Lors de la fusillade du 23 août 1791, le Baron de Durfort se plaignait déjà au Ministre Thèvenard, des réquisitions de la municipalité qui l'obligeaient à dégarnir ses portes de l'arsenal et de la sûreté du bagne, surtout ce dernier si important dans une émeute. « Il est indispensable », disait le vieux chef, « si vous voulez que je puisse répondre de l'Arsenal et des vaisseaux, que le peu qu'il y a ici de troupes de canonniers soit uniquement à mes ordres pour la sûreté de ces objets, ou que vous obteniez un bataillon d'infanterie pour fournir, avec ce qui me reste de troupes, aux demandes qu'on me fera dans de pareilles circonstances » [308].

Le bataillon n'avait pas été fourni depuis l'année précédente et la situation s'était encore tendue par la pénurie de marins et de soldats que nous avons constatée. On aurait dès lors compris que Flotte eut hésité à obéir à l'appel

[307] O. Havard, *op. cit.* Toulon, chap. V.

[308] A. N. F^{r}. 3693. Le baron de Durfort au Ministre de la Marine.

Digitized by Google

de la municipalité en mobilisant les troupes nécessaires, indispensables à la garde du dépôt qui lui était directement confié; mais ce n'est même pas là ce qui constitue le grief de M. Havard ! Il est avéré, en effet, que l'Amiral, déférant à la nouvelle, mais tardive réclamation des édiles, débarqua le détachement réclamé par eux pour coopérer au maintien de l'ordre public dans la ville. Il eût seulement — paraît-il — le tort de rembarquer ce détachement sur l'avis officiel que tout était rentré dans l'ordre et que tout concours extérieur devenait inutile. L'avis était prématuré, puisqu'il allait presqu'aussitôt se produire de nouvelles échauffourées. Mais en quoi cette circonstance pouvait-elle influer sur les ordres donnés par l'Amiral à l'officier de service ? Prétendra-t-on que Flotte devait prévoir l'avenir ? Maintenir des forces qu'on ne lui demandait plus, n'était-ce pas supplanter les édiles et le Commandant de la place, jouer au dictateur dans la cité ? Ne doit-on pas reconnaître au contraire que Flotte n'avait pas le droit d'agir ainsi et que ses troupes, d'ailleurs insuffisantes à remplir leur propre tâche, avaient autre chose à faire que la police permanente de la rue ?

Avec ce premier tort, Flotte en aurait eu un second qui n'est pas moins imaginaire; celui d'avoir donné des armes aux miliciens du Beausset qui en auraient profité pour se mêler à l'émeute. Il résulte des documents interprétés par M. Havard, qu'entre le 29 et le 31 juillet, les milices rurales du Beausset, d'Ollioules, de la Seyne et de la Valette se présentèrent à l'arsenal pour être armées. Ces milices étaient indiscutablement munies d'une réquisition en forme du Directoire du département, enjoignant au Commandant de la Marine de procéder à cet armement. Les portes de la ville, encore troublées par le carnage de la veille, avaient été maladroitement ouvertes à ces milices, dont une partie s'était faite une malsaine réputation de turbulence et d'indiscipline. Que pouvait faire l'Amiral déjà suspect de vouloir s'opposer aux volontés du peuple ? De Rions avait donné des armes aux gardes nationaux de Toulon qui en

Digitized by Google

avaient fait si bon usage au 1er décembre 1789, songe-t-on à le lui reprocher ? Glandevès avait agi de même avec les miliciens de Toulon qui avaient aussitôt essayé de le pendre. M. Havard l'incrimine-t-il ? Cet armement était dans les fonctions du Commandant de la Marine tout comme les autres, « esclave des lois ». Flotte ne pouvait se refuser à déférer à des ordres réguliers du pouvoir civil, sans se mettre lui-même dans une situation de révolte que Girondins et Jacobins, toute la meute, n'eut pas manqué d'exploiter contre lui.

Savait-il même que ces miliciens, ou du moins quelques-uns d'entre eux, s'apprêtaient à aider les sanglantes rescousses des égorgeurs du Club St-Jean ?

Par un refus obstiné et malencontreux n'allait-il pas détourner l'orage sur l'arsenal; et si les magasins mal défendus par des troupes peu sûres, avaient été pillés, en quoi la situation de la ville eut-elle été meilleure ?

Il est au contraire certain que l'Amiral procéda avec autant de prudence que d'habileté. Après avoir distribué un certain nombre de fusils aux premiers arrivants qui furent malheureusement les miliciens turbulents du Beausset, il déclara aux survenants que ses disponibilités étaient épuisées et il envoya à l'hôtel de ville le capitaine de Castellan, officier de son Etat-Major [309], informer le conseil que, malgré son désir de faire face à toutes les réquisitions, il ne pouvait contrevenir aux besoins de ses propres troupes et de l'armement des vaisseaux. Pour ménager les susceptibilités jacobines trop connues, il alla jusqu'à proposer la désignation d'une commission chargée de vérifier avec lui l'effectif des sabres qui devaient rester à l'Arsenal, en conformité avec les règlements.

Cette conduite était en accord avec les principes supérieurs que l'Amiral s'était imposés et qu'il n'avait cessé

[309] M. de Castellan, qui était alors capitaine de vaisseau, fut promu en 1797, Commandant des armes de Toulon. Il était d'origine bretonne, et malgré sa qualité de Ponantais, partageait les tendances médiatrices du Comte de Flotte.

Digitized by Google

de suivre, sans souci des intérêts particuliers et des calomnies qu'on ne lui avait pourtant pas ménagées de part et d'autre [810].

On se demande comment M. Havard a pu y trouver les résultats d'une sorte de « flirt » entre le Commandant de la Marine et le Club de Sylvestre. Cette première erreur a l'inconvénient d'en amener une autre, en obligeant cet éminent historien à expliquer la saute d'humeur qui rendit aussitôt plus violente l'hostilité jacobine vis-à-vis des autorités maritimes. Après avoir accusé l'Amiral de verser à la fin juillet dans le Jacobinisme, il l'accuse au commencement d'août de donner des gages au parti de la réaction qui bientôt livrera Toulon aux troupes de l'amiral Hood ! Le malheureux Flotte ne mettait pas longtemps à « repasser les ponts qu'il venait de couper derrière lui ».

On nous permettra de ne pas souscrire à des assertions qui ne reposent que sur des hypothèses. La logique des évènements suffit à expliquer les actes de l'Amiral, sans qu'on ait à lui prêter une hésitation, une versalité qui ne furent jamais dans son caractère. Depuis qu'il s'était constitué sur ses bases de sanglante anarchie, le parti jacobin avait condamné la Marine. Il l'avait condamnée parce que, malgré ses tares intérieures, l'État-Major expérimenté qui la dirigeait en faisait le rempart ultime de l'ordre social à Toulon.

Des attaques menées contre son chef et destinées à le faire tomber sur des apparences de légalité, aucune, avons-nous vu, n'avait réussi. La conduite du Comte de Flotte vis-à-vis des troupes et du salariat de l'arsenal lui avait gardé des sympathies auxquelles s'étaient émoussées les calomnies de Barthélemy et des orateurs du Club. Que restait-il aux Jacobins, sinon la violence et l'assassinat qui furent toujours le suprême et décisif argument de leur parti ?

Si cependant quelque chose hâta le dénouement de cette

[810] Lettre à Tissier le Norbeck. V. sup.

Digitized by Google

lugubre tragédie, ce furent, à n'en pas douter, les évènements du 23 août qui mirent en nouvelle opposition Flotte et le Club des blancs.

A cette date, les émissaires de Sylvestre envahirent le bagne, déferrèrent les forçats, « ces victimes d'un code barbare » et lachèrent dans la ville horrifiée plus de 2.000 bandits en souquenille écarlate, hurlant la Marseillaise. Nous savons comment la faiblesse numérique du poste, et sans doute aussi sa défection, avaient rendu possible ce triste coup de force; les prédictions du baron du Durfort s'étaient réalisées !

Toutefois le Commandant de la Marine, un instant débordé par la soudaineté des évènements, se ressaisit bientôt. Les postes rassemblés, la proclamation de la loi martiale imposée à la Municipalité, lui permirent de réprimer promptement la révolte avec l'aide de la fraction modérée des milices urbaines.

Sylvestre était allé un peu vite en besogne, Toulon, dans son ensemble, n'était pas tout à fait mur pour une pareille sauvagerie !

La population, qu'un sentiment atavique tenait dans la crainte des forçats, réclama la punition des coupables. La Municipalité, résolue à ne pas les livrer, dût trouver des victimes expiatoires. Sylvestre parait avoir choisi ses boucs émissaires, « Tambour-major » et « Petit dragon », de façon à soulever la lie de l'arsenal et du port.

Du Merbion les fit arrêter, mais de crainte d'une indiscrétion qui eut révélé les dessous de l'affaire, Sylvestre jugea prudent de les rendre muets avant leur comparution devant les tribunaux. A leur justice il substitua celle « du Peuple » qui travaillait vraiment de façon bien contradictoire, et pourvut, avec Lemaille, à leur exécution secrète et sommaire.

Grâce à ce machiavelisme, l'émeute était enfin à sa portée qui allait lui permettre de sacrifier à la fois les trois victimes depuis longtemps désignées à ses coups : L'Amiral de Flotte, son major général de Rochemore et

Digitized by Google

l'Ordonnateur Deydier de Posselles. Le coup était savamment calculé; c'était la désorganisation de la Marine, le triomphe définitif de l'anarchie.

Pendant que certains affiliés opéraient à La Garde l'arrestation de Rochemore, auquel on allait faire un semblant de procès devant « le Tribunal du Peuple » [211], Sylvestre et Jassaud organisaient le guet apens dans lequel devait succomber l'Amiral de Flotte.

Durant l'été, si pénible à Toulon, le Commandant de la Marine avait repris aux environs son ancienne habitation; il se rendait à peu près quotidiennement à l'hôtel de la Marine et à l'arsenal où l'appelaient ses occupations.

Le 10 septembre était la fête de la Fédération. L'Amiral de Flotte ne fut donc pas surpris lorsqu'il reçut, dans la matinée, la visite de Sylvestre et de Jassaud, délégués par la Municipalité pour le convier à prendre part à cette fête et à renouveler le serment de fidélité à la Nation.

Nous savons comment l'Amiral comprenait sa participation à ces réjouissances et à ces agapes réconciliatrices. Quels qu'aient pu être jusqu'ici leurs dissentiments de fonds, l'hostilité des clubistes vis-à-vis de l'Amiral avait conservé des formes. Les « leaders » avaient sauvegardé les apparences, et enfariné leur bouche en dehors de leurs réunions; s'ils étaient responsables de tout le sang qui avait déjà coulé à Toulon, ils ne l'avaient pas versé de leurs propres mains; ils l'avaient même quelquefois hypocritement déploré. La générosité native de l'Amiral se refusait d'ailleurs à croire les plus avérés de ses adversaires capables de prendre le masque de l'amitié pour l'assassiner.

Il n'hésita donc pas à suivre les deux comparses pour remplir ce qu'il croyait être un devoir de sa charge.

Mais si la peur n'avait aucune prise sur son âme virile, il en était autrement de Madame de Flotte. Le profond atta-

[211] Le récit de ce procès, qui est un outrage à la seule idée de justice, a été fait par Lauvergne, Henry, et finalement par M. O. Havard dans son récent ouvrage.

Digitized by Google

chement que la Comtesse avait pour son mari la rendait perspicace. Elle ne cessait de trembler pour lui depuis qu'il avait pris la direction de la Marine et qu'elle le sentait en butte à tant d'animosités.

Dans sa situation de grossesse avancée[312] les derniers évènements du 23 août avaient eu facilement raison de ses nerfs. Assaillie par les pressentiments les plus funèbres, elle insista vivement auprès de son mari pour qu'il déclinât, cette fois du moins, l'invitation des émissaires du Club, dont sa tendresse semblait percer à jour les projets sinistres.

L'Amiral la plaisanta doucement sur ce « caprice » et finalement partit, la laissant en proie au plus profond abattement. Quand peu d'heures après, elle apprit l'assassinat qui la faisait veuve, ce fut la douleur qui terrassa la pauvre femme, ce ne fut pas la surprise !

Flotte cependant avait suivi Sylvestre et Jassaud, rassuré par l'aisance des deux comparses et leur obséquieux bavardage. Il ne commença à soupçonner la vérité que lorsqu'il fut trop tard pour échapper à leur étreinte ou s'entourer de précautions que sa confiante droiture avait négligées.

Les murs de la ville franchis, l'allure de ses interlocuteurs se modifia, pendant que le cortège s'augmentait dans les rues tortueuses, de gens à mine farouche, qui semblaient, en se rapprochant, obéir à quelque mystérieuse consigne. Quand l'Amiral déboucha sur la place d'Armes, il la vit encombrée d'une foule armée et tumultueuse... alors il comprit.

Comme devant le feu qu'il avait si souvent affronté, sa haute stature sembla grandir encore. Pas un muscle de sa figure ne tressaillit quand cent bouches haineuses le saluèrent par ces vociférations dont le récit portait

[312] Il est déjà fait allusion à cette situation dans le manifeste de l'Amiral, où ce dernier se plaint des conséquences qu'auraient pu avoir, à cet égard, les perquisitions nocturnes opérées chez lui au mépris des Lois.

Digitized by Google

la terreur dans mes oreilles d'enfant : « L'Amiral à la lanterne ! » Tous les énergumènes du Club, tous les bas fonds des bas quartiers, toute la lie de l'arsenal et du port, gibier de police ou suppôts du bagne, toutes les « tricoteuses » de la ville, relancés par Sylvestre, tout ce peuple auquel il n'avait jamais fait et voulu que du bien, l'attendait dans un halètement de fureur, pour voir couler son sang d'aristocrate. Dans l'éternel renouvellement que constitue l'histoire, une fois de plus la plèbe brûlait son idole.

La Municipalité avait résolu de ne pas troubler la fête et déjà sans doute du Merbion s'était attablé !

Sur l'ordre de l'officier de service le piquet de l'Arsenal avait pris les armes à l'approche de l'Amiral; mais cet ordre fut le dernier que put donner cet officier; l'épée qu'il avait dégainée lui fut aussitôt arrachée par une bande d'émeutiers en carmagnole, et quand le Commandant hué, bousculé, menacé, fit directement appel à leurs sentiments d'honneur et de discipline, ces soldats restèrent lâchement l'arme au pied, les yeux à terre, déjà vendus aux assassins ou terrorisés par leurs menaces.

Les portes de l'Arsenal étaient fermées au Comte de Flotte par la foule agressive. En présence de la défection de sa garde, il ne pouvait plus compter que sur lui-même pour se défendre. Cette tâche insensée, il l'essaya; saisit le fusil d'un factionnaire et le brandit autour de sa tête, pour écarter les pointes menaçantes des sabres et des piques.

Un instant sa force herculéenne fit le vide autour de lui; trois cadavres jonchaient le sol; d'autres égorgeurs blessés avaient lâché leurs armes, mais le reste de la meute se rapprocha rugissante, altérée de sang. Le lion de St-Jean ne lâchait pas si facilement sa proie. Si la vaillance de l'Amiral fut vite impuissante contre le nombre, elle hâta du moins un trépas que ces bourreaux se plaisaient à prolonger par d'horribles tortures[213]. C'est déchiqueté, labouré de coups de sabres, transpercé de part en part

Digitized by Google

que le cadavre pantelant du Commandant fut enfin hissé aux fourches de la lanterne [814].

On approchait de midi.

Le soleil dardait sur la place houleuse ses rayons implacables ; au-dessus de la foule, sur les vêtements de l'Amiral maculés de sang et de boue, l'or de ses boutons d'uniforme scintillait.

Deux heures ne s'étaient pas écoulées que le corps de son major général, le Comte de Rochemore, se balançait à son tour à la lanterne au-dessus d'une mare de sang [815].

Ainsi périrent Flotte et Rochemore et avec eux ce qui restait encore de discipline et de loyauté dans la Marine française à Toulon.

Seul Deydier de Posselles échappa au sort qui l'attendait. Arraché de chez lui par les émeutiers, l'Ordonnateur avait déjà à son cou la corde qui devait le hisser au plus prochain reverbère, lorsqu'il fut sauvé par un bombardier de la Marine, secrétaire du Club, qui avait reçu quelques

[813] Le lecteur qui serait tenté de nous taxer d'exagération n'aurait qu'à se rapporter au massacre de Saqui des Tourrès, frère de l'ancien major général du Comte de Flotte sur la « Junon ». Le récit de ce massacre a fait l'objet d'une brochure de M. Edouard Poupée, bibliothécaire de la ville de Draguignan, 1908.

[814] Nous avons été à même de compléter par de nouveaux détails les récits qui ont été donnés jusqu'ici de la mort du Comte de Flotte. (Lauvergne, Henry, Havard, etc.)... Les évènements ultérieurs firent tort à la mémoire de l'Amiral, et sous l'Empire, on parla volontiers d'un « soulèvement de quelques ouvriers de l'arsenal. » Il était juste de rétablir la vérité et de montrer comment l'Amiral de Flotte fut une victime politique du parti jacobin qui répandit tant de sang à Toulon.

[815] Arraché de sa prison, dépouillé de ses habits, frappé, poussé sous le réverbère de la rue Méridienne, le Comte de Rochemore, fut également lardé de coups de sabres, pendant que le bourreau le hissait à la potence. Dans cet assaut, le couteau d'un assassin trancha l'artère carotide de la victime et fit jaillir au loin un filet de sang. On vit alors le massacreur Barry, tremper ses mains dans ce sang et le secouer sur la foule qui vociférait des cris de mort. Henry, *op. cit.*, p. 183. Lauvergne, *op. cit.* 122.

Digitized by Google

jours auparavant une faveur de cet officier et se porta garant de son civisme. La foule acclama alors celui qu'elle allait écharper.

Peut-être avait-elle bu assez de sang ce jour-là !

Ce double assassinat plongea les Toulonnais dans la stupeur. Celles des autorités constituées qui n'étaient pas complices ne trouvèrent même pas la force de s'affirmer. Le sentiment dégradant de la peur courba devant la bête jacobine tout ce qui pouvait rester de volonté ou d'indépendance chez les membres des directoires. Non seulement, dans le milieu officiel, personne ne parla de répression, mais chacun évita de qualifier comme il convenait cet odieux attentat, ou de proposer les honneurs funèbres à ces victimes du devoir. Les héros de la Gironde n'eurent pas seulement peur des choses, ils eurent peur des mots... peur des ombres.

Au milieu de la nuit du 10 au 11, les Administrateurs du département, ou du moins ceux d'entre eux qui avaient échappé à l'explosion des fureurs jacobines du 29 juillet, furent convoqués à l'hôtel de ville au son du tambour. Rien ne révèle la mentalité des membres de cette nocturne réunion comme le procès-verbal qu'ils rédigèrent avant de se séparer, à la lueur vacillante de deux flambeaux [316]. On y voit sombrer, dans une terreur égoïste, tous les sentiments qui honorent et distinguent l'humanité, comme si les deux illustres morts avaient emporté ce qu'il en pouvait rester dans leur tombe sanglante : le culte de la justice, le sentiment de l'autorité, le sens de l'ordre, le respect de soi-même, tout... jusqu'à cette fraternité des armes qui ne tient pas moins au cœur du soldat que sa vertu militaire elle-même !

Cette lugubre nuit ne vit pas seulement le triomphe de l'émeute, elle vit aussi celui de la lâcheté; car c'est de lâ-

[316] « A une heure et demie du matin, ce mardi 10 septembre 1792, l'an IV de la Liberté et de l'Egalité ». En réalité ce procès-verbal aurait dû être daté du 11 septembre. Le 10 septembre était un lundi. A. N. F[7]. 3693.

Digitized by Google

cheté que luttent M. Berluc, administrateur, qui annonce que le Commandant de la Marine a été *victimé* par le peuple; du Merbion, le futur général de la République, qui rentre d'une patrouille et constate que « la plus grande tranquillité règne dans la ville ». Truguet, le futur Amiral de l'Empire, qui fait avertir le Directoire qu'il est à son poste et « aux ordres des corps administratifs », Blache, officier municipal qui déclare que « le calme est revenu, et qu'il conviendrait de réquisitionner le juge de paix de la campagne en l'absence du juge de paix urbain, pour faire enlever les deux personnes victimées », dont au préalable on avait fouillé les poches [217].

C'est là toute l'oraison funèbre de l'héroïque victime ! Il faudra que son fils vienne clandestinement réclamer son corps pour l'ensevelir à l'insu des Jacobins, comme on ferait pour un malfaiteur !

La peur n'est pas seulement un sentiment méprisable, c'est un sentiment qui n'a jamais porté remède à rien.

Si quelque chose pouvait frapper l'esprit du plus borné des égorgeurs du 10 septembre, et le pousser à de nouveaux massacres, c'était bien au contraire le spectacle de cette piteuse attitude; c'était la facilité avec laquelle le Club avait courbé l'échine des élus du peuple jusqu'à leur mettre le front dans la boue ! Il fut possible à chacun de constater, de palper, si j'ose dire, ce définitif avilissement des trois corps administratifs du département, dans l'adresse que ces corps élaborèrent pour les citoyens de Toulon et qu'ils n'eurent pas honte de faire afficher quatre jours après l'émeute. Cette sentimentale et ridicule phraséologie, étalée sur tous les murs [218]; montre de quelle irré-

[217] « On a remis sur le bureau divers papiers et une clef qu'on dit avoir été trouvés dans les poches de M. Flotte ». Même procès-verbal. F⁷. 3693. A. N. La formalité opérée sans le moindre appareil judiciaire, laisserait croire que les justiciers du peuple, ne négligeaient pas les petits profits.

[218] Un exemplaire de cette affiche est à la Bibliothèque Nationale. Nous y trouvons les signatures de Berluc, vice-président, Brunet, Cogorde, Jordany, Paul, maire... A. N. F⁷ 3693.

Digitized by Google

médiable impuissance les théories du « philosophe » avaient frappé toute l'échelle des pouvoirs publics : « ...c'est avec la plus grande douleur que vos administrateurs, dépositaires de votre confiance, ont vu les troubles qui ont agité si violemment cette cité... Pourquoi faut-il qu'ils soient obligés de vous apprendre ce qui importe à votre mutuel bonheur ? à votre gloire ?... vous ne serez heureux que par l'amour de l'ordre et de la Loi !... Laissez aux Lois le soin de la vengeance ; c'est à elles qu'il appartient... Ecoutez la voix de ceux qui veillent sur la défense de vos droits, qui font sans peine pour vous le sacrifice de leurs travaux, de leurs veilles et de leur santé; secondez leur zèle par votre obéissance, par votre amour des principes qui sont la sauvegarde de notre sainte Liberté.... »

Il ne manque plus à ces tendres bergers de timides agneaux, que la houlette enrubannée de Monsieur de Florian.

Au cours de ces interminables lignes, empreintes des complaisances les plus inavouables, des larmes les plus hypocrites, des ménagements les plus apeurés, il n'est pas fait la moindre allusion aux deux officiers tombés sous les coups des assassins, si ce n'est peut être pour les trouver coupables d'avoir été frappés, d'avoir encouru les « vengeance du peuple ». Ah! sans doute, il y est dit que cette vengeance appartient aux lois, mais avec quelle timidité se glisse cette observation, destinée à sauver des troubles du lendemain la tête de ces prudents administrateurs qui déjà la sentaient trembler sur leurs épaules !

Leur excuse, si toutefois ils peuvent en invoquer une, allait être dans la conduite de la Convention, à peine éclose et déjà tombée au pouvoir des pires.

Quand, à la fin de septembre, au cours de l'une des premières séances de cette Assemblée, Marbot, secrétaire, donne lecture d'une lettre de Monge, Ministre de la Marine, rendant compte des événements « qui ont privé de la vie M. de Flotte et le major général de la Marine à Tou-

Digitized by Google

lon » et l'ont obligé de donner provisoirement le commandement à M. Chaussegros, que va faire cette Assemblée, en présence du stupide attentat qui confond tous les pouvoirs dans la violence, consacre l'anarchie, met en danger les destinées de la Marine, et celles de la France elle-même ? Va-t-elle dans un sursaut d'indignation, accomplir son plus élémentaire devoir ? Va-t-elle comme l'Assemblée Constituante au lendemain du 1er décembre 1789, ordonner une enquête sur cette triste affaire, chercher les coupables, les punir ou condamner leur mémoire ? Non, car elle n'a rien à apprendre sur les causes et les effets des violences jacobines qu'elle s'apprête elle même à commettre... aussi passe-t-elle l'éponge sans souffler mot, et la nouvelle Gironde inaugure sa déchéance en s'associant au renvoi de la lettre au Comité de la Marine où Jean Bon St-André se chargera d'enterrer définitivement l'affaire [219].

Les conséquences de cette lâcheté de l'Assemblée, greffée sur la lâcheté préalable des corps administratifs du département, furent immenses, incalculables. Les historiens de Toulon ont à maintes reprises essayé de les dégager. Sylvestre ne s'était pas trompé dans ses calculs, en prévoyant qu'elles mettraient dans la main des Sociétés populaires, non seulement la Marine, avec l'arsenal, le port, la flotte, mais encore la ville entière et les partis jusqu'ici opposés et militant, au nom des droits communs à tous les citoyens, confisqués par les émeutiers.

Si l'orgie continua dans la rue, l'indiscipline passa des quais sur les vaisseaux. Ce fut le renversement de toutes choses. Chaque bord eut son Club qui jugea ses officiers, discuta leurs ordres, en vota l'obéissance ou le refus. On assassina les chefs qui gardaient, en face de pareilles erreurs, le sens de leur autorité.

Des ministres « amis du peuple » disciples de Rousseau, les Monge, les d'Albarade... n'osèrent même plus désigner un chef ou un commandant qui n'ait au préalable reçu

[219] Archives parlementaires. B. N. t. 2.

Digitized by Google

l'investiture des sociétés d'anarchie![320] Les promotions furent subordonnées à la délivrance de certificats de civisme confiée aux pires « sans-culottes ». Les cadres achevèrent de se vider des éléments courageux et éclairés qu'ils contenaient encore; les officiers les plus pénétrés de démocratie tombaient des hauteurs de leur rêve enfin désillusionnés. Ce fut le gâchis absolu dans l'universelle anarchie!

Nous sortirions des limites de cette biographie si nous poursuivions l'étude des événements jusqu'à l'heure des réactions inévitables... heures terribles, où pour se soustraire au despotisme sanguinaire des Jacobins, les Français mirent eux-mêmes aux mains de l'ennemi extérieur la forteresse et la place de Toulon... heures non moins maudites où la Convention victorieuse, pour punir l'erreur[321] de quelques uns, noya la ville entière dans le sang des innocents.

Joseph de Flotte n'était plus là; la vue de pareils crimes contre l'humanité et la patrie ne déchira pas son cœur de Français. Sa mémoire surnage pure dans ce flot de sang et de honte, et ce fut là, peut-être, la première récompense de son héroïque trépas.

Mais les heures de terreur n'étaient pas finies pour sa famille dont le lecteur, sans doute, nous saura gré de retracer le sort en quelques mots.

[320] Le Commandant de Chaussegros lui-même n'avait reçu confirmation de ses pouvoirs par le Ministre, qu'après que ce dernier eut consulté les sociétés populaires. Il n'est jusqu'au Club de... Brest qui ait été appelé à donner son autorisation. (Le Ministre à la Société des Amis de la Liberté à Brest, le 2 janvier 1792. Lettre citée par Cottin).

[321] Le mobile de la remise de la place et des forts aux Anglais n'a pas encore été complètement éclairci. Napoléon qui gardait à la fois des traces de ses attaches jacobines par sa liaison avec Barras, et des rancunes contre les premiers partisans de la Restauration, a toujours considéré que cette remise constituait une trahison. Toute autre est l'opinion récemment émise et défendue par M. Havard.

Digitized by Google

CHAPITRE XII

La famille du Comte de Flotte pendant la Révolution.

Henri de Flotte, le fils de l'Amiral, était Enseigne à la 6e escadre.

Quand il eut appris la mort inopinée de son père, son premier soin fut d'assurer le sort du reste de sa famille.

Mme de Flotte ne paraissait plus en sûreté à Toulon. A peine son mari avait-il rendu le dernier soupir, que les sbires municipaux, à la suite du juge de paix, avaient envahi son domicile privé pour y apposer les scellés. C'était la revanche de l'insuccès qui avait suivi leur perquisition du 14 mars !

Henri de Flotte avait eu quelque peine à les faire lever sur les meubles personnels de sa mère. Il sentit qu'il lui fallait se hâter.

En raison de sa délivrance prochaine, la Comtesse avait éloigné sa plus jeune fille Julie-Rose, alors âgée de 15 ans. L'Amiral avait dans son Etat-Major des parents qui l'avaient recueillie.

Le soir même du 10 septembre, avec l'aide de quelques officiers dévoués à leur ancien chef, Henri de Flotte équipait un brick pour conduire la Comtesse à Nice, où elle devait attendre les événements, avant de regagner Saint-Pierre-d'Argençon, en compagnie de sa fille Henriette.

La nuit durait encore quand le jeune officier vint chercher sa mère pour la mener vers la Malgue, où, dans l'ombre, attendait un canot monté par quelques hommes sûrs. La fuite devait être accomplie avant le jour, non seulement pour le salut des fugitifs, mais aussi pour celui des organi-

Digitized by Google

sateurs, car c'était un crime contre la Nation d'arracher une victime aux Jacobins dont les excés déshonoraient l'humanité elle-même.

La Comtesse de Flotte était à mi-chemin du rivage quand elle s'aperçut que, dans sa précipitation, elle avait oublié un coffret renfermant, avec ses bijoux, les quelques objets de valeur dont le prix devait assurer son existence sur la terre d'exil. Sa dévouée négresse Myrsa s'offrit aussitôt à revenir en arrière et partit en courant, pendant que la petite troupe continuait sa marche.

Le temps pressait. L'aurore blanchissait déjà le sommet du Faron et la servante n'était pas revenue. Après une assez longue attente, les officiers qui accompagnaient la Comtesse exigèrent qu'elle embarquât. Le canot était à peine à quelques centaines de brasses, qu'apparut sur le rivage, dans le jour naissant, la silhouette de la jeune fille faisant des appels désespérés.

Sans un instant d'hésitation, la pauvre enfant courut dans la vague, au-devant du canot qui lui-même avait viré de bord. La fraîcheur de l'eau la surprit-elle, ou l'agitation de sa course échevelée lui occasionna-t-elle une syncope subite ? On ne sait. Toujours est-il qu'elle disparut avec son précieux fardeau, avant que personne ait pu la saisir.

Dès que le navire qui portait sa mère et sa sœur eut appareillé, Henri de Flotte rentra à Toulon où l'appelait un devoir plus pénible encore. Son père enseveli, il songea à sa sœur. La réflexion l'assura qu'elle craignait moins que partout ailleurs sous le toit qui l'abritait. Personne des siens n'avait plus besoin de lui. Avec tristesse, mais sans la moindre hésitation il adressa sa démission au Ministre et brisa son épée. Le dernier crime des Jacobins toulonnais jetait décidément dans l'émigration ce jeune Français, élevé dans les idées libérales de son père. Il n'avait plus qu'un désir, celui d'être délivré d'une commission qui lui était devenue odieuse.

Les évènements à Toulon marchèrent plus vite et autre-

Digitized by Google

ment qu'il ne pensait. Après avoir entrevu la possibilité d'un retour à la Monarchie, Toulon, trahi par les Anglais auxquels il s'était livré, fut investi par les troupes de la Convention. On connait les horreurs qui ensanglantèrent la malheureuse ville.

L'Enseigne de Flotte parvint à fuir. Il gagna Lyon et s'enrôla dans l'armée du général de Précy qui défendait cette ville contre les troupes de la Convention [222]. Flotte n'avait pas seulement à venger son père; il croyait avoir encore à venger sa sœur qu'il n'avait pas eu le temps d'arracher aux mains des assiégeants vainqueurs.

Mademoiselle de Flotte cependant, fut une des rares prisonnières qu'épargnèrent la fusillade, la guillotine, l'incendie, le massacre ordonnés par les délégués de la Convention, Stanislas Fréron et le Vicomte de Barras.

Elle sortit de cette boucherie comme d'un cauchemar, sans savoir pourquoi. Son nom la désignait aux vindictes jacobines, son âge arrêta des bourreaux qui peut-être étaient las de tuer. Avec quelques victimes choisies elle fut dirigée sur Paris. Ne fallait-il pas que les « sans-culottes » de la capitale eussent quelque part à la fête de Toulon ?

A l'arrivée du convoi, les prisons officielles regorgeaient de suspects. Un peu partout, l'ingéniosité du Comité Révolutionnaire improvisait des geôles. C'est dans l'une d'elles que fut enfermée Mademoiselle de Flotte, avec une foule dont les rangs s'éclaircissaient et se renouvelaient de jour en jour. Par les fenêtres de sa prison arrivaient jusqu'à elle les hurlements dont le peuple saluait ceux des détenus qu'on transférait à la Conciergerie, « la dernière étape ». Le « Ça ira » et la « Marseillaise » firent sur ses nerfs de jeune fille une telle impression, que par la suite elle ne pouvait entendre ces chants sans une émotion qui allait parfois jusqu'à la syncope.

Sa détention avait été plus longue que celle des autres Toulonnais. Si bienveillants qu'ils fussent pour elle, ses

[222] J. Roman. Généalogie de la famille de Flotte. Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes, 1904, 4e trimestre.

Digitized by Google

compagnons d'infortune lui étaient maintenant tous étrangers.

Dans sa solitude, le présent bien lourd et l'avenir presque sans issue pesaient également sur son cœur endolori ; mais elle ne désespérait pas de la Providence qui lui vint en aide au dernier moment de la façon la plus imprévue.

Quelle charge pouvait évoquer Fouquier-Tinville, le sinistre pourvoyeur de la guillotine, contre une enfant de 16 ans ? Mais de quelle charge est-il besoin dans un procès d'opinion ? Parmi les ennemis de la Liberté destinés au sinistre couteau, les instructions de Chaumette ne désignaient-elles pas ceux qui n'avaient « rien fait pour elle » ; ceux qui n'avaient pas eu, ou qui n'avaient pas devant leurs juges, le triste courage d'applaudir aux idées révolutionnaires ? Et ces cyniques dispositions ne condamnaient-elles pas d'avance les enfants des victimes immolées déjà ?

C'est donc sans surprise que Mademoiselle de Flotte se vit un jour transférée à la Conciergerie, où entrait à sa suite un prélat dauphinois que de vieux liens d'amitié unissaient à sa famille : Monseigneur Lafont de Savines, évêque de Viviers [323].

Après l'établissement de la Constitution civile du clergé, l'épiscopat de France s'était désagrégé et ses membres, pour demeurer fidèles à leurs convictions, avaient pris depuis longtemps le chemin de l'exil.

Monseigneur de Savines devait aux plus fâcheuses complaisances, d'avoir été épargné jusque là. Ce prélat était fils du marquis de Savines, colonel d'un régiment de dragons, ancien compagnon d'armes du père de l'Amiral

[323] Charles Lafont de Savines était né à Embrun le 17 février 1742, de Charles, colonel de dragons et de Madeleine de Castellane. L'étrange figure de ce prélat a fait l'objet d'intéressantes études, l'une de Simon Burgal. (Savines, évêque jureur de Viviers, 1889. Privat, édit.), l'autre de M. l'abbé Augier, (Egarement et pénitence d'un évêque assermenté), paru dans la *Quinzaine Religieuse des Hautes-Alpes*, janv.-fév. 1919.

Digitized by Google

de Flotte. Le capitaine de Flotte et lui avaient fait ensemble la campagne d'Italie, en 1734; tous deux avaient été blessés à Guastalla, mais tandis que ses blessures menaient Flotte au tombeau, celles de Savines lui faisaient franchir les derniers degrès de la hiérarchie militaire et lui valaient le poste de directeur de la Cavalerie. Etrange fortune que celle des armes !

En sa qualité de cadet, Charles de Savines avait été destiné à l'Eglise. Sa mère, descendante des Castellane, était certes une femme de principes, d'aucuns disent une bonne chrétienne; mais dans cette nature poussée au triste soleil du XVIII[e] siècle, la religion atavique formait un étrange amalgame avec les idées de Jean-Jacques Rousseau; et les livres du philosophe avaient été les premiers qu'elle eût mis aux mains de son fils ! C'est dans « Emile » que l'enfant avait appris à lire.

Cette éducation eût des effets aussi désastreux qu'inévitables. Charles de Savines, plus logique en cela que la digne Marquise, ne pût comme elle partager son cœur entre deux religions si opposées; et le culte austère du catholicisme avait très vite cédé la place au culte nouveau qui donnait plus libre cours aux instincts naturels du jeune homme.

Entré cependant dans les ordres, sa carrière s'y déroula d'abord avec tout le bonheur que les influences de sa famille avaient préparé. A 23 ans, Charles de Savines était secrétaire de l'Assemblée des Evêques de France; à 28 ans, son oncle, évêque de Mende, en faisait son vicaire général, et, peu après, le faisait pourvoir de l'évêché de Viviers.

On comprend que cet « ami de la nature » partisan d'une religion tolérante et superficielle, ce « vicaire savoyard » coiffé d'une mitre, n'ait pas été arrêté par les exigences de la Constitution civile du clergé. Il avait accepté d'enthousiasme la formalité du serment civique; mais du moins l'avait-il prêté sans qu'aucun bas sentiment l'ait poussé à ce geste. Resté grand seigneur sous sa chape tri-

Digitized by Google

colore [324], de mœurs faciles, mais de caractère généreux, à aucun moment sa loyauté, qu'il tenait de sa race, ne l'avait laissé épouser les haines des partis, ni montrer d'hostilité pour les réfractaires [325]. Appelé à présider l'Administration de son département, il avait au contraire tenté les plus louables efforts pour soustraire ses prêtres non-jureurs à la rigueur des lois.

Cette mansuétude dût laisser des doutes sur la pureté d'intentions de ce fidèle disciple de Rousseau, car, plus la Révolution avançait dans sa marche sanglante, plus cette pureté devait se démontrer par des explosions de haine et de vengeance. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que malgré tant de gages donnés aux pouvoirs nouveaux, Mgr de Savines ait un jour vu se refermer sur lui les portes de la Conciergerie, où venait d'être amenée Mlle de Flotte.

Son activité bienveillante se reporta vite sur la jeune prisonnière, recherchant les moyens de défense qu'elle pouvait trouver. Œuvre vaine d'ailleurs, car si jadis les Flotte avaient eu des amis à la Cour, en cette fin de printemps de 1794, leur fille n'aurait pu frapper utilement à aucune porte dans cette ville de Paris si troublante et si troublée par le règne de la Terreur ! Le plus voisin peut-être de ses parents était son cousin germain, le Chevalier de Flotte, que l'Amiral avait tenu sur les fonts-baptimaux. Des liens plus étroits unissaient les deux jeunes gens qui s'étaient fiancés à leur dernière entrevue ; mais qu'importait encore ! Depuis de longs mois le Chevalier n'avait pas donné de ses nouvelles ; le régiment de Bourbon, dans lequel il servait, s'était disloqué avec l'armée des Princes, et ceux des ci-devants officiers qui avaient pu rentrer en France, ne tenaient pas à faire connaître le lieu de leur retraite.

[324] C'est avec une telle chape que cet évêque officiait après sa prestation de serment. Abbé Augier, V. sup.

[325] Les Archives départementales de l'Ardèche conservent une série de documents officiels dont certains ont été publiés et qui caractérisent les sentiments quelque peu contradictoires de l'Evêque de Viviers.

Digitized by Google

L'horizon, si noir qu'il fût, se trouva cependant balayé peu de jours après. Le 9 thermidor, dans un tumulte populaire, les portes de la Conciergerie étaient forcées, les prisons envahies. Ce n'était pas la mort qui arrivait, comme le crut un moment la jeune fille, c'était le salut.

Robespierre venait d'être abattu d'un coup de pistolet. Le peuple versatile, oppressé peut-être par tout le sang versé, criait maintenant « à bas la guillotine » et se retournait contre les bourreaux. La pauvre enfant, poussée hors des geôles, retombait sur ce pavé de Paris inconnu, aussi terrible pour elle que l'ombre même de sa prison. Où aller? que faire ?

Mais Lafont Savines, ainsi qu'il s'appelait maintenant, était homme de ressources. Si ses opinions et surtout sa conduite en matière religieuse, lui avaient aliéné bien des sympathies, ses relations de famille et aussi ses qualités natives lui gardaient, malgré tout, des attaches qu'il sut utiliser. Il fit passer Mlle de Flotte à Versailles et la confia à la bienveillance d'un ami des anciens jours, le citoyen Beauregard, 3, rue de l'Abondance.

La jeune fille séjourna plusieurs mois dans la famille de cet ami dont le qualificatif civique remplaçait un titre de seigneurie suranné. Elle y vécut d'abord sous un nom d'emprunt, mais quand les rigueurs jacobines contre la vieille noblesse se furent un peu calmées, elle repris son véritable état civil, et c'est très crânement que, dès le 3 fructidor an III, elle signait à la maison commune de Versailles la demande de son passe-port : J.-R.-M. de Flotte [326].

Pendant ce long intervalle, Mgr de Savines n'était pas

[326] La teneur de ce passeport nous a été communiquée par M. Georges de Manteyer, qui a eu l'occasion de la relever au cours de ses recherches. Mlle de Flotte : 5 pieds (1 m. 65), yeux bruns, visage rond, nez moyen, cheveux châtins, bouche moyenne; a demeuré à Versailles, rue de l'Abondance, n° 3, chez le citoyen Beauregard, du 1er Fructidor an II au 12 Fructidor an III. On remarquera que, pour des raisons faciles à comprendre, l'arrivée à Versailles de Mlle de Flotte, est antidatée de quelques jours.

Digitized by Google

resté inactif, et si, pour subvenir à ses propres besoins, il avait dû traîner une misérable vie d'expédients, du moins avait-il été plus heureux en ce qui concerne Mlle de Flotte. Ses démarches judicieusement conduites avaient pu atteindre le Chevalier et lui faire connaître la situation précaire où se trouvait sa parente et fiancée. A ces nouvelles, le jeune officier avait pris hâtivement le chemin de la capitale, si dangereux qu'il fut encore.

Un jour, M. de Savines arrivait inopinément à Versailles, suivi de ce compagnon, et frappait à la porte de Mlle de Flotte. La dureté des circonstances et le besoin de vivre le contraignaient depuis quelque temps à faire le pénible métier de porteur d'eau. Ses vêtements usés et souillés dissimulaient mal l'aisance de ses gestes et la finesse de ses traits, mais ce qui, plus encore, révélait en lui l'aristocrate c'était ce fin sourire, cet éclat de ses yeux que faisait briller, non sans une pointe de malice, l'heureuse conclusion d'une idylle procurée par ses soins. Je vous amène une visite, ma chère enfant, consentez-vous à la recevoir ?....

....

Le secours était arrivé, et avec lui, la fin d'un naïf roman d'amour éclos dans ces jours sinistres comme une fleur parmi les tombes.

Mgr de Savines retrouvant ses vieux gestes de prélat et peut-être aussi la secrète conscience de ses erreurs, qui devait finalement se transformer en un amer repentir, bénit les deux jeunes gens inclinés devant lui. Peu de jours après, prenant la solution la plus conforme aux nécessités de l'heure, il les unissait par les liens du mariage [227]. La cérémonie finie, comme rien ne les retenait plus à Versailles ou dans la capitale, il les accompagnait au coche de Lyon, et tristement les regardait s'acheminer vers ces horizons des Alpes, objet de ses sollicitudes, qu'il ne

[227] Je n'ai pas retrouvé les traces de cette cérémonie religieuse, mais M. l'abbé Guillaume, l'Archiviste regretté des Hautes-Alpes, m'a affirmé les avoir eues entre les mains.

Digitized by Google

devait atteindre lui-même qu'après une longue suite d'épreuves purificatrices [328].

Le Chevalier et sa jeune épouse revinrent à St-Pierre-d'Argençon où la Comtesse et leur sœur Henriette les avaient précédés [329]. Henri, blessé au siège de Lyon, avait passé en Espagne comme volontaire au régiment de la Reine [330].

Repris par l'attrait de la mer, le fils de l'Amiral n'allait pas tarder à accepter de César couronné une commission de lieutenant de vaisseau dans la nouvelle Marine française [331].

Le calme renaissait après la tourmente dans la petite vallée de la Chauranne; les débris de la famille si cruellement éprouvée ne songeaient plus maintenant à quitter le vieux toit qui abritait leur bonheur. De tout le glorieux passé il ne restait que quelques biens fonciers; la médiocrité sinon la misère.

Après la Révolution, comme aussi sous l'ancien régime, dix siècles de noblesse ne donnaient pas à manger; la Comtesse de Flotte dut solliciter de Bonaparte une pension sur le fonds des Invalides de la Marine. C'est à Lyon, lors de son voyage en l'an X, qu'elle fit parvenir un placet au premier Consul. Celui-ci le transmit au Ministre de la Marine qui réclama des pièces justificatives. La Comtesse les confia à un ami de son mari, le Général de Lauriston qui devait les porter à Paris et qui les égara [332].

On prétend volontiers que Napoléon se montra généreux envers les marins de l'ancien régime que la chute de la Royauté laissait dans la détresse, notamment le Comte

[328] Abbé Augier, *op. cit.*

[329] Le mariage civil fut publiquement célébré à St-Pierre-d'Argençon, le 24 fructidor an IV. Note de M. de Manteyer.

[330] J. Roman. Généalogie de la famille de Flotte, *op. cit.*

[331] Devenu chevalier de la Légion d'honneur, cet officier se retira à St-Pierre-d'Argençon où il vivait encore en 1840.

[332] Lettres du Ministre de la Marine du 28 Thermidor an IX et du 3 Prairial an XI à Mme Veuve du Contre Amiral Flotte à Lyon. (Marine C⁷. 107. A. N.).

Digitized by Google

d'Albert de Rions. Il ne paraît pas que la générosité de César, très adéquate à ses intérêts, se soit étendue jusqu'à leurs veuves. C'est seulement le 30 brumaire an XI, c'est-à-dire 10 ans après la mort de son mari, que la Comtesse de Flotte se vit libéralement octroyer une pension annuelle de 300 francs. Louis XVIII porta cette rente à un chiffre plus décent et la fixa à 1.000 fr. par une ordonnance du 7 août 1816 [333].

La Comtesse de Flotte mourut à St-Pierre d'Argençon dans la vieillesse la plus avancée. Elle connut son arrière-petite-fille, et c'est en la berçant sur ses genoux qu'elle lui contait les événements par lesquels nous achevons notre courte biographie de l'Amiral.

Malgré son nom très roturier, la fillette était l'enfant de son cœur; c'est à elle que la veuve de l'Amiral laissa les deux portraits qui m'ont engagé à écrire ces lignes.

Je n'ai jamais pu prendre mon parti de la disparition de l'image de Mme de Flotte. Il semble qu'après avoir quitté cette terre de misères, la chère et vaillante aïeule ait voulu mourir encore une fois pour moi !

Stéphane MOULIN.

[333] Pension d'exception, réglée conformément à l'ordonnance du 30 avril 1816. — 1.000 fr. — Sur la caisse des Invalides de la Marine. C[t]. Mar. 107

Digitized by Google

Bibliographie

Un des problèmes de la paix. La Sécurité de la France, par M. André HONNORAT [1], sénateur, ancien ministre. Paris, Alfred Costes, éditeur, 8, rue Monsieur-le-Prince.

Notre confrère, M. André Honnorat ,sénateur des Basses-Alpes, ancien ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, vient de publier sous ce titre, une très intéressante et très patriotique brochure de 160 pages dont nous ne saurions trop recommander la lecture.

Cette étude, admirablement documentée, remplie de textes, fait partie des publications de la *Société de l'histoire de la guerre,* fondée en 1918, dont M. Honnorat est président et qui a déjà manifesté son activité par des initiatives importantes et des travaux remarqués.

« La Société de l'histoire la guerre, est-il dit dans l'avertissement, publiera dans quelque temps, un recueil méthodique et critique de documents relatifs au problème des réparations..... Il lui a paru que, préalablement à la publication de ce travail, il pouvait y avoir avantage à en publier un autre, sur le problème de la « Sécurité », qui, à la longue, est devenu pour beaucoup plus obscur peut-être encore que le problème des réparations et qui, quoiqu'essentiellement distinct de celui-ci, n'en constitue pas moins un des

[1] M. André Honnorat est le petit-neveu du docteur Honnorat, le savant auteur du *Dictionnaire Provençal-Français.* M. François Arnaud, membre fondateur de la *Société d'Etudes des Hautes-Alpes,* en avait composé un supplément, intitulé « *Le Langage de la vallée de Barcelonnette* », que notre Société, d'accord avec M. Pierre Arnaud, son fils, a fait éditer en 1920, par Champion, et a distribué à tous ses adhérents.

Digitized by Google

éléments les plus importants du problème général de la paix ».

L'énoncé de quelques titres de chapitres donnera une idée de l'intérêt que présente l'ouvrage : *le pacte de* 1919 *et son échec, l'attitude des Etats-Unis; l'attitude de l'Angleterre; les négociations franco-anglaises; le projet de pacte rhénan; la sécurité de la France et la Société des Nations,* etc...

Et voici la conclusion : « pour garantir sa sécurité (la sécurité de la France), c'est-à-dire, la paix de l'Europe, il faut un engagement précis qui ne permette ni hésitation, ni équivoque. Il faut que cet engagement ne donne à aucune puissance un rôle d'arbitre ou de protecteur. Il faut enfin que la question soit traitée en elle-même et pour elle-même sans comporter de marchandages ou de concessions dans un autre domaine. Voilà pour l'opinion française les données essentielles de problème.

Un jour ou l'autre, l'opinion du monde finira par lui *donner raison.* » E. H.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

M. le Chanoine Ulysse CHEVALIER

Le 26 octobre 1923, à Romans, dans la Drôme, un grand érudit vient de mourir au moment précis où prenait à peu près fin la tâche immense et égale à son courage qu'il s'était proposé de remplir : ce privilège d'achever son œuvre est bien rarement accordé à l'homme.

Cyr-Ulysse-Joseph Chevalier vit le jour à Rambouillet le 24 février 1841 : Dauphinois de pure race, il naquit donc hors de son pays. Quinze ans plus tôt, au lieu de naître en Seine-et-Oise, il serait né à Briançon où son père était alors médecin militaire : tels sont les hasards d'une vie de garnisons qui se suivent et qui ne se ressemblent pas. Dunkerque et Phalsbourg le virent passer enfant avant son arrivée, en 1853, chez lui, c'est-à-dire à Romans où s'écoulera sa vie presque tout entière. Son père, homme instruit, et son compatriote, l'érudit P.-E. Giraud, l'amenèrent bien vite à goûter les charmes de l'histoire. Ces charmes captivèrent entièrement son esprit, tandis que son cœur se consacrait à Dieu. Sa vie se trouvait ainsi fixée d'une manière complète et immuable et son activité, si grande qu'elle fût, allait avoir beaucoup à faire.

Le Dauphiné, avant lui, n'avait eu qu'un seul historien exact le président de Valbonnais et cet historien, dont le nom mérite de demeurer, était mort depuis plus d'un siècle.

L'abbé Chevalier avait au surplus sous les yeux le Cartulaire de Romans édité par son maître M. P.E. Giraud et, en 1869, celui de Grenoble allait être édité à Paris par M. Marion : le cartulaire de Domène l'avait été dès 1859.

Digitized by Google

par M. de Monteynard, puis, en 1865, l'abbé Auvergne avait produit ceux de Saint-Robert et des Ecouges, mais il y en avait d'autres.

D'heureuses circonstances mirent le jeune prêtre en rapports personnels avec M. Léopold Delisle qui, à Paris, était le maître de l'histoire médiévale.

Les gens peu réfléchis ne manquent pas qui jugent le passé sans le connaître et qui, même, discourent beaucoup. L'abbé Chevalier, lui, ignorait l'histoire précise de son pays : il entreprit de la connaître et de la mettre à la portée de ses compatriotes en dévoilant les sources multiples de ce passé dont la grande masse restait inconnue. C'était suivre la voie raisonnable ouverte par le Président de Valbonnais.

De 1867 à 1898, sans s'attarder à prendre des titres universitaires bien inutiles, muni de bons imprimeurs et fort heureusement aussi des ressources matérielles voulues, il publie les cartulaires de Die, de Saint-André le Bas de Vienne, de Léoncel, de Montélimar, de Saint-Pierre du Bourg-les-Valence, des Hospitaliers et des Templiers, de Saint-Chaffre, de Bonnevaux, de Saint-Maurice de Vienne, de Saint-Ruf, de Saint-Barnard de Romans, sans compter un hagiologe, des chroniques, deux nécrologes, des pouillés et des visites épiscopales. Il y joint les inventaires primitifs des archives delphinales et les itinéraires des Dauphins, le compte du gouverneur Raoul de Louppy au XIV^e^ siècle et le mystère des trois Doms joué en 1509.

Du IX^e^ siècle au XVI^e^ et des Carolingiens à la Renaissance, tel était le domaine enseveli où il portait la lumière du jour. Pressé par le temps, il n'aimait pas à orner ses blocs : il les sortait tout crus de la carrière où il se tenait et il passait, même souvent, dans sa hâte au cartulaire suivant en laissant tomber les dernières pages du précédent.

Pour le Dauphiné, voilà l'œuvre qu'il devait couronner, à la fin de sa vie, par les sept volumes de son Regeste, répertoire qui, depuis les origines jusqu'à l'arrivée des Capétiens sur l'Isère, énumère plus de quarante mille actes.

Digitized by Google

Les bases de l'histoire pour cette province sont donc, grâce à lui, enfin connues ou, tout au moins, abordables.

Si l'activité de l'abbé Ulysse Chevalier s'était consacrée uniquement à son pays de Dauphiné, il aurait assurément, après la publication de ses cartulaires où sont les pièces les plus anciennes de l'histoire, poursuivi logiquement sa tâche en donnant, non seulement la simple indication, comme il l'a fait, mais même le texte complet des pièces essentielles qui dorment parmi ces quarante mille actes. Après quoi, soutenue par ces textes, l'histoire proprement dite pourrait maintenant être écrite.

Il ne devait pas en être ainsi, car les horizons de son esprit dépassaient de beaucoup le bassin de l'Isère et, même, celui du Rhône.

Tout d'abord, comme si sa propre tâche ne lui suffisait point, sa puissante activité se chargea d'un lourd héritage légué par l'amitié,

L'abbé Albanés, à Marseille, avait depuis longtemps une activité fort analogue à celle de l'abbé Chevalier. Ce Provençal énergique et peu parleur avait résolu de connaître les sources de l'histoire si riches de son pays qui, en dehors des chartes de Saint-Victor, publiées à Paris, étaient complètement ignorées.

Le premier, il avait été admis à pénétrer dans les Archives secrètes du Vatican : après quelque temps passé à Rome, où il dépouilla les registres des XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles, il transcrivit dans les archives des Bouches-du-Rhône, tous les textes qui lui parurent utiles pour le développement de l'histoire et, principalement, de l'histoire religieuse. C'était une intelligence vive et un cœur ardent que son œuvre isolait. D'un jugement sûr, il acceptait, cependant comme un article de foi essentiel, les légendes tardives qui défiguraient le premier siècle chrétien de la Provence. Leur néant ne lui est jamais apparu. Au moment même où il se voyait en mesure de renouveler les bases du *Gallia*

Digitized by Google

Christiana pour la Provence, il sentit la vie lui échapper : la fin de son premier volume allait à peine s'achever.

Averti de sa fin prochaine, je m'arrêtai sur le chemin de Rome pour le voir à Marseille une dernière fois. Cette angoisse cruelle du bon ouvrier qui voit son œuvre perdue avec lui et, pour tout dire, la vie aux prises avec la mort saisit toujours de douleur ceux qui en sont les témoins.

Assurément, les Académies et les sociétés diverses ne manquaient pas, en Provence, ni ailleurs : mais trop souvent, elles bourdonnent impuissantes. Seul, ce Dauphinois isolé qu'était l'abbé Ulysse Chevalier pouvait se charger du poids que laissait ce Provençal isolé et mourant. J'en tombai d'accord avec lui, je le rassurai sur l'avenir de son œuvre et, la fièvre s'apaisant, il s'assoupit tranquillement.

Aujourd'hui, après un quart de siècle écoulé, cette œuvre est, en effet, à peu près publiée. C'est un grand mérite pour son successeur de l'avoir fait.

⁂

L'abbé Ulysse Chevalier n'a jeté qu'un regard sur l'histoire de France : ce fut pour amener Rome à terminer enfin comme il convenait le procès de Jeanne d'Arc.

Ce qui, en somme, a dominé sa vie, c'est le goût de la bibliographie générale dont les répertoires permettent soit pour les personnes, soit pour les localités, d'apprendre ou de vérifier en un instant tout ce qui a été écrit à leur sujet.

Dès 1867, à ses débuts, il dressait pour le célèbre abbé Migne, auteur des Patrologies latine et grecque, le répertoire de tous les écrivains latins et grecs compris dans ces deux indispensables recueils.

C'était une pierre d'attente.

Puis, du 14 septembre 1875 au 6 novembre 1883, il composait le répertoire des sources historiques du moyen âge relatif à la biographie.

Nous ne devons pas oublier que, grâce à M. l'abbé Paul Guillaume, l'introduction de cet ouvrage a paru, ici même,

Digitized by Google

dans le *Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes*[1] pour qui cela demeurera un titre d'honneur.

Du 25 février 1893 au 21 août 1903, il composait de même ce répertoire relatif à la topographie.

Ce précieux ouvrage sous un volume fort réduit est celui qui a établi la renommée européenne et, on peut le dire, mondiale de l'abbé Ulysse Chevalier. Dans toutes les bibliothèques, il aide le public désireux de s'intruire.

Le 12 avril 1903, M. Léopold Delisle, le meilleur des juges à cet égard, après avoir craint que l'auteur n'eût présumé trop de ses forces, exprimait sa satisfaction et — on peut le dire — sa surprise de le voir aboutir.

Etant donné son penchant particulier pour la liturgie, les Pères Bollandistes, de Bruxelles, s'empressèrent d'utiliser la force de travail peu commune de ce collaborateur bénévole. Ils lui doivent un catalogue en cinq volumes de tous les chants, hymnes, proses, séquences, tropes en usage dans l'église latine depuis ses origines juqu'à nos jours.

Après avoir créé pour son usage et celui de ses amis le Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence (1880-1903), il publia une bibliothèque liturgique de près de vingt volumes depuis 1894 et je fus heureux, en 1899, de lui adresser à ce sujet, d'Assise, la description d'un prosaire de la métropole de Reims qui s'y retrouvait. Deux vers frappants, extraits d'une prose dédiée à la Vierge, montrent qu'au XIII^e^ siècle il y avait des psychologues en France :

Salutatur, expavescit;
Fœcundatur, acquiescit.

L'abbé Ulysse Chevalier, comme son ami l'abbé Albanés, était un prêtre excellent, mais son esprit n'admettait pas qu'on pût vouloir joindre au *Credo* des légendes de piété douteuses et même mensongères. L'historien scrupuleux de la vérité s'appliquait aussitôt à en faire saisir le doute et, même, le mensonge. Il faut, assurément, à l'auteur de telles

[1] *Bull. de la Soc. d'Etudes*, t. 3, 1884, pp. 273-290.

Digitized by Google

entreprises un beau courage, parce qu'il doit s'attaquer à des habitudes prises et aux intérêts qui, de bonne foi, s'appuient sur ces habitudes ou ils voient assurément la tradition établie d'une vérité consolante à croire. Heureusement, d'ailleurs, de telles légendes médiévales n'existaient pas sans doute en Dauphiné à sa connaissance... En tout cas, la polémique relative au saint suaire de Lirey qui, à Chambéry, est devenu le palladium de la Maison de Savoie; celle qui suivit, relative à la Sainte-Maison de Lorette, montrèrent l'une après l'autre combien la vérité de jadis, quand on l'a perdue de vue trop longtemps, peut paraître déplaisante à ceux qui l'ignorent maintenant.

Docteur des universités de Leipzig et de Louvain, une quarantaine d'Académies ou de Sociétés diverses, en France, en Suisse, en Italie, en Espagne, en Belgique, en Allemagne et en Bohème, avaient voulu se l'adjoindre et la Maison de Savoie sut ne pas lui tenir rancune de ses ouvrages sur le saint Suaire, car le 1er octobre 1906, il devenait chevalier de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare. Cinq églises cathédrales, celles de Valence, de Lyon, de Marseille, de Grenoble et de Bayeux ont reconnu les services éminents qu'il rendait à l'histoire religieuse.

Après avoir exercé pendant sept ans le ministère paroissial de Saint-Maurice des Granges (1870-1877), il devint professeur au grand séminaire de Romans en 1881, puis professeur d'histoire ecclésiastique aux Facultés catholiques de Lyon en 1887. La parole fugitive était, cependant, pour lui une perte de temps : il lui fallait écrire les livres qui demeurent.

De ce temps toujours si court de la vie humaine personne plus que lui n'a été ménager : il a employé le sien en travaillant quinze ou seize heures par jour et, cela, pendant plus de cinquante ans. Tel cet autre grand travailleur, le R. P. Denifle de l'ordre des Prêcheurs et sous-archiviste du Saint-Siège, qui, courbé aussi sur ses livres, à Rome, sous un climat épuisant, quand on le priait de réparer ses forces fatiguées, répondait : « Je me reposerai bien assez, savez-vous, dans ma bière. »

Digitized by Google

Pour aller plus vite, l'abbé Chevalier s'était fait une chapelle au-dessus de son cabinet de travail, où il montait par une échelle afin de dire sa messe chaque matin et, en paix avec Dieu, il redescendait à sa tâche. Quelques églises fondées par les missions au Japon doivent, dit-on, à sa libéralité d'exister; et ainsi tout son avoir ne passait pas au profit de son esprit d'historien. Les réalités présentes ne lui échappaient pas.

On peut dire, en somme, que la France a vu, quand il était temps, les mérites supérieurs de cet incomparable érudit dont l'activité a produit plus de six cents publications.

Le chanoine Ulysse Chevalier, assurément, a eu l'honneur de recevoir un bref élogieux du pape Léon XIII le 20 mars 1884, mais le seul agrément violet, puis bientôt la seule tache de pourpre qui soit venue resplendir sur sa soutane noire ce fut, avec les palmes de l'Université, le ruban de la Légion d'honneur, le 21 avril 1877, et il n'avait alors que trente-six ans.

Le 1er mars 1912, par une exception unique, l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres élisait ce provincial éloigné parmi ses membres libres et l'élu ne trouva même pas le loisir d'aller prendre possession de ce siège envié.

Récemment enfin, un ministre attentif de l'Instruction Publique plaçait l'étoile d'or avec la rosette rouge sous le rabat de ce vieux prêtre français dont les petits yeux vifs, la bouche souriante et le grand front découvert avaient, pendant une longue vie, fait face à tant de choses abolies, à tant de gens disparus sans lesquels cependant nous n'existerions pas.

Manteyer, 21 janvier 1924.

M.

Digitized by Google

Le Comte de PRUNIÈRES

Antoine-Alexandre d'Estienne de Saint-Jean, comte de Prunières, est décédé à Grenoble, le 24 novembre 1923, dans sa quatre-vingt-neuvième année. Son inhumation a eu lieu, le 28 du même mois, à Prunières, selon le désir qu'il avait exprimé, d'y dormir son dernier sommeil.

Il était issu d'une ancienne famille de Provence, alliée aux de Latour du Pin, aux Rostaing de la Beaume-des-Arnauds, aux de Bonald, etc. En 1618, l'un de ses ancêtres était venu s'établir à Prunières, à la suite de son mariage avec la dernière héritière des de Rousset.

Le grand-père du Comte de Prunières eut une belle carrière militaire. Il fut gouverneur de Mont-Dauphin, de 1784 à 1791. En qualité de maréchal de camp, il arma les gardes nationales des Hautes-Alpes.

Incarcéré en 1793, avec sa femme, née de Latour du Pin, par les révolutionnaires, il fut libéré en 1794. Dénoncé de nouveau pour avoir conspiré contre les lois de l'époque, notamment pour avoir caché des suspects, et traduit devant un conseil de guerre à Lyon, il fut acquitté, car le gouvernement désirait alors la pacification des esprits. Depuis 1794, il s'était retiré à la Beaume-des-Arnauds où il demeura jusqu'à sa mort.

Son frère aîné fut le dernier évêque de Grasse (il avait été sacré en 1753) et aussi le dernier évêque Français parti pour l'émigration. Rentré en France en juillet 1797, il se dissimula, faisant de nombreuses ordinations et mourut caché, à Marseille, en mars 1799. Il avait fait reconstruire le château de la Beaume et aussi celui de Prunières détruit en 1692 par l'armée du duc de Savoie.

Quant au père du Comte de Prunières, élevé à l'école militaire de Fontainebleau, puis officier d'Etat-Major, il démissionna en 1819, au moment de son mariage avec

Digitized by Google

Mlle de Rostaing des Portes. Né en 1789, il mourut en 1844.

Le Comte de Prunières naquit à Valence le 15 octobre 1834. Après d'excellentes études classiques faites au collège des pères Basiliens, à Annonai, il étudia le droit et prit sa licence à la Faculté de Grenoble. Puis, fidèle aux traditions chrétiennes de sa famille, il demanda à faire partie des officiers de la chambre de notre Saint-Père le Pape. Nommé par Pie IX camérier de cape et d'épée, il exerça effectivement ses fonctions pendant plusieurs années de séjour à Rome et garda le titre jusqu'à sa mort. La croix de chevalier de St-Grégoire le Grand récompensa ses loyaux services.

Il voulut aussi servir la France, comme la plupart de ses ancêtres et comme aujourd'hui deux de ses fils. Lors de la guerre de 1870, il commanda une compagnie de la garde mobilisée des Hautes-Alpes. La légion dont elle faisait partie, formée par l'amiral Martin des Pallières, rejoignit dans les premiers jours de l'année 1871, dans le Jura, l'armée de Bourbaki; mais elle put rétrograder à temps sur Lyon et échappa ainsi au sort de l'armée de l'Est oubliée et, comme on sait, exceptée de l'armistice.

Après la paix, il fut élu conseiller général du canton de Chorges et réélu en 1877 et en 1895. Au sein de l'Assemblée départementale, il apporta la plus scrupuleuse application à l'exercice de son mandat, se préoccupant notamment de la question des chemins vicinaux et des voies de communication.

En 1877, il avait été élu député de l'arrondissement d'Embrun; mais la majorité de la Chambre, dont il ne partageait pas les opinions, l'invalida quoiqu'il eût obtenu environ mille voix en sus du chiffre nécessaire, en même temps qu'un grand nombre d'autres députés de la droite.

Le Comte de Prunières consacra ses dernières années à la gestion de ses domaines de la Beaume-des-Arnauds et de Prunières, s'intéressant vivement à toutes les améliorations agricoles et il apporta son concours le plus généreux aux œuvres charitables et catholiques.

Digitized by Google

En 1879, il épousa Mlle Le Harivel du Rocher, appartenant à une famille de onze enfants, dont le grand-père paternel, colonel sous le premier empire, avait été tué à Leipzick en 1813. De cette union naquirent six enfants quatre garçons et deux filles. L'un des garçons mourut en bas âge. Un autre, l'aîné, est capitaine d'Etat-Major, actuellement attaché à l'Etat-Major de l'infanterie de la 27e division, à Grenoble. Il a bien voulu prendre dans les rangs de notre Société la place qu'y occupait son père très regretté. Le second, capitaine de corvette, a joué un rôle brillant aux fusilliers marins de Dixmude. Il est actuellement attaché au port de Toulon. Le troisième est jésuite en Angleterre, ne pouvant l'être en France. Tous trois, ont fait la guerre. Les deux premiers sont chevaliers de la Légion d'honneur et ont la croix de guerre. L'aînée des demoiselles de Prunières fut pendant la dernière guerre une admirable infirmière. Elle s'occupe aujourd'hui d'œuvres catholiques et sociales auxquelles sa sœur cadette consacre sa vie.

Nous ne donnerions qu'une idée très incomplète du Comte de Prunières, si nous ne rappelions ses qualités de rigoureuse droiture et, en même temps, d'extrême courtoisie. Incapable de la moindre transaction sur les principes auxquels il avait voué son existence, il était absolument tolérant à l'égard des personnes et jouissait de la sympathique estime de tous, même de ceux qui professaient les opinions les plus opposées.

Le Comte de Prunières était un esprit éminemment cultivé. Il avait fait, nous l'avons dit, de brillantes études couronnées par la licence en droit. Pendant tout le cours de son existence, il augmenta le trésor de ses connaissances qui étaient très étendues. Comment se serait-il désintéressé de notre Société qui « a pour but de favoriser par tous les moyens en son pouvoir ,la connaissnce et l'expansion de tout ce qui intéresse ou touche le département et la région qui en dépend, au point de vue historique, scientifique, artistique et littéraire », lui qui s'était spécialisé dans l'étude de l'histoire et qui aimait tant le pays haut Alpin? Aussi comptait-il parmi les membres qui la fondèrent en 1882 et lui était-il toujours demeuré fidèle. — E. H.

Digitized by Google

M. Georges NOBLEMAIRE

La Société d'Etudes des Hautes-Alpes vient de perdre l'un de ses membres les plus distingués, M. le Lieutenant-Colonel Georges Noblemaire, député des Hautes-Alpes, officier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, décédé à Paris, le 29 décembre dernier, des suites d'une blessure reçue à la base du crâne au cours de la dernière guerre.

Né à Madrid, le 27 décembre 1867, M. Georges Noblemaire suivit les cours de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole militaire d'application de Fontainbleau, servit comme officier d'artillerie, puis, ayant donné sa démission, entra au Conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de Fer P.-L.-M., où son père exerçait de la façon la plus éminente les hautes fonctions de Directeur général.

En août 1914, quoique dégagé de toute obligation militaire, il reprit du service actif et obtint un commandement d'artillerie lourde dans l'Est. Là, il fut grièvement blessé. A peine rétabli, il fut envoyé à Rome pour remplir les délicates fonctions d'Attaché militaire à l'Ambassade de France.

En 1919, il se présenta à la députation dans les Hautes-Alpes et fut élu à la majorité absolue sur la liste de concorde républicaine. C'est à cette époque qu'il fut admis à faire partie de notre Société. Inscrit au groupe des républicains de gauche et, quoique n'ayant pas d'enfant, au groupe de défense des familles nombreuses, il ne tarda pas à se faire remarquer à la Chambre, par ses rapports, ses discours et ses interventions dans toutes les questions où sa compétence pouvait s'exercer. On connait, notamment, son remarquable rapport sur le budget des Affaires étrangères et le grand succès qu'il obtint dans la discussion de la crise ferroviaire, où il fit montre des plus généreuses conceptions sociales.

Le Gouvernement le désigna, en 1921, pour représenter

Digitized by Google

la France à la Société des Nations et on n'a pas oublié le discours retentissant qu'il y prononça sur la limitation des armements. Il dut, l'année suivante, résigner ses fonctions en raison de l'état précaire de sa santé, et il lui fut, dès lors, impossible de reparaître à la Chambre; mais il n'en suivit pas moins tous ses travaux et vota jusqu'au dernier jour. Le dernier acte de sa vie politique fut, peu de jours avant sa mort, de donner sa voix au contre-projet Roulleaux-Dugage qui instituait le vote familial, car ce grand patriote avait compris que tout devait être tenté pour relever notre natalité, en décroissance lente mais régulière depuis 1850, époque à laquelle la France était encore, après la Russie, la première des grandes puissances européennes, par le chiffre de sa population, tandis qu'elle est maintenant devenue la dernière !

Ce technicien, ce scientifique était en même temps un passionné d'art, de littérature et fut même un poète délicat. De ses voyages, il nous a laissé ses impressions dans deux volumes : *En Congé, Egypte et Ceylan,* 1896; *aux Indes,* 1877. Les questions politiques, religieuses et sociales l'intéressèrent vivement; il les étudia et publia : *Concordat ou Séparation,* 1904, le *Complot contre la famille,* 1907. Des tranchées, il donna *Sonnets de campagne,* 1915.

Il publia encore, en 1920, *Au moins soyez discret* ; en 1923, *Carnet de route au pays des parlementaires* et des poèmes, *les Oiseaux ivres.*

Son collaborateur et ami, M. Jules Proal, ancien député des Basses-Alpes, qui suivit la marche de la maladie de M. Noblemaire donne sur sa fin les détails suivants : « Cette blessure à la base du crâne, bien qu'elle fut restée très douloureuse, son énergie et sa confiance la lui firent mépriser pendant un certain temps; mais il fut le premier à discerner ses effets insidieux et le dénouement qui devait s'ensuivre. Il regarda la mort en face, travailla jusqu'au dernier moment et tomba en soldat : saluons cette victime de la guerre ! Victime héroïque, qui suivit elle-même, d'un œil lucide, sa propre agonie, en homme qui croit et qui veut

Digitized by Google

faire sentir autour de lui que la mort est, en définitive, l'acte le plus important de la vie. »

A la Chambre des Députés, M. Louis Andrieux qui présidait la séance du 8 janvier dernier, comme doyen d'âge, a terminé ainsi son éloge du défunt : « Je salue, Messieurs, en votre nom, la personnalité puissante qu'était Georges Noblemaire. La Chambre voudra joindre ses regrets à ceux de sa famille, de ses amis, à ceux des populations qu'il honorait en les représentant. »

La *Société d'Etudes des Hautes-Alpes* s'associe pleinement à cet hommage public rendu à notre regretté Collègue qui laissera le souvenir d'avoir été « un grand honnête homme » et l'un des meilleurs serviteurs du pays.

Commandant LEAUTIER.

Digitized by Google

Chronique Locale

POUR 1923

La température de l'année 1923 a été des plus irrégulières ; à l'exception de quelques bonnes journées au début de mai, l'hiver s'est prolongé pour ainsi dire jusqu'à la fin du printemps. Le 16 et le 17 juin, à la suite de quelques averses, la neige couvre les montagnes et descend jusqu'à 1.800 mètres ; les nuits du 17 au 18 juin et du 18 au 19 sont assez froides pour que toutes les plantes délicates comme les haricots, les tomates, les pommes de terre, etc., gèlent encore une fois à l'altitude de 800 mètres et au-dessus ; à partir de douze à treize cents mètres les jeunes pousses, sur le sol comme sur les arbres sont atteintes et roussies ; à Aiguilles en Queyras, le thermomètre descend à 4 degrés au-dessous de zéro et on voit la glace autour des fontaines et des sources. Puis, brusquement, fin juin, c'est l'été très chaud avec une température au-dessus de la normale, jusqu'au 23 août où elle est atténuée par la pluie.

Les récoltes, en montagne, déjà fortement éprouvées par les froids tardifs se trouvent encore compromises par la sécheresse et ne donnent que des déceptions : en juin, à l'Ecole normale d'instituteurs on ne recueille que $7^{mm}5$ d'eau de pluie alors que la moyenne de ce mois, d'après 41 années d'observations est de $71^{mm}7$; en juillet, il en tombe $18^{mm}7$ seulement contre une moyenne de $50^{mm}3$, et en août jusqu'au 22, $1^{mm}3$.

Avec septembre une humidité anormale qui se continue pendant l'automne avec 12 journées de pluie en octobre et $96^{mm}1$ d'eau ; 15 en novembre donnant $196^{mm}8$ d'eau contre une moyenne de $85^{mm}9$ pour ce mois. Enfin l'hiver s'annonce par une chute de neige de 14 centim. dans la nuit du 22 au 23 décembre.

Digitized by Google

Incendies. — Deux incendies sont à signaler par leur intensité, en dehors de quelques maisons isolées détruites par le feu, celui de Queyrelle, hameau de Puy-Saint-Pierre près Briançon, qui détruit complètement cinq maisons dans la nuit du 6 au 7 juin; celui de Saint-Maurice en Valgaudemar dû à une imprudence. Ce dernier, en quelques heures, activé par un vent violent, dévore dans la soirée du 13 octobre douze maisons couvertes en chaume, non assurées et détruit complètement les provisions et les récoltes toutes rentrées à cette date.

Epidémies. — Une grave épidémie de fièvre typhoïde due à l'impureté des eaux éclate à Espinasses fin mai et au début de juin 1923; elle atteint une quarantaine de personnes et occasionne trois décès. Le mal est enrayé grâce aux mesures énergiques prises immédiatement: vingt-sept malades sont transportés à l'hôpital de Gap où ils peuvent recevoir les soins nécessaires.

J. MEIZEL.

Digitized by Google

OBSERVATOIRE MÉTÉOROLOGIQUE DE L'ECOLE NORMALE DE GARÇONS A GAP

Altitude : 735m20 (moyenne barom. 699m/m), au nord, à l'ombre. Heure des observations : 7 h. du matin (heure astronomique

Relevés de Messieurs CLARETON et BOURCET (M. Chabot, pendant les Vacances)

Observations du troisième trimestre 1923

JUILLET

Jours	Baromètre	Minima	Maxima	Pluie
1	702.6	+ 7.0	+28.6	—
2	700.3	+ 6.8	+28.8	—
3	699 3	+10.4	+28.0	—
4	699.6	+ 9.2	+28.0	—
5	704.0	+10.2	+30.3	—
6	704.3	+ 7.0	+30.6	—
7	705.8	+10.2	+31.0	—
8	704.0	+10.8	+30.2	—
9	703.0	+11.6	+28.0	4m/m2
10	703.5	+ 9.8	+29.4	—
11	705.6	+ 9.2	+30.8	8 3
12	707.4	+10.6	+29.8	—
13	709.0	+13.0	+27.5	—
14	709.0	+12.2	+32.8	—
15	706.5	+12.0	+27.2	—
16	702.7	+12.8	+30.0	1 2
17	701.8	+12.0	+31.8	—
18	701.0	+15.2	+27.8	—
19	701.5	+11.9	+25.2	1 0
20	705.0	+12.0	+28.8	—
21	707.0	+11.0	+30.8	—
22	706.0	+16.7	+30.5	—
23	704.2	+13.0	+31.0	—
24	702.0	+ 9.7	+30.3	4 0
25	702.2	+12.8	+31.0	—
26	701.0	+11.0	+31.0	—
27	698.8	+11 5	+28.2	—
28	697 2	+13.4	+30.5	—
29	699.0	+ 9.2	+28.2	—
30	699.4	+10.5	+29.3	—
31	698.8	+ 8.2	+32.5	—

AOUT

Jours	Baromètre	Minima	Maxima	Pluie
1	697.5	+16.0	+29.3	—
2	701.8	— 8.2	+33.0	—
3	705.5	+15.8	+32.8	—
4	705.7	+16.5	+31.5	1m/m3
5	702.8	+13.5	+34.0	—
6	702.0	+16.7	+33.0	—
7	703.5	+18.9	+34.2	—
8	704.5	+10.3	+35.5	—
9	705.5	+11.2	+36.5	—
10	706.0	+10.7	+35.0	—
11	705.0	+10.2	+34.9	—
12	703 8	+13 7	+34.1	—
13	704.0	+16.1	+33.5	—
14	704.2	+14.8	+33.9	—
15	702.5	+13.7	+33.0	—
16	699.8	+13.5	+28.0	—
17	700.2	+11.2	+28.0	—
18	699.0	+ 4 6	+30.5	—
19	696.8	+ 8.9	+26.0	—
20	700.8	+ 8.7	+29.0	—
21	700.0	+ 8.3	+31.8	—
22	698.7	+13.8	+27.5	—
23	702.2	+10.8	+27.7	40 5
24	700 8	+ 7 6	+23.0	—
25	696 2	+ 8.5	+23.2	30 2
26	701.0	+ 9.0	+27.0	—
27	700.0	+ 7.0	+27.0	—
28	700.0	+ 8.0	+22.7	—
29	701.8	+ 7.8	+26.7	—
30	702.5	+ 6.0	+27.2	—
31	700.0	+13.0	+22.0	14 0

SEPTEMBRE

Jours	Baromètre	Minima	Maxima	Pluie
1	697.8	+ 9.5	+20.5	35m/m5
2	705.2	+ 6.8	+22.0	—
3	704.8	+ 9.2	+22.0	—
4	703.5	+ 8.4	+21.5	—
5	702.2	+ 6.0	+23.5	—
6	704.0	+ 9.0	+22.0	—
7	704.5	+ 9.5	+25.0	—
8	704.2	+ 9.0	+25.5	—
9	705.7	+ 8.0	+26.0	—
10	704.5	+ 8.0	+25.0	—
11	704.2	+ 6.8	+25.8	—
12	703.5	+ 7.0	+26.7	—
13	701.5	+ 6.0	+25.0	11 5
14	696.5	+ 6.2	+24.0	4 0
15	692.5	+11.6	+17.5	4 0
16	699.2	+ 7.5	+16.5	3 4
17	701.2	+ 7.2	+23.0	17 3
18	698.5	+ 8.7	+17.0	10 5
19	701.0	+ 3.0	+17.2	1 0
20	702.5	+ 1.8	+18.0	0 4
21	700.0	+ 3.0	+16.0	0 2
22	701.0	+ 6.0	+22.3	2 5
23	700.0	+ 6.0	+17.2	10 3
24	699.5	+ 4.0	+19.0	24 5
25	701.2	+ 1.5	+20.5	—
26	704.2	+ 3.0	+21.8	—
27	706.0	+ 9.0	+23.5	—
28	706.7	+ 4.8	+23.7	—
29	708.0	+ 7.0	+26.0	—
30	708.0	+ 3.5	+27.2	—

Digitized by Google

OBSERVATOIRE MÉTÉOROLOGIQUE DE L'ÉCOLE NORMALE DE GARÇONS A GAP

Altitude : 735m20 (moyenne barom. 699m/m) au nord, à l'ombre. Heure des observations : 7 h. du matin

Observations du quatrième trimestre 1923

OCTOBRE

Jours	Baromètre	Minima	Maxima	Pluie
1	708.7	+ 5.8	+27.0	—
2	704.4	+ 2.8	+23.5	—
3	698.8	+ 3.8	+20.0	—
4	692.0	+ 3.0	+14.0	5 4
5	694.0	+ 1.0	+15.0	—
6	697.5	+ 1.5	+15.0	—
7	701.2	+ 0.8	+18.0	—
8	702.0	+ 2.8	+13.4	—
9	702.0	+ 2.0	+15 4	2 6
10	705.2	+ 3.0	+20.0	—
11	704.3	+ 4.5	+24.0	—
12	700.3	+ 1.5	+24.0	—
13	694.2	+ 7.0	+	2 0
14	691.8	+ 6.0	+	5 4
15	695.2	— 0.8	+	—
16	699.4	+ 2.5	-	—
17	702.4	+ 2.0	+	2
18	707.3	— 1.0	+18 0	—
19	706.7	+ 1.0	+20.0	—
20	706.4	+ 4.5	+19.0	—
21	703.7	+ 5.5	+14.5	—
22	697.0	+ 8.5	+13.5	0 6
23	695 9	+ 8.0	+17.8	27 4
24	394.2	+11.5	+16.5	0 9
25	699.2	+ 4.5	+23.0	—
26	699.0	+ 2.0	+17.0	—
27	697.4	+ 9.0	+20.0	10 0
28	694.2	+11.0	+13 0	4 7
29	700.4	+ 9.0	+13.0	27 5
30	704.1	+ 4.5	+21.0	10 0
31	702.5	+ 2.5	+21.8	—

NOVEMBRE

Jours	Baromètre	Minima	Maxima	Pluie
1	703.0	+ 2.5	—18.0	—
2	699.5	+ 5.5	+25.5	—
3	700.0	+ 6.5	+14.0	5m/m0
4	700.0	+ 5.5	+13.5	—
5	697.2	+ 0.5	+13.5	—
6	696.8	0	+ 8.5	—
7	693.2	+ 4.0	+ 7.0	11 5
8	690.9	— 3 0	+ 6.0	-
9	690.6	— 6.0	+ 6.0	—
10	687.6	+ 1.5	+ 5.5	3 5
11	696.1	+ 5.5	+11.5	4 0
12	702.8	+ 5.0	+12.0	1 0
13	699.5	+ 5.0	+19.8	43 4
14	693.9	+ 2.0	+15.4	—
15	695.4	+ 4.0	+13.2	1 7
16	699 5	+ 3.0	+11.6	—
17	700.5	— 0.5	+12.0	—
18	697.4	— 1.5	+15.0	—
19	692.0	— 4.0	+11.0	2 5
20	688.9	— 5.0	+ 8.5	—
21	691.4	— 8.5	+ 6.0	—
22	688.7	— 6.5	+ 6.5	—
23	693.7	— 9.4	+ 3.0	—
24	696.5	— 2.0	+ 1.0	5
25	699.5	— 0.6	+ 6.2	7 4
26	694.6	— 0.4	+ 6.2	27 0
27	692.0	— 0.6	+ 8.6	28 8
28	688.7	+ 0.4	+ 9.6	24 8
29	692.4	+ 1.0	+12.6	15 7
30	694.8	— 1.0	+ 6.2	18 0

DECEMBRE

Jours	Baromètre	Minima	Maxima	Pluie
1	692.9	— 1.0	+ 5.0	13m/m0
2	693.5	+ 1.0	+ 7.0	—
3	690.2	— 2.4	+ 5.0	—
4	692.4	— 6.0	+ 8.0	—
5	691.2	— 1.3	+ 6.0	10 0
6	688.7	— 9.2	+ 2.5	10 0
7	691.7	— 9.0	+ 3.0	—
8	697.7	—11.8	+ 3.1	—
9	699.0	— 3.8	+ 5.0	—
10	695 4	+ 1.0	+ 4.1	5 5
11	702.0	0	— 5.0	—
12	702.1	+ 1.2	+ 5.5	—
13	701.7	— 4.5	+11.0	—
14	702.7	— 2.0	+ 7.0	—
15	702.2	— 3.0	+ 2.0	—
16	700.2	— 3.5	+ 1.0	—
17	703.9	— 1.5	+ 3.5	—
18	702.8	+ 0.5	+ 5.5	—
19	698.8	— 5.0	+ 6.5	—
20	691.2	— 4.2	+ 8.2	—
21	695.0	— 5.0	+ 2.5	—
22	692.8	— 9.0	+ 1 0	6 0
23	692.8	— 4.8	+ 0.8	6 5
24	698.0	— 0.5	+ 5.0	10 5
25	695.0	— 1.5	+ 7.0	7 0
26	698.0	— 5 2	+ 7.0	—
27	692.5	— 2.3	+ 1.0	8 5
28	694.2	— 2.2	+11.8	0 5
29	691.5	— 3.8	+ 5.5	10 0
30	701.0	— 9.5	+ 5.4	—
31	695.0	— 8.5	+ 5.0	—

Le Secrétaire-Gérant, H. CLÉMENT.

Digitized by Google

PRÉCIS
DE
L'ITINÉRAIRE D'HANNIBAL
du Rhône à la plaine du Pô

Par M. T. MONTANARI

Argument de chaque paragraphe

1. Préface.
2. Données chronologiques.
3. Du Rhône à l'*île*.
4. Dans l'*île*.
5. La déviation à gauche.
6. A l'entrée des Alpes.
7. Chez les Caturiges.
8. Le col.
9. La deuxième neigée.
10. Les bases du problème.
11. Restitution et correction des textes.
12. Les étapes.

***

1. Je veux résumer en dix pages le résultat d'une étude qui a duré 25 années, avec l'appui de deux excursions dans les Alpes occidentales. La démonstration complète de tout ce qu'on affirme ici, a été donnée ou sera donnée ailleurs.

2. Nous avons, surtout de Polybe, le journal complet du voyage d'Hannibal du Rhône à la plaine du Pô. Mais pour l'emplacer convenablement dans notre calendrier il nous faudrait un renseignement précis, qui nous manque. Nous

Digitized by Google

savons seulement qu'Annibal ne put arriver au col ni avant la moitié, ni après la fin, d'octobre.

Nous admettrons qu'il y arriva au 15 octobre de l'an 218 avant J.-C. Mais on doit toujours avoir présent à l'esprit que cette date est une hypothèse dont l'erreur possible nous est connue en sens et en grandeur.

3. Hannibal, qui avait jusqu'alors suivi la route côtière, étant arrivé près de Mauguio au 11 septembre, commença à s'éloigner de la mer. Au 15 sept. il arriva sur le Rhône un peu en aval de Beaucaire. Dans la nuit du 17 au 18 il envoya Hannon à Aramon, le chargeant de passer le fleuve, d'occuper la montagnette de Barbentane et d'y camper. Cette précaution prise, Hannibal le 20 septembre passa le Rhône en vainqueur.

Scipion qui était parti de Pise le 14 septembre, arriva à Fos et à la bouche orientale (Massaliote) du Rhône le jour précédent. Il est possible que le soir du 20 il ait envoyé en exploration 300 cavaliers avec des mercenaires des Marseillais : ce qui est certain, c'est que le matin du 21 ceux-ci se rencontrèrent avec 500 Numides.

Le jour du 22 Hannibal met en marche son infanterie et le 23 il la suit lui-même avec les éléphants et la cavalerie. Il marche par Mollège, Charleval, Peyrolles, tourne par Rians et Genasservis la gorge de Mirabeau; et ainsi au 25 septembre. il arrive devant Vinon, à l'entrée de l'*île,* c'est-à-dire du pays compris entre la Durance, qui est le Rhône d'Aristôte et de Polybe, et le Verdon, que l'on appelait alors Scaras ou Scoaras. Ce pays était la partie plus importante du royaume des *Alebiciens,* peuple alors très puissant, comme nous savons surtout par les recherches de M. Florian Vallentin. Hannibal venait ainsi de parcourir depuis la rive gauche du Rhône 600 stades (111 ou 107 km).

La veille de ce jour Scipion arrivait au campement d'Hannibal entre Fourques et Tarascon.

Digitized by Google

4. Hannibal parcourut l'*île* et recueillit les provisions qui y avaient été amassées selon des intelligences antérieurement nouées et qui lui étaient nécessaires pour traverser les Alpes. L'on peut admettre que le corps principal passa par Riez, qui était la capitale du royaume, comme il put être nécessaire pour assurer le pouvoir dans les mains de l'aîné des deux frères en lutte, et que de là par Châteauredon il arriva le premier octobre à Malijai. La saison avait été jusqu'alors favorable (Silius); même le Rhône dut être, lorsqu'on le passa, presque à ses plus basses eaux. Mais au commencement d'octobre il y eut de grandes pluies et peu après des froids inattendus. Hannibal se trouvait alors avec son armée entre l'Escale et Sisteron; il sentait qu'il était déjà en retard. Avant que la crue de la Durance en rendit impossible le passage, il la fit traverser à son armée en grand' hâte, ce qui ne put se faire sans quelques pertes.

5. Il pouvait aller de Sisteron à Gap par deux routes qui sont, l'une et l'autre, notées dans les itinéraires romains. La route directe remontait la Durance par Allemont; la route plus longue passait par la selle de Savournon et par Mons Seleucus (La Bâtie-Montsaléon). La route directe avait été occupée par les partisans du frère cadet et d'autre part elle traversait beaucoup de gorges. Une d'elles est la gorge de La Saulce où, si nous nous en rapportons à M. Capefigue, une poignée d'hommes peut tenir en échec une armée. Peut-être la crue de la Durance la rendait encore plus dangereuse et presqu'impraticable.

Hannibal se décida pour la route plus longue, quoique elle l'obligeât à parcourir de l'entrée de l'*île* à l'entrée des Alpes, 800 stades, et à traverser le territoire de peuplades avec lesquelles il n'avait de convention d'aucune espèce (Dio). De la sorte il dévia vers sa gauche et vers le pays des Tricattini ou Atrectini, qui s'étendaient de la selle de Savournon jusqu'aux environs de Grenoble et au Petit S. Bernard.

Digitized by Google

6. Hannibal espérait occuper la selle de Savournon, la petite montée qui marquait l'entrée des Alpes. Mais au 5 octobre il put se féliciter d'avoir découvert à temps les embuscades. Ces contrariétés et la vue des montagnes déjà couvertes de neige en haut à cause de la bourrasque qui avait gonflé la Durance, découragèrent quelque peu les soldats. Mais Hannibal, la nuit du 6 au 7 d'octobre, surprit les positions que l'ennemi abandonnait la nuit à cause du froid excessif.

Déjà deux longues colonnes, l'une à côté de l'autre, formées, la première, plus en haut, par la cavalerie, l'autre par les bêtes de somme, occupaient de ça et de là de la selle (c'est l'*utrinque* de T. Live) les ramifications entrelacées de la muletière, lorsque les montagnards Tricoriens et Alébiciens tous à la fois s'élancèrent sur elles par des voies qu'ils connaissaient seuls et qu'ils étaient seuls capables de parcourir. Les chevaux blessés se précipitent sur les bêtes de somme; celles-ci sont culbutées en dehors de la route sur des pentes fort raides. Les détachements qui devaient protéger les deux colonnes, surpris comme ils le sont, ne peuvent accomplir leur tâche. Hannibal hésita quelque peu; mais à la fin il chargea. Sur le moment il accrût énormément le désordre; mais peu après tout finit avec la sanglante déroute des assaillants. Hannibal tout de suite enleva Mons Seleucus.

La selle de Savournon avec ses trois cols, des Eysarennes, de Tresfouillie et du Sarret, forme les *saltus Tricorii* des anciens. La route plus ancienne comme la voie romaine traversait le premier col qui est le plus occidental, et qui était déjà fréquenté dès l'âge de la pierre et du bronze. Tout près on a trouvé, couverts de 0.80 de terre, les restes d'un campement ancien. Il y a aussi un édifice à demi ruiné que l'on croit un temple de Diane[1]. Pour ce

[1] Je dois ces reiseignements à M. Auguste Gros, de Serres, à qui je veux ici exprimer publiquement ma gratitude. Je dois une reconnaissance au moins égale à l'abbé P. Guillaume et aux professeurs D. Martin et S. Chabert que la mort nous a ravis. Que puis-je dire

Digitized by Google

qui regarde Mons Seleucus, qui est à 3 km de ce col, nulle localité des Alpes a fourni autant de trouvailles.

7. Pendant les jours des 9 et 10 oct. les différents échelons de l'armée entrent, l'un après l'autre, dans le pays des *Caturiges,* dont la frontière ouest fut plus tard portée (par César ?) plus en avant. On a, peut-être ici, le seul changement de ce genre postérieur à Hannibal. Les Caturiges étaient sur la route que celui-ci avait auparavant décidé de suivre : il dut donc avoir une convention avec eux. Soit pour cette raison, soit par crainte, il lui donnent des otages, des vivres, des guides. Ainsi l'armée arriva au 11 octobre devant le Pertuis Rostang, qui formait alors, comm-il forma toujours (Guillaume) leur frontière orientale. Le colonel Perrin dit que c'est la seule localité vraiment formidable le long de cette route, Polybe en parle comme de quelque chose de tout à fait terrible. Là les Caturiges se ruent sur les Carthaginois pour séparer du gros de l'armée la colonne des bêtes de charge qui s'est déjà engagée dans la gorge. Repoussés ils peuvent néanmoins molester sérieusement tout le long de la gorge la dite colonne et les détachements chargés de couvrir son flanc droit. Ce n'est qu'à une heure fort avancée de la nuit qu'elle put en sortir complètement et camper autour de Prelles, tandis que la plus grande partie de l'armée bivouaquait autour de S. Marguerite (le *leucopetron*). Le matin du 13 les Caturiges disparurent, ne pouvant plus espérer de succès. L'armée se réunit et avança, mais il semble qu'il n'y eut plus de routes préalablement améliorées. Quelque corps s'en va hors du bon chemin vers le Mont Genèvre ou le col des Ascles.

8. Le 15 Hannibal atteint le col de l'Echelle et y demeure une journée pour faire reposer les soldats et pour attendre les traînards.

qui ne soit au-dessous de mon obligation, de mon illustre ami, le chev. H. Ferrand, et de son assistance tout à fait fraternelle ?

Les *saltus Tricorii* ont été maintes fois lieux de combat. Par ex. Magnence y a été vaincu par Constance l'an 352 de notre ère.

Digitized by Google

A ce col, d'une beauté unique, tout répond aux conditions qui sont requises réellement par les textes : les Alpes qui paraissent une muraille autour et au-dessus de l'Italie, l'étendue de la vue du col et du *promontorium*, la *nécessité* de monter sur celui-ci si l'on veut descendre en Italie, l'existence d'une quantité de grands arbres sur le promontorium et tout le long de la descente, la nature calcaire des rochers, leur tendance aux éboulements du côté de l'Italie. Il en est de même des conditions douteuses telles que la hauteur de l'éboulement. (T. Live)[2].

Il y aurait encore, *selon beaucoup de modernes érudits*, une autre condition : on devait voir de là la plaine du Pô.

Mais le contexte et le sens littéral des mots dus à Polybe s'y opposent directement[3]. Les anciens n'ont jamais rien su de cette prétendue condition. Autrement les partisans les plus dévoués de Polybe, ceux qui crurent à la remontée du Rhône jusqu'à Lyon et à Genève, comment auraient-ils pu attribuer à notre héros un col dont on ne voit rien comme le G. S. Bernard ? Polybe, Salluste, Appien, nous font connaître que le col d'Hannibal a été jusqu'à l'an 73 avant notre ère le plus important des Alpes occidentales. Cela posé, nulle incertitude ne pouvait jamais naître si la condition dont il s'agit eut été vraie.

Quant à T. Live son *ostentat* convient également à la réalité et à l'imagination. Et Silius qui aurait pu tirer tant de parti de cette vue *en deux endroits* de ses Punica, pourquoi aurait-il pu y renoncer pour fausser l'histoire du col et rapetisser sa poésie ?

Loin d'être une condition requise, on doit rejeter *à priori* tout col qui la satisfait[4].

[2] Il est bien possible que T. Live ait écrit *latitudinis* et non *altitudinis*.

[3] Pour le *sens littéral* j'en appelle surtout au dictionnaire grec-italien du prof. B. Bonazzi, 14e édition. Napoli, 1910.

[4] Au reste la vue qu'on a du Clapier ne correspondrait pas ni à ce que l'on voudrait lire dans les textes, ni à ce qu'on y lit.

Digitized by Google

9. A larrivée d'Hannibal la neige tombée pendant la grande bourrasque du commencement d'octobre avait plus ou moins complètement disparu. Du côté de l'Italie aussi elle avait disparu : seulement elle se maintenait encore consolidée en glace bien lisse, sur le palier qui devait servir pour la déviation que l'éboulement parut imposer. Là étaient venues se congeler pendant la nuit les eaux de fusion qui descendaient des pentes.

Ce fait, que l'on peut attribuer à un désordre météorologique quelque peu extraordinaire de la fin de l'automne du 218 av. J.-C., ne put être connu de personne, car le dit palier devait être parcouru seulement dans la bonne saison et seulement par des chasseurs [5]. La neige qui tomba dans les jours qu'Hannibal fit halte sur le col, couvrit de nouveau, quoique moins haute, de son manteau toute la montagne. C'est pour cela que les guides qu'Hannibal avait emmenés avec lui, ne purent, si pratiques qu'ils étaient, prévoir la difficulté de la route à ouvrir [6].

La descente, malgré la neige, commença le 17. Elle ne fut jamais complètement arrêtée pour les piétons. Pour les chevaux elle put recommencer le 18 avant le coucher du soleil. Les éléphants passèrent les derniers, le 20. Le 21 octobre, en supposant, comme toujours, que l'arrivée au col ait été au 15, toute l'armée put se trouver réunie entre Suse et S. Michel de la Cluse. Là, à 1,200 stades de l'entrée ouest des Alpes la plaine du Pô s'ouvrait devant Hannibal. Il y fut rejoint par les bandes armées des Insubres qui étaient venues à sa rencontre. Scipion était encore bien loin.

10. Tout ce que je viens d'exposer ressort de tous les auteurs anciens, qui sont tous en accord parfait entr'eux, pourvu que l'on se fixe dans l'esprit les vérités suivantes :

[5] T. Live « *nec trita antea* ». Voilà un indice qu'avant l'arrivée d'Hannibal la route ordinaire n'avait été jamais rendue impraticable par des éboulements de conséquence.

[6] Nous avons ainsi le fait *singulier et imprévu* (décevant) dont nous parle Polybe III 55.1 : *idion kai parellagménon.*

Digitized by Google

1er Pour Aristôte, pour Polybe et pour tous les auteurs jusqu'à César et même après, par anachronisme, chez Avienus et Appien, le nom de Rhône est appliqué à la Durance-Clarée;

2me Les écrivains postérieurs ne le surent pas. Ainsi ils firent remonter le Rhône vrai par Hannibal jusqu'au lac de Genève (c'est leur erreur la plus grande) ou jusqu'à l'Isère (c'est leur erreur plus petite)[7].

3me Pour concilier les noms des peuples avec cette remontée du vrai Rhône on lut *Allobroges* là où les sources avaient *Alibicii* et peut-être on traduisit *Alpici,* autre forme du nom de ceux-ci, par *montani;*

4me Le Po de Polybe et de tous les auteurs avant notre ère ne descendait pas du Montviso, mais du Tabor, comme, de l'autre côté, la Durance-Clarée, le Rhône des anciens[8];

5me Les Alpes, pour Polybe, commençaient à la montagne de la S. Victoire, au nord de Marseille. Pour ses devanciers Alpes, Apennin, Pennin, étaient synonymes. Graius mons c'était la montagne d'Hercule, les Alpes occidentales ;

6me En outre du nom général de Rhône qui prévalait de la mer jusqu'à Mirabeau, la Durance-Clarée portait anciennement en amont le nom celto-lygurien de *Durentia* on *Druentia,* qui n'est autre chose que *torrent* et qui depuis lui resta;

7me Le col de l'Echelle, qui est le col d'Hannibal, a été jusqu'à Pompée et précisément jusqu'à l'an 73 av. J.-C. le plus important des Alpes occidentales.

Je crois cependant qu'il y a entre Polybe et Tite Live une différence pour ce qui a trait à la conduite des habitants de l'*île*. Dans Polybe ce sont eux presqu'exclusive-

[7] Dans ce cas à l'est de Gap ils étaient à l'abri de toute erreur.

[8] Quelqu'un des écrivains compagnons d'Hannibal put donc écrire selon vérité, en se référant à la toute petite plaine de Bardonnèche, que du *promontorium* on vit, immensément plus en bas, une plaine verdoyante arrosée par le Po. Peut-être est-il possible que Tite Live ait cru qu'il s'agissait de la vraie plaine du Po ?

Digitized by Google

ment les défenseurs de l'entrée des Alpes contre Hannibal; Tite Live parle seulement des montagnards (*montani*) des environs, qui probablement firent partie de l'état Alebicien seulement quelques années après le passage de nôtre héros. De plus selon Polybe il y aurait eu dans l'*île* de grands combats; la narration de Tite Live au contraire peut se concilier mieux avec une soumission paisible presque générale à l'arbitrage d'Hannibal.

C'est qu'à moins d'un siècle de distance des faits rien n'était moins prudent que d'avouer d'avoir aidé Hannibal de tout son pouvoir.

Cette différence disparaît à peu près si l'on admet (ce qui me paraît aujourd'hui un peu moins probable) que le *montani* de Tite Live soit une traduction erronée, comme je proposai autrefois, d'un *Alpici* qu'il trouva à ce point dans ses sources et qui est une autre forme de nom *Alebicii,* préférée par César et par Cornelius.

11. Pour restituer Polybe à la vérité complète il suffit de *remettre* dans son texte *Alebicii* en lieu d'*Allobriges.*

Quant à Tive Live, on reconnait aisément que dans les sources dans lesquelles il eut plus de confiance, il dut trouver, au commencement de la narration, l'*Alebicii* déjà changé en *Allobroges.* Mais dans la description du combat à l'entrée des Alpes l'ancien nom reparaissait peut-être dans la forme *Alpici,* que Tite Live interpréta *montani,* c'est-à-dire *montagnards, habitants des Alpes.* On doit pourtant corriger dans Tite Live *Allobroges* et peut-être aussi *montani* en *Alebicii*[9]. Sur quoi je renvoie au n. précédent.

[9] Le texte de T. Live a encore d'autres erreurs qui n'ont que peu ou point du tout de relation avec l'itinéraire d'Hannibal. Au § 26 du livre XXI un *Volcarum* qui est absurde, peut se corriger en *Umbranicarum;* au § 31,5 après *prope* il faut suppléer *Alpes;* au § 34 on doit changer en *Caturiges* un *cultoribus* inadmissible. Le passage « *Taurini Galliæ proxuma... Pœninum montani appellant* » est d'un glossateur qui vécut presqu'un siècle après Tive Live.

L'explication du § 31, 2c 3 « *Non quia rectior... manus conserere* » put se trouver dans les sources. Elle répondait parfaitement à la

Digitized by Google

12. Je donnerai ici les points où *selon toute probalité* ou *avec certitude*[10] on doit placer dans chaque jour l'avant-garde d'Hannibal, toujours dans l'hypothèse que l'arrivée au col ait été au 15 d'octobre.

Le 11 sept. elle était près de Montpellier*; le 12 à S. Bres; le 13 à Vestrie; le 14 elle avait dépassé Nîmes de plus de dix km; le 15 elle était sur le Rhône, à quelques km en aval de Beaucaire (*); Le 20 et le 21 six ou sept km au sud de Tarascon (*); le 22 à Mollèges; le 23 à Charleval; le 24 à Peyrolles; le 25 et le 26 à Vinon (*); le 28 et le 29 à Riez*; le 30 à Châteauredon; le 1er d'octobre, à Malijai*; le 2me à l'Escale; le 3me vis à vis de Sisteron*; le 4me à Laragne; le 5 et le 6 oct. devant la selle de Savournon (*). Le 7 au matin à Mons Seleucus*, le soir à la Roche-des-Arnauds; le 8 à La Bâtie-Neuve; le 9 aux Crottes; le 10 à Mont-Dauphin; le 11 à l'Argentière(*); le 12 à Prelles*; le 13 à Briançon; le 14 à Roubion; le 15 et le 16 sur le col de l'Echelle du côté de la V. du bon rencontre(*); le 17 sur le même col du côté de l'Italie et sur le *promontorium*(*); le 21 octobre aux alentours de S. Michele Chiusa(*), non loin de Turin.

vérité car on plaçait à la Sainte Victoire le commencement des Alpes. C'est près d'Aix qu'Hnnibal manifesta hors de toute ambiguité, par le fait qu'il continua à remonter la Durance, son intention d'arriver en Italie par une route intérieure, bien différente de celle d'Hercule. Il faut encore corriger en *animalia inanima aliqua* le *animalia inanimaliaque*.

[10] J'ai distingué par * ou par (*) les points qui sont les repères maîtres de l'itinéraire. Pourvu qu'Hannibal soit parvenu au col au 15 d'octobre, son avant-garde arriva *certainement* aux points distingués par (*) dans le jour indiqué ci-dessus.

Digitized by Google

LES ORIGINES CHRÉTIENNES

de la IIe Narbonnaise, des Alpes-Maritimes et de la Viennoise

(364-483)

(SUITE ET FIN)

L'ORIGINE ROMAINE

DU GROUPE PRIMITIF DES ÉGLISES PAROISSIALES DANS LE DIOCÈSE DE GAP

Du Pelvoux au Ventoux et de la Bléone au Buëch, le diocèse de Gap séparait la Maurienne du Venaissin et Riez de Die.

Quand on suit la série des églises paroissiales dont l'ensemble formait ce vaste diocèse, on est frappé du nombre fort restreint des saints qui s'en partageaient les titres. Dans ce nombre, il en est quatre ou cinq : Notre-Dame, saint Jean, saint Pierre, saint Etienne et même saint Laurent dont le patronage céleste, avec celui du Sauveur en personne, revient constamment.

L'idée naît aussitôt de voir comment se groupent ces titres.

En voici la distribution et, pour être complet, il ne faut pas oublier le terroir contesté, dès le 3 octobre 417 sans doute, entre Vaison et Gap : comme le litige se prolongeait, l'administration de ce terroir se trouva confiée jusqu'à sa conclusion à l'évêque de Sisteron vers la fin du Ve siècle quand le siège de celui-ci devint distinct de Gap.

Digitized by Google

Les parties ayant eu, depuis lors, d'autres soucis, cette gestion du *tertius gaudens* devait fournir un bel exemple de ce que peut durer le provisoire à la surface de la terre. L'évêque de Sisteron garda ce sol mille ans et davantage et c'est là que *Marius* d'Orléans fut appelé par l'évêque de Sisteron Jean, d'accord avec le roi de Bourgogne Gondebaud (500-516), pour fonder en paix une abbaye dans le val Bodon : la paroisse de Saint-May en garde jusqu'à maintenant le souvenir [166].

I. — PAYS DE BEAUMONT

Ce pays se compose actuellement de treize communes et comprend treize paroisses.

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
Saint-Pierre de Méaroz, saint Pierre apôtre.	
Saint-Laurent-en-Beaumont, saint Laurent.	*Chardenot,* saint Sébastien. *Malbuisson,* Présentation de N.-D.
Saint-Michel-en-Beaumont, saint Michel de l'Alp.	*Le Serre,* Notre-Dame.
La Salle, Assomption de N.-D.	
Quet en Beaumont, saint Jean l'Évangéliste.	
Sainte-Luce, sainte Luce.	Annonciation de N.-D.
Les Côtes-de-Corps, saint Jean des Vertus.	Saint Jacques. *Les Achards,* Assomption de N.-D.
La Salette-Fallavaux, saint Michel et saint Julien.	*Gournier,* Notre-Dame. *Fallavaux,* Annonciation de N.-D.
Aspres-lès-Corps, Assomption de N.-D.	Notre-Dame. *Les Vachers,* saint Claude.
Beaufin (même paroisse).	Sainte Marguerite de Belijay.
Corps, Corps : saint Pierre.	Saint-Roch.
Corps, Saint-Brême : saint Bénigne.	
Ambel, Nativité de N.-D.	Saint Adrien, saint Eldrade.
Monestier-d'Ambel, saint Pierre apôtre.	

Digitized by Google

II. — PAYS DE VALGAUDEMAR

Composé de six communes et de quatre paroisses (Saint-Firmin, Saint-Jacques, Saint-Maurice et La Chapelle), ce pays formait une seule terre. Le testament de Henri Gras, le 20 juin 1352, en fit deux parts : celle de Henri d'Ambel (La Chapelle et Saint-Firmin), celle de Lantelme et de Coquette (Saint-Jacques et Saint-Maurice). En 1464, la seigneurie de La Chapelle se divise elle-même entre Antoine d'Ambel (dont l'héritier, Guillaume-Peyrouse donne son nom à une part de la Chapelle) et Clémence d'Ambel qui, elle-même, donne son nom au surplus de la Chapelle.

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
Saint-Firmin, saint Firmin.	*La Nautte,* saint Roch. *La Broue,* saint Cassien. *Les Reculas,* sainte Colombe. *Les Préaux,* saint Laurent. *L'Esparcelet,* sainte Madeleine. *Le Villard,* Assomption de N.-D.
Saint-Jacques, saint Jacques le Majeur et saint Christophe.	*Entrepierres,* Nativité de N.-D. des Paris. *Le Séchier,* saint Pancrace. *La Chaup,* saint Pierre.
Saint-Maurice, saint Maurice.	*Les Roux,* saint François.
Villar-Loubière (même paroisse).	*Loubière,* saint Sébastien. *Le Villar,* sainte Anne. *L'Ubac,* saint Laurent. *Colombuègne,* saint Michel.
Clémence-d'Ambel, La Chapelle : Assomption de N.-D.	*Les Andrieux,* saint Joseph. *Les Andrieux,* saint André. *Les Chaussendents,* sainte Madeleine. *Navette,* saint Jean-Baptiste. *Les Portes,* saint Barnabé.
Guillaume-Peyrouse (même paroisse).	*Le Casset,* saint Laurent. *Le Bourg,* saint Arnoul. *Rif-du-Sap,* Transfiguration de Notre-Seigneur. *Le Pleyne,* saint Barthélemy. *Le Clot,* N.-D. des Neiges.

Digitized by Google

III. — PAYS DU BAS-CHAMPSAUR

Ce pays se compose de dix-sept communes et de seize paroisses.

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
Chauffayer, Aubessagne : la Nativité de Notre-Dame; puis, sainte Anne.	*Combardeng,* Immaculée Conception de N.-D. *L'Hôpital,* saint Antoine. *Beaurepaire,* saint André.
Les Costes, saint Viateur et saint Jean-Baptiste.	
Saint-Eusèbe, saint Pierre ès Liens et Nativité de Notre-Dame.	*Le Villardon,* saint Louis. *Le Villard,* saint Pierre et saint Paul.
La Motte-en-Champsaur, Transfiguration de Notre-Seigneur.	
Molines-en-Champsaur (même paroisse).	*La Muande.* ..... *Molines,* saint Barthélemy.
Les Infournas, saint Martin, puis l'Assomption de Notre-Dame.	
Bénévent-et-Charbillac, Charbillac : saints Gervais et Protais.	
Bénévent-et-Charbillac, Bénévent : saint Michel.	*Pisançon,* saint Paul. *Les Gentillons,* saint Pancrace.
Saint-Bonnet, N.-D. et saint Bonnet.	*Villard-Trotier.* ..... Saint Martin. *Le Roure,* N.-D. et saint Christophe. Saint Hippolyte.
Buissard, saint Barthélemy.	
Saint-Julien-en-Champsaur, saint Julien du Buissard.	*Chantaussel,* saint Grégoire.
Forest-Saint-Julien (même paroisse).	Saint Louis, sainte Catherine.
Saint-Laurent-du-Cros, saint Laurent.	*L'Infernet,* saint Mayeul.
Laye, saint Pierre apôtre.	*Le Villard de Constance,* Notre-Dame. *Brutinel,* Nativité de N.-D.
La Fare, Assomption de Notre-Dame.	*Notre-Dame de Bois-Vert,* Assomption de N.-D. de Beauvaise. Saint Joseph.

Digitized by Google

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
Poligny, saint Martin de Tours.	*Les Forestons*, Visitation. *Saint-Etienne au Pied du Bois.* *Villeneuve*, sainte Anne.
Le Noyer, sainte Agathe.	*Les Evarras*, Nativité de N.-D. *Sainte-Catherine.* *Lacou*, saint Barthélemy, sainte Brigitte.
Le Glaizil, saint Christophe.	*Pouillardenq*, Annonciation de N.-D. *Lesdiguières*, N.-D. saint Charles, saint François.

IV. — PAYS DU HAUT-CHAMPSAUR

Ce pays se compose de huit communes et de onze paroisses en y comprenant le mandement de Faudon avec celui de Montorcier.

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
Saint-Michel et Chaillol, Montorcier de Chaillol : saint Pierre apôtre.	*Les Marrons*, Assomption de N.-D.
Saint-Michel et Chaillol, Saint-Michel du Buissard : saint Michel.	
Chabottes, l'Assomption de Notre-Dame.	..... Saint Claude. *La Plaine*, Notre-Dame, la Nativité
Chabottonnes, saint Benoît.	
Saint-Jean-Saint-Nicolas, Saint-Jean de Montorcier : saint Jean-Baptiste.	
Saint-Jean-Saint-Nicolas, Montorcier : saint Nicolas.	*Clot-Davin*, sainte Catherine. *Le Rivail*, sainte Marie. *Ranguis*, saint Joseph. *Les Richards*, Assomption de Notre-Dame. *La Coche*, sainte Anne. *Les Ricoux*, saint Grégoire, saint Pancrace.
Champoléon, saint Vincent, diacre.	*Les Gondoins*, saint Jean-Baptiste. *Meollion*, N.-D. des Neiges.

Digitized by Google

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
Orcières, saint Laurent.	*Serre-Eyraud,* saint Martin du Mélezin. *Les Usclas,* saint Ange gardien. *Les Estaris,* N.-D. des Neiges, N.-D. de Bon Secours : l'Assomption. *Les Forests,* saint Dominique. *Prapic,* sainte Anne.
Saint-Léger, saint Léger d'Autun.	
Ancelle, Ancelle : saint Martin.	Notre-Dame de Bonafossa. *Saint-Hilaire,* saint Hilaire. Saint James.
Ancelle, Château d'Ancelle : sainte Catherine et saint Sébastien.	*Faudon,* saint Philippe du Collet [= saint Félix].

V. — PAYS DE GAPENÇAIS

Ce pays comprend trente-six communes avec quarante et une paroisses, sans compter l'église cathédrale. Il faut y joindre la partie des terroirs de Montgardin et d'Avançon placés sur la rive droite de la Vance.

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
VAL DE LUYE	
Romette, saint Pierre apôtre.	
La Rochette, saint Sauveur et Assomption de Notre-Dame.	*Oriac,* saint Jean-Baptiste. *Montreviol.* .....
La Bâtie-Neuve, Notre-Dame de Confort, puis saint Pancrace.	*Tournefort,* Notre-Dame. *Le Château,* saint Jean-Baptiste. *Saint-Pancra,* saint Pancrace. *Saint-Richard.* ..... N.-D. de Consolation.
Montgardin (même paroisse, terroir rive droite de la Vance).	Saint Giraud de la Rovière.
Avançon (même paroisse, terroir de la rive droite de la Vance).	*La Bastie saint Roman.*
La Bâtie-Vieille, saint Martin.	*Larra,* saint Antoine. Saint Martin. *L'Ermitage de Notre-Dame de l'Azarable,* Annonciation de Notre-Dame.

Digitized by Google

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
Rambaud, saint Marcel et Nativité de Notre-Seigneur, saint Nicolas.	..... sainte Croix. *Saint-Germain,* saint Germain.
Jarjayes, saint Thomas.	*Le Prieuré,* saint Pierre. *Saint-Mœrtin de Chaudane,* saint Martin. *La Madeleine,* sainte Marie-Madeleine.
Valserres, Notre-Dame de Puy-Cervier, l'Assomption de Notre-Dame.	..... saint Esprit et Assomption Notre-Dame. *Saint-Maurice,* saint Maurice.
Gap, ÉGLISE CATHÉDRALE : l'Assomption de Notre-Dame, puis saint Arnoux.	*Palais épiscopal,* saint Honorat. *Chauvet,* saint Guigues, *Charance,* saint Louis.
Gap, dans la cité : église paroissiale saint Jean le Rond.	*La Garde,* saint Bonnet.
Gap, dans le bourg : saint Etienne *de Ortis,* sainte Colombe.	Sainte Anne.
Gap, faubourg du nord ; saint André.	*Saint-Jean des Aires,* saint Jean.
Gap, faubourg du sud : saint Arey.	*Le Turelet,* saint Martin. ..... saint Lazare.
Gap, chapelle du Grand Séminaire : saint Charles Borromée, puis la Présentation de N.-D.	*Saint-Mens,* saint Mens et saint Michel. *Les Eymeyères,* saint Laurent. *Sainte-Marguerite,* sainte Marguerite. *La Tourronde de Montalquier,* saint Jacques. *Saint-Jean de Chassagnes,* saint Jean.
La Freissinouse (paroisse de Gap sauf le terroir de Saint-André).	*La Freissinouse,* Notre-Dame.
Chaudun (paroisse de Gap).	*Chaudun,* Notre-Dame, saint James.
MASSIF DE SEUSE	
Neffes, Nativité de Notre-Dame de Consolation.	Saint Pierre [saint Roman].
Pelleautier, Notre-Dame de Belveser : Nativité de N.-D.	Saint Pierre des Costes. Saint-Barthélemy.
Manteyer, Notre-Dame du Pommier : l'Assomption de N.-D.	*La Montagne,* saint Jean-Baptiste. *Le Château,* saint Pierre. *Saint-Roch,* saint Roch.
La Freissinouse (même paroisse sauf Notre-Dame).	Saint André.
Sigoyer-des-Dômes ou du Dou, saint Pierre ès Liens.	*Bourg de Sainte-Claire.* Saint Jaume. *Le Villar,* saint Etienne. *Les Dômes,* saint Laurent. *Sainte-Claire,* Notre-Dame de Consolation. *Bramefam,* sainte Marie-Madeleine.

Digitized by Google

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
Aupx (même paroisse, terroir de Fouillouse).	Saint Martin. Saint Sébastien.
VAL DU PETIT BUECH	
La Roche-des-Arnauds, La Roche : saint Pierre ès liens.	La Madeleine. *Sainte-Catherine*, sainte Marie-Madeleine.
La Roche-des-Arnauds, les Baux : l'Assomption de Notre-Dame.	*La Croix de Barret*, N.-D. de Sauveterre.
Rabou, Notre-Dame, saint Gervais, puis saint Sébasien.	*Bertaud*, Notre-Dame d'Aurouse. *La Crotte*, saint Pierre apôtre. Croix de saint Gynyeys.
Montmaur, saint Pierre ès liens.	*La Montagne*, N.-D. des Prés. *Le Château*, saint Balthazar. *Les Sauvas*, Transfiguration de N.-S. *Vaux*, saint Bruno. Saint Bruno. Notre-Dame. *Sept-Fonts*, sainte Philomène.
Veynes, Veynes : saint Sauveur.	
Veynes, Châteauvieux : saint Jean l'Evangéliste.	*Les Paróirs*, sainte Anne.
Veynes, Saint-Marcellin : saint Marcellin.	*Saint-Pierre*, saint Pierre. Saint Arey. N.-D. des Miracles. *La Madeleine*, sainte Marie-Madeleine.
Furmeyer, saint Michel ?, Notre-Dame de Consolation, puis saint Grégoire le Thaumaturge de Néocésarée.	
VAL D'OZE :	
Châteauneuf-d'Oze, Notre-Dame de Vinoys : l'Assomption.	Saint Beynet.
Oze, saint Laurent de Vière.	*Veras*, saint Pierre. Saint Sépulcre.
Saint-Auban-d'Oze (même paroisse).	*Saint-Auban*, saint Auban. *Villauret*, ...
Chabestan, saint Cassien.	*Le Prieuré*, Notre-Dame de la Val sainte et saint Sauveur. *Tour de Champcroze*, Notre-Dame.
La Bâtie-Montsaléon, Notre-Dame : l'Assomption.	*Le Château*, ...
Villelongue (de Savournon), Plan du Bourg : saints Pierre et Paul.	

Digitized by Google

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
Le Saix, saint Jean, saint Vincent et sainte Catherine.	
Clausonne, l'Annonciation de Notre-Dame.	
Châtillon-le-Désert (sauf le Désert), saint Michel.	
VAL DE VITROLLES :	
Châtillon-le-Désert (sauf Châtillon), Le Désert : Notre-Dame de Miséré l'Assomption.	
Esparron, la conversion de saint Paul.	*Saint-Pierre du Cros*, saint Pierre, apôtre. *Les Préaux*, saint Paul. N.-D. de Bonnefons.
Barcillonnette, L'Assomption de Notre-Dame de Valsainte, saint Etienne.	Saint Claude.
Vitrolles, saint Michel de Vitrolles.	*Doussard*, saint Pierre et saint Jean Baptiste. *Le Vivas*, saint Antoine de Deoule. *Plan de Vitrolles*, la Nativité de N.-D.
VAL DE LARDIER :	
Lardier-et-Valença, Valença. l'Assomption de Notre-Dame de Bellevue.	Saint Marcellin. Saint Blaise.
Lardier-et-Valença, Lardier : saint Pierre aux Clefs.	Saint Félix.
Fouillouse (même paroisse sauf Aupx).	*Tournous* et *Fouillouse*, Notre-Dame des Oyers. Sainte-Croix. Saint Claude.
La Saulce, saint Jean-Baptiste et saint Marcellin.	
PAYS DE TALLARD :	
Tallard, saint Grégoire de Nysse.	(*Cimetière*), saint Etienne et saint Jean-Baptiste. *Château, chapelle supérieure*, saint Jean. *Château, chapelle inférieure*, sainte Colombe. Saint Martin. Mont saint Adon. Saint Pons.

Digitized by Google

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
Lettret, Notre-Dame des Rives de la Durance.	
Châteauvieux-sur-Tallard, sainte Foy [et saint Michel].	Sainte Catherine. Saint James.

VI. — PAYS DE DEVOLUY

Ce pays comprend quatre communes et quatre paroisses.

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
La Cluse, saint Michel.	
Agnières, Notre-Dame de Nazaret : l'Assomption et sainte Catherine.	
Saint-Etienne-en-Dévoluy, saint Jean-Baptiste et saint Etienne.	
Saint-Disdier, saint Disdier.	*Malmort*, saint Jacques et saint Christophe ; Notre-Dame et saint Claude. *Villard-Joli*, saint Jean-Baptiste. *Le Grand-Villard*, sainte Madeleine. *Ribière*, saint Joseph.

VII. — PAYS DE BOCHAINE

Ce pays comprend neuf communes et douze paroisses.

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
Saint-Julien-en-Beauchêne, saint Julien, puis saint Blaise.	*Durbon*, Notre-Dame et saint Jean-Baptiste.
Saint-Julien-en-Beauhêne : La Rochette, saint Pierre, saint Valentin.	Saint Samuel.
Agnielles, saint Jacques et saint Philippe.	*Recours, le Bardoux*, saint Bertulphe [saint Michel].
La Faurie, Notre-Dame du Villar : Notre-Dame.	*Seille*, saint Jean-Baptiste. *Saint-Martin*, saint Martin.
La Faurie, Saint-André en Beauchêne : saint André.	Le Mont Olivet (cimetière) :....

Digitized by Google

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
Montbrand, saint Georges.	*Saint-Jean-du-Fau,* Saint-Apôtre.
Aspres-sur-Buëch, saint Jean-Baptiste et saint Pierre.	
Aspres-sur-Buëch, l'Assomption et saint Geraud.	*Serre-Saint-Hippolyte,* saint Hippolyte.
	La Beaumette, saint Sépulcre.
La Beaume d'Argençon, Notre-Dame de Pied d'Oreille : l'Assomption, puis saint Michel.	*Col de Cabre,* sainte Marie.
	Chaures, saint Michel.
	Le Villard, saint Maime.
	La Riffarie, sainte Madeleine.
La Haute-Beaume (même paroisse).	
Saint-Pierre-d'Argençon, Saint-Pierre : saint Pierre et saint Paul, apôtres.	Notre-Dame de Font-Vineuse.
Saint-Pierre-d'Argençon, Saint-Martin : saint Martin.	
Aspremont, saint Pierre ès liens.	*Taoux,* Notre-Dame de Suane : la Visitation.

VIII. — PAYS DE SERROIS

Ce pays comprend dix communes et dix paroisses.

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
VAL D'ARDENNE	
La Piarre, Notre-Dame de Beaulieu : la Nativité.	
Sigottier, saint Laurent.	Notre-Dame de Mant ou de Sande (?).
	Saint Ariey.
VAL DE BLEME	
L'Epine, Notre-Dame de Beaulieu : l'Assomption.	*La Péguière,* saint Antoine.
	Saint Sébastien.
	Saint Louis.
	Sainte Anne.
Montclus, saint Jacques, saint Michel.	Sainte Catherine au Terme.
Serres, saint Arey.	Notre-Dame de Saumane.
	Saint Jean.
	Saint Claude.
Méreuil, saint Sauveur, puis saint Firmin.	*La Montagne,* saint Pierre.

Digitized by Google

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
VAL DE CHANNE	
Savournon (*sauf Villelongue et Plan du Bourg*), saint Jacques et saint Philippe.	Saint Vincent. Saint Jaume.
Le Bersac, Notre-Dame de Versane, puis saint Laurent.	Saint Georges.
Montrond, Notre-Dame de Montrenas ou Mornas, ou Bornas : l'Assomption.	Saint Brancassi.
Saint-Genis, Notre-Dame de l'Oche, puis saint Louis.	Saint-Genis le Dégoula. Saint Jaume. *Laup-Jubies*, saint Lagier.

IX. — PAYS DE ROSANAIS ou du Val d'Eygues

Ce pays comprend vingt-deux communes plus Montjouet et vingt paroisses.

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
Chanousse, Notre-Dame du Serre, saint Sébastien.	Saint Sépulcre.
Montjay, Saint-Martin de *Guimeta*.	*Vaucluse*, N.-D. de Rourebeau. *Chapaisses*, saint Martin.
Sorbiers, N.-D. de Beaulieu, sainte Luce.	(*Source de l'Eygues*), saint Honorat.
Ribeyret, N.-D. de Courtines : saint Pierre et saint Paul ; saint Pierre aux clefs.	Saint Jean.
Moydans, saint Florent.	N.-D. d'Espinousse : l'Assomption.
Saint-André-de-Rosans, saint Laurent, saint André.	*Risou*, saint Jean-Baptiste. *Les Ennières*, saint Martin. Saint Jacques. Saint Barthélemy.
Rosans, Notre-Dame la Blanche, puis saint Jacques le majeur.	Saint Arey.
Verclause, sainte Madeleine.	Saint Jaume [167]. Saint Pierre.
Pelonne, sainte Apollonie.	
Lemps, saint Pierre.	

Digitized by Google

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
Montferrand (même paroisse).	Notre-Dame de Pitié. Saint Basile.
La Fare (même paroisse).	
Roussieux, sainte Anne.	
Chauvac, saint Pierre ès liens.	Saint Bœuf.
Laux-Montaux, saint Georges.	Sainte Catherine. Saint Vincent. *Serre de Saint-Montan.*
VAL D'OULE	
Montmorin, saint Arnoux.	Saint Martin.
Bruis, saint Michel.	*Notre-Dame du Palais*, l'Assomption de N.-D. Saint Jean. *Font-Sante*, sainte Colombe.
Sainte-Marie, Val Sainte-Marie : l'Annonciation.	
La Charce, saint André.	Notre-Dame. Saint Roman.
Pommerol, saint Pierre ès liens.	Saint Roman.
Cornillac, saint Mary, sainte Madeleine.	Saint Geniès.
Cornillon, saint Michel.	Saint Véran.
La Motte-Chalancon (même paroisse sur la rive gauche de l'Oule).	*Montjouet*, saint Martin.

X. — PAYS DE VAL BODON

Ce pays qui est le terroir du Petit-Diocèse, comprend quatorze communes plus Ubrieux et dix-huit paroisses : on en possède un pouillé du XI[e] siècle [108]. Au moyen âge, il fut partagé entre les baronnies d'Ancezune ou Sahune et de Montauban.

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	COMMUNES
Saint-May, saint Laurent de Bodon.	*Mont Saint-May*, monastère de saint Marius. *Col et Rocher de Saint-Auban*, église de saint Auban au pied du mont Saint-May.

Digitized by Google

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
Montréal, saint Julien.	
Sahune, saint Michel et saint Georges.	Saint Pierre. Saint Jean. Sainte Colombe.
Curnier, Notre-Dame de Feuillan.	Saint Nicolas.
Les Pilles, saint Félix.	
Montaulieu, saint Auban.	*La Bâtie Coste Chaude,* ..... *Rocheblave,* ..... Saint Ferriol. Saint Aubanet.
Rochebrune, saint Michel.	
Arpavon, saint Etienne.	Notre-Dame de Consolation. Saint Pierre de Chalayes ou de Charroyes.
Le Poët Sigillat, Notre-Dame de Beaulieu.	Saint Martin.
Bellecombe, saint Etienne de Tarrandol.	Soubeyran, *Cibarano,* saint Pierre. *Le Banc,* saint Castor. *Pennafort,* .....
Saint-Sauveur, saint Sauveur, saint Sixte.	Notre-Dame de *Sisa* ? *Les Ormes,* saint Martin de *Clausello.* Saint Michel de *Buye.*
Saint-Sauveur, Gouvernet : saint Georges.	*Le Villard,* saint Marcel.
Saint-Sauveur, La Bâtie-Verdun : saint Arnoulph.	
Vercoiran, saint André.	Notre-Dame.
Vercoiran, Autane :	Sainte Catherine. Sainte Luce. Saint Siffrein.
Ubrieux (même paroisse, terroir du Buis), saint Martin.	
Bésignan, Notre-Dame.	Saint Pierre. Saint Thomas.
Sainte-Jalle, sainte Galle.	*Notre-Dame de Beauvert.* Saint Jean. Saint Quenin. Sainte Anastasie.

Digitized by Google

XI. — PAYS DU VAL D'OUVEZE

Ce pays comprend quinze communes et seize paroisses. Au moyen âge, il se trouvait partagé entre les baronnies de Montauban et de Mévouillon; Brantes et Savoillans étaient dans le Comtat.

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
Montauban, Notre-Dame de saint Quentin.	*Ruègne* (*Rivonia*), saint Auban. Saint Pierre. Saint Gensan.
Montguers, saint Griffe.	
Rioms, saint Pierre, sainte Marie-Madeleine.	
Saint-Auban, saint Auban.	Saint Pierre ès liens de *Achais*. Saint Roman.
Sainte-Euphémie, Notre-Dame de l'Espinasse.	Saint Colomban. Sainte Euphémie. Saint Martin.
La Rochette, (cimetière) : saint Jean, sainte Marie-Madeleine.	
Le Poët-en-Percip, saint Simon.	
La Roche-sur-le-Buis, saint Christophe.	
La Roche-sur-le-Buis, les Sias : Notre-Dame de Serrières.	Saint Jean. *Alauzon*, l'Assomption de N.-D.
Eygaliers, sainte Madeleine.	Saint Christol.
Plaisians, saint Marcellin, saint Blaise.	Notre-Dame d'Aiguières. Saint Bonaventure. Notre-Dame de Villeneuve.
Brantes, saint Jean-Baptiste, saint Celidoine, saint Vincent.	Saint Auzias. Saint Roch. Saint Jean. Notre-Dame de Pitié. Saint Denis.
Savoillans, saint Martin et saint Agricol.	Saint Donat.
Reilhanette, (cimetière :) saint Pierre, saint Michel.	Saint Hippolyte.
Montbrun, saint Elzias, Notre-Dame de l'Ortissière : la Nativité et tous les saints.	Saint Martin.
Aulan, saint Pierre, saint Jacques.	Sainte Marie-Madeleine.

Digitized by Google

XII. — PAYS DU VAL DE MEOUGE

Ce pays comprend dix-huit communes et dix-huit paroisses actuelles. Il formait le corps principal de la baronnie de Mévouillon : le val de Barret séparait la haute vallée de Mévouillon de la basse vallée de Ribiers, Antonaves et Châteauneuf-de-Chabre.

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
HAUTE VALLEE	
Barret-de-Lioure, (cimetière) saint Sauveur.	Saint Laurent.
Barret-de-Lioure, (cimetière) saint Sébastien.	Notre-Dame.
Séderon, saint Bauzille et Notre-Dame la Brune.	Saint Elzias. Saint Pierre de Bruisset. Saint Andéol. Sainte Barbe. Saint Charlet. Saint Geaume. Saint Jean. Saint Joseph.
Mévouillon [100], saint Arey.	*Le Château*, saint Laurent. *Gresse*, N.-D. de Barbantane, l'Assomption. *Pelleret*, N.-D. de Grâce.
Villefranche (même paroisse).	Sainte Madeleine.
Vers, saint Michel, saint Pierre.	Saint Côme et saint Damien. Notre-Dame de Vie.
Eygalayes, saints Fabien et Sébastien.	*Serrières*, saint Jean. *Gaudissart*, saint Jaume. Saint Iriez (Arieys).
Izon, saints Pierre et Paul.	Sainte Brigitte, ou saint Brige. Saint Rémy.
Ballons, saint Pierre ès liens.	Saint Jean-Baptiste du Col. Sainte Catherine. Le Rosaire. Sainte Anne.
Lachau, saint Martin.	Notre-Dame de *Calma*, l'Assomption. Saint Claude. Saint Antoine. Saint Michel. Saint Sauveur.

Digitized by Google

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
VAL-DE-BARRET	
Eourres, saint Etienne.	*Rougnouse,* saints Côme et Damien. Notre-Dame de Creyssint. Saint Ouric. Saint Cler. Saint Pierre.
Salérans, saint André.	
Barret-le-Bas (Barret-de-Chabre) saint Michel et saint Laurent.	Saint Jean. Saint Sauveur. Saint Vincent.
Barret-le-Haut, saint Blaise du col de Barret.	
Saint-Pierre-Aves, La chaire de saint Pierre apôtre.	Saint Sauveur.
BASSE VALLEE	
Pomet, saint Antoine.	
Châteauneuf-de-Chabre, sainte Madeleine.	Notre-Dame du Fraiche. Saint Martin. Sainte Barbe.
Antonaves, saint Pierre ès liens, Notre-Dame.	Saint Estropi (Eutrope). Saint Exupere.
Ribiers, N.-D. du Serre : l'Assomption et saint Jean.	Notre-Dame du Faisse. *La Bastide.* saint Etienne. Saint Aubert ou Maubert. Saint Genis. Sainte Catherine de Jalasse. Notre-Dame de Clares-Combes. Saint Cyr (*Cirius*). Saint Jean. Saint Roch. Saint Sauveur [100].

XIII. — PAYS DU VAL DE CEANS

Ce pays comprend dix communes et neuf paroisses. La vallée de Sainte-Colombe en forme la haute vallée.

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
VALLEE DE Ste-COLOMBE	
Sainte-Colombe, sainte Colombe de Sens.	*Les Béguës,* saint Claude et saint Barthélemy. *Chevalet,* saint Félix.

Digitized by Google

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
Laborel, saint Martin.	
Villebois, saint Paul.	
Etoile, sainte Madeleine et saint Antoine.	(Site primitif) : saint Quentin.
Saint-Cyrice, saint Cyr et sainte Juliette.	Saint Vincent.
BASSE VALLÉE	
Orpierre, saint Julien.	*Suillet,* saint Vincent, saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Evangéliste. *Saint-Avons,* Notre-Dame. *Bas-Chevalet,* saint Barthélemy. Bec Saint-Michel. Saint Martin, sainte Colombe.
Trescléoux, saint Michel, N.-D. de Beauvois, sainte Agathe.	Saint Clément. Sainte Marie.
Saléon, saint Sauveur.	*La Tuilerie,* saint Félix. Sainte Catherine. Saint Marc.
Lagrand, Nativité de N.-D.	Sainte Grique (saint Agricol).
Nossage-et-Bénévent (même paroisse).	*Nossage,* saint Jean-Baptiste des Auboures et N.-D. *Bénévent,* .....

XIV. — PAYS D'UPAIX

Ce pays comprend neuf communes et une part du terroir de Sisteron : il comprend dix paroisses.

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
Mison, l'Assomption de Notre-Dame la Brune.	*Les Armands,* saint Antoine. *La Silve,* saint Pierre, saint Jean-Baptiste.
Sisteron (même paroisse, terroir placé entre la rive gauche du Buëch et la rive droite de la Durance).	*Entrais,* sainte Euphémie. *Servoules,* saint Jérôme.
Montéglin, N.-D. de Margaillan, puis sainte Marguerite.	
Laragne, Arzeliers : saint Marcellin, pape.	

Digitized by Google

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
Laragne, saint Martin.	Saint Michel.
Eyguians, saint Pierre, puis sainte Madeleine.	
Lazer, saint Georges, N.-D. de Nazaret, sainte Anne.	*La Gardette,* Notre-Dame de Consolation des Epinettes. Saint Jean. Saint Julien. Saint Jaume.
Le Monêtier-Allemont, saint Martin de Tours.	..... saint *Clemencius.* Notre-Dame de Pitié des Marches.
Ventavon, saint Laurent.	*Beaujeu,* saint Pierre. *Berthaud,* saint Martin. Notre-Dame de Pitié. Saint Maxime. Saint Arey. *La Plaine,* saint Joseph. Saint Roch.
Upaix, la Nativité de Notre-Dame de Beauveser (avec chapelles saint Etienne, saint Pierre et saint Sauveur).	*Rourebeau,* saint Joseph. *Saint Andéol.* Saint Jaume des Donnes. Saint Claude. Saint Martin des Horts. Sainte Colombe.
Le Poët, N.-D. d'Auriol, puis saint Pierre.	Sainte Anne des Agreniers.

XV. — PAYS DU VAL DE SASSE

Ce pays comprend dix-huit communes et dix-huit paroisses : il a été l'une des bases du domaine temporel de l'évêché de Gap.

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
Piégut, saint Colomban, sainte Colombe.	
Venterol, saint Crépin.	Saint Jean de Charbonières.
Urtis, saint Maime.	
Curbans, l'Assomption de N.-D. du Pin.	*Saint-Pierre,* saint Pierre ès liens. *Le Pin,* saint Jérôme.
Claret, saint Pierre, sainte Croix.	Saint Jean.

Digitized by Google

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
Le Caire, N.-D. de Romegiers.	
La Motte-du-Caire, saint Etienne, sainte Catherine.	
Melve, N.-D. de Bellevue.	
Thèse, N.-D. de Beauvoir et saint Blaise.	
Sigoyer-Malpoil, N.-D. d'Espavant.	
Clamensanne, N.-D. d'Espinouse.	Saint Martin. Saint Barthélemy.
Esparron-la-Bâtie, saint Jacques et saint Christophe.	Saints Fabien et Sébastien.
Reynier, saint Vincent, diacre et martyr.	Saint Jean.
Valavoire, saint Pierre, saint Pancrace.	N.-D. de Bethléem.
Châteaufort, saint Jacques, saint Laurent, saints Fabien et Sébastien.	Saint Véran.
Châteaufort, Entraix : saint Pierre, Notre-Dame de Bethléem.	
Nibles, N.-D. de Belay.	
Vaumeilh, Transfiguration de Notre-Seigneur, saint Sixte.	*Chane*, N.-D. de Chane. Saint Marcellin.
Valernes, N.-D. de Reysins, sainte Marie Madeleine.	*Saint-Hoyriès*, saint Arey. Saint Nicolas et saint Didier.

XVI. — PAYS DU VAL DE VANÇON

Ce pays comprend dix-huit communes, plus une part des terroirs de Sisteron, de Malijai, de Thoard, il comprend dix-huit paroisses : il a été le domaine propre de la vicomté de Gap.

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
Feissal, sainte Marie-Madeleine.	
Authon, sainte Marguerite, sainte Marie-Madeleine.	Sainte Marthe.

Digitized by Google

COMMUNES ET ÉGLISES PAROISSIALES	CHAPELLES RURALES
Saint-Geniez, Trenom (Dromon) : saint Geniez.	Montnaux : N.-D. *Abros,* l'Assomption de N.-D. de Groseilles [170]. *Chardavon,* saint Jean-Baptiste. Notre-Dame, saint Marcel, saint Roch.
Sisteron (terroir de la rive gauche de la Durance), La Baume : saint Marcel.	Château de Saint-Didier. Saint Jacques.
Entrepierres, Mexien : saint Saturnin.	*Entrepierres,* saint Jean. *Naux,* saint Pierre, saint Michel. *Briasc,* saint Puy ou Puech.
Vilhosc, saints Gervais et Protais.	
Saint-Symphorien, saint Symphorien.	
Salignac, saint Clément.	Saint Martin. Saint Pierre.
Beaudument, saint Jean-Baptiste, saint André.	
Sourribes, saint Pierre ès liens et saint Romain, puis sainte Catherine.	Saint Martin. Saint Romain.
Volonne, N.-D. de Sales, saint Martin.	Saint Jean de Taravon. Sainte Consorce. *Paillerous,* saint Martin.
L'Escale, l'Assomption de N.-D. de *Mandanois* ou de Mandaroux.	Saint Pierre aux liens.
Malijai (terroir de la rive droite de la Bléone), N.-D. de Rorebel et saint Christophe.	La Madeleine.
Mirabeau, N.-D. des Grenoulieurs, saint Valentin.	*Becesdun,* saint Jean de Barabine. *Brouvesès,* saint Christel. Saint Philippe. Saint Florent.
Barras, Notre-Dame de Tournefort.	Saint Denis. Saint Pierre de Bonnefosse. Sainte Trinité.
Thoard (terroir de la rive droite de l'Esduye), saint Martin.	*Vaunavés,* saint Sauveur.
La Perusse (même paroisse).	[Saint Jean-Baptiste], puis saint Joseph.
Saint-Estève (même paroisse).	Saint Etienne.
Le Castellard, Notre-Dame de la Villette, sainte Marie-Madeleine, saint Bonaventure.	
Mélan, saint Pierre.	Grotte saint Vincent.
Auribeau, saint Pierre ès liens.	Saint Pierre.

Digitized by Google

Ces seize pays formés de vallées s'étendent donc sur 227 communes auxquelles il faut ajouter les terroirs de Montgardin et d'Avançon placés sur la rive droite de la Vance, celui de la Motte-Chalancon placé sur la rive gauche de l'Oule, celui du Buis placé au nord de la montagne de Lauztère et comprenant Ubrieux, celui de Sisteron placé sur la rive gauche de la Durance et aussi sur la rive gauche du Buëch, celui de Malijai placé sur la rive droite de la Bléone, celui de Thoard placé sur la rive droite de l'Esduye; cela fait un total de 235 localités, qui répondaient, dans les derniers temps du diocèse de Gap, en 1790, à 238 paroisses groupées autour de son église cathédrale.

Le Valgaudemar, le Val de Vitrolles, le Dévoluy comprennent, chacun, quatre paroisses ; le mandement de Montorcier et le Val d'Oze en comprennent huit; il semble que plusieurs autres pays aient eu une base analogue, à un moment donné.

On voit au surplus que la paroisse religieuse était arriver à coïncider, ou peu sen faut, avec la communauté civile. Mais, évidemment, il n'en avait pas toujours été ainsi.

Au point de vue politique, les communautés se trouvaient groupées, au moyen âge, en mandements et le nombre des mandements médiévaux a été forcément moins considérable que celui des communautés. Au point de vue religieux, les paroisses des temps modernes remontaient aux prieurés du moyen âge et il était assez fréquent que plusieurs de ces paroisses répondissent à la circonscription d'un seul prieuré; seulement, en raison du déplacement des populations, le siège des prieurés primitifs se trouva souvent délaissé et ne répondit plus qu'à la masure d'une simple chapelle rurale abandonnée.

Voici la liste des prieurés ruraux connus, en y joignant la circonscription qui y répondait probablement à l'origine.

Digitized by Google

I. — BEAUMONT

Saint-Laurent de Beaumont (dépendant de l'ordre des chanoines réguliers de la prévôté d'Oulx)	Saint-Pierre de Méaroz. Saint-Laurent en Beaumont. Saint-Michel en Beaumont. La Salle. Quet-en-Beaumont. Sainte-Luce. Les Côtes de Corps.
Saint-Pierre de Corps (dépendant du prieuré de Romette).	Corps. La Salette-Fallavaux. Aspres-lès-Corps. Beaufin.
Saint-Pierre du Monestier d'Ambel (dépendant du prieuré de Romette).	Ambel. Monestier-d'Ambel.

II. — VALGAUDEMAR

Saint-Firmin (dépendant de Saint-Michel de Connexe, puis de Saint-Chaffre).	Saint-Eusèbe. Aubessagne. Saint-Firmin. Saint-Jacques en Valgaudemar. Saint-Maurice en Valgaudemar. La Chapelle-en-Valgaudemar.

III. — BAS CHAMPSAUR

L'Assomption des Infournas (dépendant du prieuré de Saint-Bonnet).	La Motte-en-Champsaur. Les Infournas. Molines.
Saint-Bonnet en Champsaur (dépendant de la Novalaise puis de Saint-Victor à partir du 1er mai 1366).	Les Costes. Bénévent. Charbillac. Saint-Bonnet.

IV. — HAUT-CHAMPSAUR

Notre-Dame de Chabottes (dépendant de Saint-Michel de Connexe, puis de Saint-Chaffre).	Chabottes. Chabottonnes. Buissard. Saint-Michel de Chaillol.
Saint-Nicolas d'Orcières.	Saint-Jean de Montorcier. Saint-Nicolas de Montorcier.

Digitized by Google

V. — GAPENÇAIS

Saint-Pierre de Romette (dépendant de la Novalaise, puis de Brême et, enfin, de Saint-Victor depuis le 1er mai 1366).	Saint-Pierre de Chaillol. Saint-Julien du Buissard. La Rochette. Ancelle. Saint-Laurent. Laye.
Notre-Dame de Tournefort (dépendant de la Novalaise, puis de Brême).	La Bâtie-Neuve. La Bâtie-Vieille. Rambaud.
Saint-Giraud de la Rovière de Montgardin (dépendant de saint Geraud d'Aurillac).	
Saint-Roman de la Bastie d'Avançon (dépendant du prieuré-cure d'Avançon).	
Saint-Pierre de Jarjayes (dépendant de Saint-André d'Avignon).	Jarjayes.
Saint-Martin de Chaudane (dépendant de Saint-André d'Avignon).	Jarjayes.
Notre-Dame de Puy-Servier (dépendant d'Oulx).	Valserres.
Saint-Maurice (dépendant de Boscodon).	Valserres.
Notre-Dame de Gap (l'église cathédrale n'était évidemment pas un prieuré; mais elle en tenait lieu pour les paroisses ci-contre).	Rabou. Chaudun. La Fare. Poligny. Le Noyer. Le Glaizil.
Saint-André de Gap (dépendant de Cluny). Ce prieuré, démembré de la cathédrale, se voit attribuer par elle le Dévoluy ainsi que les sources du Drac.	Saint-Disdier. Saint-Etienne-en-Dévoluy. Agnières. Saint-Léger. Orcières. Champoléon.
Sainte Colombe de Gap (dépendant de Saint-Jean de Jérusalem).	Gap.
Saint-Arey lès Gap (dépendant de la prévoté d'Oulx).	Gap.
Saint-Mens et Saint-Michel lès Gap (dépendant de Lérins).	Gap.
Saint-Jean de Chassagnes (dépendant de Saint-André de Gap).	Gap.
La Nativité de Neffes (dépendant de l'archidiaconé de Gap).	Neffes.

Digitized by Google

Saint-Pierre de Pelleautier (dépendant de St-André de Gap).	Pelleautier. Notre-Dame de la Freissinouse.
Notre-Dame du Pommier de Manteyer (dépendant de la prévôté des chanoines augustins de Chardavon).	Saint-André de la Freissinouse. Manteyer. La Selle et Sainte-Anne de la Garde-lès-Gap.
Saint-Laurent des Dômes (dépendant de Saint-Michel de la Cluse).	Sigoyer.
Saint-Martin d'Aupx (dépendant de Chardavon).	Fouillouse.
Saint-Pierre de la Roche-des-Arnauds (dépendant de Saint-Michel de la Cluse).	La Roche-des-Arnauds.
Notre-Dame des Baux (uni à la cure).	La Roche-des-Arnauds.
Saint-Pierre de Montmaur (dépendant de Chardavon.	Montmaur. La Cluse-en-Dévoluy.
Saint-Sauveur de Veynes (dépendant de Chardavon, puis des Antonins).	Veynes. Saint-Marcellin. Châteauvieux.
Notre-Dame de Furmeyer (uni à la cure).	Furmeyer.
Saint-Pierre de Véras (dépendant de la Novalaise, puis de Saint-Victor à dater du 1er mai 1366).	Châteauneuf-d'Oze. Saint-Auban-d'Oze. Oze. Châtillon.
Notre-Dame de la Val sainte (dépendant de la Novalaise, puis de Brême; enfin de Saint-Victor à dater du 1er mai 1366).	Chabestan. Le Saix. Clausonne.
Notre-Dame de la Bâtie-Montsaléon (dépendant de Lagrand).	La Bâtie-Montsaléon.
Notre-Dame de Miséré (uni à la cure).	Le Désert.
Sainte-Marie des Praux (dépendant du Monêtier-Allemont, puis des Antonins).	Esparron.
Saint-Paul de Doussart (dépendant de Ganagobie et Cluny).	Vitrolles.
Saint-Michel de Vitrolles (dépendant de Chardavon, puis de Cluny et Lagrand).	Vitrolles. Barcillonnette.
Saint-Jean de La Saulce (dépendant de Saint-Jean de Jérusalem).	La Saulce.
Saint-Marcellin de Lardier (dépendant de l'Ile-Barbe).	Lardier-Valença. Fouillouse (sauf Aups).

Digitized by Google

Saint-Grégoire de Tallard (dépendant de Saint-Michel de La Cluse).	Tallard. Lettret.
Sainte-Foy de Châteauvieux (dépendant de Sainte-Foi de Congues.	Châteauvieux.

VI. — DEVOLUY

Aucun prieuré n'y existait : La Cluse dépendait de celui de Montmaur et les trois autres paroisses de celui de Saint-André-lès-Gap.

VII. — BOCHAINE

Saint-Julien-en-Beauchaine (dépendant de Saint-Marcel de Die, puis de Durbon).	Saint-Julien.
Saint-Michel d'Agnielles (dépendant de Durbon).	Agnielles.
Saint-André-en-Beauchaine (uni à la cure).	La Faurie.
Notre-Dame du Villar (dépendant de Saint-Geraud d'Aurillac).	Le Villar en Bochaine de la Faurie.
Saint-Jean du Fau (dépendant de Saint-Geraud d'Aurillac).	Montbrand.
Saint-Jean-Baptiste d'Aspres (dépendant de Saint-Geraud d'Aurillac).	Aspres-sur-Buëch.
Saint-Sépulcre de la Baumette (dépendant du Saint Sépulcre de Jérusalem, d'Aquapendente et de Lagrand).	Aspres-sur-Buëch.
Notre-Dame de Pied d'Oreille (dépendant de Saint-Michel de la Cluse).	La Baume-des-Arnauds.
Notre-Dame de Font-Vineuse (dépendant de Lérins).	Saint-Pierre-d'Argençon.
Saint-Pierre-d'Argençon (dépendant de Saint-Ruf).	Saint-Pierre-d'Argençon.
Saint-Martin d'Argençon (dépendant de Saint-Geraud d'Aurillac).	Saint-Pierre-d'Argençon.

Digitized by Google

VIII. — SERROIS

Notre-Dame de Suane (dépendant de Saint-Geraud d'Aurillac).	Aspremont.
Notre-Dame de Mant, ou de *Sande* (dépendant de Cluny et de Saint Geraud d'Aurillac).	Sigottier.
Notre-Dame de la Piarre (dépendant de Cluny de Saint-Marcel de Die).	La Piarre.
Notre-Dame de Beaulieu (dépendant de Saint-André-de-Rosans et Cluny, puis de Saint-Ruf).	L'Epine.
Saint-Michel de Montclus (dépendant de l'évêché de Gap).	Montclus.
Saint-Arey de Serres (dépendant de Saint-Sépulcre et de Lagrand).	Serres.
Saint-Martin de Méreuil (dépendant de N.-D. du Puy).	Méreuil.
Notre-Dame de Versane (dépendant de l'évêché de Gap).	Le Bersac. Savournon (sauf Villelongue et Plan du Bourg).
Notre-Dame de Montrenas (dépendant de l'évêché de Gap).	Montrond.
Notre-Dame de l'Oche (dépendant de N.-D. de Dom d'Avignon, puis de N.-D. du Puy).	Saint-Genis.
Saint-Léger de Laup-Jubiés (dépendant de Montmajour).	Saint-Genis.

IX. — ROSANAIS

Notre-Dame du Serre (dépendant de Cluny et Saint-André-de-Rosans).	Chanousse.
Saint-Martin de Guimeta (prieuré uni à la cure).	Montjay.
Notre-Dame de Rourebel (prieuré réuni à la cure).	Vaucluse.
Notre-Dame des Courtines (dépendant de Cluny et de Saint-André-de-Rosans).	Ribeyret. Sorbiers.
Saint-André-de-Rosans (dépendant de Cluny, depuis 988).	Moydans. Saint-André-de-Rosans.

Digitized by Google

Saint-Arey-de-Rosans (dépendant de Saint-André-de-Rosans, puis de Saint-Marcel de Die).	Rosans.
Sainte-Madeleine de Verclause (dépendant de Saint-Marcel de Die).	Verclause.
Sainte-Apollonie de Pelonne (dépendant de l'Ile-Barbe).	Pelonne.
Saint-Pierre de Lemps (dépendant de l'Ile-Barbe).	Lemps. La Fare. Roussieux. Montferrand.
Saint-Pierre ès liens de Chauvac (dépendant de Saint-André de Rosans).	Chauvac. Laux-Montaux.
Notre-Dame du Palais (dépendant de l'Ile-Barbe).	Bruis. Montmorin.
Notre-Dame de Sainte-Marie (dépendant de l'Ile-Barbe).	Sainte-Marie. La Charce.
Saint-Roman de Pommerol (uni à la cure).	Pommerol.
Saint-Michel de Cornillon (dépendant de l'Ile-Barbe).	Cornillon. Cornillac.
Saint-Martin de Cornillon (dépendant de Saint-Victor).	Montjouet (de la Motte-Chalancon).

X. — VAL BODON

Saint-Laurent de Bodon (dépendant de l'Ile-Barbe).	Saint-May.
Saint-Jean de Sahune (dépendant de l'Ile-Barbe).	Sahune. Montréal. Curnier. Les Pilles. Montaulieu. Arpavon.
Saint-Etienne de Tarrandol (dépendant de l'Ile-Barbe).	Bellecombe. Le Poët-Sigillat.
Saint-Martin des Ormes (dépendant de l'Ile-Barbe).	Saint-Sauveur.
Saint-André de Vercoiran (dépendant de Lagrand).	Vercoiran.
Saint-Martin d'Ubrieux (dépendant de l'Ile-Barbe).	Ubrieux du Buis.
Sainte-Jalle (dépendant de Lagrand).	Sainte-Jalle. Bésignan. Rochebrune.

Digitized by Google

XI. — OUVÈZE

Notre-Dame de Saint-Quentin (dépendant de Lagrand).	Montauban. Montguers.
Saint-Pierre de Rioms (dépendant de Saint-André d'Avignon, puis de Saint-Victor).	Rioms.
Saint-Pierre ès liens d'Achais (dépendant de Saint-Victor).	Saint-Auban.
Notre-Dame de l'Espinasse (dépendant de Saint-Victor).	Sainte-Euphémie.
Notre-Dame de Serrières des Sias et *Saint-Christophe* (dépendant de Saint-André-lès-Avignon).	La Roche sur le Buis. Le Poët en Percip.
Saint-Christol d'Alauzon (dépendant de Saint-André-lès-Avignon).	Eygaliers.
N.-D. d'Eyguières et Saint-Marcellin (réuni à la cure).	Plaisians.
Saint-Pierre et Saint-Michel de Reilhane (dépendant de Saint-André-lès-Avignon).	Reilhanette. Savoillans. Brantes.
Notre-Dame de Montbrun (dépendant de Saint-André-lès-Avignon).	Montbrun.
Saint-Pierre (dépendant de Saint-André-lès-Avignon).	Aulan.

XII. — MEOUGE

Notre-Dame la Brune (dépendant de Saint-André-lès-Avignon).	Barret-de-Lioure.
Saint-Arey de Mévouillon (dépendant de Saint-Victor, puis de Saint-Ruf).	Mévouillon. Villefranche. Vers.
Notre-Dame de Barbentane (dépendant de Saint-André-lès-Avignon).	Mévouillon. La Rochette.
Saint-Baudile et N.-D. de Séderon (dépendant de Saint-André-lès-Avignon).	Séderon.
Saint-Jean de Serrières et saint Ariès (dépendant de Saint-Jean de Malte).	Eygalayes.

Digitized by Google

Saint-Jaume de Gaudissart (dépendant de Saint-Ruf).	Eygalayes. Izon.
Saint-Pierre de Ballons (dépendant de Lagrand).	Ballons.
Notre-Dame de Calma (dépendant de Lagrand).	Lachau. Eourres.
Saint-André de Salérans (dépendant de Saint-André-lès-Avignon).	Notre-Dame de Creyssint (Eourres).
Saint-Laurent de Barret de Chabre (dépendant de Cluny).	Barret-le-Bas. Barret-le-Haut. Salérans.
Saint-Pierre de Vers (dépendant de Saint-André-lès-Avignon).	Saint-Pierre-Avez.
Saint-Pierre d'Antonaves (dépendant de Montmajour).	Antonaves. Châteauneuf-de-Chabre. Pomet.
Notre-Dame du Serre (dépendant de Cluny).	Ribiers.
Saint-Etienne de la Bastide (dépendant du chapitre de Sisteron).	Ribiers.

XIII. — CEANS

Saint-Cyr et Sainte-Juliette (dépendant du Saint-Sépulcre et de Lagrand).	Saint-Cyrice. Villebois. Laborel. Sainte-Colombe. Chevalet (Sainte-Colombe).
Saint-Quentin d'Etoile (dépendant de Saint-Antoine).	Etoile.
Saint-Vincent de Suilliet (dépendant de Lagrand).	Orpierre.
Saint-Avons d'Orpierre (dépendant de Cluny).	Orpierre.
Notre-Dame de Beauvois (dépendant de Saint-Victor de Marseille).	Trescléoux.
Saint-Félix de Chabanon à la Tuilerie (dépendant de la sacristie de Lagrand).	Saléon.
Sainte-Catherine de Saléon (dépendant de Lagrand).	Saléon.
Notre-Dame de Lagrand (dépendant du Saint-Sépulcre de Jérusalem et d'Aquapendente, puis de Cluny).	Lagrand.

Digitized by Google

Saint-Jean-Baptiste des Auboures de Nossages (dépendant de l'abbaye Sainte-Claire de Sisteron).	Nossage-et-Bénévent.

XIV. — UPAIX

Notre-Dame la Brune et Saint-Jean (dépendant de Saint-Michel de La Cluse).	Mison.
Saint-Pierre de la Silve (dépendant de l'évêché de Gap).	Mison.
Notre-Dame de Montéglin (prieuré uni à la cure).	Montéglin.
Saint-Marcellin d'Arzeliers (dépendant de Montmajour).	Laragne.
Saint-Martin de Laragne (dépendant de Montmajour).	Laragne.
Saint-Pierre d'Eyguians (dépendant de Lagrand).	Eyguians.
Saint-Georges de Lazer (dépendant de Montmajour).	Lazer.
Saint-Martin du Monestier (dépendant de Montmajour, puis de l'Ile Barbe).	Le Monestier Allemont.
Saint-Laurent de Ventavon (dépendant de Chardavon).	Ventavon.
Saint-Pierre de Beaujeu (dépendant de Cluny et de Ganagobie).	Ventavon.
Saint-Jacques des Donnes (dépendant de Chardavon).	Upaix.
Saint-Martin des Horts (dépendant de Sainte-Claire de Sisteron).	Upaix.
Saint-Andéol d'Upaix (dépendant de Saint-Michel de la Cluse).	Upaix. Le Poët.

XV. — SASSE

Saint-Colomban (dépendant de Chardavon).	Piégut.
Saint-Crépin (dépendant de Chardavon).	Venterol.
Saint-Maximin (dépendant de l'évêque de Gap).	Urtis.

Digitized by Google

Saint-Jérôme du Pin (dépendant de l'évêque de Gap).	Curbans.
Saint-Pierre (dépendant de l'évêque de Gap).	Claret.
Notre-Dame de Bellevue (dépendant de Cluny).	Melve. Thèze.
Notre-Dame d'Espavant (dépendant de Cluny).	Sigoyer-Malpoil.
Notre-Dame d'Espinouse et Saint-Martin (dépendant de l'Ile-Barbe).	Clamensanne. Le Caire. La Motte-du-Caire.
Saint-Pierre de Valavoire (dépendant de l'évêque de Gap).	Valavoire. Reynier. Esparron-la-Bâtie.
Notre-Dame de Bethléem d'Entraix (dépendant de l'évêque de Gap).	Châteaufort. Entraix.
Notre-Dame de Bethléem de Nibles (uni à la cure).	Nibles.

XVI. — VANÇON

Notre-Dame de Chane (dépendant de Saint-Sauveur d'Aniane).	Vaumeil.
Saint-Heyriès (dépendant de la Novalaise, puis de Brême).	Valernes.
Saint-Nicolas et Saint-Didier (dépendant de Saint-Guillaume le désert).	Valernes.
Saint-Marcel de la Baume (dépendant de Psalmody, puis de Chardavon).	La Baume-lès-Sisteron.
Notre-Dame de Feissal (dépendant de l'évêque de Gap).	Feissal.
Saint-Geniez de Trenom ou *Dromon* (dépendant de Saint-Victor, puis de N.-D. d'Avignon).	Authon.
Saint-Jean-Baptiste, Notre-Dame et Saint-Marcellin de Chardavon (dépendant de Saint-Victor, puis prévôté de chanoines de Saint-Augustin).	Saint-Geniez.
Saint-Pierre de Naux (dépendant de la prévôté des chanoines de Saint-Jacques de Barrême au diocèse de Senez de l'ordre de Saint-Augustin).	Mezien. Entrepierres.

Digitized by Google

Saint Symphorien (dépendant de Chardavon).	Vilhosc. Saint-Symphorien.
Saint-Clément de Salignac (dépendant du chapitre de Sisteron).	Salignac.
Saint-Jean-Baptiste de Beaudument (dépendant de Chardavon).	Beaudument. Sourribes.
Notre-Dame de Sales et Saint-Martin de Volonne (dépendant de Chardavon).	Volonne.
Saint-Pierre et Notre-Dame de Mandanois (dépendant de Saint-Victor.	L'Escale.
Saint-Jean de Taravon (dépendant de Saint-Victor).	L'Escale.
Notre-Dame de Rorebel (dépendant de Saint-Victor).	Malijai.
Notre-Dame de Grenouillère et Saint-Jean de Barabine (dépendant de Cluny et de Ganagobie).	Mirabeau.
Saint-Christel de Beauveset, de *Stradas* (dépendant de Saint-Victor).	Mirabeau.
Saint-Pierre de Bonnefosse (dépendant de Cluny et de Ganagoby).	Barras.
Saint-Domnin de Barras (dépendant de Saint-Victor).	Barras.
Notre-Dame de Tournefort (dépendant de Chardavon).	Barras.
Saint-Martin de Vaunaves (dépendant de Chardavon).	Thoard (rive droite de l'Esduye). La Pérusse.
Notre-Dame de la Villette du Castelar (dépendant de Chardavon).	Le Castelar. Mélan. Auribeau. Saint-Estève.

Soit, en définitive, 166 prieurés séculiers qui paraissent être tous, ou presque tous, antérieurs au XII^e^ siècle. Au Monêtier-d'Ambel, au Monêtier-Allemont et à Saint-May où, dès le VI^e^, VIII^e^ et X^e^ siècles, vécurent des communautés monastiques, il faut joindre au XII^e^ siècle les prieurés réguliers de Notre-Dame et Saint Jean-Baptiste de Durbon, de Notre-Dame de Bertaud dépendant de la Chartreuse, les abbayes Notre-Dame de Clausonne, Notre-Dame de Clares-Combes dépendant de Chalais, l'abbaye

Digitized by Google

bénédictine Saint-Pierre et Saint-Romain de Sourribes, la prévôté de chanoines réguliers augustins de Notre-Dame et Saint Jean-Baptiste de Chardavon. Celle-ci est analogue à celles de Saint-Martin de Cruis dans le diocèse de Sisteron, de Saint-Jacques les Barrême dans le diocèse de Senez et de Saint-Maxime de Sorps dans le diocèse de Riez : ces quatre prévôtés semblent dériver de la prévôté d'Oulx en Briançonnais.

Ce nombre de 172 prieurés séculiers ou réguliers et d'abbayes répond sensiblement aux deux tiers de celui des paroisses, qui est de 238 et dont l'ensemble formera le diocèse dans les derniers temps. Dans chacun de ces prieurés a dû, plus ou moins longtemps, exister, sous la direction du prieur, une petite communauté de prêtres et de clercs chargés du service religieux de la circonscription de ce prieuré.

Dans la vallée de la Durance et dans le bassin du Buëch, soit que la population y ait été plus dense qu'ailleurs, soit qu'elle s'y soit convertie au christianisme avec plus de zèle, le nombre des prieurés médiévaux équivaut presque à celui des paroisses modernes : il est particulièrement nombreux dans les environs de Gap et cela se comprend puisque Gap est le centre de l'activité diocésaine. Voici, d'ailleurs, la répartition précise des localités où il existe plus d'un prieuré.

En Gapençais, Gap en compte six, la Roche-des-Arnauds, Jarjayes, Valserres et Vitrolles en comptent deux.

En Bochaine, Saint-Pierre-d'Argençon en a trois, Aspres-sur-Buëch en a deux.

Dans le val de Méouge, Mévouillon, Eygalayes, Ribiers en ont deux.

Dans le val de Céans, Orpierre et Saléon en ont deux.

Dans le pays d'Upaix, Upaix en compte trois, Mison, Laragne et Ventavon en comptent deux.

Dans le val du Vançon, Barras en a trois, Valernes et Mirabeau en ont deux.

Cette répartition montre bien que l'accumulation des prieurés répond à la surabondance de la population.

Digitized by Google

Leur plus grand nombre s'observe à Gap et autour de Gap qui est le centre urbain du diocèse.

Dans le val de Bochaine, Saint-Pierre-d'Argençon et Aspres-sur-Buëch ont dû être le centre le plus compact de la population rurale.

Dans le val de Méouge, Mévouillon, à la source de ce cours d'eau et Ribiers, près de son embouchure ont été les deux centres du pays : c'est ainsi qu'a pris naissance la baronnie médiévale de Mévouillon et le bourg important de Ribiers.

Dans le val de Céans, Orpierre et Saléon ont la même importance relative que Mévouillon et Ribiers.

Dans le pays d'Upaix, le chef-lieu de ce pays avec les deux bourgs voisins d'Arzeliers et de Ventavon, ne comptent pas moins de sept prieurés : c'est que le bourg d'Upaix répond au centre de l'ancien *pagus Epotius* et il faut, en conséquence, que la population y soit restée assez dense jusqu'à l'époque médiévale.

Enfin, dans le pays du Vançon, la population semble s'être concentrée à Valernes, dans le nord, au débouché de la Sasse, vers Sisteron, et encore davantage dans le sud, au débouché de la Bléone, à Barras et Mirabeau vers Digne.

Par contre, dans le Champsaur, dans le Valgaudemar, dans le Beaumont, dans le Dévoluy, c'est-à-dire surtout dans le nord, les prieurés sont clairsemés. Il est possible et même probable que le Dévoluy et le Valgaudemar aient été peu peuplés dans l'antiquité. En Valgaudemar, la faible densité et la dispersion étendue de la population ont maintenu jusqu'à présent un ensemble de chapelles fort anciennes disséminées dans les hameaux et relevant de quatre paroisses seulement.

Pour le Champsaur et le Beaumont, on a peine, cependant, à admettre que leur population antique ait été aussi faible que celle du Valgaudemar.

Voici la répartition des localités du diocèse où les prieurés sont moins nombreux que les paroisses modernes.

Digitized by Google

Dans le Beaumont, trois prieurés forment les treize paroisses du pays.

Dans le Valgaudemar, un seul prieuré comprend les six paroisses du pays.

Dans le Champsaur, si on y joint le prieuré limitrophe de Romette, cinq prieurés englobent dix-neuf paroisses.

Dans le val d'Oze, il y a cependant trois prieurés pour huit paroisses, et dans le val de Vitrolles quatre prieurés pour quatre paroisses.

Dans le Dévoluy, il n'y a aucun prieuré.

En Rosanais, le prieuré de Lemps comprend six paroisses.

Dans le val Bodon, celui de Sahune comprend six paroisses.

Dans le val de Céans, celui de Saint-Cyrice comprend quatre paroisses.

Il faut donc conclure que si, en Gapençais, les vals d'Oze et de Vitrolles étaient assez peuplés, par contre le Beaumont, le Valgaudemar, le Champsaur et, surtout, le Dévoluy ne l'étaient guère. Lemps, en Rosanais, Sahune dans le val Bodon et Saint-Cyrice dans le val de Céans représentent une situation analogue à celle de Saint-Firmin en Valgaudemar.

Sur ce total de 172 prieurés, il en est bien peu qui soient restés de tout temps entre les mains du clergé séculier diocésain. L'insuffisance de ce clergé fut cause, au moyen âge, que les évêques et les patrons laïques des églises durent les confier au zèle de moines ou de chanoines dont les abbayes ou les prévôtés se trouvaient placées, en dehors du diocèse, plus ou moins loin de Gap, c'est-à-dire près des centres politiques ou religieux où se concentrait alors la vie intellectuelle.

L'abbaye du val Bodon paraît être restée fort restreinte et s'être éteinte assez tôt.

Au VIII[e] siècle, le patrice Abon ayant, le 30 janvier 726, fondé, dans la vallée de Suse qui dépendait alors comme le Briançonnais du diocèse de Maurienne, l'abbaye bénédictine des saints Pierre, Paul et André, apôtres de

Digitized by Google

Novalaise, lui légua, le 5 mai 739, Corps et Ambel en Beaumont, Saint-Bonnet, les Infournas, en Champsaur, Romette, Notre-Dame de Tournefort, Veras et la Val Sainte de Chabestan en Gapençais, avec leurs dépendances.

Au IX^e^ et X^e^ siècles, Saint-Sauveur d'Aniane, du diocèse de Maguelonne, Saint-Pierre de Psalmody, du diocèse de Nîmes, Sainte-Foy de Conques, du diocèse de Rodez, reçurent Notre-Dame de Chane à Vaumeilh, Saint-Marcel de la Baume-lès-Sisteron, Sainte-Foy de Châteauvieux-sur-Tallard. Saint-Honorat de Lérins, du diocèse de Fréjus, puis d'Antibes, obtient Saint-Mens de Gap et Notre-Dame de Font Vineuse en Bochaine. Le Saint-Sépulcre de Jérusalem et sa dépendance d'Aquapendente en Italie reçoit la Baumette d'Aspres-sur-Buëch et Lagrand avec ses dépendances.

A dater de la fin du X^e^ siècle, ce mouvement d'appel à des centres étrangers se généralise. Suivant que la prépondérance, en raison de la suprématie politique ou intellectuelle passe de Lyon à Arles, à Marseille et à Avignon, finalement de Provence en Dauphiné, on voit tout d'abord paraître l'Ile-Barbe et Cluny, Saint-Géraud d'Aurillac, puis Montmajour d'Arles, Saint-Victor de Marseille, Saint-André lès Avignon, Saint-Ruf et Notre-Dame d'Avignon. Enfin, la prévôté d'Oulx et Saint-Michel de la Cluse dénoncent une influence delphinale venant du Briançonnais, Saint-Michel de Connexe, Chalais et la Chartreuse, la propagent plus directement à leur tour par le Graisivaudan. Ainsi, la seule création locale, celle des chanoines augustins de Chardavon, se fait en dernier lieu, pour le sud du diocèse, à l'image d'Oulx, qui avait reçu dans le nord, Saint-Laurent en Beaumont en 1081 de l'évêque de Gap. La Maison de Savoie avait fondé dans la vallée de Suse la prévôté de Saint-Laurent d'Oulx vers 1057 et la Maison d'Albon devenue maîtresse du Briançonnais (1039-1043) protégeait, de son côté, cette nouvelle création alpine : ces deux Maisons comtales se partageaient le Viennois et elles s'entendaient alors fort bien. Les débuts de Chardavon sont obscurs, mais ils paraissent

Digitized by Google

avoir suivi presque immédiatement [111], vers 1060, ceux d'Oulx, au moment où le premier prévôt d'Oulx fut, par le pape, créé évêque de Sisteron.

⁂

Il convient, maintenant, de déterminer le nombre exact des saints à qui les églises du diocèse de Gap se sont trouvées dédiées, la fréquence plus ou moins grande de leur culte, l'emplacement de ce culte et son antiquité plus ou moins primitive.

La liste suivante tient compte des prieurés, des églises paroissiales et des chapelles rurales : elle ne tient pas compte des chapelles fondées dans les églises paroissiales, Ces dernières chapelles sont généralement assez récentes; cependant quelques-unes d'entre elles peuvent conserver le souvenir d'un culte local antérieur à celui du patron de l'église paroissiale. Il y a en effet des églises qui changent de patron ou de titre quand on les rebâtit.

Adon.	Mont Saint-Adon de Tallard (chapelle).
Adrien.	Ambel (chapelle rurale).
Agathe.	le Noyer. Trescléoux.
Agricol.	Saint-Griffe de Montguers. Savoillans. Sainte-Grigue de Lagrand (chapelle).
Anastasie.	Sainte-Jalle (chapelle).
Andéol.	Séderon (chapelle). Upaix (prieuré).
André.	les Andrieux de la Chapelle-en-Valgaudemar (chapelle). Beaurepaire d'Aubessagne (chapelle). Saint-André-lès-Gap (prieuré). Saint-André-la-Freissinouse (chapelle). Saint-André-en-Bauchaine de la Faurie. Saint-André-de-Rosans (prieuré).

Digitized by Google

	La Charce.
	Vercoiran.
	Salérans.
	Beaudument.
Ange gardien.	les Usclas d'Orcières (chapelle).
Anne.	le Villar de Saint-Maurice (chapelle).
	Aubessagne.
	Villeneuve de Poligny (chapelle).
	la Coche de Saint-Nicolas de Montorcier (chapelle).
	Prapic d'Orcières (chapelle).
	les Paroirs de Veynes (chapelle).
	l'Epine (chapelle).
	Roussieux.
	Ballons (chapelle).
	La Rochette de Mévouillon.
	Les Agreniers du Poët (chapelle).
	Lazer.
Antoine.	l'Hôpital d'Aubessagne (chapelle).
	Larra de La Bâtie-Vieille (chapelle), 16 ou 17 janv.
	Saint-Antoine de Déoule au Vivas de Vitrolles (chapelle).
	Lachau (chapelle).
	Pomet.
	Rtoile.
	les Armands de Mison (chapelle), le 17 janvier.
Apollonie.	Pe'onne de Verclause.
Apôtre. [déformation de Hippolyte].	Aspres-sur-Buëch (Voir saint Hippolyte).
Arey.	Saint-André-lès-Gap (prieuré).
	Saint-Arey lès Veynes (chapelle).
	Sigottier (chapelle).
	Serres,
	Rosans.
	Mévouillon.
	Saint-Iriez ou Arieys d'Eygalayes (chapelle).
	Ventavon. (lieu-dit en 1482).
	Saint-Heyriès de Valernes (chapelle).
Arnoux.	le Bourg de la chapelle-en-Valgaudemar (chapelle).
	Notre-Dame de Gap (cathédrale : patron secondaire).

Digitized by Google

Montmorin.
la Bâtie-Verdun de Saint-Sauveur.
Montguers.

Auban. Saint-Auban-d'Oze.
Saint-Auban de Saint-May (chapelle.
Montaulieu : Saint-Auban (église) et Saint-Aubanet (chapelle).
Saint-Auban.
Saint-Auban de Ruègne de Montauban (chapelle).
Saint-Auban de Mévouillon (titre primitif remplacé par Antoine).

Aubert. Saint-Aubert de Ribiers (chapelle).

Auzias. Brantes (chapelle.
Montbrun.
Séderon (chapelle).

Avons. Orpierre (prieuré : fête le mardi gras).

Barbe. Séderon (chapelle).

Balthasar. le château de Montmaur (chapelle).

Barnabé. Châteauneuf -de-Chabre (chapelle).
les Portes de la Chapelle-en-Valgaudemar (chapelle).

Barthélemy. le Pleyne de la Chapelle-en-Valgaudemar (chapelle).
Molines de la Motte-en-Champsaur.
le Buissard.
Lacou du Noyer (chapelle).
Pelleautier (chapelle).
Saint-André de Rosans (quartier).
le Bas Chevalet d'Orpierre (chapelle).
Les Béguës de Sainte-Colombe (chapelle).
Clamensanne (chapelle).

Baudile. Saint-Basile de Montferrand (chapelle).
Séderon (prieuré).

Benigne. Saint-Brême.

Benoît. Chabottonnes de Chabottes.
Châteauneuf-d'Oze (chapelle).

Bertulphe. Le Bardoux d'Agnielles (chapelle).

Digitized by Google

Blaise.	Lardier (chapelle). Saint-Julies-en-Bauchaine (patron secondaire). Plaisians. le col de Barret (Barret-le-Haut). Thèze.
Bœuf.	Chauvac (chapelle).
Bonaventure	Plaisians (chapelle). le Castellard.
Bonnet.	Saint-Bonnet-en-Champsaur (prieuré). la Garde de Gap (chapelle).
Brancassi.	Voir Pancrace.
Brigitte.	Lacou du Noyer (chapelle). Sainte-Brigitte ou Saint-Brige d'Izon (chapelle).
Bruno.	Vaux de Montmaur (2 chapelles).
Cassien.	la Broue de Saint-Firmin (chapelle). Chabestan.
Castor.	Le Banc de Bellecombe (chapelle).
Catherine	Forest-Saint-Julien (chapelle). le Noyer (chapelle). Clot Davin de Saint-Nicolas de Montorcier (chapelle). le Château d'Ancelle. La Roche-des-Arnauds (chapelle). Le Saix. Châteauvieux sur Tallard (chapelle). Agnières. le Terme de Montclus (chapelle). Laux-Montaux (chapelle). Vercoiran (chapelle). Ballons (chapelle). Jalasse de Ribiers (chapelle). Saléon (chapelle). la Motte du Caire. Sourribes.
Celidoine.	Voir *Sidoine.*
Charles.	Lesdiguières (chapelle).
Charles Borromée	Gap (chapelle).

Digitized by Google

Charlet.	Séderon (chapelle).
Christophe.	Saint-Jacques en Valgaudemar [avec saint Jacques le majeur]. le Roure de Saint-Bonnet (chapelle) [avec N.-D.]. le Glaizil. Malmort de Saint-Disdier en Dévoluy (chapelle) [avec saint Jacques]. La Roche-sur-le-Buis [seul]. Saint-Christol d'Eygaliers (chapelle). Esparron-la-Bâtie [avec saint Jacques]. Malijai [seul]. Saint-Christel de Beauveset [seul], à Mirabeau (chapelle).
Clair.	Saint-Clair d'Eourres (chapelle).
Claire.	Sigoyer les Dômes (chapelle).
Claude.	les Vachers d'Aspres-lès-Corps (chapelle). Chabottes (chapelle). Barcillonnette (chapelle). Fouillouse (chapelle). Saint-Disdier-en-Dévoluy (chapelle). Serres (chapelle). Lachau (chapelle). les Béguês de Sainte-Colombe (chapelle). Upaix (chapelle).
Clément.	Saint *Clemencius* du Monêtier-Allemont (chapelle). Trescléoux (prieuré). Salignac (prieuré).
Colomban.	Sainte-Euphémie (chapelle). Piégut (prieuré).
Colombe.	les Reculas de Saint-Firmin (chapelle). Sainte-Colombe de Gap (chapelle). Château de Tallard (chapelle). Font-Sante de Bruis (chapelle). Sahune (chapelle). Sainte-Colombe. Orpierre (chapelle). Upaix (chapelle). Piégut (chapelle).
Côme.	Saint-Côme et Saint-Damien de Vers (chapelle). Rougnouse d'Eourres, Saint-Côme et Saint-Damien (chapelle).

Digitized by Google

Consorce.	Volonne (chapelle).
Crépin.	Venterol (prieuré).
Croix.	Rambaud. Fouillouse (chapelle). Claret.
Cyr, de Tarse, 16 juin.	Saint-Cyr (Ribiers, Eourres, Saint-Pierre-Avez, montagne). Saint-Cyr et Sainte-Juliette de Saint-Cyrice. Saint-Cyr de Ribiers (chapelle).
Cyrice.	Voir *Saint-Cyr.*
Damien.	Saints Côme et Damien de Vers (chapelle). Saints Côme et Damien de Rougnouse à Eourres (chapelle).
Denis.	Brantes (chapelle).
Didier.	Saint-Disdier-en-Dévoluy. Valernes (chapelle). Château de Saint-Didier-lès-Sisteron.
Dominique.	Les Forests d'Orcières (chapelle).
Domnin.	Saint-Denin de Barras (prieuré).
Donat.	Savoillans (chapelle).
Eldrade.	Ambel (chapelle).
Elzéar.	Voir Auzias.
Elzias.	Voir Auzias.
Esprit.	Valserres (église annexe).
Etienne.	Pied-du-Bois de Poligny (chapelle), le 3 août. Saint-Etienne de Gap (paroisse du bourg). le Villar de Sigoyer les Dômes (chapelle). Barcillonnette. Tallard (cimetière). Saint-Etienne-en-Dévoluy. Arpavon. Saint-Etienne de Tarrandol à Bellecombe. Eourres. La Bastide Sant-Etienne de Ribiers (3 août).

Digitized by Google

	Upaix (chapelle collatérale de l'église N.-D. de Bellevue).
	La Motte-du-Caire.
	Saint-Estève.
Euphémie.	Sainte-Euphémie (chapelle).
	Entrais de Sisteron (chapelle).
Eusèbe.	Saint-Eusèbe en Champsaur (titre primitif).
Eutrope.	Saint Estropi d'Antonaves (chapelle).
Exupère.	Antonaves (chapelle).
Fabien.	Saints Fabien et Sébastien d'Eygalayes.
	Esparron-la-Bâtie [avec Sébastien] (chapelle).
	Saints Fabien et Sébastien de Châteaufort.
Félix.	Faudon d'Ancelle (chapelle). Devenu Philippe.
	Lardier (chapelle).
	les Pilles.
	Le Chevalet de Sainte-Colombe (chapelle).
	la Tuilerie de Saléon (prieuré).
Ferréol.	Saint-Ferréol de Montaulieu (chapelle).
Firmin.	Saint-Firmin.
	Méreuil.
Florent.	Moydans.
	Mirabeau (chapelle).
Foi.	Châteauvieux-sur-Tallard.
François.	les Roux de Saint-Maurice (chapelle).
	Lesdiguières du Glaizil (chapelle).
Galle.	Sainte-Jalle.
Genis.	la Croix de saint Gynyeys de Rabou.
	Saint-Genis-le-Dégoula (titre primitif).
	Saint Genies de Cornillac (chapelle).
	Ribiers (chapelle).
	Saint-Geniez de Dromon (prieuré).
Gensan.	Montauban (chapelle).
Georges.	Montbrand.
	Le Bersac (chaelle).
	Laux-Montaux.

Digitized by Google

	Sahune.
	Gouvernet de Saint-Sauveur.
	Lazer.
Germain.	Saint-Germain de Rambaud (chapelle).
Gervais.	Charbillac.
	Rabou.
	Saints Gervais et Protais de Vilhosc (prieuré).
Giraud.	la Rovière de Montgardin (prieuré).
	Aspres-sur-Buëch (prieuré).
Grégoire.	Chantaussel de Saint-Julien-en-Champsaur (chapelle).
	les Ricoux de Saint-Nicolas de Montorcier (chapelle).
Grégoire de Nysse.	Tallard.
Grégoire de Néocésarée.	Furmeyer.
Griffe.	Griffe. Voir *Agricol.*
Grigue.	Grigue. Voir *Agricol.*
Guigues.	Chauvet de Gap (chapelle).
Hilaire.	Ancelle (chapelle).
Hippolyte.	Saint-Bonnet (chapelle).
	Aspres-sur-Buëch (chapelle).
	Reilhanette (prieuré).
Honorat.	Gap (chapelle).
	Sorbiers (chapelle).
Jacques.	Les Côtes de Corps.
	Saint-Jacques le majeur en Valgaudemar.
	Saint James d'Ancelle (chapelle).
	Montalquier lès Gap (chapelle).
	Sigoyer des Dômes (chapelle).
	Saint James de Chaudun (église annexe).
	Saint James de Châteauvieux sur Tallard (chapelle).
	Malmort de Saint-Disdier en Dévoluy (chapelle).
	Agnielles [avec Philippe].
	Montclus.
	Saint Jaume de Savournon [avec Philippe).

Digitized by Google

Saint Jaume de Saint-Genis (chapelle).
Saint-André de Rosans (chapelle).
Saint Jaume le majeur de Rosans.
Aulan.
Saint Geaume de Séderon (chapelle).
Saint Jaume de Gaudissart d'Eygalayes (prieuré).
Saint Jaume de Lazer (chapelle).
Saint Jaume des Donnes d'Upaix (prieuré).
Esparron la Bâtie [avec Christophe].
Châteaufort.
La Baume lès Sisteron (chapelle).

Jean-Baptiste.

Navette de la Chapelle-en-Valgaudemar (chapelle).
Les Costes-en-Champsaur.
Saint-Jean-de-Montorcier.
Les Gondoins de Champoléon (chapelle).
Oriac de La Rochette.
La Bâtie-Neuve (chapelle du château).
La Montagne de Manteyer.
Doussard (chapelle).
Tallard (chapelle).
La Saulce.
Saint-Etienne-en-Dévoluy.
Villard Joli de St-Disdier-en-Dévoluy (chapelle).
Seille de St-André-en-Beauchaine (chapelle).
Aspres-sur-Buëch (chapelle).
Durbon à St-Julien (chapelle).
Rison de Saint-André-en-Rosans (chapelle).
Brantes.
Les Aubours de Nossage (chapelle).
Saint-Jean du Col de Ballons (chapelle).
Le Suillet d'Orpierre (prieuré).
La Silve de Mison (chapelle).
Chardavon (prieuré).
Beaudument.
la Perrusse de Thoard (chapelle).

Jean l'Evangéliste.

Quet-en-Beaumont.
Châteauvieux-sur-Veynes.
le Suillet d'Orpierre (chapelle).

Jean.

les Vertus des côtes de Corps (chapelle).
Saint-Jean-le-Rond de Gap.
Saint-Jean-des-Aires lès Gap.
Saint-Jean-de-Chassagne lès Gap.
Le Saix.
Château de Tallard (chapelle).

Digitized by Google

le Fau de Montbrand (chapelle).
Serres (chapelle).
Ribeyret (chapelle).
Bruis (chapelle).
Sahune (chapelle).
Sainte-Jalle (chapelle).
La Rochette d'Ouvèze (cimetière).
La Roche sur le Buis (chapelle).
Serrières d'Eygalayes (chapelle).
Brantes (chapelle).
Sederon (chapelle).
Barret-le-Bas (chapelle).
Ribiers (chapelle).
Orpierre (chapelle).
Lazer (chapelle).
Charbonières de Venterol (chapelle).
Claret (chapelle).
Reynier (chapelle).
Entrepierres (chapelle).
Taravon de Volonne (chapelle).
Barabine de Becaudun à Mirabeau (chapelle).

Jérôme. Servoules de Sisteron (chapelle).
le Pin de Curbans (prieuré).

Joseph. les Andrieux de La Chapelle-en-Valgaudemar (chapelle).
La Fare (chapelle).
les Ranguis de St-Nicolas de Montorcier (chapelle).
Ribière de St-Disdier-en-Dévoluy (chapelle).
Sederon (chapelle).
La Plaine de Ventavon (chapelle).
Rourebeau d'Upaix (chapelle).
la Pérusse de Thoard (chapelle).

Julien. La Salette-Fallavaux (chapelle).
Saint-Julien-en-Champsaur (24 août).
Saint-Julien-en-Beauchaine (titre primitf).
Montréal.
Orpierre.
Lazer (chapelle).

Juliette. Saint-Cyrice.

Laurent. Saint-Laurent-en-Beaumont (prieuré).
les Préaux de Saint-Firmin (chapelle).
l'Ubac de Saint-Maurice.

Digitized by Google

	Le Casset de La Chapelle-en-Valgaudemar (chapelle).
	Saint-Laurent-du-Cros.
	Orcières.
	les Emeyères de Gap (chapelle).
	les Dômes de Sigoyer (prieuré).
	La Vière d'Oze.
	Sigottier.
	le Bersac.
	Saint-André de Rosans.
	Saint-Laurent de Bodon à Saint-May.
	Barret-de-Lioure (chapelle).
	Le Château de Mévouillon (chapelle).
	Barret-le-Bas
	Ventavon.
	Châteaufort.
Lazare.	Saint Lazare lès Gap.
Léger.	Saint-Léger-en-Champsaur.
	Saint-Lagier de Laup-Jubiès (prieuré).
Louis.	Villardon de Saint-Eusèbe (chapelle).
	Forest-Saint-Julien (chapelle).
	Charance lès Gap (chapelle).
	L'Epine (chapelle).
	Saint-Genis.
Luce.	Sainte-Luce.
	Sorbiers.
	Vercoiran (chapelle).
Maime.	Le Villard de la Baume (chapelle).
	Urtis.
Marc.	Saléon (chapelle).
	Entrepierres de Mézien (chapelle).
Marcel.	Rambaud.
	le Villard de Saint-Sauveur (chapelle).
	Chardavon de Saint-Geniez (chapelle).
	La Baume-lès-Sisteron.
Marcellin.	Saint-Marcellin lès Veynes.
	La Saulce.
	Valença.
	Plaisian.s
	Arzeliers (prieuré).
	Vaumeilh (chapelle).

Digitized by Google

Marguerite.	Sainte-Marguerite de Bellijay de Beaufin (chapelle). Montalquier lès Gap. Montéglin (prieuré). Authon (prieuré).
Marie. Immaculée Conception, 8 décembre.	Combardenq d'Aubessagne (chapelle).
Marie. Nativité, 8 septembre.	Ambel. N.-D. de Paris à Entrepierres de Saint-Jacques-en-Valgaudemar (chapelle). Aubessagne. Saint-Eusèbe. Brutinel de Laye (chapelle). les Evarras du Noyer (chapelle). La Plaine de Chabottes (chapelle). N.-D. de Belveser de Pelleautier. Neffes. Le Plan de Vitrolles (chapelle). N.-D. de Beaulieu de la Piarre. Montbrun. Lagrand (prieuré). N.-D. de Bellevue d'Upaix.
Marie. Présentation, 21 novembre.	Malbuisson de Saint-Laurent-en-Beaumont (chapelle). Grand Séminaire de Gap (chapelle).
Marie. Annonciation, 25 mars.	Sainte-Luce (chapelle). Fallavaux de la Salette (chapelle). Pouillardenq du Glaizil (chapelle). L'Azarable de la Bâtie-Vieille (chapelle). Clausonne. Val-Sainte-Marie.
Marie. Visitation, 2 juillet.	Les Forestons de Poligny (chapelle). N.-D. de Suane à Aspremont.
Marie. Purification, 2 février.	*Néant.*
Marie. Assomption, 15 août.	La Salle en Beaumont. Les Achards des Côtes de Corps (chapelle). Aspres-lès-Corps. Le Villard de Saint-Firmin (chapelle). La Chapelle en Valgaudemar (prieuré). Les Infournas.

Digitized by Google

La Fare.
N.-D. de Beauvaise ou de Boisvert de la Fare (chapelle).
Les Marrons de Saint-Michel-de-Chaillol (chapelle).
Chabottes.
Les Richards de Saint-Nicolas de Montorcier (chapelle).
La Rochette.
N.-D. de Puy-Cervier de Valserres (prieuré).
Notre-Dame de Gap (cathédrale).
N.-D. du Pomier de Manteyer (prieuré).
Les Baux.
N.-D. de Vinoys de Châteauneuf-d'Oze.
La Bâtie-Montsaléon.
N.-D. de Misère du Désert.
N.-D. de Valsainte de Barcillonnette.
N.-D. de Bellevue de Valença.
N.-D. de Nazareth d'Agnières.
Aspres-sur-Buëch (prieuré).
N.-D. de Pied-d'Oreille de la Baume.
N.-D. de Beaulieu de l'Epine (prieuré).
N.-D. de Montrenas de Montrond.
N.-D. d'Espinousse de Moydans.
N.-D. du Palais de Bruis (prieuré).
N.-D. d'Alauzon de la Roche-sur-le-Buis (chapelle).
N.-D. de Calma de Lachau (prieuré).
N.-D. du Serre de Ribiers (prieuré).
N.-D. la Brune de Mison (prieuré).
Curbans.
N.-D. de Groseilles d'Abros, à Saint-Geniez de Dromon (chapelle).
N.-D. de *Mandanois* ou de Mandaroux de l'Escale (prieuré).

Marie. Rosaire.
Ballons (chapelle).

Marie.
Le Serre de Saint-Michel en Beaumont (chapelle).
Gournier de la Salette (chapelle).
Aspres-lès-Corps (chapelle).
N.-D. des Neiges, du Clot de la Chapelle-en-Valgaudemar (chapelle).
Saint-Bonnet (église et chapelle).
Villard de Constance, de Laye (chapelle).
Lesdiguières (chapelle).
N.-D. du Rivail de Montorcier (chapelle).

Digitized by Google

Marie.

N.-D. des Neiges de Meollion, à Champoléon (chapelle).
N.-D. des Neiges des Estaris, à Orcières (chapelle).
N.-D. de Bonafossa d'Ancelle (chapelle).
N.-D. de Consolation de la Bâtie-Neuve (église annexe).
Tournefort de la Bâtie (prieuré).
Rabou (église annexe).
N.-D. de Consolation de Furmeyer.
La Freissinouse (église annexe).
N.-D. de Consolation de Sigoyer les Dômes (chapelle).
N.-D. de Sauveterre aux Baux (chapelle).
N.-D. d'Aurouse à Bertaud.
N.-D. de Chaudun.
N.-D. des Prés de Montmaur (chapelle).
N.-D. de Vaux de Montmaur (chapelle).
N.-D. des Miracles de Veynes (chapelle).
N.-D. de la Val-Sainte de Chabestan (prieuré).
N.-D. de Champcrose de Chabestan (chapelle).
N.-D. de Bonnefons d'Esparron (chapelle).
N.-D. de Rives de Lettret.
N.-D. des Oyers de Fouillouse (chapelle).
N.-D. de Malmort à Saint-Disdier en Dévoluy (chapelle).
N.-D. de Durbon à Saint-Julien en Bochêne (chapelle).
N.-D. du Villard de la Faurie.
Col de Cabre de la Baume (chapelle).
N.-D. de Font-Vinouse de Saint-Pierre-d'Argençon.
N.-D. de Mant de Sande de Sigottier.
N.-D. de Saumane de Serres (chapelle).
N.-D. de Versane du Bersac.
N.-D. de l'Oche de Saint-Genis le Degoula.
N.-D. du Serre de Chanousse.
N.-D. de Rourebeau de Vaucluse.
N.-D. de Beaulieu de Sorbiers.
N.-D. de Courtines de Ribeyret .
N.-D. la Blanche de Rosans.
N.-D. de Pitié de Montferrand (chapelle).
La Charce (chapelle).
N.-D. de Feuilan de Curnier.
N.-D. de Beaulieu du Poët-Sigillat.
N.-D. de Besignan.
N.-D. de Consolation d'Arpavon (chapelle).
N.-D. de Sisa de Saint-Sauveur (chapelle).

Digitized by Google

Marie.

N.-D. de Vercoiran (chapelle).
N.-D. de Beauvert de Sainte-Jalle (chapelle).
N.-D. de Saint-Quentin de Montauban.
N.-D. de l'Espinasse de Sainte-Euphémie.
N.-D. de Pitié de Serrières de la Roche-sur-le-Buis (chapelle).
N.-D. d'Aiguières de Plaisians.
N.-D. de Villeneuve de Plaisians (chapelle).
N.-D. de Pitié de Brantes (chapelle).
N.-D. de l'Ortissière de Montbrun.
N.D. de Barret-de-Lioure (chapelle).
N.-D. de Grâce de Pelleret à Mévouillon (chapelle).
N.-D. de Barbentane, de Gresse, à Mévouillon (prieuré).
N.-D. de Vie de Vers (chapelle).
N.-D. la Brune de Séderon.
N.-D. de Creyssint d'Eourres (chapelle).
N.-D. du Fraiche de Châteauneuf-de-Chabre (chapelle).
N.-D. d'Antonaves.
N.-D. de Faysse de Ribiers (chapelle).
N.-D. de Clares-Combes de Ribiers.
N.-D. de Saint-Avons d'Orpierre (prieuré).
N.-D. de Beauvois à Trescléoux.
N.-D. de Nossage.
N.-D. de Montéglin (prieuré).
N.-D. de Nazaret de Lazer.
N.-D. de Consolation des Epinettes de Lazer (chapelle).
N.-D. des Marches du Monêtier-Allemont (chapelle).
N.-D. d'Auriol du Poët.
N.-D. de Consolation du Poët (chapelle).
N.-D. de Pitié de Ventavon (chapelle).
N.-D. de Romegiers du Caire.
N.-D. de Bellevue de Melve.
N.-D. de Beauvoir de Thèze.
N.-D. d'Espavant de Sigoyer-Malpoil.
N.-D. d'Espinouse de Clamensanne.
N.-D. de Belay de Nibles.
N.-D. de Montnaus, à Saint-Geniez (prieuré).
N.-D. de Chardavon à Saint-Geniez (prévôté).
N.-D. de Bethléem de Valavoire (chapelle).
N.-D. de Bethléem d'Entraix.
N.-D. de Chane (*Chanoa*) de Vaumeilh.

Digitized by Google

Marie.

N.-D. de Reysins de Valernes.
N.-D. de Montnaus de Saint-Geniez (chapelle).
N.-D. de Chardavon (chapelle).
N.-D. de Salles de Volonne.
N.-D. de Rorebel de Malijai.
N.-D. des Grenoulieurs de Mirabeau (prieuré).
N.-D. de Tournefort de Barras.
N.-D. de la Villette du Castellard.

Marie-Madeleine.

L'Esparcelet de Saint-Firmin (chapelle).
les Chaussendents de la Chapelle-en-Valgaudemar (chapelle).
Jarjayes (chapelle).
La Roche-des-Arnauds (chapelle).
Bramefam de Sigoyer les Dômes (chapelle).
La Madeleine lès Veynes (chapelle).
Le Grand Villar de Saint-Disdier en Dévoluy (chapelle).
La Riffarie de la Baume (chapelle).
Verclause.
Cornillac.
Rioms.
La Rochette d'Ouvèze.
Eygaliers.
Aulan.
Villefranche de Mévouillon (chapelle).
Châteauneuf-de-Chabre.
Etoile.
Eyguians.
Valernes.
Feissal.
Authon.
Malijai (chapelle).
le Castellard.

Marthe.

Authon (chapelle).

Martin.

Les Infournas.
Saint-Bonnet (chapelle).
Poligny.
Serre-Eyraud d'Orcières (chapelle).
Ancelle.
La Bâtie-Vieille.
Chaudane de Jarjayes (prieuré).
Saint-Martin-lès-Gap (chapelle).
Aupx de Lardier (prieuré).

Digitized by Google

Tallard (chapelle).
Saint-Martin de La Faurie (chapelle).
Saint-Martin d'Argençon.
Saint-Martin de Guimeta de Montjay.
Saint-Martin de Chapaisses à Montjay (chapelle).
Montmorin (chapelle).
les Ennières de Saint-André de Rosans (chapelle).
Montjouet de la Motte-Chalancon (chapelle).
Ubrieux du Buis.
Le Poët-Sigillat (chapelle).
Saint-Martin de Clausel aux Ormes de Saint-Sauveur (chapelle).
Sainte-Euphémie (chapelle).
Savoillans (chapelle).
Montbrun (chapelle).
Lachau.
Laborel.
Châtetauneuf-de-Chabre (chapelle).
Orpierre (chapelle).
Laragne.
Berthaud de Ventavon (prieuré).
Monestier-Allemont (prieuré).
Les Horts d'Upaix (prieuré).
Clamensanne (prieuré).
Salignac (chapelle).
Sourribes (chapelle).
Paillerous de Volonne (prieuré).
Thoard (prieuré).

Mary. Saint-Mary de Cornillac.
Saint-May (le Mont de).

Maubert. Voir *saint Aubert.*

Maurice. Saint-Maurice en Valgaudemar (prieuré).
Valserres (prieuré).

Maxime. Ventavon (chapelle).

Mayeul. I'Infernet de Saint-Laurent-du-Cros (chapelle).

Mens. Saint-Mens lès Gap (prieuré).

Michel. Saint-Michel en Beaumont.
La Salette-Fallavaux.
Colombuègne de Saint-Mauric (chapelle).
Bénévent.
Saint-Michel du Buissard.

Digitized by Google

	Furmeyer.
	Saint-Mens lès Gap (prieuré.
	Châtillon.
	Vitrolles.
	Châteauvieux sur Tallard.
	La Cluse.
	La Baume.
	Agnielles (chapelle).
	Chaures de la Baume (chapelle).
	Montclus.
	Bruis.
	Cornillon.
	Sahune.
	Rochebrune.
	Saint-Michel de Buye à Saint-Sauveur (chapelle).
	Reilhannette.
	Vers.
	Lachau (chapelle).
	Barret-le-Bas.
	Le Bec Saint-Michel d'Orpierre (chapelle).
	Trescléoux (chapelle).
	Arzeliers (chapelle).
	Naux de Mézien.
Montan (?)	Laux-Montaux (Serre).
Nicolas.	Saint-Nicolas de Montorcier.
	Saint-Nicolas de Rambaud.
	Saint-Nicolas de Curnier (chapelle).
	Valernes (chapelle).
Ouric.	Saint-Ouric d'Eourres (chapelle).
Pancrace.	le Séchier de Saint-Jacques-en-Valgaudemar (chapelle).
	les Gentillons de Bénévent-en-Champsaur (chapelle).
	les Ricoux de Saint-Nicolas-en-Valgaudemar.
	La Bâtie-Neuve.
	Montrond (prieuré).
	Valavoire.
Paul.	Pisançon de Bénévent-en-Champsaur (chapelle).
	Esparron (la conversion de saint Paul).
	les Praux d'Esparron de Vitrolles (chapelle).
	Villebois.

Digitized by Google

Pierre et Paul.	le Villard de Saint-Eusèbe-en-Champsaur (chapelle). Plan du Bourg de Villelongue. Saint-Pierre et Paul d'Argençon. Ribeyret. Izon (prieuré).
Philippe. [déformation de Félix].	Voir Saint-Félix de Faudon.
Philippe.	Agnielles. Savournon. Mirabeau (chapelle).
Philomène.	Sept-Fonts de Montmaur.
La chaire de saint Pierre.	Saint-Pierre-Avez.
Pierre apôtre.	Saint-Pierre-de-Méaroz. Monestier-d'Ambel (prieuré). Laye. Chaillol de Montorcier (prieuré). Romette (prieuré). La Crotte de Rabou (chapelle). Saint-Pierre-d'Argençon. Saint-Pierre aux clefs de Ribeyret.
Pierre ès-liens.	Saint-Eusèbe. Sigoyer-les-Dômes. La Roche-des-Arnauds (prieuré). Montmaur (prieuré). Lardier. Aspremont. Chauvac. Pommerol (prieuré). Achais de Saint-Auban (prieuré). Ballons. Antonaves (prieuré). Curbans (chapelle). Sourribes (prieuré). l'Escale (prieuré). Auribeau.
Pierre.	Corps (prieuré). La Chaup-de-Saint-Jacques-en-Valgaudemar (chapelle). Jarjayes (prieuré).

Digitized by Google

Pierre.	Neffes (chapelle).
	Pelleautier (prieuré).
	le Château de Manteyer (chapelle).
	Veynes (chapelle).
	Veras (prieuré).
	Esparron (chapelle).
	Doussart (prieuré).
	Aspres-sur-Buëch.
	La Rochette-en-Bochêne.
	la Montagne de Méreuil (chapelle).
	Verclause (chapelle).
	Plan du Bourg de Savournon.
	Lemps (prieuré.)
	Sahune (chapelle).
	Saint-Pierre de Chalayes ou Charroyes d'Arpavon (chapelle).
	Saint-Pierre de Soubeyrand à Bellecombe (chapelle).
	Saint-Pierre de Besignan (chapelle).
	Saint-Pierre de Montauban (chapelle).
	Rioms.
	Reilhanette.
	Saint-Pierre d'*Achais* de Saint-Auban (chapelle).
	Saint-Pierre d'Aulan.
	Saint-Pierre de Vers.
	Saint-Pierre de Bruisset à Séderon (prieuré).
	Eourres (chapelle).
	La Silve de Mison (prieuré).
	Eyguians (prieuré).
	Le Poët.
	Beaujeu de Ventavon (prieuré).
	Upaix (chapelle).
	Claret (prieuré).
	Valavoire (prieuré).
	Entraix de Châteaufort.
	Naux d'Entrepierres (prieuré).
	Salgnac (chapelle).
	Saint-Pierre de Bonnefosse de Barras (prieuré).
	Mélan.
Pons.	Tallard (chapelle).
Puy (?) ou *Puech.*	Briasc d'Entrepierres (chapelle).
Gervais et Protais.	Charbillac.
	Saints-Gervais et Protais de Vilhosc (prieuré).
Quenin.	Sainte-Jalle (chapelle).

Digitized by Google

Quentin (?)	Etoile. N.-D. de Saint-Quentin de Montauban. Saint-Quentin d'Etoile (chapelle).
Remy.	Izon (chapelle).
Richard.	La Bâtie-Neuve (chapelle).
Roch.	Corps (chapelle). la Nautte de Saint-Firmin (cpapelle). Manteyer (chapelle). Brantes (chapelle). Ribiers (chapelle). Ventavon (chapelle). Valavoire. Chardavon (chapelle).
Romain.	La Bâtie Saint-Roman d'Avançon (prieuré). Neffes (chapelle). La Charce (chapelle). Pommerol (chapelle). Saint-Auban (chapelle). Sourribes [saints Pierre et Roman].
Rosaire.	Voir *Marie.*
Samuel.	La Rochette en Bochaine (chapelle).
Saturnin.	Mézien d'Entrepierres.
Sauveur. Transfiguration de N.-S.	Rif du Sap de la Chapelle-en-Valgaudemar (chapelle). La Motte-en-Champsaur. La Rochette. Les Sauvas de Montmaur (chapelle). Veynes (prieuré). Chabestan. Méreuil. Saint-Sauveur. Barret-de-Lioure (prieuré). Lachau (chapelle). Saint-Pierre-Avez (chapelle). Barret-le-Bas (chapelle). Ribiers (chapelle). Saléon (prieuré). Upaix (chapelle). Vaumeilh. Vaunavès de Thoard (chapelle).

Digitized by Google

N.-S. (La Nativité).	Rambaud.
Sébastien.	Chardenot de Saint-Laurent en Beaumont (chapelle). Loubière de Saint-Maurice-en-Valgaudemar (chapelle). Château d'Ancelle. Rabou. Sigoyer-les-Dômes (chapelle). l'Epine (chapelle). Chanousse. Barret-de-Lioure (cimetière). Eygalayes (avec saint Fabien). Saints Fabien et Sébastien d'Esparron-la-Bâtie (chapelle). Saints Fabien et Sébastien de Châteaufort.
Sépulcre.	Oze (chapelle). la Baumette d'Aspres-sur-Buëch (prieuré). Chanousse (chapelle).
Sidoine.	Saint-Célidoine de Brantes.
Siffrein.	Vercoiran (chapelle).
Simon.	Le Poët en Percip (chapelle).
Sixte.	Saint-Sauveur. Vaumeilh.
Symphorien.	Saint-Symphorien de Vilhosc.
Thomas.	Jarjayes. Besignan (chapelle).
Tous les Saints.	Montbrun.
Trinité.	Barras (chapelle).
Valentin.	La Rochette en Bochaine. Mirabeau.
Véran.	Cornillon (chapelle). Châteaufort (chapelle).
Viateur.	Les Costes-en-Champsaur.
Vincent.	Champoléon. Le Saix. Savournon (chapelle).

Digitized by Google

Laux-Montaux (chapelle).
Brantes.
Barret-le-Bas (chapelle).
Saint-Cyrice (chapelle).
Le Suillet d'Orpierre (prieuré).
Reynier.
Grotte Saint-Vincent de Mélan.

Telle est la liste des 138 titres nominaux sous lesquels se sont trouvées fondées les 758 églises cathédrale, priorales, paroissiales et les chapelles rurales du diocèse de Gap, sans compter le vocable de tous les saints : ce sont la Trinité, le Sauveur, le saint Esprit, la sainte Foi, la sainte Croix, le saint Sépulcre, l'archange saint Michel, le saint Ange gardien, et 129 martyrs ou confesseurs dont 111 saints et 19 saintes seulement. Le plus récent paraît être saint Géraud d'Aurillac mort le 13 octobre 909.

Notre-Dame tient le premier rang et de beaucoup, puisque la cathédrale et 158 églises ou chapelles sont placées sous son patronage.

Après elle, le chef des apôtres, saint Pierre, possède 72 églises ou chapelles, dont 66 à lui seul, et 6 qu'il partage avec saint Paul : celui-ci n'en possède que 6 autres sous son propre nom.

Les deux saints Jean Baptiste et Évangéliste possèdent 55 églises ou chapelles.

Saint Martin, le grand évêque de Tours, patron de la France, possède 37 églises ou chapelles.

L'archange saint Michel en a 28. Saint Jacques en a 22; le diacre saint Laurent en a 18, et sainte Marie-Madeleine 23, qui sont surtout dans les Baronnies et en Provence ; sainte Anne, 12; saint Joseph, 9; saint Étienne, le premier des martyrs en a 13; le Sauveur lui-même en a 18; saint Sébastien en a 11; saint André, 10.

Les deux grands évêques de Gap, Arey et Arnoux, en ont, le premier, 9 et le second, 4.

Le premier évêque d'Embrun, saint Marcellin en a 7 et son disciple, le premier évêque de Grenoble, honoré également à Digne, en a une voisine de Digne. Saint Eusèbe, le

Digitized by Google

grand évêque de Verceil voit son nom se perpétuer dans le Champsaur : une chapelle d'Ancelle garde le nom de saint Hilaire de Poitiers.

Les grands noms qui précèdent sont assurément la base fondamentale sur laquelle repose l'établissement du diocèse.

Ce ne sont pas les seuls qui offrent un vif intérêt pour l'histoire : ceux d'Agricol, d'Auban, de Bénigne, de Bonnet, de Cassien, de Castor, de Colombe, de Félix, de Genis, de Georges, de Giraud, de Guigues, de Julien, de Léger, de Marcel, de Maurice, de Pancrace, de Romain, de Saturnin, de Sidoine, de Symphorien, de Viateur, de Vincent, si isolés qu'ils soient, représentent, chacun, dès une époque plus ou moins antique, une influence locale ou étrangère qui s'est fait sentir à un moment donné d'une manière plus ou moins marquante.

Colombe, Guigues, Maurice et Viateur, ce sont des traces laissées par les influences viennoises.

Cassien, Castor, Genis, Honorat, Julien, Madeleine, ce sont les traces de l'influence provençale.

Bonnet, Georges, Giraud, Sidoine, ce sont des souvenirs de l'Auvergne.

Bénigne, Léger, Symphorien, ce sont des souvenirs bourguignon.

Le saint Félix de Faudon, déformé en Philippe, est une trace certaine de la domination en Champsaur du patrice Abon. Son testament, du 5 mai 739, précise qu'il possédait Ancelle : « *Ancilla quem genitor meus de Persa conquisivit* » et, par conséquent, Faudon, en héritage de son père Félix. Celui-ci l'avait acquis de Perse jadis : ainsi, c'est Félix lui-même ou son fils Abon, en souvenir de son père, qui a dû fonder l'église de Saint-Félix de Faudon à la fin du VII[e] siècle. L'église centrale du bas Champsaur ne peut être antérieure de beaucoup à cette fondation et elle doit émaner de la même domination patriciale, puisqu'elle commémore le patrice de Provence austrasienne (673) Bonnet devenu, sur la fin de sa vie (691), après son frère Avit II, évêque d'Auvergne († Lyon, 15 janvier [707 ?]) [173].

Depuis longtemps on a noté, déjà, que les églises dédiées

Digitized by Google

à saint Michel sont généralement placées sur des hauteurs : c'est naturel puisqu'elles indiquent la protection d'un esprit céleste. Par contre, les églises dédiées à l'apôtre saint Barthélemy sont fréquemment placées dans les vallées. Des exceptions peuvent, sans doute, se présenter dès une époque qui serait à préciser : mais, à Rome, l'église de saint Barthélemy se trouve placée dans l'île du Tibre, comme à Paris elle l'est dans l'île de la Seine, aux portes du Palais. Ces deux exemples frappants et marquants suffisent à permettre l'énoncé de cet usage. Dans le diocèse de Gap, les églises de saint Michel et celles de saint Barthélemy ne contrarient pas ces observations.

De même, les églises dédiées à saint Christophe ou à la sainte Croix marquent les limites des diocèses : celles du diocèse de Gap confirment nettement cette règle [174].

Dans le cours des âges, si prudente et si lente que soit l'Eglise à modifier sa liturgie, le culte des saints a évolué, en ce sens que de nouveaux titres sont venus compléter, ou même remplacer, les titres primitifs. Ainsi, le culte de Notre-Dame n'a pas eu, dès le premier siècle de la chrétienté, tout l'éclat resplendissant qu'il a reçu depuis et, d'ailleurs, de très bonne heure. De même, maintenant, l'usage est de dédier des églises au Sacré-Cœur de N.-S. : on n'en voit plus dédier beaucoup au Christ Sauveur et à sa Transfiguration, ni à saint Etienne le protomartyr, ni même au précurseur saint Jean-Baptiste.

En tenant compte de cette évolution de l'esprit religieux, il doit être relativement aisé de reconnaître dans l'ensemble des églises d'un diocèse comme celui de Gap, celles de ces églises encore subsistantes qui en représentent réellement le groupe primitif ; ce groupe se trouvant déterminé, il conviendra de fixer l'époque précise à laquelle son origine peut remonter.

Or, dans l'ensemble précédent, si l'on élimine les noms qui notent les influences régionales voisines qui sont venues, dans le haut moyen âge, de Provence, de Viennoise, d'Auvergne, ou de Bourgogne, ceux qui demeurent dominants sont les vocables de Notre-Dame, de saint Pierre,

Digitized by Google

de saint Jean ,de saint Laurent, de saint Jacques, de saint Etienne, de saint Sauveur, auxquels peuvent, finalement, s'ajouter ceux de saint Sébastien et de saint André.

Où trouver l'origine de ce groupe et comment déterminer la date de sa composition. Le nom prédominant de Pierre invite à interroger l'histoire chrétienne de Rome.

⁂

On connaît la marche conquérante du christianisme. Tout d'abord, les tranchées profondes des catacombes suburbaines ont investi l'enceinte de la capitale du monde civilisé païen. Puis, cette enceinte franchie, les vingt-cinq églises presbytérales titulaires qui en sont les paroisses primitives furent fondées dans les régions périphériques de la ville : les 4e (*Templum Pacis*), 8e (*Forum romanum*) et 10e (*Palatium*) régions centrales où dominaient les temples de Rome n'en comportaient aucune.

La plus ancienne de ces églises presbytérales est, dans la 5e région (*Esquiliæ*), le *Titulus Pudentis* : mentionné en 384, il passe pour avoir été dédié à sainte Pudentienne vers l'an 143 par le pape Pie Ier. Les plus tard connues sont, dans la 6e région (*Alta Semita*), le *Titulus Vestinæ* fondé ou relevé par Innocent Ier (401-417) et, dans la 13e (*Aventinus*), le *Titulus Sabinæ* du pape Célestin Ier (422-432). Cependant, il se pourrait que, dès le temps du pape Urbain Ier (223 † 25 mai 230), les vingt-cinq titres romains aient déjà existé, puisque le *Liber pontificalis* lui attribue le don de vingt-cinq patènes d'argent pour les messes à dire dans les vingt-cinq stations. En tout cas, le même recueil attribue expressément la fondation collective des vingt-cinq titres paroissiaux au pape Marcel (25 mai 307 † 15 janvier 309) : *XXV titulos urbe Roma constituit quasi diœcesis propter baptismum et pœnitentiam*. Mais, en fait, les vingt-cinq églises et leurs vingt-cinq prêtres figurent pour la première fois, au complet, au concile de Rome du 1er mars 499.

Parmi ces vingt-cinq titres presbytéraux, dans la 14e ré-

Digitized by Google

gion (*Trans Tiberim*), le *titulus Julii,* ou *Julii et Callisti,* se trouve dédié à Sainte Marie : c'est l'église actuelle de Santa Maria in Trastevere. Son fondateur est le pape Jules Ier (6 février 337 † 12 avril 352). Dans la 3e région de l'Oppius et du Cispius (*Isis et Serapis*), le *Titulus Apostolorum* existe, semble-t-il, dès 419 et on y conservait les chaînes de l'apôtre saint Pierre. Dans la 9e enfin (*Circus Flaminius*), deux *tituli,* le *Titulus Lucinæ* antérieur au pape Damase (366-384) et le *Titulus Damasi* fondé par lui se trouvent dédiés à saint Laurent.

Par contre, les dix-huit églises diaconales des sept diacres de l'église romaine furent fondées, tout d'abord, dans les régions centrales de la ville : la Ire (*Porta Capena*) et la 14e (*Trans Tiberim*) n'en contiennent point.

La plus ancienne de ces églises diaconales, d'après le P. Grisar, *Sancta Maria antiqua* aurait été élevée sur les pentes du Palatin près du Temple de Vesta, par le pape Sylvestre (31 janvier 314 † 31 décembre 335), mais Mgr Duchesne ne croit pas qu'elle ait une existence aussi reculée.

L'ensemble de ces églises diaconales ne remonte, d'ailleurs, pas au delà du VIIe siècle.

L'Empereur Constantin donne, en 311, près de l'enceinte urbaine, dans la Ire région (*Porta Capena*), la *domus Faustæ in Laterano* comme résidence au pape. Il fonde auprès d'elle la basilique apostolique dédiée au Christ sous le titre de Sauveur du genre humain. C'est l'église papale *omnium urbis et orbis ecclesiarum mater et caput.* Puis, hors les murs, il élève, en l'honneur des apôtres qui désormais deviennent les patrons de Rome et, cela, sur l'emplacement de leurs tombes, les trois basiliques patriarcales de Saint-Pierre du Vatican, de Saint-Paul sur la voie d'Ostie, et de Saint-Laurent, l'archidiacre de Rome, sur la voie de Tibur.

La Basilique du Christ Sauveur est consacrée le 9 novembre par le pape Sylvestre (31 janvier 314 † 31 décembre 335).

Digitized by Google

Sept autres églises basilicales viennent dès les IV^e^ et V^e^ siècles, se joindre aux vingt-cinq titres presbytéraux.

1° la basilique de Jérusalem fondée par Constantin lui-même dans une salle du palais *Sessorianum* habité précédemment par sa mère Hélène : elle est devenue Sainte-Croix de Jérusalem.

2° la basilique *Julia* fondée par Jules I^er^ (6 février 337-12 avril 352) dans la 7^e^ région (*via lata*); dédiée à saint Philippe, elle sera refaite vers 561 et vouée dès lors aux saints apôtres Philippe et Jacques.

3° la basilique fondée par Libère (22 mai352-24 septembre 366) dans la 5^e^ région (*Esquiliæ*).

4° la basilique de Théodora au Latran existante en 418 et disparue depuis.

5° la basilique du diacre de Jérusalem saint Etienne le protomartyr fondée, dans la 2^e^ région du *Cœlius* (*Cœlimontium*) par le pape Simplice (25 février 468 † 2 mars 483) : c'est San Stefano rotondo, ou Saint-Etienne le Rond. Le corps du protomartyr retrouvé le 3 août 415 venait d'être transféré le 15 janvier 460 à Jérusalem dans la basilique que l'impératrice Eudoxie, veuve de Théodose le jeune, lui faisait élever et qu'elle fit dédier le 15 juin 461 peu de temps avant sa mort. Aussitôt, le pape Hilaire (12 novembre 461 † 21 février 468), avait bâti à saint Etienne un premier oratoire, près le baptistère du Latran, celui de San Stefano *de Schola Cantorum :* la basilique du *Cœlius* consacre le succès très grand de son culte.

6° la basilique de sainte Bibiane fondée dans la 5^e^ région sur l'Esquilin par le même pape Simplice,*in vico de Urso pileato.*

7° la basilique de saint André fondée également sur l'Esquilin par le *magister militum* Valila (471-483) et dédiée par le même pape : c'est l'église de Sant'Andrea Catabarbara Patricia.

Il est inutile de parler de la basilique de sainte Agathe *in Capite Suburræ* fondée par l'arien Ricimer (459-472) et connue sous le nom de Sant'Agata dé Goti, car elle

Digitized by Google

était, de par son origine, une diaconie; le pape Grégoire le Grand (590-604) la dédia de nouveau.

Près de Saint-Pierre du Vatican, sur les pentes du *Palazzuolo* ou de la *Palazzina* qui terminent le mont du Janicule, s'élève une église dédiée à saint Michel archange qui peut remonter au pape Symmaque (22 novembre 498-19 juillet 514); restaurée par Léon III (26 décembre 795-12 juin 816), elle servit d'église nationale aux Frisons et on y transféra, de Fondi, les reliques de saint Magne : c'est actuellement San Michele e San Magno in Borgo. Sur le sommet du château Saint-Ange, Boniface IV (15 septembre 608 † 25 mai 615) construisit un oratoire également dédié à l'archange saint Michel : d'après le *martyrologium romanum parvum*, cet édifice fut dédié le 29 septembre. C'est le Sant' Angelo *inter nubes* ou encore *usque ad cœlos* du Château-Saint-Ange.

Enfin, l'une des dix-huit églises diaconales primitives, celle qui dans la 9e région (*Circus Flaminius*), paraît avoir été dédiée tout d'abord à saint Paul, fut restaurée par le duc Théodore primicier du saint Siège (821): il la voua au culte du saint Ange. C'est actuellement dans le rione Sant' Angelo, l'église Sant' Angelo in Pescheria.

L'église de Saint-Barthélemy en l'Ile fut dédiée par l'Empereur Otton III vers 997 en l'honneur de saint Adalbert évêque de Prague et il y déposa les reliques de l'apôtre saint Barthélemy enlevées par lui à Bénévent avec le projet de les porter en Saxe : elles y sont restées.

La basilique suburbaine du martyr saint Pancrace fut élevée, sur la voie *Aurelia*, par le pape Symmaque (498-514).

Rome ne contient pas d'église ancienne, urbaine ou suburbaine, dédiée à saint Christophe ; l'église transtibérine de sainte Apollonie et de saint Christophe paraît être assez récente.

Par contre, Rome compte, outre la basilique de Constantin, six églises ou chapelles urbaines dédiées à la sainte Croix de Jérusalem.

Le pape Symmaque (498-514) dédia une chapelle à ce

Digitized by Google

culte dans le baptistère du Vatican où il honorait également saint Jean Baptiste et saint Jean l'Évangéliste; son prédécesseur le pape Hilaire (461-468) lui en avait donné l'exemple dans le baptistère du Latran en y ajoutant les cultes de saint Jean l'Évangéliste et de la sainte Croix à celui de saint Jean-Baptiste.

Il y avait, paraît-il, un oratoire de la sainte Croix *a piazza Giudea,* devant le ghetto : quant aux trois autres, elles paraissent modernes.

Parmi les édifices suburbains, il faut ajouter Santa Croce a Monte Mario et Santa Croce a villa Madama. Toutes deux, au nord de Rome, gardaient le souvenir de la victoire de Constantin contre Magnence : la première existait déjà du temps de Léon III (795-816).

Dans ce développement progressif, le pontificat du pape Sixte III, créé le 24 juillet 432 et mort le 11 août 440, paraît avoir une importance considérable par son influence sur les Gaules.

En effet, le calendrier primitif de l'église romaine, qui remonte à l'an 312. c'est-à-dire au moment où le pape Miltiade (311-314) venait d'être installé au Latran par Constantin, a reçu quatre additions qui, toutes les quatre concernent le pontificat de Sixte III et qui sont les dernières recueillies avant la compilation du martyrologe pseudo-hiéronymien en Italie.

Sixte III dédie le 29 juin, en l'honneur de saint Jean Baptiste. le baptistère circulaire placé près de la basilique patriarcale du Sauveur au Latran.

Voici le texte du martyrologe :

> Romae, via Aurelia, natalis sanctorum Petri in Vaticano, Pauli vero in via ostiensi, utrumque in Catacumbas, passi sub Nerone, Basso et Tusco consulibus. *In eadem urbe..... dedicatio baptisterii antiqui Rome.*

Voici les termes essentiels de cette dédicace :

> .....
> Fons hic est vitæ qui totum diluit orbem.
> .....
> Cœlorum regnum sperate hoc fonte renati.
> .....

Digitized by Google

Le baptême. à moins d'événements urgents, n'était administré aux nouveaux fidèles par l'évêque que deux fois par an : aux fêtes de Pâques et de la Pentecôte.

Sixte III dédie, vers 442, le 1er août, l'église presbytérale titulaire des saints Apôtres Pierre et Paul, rebâtie par l'impératrice Licinia Eudoxia. fille de Théodose II, femme depuis le 29 octobre 437 de Valentinien III.

Le martyrologe dit :

> Romæ, dedicatio ecclesie a beato Petro constructe et consecrate.

Le texte de cette dédicace est également connu et, en réalité, elle s'adresse aux deux apôtres. Voici son début :

> .....
> Haec Petri Paulique simul nunc nomine signo,
> Xystus apostolicæ sedis honore fruens.
> .....

Mais l'inscription placée dans l'abside indique seul, comme le martyrologe, le nom que, désormais. va prendre le *titulus apostolorum :*

> Inlaesas olim servant haec tecta catenas
> Vincla sacrata Petri, ferrum pretiosiùs auro.

En effet, si Philippe, le prêtre titulaire de cette église. légat du pontife au concile d'Ephèse (10-31 juillet 431) venait d'y signer son nom comme « prêtre de l'église des Apôtres, *ecclesiæ Apostolorum presbyter* », son successeur Sévère. par contre, en 533, se qualifie « *Beato Petro apostolo patrono suo a vinculis ejus presbyter* » [175].

Dès 419, d'ailleurs, l'évêque de Spolète Achille, avait obtenu des reliques de ces chaînes vénérables de saint Pierre qu'il plaçait dans une église dédiée non pas aux saints apôtres Pierre et Paul, mais bien au Prince des Apôtres auprès de sa cité [176].

Le titre des saints apôtres Pierre et Paul, ainsi consacré par le pape Sixte III le 1er août, est donc actuellement la célèbre église romaine de San Pietro in vincoli, dans le rione Monti.

Sixte III dédie, le 5 août, la basilique patriarcale de

Digitized by Google

Sainte-Marie Majeure, *basilica sanctæ Virginis Mariæ* DEI GENITRICIS, rebâtie par lui sur la première basilique de son prédécesseur Libère dans la 5e région (*Esquiliæ*).

Le martyrologe dit à ce propos :

> Rome, dedicatio basilice Sancte Marie.

Voici la dédicace de Sixte III :

> Virgo Maria, tibi Xystus nova tecta dicavi
> Digna salutifero munera ventre tuo.
> Tu, genitrix ignara viri, te denique foeta,
> Visceribus salvis edita nostra salus.
> .....

A ce moment, sous l'impulsion du concile récent d'Ephèse, le culte de la Vierge, déclarée par lui *Deipara,* prend son expansion définitive.

Sixte III reconstruit encore et dédie, le 2 novembre, la basilique patriarcale de Saint-Laurent Majeure hors les murs sur la voie tiburtine, c'est-à-dire sur le tombeau du martyr, *basilica sancti Laurentii major.* Il la dédie en l'honneur des saints Sixte, Hippolyte et Laurent, au témoignage du martyrologe :

> Dedicatio basilice Sanctorum Syxti, Yppoliti et Laurentii.

Enfin, c'est encore Sixte III qui, sur la voie *Appia,* près de la tombe de saint Sébastien, élève *ad catacumbas* une basilique et un monastère dédiés aux saints Apôtres Pierre et Paul, là même où avaient été pendant quelque temps (258-354) cachés leurs corps [111].

Ainsi, on peut dire, en manière de conclusion, que toutes les églises de Rome existent déjà, depuis peu, dans leur ensemble essentiel au moment où disparaît l'empire d'occident avec Romulus Augustule (31 octobre 475-22 août 476).

Cet ensemble comprend l'église papale de Saint-Sauveur du Latran, les quatre églises patriarcales de Sainte-Marie Majeure sur l'Esquilin, de Saint-Pierre du Vatican sur la voie *Cornelia,* de Saint-Paul hors les murs, sur la voie d'Ostie, de Saint-Laurent hors les murs sur la voie tiburtine, les vingt-cinq titres presbytéraux périphé-

Digitized by Google

riques, les dix-huit titres diaconaux centraux, l'œuvre de Sixte III, c'est-à-dire le baptistère rond de saint Jean Baptiste du Latran, Sainte-Marie Majeure, Saint-Pierre in Vincoli, Saint-Laurent hors les murs, et les cinq basiliques accessoires dédiées au IVe ou au Ve siècles à Sainte-Croix de Jérusalem, à Saints Philippe et Jacques, à Saint-Etienne le Rond, à Sainte-Bibiane, à Saint-André.

La lumière de ce flambeau éclaire l'origine du groupe prépondérant des églises qui composent le diocèse de Gap :

1° ce groupe est d'origine romaine ;

2° son point de départ remonte aux pontificats de Sixte III (432-440), Hilaire (461-468) et Simplice (468-483).

Ce point de départ émané de Rome coïncide avec l'arrivée des Barbares dans les Alpes. En 440, les Alains occupent Valence ; en 443, les Burgondes occupent la Savoie (Genève et une partie de Grenoble) ; en 456 ou 457, ils occupent Vienne, Die, le surplus de Grenoble et, sans doute, Gap ; vers 470, ils occupent Lyon ; en 474, ils marchent sur Vaison et Avignon jusqu'à la Durance. En 476, les Wisigoths s'établissent enfin à Arles [178].

Depuis la création de la province de IIe Narbonnaise et des trois cités d'Aix, Sisteron, Gap, en 378, par Gratien jusqu'à la fin du Ve siècle les trois cités paraissent, on l'a dit, n'avoir formé qu'un seul diocèse ecclésiastique gouverné par *Remigius* (379-419), *Auxonius* (431-463), *Basilius* (475-494). Les groupes d'églises paroissiales fournies par la formule romaine ont pu commencer à paraître dans les Alpes du temps de ces deux derniers évêques.

***

Ce groupe fréquent d'églises dédiées au Précurseur, au Sauveur, à Notre-Dame, à saint Pierre, à saint Etienne et à saint Laurent répond à des fêtes dont la date, quand on l'envisage, amène au surplus une utile observation.

Tout d'abord, vers 362, à Nicomédie, le martyrologe grec connu par sa version syriaque est encore muet sur le Précurseur et sur la Mère du Sauveur. Le 6 janvier, il

Digitized by Google

note « la semaine de l'Epiphanie de Notre-Seigneur Jésus » à propos du martyr Lucien de Heliopolis. Le 6 avril, il indique le « vendredi après Pâques » comme date à Nisibe de la commemoraison de tous les martyrs. Si, le 6 janvier, date de l'Epiphanie, ce martyrologe commence à indiquer ce qui se passe dans la semaine de cette fête, c'est-à-dire du 6 au 12 janvier, on peut penser que, pour lui, le 6 avril c'est la date même du vendredi-saint où il indique, à propos de Nisibe, ce qui s'y passe pendant la semaine sainte. On sait, en effet, d'après Sozomène, que des orientaux, attachés à la tradition d'après laquelle la création du monde avait coïncidé, le 24 mars, avec l'équinoxe de printemps, célébraient quatorze jours plus tard, le 6 avril, la mort du Christ, comme ayant coïncidé avec la date de la première pleine lune ayant lui sur la face de la terre aussitôt après la création. De là résultait la date du 6 janvier fixée, dès le temps de Clément d'Alexandrie (160 ? † 4 décembre vers 217) en Orient pour la naissance du Sauveur, car on était convaincu qu'il avait dû mourir exactement à la date anniversaire du jour où il avait été conçu.

Dans le martyrologe hellénique de Nicomédie, les fêtes les plus importantes, en dehors de la naissance et de la mort du Sauveur, se trouvent groupées à la fin de décembre, avant l'Epiphanie. Le 26 décembre, s'y présente à Jérusalem l'apôtre Etienne, le premier des martyrs. Le 27 décembre, également à Jérusalem, paraissent Jean l'Evangéliste et Jacques, son frère, tous deux fils de Zébédée. Le 28 décembre suivent, à Rome. l'apôtre Paul et Simon Cephas, le prince des apôtres du Seigneur. Ce groupe éminent, fixé du 26 au 28 et où Jérusalem précède Rome, paraît laisser à supposer, sans le dire expressément, que déjà s'était établi à Nicomédie l'usage occidental de placer la naissance du Sauveur, non plus le 6 janvier, mais le 25 décembre en tête de tout ce que cette naissance allait amener de conséquences. Saint Jean Chrysostôme dit, en 386, que cet usage venait de s'établir à Antioche vers 375 : il faut croire que Nicomédie avait à cet égard précédé

Digitized by Google

Antioche, tandis qu'Antioche, à son tour, précèdera Jérusalem et Alexandrie.

Malgré cette apparence implicite, il est possible aussi que le martyrologe de Nicomédie ait, cependant, été fait à un moment où la fête de Noël, au 25 décembre, n'existait pas encore en Orient : dans ce cas, selon l'usage conservé par les Arméniens, ce seraient l' « aïeul de Dieu », le roi David et Jacques « frère du Christ » qui auraient été fêtés le 25 décembre à Nicomédie et non pas le Sauveur, Le martyrologe de Nicomédie ne parle ni de la Transfiguration, ni de l'Ascension ni de la Pentecôte. Ces deux dernières fêtes étaient déjà célébrées au V^e^ siècle. En effet, saint Mamert de Vienne crée les Rogations de l'Ascension vers 470. Le martyrologe mentionne la fête des Machabées le 1^er^ août : elle était alors générale. Quant à la Transfiguration, c'est la mort du pape martyr Sixte II († 6 août 258) qui en remplit seule la date et cette mention romaine est la seule mention d'Occident, en dehors des martyrs d'Afrique, qui, avec le nom des apôtres Pierre et Paul, se trouve dans le martyrologe de Nicomédie.

De ce martyrologe grec primitif si l'on passe au martyrologe italique pseudo-hiéronymien qui date du milieu du V^e^ siècle, on voit qu'il note lui aussi la fête de l'Épiphanie le 6 janvier, mais cette fête orientale qu'on ignorait encore à Rome en 336, n'est plus pour lui celle de la naissance du Christ. Sa mort n'y est pas célébrée le 6 avril, elle est indiquée le 25 mars; en effet, les occidentaux, dès le temps de Tertullien, vers l'an 207, plaçaient la conception et la mort du Sauveur, à la date même de la création du monde, c'est-à-dire à la lune naissante du 25 mars, sur l'équinoxe de printemps et non pas, comme les orientaux, à la pleine lune suivante, quatorze jours plus tard, le 6 avril. Par suite, sa naissance, neuf mois après cet équinoxe, coïncidait, le 25 décembre, avec le solstice d'hiver et c'est la date que note à Rome, en 336, le calendrier officiel. Ainsi, au moment ou le christianisme vainqueur allait remplacer le culte jusqu'alors dominant du Soleil, la naissance du Christ chassait du calendrier l'astre que les hom-

Digitized by Google

mes ont toujours tant de plaisir à voir renaître. La naissance du Précurseur ayant précédé celle du Christ de six mois, sa conception répond à l'équinoxe d'automne et sa naissance au solstice d'été, le 24 juin. Le pseudo-hiéronymien note donc le VIII des calendes de juillet à Sébaste de Palestine la nativité de Jean Baptiste aussi bien qu'à Bethléem le VIII des calendes de janvier la nativité de Notre-Seigneur. Le 26 décembre, il note, à Jérusalem, la passion du protomartyr saint Etienne; le 27 décembre, il note à Ephèse l'Assomption de saint Jean l'Evangéliste; le 28 décembre, il note à Bethléem la mort des enfants qui, sous Hérode, pâtirent pour le Christ.

Le groupe éminent que le martyrologe hellénique de Nicomédie plaçait du 26 au 28 décembre subsiste donc dans le martyrologe italique du V^e^ siècle; mais, fait très remarquable, celui-ci en enlève tout ce qui est romain. La fête des apôtres Pierre et Paul du 28 décembre se trouve remplacée par celle, nouvelle, des saints Innocents de Bethléem; quand le pape Zosime, d'origine orientale, donnait, en 417, l'apôtre Trophime à Arles, il semble que Rome n'eût pas encore répudié la fête des apôtres Pierre et Paul fixée au 28 décembre, car la fête de ce disciple immédiat des deux apôtres se trouve, dans le calendrier d'Arles, fixée au 29 décembre; mais trente ans plus tard, au milieu du V^e^ siècle, cette fête des apôtres du 28 décembre a certainement disparu à Rome, le silence du martyrologe pseudo-hiéronymien en est la preuve.

A partir de ce moment la constellation brillante qui illumine la fin du mois de décembre ne se compose plus que d'astres orientaux, mais une autre constellation venait de s'élever en Occident où elle domine le ciel du 1^er^ au 16 août.

Pour les apôtres Pierre et Paul, la fête primitive du 28 décembre se trouvait remplacée, à six mois de distance, par celle du 29 juin, qui paraît répondre à leur transfert in *Catacumbas... Basso et Tusco consulibus,* selon le manuscrit de Berne, c'est-à-dire le 29 juin 258, au moment où se publie à Rome le second édit de Valérien, portant la

Digitized by Google

persécution des Chrétiens à son paroxysme. Le calendrier de 336 indique la fête du 29 juin et aussi celle de la chaire du 22 février.

Dès le 2 août 257, au début de la persécution de Valérien, était mort le pape Etienne et le 30 août, à la fin du même mois, avait été élu son successeur Sixte II. Le premier édit défendait alors aux Chrétiens, sous peine de mort, de tenir des assemblées dans leurs cimetières et, même, d'y entrer : le second, en 258, ordonne de décapiter les évêques, les prêtres et les diacres. Ainsi, surpris dans le cimetière de Prétextat pendant qu'il y célèbre les mystères, Sixte II se trouve mis à mort sur place le 6 août 258; quatre jours plus tard, le 10 août, l'archidiacre saint Laurent, refusant de livrer les trésors de l'Eglise, se trouve mis à mort par le préfet de Rome Cornelius Sæcularis; trois jours après, le 13 août, le docteur saint Hippolyte cueille à son tour les palmes du martyre. Un an se passera avant que l'église de Rome, ainsi décimée, puisse remplacer le pape Sixte par Denis. Mais, en 260, Valérien, trompé par le roi des Perses Sapor, tombera vivant dans ses mains et humiliera cruellement Rome en devenant l'esclave de cet oriental. Aussitôt, Gallien, sous l'influence de sa femme Salonine, publiera un édit de tolérance et restituera aux Chrétiens leurs biens.

On conçoit que ces événements tragiques et si rapides du mois d'août 258 soient demeurés, dans Rome, un souvenir toujours présent : la mort de Sixte II, le 6 août 258 a été pour ses successeurs un titre de gloire comparable à celle de Pothin pour l'église de Lyon, le 2 juin 177, d'Attale et d'Alexandre, le 1er août dans le grand amphithéâtre de la capitale des Gaules, au jour de la fête de Rome et d'Auguste.

Deux siècles après la mort de Sixte II, on n'est donc pas surpris de voir son successeur Sixte III faire coïncider quelques-uns de ses actes les plus importants avec le mois d'août.

Aux calendes, le jour de la fête des Macchabées qui, pour Rome païenne était aussi celui du culte d'Auguste, il

Digitized by Google

inaugure la basilique restaurée de Saint-Pierre *in Vincoli*.

Aux nones, il inaugure de même la basilique de la Vierge, mère de Dieu.

Les ides se trouvaient déjà consacrées à saint Hippolyte.

Tandis que saint Pierre vient, du 28 décembre, du 18 janvier (chaire de saint Pierre à Rome), du 22 février (chaire de saint Pierre à Antioche) et du 29 juin, occuper les calendes d'août, le protomartyr saint Etienne vient, du 26 décembre, occuper lui-même, entre les calendes et les nones, le 3 août, où l'on fête l'invention de ses reliques. il se trouve ainsi placé le lendemain du jour qui appartient au pape saint Etienne mort le 2 août 257. Quant au pape Sixte II, il occupe, à l'anniversaire de sa mort arrivée le 6 août 258, la date qui est précisément celle de la Transfiguration, fête célébrée depuis une époque difficile à préciser, par la basilique papale et constantinienne du Latran, soit que le pape Sixte II ait reçu les palmes du martyre, le 6 août, au jour où il célébrait déjà lui-même cette fête du Sauveur dans le cimetière de Prétextat sur la voie Appienne, soit que la fête du Sauveur célébrée au Latran ait été, plus tard seulement, fixée à la date anniversaire de la mort du pape Sixte II.

Le 1er août, date de la dédicace de la basilique de Saint-Pierre ès liens sur l'Esquilin par Sixte III à Rome s'est répandue partout ce même jour ; par contre, le 5 août, date de la dédicace de la basilique de Sainte Marie Majeure par le même pape, s'est effacé devant la date voisine du 15 août. Les mosaïques consacrées à la Vierge dont Sixte III a orné cette basilique représentent l'Annonciation, le Massacre des Innocents, l'Adoration des Mages, la Présentation au Temple, la dispute du Christ dans le Temple : ces événements se fêtent le 25 mars, le 28 décembre, le 6 janvier, le 14 puis le 2 février, le premier dimanche après l'Epiphanie. Que ces fêtes fussent dès lors fixées ou non, il est certain que le 5 août est la date choisie par Sixte III pour Sainte Marie Majeure.

La naissance du Christ s'étant trouvée placée au 25 dé-

Digitized by Google

cembre, on fêtait son octave, à Rome, le 1er janvier à la basilique dédiée le 13 mai par Boniface IV (604-610) dans le Panthéon d'Agrippa, en l'honneur de la Vierge et des Martyrs : c'est, au moyen âge, *Sancta Maria ad Martyres* ou l'église de la *Rotonda.*

Le manuscrit d'Epternach en 703 note, le 16 août, la Nativité de sainte Marie et il place sa *Depositio* le 18 janvier. C'est, la veille, le 15 août, que les manuscrits de Berne vers 766 et de Wissembourg en 772 notent l'Assomption de sainte Marie et ces deux derniers manuscrits placent sa Nativité le 8 septembre. Ces fêtes de la Nativité et de l'Assomption n'existaient pas encore à Rome du temps du pape saint Grégoire le Grand (3 septembre 590 † 12 mars 604) : Mgr Duchesne pensait que, d'origine byzantine, elles ont dû y être introduites vers le temps de l'archevêque André de Crète (712 † 4 juillet vers 720).

Les manuscrits du pseudo-hiéronymien, on le voit, précisent tout cela. Sixte III dédie Sainte Marie Majeure le 5 août (432-440) ; dès Boniface IV (604-610), l'octave de Noël fait également fêter la Vierge au Panthéon le 1er janvier. En 703, le manuscrit d'Epternach place sa Nativité le 16 août et son inhumation, *Depositio,* le 18 janvier. Grégoire de Tours fêtait déjà le 18 janvier à la fin du VIe siècle. Dès 772, ces dates sont remplacées par les autres manuscrits de manière à indiquer sa Nativité le 8 septembre et son Assomption le 15 août. Dès 703, tous les manuscrits étaient d'accord pour placer la Nativité de saint Jean-Baptiste à Sébaste le 24 juin et l'Assomption de saint Jean l'Evangéliste à Ephèse le 27 décembre : le culte de la Vierge s'est ainsi fixé bien tard [179]. Ce qui ne varie pas, depuis le milieu du Ve siècle à Rome, c'est le fait de l'honorer au mois d'août, soit le 5 à Sainte Marie Majeure, date de la dédicace de cette église, soit le 15 à partir du moment où la fête de sa Nativité puis de son Assomption s'est fixée à cette date, c'est-à-dire à dater du VIIIe siècle.

Pour achever de remplir le mois d'août, on fixe, au 29 de ce mois, le martyre de saint Jean Baptiste : tous les manuscrits du hiéronymien sont d'accord sur cette date

Digitized by Google

qui ainsi est établie dès le début du VIII[e] siècle. Mgr Duchesne pense qu'elle est venue de Constantinople à Rome [180].

En somme, dès le temps du pape Sixte III (432-440), le mois d'août, qui rappelait à Rome le souvenir d'Auguste, se trouve garni d'un groupe très important de fêtes romaines dont la persécution de 258 a fourni le point de départ, le 6 (Sixte II), le 10 (Laurent), et le 13 (Hippolyte). Il y fait entrer, par deux dédicaces, aux calendes le nom de saint Pierre, aux nones, celui de la Mère du Sauveur. Le 3 août, au nom du pape Etienne vient s'ajouter celui du protomartyr Etienne vers la fin du V[e] siècle; le 16 août s'adjoint, sans doute au VI[e] siècle, la Nativité de la Vierge, puis le 15 août, au VII[e] siècle, son Assomption. Dès le VI[e], pour clore cet ensemble, la mort du Précurseur se fête le 29 août : le Sauveur, lui-même, se trouve vénéré, par sa Transfiguration, le 6 août.

Tel est le groupe d'Occident qui s'ajoute, désormais, au groupe oriental de décembre.

Il importait de s'en rendre compte pour mieux comprendre la portée du groupe d'églises dont la répétition forme la base du diocèse de Gap.

***

A propos du diocèse de Gap, il reste à déterminer comment s'emplacent les églises groupées, dans toute son étendue, sous les vocables romains de saint Sauveur, de Notre-Dame, de saint Jean-Baptiste, de saint Pierre, de saint Laurent, de saint Etienne et de saint Michel.

1° Beaumont.

Saint Jean l'Evangéliste à Quet en Beaumont.
L'Assomption de Notre-Dame à La Salle en Beaumont.
Saint Pierre apôtre de Méaroz.
Saint Laurent en Beaumont.
Saint Michel en Beaumont.

Digitized by Google

Les vocables de saint Sauveur et de saint Etienne manquent à ce groupe.

2° Pays de Corps.

Saint Jean des Vertus aux Côtes de Corps.
L'Assomption de Notre-Dame à Aspres-lès-Corps.
Saint Pierre apôtre au Monestier-d'Ambel.
Saint Michel de la Salette.

Les vocables de saint Sauveur, de saint Etienne et de saint Laurent manquent à ce groupe.

3° Valgaudémar ou val de Séveraisse.

Saint Jean Baptiste de Navette.
La Transfiguration de N.-S. au Rif-du-Sap.
L'Assomption de N.-D. à la Chapelle.
Saint Pierre de la Chaup.
Saint Laurent des Préaux.
Saint-Michel de Colombuègne.

Le vocable de saint Etienne manque à ce groupe.

4° Bas-Champsaur ou val de Séveraissette.

Saint Jean Baptiste des Costes.
La Transfiguration de N.-S. à la Motte-en-Champsaur.
L'Assomption de N.-D. aux Infournas.
Saint Pierre ès liens à Saint-Eusèbe.
Saint Michel à Bénévent.

Les vocables de saint Etienne et de saint Laurent manquent à ce groupe.

5° Bas-Champsaur.

L'Invention de saint Etienne aux Forestons de Poligny.
L'Assomption de N.-D. de Beauvaise à la Fare.
Saint Pierre apôtre de Laye.
Saint Laurent du Cros.

Les vocables de saint Jean, de saint Sauveur et de saint Michel manquent à ce groupe.

Digitized by Google

6° Haut-Champsaur.

Saint Jean Baptiste de Montorcier à Saint-Jean-Saint-Nicolas.
L'Assomption de N.-D. de Chabottes (ou aux Marrons de Chaillol ?).
Saint Pierre apôtre à Montorcier de Chaillol.
Saint Laurent d'Orcières.
Saint Michel de Chaillol.

Les vocables de saint Sauveur et de saint Etienne manquent.

7° Haute Luye.

Saint Jean Baptiste d'Òriac.
Saint Sauveur de la Rochette.
L'Assomption de N.-D. à la Rochette.
Saint Pierre apôtre de Romette.

Les vocables de saint Etienne, saint Laurent et saint Michel manquent à ce groupe.

8° Cité de Gap.

Saint Jean le Rond (baptistère épiscopal).
L'Assomption de Notre-Dame (cathédrale).
Saint Etienne du bourg.
Saint Pierre ès liens à la Roche-des-Arnauds.
Saint Laurent des Emeyères.
Saint Michel à Saint-Mens.

Le vocable de saint Sauveur manque à ce groupe.

9° Basse Luye.

Saint Jean Baptiste de Chassagnes.
L'Assomption de N.-D. à Puy-Cervier de Valserres.
Saint Pierre de Jarjayes.

Les vocables de saint Sauveur, saint Etienne, saint Laurent et saint Michel manquent.

10° Massif de Séüse.

Saint Jean Baptiste de Viteterne à la Montagne de Manteyer.

Digitized by Google

L'Assomption de N.-D. du Pommier à Manteyer.
Saint Etienne du Villar à Sigoyer du Dou.
Saint Pierre ès liens à Sigoyer du Dou.
Saint Laurent des Dômes à Sigoyer du Dou.
Saint Michel de Châtillon.

Le vocable de saint Sauveur manque.

11° Petit-Buech et Drauzet.

Saint Jean l'Evangéliste à Châteauvieux sur Veynes.
Saint Sauveur de Veynes.
L'Assomption de N.-D. de Vinoys à Châteauneuf-d'Oze.
Saint Pierre de Véras.
Saint Laurent de Vière à Oze.
Saint Michel de Furmeyer.

Le vocable de saint Etienne manque.

12° Val de Maraise et Val de Channe.

Saint Jean Baptiste de Seille à la Faurie.
Saint Sauveur de Chabestan.
L'Assomption d'Aspres (ou de la Bâtie-Montsaléon ou de Montrond ?).
Saint Pierre d'Aspres.
Saint Laurent du Bersac.

Les vocables de saint Etienne et de saint Michel manquent.

13° Vals de Vitrolles et de Lardier ou Vallée de Déoule.

Saint Jean Baptiste de La Saulce.
L'Assomption de N.-D. de Miséré du Désert.
Saint Etienne de Barcillonnette.
Saint Pierre de Doussard.
Saint Michel de Vitrolles.

Les vocables de saint Sauveur et de saint Laurent manquent.

Digitized by Google

14° Pays de Tallard ou val de Rousine.

Saint Jean Baptiste de Tallard.
Notre-Dame des Rives de Lettret.
Saint Etienne de Tallard.
Saint Pierre de Neffes (?).
Saint Michel de Châteauvieux sur Tallard.

Les vocables de Saint Sauveur et Saint Laurent manquent.

15° Dévoluy.

Saint Jean Baptiste de Villard-Joli à Saint-Disdier.
La Transfiguration de N.-D. des Sauvas.
L'Assomption de N.-D. de Nazareth d'Agnières.
Saint Etienne en Dévoluy.
Saint Peirre ès liens de Montmaur.
Saint Michel de la Cluse.

Le vocable de saint Laurent manque.

16° Bochene et val d'Ardenne.

Saint Jean du Fau de Montbrand.
L'Assomption de N.-D. de Pied l'Oreille (de la Baume).
Saint Pierre ès liens d'Aspremont.
Saint Laurent de Sigottier.
Saint Michel de Chaures.

Les vocables de saint Laurent et de saint Etienne manquent.

17° Val de Blesme.

Saint Jean de Serres.
Saint Sauveur de Méreuil.
L'Assomption de N.-D. de Beaulieu à l'Epine.
Saint Pierre et saint Paul de Ribeyret.
Saint Michel de Montclus.

Les vocables de saint Etienne et de saint Sauveur manquent.

Digitized by Google

18° Val d'Eygues.

Saint Jean Baptiste de Risou à Saint-André-de-Rosans.
L'Assomption de N.-D. d'Espinousse à Moydans.
Saint Etienne de Tarrandol à Bellecombe.
Saint Pierre ès liens de Chauvac (ou de Lemps).
Saint Laurent à Saint-André-de-Rosans.

Les vocables de saint Sauveur et saint Michel manquent.

19° Val d'Oule.

Saint Jean de Bruis.
L'Assomption de N.-D. du Palais à Bruis.
Saint Pierre ès liens de Pommerol.
Saint Michel de Cornillon.

Les vocables de saint Sauveur, saint Etienne, saint Laurent manquent.

20° Bas Val Bodon.

Saint Jean de Sahune.
Notre-Dame de Feuillan à Curnier.
Saint Etienne d'Arpavon.
Saint Pierre de Sahune.
Saint Laurent de Saint-May.
Saint Michel de Sahune.

Le vocable de saint Sauveur manque.

21° Haut Val Bodon.

Saint Jean de Sainte-Jalle.
Saint Sauveur
Notre-Dame de Besignan (ou de Ste-Jalle).
Saint Pierre de Besignan.
Saint Michel de *Buye* à Saint-Sauveur.

Les vocables de saint Etienne et de saint Laurent manquent.

Digitized by Google

22° Haute Ouvèze.

Saint Jean de la Rochette.
Notre-Dame de Serrières aux Sias de la Roche-sur-le-Buis.
Saint Pierre de Rioms.

Les vocables de saint Sauveur, saint Etienne, saint Laurent et saint Michel manquent.

23° Basse Ouvèze et Ventoux.

Saint Jean Baptiste de Brantes.
Notre-Dame d'Aiguières à Plaisians.
Saint Pierre ès liens de *Achais* à Aulan.
Saint Michel de Reilhanette.

Les vocables de saint Sauveur, saint Etienne, saint Laurent manquent.

24° Haute Méouge.

Saint Jean Baptiste du col à Ballons.
Saint Sauveur à Barret-de-Lioure.
L'Assomption de Notre-Dame à Lachau.
Saint Pierre ès liens de Ballons.
Saint Michel de Vers.

Les vocables de saint Etienne et saint Laurent manquent.

25° Val de Barret.

Saint Jean de Barret-le-Bas.
Saint Sauveur de Barret le Bas.
Notre-Dame de Creyssint à Eourres.
Saint Etienne d'Eourres.
La chaire de saint Pierre apôtre à Saint-Pierre-Avez.
Saint Laurent de Barret-le-Bas.

Le vocable de saint Michel manque.

26° Basse Méouge.

Saint Jean de Ribiers.
Saint Sauveur de Ribiers.
L'Assomption de N.-D. du Serre à Ribiers.

Digitized by Google

Saint Etienne de la Bastide de Saint-Etienne.
Saint Pierre ès liens d'Antonaves.

Les vocables de saint Laurent et saint Michel manquent.

27° Val de Céans.

Saint Jean Baptiste des Auboures à Nossage.
Saint Sauveur de Saléon.
N.-D. de Beauvois à Trescléoux.
Saint Pierre d'Eyguians.
Saint Michel du Bec d'Orpierre.

Les vocables de saint Etienne et saint Laurent manquent.

28° Pays d'Upaix.

Saint Jean de Lazer.
Saint Sauveur d'Upaix.
L'Assomption de N.-D. la Brune à Mison.
Saint Etienne d'Upaix.
Saint Pierre du Poët (ou de Beaujeu).
Saint Laurent de Ventavon.

Le vocable de saint Michel manque.

29° Val de Sasse.

Saint Jean de Reynier.
La Transfiguration de N.-S. de Vaumeil.
L'Assomption de N.-D. à Curbans.
Saint Etienne à la Motte-du-Caire.
Saint Pierre ès liens de Curbans.
Saint Sauveur de Châteaufort.

Le vocable de saint Michel manque.

30° Val de Vançon.

Saint Jean Baptiste de Beaudument.
L'Assomption de N.-D. de Sales à Volonne.
Saint Pierre ès liens de l'Escale.
Saint Michel de Naux à Entrepierres.

Les vocables de saint Sauveur, de saint Etienne et de saint Laurent manquent.

Digitized by Google

31° Val d'Esduye ou des Duyes.

Saint Jean Baptiste de la Pérusse.
La Transfiguration de Vaunavès à Thoard.
Notre-Dame de la Villette au Castelard.
Saint Etienne de Saint-Estève.
Saint Pierre ès liens d'Auribeau.
Les vocables de saint Laurent et saint Michel manquent.

Soit, en tout, pour les seize pays qui forment le diocèse de Gap, trente et un groupes d'églises : cela fait voir qu'il en existe deux par pays, ou peu s'en faut et, comme chaque groupe se trouve formé de cinq églises, il a dû exister, en principe, dix églises par pays, soit cent cinquante-cinq églises au total, dans le diocèse, quand sa constitution s'est trouvée terminée, c'est-à-dire cent cinquante églises rurales groupées autour de cinq églises urbaines, celles-ci se trouvant placées dans le chef-lieu de la cité ou dans sa banlieue.

Les vocables de Notre-Dame et de saint Pierre ne manquent dans aucun de ces groupes. Celui de saint Jean manque une fois seulement dans le Bas-Champsaur. Ceux de saint Sauveur et de saint Etienne manquent ensemble neuf fois dans le Beaumont, le pays de Corps, le Haut-Champsaur, la Basse Luye, le Bochene, le Val d'Oule, l'Ouvèze et le Vançon. Par contre, ils se présentent ensemble six fois dans le Dévoluy, le Val de Barret, la Basse Méouge, le pays d'Upaix, la Sasse et le Val d'Esduye. Neuf groupes comportent le vocable de saint Sauveur sans celui de saint Etienne (Valgaudemar, Bas-Champsaur, Haute Luye, Petit Buëch Haut Buëch et Channe, Blême, Val Bodon, Méouge, Céans). Sept groupes comportent le vocable de saint Etienne sans celui de saint Sauveur (Bas Champsaur, Gap, Séüse, Vitrolles et Lardier, Tallard, Eygues, Bodon).

Sur les trente églises dédiées à saint Jean seize au moins nomment le Baptiste et deux seulement l'Evangéliste.

Digitized by Google

Sur les trente et une églises dédiées à Notre-Dame, vingt-trois au moins répondent à la fête del'Assomption.

Sur les trente et une églises dédiées à saint Pierre, douze au moins répondent à la fête de saint Pierre ès liens et six seulement à celle de saint Pierre apôtre: l'une d'elle précise la fête de la chaire de saint Pierre.

Sur les treize églises dédiées à saint Etienne, l'une d'elles précise qu'elle répond à la fête de son invention (Bas-Champsaur).

Tous ces faits sont notables.

Suivant que les groupes comportent le nom isolé de saint Sauveur, les deux noms unis de saint Sauveur et de saint Etienne, le nom isolé de saint Etienne et, enfin, qu'ils ne comportent ni l'un ni l'autre de ces deux noms, on peut établir les quatre séries suivantes :

A.

Nos 3 Valgaudemar ou Severaisse (Rif-du-Sap).
4 Bas Champsaur ou Severaissette (La Motte-en-Champsaur).
7 Haute Luye (La Rochette).
11 Petif Buëch et Drauzet (Veynes).
12 Maraise et Channe (Chabestan).
17 Blesme (Méreuil).
21 Haut Val Bodon (Saint-Sauveur).
24 Haute Méouge (Barret-de-Lioure).
27 Céans (Saléon).

B.

Nos 15 Dévoluy (les Sauvas de Montmaur et Saint-Etienne-en-Dévoluy).
25 Val de Barret (Barret-le-Bas et Eourres).
26 Basse Méouge (Ribiers et Bastide Saint-Etienne).
28 Pays d'Upaix (Upaix et Upaix).
29 Sasse (Vaumeil, La Motte-du-Caire).
31 Esduye (Vaunavès, Saint-Estève).

Digitized by Google

C.

Nos 5 Bas Champsaur ou Bonne (Les Forestons de Poligny).
8 Gap (Saint-Etienne du Bourg).
10 Séüse (le Villar de Sigoyer du Dou).
13 Déoule, ou Vals de Vitrolles et de Lardier (Barcillonnette).
14 Rousine ou pays de Tallard (Tallard).
18 Val d'Eygues (Tarrandol à Bellecombe sur le petit diocèse).
20 Bas Val Bodon (Arpavon).

D.

Nos 1 Beaumont (N.-D. de la Salle).
2 Pays de Corps (N.-D. d'Aspres-les-Corps).
6 Haut Champsaur (N.-D. des Marrons à Chaillol).
9 Basse Luye (N.-D. de Puy-Cervier à Valserres).
16 Bochene et Val d'Ardenne (N.-D. de Pied d'Oreille à la Baume).
19 Val d'Oule (N.-D. du Palais à Bruis).
22 Haute Ouvèze (N.-D. de Serrières aux Sias de la Roche sur le Buis).
23 Basse Ouvèze (N.-D. d'Aiguières à Plaisian).
30 Vançon (N.-D. de Sales à Volonne).

Les neuf groupes de la première série répondent à la formule romaine du pape Sixte III (432-440) antérieure à l'introduction du culte de saint Etienne.

Les six groupes de la deuxième série répondent à la formule romaine du pape Hilaire (461-468) qui, près du Latran, élève un oratoire au protomartyr Etienne.

Les sept groupes de la troisième série répondent à la formule romaine du pape Simplice (468-482) qui, pour ratifier l'expansion du culte nouveau, élève sur le Cœlius, le titre de saint Etienne le Rond.

Les neuf groupes de la quatrième série paraissent être des extensions secondaires et plus récentes des précédents.

Digitized by Google

quand le culte de Notre-Dame est arrivé à dominer tous les autres, à moins que leur église centrale primitive dédiée soit au Sauveur soit à saint Etienne n'ait disparu au cours des siècles.

Dans la troisième série, l'existence du culte de saint Etienne au Villar de Sigoyer prouve, en particulier, que la formation du groupe de Séüse est postérieure à l'arrivée des Barbares qui cantonnèrent la population gallo-romaine de la région dans les Villars.

Dans cette organisation, chaque groupe d'églises rurales a, aussi bien que le groupe urbain, un baptistère dédié à saint Jean. Cet état de choses est forcément plus récent que l'époque primitive où l'évêque seul, dans son diocèse, avait le pouvoir de baptiser les néophytes, deux fois par an, à Pâques et à la Pentecôte. L'organisation ainsi mise en relief montre que l'évêque a déjà délégué son pouvoir d'administrer le baptême; dès l'an 402, le pape Innocent avait reconnu aux prêtres le droit de baptiser en tout temps et même aux diacres pour le jour de Pâques [181]. Dès 398, il existait des églises rurales et Sulpice Sévère avait un baptistère pour les siennes (397-410). L'évêque de Gap est donc assisté de trente prêtres à chacun desquels se trouve confié un groupe rural de cinq églises et chacun de ces prêtres assisté de diacres administre lui-même le baptême, dans son groupe d'églises. Il ne l'administre pas dans toutes les églises qui dépendent de lui, mais seulement dans celle d'entre elles qui se trouve dédiée au Précurseur. Chacun de ces trente baptistères ruraux s'élève, en général, au nord de son groupe d'églises et sur un sommet dominant : c'est le cas, notamment, qui s'observe pour les n^{os} 10 (Séüse), 11 (Drauzet), 12 (Maraise et Channe), 16 (Bochene et Ardenne), 18 (Eygues). Cela fait penser que, dans le groupe n° 14 (Rousine), le baptistère devait être placé au sommet de Châteauvieux sur Tallard avant que ce sommet ne fût donné à sainte Foi de Conques, c'est-à-dire avant le X^{e} siècle. La mention de saint Jean l'Evangéliste qui se note, par exception, dans les groupes n^{os} 1 (Beaumont) et 11 (Drauzet), montre, d'autre part, que ces

Digitized by Google

groupes sont postérieurs au pontificat du pape Hilaire (461-468) : un oratoire dédié à l'Evangéliste vint alors se joindre au culte du Baptiste dans le baptistère papal du Latran.

Si le baptistère des groupes ruraux est souvent placé au nord de leur territoire, on note que, souvent aussi, par contre, l'église dédiée à saint Pierre se trouve au sud ou à l'ouest de ce terroir.

Les cinq églises du groupe paraissent répondre aux fêtes romaines du mois d'août dont le point de départ date du III[e] siècle, dont le nombre est augmenté par Sixte III (432-440), et dont l'ensemble existe dès le début du VII[e] siècle dans l'ordre suivant : 1[er] août (dédicace de saint Pierre ès liens), 3 août (invention de saint Etienne), 6 août (Transfiguration), 10 août (saint Laurent), 15 août (Assomption de la Vierge), 29 août (Assomption du Précurseur).

Dès le temps du patrice Abon, le titre de la cathédrale est connu.

Plus tard, cette organisation des trente groupes ruraux disparaît. Chaque église paroissiale reçoit le droit d'avoir son baptistère à elle, ce qui, en 813, se constate au concile de Mayence [182]. Le nombre des paroisses augmente ensuite et beaucoup de ces paroisses nouvelles sont fondées sous le vocable de Notre-Dame, à l'image de l'église cathédrale. C'est le cas de Notre-Dame des Baux, au-dessus de la Roche-des-Arnauds, et, pareillement, de toutes les églises qui garnissent la vallée de la Blaisance. Ces paroisses nouvelles dérivées du culte dominant de la Vierge sont fondées avant le XII siècle, date à laquelle la cathédrale commence à prendre le nom de saint Arnoux.

Les neuf groupes primitifs de saint Sauveur montrent, semble-t-il, que le christianisme remontant du sud au nord par la Durance s'est implanté tout d'abord dans le diocèse de Gap créé en 378 par le bassin du Buëch d'où il a gagné par sa rive droite la haute Méouge (Barret-de-Lioure), et le haut val Bodon (Saint-Sauveur), le Céans (Saléon), la Blesme (Méreuil) ; puis, par la rive gauche du Buëch, la

Digitized by Google

Channe et la Maraise (Chabestan), le Drauzet et le Petit Buëch (Veynes). De là, il est remonté par la haute Luye (La Rochette) jusque dans le Champsaur par la Séveraissette (La Motte-en-Champsaur). Il est parvenu sur la Séveraisse en Valgaudemar (Rif-du-Sap) au nord du diocèse.

En second lieu, s'élevant ainsi de la Durance, il a gagné la Sasse sur sa rive droite (Vaumeil, La Motte-du-Caire), mais il s'est étendu surtout dans le bassin du Buëch, son centre précédent, où il a gagné la basse Méouge (Ribiers, Bastide Saint-Etienne), le pays d'Upaix (Upaix) et le val de Barret (Barret-le-Bas et Eourres). Du Buëch, il a gagné le Dévoluy (les Sauvas et Saint-Etienne-en-Dévoluy).

En troisième lieu, il a, de la Sasse au sud, gagné l'Esduye (Saint-Estève), du Haut Val Bodon le Bas Val Bodon (Arpavon), et le Val d'Eygues (Tarrandol); du Dévoluy, il a gagné Séüse (le Villar de Sigoyer du Dou), de la Séveraissette il a gagné la Bonne (Poligny); du pays d'Upaix, il a gagné la Déoule (Barcillonnette) et Rousine (Tallard). Alors, il a convergé sur Gap au sud par Rousine, à l'ouest par Séüse, au nord par la Bonne.

Enfin, le christianisme a achevé de conquérir le Val d'Oule (Bruis), le Bochene (La Baume), la basse Luye (Valserres), le haut Drac (Chaillol), le pays de Corps (Aspres-lès-Corps) et le Beaumont (La Salle).

Cette dernière étape devait être achevée au VII[e] siècle : il avait fallu neuf ou dix générations, depuis la décadence de l'Empire romain jusqu'à celle de l'ère mérovingienne, pour réaliser cette conquête spirituelle.

***

LES GROUPES RURAUX DU DIOCÈSE DE DIE

Le diocèse de Die est plus ancien, on le sait, que celui de Gap, puisqu'il existait depuis le début du IV[e] siècle.

Pour contrôler, le développement des groupes ruraux de

Digitized by Google

Gap, il est utile de voir ce qui s'est passé dans la cité des Voconces.

Le diocèse de Die [188] offre une quantité considérable d'églises dédiées à Notre-Dame et à saint Pierre. Il en donne au moins seize, qui sont dédiées à saint Jean, dont cinq le sont certainement à saint Jean-Baptiste. Il en donne six au moins et dédiées à saint Michel, mais il n'en offre que quatre seulement qui le soient à saint Laurent (Saint-Laurent en Royans, Mison, Orcinas, Die).

Pour saint Sauveur, trois églises seulement paraissent rappeler son nom : celle de Grignan, au sud-ouest, à la frontière du diocèse, sur la rive droite du Lez; celle de Crest, à l'ouest sur la rive droite de la Drôme, et celle de Saint-Sauveur, aussi à l'ouest, sur la rive gauche de la Drôme.

A saint Etienne sont dédiées huit églises. La première à l'ouest, près de Saint-Sauveur et Saint-Etienne de Célas, sur le terroir de Saou. Les deux suivantes sont au sud-ouest, au-dessus de Grignan. Ce sont celle du Pont-de-Barret sur le Roubion et celle de Montjoux vers les sources du Lez. La quatrième est au sud, dans le bassin de l'Eygues : c'est celle de Valouse. La cinquième est à l'est, aux sources du Buëch : c'est celle de Lus-la-Croix-Haute. La sixième, au nord-est, est celle de Saint-Etienne du Petit Oriol sur le terroir de Cornillon en Trièves; la septième, au nord, est celle de Saint-Etienne de Roissard.

Toutes ces églises sont, fait remarquable, sur les frontières du diocèse. La dernière, celle de saint Etienne au terroir de Saint-Andéol en Quint, sur la Sure, est à l'ouest de Die, placée au centre du diocèse. Peut-être en a-t-il existé une neuvième au nord-ouest, dans le Royans, dont le souvenir se sera perdu.

Cela étant, il y a lieu de penser que le christianisme a pénétré chez les Voconces par le sud-ouest (Grignan) et l'ouest (Crest) en remontant la Drôme vers Die (Saint-Sauveur).

Pour Grignan, qui répond au *pagum Aletanum*, le groupe se constitue avec l'église Saint-Jean de Grignan, l'église

Digitized by Google

Saint-Sauveur de Grignan, l'église Notre-Dame d'Auton sur le terroir du Pegue et l'église Saint-Pierre d'Alençon sur le terroir de la Roche-Saint-Secret.

Pour Crest, voisin d'Aouste, *Augusta Vocontiorum,* à son église Saint-Sauveur répond assurément, comme baptistère, l'église Sain-Jean-Baptiste de Chosséon qui, au nord, dépendait de Cobonne, ainsi que l'église Saint-Pierre de Cobonne.

De Grignan, en remontant aux sources du Lez, un nouveau groupe s'est formé : celui de Montjoux. Il paraît formé par Saint-Etienne de Montjoux et Notre-Dame de la Cale de Dieulefit, églises encadrées au nord par l'église de Saint-Jean-Baptiste de Truinas, à l'ouest par Saint-Pierre ès liens de Châteauneuf-de-Mazenc, et Saint-Michel du Poët-Laval.

Sur Crest et sur Saint-Sauveur se sont formés les nouveaux groupes de Célas et du Pont-de-Barret.

Dans le massif retiré de Saou, l'église Saint-Etienne de Célas se groupe avec Notre-Dame de Saou, Saint-Pierre de Francillon, Saint-Michel de Bezaudun.

Dans le bassin du Roubion, Saint-Etienne du Pont-de-Barret paraît se grouper avec Notre-Dame la Brune du Pont-de-Barret et peut-être l'église de la Décollation de Saint-Jean de Charols.

De Crest et de Saint-Sauveur, en remontant la Drôme, on arrive au nouveau groupe central de la Sure. Les églises suivantes le constituent : au nord, l'église Saint-Jean d'Omblèze voisine du site de Vitaterne [184], Notre-Dame de Merclan sur le terroir de Saint-Julien en Quint, au centre celle de Saint-Etienne sur le terroir de Saint-Andéol, à l'ouest Saint-Pierre de Sépie sur le terroir du Cheylard, au sud, Saint-Michel de Charmes sur le terroir de Vachères.

Dans le centre urbain de Die la cathédrale dédiée à l'Assomption de Notre-Dame voisinait avec l'église paroissiale Saint-Jean « des petits enfants ». Cet ancien baptistère, le 30 mars 1551, se trouvait restreint au baptême et à l'inhumation des nouveaux nés. Par la vie de l'évêque saint Mar-

Digitized by Google

cel (mai 463 † 17 janvier 510) on sait précisément que ce baptistère avait été bâti par lui. Il existait un prieuré de Saint-Pierre hors les murs où saint Marcel fut inhumé le 17 janvier 510 et le lieu-dit de Saint-Laurent rappelle également une chapelle suburbaine de ce nom. Saint Etienne manque à cet ensemble urbain : une chapelle de la cathédrale en perpétuait le nom. Saint-Michel de Marignac complète cet ensemble.

Au sud du diocèse le groupe de Valouse, sur la Bentrix, dans le bassin de l'Eygues, paraît se composer de Saint-Etienne de Valouse, de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Pierre de Condorcet, de Saint-Michel de Léoux.

A l'est du diocèse, le groupe de Lus-la-Croix-Haute, aux sources du Buëch, comprend Saint-Jean-Baptiste de Menée sur le terroir de Treschenu, Notre-Dame d'Auton et Saint-Pierre de Beaurières, Saint-Laurent de Miscon.

Au nord-est du diocèse, le groupe du Trièves comprend : Saint-Etienne du Petit Oriol sur le terroir de Cornillon, Notre-Dame de Mens, Saint-Jean d'Hérans, Saint-Pierre de la Croix de Cornillon, Saint-Michel de la Croix de la Pigne sur le terroir de Pellafol.

Enfin, au nord, le groupe de Roissard comprend : Saint-Jean-Baptiste des Armands sur le terroir de Saint-Paul, Notre-Dame de Sinard, Saint-Etienne de Roissard, Saint-Pierre ès liens du Treffort, et Saint-Michel les Portes auquel, dans le bas, répond, au delà, Saint-Barthélemy de Gresse.

Le nom de saint Christophe est peu commun : cependant Saint-Christophe de Savoureyres, sous Saint-Michel-les-Portes, domine, au nord-est, les limites du diocèse de Die. C'est le vocable de sainte Croix qui les borde : la Croix de Cornillon, la Croix de la Pigne, la Croix-Haute se succèdent, du nord à l'est et du Drac au Buëch. Au sud-ouest, Sainte-Croix d'Eyzahut, marque la frontière entre le Roubion et le Jabron comme le quartier de Saint-Christophe sur la Drôme au terroir d'Aouste. Par suite, sur le confluent dela Sure et de la Drôme, Saint-Christophe de Véronne et Sainte-Croix doivent répondre, eux-mêmes, à

Digitized by Google

une limite primitive : elles annoncent, mais d'un peu loin il faut l'avouer, les limites du nord-ouest. En face d'Eyzahut, Sainte-Croix, sur le terroir d'Auriple, marque la limite opposée de Valence.

Cette marche du christianisme venant du sud-ouest et remontant la Drôme s'est ainsi développée dans le diocèse de Die, depuis le milieu du Ve siècle jusqu'au milieu du VIe siècle, à la même époque que dans le diocèse de Gap. Les groupes y paraissent cependant moins nombreux et se cantonnent sur ses frontières. Cette marche s'est sans doute prolongée plus tard sous les vocables plus restreints de Notre-Dame et de saint Pierre qui y abondent, tandis que, dans le diocèse de Gap, les groupes sont arrivés dès le milieu du VIe siècle à couvrir toute l'étendue du diocèse.

Si donc le diocèse de Die a été formé plus tôt, c'est parce que Die était déjà une cité, tandis que Gap ne l'était pas encore : en revanche, la christianisation des Voconces a été plus lente que celle du Buëch et du Champsaur.

La vie de saint Marcel prouve que le christianisme est entré avec lui seulement dans la cité : les titres des églises que ce pontife élevait répondent précisément à la formule romaine du pape Simplice. Tandis que le diocèse de Gap contenait vingt-deux groupes dédiés au Sauveur ou à saint Etienne, celui de Die n'en a reçu que onze ; le diocèse plus ancien de Die était donc deux fois moins peuplé de Chrétiens au milieu du VIe siècle que pouvait l'être le diocèse plus récent de Gap.

Avant la formation de ces centres ruraux, l'évêque de Die a sûrement existé : mais il ne reste rien qui rappelle l'église où il baptisait, où il enseignait, où il paissait les ouailles de son petit troupeau. Sa houlette ne franchissait pas les portes de la cité païenne où se faisait redouter encore la grande ourse dévorante.

Digitized by Google

⁂

LES GROUPES DU DIOCÈSE DE GRENOBLE

La circonscription des deux diocèses de Grenoble et de Vienne a été profondément modifiée par une décision du pape Pascal II datée de Saint-Pierre d'Allevard le 2 août 1107 rendant définitive un état de choses qui, en partie, existait déjà depuis la fin du IX[e] siècle à titre provisoire; il ne faut pas perdre cela de vue quand on envisage, comme on le fait ici, l'ordre primitif [186].

Dans le diocèse de Grenoble n'existaient, semble-t-il, que cinq églises dédiées au Sauveur : il y en avait au moins neuf, de dédiées à saint Etienne. Les églises dédiées à saint Jean Baptiste, à Notre-Dame et à saint Pierre étaient plus nombreuses.

Au sud-est, en Oisans, le pouillé de 1726 indique une chapelle disparue de saint Sauveur, sur le terroir de Venosc. Cette chapelle peut se grouper avec saint Jean Baptiste de Villard-Reculas, Notre-Dame de la Grave, Saint-Pierre de Venosc et Saint-Laurent du Bourg-d'Oisans. Ce groupe primitif de l'Oisans se trouvant complété par Saint-Etienne de Vaujany, il y a lieu de penser que son origine remonte à la formule du pape Hilaire (461-468).

Au sud-ouest, sur le confluent de la Romanche et du Drac, Saint-Sauveur de Mésage paraît devoir se grouper avec Saint-Jean-Baptiste de Vaulnaveys, Notre-Dame de Mésage ou de Vizille, Saint-Pierre de Mésage : Saint-Etienne de Haute-Jarrie paraît compléter ce groupe dont l'origine serait, ainsi, pareille à celle du précédent.

Dominant le confluent de l'Isère et du Drac, Saint-Sauveur d'Uriage se groupe probablement avec Saint-Jean-Baptiste de Murianette, Notre-Dame de Revel, Saint-Pierre de Brié. Ce groupe peut donc remonter à la formule du pape Sixte III (432-440).

A l'ouest, existe un lieu-dit qui porte le nom de Saint-

Digitized by Google

Sauveur dans les bois de Saint-Pierre de Chartreuse. Si ce nom est d'origine ancienne, il peut se grouper avec Saint-Jean-de-Couz, Notre-Dame des Echelles, Saint-Pierre de Chartreuse et Saint-Laurent du Pont. C'est le groupe du Guiers et la proximité de Saint-Etienne de Crossey permet de le rattacher à la formule du pape Hilaire (461-468).

Enfin, au nord-ouest, Saint-Sauveur de Beauvoir se groupe avec Saint-Jean de Bournay, Notre-Dame de Beauvoir-de-Marc, Saint-Pierre-de-Bournay : ce groupe peut remonter au pape Sixte III (432-440).

Le christianisme a donc dû s'implanter dans le diocèse de Grenoble, tout d'abord, au sud, à Uriage, dans les hauteurs qui dominent l'Isère, le Drac et Grenoble, en même temps qu'au nord, à proximité du Rhône et de Vienne, sur les limites du diocèse. Trois autres groupes n'ont pas tardé à s'y joindre, au sud-est, en Oisans, au sud sur le confluent du Drac et de la Romanche, au nord sur le Guiers.

Finalement, six groupes dédiés à saint Etienne viennent doubler les précédents.

A l'ouest, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs avec Saint Jean Baptiste du Grand-Lemps, Notre-Dame de Bressieux, Saint-Pierre-de-Bressieux, Saint-Michel-de-Saint-Geoirs.

A l'est, Saint-Etienne-de-Laval, sur la rive gauche de l'Isère, avec Saint-Jean-Baptiste de Tencin, Notre-Dame du Champ, Saint-Pierre de la Pierre, Saint-Laurent du Versoud.

Au nord-est, Saint-Etienne de Miolan, sur la rive droite de l'Isère, avec Saint-Jean de la Porte, Notre-Dame de Montmélian, Saint-Pierre d'Albigny, Saint-Laurent de Cruet.

Au nord, Saint-Etienne de Puisgros, avec Saint-Jean d'Arvey, Notre-Dame de Thoiry, Saint-Pierre de Chignin, Saint-Michel des Déserts.

De même, au nord, Saint-Etienne de la Ravoire, avec Saint Jean Baptiste de Barby, Notre-Dame de Myans, Saint-Pierre d'Aspremont.

Digitized by Google

Toujours au nord, Saint-Etienne de Servolex, avec saint Jean de Méry, Notre-Dame de Chambéry-le-Vieux, Saint-Pierre de Lemenc.

Ces six derniers groupes répondent à la formule du pape Simplice (468-483).

Si l'on observe le groupe urbain de Grenoble, il comporte des églises dédiées à saint Jean, à Notre-Dame, à saint Pierre et à saint Laurent : on n'en trouve aucune qui ait été dédiée au Sauveur ou à saint Etienne. Par contre, dans le groupe primitif et suburbain voisin d'Uriage, le vocable de saint Laurent manque. Cela invite à penser que le groupe urbain de Grenoble est, en réalité, le complément du groupe suburbain d'Uriage. Ce groupe se compose de Saint-Sauveur d'Uriage, de Saint-Jean de Grenoble comme extension de Saint-Jean de Murianette, de Notre-Dame de Grenoble, comme extension de Notre-Dame de Revel, de Saint-Pierre de Grenoble, comme extension de Saint-Pierre de Brié et de Saint-Laurent de Grenoble auquel peut se joindre Saint-Michel du Sappey.

La christianisation s'est achevée par la création de nouveaux baptistères ruraux dédiés au Précurseur ; ainsi Saint-Jean-Baptiste de Vif se joint à Notre-Dame de Commiers, à Saint-Pierre de Commiers, à Saint-Michel de Connexe. Il n'y a plus dans ce groupe d'église dédiée au Sauveur ou à saint Etienne.

Ce diocèse comporte une douzaine d'églises dédiées à saint Christophe : Saint-Christophe en Oisans en marque le sud-est, Saint-Christophe de Châtonnay le nord-ouest, Saint-Christophe entre deux Guiers le nord, Saint-Christophe de Frêterive le nord-est, Saint-Christophe de Marcieu et Saint-Christophe de Pasquier, le sud. L'invention de la Sainte-Croix de Corrençon, au sud-ouest, complète cet ensemble.

En somme, la marche du christianisme dans le diocèse de Grenoble se présente d'une manière analogue à ce que révèle le diocèse de Die.

Digitized by Google

⁂

LES GROUPES DU DIOCÈSE DE GENÈVE

Le diocèse de Genève comptait 529 paroisses[186], dont vingt dédiées à saint Etienne.

Deux seules, au sud, se trouvaient consacrées au Sauveur. Tout d'abord celle de Héry sur la rive droite de l'Arly : elle se groupe avec Saint-Jean-Baptiste de Mégève, vers les sources de l'Arly, Notre-Dame de Bellecombe, au-dessus de Flumet, Saint-Pierre de la Giettaz, sur l'Arondine, affluent de l'Arly, Saint-Laurent d'Ugines, au confluent de l'Arly et de la Chaise. Le Saint-Michel de Chamonix qui désigne le Mont Blanc complète l'ensemble.

La proximité d'une église de Saint-Etienne à Faverges (Viuz) tend d'ailleurs à indiquer que ce groupe primitif n'est sans doute pas antérieur à la formule du pape Hilaire (461-468).

En second lieu, sur la rive gauche du Rhône, au débouché du Fier, est l'église Saint-Sauveur de Sion : elle se groupe avec Saint-Etienne de Clermont, Notre-Dame de Droisy, Sant-Laurent de Desingy.

Ce second groupe répond également à la formule du pape Hilaire.

En partant de ces deux centres ruraux primitifs, une vingtaine de groupes nouveaux, suivant la formule du pape Simplice (468-483), se sont créés sous le culte dominant de saint Etienne.

Ce sont, dans la vallée du Chéran, ceux de Sainte-Reine et de Viuz-la-Chiésaz, entre les deux lacs d'Annecy et du Bourget.

Dans la vallée du Fier où se jette le Chéran, c'est celui de Gevrier-Loverchy sur Annecy.

Dans la vallée du Seran, rive droite du Rhône, ceux du Petit-Abergement et de Condamine-Luthézieu.

Digitized by Google

Sur la rive gauche du Rhône, au débouché des Grandes Usses est celui de Vanzy.

En remontant la rive droite du Rhône, à l'ouest et à l'est du débouché de Valserine, ceux d'Ochiaz et de Pougny. En face de Pougny, sur la rive gauche, celui de Valleiry; sur les pentes du Salève, dominant Saint-Julien en Genevois, celui de Beaumont.

Rive droite de l'Arve, sur Bonneville, Saint-Etienne de la Côte d'Hyot. plus bas, sur son affluent la Menoge, Saint-Etienne de Bogève et Saint-Etienne de Lucinges. Cette dernière localité, sur les pentes méridionale des Voirons, domine Genève. Au nord de ce massif, Saint-Etienne de Cervens domine Thonon et, plus près du lac, Saint-Etienne de Ballaison accompagne, sur Douvaine, le mont de Boisy.

Sur l'autre rive du lac, des contreforts de la Dôle, Saint-Etienne de Divonne et Saint-Etienne de Trelex dominent Nyon.

Ainsi, seul le nord-est du diocèse de Genève ne paraît pas avoir été encore marqué de l'empreinte du christianisme à la fin du V^e^ siècle.

Il faut, pour conclure, examiner le groupe urbain de Genève. Un prieuré suburbain de la cité portait le titre de Saint-Jean hors les murs et se trouvait occupé par des moines bénédictins dès le milieu du XII^e^ siècle : dans l'église cathédrale se trouvaient deux autels consacrés l'un à saint Jean Baptiste et l'autre à saint Jean l'Evangéliste. Parmi les sept paroisses de Genève, l'une d'elles, proche de la cathédrale, portait le titre de Notre-Dame la Neuve: elle était la seconde et suivait celle de Sainte-Croix dont le service se faisait dans la cathédrale. La cathédrale elle-même porte, depuis le VI^e^ siècle au moins, le titre de Saint-Pierre-ès-liens : deux de ses autels étaient dédiés à saint Laurent et à saint Michel.

On ne voit dans la cité de Genève aucune église dédiée au Sauveur ou à saint Etienne; à Grenoble, il en était de même.

Saint-Etienne de Lucinges a pu, vers la fin du V^e^ siècle,

Digitized by Google

dans la banlieue de Genève. tenir un rôle analogue à celui de Saint-Sauveur d'Uriage, dès le milieu de ce même siècle, près de Grenoble : la vie passa ensuite à l'église suburbaine de Saint-Victor fondée avec les reliques du martyr de Soleure au début du VI[e] siècle.

Cependant, il faut dire que, le 23 mars 1406, le cardinal Jean de Brogny, évêque d'Ostie et administrateur de Genève, fonda une chapelle collégiale, près de la cathédrale, à laquelle fut unie la paroisse de Notre-Dame la Neuve et qui porta le titre des Machabées. Si ce titre, au lieu d'être une création personnelle du fondateur, était un vestige local des temps primitifs relevé par lui, ce serait l'indice précieux d'une influence chrétienne venue tout d'abord en remontant le Rhône, de Lyon à Genève, avant qui s'exerçât, par le bassin de l'Isère, l'action alpine représentée par Domnin.

⁂

LE GROUPE URBAIN DU DIOCÈSE DE LYON

Du diocèse de Lyon qui comptait 840 paroisses, il suffit, pour exprimer les vues actuelles, d'envisager le groupe urbain primitif [187].

Sur la rive droite de la Saône, à son confluent avec le Rhône et en-dessus d'Ainay, existe le groupe suivant : Saint-Pierre-ès-liens de Vaise, Notre-Dame de la Platière, Saint-Etienne, où sous Charlemagne vivaient les 52 chanoines de Lyon et dont les murs conservaient un autel païen dédié à tous les Dieux, DIIS CUNCTIS, retrouvé quand on les démolit, en 1805. Limitrophe de Saint-Etienne, son baptistère dédié à saint Jean-Baptiste est devenu, dès le X[e] siècle, la métropole de Lyon. Il faut joindre à cet ensemble, placé sur les bords de la Saône, l'église de Saint-Laurent, annexée plus tard à Saint-Paul. Tout cela peut remonter à la fin du V[e] siècle, c'est-à-dire au pape Sim-

Digitized by Google

plice (468-483). L'évêque de Lyon saint Patient (449-475), précisément à cette époque, y ajouta, entre le Rhône et la Saône, la basilique qu'il dédia aux Saints Apôtres, où, désormais, depuis Rusticus († 25 avril 501) jusqu'à la fin du VI^e^ siècle tout au moins furent inhumés ses successeurs. Elle devait prendre le nom du plus connu d'entre eux saint Nizier († 2 avril 573) et elle succède ainsi à Saint-Etienne comme siège épiscopal depuis le début du VI^e^ siècle jusqu'au moment où Saint-Jean, au X^e^ siècle, deviendra finalement la métropole.

Le groupe placé sur la Saône dans la seconde moitié du V^e^ siècle n'est cependant pas le groupe primitif de Lyon : ce groupe primitif doit se chercher sur la colline qui, elle-même, a été le site primitif du Lyon gaulois. La prison où fut enfermé et où mourut Pothin se trouvait sur la hauteur de Fourvières. Les pentes méridionales de cette colline gardent jusqu'à maintenant l'église de Saint-Irénée son successeur qui, sans doute, existait dès le III^e^ siècle, car il s'y conserve une épitaphe chrétienne de cette époque, l'une des plus anciennes connues. C'est celle de PROCULA CLARISSIMA FEMINA, FAMULA DEI A TERRA AD MARTYRES. Cette grande dame, assurément, voulut, en mourant, reposer près de Pothin et d'Irénée. Toujours sur ces pentes méridionales, mais à l'est de Saint-Irénée, en allant vers la Saône, existait l'église des Machabées : depuis saint Just, tout au moins (fin du IV^e^ siècle) jusqu'à Elpidius (milieu du V^e^ siècle) les évêques de Lyon y furent inhumés. Par suite, elle a retenu le nom de saint Just et il est certain que cette église a été le siège épiscopal de Lyon avant Saint-Etienne. Au temps de Grégoire de Tours, la tombe de l'évêque Helius qui avait vécu dans la première moitié du III^e^ siècle, se vénérait encore dans une crypte. Il est difficile de dire s'il faut la chercher à Saint-Irénée ou aux Machabées. Au sud des Machabées, vers Sainte-Foy, se voyait également une église de Saint-Jean. Enfin, sur Fourvière, l'église actuelle de Notre-Dame, sous le titre de la Nativité, existe tout au moins depuis le XII^e^ siècle : c'est, en effet,

Digitized by Google

à côté d'elle que fut bâtie l'église de saint Thomas, archevêque de Cantorbery.

L'église fondamentale de Lyon est donc celle des saints Machabées : ce titre ne répond pas à une influence romaine, mais, dès 362, le martyrologe de Nicomédie témoigne qu'en Orient on fêtait leur culte le 1er août. C'est, au surplus, précisément le 1er août que la capitale des Gaules fêtait le culte d'Auguste sur les pentes de la Croix-Rousse. L'amphithéâtre du divin Auguste, c'est-à-dire pour les Grecs, du divin Sebaste, vit dans son voisinage s'élever un édifice chrétien dédié à saint Sébastien. Sur les pentes de Fourvières, les Machabées chrétiens ne gardaient rien du nom de l'Empereur : ils ne gardaient que la date de son culte. Ce fait a pu se produire dès le règne de Constantin.

***

LES GROUPES PRIMITIFS DU DIOCÈSE DE VIENNE

Pour le diocèse de Vienne[188], il suffit de remarquer les quatre églises suivantes.

Sur la rive gauche du Rhône et la rive droite du Dolon, Saint-Sauveur d'Anjou.

Aux limites occidentales du diocèse, sur la rive droite du Rhône et vers la source de la Deome, affluent de la Cance, Saint-Sauveur en Rue : les frontières des diocèses de Lyon et du Puy en sont voisines. L'Assomption de Bourg-Argental s'y joint.

Au sud du diocèse, sur la rive gauche du Rhône, entre la Galaure et l'Isère, Saint-Sauveur de Chantemerle. Il se groupe avec Saint-Jean de Châtillon-Saint-Jean, Saint-Etienne de Veaunes, l'Assomption de Mours, Saint-Laurent d'Onay, Saint-Pierre ès liens de Genissieux.

Au sud-est du diocèse, sur la rive droite de l'Isère, près de Saint-Marcellin, Saint-Sauveur. Les frontières des diocèses de Die, de Grenoble et de Valence n'en sont pas très éloignées.

Digitized by Google

Monseigneur LAFONT DE SAVINES,
Evêque de Viviers

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Ces quatre églises se rattachent soit à la formule du pape Sixte III (432-440) soit à celle du pape Hilaire (461-468) suivant qu'elles voisinent ou non avec des églises de Saint-Etienne. Elles montrent que, dans la deuxième moitié du Ve siècle, le christianisme s'étendait du sud, dans la vallée du Rhône pour gagner le Viennois.

A ces quatre églises sont venues se joindre, sur la rive gauche du Rhône et sur la rive droite de l'Herbasse, Saint-Etienne de Crépol, Saint-Etienne de Bathernay qui se groupent avec l'Assomption de Margès, Saint-Laurent de Bren, Saint-Michel de Montchenu, Saint-Jean-Baptiste de Lens-Lestang.

De même, sur la rive droite du Rhône, Saint-Etienne de Condrieu, Saint-Etienne de Valoux et Saint-Estève sur le terroir de Saint-Jean de Muzols.

Quant au groupe urbain de Vienne, l'église épiscopale en a été dédiée d'abord aux Machabées avant de recevoir saint Maurice comme patron. On y remarque également Saint-Jean, Notre-Dame de Vie, l'abbaye de Saint-Pierre hors les murs et Saint-Laurent. Saint-Etienne de Condrieu n'en est pas très éloigné.

Le diocèse de Vienne, comme celui de Lyon, offre donc ceci de particulier que son centre urbain a reçu l'empreinte chrétienne avant que celle-ci n'en gagne les campagnes.

Quand on sait que, dès le second siècle, la chrétienté de Vienne était dirigée par un diacre soumis à l'évêque de Lyon, on trouve naturel de constater que le culte oriental et primitif des Machabées se soit établi dans ses murs au IVe siècle aussi bien que sous ceux de Lyon; il n'est pas impossible, on l'a dit plus haut, que ce même fait se soit produit à Genève.

⁂

LES GROUPES DE VALENCE

Dans ce diocèse, deux groupes ruraux attirent l'attention. Au sud, tout d'abord Saint-Sauveur de Cléon-d'Andran, sur la rive droite du Roubion, aux limites de Saint-

Digitized by Google

Paul et de Die, se joint à Saint-Jean-Baptiste décollas d'Autichamp et à l'Assomption de Marsanne. Ce groupe primitif répond à la formule de Sixte III (432-440). Au nord, ensuite, Saint-Etienne de Bésayes se joint à Saint-Jean-Baptiste de Chabeuil, à l'Assomption de Jaillans sur le terroir de Beauregard. C'est un groupe qui répond à la formule du pape Simplice (468-483).

Il y a eu dans les murs de Valence une église cathédrale Saint-Etienne et une autre église, qui l'a remplacée comme siège épiscopal, dédiée à saint Jean-Baptiste aussi bien qu'à saint Jean l'Evangéliste. Notre-Dame la Ronde et Saint-Pierre de Bourg-lès-Valence complétaient cet ensemble. Les titres des saints Corneille et Cyprien, puis de saint Apollinaire sont médiévaux.

La coexistence de l'Evangéliste et du Baptiste permet de reconnaître la formule du pape Hilaire (461-468), aussi bien que saint Etienne celle de son successeur Simplice (468-483). Ce n'est donc pas avant la fin du V[e] siècle que le christianisme a pénétré dans l'enceinte urbaine de Valence.

***

LES GROUPES DE SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX

A la limite méridionale de ce petit diocèse, qui n'avait que 35 paroisses, l'église de Bollène, en 1228, était dédiée au Sauveur, à Notre-Dame et à Saint-Martin.

A la limite septentrionale, l'église d'Espeluche était dédiée à saint Etienne.

L'église cathédrale était dédiée à l'Assomption de Notre-Dame : elle reçut son évêque, saint Paul, plus tard, comme patron.

On pourrait ne voir qu'un seul groupe méridional primitif dans saint Jean Baptiste de Pierrelatte, Notre-Dame de Saint-Paul, Saint-Sauveur de Bollène, Saint-Pierre-ès-liens de Lapalud (432-440).

Digitized by Google

Un second groupe septentrional primitif répondrait à saint Jean Baptiste de la Touche, à Notre-Dame de Montceau, à Saint-Etienne d'Espeluche et Saint-Pierre-ès-liens de Portes (468-483).

Cependant, au sud-est, sur le terroir de Suze-la-Rousse, existait une chapelle Saint-Sauveur. On peut y voir la base d'un autre groupe primitif méridional (432-440) distinct de Bollène.

⁂

LES GROUPES DU DIOCÈSE D'ORANGE

Le groupe rural primitif se trouve, au sud-est, sur les limites de Carpentras et de Vaison : c'est Saint-Sauveur d'Aubignan, selon la formule de Sixte III (432-440).

Saint-Estève d'Uchaux au nord d'Orange paraît devoir se joindre à l'église cathédrale urbaine de Notre-Dame (468-483).

⁂

LES GROUPES DU DIOCÈSE DE VAISON

Le diocèse de Vaison, qui comptait 43 paroisses, est aussi ancien que celui de Die.

Son groupe urbain comprenait Saint-Etienne, Notre-Dame et Saint-Pierre.

Malaucène, sur sa limite méridionale, comprenait également les églises de Saint-Etienne, Notre-Dame de Vels, Saint-Pierre et Saint-Michel.

C'est la formule tardive de Simplice (468-483) pour un diocèse fondé depuis le IV^{e} siècle.

Digitized by Google

⁂

LES GROUPES DU DIOCÈSE D'AVIGNON

Le diocèse d'Avignon se composait de 53 paroisses : deux de ses églises et une chapelle au moins étaient consacrées au saint Sauveur.

Au sud-est, l'église paroissiale du château de Roquemartine, sur le terroir de la commune d'Eyguières, confinant avec les diocèses d'Arles et d'Aix. Cette église de Saint-Sauveur dépendait de l'abbaye Saint-Victor de Marseille : elle se groupe avec l'Assomption d'Orgon, Saint-Etienne de Sénas, Saint-Pierre-ès-liens de Mollèges et Saint-Laurent d'Eygalières.

Au nord-est, Saint-Sauveur de Sorgues se groupe avec Saint-Etienne de Bedarrides, Saint-Pierre-ès-liens d'Entraigues, Saint-Laurent de Barbara : cette ensemble confine avec les diocèses d'Orange et de Carpentras.

Au sud-ouest du diocèse, Saint-Jean-Baptiste de Barbentane paraît accompagner la Nativité de Graveson, Saint-Pierre de Mezoargues; les chapelles de Tarascon complètent cet ensemble qui sont Saint-Salvador (162 m) sur la Montagnette, Saint-Etienne et Saint-Laurent de Tarascon.

Ces trois groupes répondent à la formule du pape Hilaire (461-468).

Dans les murs de la cité, le groupe urbain se composait du baptistère de Saint Jean Baptiste placé entre la paroisse de Saint-Etienne et la cathédrale dédiée à Notre-Dame de Dom sous le titre de l'Assomption. Ces trois églises dominaient le roc d'Avignon; plus bas, l'église paroissiale Saint-Pierre, à la limite de la cité et l'abbaye Saint-Laurent complétaient cet ensemble qui, lui aussi, date du pape Simplice (468-483).

On voit donc comment en remontant la rive gauche du Rhône le christianisme a progressé et quand il s'est établi

Digitized by Google

définitivement dans le diocèse d'Avignon. De fondation plus récente que celui de Vaison, sa conversion paraît cependant avoir été plus rapide.

⁂

LES GROUPES DU DIOCÈSE DE CARPENTRAS

Au sud, Saint-Etienne du Beaucet se groupe avec l'Assomption de Pernes et avec le baptistère de Venasque (468-483). Au nord, Saint-Estève de Corcoleze, au terroir de Bedoin, voisine avec Saint-Sauveur de Sault sur les pentes du Ventoux (461-468).

L'église cathédrale de Carpentras était dédiée à saint Pierre, avant de l'être à saint Siffrein.

C'est la formule urbaine de Simplice (468-483) comme pour Vaison.

⁂

LES GROUPES DU DIOCÈSE D'APT

Au sud-ouest, Saint-Sauveur de Bonnieux, sur les limites d'Aix et de Cavaillon; au sud-est, Saint-Sauveur de Céreste, sur les limites d'Aix et de Sisteron; au nord-est, Saint-Sauveur de Montsalier, aux limites de Sisteron et de Carpentras, forment trois groupes ruraux selon la formule de Sixte III (432-440).

Au nord-ouest, sur les limites de Carpentras et de Cavaillon, Saint-Sauveur et Saint-Jean-Baptiste de Joucas se groupent avec Saint-Etienne de Saint-Saturnin (461-468). Enfin, au centre, l'église cathédrale urbaine est sous le titre de l'Assomption de Notre-Dame et, comme dans les murs de la cité il ne paraît pas avoir existé d'église dédiée soit au Sauveur soit à saint Etienne, il semble que la cité elle-même complète l'ensemble dont Saint-Sauveur

Digitized by Google

de Saignon, Saint-Etienne de Caseneuve, Saint-Michel de Saignon sont les premiers éléments.

Ainsi l'église d'Apt ne s'est établie définitivement que selon la formule du pape Hilaire (461-468).

Ses cadres ruraux offrent, par leur disposition si complète à ses frontières, le plus grand intérêt. Saint-Christol marque la limite septentrionale du diocèse.

⁂

LES GROUPES DU DIOCÈSE DE CAVAILLON

A l'est, vers les confins d'Apt et d'Aix, se trouve Saint-Etienne de Ménerbes, qui se joint à Saint-Pierre de l'Isle, à Saint-Jean de Saumane et, par conséquent, à la fontaine de Vaucluse; c'était là un beau baptistère fourni aux croyants par la nature.

A l'ouest, Saint-Etienne de Mayo entre le Thor et Cavaillon se joint à Saint-Jean Baptiste de Châteauneuf de Gadagne : ces églises complètent le groupe urbain de Cavaillon où se trouvent l'église cathédrale de Notre-Dame et Saint-Pierre du Rouret, selon la formule de Simplice (468-483).

⁂

LES GROUPES DU DIOCÈSE D'ARLES

Ce diocèse illustre ne comprenait que 56 paroisses[189]. Au sud-est, Saint-Sauveur de Fos se groupe avec les cinq églises ou chapelles d'Istres, Saint-Etienne, l'Assomption de Notre-Dame de Beauvoir, Saint-Michel, Saint-Jean, Saint-Pierre de la Mer : Saint-Laurent de Salon complète ce groupe.

Au nord-ouest, Saint-Etienne de Comps se trouve sur

Digitized by Google

le Gardon qui joint la rive droite du Rhône : les limites des diocèses d'Avignon, d'Uzès et de Nîmes en sont voisines.

Au nord, Saint-Etienne du Grés s'unit à Notre-Dame de Mont Pavon et à Saint-Pierre-ès-liens de Fontvieille.

Quant au groupe urbain, la basilique *Constantia* paraît tout d'abord dans la première moitié du Ve siècle, du temps des évêques Hilaire et Ravennius. Saint-Genès des Aliscamps hors les murs indique le culte du martyr oriental apporté par Saturnin en 360. Ensuite paraît la basilique de Saint-Etienne, comme siège métropolitain, dans la deuxième moitié du Ve siècle; en même temps sans doute, si ce n'est un peu plus tôt, le culte chrétien s'introduit au palais impérial de la Trouille où se fonde la chapelle de Saint-Sauveur, à l'image de l'église papale voisine à Rome du palais impérial de Latran. Près de Saint-Etienne existait un baptistère de Saint-Jean. Du temps de Césaire paraît Notre-Dame Majeure, bâtie sur l'amphithéâtre; sous le seuil de sa porte se rencontra, en 1578, l'autel de la Bonne Déesse en marbre blanc que conserve le Musée. Une église de Saint-Laurent se joint à cet ensemble que complète, sur la rive droite du Rhône, Saint-Pierre de Trinquetaille.

Le groupe méridional de Fos-Istres et le groupe urbain répondent à la formule du pape Hilaire (461-468); les groupes septentrionaux de Saint-Etienne du Grès et de Comps ne remontent qu'au pape Simplice (468-483).

***

LES GROUPES DU DIOCÈSE DE MARSEILLE

Au sud-est, sur la mer, Saint-Sauveur de Ceyreste se groupe avec Saint-Jean Baptiste de la Cadière, l'Assomption de Cuges et Saint-Michel de Cassis.

Plus haut, sur l'Huveaune, Saint-Sauveur et Saint-Pierre d'Aubagne, avec Saint-Estève de Roquevaire se

Digitized by Google

joignent à Saint-Jean de Garguier du terroir de Gémenos.

Le groupe urbain de Marseille se composait du baptistère de Saint-Jean contigu à la cathédrale de Notre-Dame la Major, du monastère de filles dédié au Saint-Sauveur, de la paroisse Saint-Laurent et de la chapelle suburbaine de Saint-Pierre. Les recherches de M. Duprat permettent d'y joindre la petite église de Saint-Etienne du Plan placée au débouché de la Cannebière à droite, vers le port, à l'entrée de la cité. L'église de Notre-Dame des Accoules qui dépendait de Saint-Sauveur est secondaire : elle est dédiée à la Purificaton de la Vierge [190]. Dans l'île de Ratonneau, le lieu-dit de Saint-Estève est un complément de cet ensemble.

Ainsi, les deux groupes ruraux actuels du diocèse de Marseille paraissent remonter l'un à la formule de Sixte III (432-440), l'autre à celle de Hilaire (461-468); son groupe urbain dépend de la formule de ce dernier. Le christianisme semble donc avoir achevé la conquête de cette métropole hellénique un peu plus tôt que celle de la cité d'Arles. Il avait pénétré plus tôt encore dans les murs de Lyon et de Vienne.

***

LES GROUPES DU DIOCÈSE DE TOULON

Sur la mer, en face des îles, les chapelles de Saint-Salvadour, Saint-Jean, Nôtre-Dame d'Hyères, Saint-Estève du Pont d'Hyères et Saint-Pierre d'Almanarre forment, au terroir d'Hyères, sur la rive droite du Gapeau un groupe compact suivant la formule du pape Hilaire (461-468), en face de Léoube (*Olbia*).

Près de Toulon, au sud-est, Saint-Estève d'Evenos ne peut remonter qu'au pape Simplice (468-483). Mais au nord, vers les limites de Fréjus et d'Aix, Saint-Sauveur de Carnoules, Saint-Sauveur de Rocbaron peuvent remonter à Sixte III (432-440).

Digitized by Google

⁂

LES GROUPES DU DIOCÈSE DE FRÉJUS

Au nord-ouest de ce grand diocèse, dominant la rive gauche de l'Argens, Saint-Sauveur d'Entrecasteaux avec Notre-Dame de l'Aube, Saint-Jean et Saint-Etienne de Sillans ou Saint-Etienne du Clocher de Carces, Saint-Pierre de Salernes et Saint-Laurent de Sillans sont un groupe rural, selon la formule du pape Hilaire (461-468).

De même, aux limites de Riez et d'Aix, la chapelle rurale Saint-Sauveur de Barjols, groupée sur ce même terroir avec Saint-Estève aux Annelles.

Au nord, Saint-Etienne de Bargemon avec Notre-Dame de *Plebe* et Saint-Michel, en se joignant à Saint-Sauveur de Draguignan, paraît répondre à la même formule. Au nord-est, les quatre églises de Callian, Saint-Jean-Baptiste, Notre-Dame, Saint-Etienne et Saint-Pierre remontent à Simplice (468-483).

Le groupe urbain de Fréjus comprend la cathédrale Notre-Dame et la paroisse Saint-Etienne. Il faut y joindre Saint-Sauveur de Roquebrune sur la rive gauche de l'Argens et Saint-Pierre de Roquebrune sur la rive droite, ce qui est précisément la formule du pape Hilaire.

L'île de Lérins, siège de la grande abbaye fondée par saint Honorat au début du V^e^ siècle, relevait de Fréjus avant d'être rattachée à Grasse. A côté de l'église Sainte-Croix où reposait le corps de son fondateur, se trouvait la basilique de Notre-Dame au centre de l'île. Cette église était entourée d'oratoires : au nord, celui de Saint-Michel, à l'ouest celui de Saint-Sauveur; au sud celui de Saint-Pierre; à l'est celui de la Sainte-Trinité, Le baptistère devait exister dans l'église Sainte-Croix. Saint-Etienne et Saint-Laurent manquent à cet ensemble, qui doit remonter, par son origine, au temps de Sixte III (432-440)[191].

Digitized by Google

⁂

LES GROUPES DU DIOCÈSE DE VENCE

Ce petit diocèse forme trois groupes. Au nord-est, celui de Saint-Sauveur du Broc selon la ormule de Sixte III (432-440). Au sud, celui de Saint-Sauveur de la Colle avec Saint-Estève de la Gaude, Saint-Jeannet sur le Var, Saint-Pierre de Cagnes, Saint-Laurent sur le Var. L'église cathédrale de Notre-Dame de Vence complète cet ensemble qui répond à la formule du pape Hilaire (461-468). A l'extrémité nord-ouest du diocèse, vers les confins de Fréjus, de Senez, de Glandève, Saint-Etienne de Caille, paraît répondre à la formule de Simplice (468-483).

⁂

LES GROUPES DU DIOCÈSE DE NICE

Dans le bassin moyen de la Tinée, Saint-Sauveur-sur-Tinée joint à Saint-Etienne de Blore sur le terroir voisin de Rimplas, répond à la formule du pape Hilaire.

Sur la mer, entre Cimiez et Nice, Saint-Jean et Saint-Etienne répondent, au point de vue suburbain, à la formule de Simplice.

De même, au nord du diocèse vers les sources de la Tinée, Saint-Etienne de Tinée.

Digitized by Google

⁂

LES GROUPES DU DIOCÈSE DE GLANDÈVE

A l'extrêmité sud-est, vers les limites de Nice et de Vence, Saint-Sauveur des Sales, sur le terroir de Bonson, se groupe avec Saint-Jean-Baptiste de Bonson, Saint-Michel de Tourette, Saint-Pierre de Gilette. Ce doit être le groupe primitif du diocèse selon la formule de Sixte III (432-440).

Saint-Etienne [192], titulaire de la paroisse de Saint-Pierre, se lie ensuite avec les églises de Glandève, sur le terroir d'Entrevaux, c'est-à-dire avec l'Assomption de Notre-Dame, Saint-Jean-Baptiste, aussi bien qu'avec Saint-Laurent de Castellet-Saint-Cassien. C'est la formule de Simplice (468-483).

Saint-Jean-Baptiste d'Annot, joint à l'Assomption d'Ourges et à Saint-Pierre-ès-liens de Rouaine est un groupe postérieur.

⁂

LES GROUPES DU DIOCÈSE DE THORAME-SENEZ

Au sud, Saint-Sauveur de la Bâtie et Saint-Jean-Baptiste de la Foux, tous deux sur le terroir de Peyroules, se lient à l'Assomption de Soleilhas, à Saint-Etienne de Castillon et à Saint-Michel de Demandolx.

Au nord, vers les sources du Verdon, Saint-Jean-Baptiste de Colmars et Saint-Sauveur de Villars-Colmars se joignent à l'Assomption de Beauvezer et à Saint-Laurent d'Ondres sur Thorame-Haute.

Plus bas, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Pierre-ès-liens, Saint-Sauveur de la Valette, la chapelle de Saint-Pierre et

Digitized by Google

Notre-Dame de Château-Garnier, sous le vocable de la Nativité, toutes les cinq sur le terroir de Thorame-Basse et dans le bassin de l'Issole forment un groupe compact et complet sur le sol d'une seule commune. C'est la confirmation éclatante et l'identification certaine du siège épiscopal de la *civitas Eturamina* que Mgr Duchesne a étudié jadis. elle parait avec son évêque *Severianus* (439-450) et elle ne dura pas.

A l'est, vers le confluent de l'Issole et du Verdon, Saint-Etienne et l'Assomption de la Mure forment un groupe restreint.

De même, à l'ouest, Saint-Jean-Baptiste de Villars-Brandis et Saint-Etienne de Taloire en forment un avec Saint-Michel de la Baume.

A l'ouest, enfin, Saint-Sauveur de Lioux, Saint-Jean-Baptiste de Barrême, Saint-Pierre de Blieux et, par conséquent, la cathédrale urbaine de Senez dédiée sous le vocable de l'Assomption forment le dernier groupe.

C'est ce groupe dont l'établissement a transporté le siège épiscopal de Thorame à Senez.

Comme on peut en juger par cette énumération, la vie du diocèse de Thorame-Senez a été fort active dans le V^e^ siècle, beaucoup plus active alors que celle des autres diocèses provençaux jusqu'ici envisagés. Il comporte six groupes; trois d'entre eux, celui de Thorame-Haute, celui de Thorame-Basse et celui de Senez répondent à la formule de Sixte III (432-440), le quatrième, celui du sud répond à la formule du pape Hilaire (461-468); les deux derniers, à l'est et à l'ouest, répondent à celle de Simplice (468-483).

***

LES GROUPES DU DIOCÈSE DE RIEZ

Dans le sud, vers les limites des diocèses de Fréjus et d'Aix, Saint-Sauveur de Moissac, avec les chapelles Notre-Dame de Moissac et Saint-Jean de Régusse peut

Digitized by Google

remonter à un groupe primitif selon la formule de Sixte III (432-440).

Au centre, Saint-Sauveur de Sainte-Croix-du-Verdon qui domine les Sorps et les restes d'un pont romain sur le Verdon se lie avec Saint-Laurent et avec Notre-Dame du Siège, cathédrale de Riez placée sous le vocable de l'Assomption : Saint-Pierre-ès-liens de Roumoules, Saint-Estève et Saint-Michel de Puimoisson complètent l'ensemble. Le baptistère Saint-Jean se trouve aux portes de la cité.

Aux limites du nord-est, confinant avec les diocèses de Digne et de Senez, Saint-Etienne de Creisset se joint à Saint-Jean-Baptiste de Châteauredon, à Saint-Jean l'Evangéliste de Palus, l'Assomption et Saint-Sauveur de Majastre, Saint-Pierre de Beynes, Saint-Laurent de Mézel.

Ces deux derniers groupes répondent donc à la formule du pape Hilaire (461-468).

Au sud-ouest, sur le terroir de Varages, fait peu commun, se trouvait une chapelle dédiée à saint Pothin le premier évêque martyr de Lyon.

***

LES GROUPES DU DIOCÉSE D'AIX

Le diocèse d'Aix, qui comprenait 102 paroisses, contenait au moins deux groupes ruraux anciens répondant au culte de saint Sauveur : le nombre des églises dédiées à saint Etienne était d'une douzaine.

Saint-Sauveur de la Barben, jadis Saint-Jean, Saint-Sauveur de Mimet, jadis Notre-Dame, et Saint-Sauveur du Tolomet, jadis sous le titre de l'Invention de la Croix, sont des créations récentes faites sous l'influence du chapitre urbain de Saint-Sauveur : ces églises, dont le titre actuel date de 1484, de 1510 et de 1780, sont à écarter [108].

Au sud-est du diocèse, sur les confins de Fréjus et de Toulon, Saint-Sauveur de Brignoles, dans la vallée de la Caramy, dépendait de Saint-Victor de Marseille et fut

Digitized by Google

consacré en 1056 : Saint-Pierre hors les murs de Brignoles fut donné par l'église d'Aix également à Saint-Victor en 1090 et Saint-Jean des Vignes se trouve dans la banlieue.

Saint-Sauveur de Brignoles paraît devoir se grouper, en remontant la Caramy, avec Saint-Etienne de Tourves consacré en 1019 : sur ce terroir de Tourves subsistent des chapelles dont les titres remontent haut. On y voit au sud la chapelle de Saint-Probace au sud ; à l'ouest Saint-Maximin et sa chapelle de Saint-Mitre sont voisins ; à la limite du terroir de Tourves vers Brignoles, sur la rive droite de la Caramy, se voit la célèbre chapelle dédiée à Notre-Dame de la Gayolle, d'origine mérovingienne pour le moins. Au sud de Tourves et de Brignoles, la chapelle de Saint-Michel de Garéoult forme la limite du diocèse : l'église de Garéoult était dédiée à Notre-Dame, mais le patron de cette paroisse était, comme à Tourves, saint Etienne et on le célébrait le 3 août.

Toujours au sud-est du diocèse, mais au nord de Brignoles, sur la rive droite de l'Argens, vers les confins de Fréjus et de Riez, Saint-Sauveur de Châteauvert dépendait de Montmajour. Cette église se joint à Notre-Dame de l'Agrenas, à Saint-Pierre et à Saint-Etienne fêté le 3 août, églises qui se trouvent toutes trois sur le terroir de Bras. Notre-Dame de Brue et Saint-Estève d'Auriac voisinent également avec Bras et avec Châteauvert.

Ces deux groupes ruraux de la Caramy et de l'Argens, au sud-est, répondent à la formule du pape Hilaire.

En somme, Saint-Sauveur de Brignoles, Notre-Dame de la Gayolle, Saint-Etienne de Tourves, Saint-Pierre de Tourves, voilà l'ossature établie à la fin du V^e^ siècle pour soutenir les minces oratoires ruraux de Saint-Mitre de Périnthe, de Saint-Probace d'Aquilée, de Saint-Maximin de Syracuse : cette solide ossature romaine s'orne des reliques orientales déjà connues dans cette région depuis plus d'un siècle.

Le groupe urbain comporte le baptistère de Saint-Jean-Baptiste, la paroisse de Saint-Sauveur, la cathédrale dé-

Digitized by Google

diée à Notre-Dame de la Seds, dont on faisait la procession le 2 juillet (Visitation), l'église Saint-Laurent, Saint-Pierre du Puy hors les murs et Saint-Mitre des Champs. Une chapelle était également dédiée au martyr dans le Palais des Tours.

Saint Etienne manque seul à cet ensemble urbain ou suburbain : il faut aller le chercher au Tholonet où une église sous ce vocable existait dès 1274.

Saint-Sauveur tient donc à Aix, comme à Marseille, un site central, et Saint-Etienne gravite, d'une manière secondaire, dans les environs de ce centre. Il est aisé de conclure que le christianisme s'est implanté dans les murs de Marseille aussi bien que dans ceux d'Aix sous le pape Hilaire.

Dans Arles, Il y a coexistence du Sauveur et de saint Etienne dans la cité. L'Empereur y accueille le Sauveur dans son palais et Etienne demeure sous le toit de l'évêque. Le Sauveur garde ainsi sa prééminence, mais Etienne s'élève, en attendant de dominer à son tour. C'est le point de départ de la formule du pape Simplice.

Dans le nord du diocèse, aux limites d'Apt et de Sisteron, Saint-Sauveur de Montjustin et Saint-Etienne de Villemus forment un troisième groupe rural selon la formule du pape Hilaire (461-468).

Les églises qui selon la formule issue de la vogue définitive du culte de saint Etienne, se créeront ensuite, seront disséminées un peu partout.

Au sud-est, sur les limites de Fréjus et de Toulon, est Saint-Etienne de Besse. A l'est, sur les limites de Fréjus et de Riez, ce sont Saint-Estève d'Auriac, Saint-Etienne de Saint-Martin, Saint-Estève de Rians, Saint-Etienne de Pourrières, Saint-Etienne de Vauvenargues.

Ensuite, au nord-ouest, dans la vallée de Lambesc, Saint-Etienne de Conil, sur le terroir de Rognes, dont le culte s'est étendu à Saint-Estève-Janson et à Lambesc. Précisément, à Rognes, se conserve un autel cubique de marbre décoré sur deux de ses faces de la croix et sur les deux autres du chrisme : cet autel paraît être du V^e^ siècle.

Digitized by Google

A Saint-Pierre d'Alleins également se retrouve une épitaphe en lettres grecques :

ΚΟΣΓΕΝΗΣ ΟΛΙΤΑΝΟΣ ΚΑΡΕΙ ΑΤΑΝΙΟΣ

Au nord, sur la rive droite de la Durance Saint-Etienne-de-Cadenet dépendait de Montmajour : les fonts baptismaux de cette église sont formés d'un bas-relief de marbre grec païen. Saint-Estève d'Ansouis en est voisin. Saint-Estève de Meyrargues est sur la rive gauche.

Sainte Consorce fille de l'évêque de Lyon saint Eucher († 449), fut inhumée au terroir de Jouques, dans la chapelle Sainte-Confosse, sur la montagne boisée de Concors, tandis que sa sœur Tulle l'était à Sainte-Tulle, de l'autre côté de la Durance. La vie de Consorce a été écrite d'après la tradition conservée par le prêtre Aurélien, attaché à son tombeau et sur les dires du prêtre Uranius qui l'avait connue : cette vierge de haut rang en se consacrant à Dieu avait affranchi ses esclaves et, retirée sur les bords de la Durance avec sa sœur, elle éleva une église au saint alors populaire munie d'un hospice pour les pauvres. Que ce soit l'église de Meyrargues sur les bords de la Durance où devait passer une voie, que ce soit plutôt celle de Vauvenargues, peu importe. L'essentiel est de noter ce texte qui note le culte alors populaire. Sainte Consorce mourut le 22 juin vers la fin du V^e^ siècle.

***

LES GROUPES DU DIOCÈSE DE SISTERON

Ce diocèse contenait trois églises seulement dédiées au Sauveur. Au sud, sur la Durance, dans la ville de Manosque, se trouvait, près de l'ancien château comtal, l'église paroissiale Saint-Sauveur ; près de l'Hôtel de Ville, l'église paroissiale de Notre-Dame de Romigier sous le titre de l'Assomption. Au nord-ouest de Notre-Dame et également dans le bourg, s'élevait la chapelle Saint-Etienne.

Digitized by Google

Au nord-est de Notre-Dame, c'est-à-dire entre Notre-Dame et Saint-Sauveur, était l'ancien baptistère Saint-Jean-Baptiste dans la cour de Corbières et sur la rue d'Aubette. De plus, la chapelle Saint-Pierre s'élevait hors les murs et au nord-est de la ville, du côté de Saint-Sépulcre. Enfin, Saint-Michel de Tamisier se trouvait avec Saint-Alban au sud vers Pierrevert. Saint-Sauveur n'est connu que depuis le XIII^e^ siècle; Notre-Dame paraît dès le XI^e^ siècle. Cependant, il n'est pas douteux que cet ensemble, auquel manque seul Saint-Laurent, ne remonte au V^e^ siècle. Le fait qu'il se trouve concentré sur le terroir d'une seule commune et par conséquent son site urbain rappelle les exemples donnés dans le diocèse de Senez, par Thorame-Basse, dans le diocèse de Toulon par Hyères. Il ne serait pas surprenant que Manosque, répondant à la formule du pape Hilaire, ait été le siège primitif de l'évêque de Sisteron, aussi bien que Thorame celui de l'évêque de Senez.

A l'ouest, vers les limites des diocèses d'Apt et d'Aix, les chapelles de Saint-Sauveur et de Saint-Jean se trouvent sur le terroir de Saint-Michel. Elles doivent se grouper avec Saint-Etienne de Niozelles et l'Assomption de Châteauneuf sur le terroir de Mane.

Au nord, dans la vallée du Jabron, Saint-Sauveur de Valbelle paraît pouvoir se grouper avec Saint-Etienne de Montfroc, l'Assomption urbaine de Sisteron, Saint-Pierre ès liens de Jarjayes, Saint Michel de Curel.Ces trois groupes remontent assurément à la formule du pape Hilaire (461-468).

Quant aux groupes basés sur le culte seul de saint Etienne, ils ne manquent pas.

Au centre du diocèse, se remarque Saint-Etienne-les-Orgues qui se groupe avec Saint-Jean-Baptiste de l'Hospitalet et Saint-Michel de Saumane.

A l'est, le long de la Durance, se voit au surplus l'église Saint-Etienne de Volx qui, sur le terroir de cette même commune, se groupe avec Notre-Dame et Saint-Jean-Baptiste, ensemble dépendant jadis de l'abbaye de Psal-

Digitized by Google

mody. Sur le terroir de Volx s'élevait encore une très intéressante chapelle romane sur le bord de la route[193]. Sainte Victoire qui était la patronne de toute la paroisse se fêtait le 24 avril, ou le dimanche suivant, et on ne savait trop quelle était exactement cette sainte. A la Gaude, dans le diocèse de Vence, dont la paroisse est dédiée à saint Pierre apôtre on fête aussi sainte Victoire, mais le 17 novembre. En 1898, le curé de Volx, ayant fouillé le sol à l'entrée de cette chapelle abandonnée et couverte de lierre en sortit une pierre du IIIe siècle qui était une dédicace païenne DEAE VICTORIAE. Cette chapelle si intéressante pour l'histoire et si pittoresque dans son isolement a, depuis lors, été rasée par les Barbares actuels pour élever un magnifique groupe scolaire dont le toit rouge se voit de loin et qui n'attirera jamais les pas du voyageur épris de poésie.

***

LES GROUPES DU DIOCÈSE DE DIGNE

Il y avait dans le diocèse de Digne deux églises dédiées au Sauveur.

Au nord-est, dans le bassin supérieur de la Bléone, Saint-Sauveur de la Favière, sur le terroir de Prads, paraît devoir se joindre à Notre-Dame de Faillefeu sur le même terroir et à Saint-Etienne de Mariaud qui est sur le Garèbre. Peut-être Saint-Jean Baptiste de Chanolles, sur le terroir de Blégiers, plus au sud, complète-t-il ce groupe.

Au nord, Saint-Sauveur de Boulard sur le terroir de Beaujeu se joint à l'Assomption de Beaujeu, à Saint-Jean-Baptiste de la Javie et à Saint-Etienne de Marcoux en descendant la Bléone. Saint-Laurent de Tanaron et Saint-Pierre ès liens d'Ainac Lambert peuvent compléter ce groupe.

Ces deux groupes répondent à la formule du pape Hilaire.

Digitized by Google

Quant au groupe urbain, au sud du diocèse, l'Assomption de Notre-Dame du Bourg de Digne se lie à Saint-Etienne de Gaubert qui, hors les murs de Digne, se trouve au sud de la ville et sur la rive gauche de la Bléone. A côté de Gaubert se trouvent Saint-Etienne et le lieu dit Les Fons. Il y avait dans le château épiscopal une chapelle Saint-Jean. Le propre de ce groupe urbain est que tous ses éléments, en dehors du baptistère, sont en réalité suburbains; il répond à la formule du pape Simplice.

⁂

LES GROUPES DU DIOCÈSE D'EMBRUN

Le diocèse d'Embrun donne un groupe dédié au Sauveur; trois sont dédiés à Saint-Sauveur et à Saint-Etienne; un seul est dédié à saint Etienne.

A l'ouest, Saint-Sauveur de Prunières se joint à l'Assomption de Rousset, à Saint-Jean-Baptiste d'Espinasses, à Saint-Etienne d'Avançon, à Saint-Pierre de Remollon et à Saint-Michel de La Couche.

Au sud-est, dans la vallée de l'Ubaye, qui répond au Val des Monts ou *Vallis Mustia* antique, les Châteaux-Bas donnent Saint-Etienne et l'Assomption de Faucon avec Saint-Pierre ès liens de Barcelonnette, Saint-Laurent de Fours et Saint-Jean-Baptiste de Jausiers.

Les Châteaux Hauts donnent Saint-Sauveur de Serennes sur le terroir de Saint-Paul, avec Saint-Jean-Baptiste de Fouillouse sur le même terroir, Saint-Jean-Baptiste de Certamussat sur Meyronnes, l'Assomption de Condamine-Châtelard, Saint-Pierre ès liens de Larche.

Au nord, sur la Durance, le terroir de Châteauroux, dont l'église est dédiée à Saint-Marcellin d'Embrun, présente les chapelles Saint-Jean-Baptiste, Saint-Sauveur, Saint-Etienne et Notre-Dame de Janselme: cette accumulation est analogue aux exemples donnés par Thorame-

Digitized by Google

Haute, par Manosque et par Hyères comme centres ruraux,

Enfin, le groupe urbain de la métropole donne Notre-Dame, dont la fête annuelle est maintenant celle de la Nativité du 8 septembre, mais, le 9 octobre 1599, son autel majeur avait été consacré tout d'abord par l'archevêque Guillaume d'Avançon à l'Immaculée Conception (8 décembre), puis, se ravisant, à la Visitation (2 juillet). Il serait singulier que le titre primitif n'ait pas été l'Assomption. Outre la métropole, on trouvait dans la cité la paroisse Saint-Marcellin dont un autel conservait le nom de Saint-Etienne, et aussi la paroisse Saint-Pierre. Toutes les autres, qui étaient nombreuses, ne portaient pas de titres remontant aux premiers siècles. Mais le mandement de la cité dépassait le lit de la Durance et, sur la rive gauche, il embrassait le terroir de la paroisse de Saint-Sauveur. En descendant le cours de l'eau, on rencontre Saint-Laurent des Crottes et Saint-Jean-Baptiste de Pignans sur le terroir de cette dernière commune. Voilà l'ensemble du groupe de la métropole dont trois éléments essentiels sont restés suburbain. Ce groupe répond à la formule du pape Hilaire.

Le Queyras, la Vallouise et le Briançonnais n'ont fait partie que tardivement du diocèse d'Embrun.

On peut dire, cependant, que la Vallouise présentait un groupe fondé sur le culte de saint Etienne : il se lie avec Saint-Pierre ès liens de Champcella et Saint-Laurent de la Roche-de-Rame.

La christianisation du Queyras est plus ancienne. En effet, ses huit paroisses donnent Saint-Jean-Baptiste d'Aiguilles, l'Assomption de Château-Queyras (dont la fête est restée, mais dont le titre s'est transformé tardivement en Marie Salomé), Saint-Pierre d'Abriès, Saint-Laurent d'Arvieux, Saint-André de Ville-Vieille, Saint-Marcellin de Ristolas et Saint-Véran. Molines est sous le vocable de Saint-Roman, mais cette dernière paroisse possède une chapelle dédiée à Saint-Simon où l'on se rend en procession le 6 août et où on célèbre, ce jour-là, les offices pa-

Digitized by Google

roissiaux. Le 6 août est la fête de la Transfiguration du Sauveur et cette survivance permet de rétablir le titre primitif de Molines, essentiel pour compléter ce groupe qui répond à la formule du pape Sixte III [195].

La vallée de Seyne et le bassin de Guillestre-Ceillac ont, ainsi, été les régions les plus tardives à accueillir le christianisme.

⁂

Concordance de l'Archéologie

Il est bien naturel, quand on connaît ce développement des églises rurales et urbaines, de constater que les données de l'archéologie s'y joignent. Les inscriptions chrétiennes suivent, dès le début, une progression qui répond à la marche du christianisme.

La région lyonnaise, comme de juste, a conservé la plus ancienne d'entre elles, trouvée le 24 juin 1839 à Saint-Pierre l'Estrier près d'Autun. Cette pierre tumulaire, épitaphe d'Aschandios, rédigée en langue grecque par son fils Pectorios, date du temps de saint Irénée, c'est-à-dire de la fin du second siècle. Elle nous transmet la prière rituelle du prêtre qui distribuait la communion aux fidèles du Christ :

« Race divine du céleste poisson, conserve un cœur saint, toi qui reçois parmi les mortels la source immortelle de l'eau divine. Ami, réchauffe ton âme dans les eaux éternelles de la sagesse qui donne la richesse. Reçois l'aliment, doux comme le miel, du Sauveur des saints. Mange avec avidité, tenant le poisson dans tes mains ! » [196]

Pour les Chrétiens de langue grecque on sait que le poisson, *Ichthus*, était alors l'une des images les plus répandues du Christ, parce que les cinq lettres de ce nom hellénique, I, CH, TH, U, S, formaient les sigles des cinq mots I[*esous*] Ch[*ristos*] Th[*eou*] U[*ios*] S[*oter*] et ces cinq mots désignent la personne de « Jésus Christ, fils de Dieu, Sauveur ».

Digitized by Google

Le cimetière de Saint-Irénée, à Lyon, a livré l'épitaphe latine de Procula, qui, au IIIe siècle, voulait, en quittant la terre, aller rejoindre les martyrs de son église insigne.

Ces textes sont authentiques et définitifs, comme témoins des origines primitives du christianisme dans les Gaules.

Les environs du bassin du Carénage à Marseille ont fait apparaître vers le 21 octobre 1837, deux ans avant la découverte d'Autun, l'épitaphe de Volusianus, fils d'Eutychès, et de Fortunatus, munie d'une ancre en forme de croix qui peut, comme l'épitaphe lyonnaise de Procula remonter au IIIe siècle ou même ou IIe. Cette épitaphe paraît écrite sur une plaque de marbre cipollin dont les carrières, comme on le sait, existaient près de Karystos, dans le sud de l'Eubée sous le mont Ocha. Bien que ce marbre soit d'origine étrangère, il faut penser qu'il a servi à orner la sépulture de deux Marseillais : reste à savoir si cette épitaphe est chrétienne ou païenne et, là-dessus, les avis sont partagés. On remarque que la pierre, de forme allongée, a dû être brisée par le milieu ; c'est la première moitié de l'épitaphe qui manque et les vides, plus ou moins grands, que le texte laisse à la fin de chacune de ses lignes devaient, pour l'harmonie de son aspect, exister tout pareil au début de chacune d'elles.

On peut en proposer deux restitutions, par hypothèse :

Cn(?) . SaTRIO . VOLUSIANO
L(?) , Satrii (?) . eVTYCHETIS . FILIO
atque . L(?) . SatriO . FORTUNATO . QVI . VIM
mariS . PASSI . SVNT
viro . et . filio . SerGIA . PIENTISSIMIS. pos
uit . Jovis pater . REFRIGERET . NOS Quam
poTEST ⚓

Cette première restitution donne un texte païen banal : Volusien et Fortunat sont morts en mer, ce qui à Marseille est un accident toujours possible. L'ancre est celle de leur bateau.

Digitized by Google

Les quatre dernières lignes peuvent, cependant, se présenter encore ainsi :

igniS . PASSI . SVNT
viro . et . filio . SerGIA . PIENTISSIMIS . pos
uit . Xpistus . REFRIGERET NOS Qui
poTEST ⚓

Cette seconde restitution donne un texte chrétien de premier ordre. Volusien et Fortunat ont subi le martyre par le feu. L'ancre est la marque de leur foi. Le ciel du Christ leur réserve le rafraîchissement qui, pour l'éternité, doit les guérir des flammes par lesquelles ils ont passé.

Chacun retiendra celle de ces deux hypothèses qui lui conviendra le mieux : cependant le terme REFRIGERET répond par opposition, il faut le dire, à la mort ardente du feu beaucoup plus qu'au bain final pris dans les eaux tempérées de la mer bleue.

Le seul *Volusianus* que cite le martyrologe hiéronymien y paraît le 12 des calendes d'avril à Alexandrie.

In Alexandria, Serapionis monachi, Ioseppi, Uolusiani, Philocali.

Le personnage le plus connu qui ait porté ce nom est *Caïus Vibius Afinius Gallus Veldumnianus Volusianus :* César au mois de novembre 251, il devint Auguste en juillet 252 et mourut en mai 253.

Il y a eu un client de Séjan, nommé *Satrius Secundus* et un orateur, d'origine gauloise, célèbre sous Vespasien, du nom de *Satrius Rufus.*

On connaît également un *Luceius Eutyches* dont la patrone était *Voturia Elpis.*

Quant à *Fortunatus,* le martyr de ce nom qui figure le 2 février au même martyrologe attire particulièrement l'attention. Voici le texte du manuscrit d'Epternach :

Rom. Forosini pruni, Laurenti, ippolyti.
It. Rom. fortunati feliciani firmi Candidi castolæ.....

Ces martyrs fêtés à Rome le 2 février proviennent, en réalité, de Fossombrone sur le Metaure et la voie Flaminia, en Ombrie : ils peuvent remonter au milieu du IIIe siècle. On les retrouve, le 8 des ides d'août :

Digitized by Google

Rome, in cimit. Calesti, via appia, natl. Sixti epi et martyr.
Pretextati. Felicissimi Agapiti Donatiani Faustini.
Et in foro Simproni, via flamminia, Laurenti Eppoliti,
et m lites centum sexaginta quinque.

Ce groupe de soldats, parmi lesquels se trouvent, au premier rang, *Fortunatus* et *Felicianus,* offre une bien grande analogie de noms avec les deux *Volusianus* et *Fortunatus* de Marseille.

L'épitaphe brisée de Marseille proviendrait-elle de Fossombrone ?

En tout cas, si ce *Volusianus* fils d'*Eutyches* a vraiment subi le martyre, non pas à Fossombrone mais bien à Marseille et au plus tard sous l'empereur Dèce, les Chrétiens de Marseille ne peuvent invoquer aucune excuse raisonnable d'en avoir laissé perdre la mémoire pendant plus de quinze siècles. Cette gloire si assurée d'avoir produit ces deux héros ne leur suffisait-elle pas ?

Le sarcophage chrétien de la cathédrale d'Apt, de type romain, apporta dans cette cité des traditions romaines au V^e^ siècle.

Le sarcophage de la Gayolle en marbre de Paros et de bel art grec est certainement d'origine orientale : il n'a été utilisé dans le diocèse d'Aix qu'à une époque tardive, au VI^e^ siècle, comme le prouve l'épitaphe dont il est surmonté.

† Insegnem genetum, cruces munimene septum,
Insontem, nulla peccati sorde fucatum
[The]udosium parvum quem pura mente parentes
Optabant sacro fontes baptesmale tingui
Improba mors rapuet; set summi rector Olimpi
Praestabet requiem membris ubi nobele signum
Praefixum est cruces, Christique vocavetor eres.

Cette épitaphe est de la même décadence que l'inscription placée maintenant dans la crypte de Saint-Maximin :

Maria virgo, minester de tempulo Gerosale.

Le contraste criant de cette épitaphe barbare et du noble monument hellénique que la richesse des parents du petit Théodose a pu lui procurer suffit à montrer que ce sarco-

Digitized by Google

phage ancien et étranger ne prouve rien pour les origines chrétiennes de la Provence.

La première épitaphe de date certaine que nous donne la Provence est celle de l'évêque d'Arles *Concordius* dont le sarcophage a été conservé par la crypte de l'église suburbaine des Aliscamps. Le corps de ses prédécesseurs n'a pas été retrouvé et on peut penser que cette église, la plus ancienne d'Arles, avait précisément été élevée par l'évêque Saturnin en l'honneur du martyr *Genesios* rapporté par lui de Périnthe. Saturnin ayant été déclaré schismatique son corps a disparu; par suite, son successeur *Concordius,* le premier, a été inhumé dans cette église. Cette église suburbaine est pour Arles ce que Saint-Irénée et les Machabées sont pour Lyon.

Integer adque pius	vita et co pore purus
Aeterno hic positus	vivit Concordius aevo
Qui teneris	primum ministrum fulsit in annis
Post etiam lectus	cælesti lege sacerdos
Triginta et geminos	decim vix reddidit annos
Hunc citò sideream	raptum omnipotentis in aulam
Et mater blanda	et frater sine funere quærunt.

Au concile du 12 juillet 374, *Concordius* signe, à son rang d'ancienneté dans l'épiscopat, le 16e sur 19 pontifes présents : son élection était donc encore alors assez récente, mais elle peut bien remonter aux environs de 365. Il mourut à l'âge de cinquante ans avant 396. Si donc il était né vers 340, il aura été élu à l'âge de vingt-cinq ans et sera mort vers 390.

Aubagne, dans le diocèse de Marseille, a donné l'épitaphe du jeune *Quintus Vetinius Eunoetus* fils de *Vetinius Hermes* et d'*Acte,* munie de l'ancre et de deux poissons que Peiresc a vue et dont personne en Provence, après lui, n'a songé à conserver le marbre.

Orange a donné un couvercle de esarcophage, dalle de marbre représentant la table du repas mystique qui peut remonter au IVe siècle avec l'épitaphe d'*Antodonius* placée dans un cartouche carré.

Antodonius anima dulcis, in pace, qui vixit
annos XLV menses VII dies XXII.

Digitized by Google

Cette épitaphe fut faite par les frères du mort comme l'explique un second cartouche voisin d'un personnage de face qui tient le rouleau de l'Ecriture dans sa main gauche.

Gaudentius et Palladius fratri innocentissimo fecerunt.

Vaison a donné la stèle de *Florentiolus* surmontée du chrisme dans une couronne de lauriers qui, par l'analogie de son aspect avec celui des monnaies, peut dater du milieu du IV^e^ siècle.

Florentiole, pax tecum.

On peut y ajouter plus ou moins tôt celles munies du chrisme de *Stafilus* et de *Neglicta,* également à Vaison ; de même, celle de *Profecta, Lampadia* et *Renatus* à Arles où le chrisme dominait une orante ; celle de *Fedula* à Marseille ; celle de *Dulcitius* à la Côte-St-André.

Ce n'est pas encore le latin des Barbares que ces textes divers des diocèses de Lyon, de Grenoble, d'Arles, d'Orange, de Vaison et de Marseille, présentent : c'est le latin de Rome. Mais ces textes sont rares.

A dater de la seconde moitié du V^e^ siècle jusqu'au milieu du VI^e^, ils deviennent abondants, précisément au moment où les groupes ruraux dédiés au Sauveur et à Saint Etienne s'établissent, les chapelles suburbaines de martyrs orientaux ne suffisant plus.

Sans avoir l'intention de les relever tous, on en note vingt-six pour le diocèse de Lyon (Lyon, 25 juin [458 ?], 6 mars 466, 25 septembre 470, 25 juin 473, 22 novembre 492, 6 mars 493, 25 avril, 17 mai, 27 mai, 28 août 501, 1^er^ janvier 503, 18 septembre 506, 1^er^ octobre 508, 2 décembre 510, 28 ou 29 juillet 517, 19 septembre 520, 16 avril 523 ; Grigny, 18 janvier 469 ; Saint-Maurice de Remens, 17 mars 486 ; Anse, 22 mars 486, 13 octobre 498, 21 juin 524 ; Briord, 11 février 487, 19 juin 488, 24 avril, 14 mai 501 ; Ecully, 4 décembre 518). La sépulture du 21 juin 524 est particulièrement intéressante, c'est celle du Burgonde *Viligisclus* qui « *obiit in pugna Vesaroncie* » et dont le corps fut rapporté à Anse.

Le diocèse de Belley en donne trois (Aoste, 16 novembre

Digitized by Google

472, 25 décembre 496, 3 février 523). Le diocèse de Genève en donne une (Grésy-sur-Aix, 19 mai 486).

Le diocèse de Vienne en donne 15 (Vienne, 481, octobre 483, 12 août 491, mars 495, 18 septembre 508, septembre, 28 octobre 511, février ou mars 515, 24 août, 31 août 524, janvier ou février 525, 20 décembre 526; Véseronce, 28 novembre 491; Saint-Romain d'Albon, 21 février 467, 22 février 516).

Le diocèse de Viviers donne une sépulture épiscopale (juin 487).

Le diocèse de Valence en donne une (janvier [491-492]).

Le diocèse de Die en donne quatre (Die, 11 avril [549-654]; Aouste, 15 novembre 472, 26 décembre 496; Luc. mai ou juin 514).

Le diocèse de Grenoble en donne quatre (2 novembre 520; La Terrasse, 8 juillet 522; La Mure, 23 février 528; La Tronche, 15 octobre [549-699]). Cette dernière a été trouvée récemment par M. Hippolyte Müller.

Le diocèse de Gap en donne une (Bruis, 1er septembre-31 décembre 538).

Le diocèse de Vaison en donne deux (lundi 26 octobre 470, 25 janvier 519).

Saint-Sauveur d'Aix en donne deux (octobre 494, 27 décembre 517).

Saint-Laurent de Marseille donne l'épitaphe tardive d'Eusebie qui, religieuse, vécut dans le monastère de Saint-Cyrice pendant 50 ans et y mourut le 2 des calendes d'octobre, 6e indiction.

Castellane, au diocèse de Senez, en donne une. C'est une plaque de marbre blanc qui mesure 185mm de haut et 39mm d'épaisseur : brisée, la première moitié manque et 150mm subsistent seuls de sa largeur. M. Victor Lieutaud l'a trouvée à la Salaou, près de Castellane : il la conserve à Volone, encastrée, avec deux autres épitaphes païennes sur le mur de façade de sa maison rurale de la Clelle où il a bien voulu me permettre le 1r novembre 1924, d'en prendre le texte. Les lettres de la 1re ligne mesurent 35mm et sont suivies d'un chrisme de 50mm; celles de la 2e ligne mesurent

Digitized by Google

30mm. La marge supérieure est de 40mm, la marge inférieure est de 60mm; l'interligne est de 20mm. On pourrait voir dans ce texte l'épitaphe de l'évêque *Ursio* (398) dont le siège n'est pas donné par le concile où il figure.

UrsiO. EP (*chrisme*)
s. in. PACE

Cet ensemble se présente, on le voit, d'une manière homogène et concordante : jusqu'à la fin, la prééminence chrétienne demeure à Lyon.

Voici le texte de La Tronche que M. Hippolyte Müller a bien voulu me communiquer :

[† IN HOC T]OMOLO REQUI/ [ESCI]T IN PACE BONE ME/ [MCR]IAE FAMOLA D[e]I SACR[ata] D[e[O PVELLA POPULUNI/ A IN SPE RESVRRICXIONIS/ MISERECORDIE XP[ist]I QUE VI/ XIT ANNUS XXV ET OB[iit] D[ie] ID[us] OCT[o]B[ris]/ INDICT[ione] DVODECEMA [*feuille*]./

[Suit le vase fleuri accosté de deux colombes]./

Cette inscription tardive, démunie de l'indication du consulat ou du postconsulat est à rapprocher de celle de Marseille, démunie également de tout consulat et suivie du vase aux colombes.

L'inscription de Bruis, encastrée dans le mur d'une petite maison appartenant à M. Martial Mourre, à droite de la porte d'entrée, face à l'est, sur le chemin de Bruis à Valdrôme, en montant vers le donjon de Bruis, se compose d'une plaque de marbre gris à veines blanches dont il manque environ le premier tiers. Mesurant 215mm de haut, il en subsiste 420mm de large. Les lettres ont 34mm de haut. L'intervalle entre la 1re et la 2e ligne est de 18mm; il est de 14mm entre la 2e et la 3e. La marge supérieure est de 40mm; la marge inférieure de 43mm.

M. Müller a bien voulu en prendre la photographie le 14 avril 1924.

[† HIC IACET IN]PACE BONAE MEMORIÆ/ [... ...? QV... VIXI]T. ANNIS QUINQVAGINTA/ [ET OBIIT... ... [.... .... I]OHANNE V. C. C. IND. SECUNDA/

Digitized by Google

Tel est le développement de l'épigraphie funéraire chrétienne dans la vallée du Rhône, développement qui part de l'établissement des premières chapelles sous l'invocation suburbaine des martyrs et qui s'amplifie avec les groupes ruraux ou urbains du Sauveur et d'Etienne.

Il ne faut pas oublier qu'au milieu du IIIe siècle encore. à deux pas des reliques précieuses du prince des apôtres, les disciples romains de Vénus et de Bacchus se dédiaient à eux-mêmes de belles et solides pierres surmontées de leur effigie d'où s'élevait l'hymne de l'ivresse et de la joie des sens la plus lourde : l'antre capital de Mithra n'était pas loin. Flavius Agricola, de Tibur, avait porté gaiement le deuil de sa très agréable femme Flavia Primitiva et leur fils Aurelius Primitivus suivait, lui-même, gaiement leur trace [197].

Si telle était la vie de Rome où se heurtaient les doctrines les plus opposées sur le même sol, d'un sépulcre à l'autre, telle était aussi, à plus forte raison, la vie de la Provence et ce n'était pas du côté des Chrétiens que semblait pencher le monde.

En 286, les gens de Gap dédiaient encore, dans le temple dont l'emplacement devait être occupé plus tard par l'église épiscopale, un grand autel en marbre rouge, à la déesse Victoire en l'honneur de la victoire remportée sur les Bagaudes par Maximien Hercule, l'empereur qui venait de développer leur enceinte.

Le petit autel païen en albâtre,, du musée de cette ville, trouvé vers 1880, sur le Champ de Mars, dans les fouilles nécessitées par la construction du Lycée, paraît être d'art gallo-romain : dédié au Soleil et à la Terre, ses deux divinités en sont franchement barbares. Il pourrait assurément remonter au temps du roi Cottius : mais la nudité du dieu céleste y est ornée de moustaches qui conviennent aux Barbares germaniques du IVe siècle contemporains d'Arbogast, plutôt qu'aux Gaulois du Ier siècle contemporains d'Auguste [198]. Ce petit autel pourrait provenir du chef de la garnison d'Alamans établie à Gap en 378 par Gratien quand il forma cette cité.

Digitized by Google

Au début du IVe siècle seulement, la face change : Constantin tient la balance égale entre toutes les religions et, finalement, il meurt chrétien.

M. Jules Maurice a précisé, il y a déjà plus de vingt ans, comment l'administration des monnaies de l'Empire a suivi l'évolution du pouvoir souverain à cette époque. C'est le diocèse de Pannonie (ateliers de Siscia et de Thessalonique) qui, le premier adopte le chrisme chrétien, ainsi que le diocèse d'Espagne (atelier de Tarragone) en 314 : celui-ci présente la croix grecque dont les branches sont égales. En 317, l'atelier de Rome adopte le *thau* oriental. A la chute de Licinius, en 324, les ateliers d'Orient deviennent chrétiens. En 333, l'atelier d'Aquilée présente la croix latine. Les Gaules viennent les dernières : l'atelier d'Arles, ouvert en juillet 313, en remplacement de celui d'Ostie, ne prend le chrisme de Constantin qu'en 335. Trèves et Lyon attendent la mort de Constantin en 337 pour en faire autant.

Ainsi la numismatique vérifie, d'une manière certaine, par rapport aux autres provinces de l'Empire, le témoignage fourni par l'Aquitain Sulpice Sévère, dans son histoire sacrée vers l'an 397 :

> *Sub Aurelio Antonini filio persecutio quinta, seriùs trans Alpes Dei religione suscepta.*

Le christianisme établi à Lyon dès le IIe siècle, y fut en effet persécuté sous Marc-Aurèle en 177; mais, en somme, il ne se répandit partout, dans les Gaules, qu'assez tard.

A la fin du Ve siècle seulement paraissent les premières lampes chrétiennes sur la poterie estampée de fabrication gothique (476-529) : c'est le triomphe final que consacre ainsi l'art populaire.

La station romaine de La Bâtie-Montsaléon, dans les Alpes, en a conservé un spécimen, décoré de la croix, que le Musée de Gap vient d'acquérir, le 22 septembre 1924. Vienne en a fait connaître un autre orné du dauphin, exactement comme l'était l'anneau épiscopal de saint Avit.

Digitized by Google

⁂

Concordance de la Législation

Les textes législatifs mettent le sceau aux enseignements de la topographie et de l'archéologie [199]. Il suffit au premier venu, qui hésiterait à se plonger dans la lecture du Code Théodosien, de suivre un instant M. Imbart de la Tour pour s'assimiler quelques certitudes nécessaires dont la connaissance paraît être bien peu répandue.

L'édit de liberté fait à Milan par Constantin au mois de mars 313 est publié en Orient à Nicomédie le 13 juin 313.

En 341, Constance et Constant interdisent les sacrifices. Le 1er décembre 346 ou 354, Constance ordonne la fermeture des temples et prohibe les sacrifices sous peine de mort.

Mais la réaction païenne de Julien se produit. Après elle, en 382, Gratien, zélé Chrétien, interdit d'offrir désormais des sacrifices au nom de l'Etat.

C'est le 27 février 391 seulement que le paganisme a été proscrit par l'Empire romain. Cet édit de Théodose est fait à Milan : il défend d'adorer les idoles, de leur immoler des victimes et de visiter leurs temples, sous peine d'amende.

Le 8 novembre 392, les sacrifices sont de nouveau interdits dans les temples publics sous peine d'amende : partout ailleurs, sous peine de mort et de confiscation.

La réaction des Gaules, personnifiée par le comte Arbogast, Franc de naissance, se déclara précisément à Vienne. L'empereur Valentinien II voulant se faire baptiser par saint Ambroise de Milan et le mandant près de lui sur les bords du Rhône, fut étranglé le 15 mai 392. Arbogast éleva le grammairien Eugène qui devait être le dernier empereur païen (15 mai 392-6 septembre 394). L'autel de la Victoire fut relevé dans Rome et des images de Jupiter arborées sur les sommets des Alpes. Eugène lui-même se plaça sous la protection de Hercule. Cependant, vaincu le

Digitized by Google

6 septembre 394 par Théodose, Eugène fut mis à mort à son tour et le Christ triomphe dans Rome sur les dernières résistances du Sénat.

Le 29 janvier 399 Honorius défend les sacrifices dans les Gaules, mais il y défend aussi de dépouiller les temples et tous les édifices de leurs statues.

Le 13 juillet 399, en Orient, Arcadius permet de détruire les autels ruraux et les édicules privés du culte païen; il prescrit de sauvegarder encore les temples publics.

Le 5 mai 425, Théodose fait cesser le culte rendu jusqu'alors aux effigies impériales.

Le 14 novembre 435, une constitution finale de Valentinien III ordonne la destruction dans le monde entier, des temples publics du culte païen; tous les temples ou édicules qui subsisteront doivent être dédiés au Christ.

A dater de cette époque seulement, ces édifices ont pu, au lieu d'être sottement abattus, se trouver aménagés fort à propos en églises chrétiennes urbaines, comme cela s'est produit un peu partout.

Le 31 janvier 439, Théodose proscrit les sacrifices païens, n'importe où, sous peine de mort.

Cependant, le zèle chrétien allant trop loin, Valentinien III, le 13 mars 447, interdit, sous peine de mort ou d'exil, de détruire ou de dépouiller les tombeaux païens.

Le 11 juillet 458, Majorien interdit de démolir les édifices anciens.

Dès 314, le concile d'Arles qui, d'ailleurs, ne légifère pas pour la Provence en particulier mais bien pour l'Eglise tout entière, dispose que les évêques peuvent être aidés par des diacres urbains.

En 343, le concile de Sardique interdit d'établir des évêques hors des cités urbaines.

Le 21 juin 389 et le 3 septembre 390, Théodose confine les moines dans leurs solitudes, mais cela ne dure pas.

Le 17 avril 392, il leur permet d'entrer dans les murs des cités.

Le 27 juillet 398, Honorius permet que les grands

Digitized by Google

élèvent des chapelles chrétiennes privées dans leurs domaines.

Dès le Vᵉ siècle, en 402, le pape et les évêques délèguent à leurs prêtres le pouvoir de baptiser les fidèles, en dehors d'eux, n'importe quel jour de l'année : les diacres le peuvent aussi, mais seulement à Pâques. Il y avait donc déjà des églises autres que celle où siégeait l'évêque et celui-ci ne pouvait plus suffire à l'afflux des nouveaux Chrétiens.

Sous le pontificat de l'évêque Hilaire (429-449), le diocèse d'Arles était, par suite, divisé en districts ruraux et, en effet, un texte de 417 indique déjà que Ceyreste, sur la côte de Marseille et Garguier formaient des paroisses relevant d'Arles. Le terme de diocèse, pour désigner la circonscription de l'évêque est d'ailleurs impropre dans les premiers temps de diffusion du christianisme, comme celui de paroisse pour les églises rurales. A cette époque primitive, chaque paroisse rurale formait une *dioecesis* et chacune d'elles, si elle était importante, était dirigée par un prêtre ou, plus modeste, par un simple diacre. L'ensemble diocésain de ces paroisses était placé sous le *presbyterium* de l'évêque, car, tout au début, l'évêque avait été le *presbyter* et chaque circonscription plus grande composée de plusieurs *presbyteri* avait eu à sa tête un apôtre.

A l'image d'Arles, le concile de Riez, en 439, indique qu'il existe des prêtres et des diacres dans les *castella* et dans les *vici* d'Embrun. En 452, on spécifie, à Arles, la nécessité de doter d'une mense qui lui soit propre chaque église nouvelle que l'évêque fondera.

Le concile d'Agde, en 506, spécifie que chaque église, rurale ou urbaine, a son patrimoine propre.

Le concile de Vaison, en 529, délègue aux prêtres le pouvoir de prêcher que les évêques s'étaient réservé jusqu'alors.

Le concile d'Arles, en 554, rend les paroisses plus indépendantes encore. Leurs fidèles ne sont plus tenus d'aller assister, les jours de grande fête, aux liturgies célébrées par l'évêque lui-même. Chaque prêtre reçoit le pouvoir de

Digitized by Google

déposer les diacres qui dépendent de son ressort. Le clergé de chaque paroisse se recrute parmi ses propres fidèles.

Telle est la marche dela législation qui répond au développement des groupes ruraux et urbains selon les formules romaines des papes Sixte III, Hilaire et Simplice, depuis le milieu du V^e^ jusqu'au milieu du VI^e^ siècle.

***

L'Histoire du diocèse de Tours

Le seul texte historique qui permette, dans les Gaules, de suivre ce développement est celui que fixa, dans les dernières années du VI^e^ siècle, le bon évêque de Tours Grégoire. En voici les phases :

Tout d'abord le premier évêque de Tours *Catianus* fut enterré hors les murs, dans une chapelle suburbaine.

En second lieu, son successeur *Litorius* († 13 septembre 371) bâtit la première basilique urbaine dans la maison d'un sénateur devenu chrétien : c'était une propriété privée, et cette église prit le nom de son fondateur.

En troisième lieu, le grand saint Martin († 8 novembre 397) établit six églises rurales à Amboise, Langeais, Sonnay, Chisseau, Tournon et Cande.

En quatrième lieu, saint Brice en établit cinq autres à Elion, Brèche, Ruan, Bridore, Chinon.

En cinquième lieu, Eustoche († 19 septembre 453) en établit quatre nouvelles à Loches, Brisay, Yseure, Dolis.

En sixième lieu, Perpétue († 30 décembre 491) en établit cinq à Mosne, Avoine, Barrou, Ballan, Vernon. De plus, il rebâtit la basilique de Saint-Martin et élève Saint-Pierre.

En septième lieu, *Volusianus* élève l'église de Manthelan.

En huitième et dernier lieu, *Injuriosus* bâtit les deux églises de Noailli et de Luc.

Les débuts sont nets et la plus grande activité se marque

Digitized by Google

de la fin du IVe à la fin du Ve siècle : pendant ce siècle saint Martin et tous ses successeurs élèvent, chacun, environ cinq églises rurales dans leur diocèse. Cela peut être d'ailleurs cinq groupes d'églises, un prêtre se trouvant mis à la tête du baptistère central et un diacre à la tête de chacune des églises secondaires qui en dépendaient.

Tout cela concorde.

⁂

CONCLUSIONS

Voici terminée cette revue des diocèses du sud-est : elle est bien imparfaite pour tous ceux dont on ne connaît pas les visites épiscopales anciennes, car ces visites sont la seule base complète des cadres de la vie religieuse de jadis. Telle quelle, malgré ses omissions et ses erreurs inévitables, cette enquête met en évidence, par des faits précis et répétés, dont l'abondance est, semble-t-il, irréfutable, la base romaine adoptée par l'épiscopat lors de la chute de l'Empire romain pour asseoir la foi chrétienne, d'une manière définitive, dans les cités urbaines aussi bien que dans les campagnes.

Venu d'Orient, le groupe de Lyon, avec Vienne et peut-être Genève, se détache au premier plan par l'adoption pour ces trois villes du titre des Machabées dès le IVe siècle au plus tard.

Tous les autres diocèses placés entre le Rhône, la mer et les Alpes suivent de loin ce premier groupe : ils avaient, dès leur fondation, élevé des autels aux martyrs orientaux qu'ils avaient tout d'abord honorés. C'étaient des chapelles suburbaines si l'on en juge par saint Genès à Arles, par saint Mitre à Aix, par saint Félix à Valence. A dater du Ve siècle en son milieu, ce ne sont plus des chapelles isolées, mais en réalité des groupes d'églises qui s'élèvent partout, plus ou moins, de manière à couvrir en deux ou trois générations toute la masse restée païenne. L'épis-

Digitized by Google

copat a, désormais, les yeux sur Rome, dont l'empire politique expirant sous les coups des Barbares se transformait en un empire religieux très puissant sur leur esprit imprécis. Leur main était forte et leur tête débile : au moment où tous les dieux les plus étranges de l'Europe s'entrechoquaient sur le Capitole devant l'autel renversé des fils de la louve, la religion également victorieuse du Dieu crucifié allait rétablir l'unité morale du monde dans le cadre d'une Rome désarmée.

Il semble que la formule romaine du pape Sixte III (432-440), établie, tout d'abord dans l'île de Lérins, ait passé vers l'est dans les Alpes Maritimes en montant la rive droite du Var. Des deux côtés du confluent de l'Estéron, on y voit le groupe rural du Broc au nord-est du diocèse de Vence et celui de Bonson, au sud-est du diocèse de Glandève. De là, par l'Estéron, la formule de Sixte III a gagné le haut Verdon, c'est-à-dire le diocèse de Thorame-Senez. Des sources du Verdon, cette formule a passé vers les sources de l'Ubaye au groupe de Serennes dans le diocèse d'Embrun et, finalement, des sources de l'Ubaye au Queyras.

Cependant, du foyer romain de Lérins, la formule de Sixte III aborde également à l'ouest, vers la Narbonnaise, le rivage marseillais de Ceyreste. Mais, voici qui est digne d'être remarqué : tandis que cette propagande chrétienne a, dès maintenant, un succès certain dans les pauvres vallées des Alpes Maritimes, depuis l'Estéron jusqu'en Queyras et surtout à Thorame, l'insuccès est complet dans la basse vallée du Rhône, riche, peuplée et plus civilisée. Ce groupe de Ceyreste ne peut atteindre Marseille, Arles et Aix : il gagne tout d'abord le nord du diocèse de Toulon où s'établissent les groupes ruraux de Carnoules et de Rocbaron. De là, le mouvement s'élève au sud du diocèse de Riez où s'établit le groupe rural de Moissac. Franchissant la Durance, il s'établit très solidement au sud et au nord-est du diocèse d'Apt, avec les trois groupes de Céreste, de Joucas et de Montsalier. Ce diocèse d'Apt paraît être, en Narbonnaise, le centre de cette évolution active comme l'est celui de Thorame dans les Alpes Maritimes.

Digitized by Google

De là, elle s'est étendue dans le diocèse de Gap par la vallée du Buëch en se ramifiant sur la Haute Méouge (Barret-de-Lioure), l'Ennuye (Saint-Sauveur), le Céans (Saléon), la Blesme (Méreuil), la Channe et la Maraise (Chabestan), le Drauzet et le Petit Buëch (Veynes), la Haute Luye (la Rochette), le Bas Champsaur (la Motte) et le Valgaudemar (Rif-du-Sap).

De cette base d'Apt, plus favorable que le littoral de Marseille, le mouvement parvient à gagner la vallée moyenne du Rhône par le sud-est du diocèse d'Orange (Aubignan), le sud-est et le sud du diocèse de Saint-Paul (Suze, Bollène), le sud du diocèse de Valence (Cléon d'Andran), le sud-ouest du diocèse de Die (Grignan, Crest et Saint-Sauveur). Le mouvement, arrivé ainsi à l'Isère, aboutit finalement au sud du diocèse de Vienne (Saint-Sauveur en Rue, Saint-Sauveur sur l'Isère et Anjou), d'où il atteint le diocèse de Grenoble (Beauvoir et Uriage).

Telle est la situation qui se présente au milieu du V^e^ siècle ; elle se caractérise par la résistance de la basse vallée du Rhône.

Le siège d'Arles était cependant occupé par saint Hilaire (16 janvier 429-5 mai 449). Ce disciple du fondateur de Lérins était fort occupé à tenir les conciles de sa métropole à Riez (439), Orange (441) et Vaison (442) pour les provinces de Viennoise, de Narbonnaise II^e^ et des Alpes-Maritimes, dont les églises de Marseille, Aix et Nice se tenaient d'ailleurs éloignées. Le paganisme cultivé des cités du Rhône résistait mieux à son zèle que les paysans alpins : brouillé d'ailleurs avec Rome par les écarts de son zèle vers la fin de son pontificat (6 juin 445), il se confina dès lors dans son église.

L'appui bienveillant de Rome se reporte à Arles lorsque l'évêque Léonce (461-475), homonyme du Léonce de Fréjus (374-433) succède à Ravennius. C'est précisément le pape Hilaire qui, le 25 janvier 462, lui annonce son avènement au souverain pontificat et qui, jusqu'à sa mort, ne cessera de le protéger. Il est donc certain que la formule des titres presbytéraux romains en vogue sous le pape Hilaire (461-468) a été répandue en Provence par l'évêque

Digitized by Google

d'Arles Léonce. Les murs d'Arles, de Marseille et d'Aix s'ouvrent pour l'accueillir : on y voit le nom du Sauveur suivi par celui d'Etienne. Manosque, dans le diocèse de Sisteron, suit ces cités ainsi que Châteauroux dans le diocèse d'Embrun. De nombreux groupes répandus dans les campagnes en font autant.

Après le pape Hilaire et l'arrivée des Barbares, les relations s'interrompent entre Rome et la Provence. Le pape Gélase les reprend le 23 août 494 avec l'évêque d'Arles Æonius. A partir de Théodoric, la Provence se rattache à l'Italie (508-536) et le successeur d'Æonius, saint Césaire obtient, de nouveau, de Rome, un rôle religieux prépondérant. C'est saint Césaire (508-542) qui a dû répandre la formule du pape Simplice (468-483) suivant laquelle le titre de saint Etienne prend une place prépondérante avec Notre-Dame, comme à Embrun ou à Fréjus, sur saint Sauveur et finit même par éliminer le culte explicite de celui-ci, ce qui est le cas des églises de Nice, Glandève, Avignon, Orange, Vaison, Valence, Die, Gap et Genève. C'est le cas final de la grande église de Lyon quand, des hauteurs de Fourvières, elle descendit sur la rive de la Saône.

Telle est la marche du mouvement : il comporte trois phases.

Tout d'abord, l'évêque d'Arles Saturnin (360) apporte d'Orient les ossements des deux martyrs *Genesios* et *Demetrios*. Des chapelles suburbaines s'élèvent à ces martyrs.

Puis, le monastère de Lérins introduit les cultes qui dominent à Rome sous le pontificat du pape Sixte III (432-440) : chaque groupe d'églises comporte les noms du Précurseur, du Sauveur, de la Vierge Mère de Dieu, du Prince des Apôtres et de l'archidiacre romain Laurent. Cette œuvre se fait avec succès dans les Alpes Maritimes ; la basse vallée du Rhône résiste dans la Narbonnaise.

Enfin, l'œuvre se complète par Arles. L'évêque d'Arles Léonce (461-475) répand les cultes romains de son contemporain le pape Hilaire (461-468) : le nom du protomartyr Etienne s'y joint aux précédents d'une manière secondaire. L'évêque d'Arles saint Césaire (508-542) pro-

Digitized by Google

page à son tour les cultes qui dominent à Rome depuis le pontificat du pape Simplice (468-483) : ce sont toujours les mêmes, mais la vague populaire qui élève le nom d'Etienne fait omettre celui du Sauveur.

Au milieu du VI^e^ siècle, l'œuvre de la christianisation. entreprise d'abord à Lyon dès le II^e^ siècle sous l'égide orientale des Machabées, se trouve donc achevée dans tout le sud-est des Gaules.

De la fin du IV^e^ à la fin du V^e^ siècle, les trois cités d'Aix, de Sisteron et de Gap, forment, au début, le diocèse d'un seul évêque : cela n'est pas plus surprenant que de voir maintenant un seul prélat être l'archevêque des sièges d'Aix, d'Arles et d'Embrun, ou encore l'évêque de Digne, de Riez et de Sisteron, ou encore l'évêque de Valence, de Die et de Trois-Châteaux. Cela, c'est le sort de toutes choses divines et humaines. Sur place, elles grandissent, puis elles diminuent. La terre tourne, le soleil marche et l'Esprit souffle un peu plus loin. On sait assez qu'il souffle où il veut : la France a moins d'évêques, la Chine en a davantage.

Peu de personnes auront, assurément, la ténacité de suivre les étapes de l'enquête qui s'achève. Mais l'histoire ne doit pas se satisfaire des dires plus ou moins tardifs de l'imagination pour suppléer à ce qui du passé tomba dans l'oubli. Il faut saisir les faits menus et même infimes qui toutefois en subsistent : l'ensemble de ces petitesses peut arriver à former un tableau précis de ce passé. L'image qui s'en trace est en définitive maintenant plus complète qu'on n'eût osé l'attendre pour montrer le développement de l'Eglise au moment où la France, issue de Rome et des Gaules, s'apprêtait à naître.

La vérité se refuse longtemps : son approche est un plaisir que, peut-on dire, ne connut jamais Flavius Agricola, cet excellent Romain dont les cendres purifiées par le feu voisinèrent pendant près de quinze siècles avec le corps glorieux du Prince des Apôtres.

Quand on l'atteint enfin dans sa fuite, c'est cependant une joie pure dont la force et la gravité contentent tous les désirs de l'esprit. Ce n'est pas que la vérité soit toujours

Digitized by Google

belle, car elle présente le mal avec le bien : elle charme ou elle atterre. Elle domine ceux-là même dont elle se détourne, comme aussi ceux qui la méconnaissent.

Manteyer, 11-24 décembre 1922.
12 août-24 octobre 1924.

⁂

POST-SCRIPTUM

Quand M. Joseph Roman, le 31 août 1923, a bien voulu signaler les deux lampes chrétiennes qu'il conservait à Picomtal dans son cabinet, il affirma qu'elles provenaient toutes deux de la Bâtie-Montsaléon.

Depuis lors, un examen attentif a pu être fait des catalogues qu'il avait jadis dressés avec soin de ses diverses collections.

En ce qui concerne la lampe ornée d'une croix, cet examen a prouvé que l'affirmation verbale de M. Joseph Roman était exacte. Cette lampe précieuse a été acquise par la Société des Amis du Musée de Gap, le 22 septembre 1924 et offerte par elle le 27 novembre au Département des Hautes-Alpes pour être déposée au Musée de Gap.

En ce qui concerne la lampe ornée d'un dauphin, la mémoire de M. Joseph Roman s'est trouvée en défaut le 31 août 1923 : grâce à son propre catalogue, il est établi que cette lampe provient, non pas de la Bâtie-Montsaléon, mais de Vienne (Isère).

En regardant de plus près la lampe de la Bâtie-Montsaléon, maintenant plus accessible, il faut dire, au surplus, que M. Joseph Roman avait tort de voir, dans les médaillons qui l'ornent, le type impérial du cavalier terrassant un Barbare. L'animal qui se présente sur ces médaillons n'a pas de cavalier : ce n'est pas un cheval, mais un mouton. Les flocons circulaires qui figurent en relief la laine de sa toison permettent de l'affirmer. Le type de ces trois médaillons superposés sur la croix est donc celui de l'agneau divin qui figure le Christ. Il tourne la tête en arrière et une croix surmonte son corps.

10 décembre 1924.

Digitized by Google

NOTES

[106] L'état des paroisses et des chapelles rurales du diocèse de Gap qui suit a été établi en se basant sur les textes et ouvrages suivants :

Visites épiscopales des paroisses du diocèse de Gap : 26 mai-5 août 1551 (*Archives des Hautes-Alpes;* G. 1538-1542), 1582-1788 (*Ibidem* : G. 778-792).

L'abbé Paul Guillaume. Clergé ancien et moderne du diocèse de Gap (Hautes-Alpes) ; abbés, prieurs, curés, vicaires, chapelains, etc., de toutes les paroisses du diocèse actuel. Extrait du Tome VI de l'Inventaire de la Série G. Gap, impr. Louis Jean et Peyrot, rue Saint-Arey, 1909, in-8° de x-706 pp.

J. Roman. Tableau historique du département des Hautes-Alpes. Première partie. Etat ecclésiastique administratif et féodal antérieur à 1789, histoire, biographie, bibliographie de chacune des communes qui le composent... Paris, Alphonse Picard, 82, rue Bonaparte. Grenoble, F. Allier père et fils, 1887.

In-4° de XXXII-204 pp.

J. Roman. Dictionnaire topographique du département des Hautes-Alpes comprenant les noms de lieu anciens et modernes... Paris, Impr. Nat. MDCCCLXXXIV.

In-4° de 4 pp. nch. + LXXI-200 pp.

P. Guilliaume. Pouillés de 1516 : rôles des décimes des diocèses de Gap et d'Embrun publiés d'après le ms. latin 12730 de la bibliothèque nationale, Gap, impr. Jouglard, père et fils, 1888, in-8° de 84 pp. (*Bull.* de la Soc. d'Etudes). Observations et corrections (pp. 85-94).

P. Guillaume. Bénéfices et bénéficiers du Rosanais (diocèse de Gap) aux XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Valence, impr. de Jules Céas et fils, 1895, in-8° de 52 pp. (Bull. d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers).

P. Guillaume. Bénéfices et bénéficiers de l'ancien diocèse de Gap. Archiprêtré de Provence XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, compris aujourd'hui dans le diocèse de Digne. Digne, impr. Chaspoul et Veuve Barbaroux. 1896, in-8° de 52 pp.

P. Guillaume. Bénéfices et bénéficiers du Beaumont (Ancien diocèse de Gap. Diocèse actuel de Grenoble) aux XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Grenoble, Baratier et Dardelet, 1896 de 14 pp.

Paul Guillaume. Pouillé ou état général des bénéfices séculiers et réguliers du diocèse de Gap avant 1789. Gap. Jouglard, imprimeur de la Société d'Etudes, 1891, in-8° (*Bull.* de la Soc. d'Etudes, pp. 113-166).

Justin Brun-Durand. Dictionnaire topographique du département de la Drôme.... Paris, Impr. Nat. MDCCCXCI.

Digitized by Google

In-4° de 4 pp. nch. + LXXVIII + 2 pp. nch. + 502 p.

Claude-François Achard. Description historique, géographique et topographique des Villes, Bourgs, Villages et Hameaux de la Provence ancienne et moderne, du Comté-Venaissin, de la Principauté d'Orange, du Comté de Nice, &c. pour servir de suite au Dictionnaire de la Provence, par M. Achard, médecin de Marseille, membre de plusieurs Académies. Précédée d'un discours sur l'état actuel de la Provence, par M. Bouche, avocat au Parlement d'Aix, associé à l'Académie de Marseille, de celle des Arcades de Rome, &c, A Aix, de l'imprimerie de Pierre-Joseph Calmen, imprimeur du Roi, du Clergé et de l'Université, rue Plate-Forme. M.DCC.LXXXVII et MDCCLXXXVIII. Avec approbation et privilège du Roi.

Tome premier : in-4° de VIII-648 pp. + 2 pp. nch.

Tome deuxième : in-4° de 576 pp. inachevé à partir de Velaux.

Cet auteur (t. I, p. 314) indique que Bayons faisait partie du diocèse de Gap. C'est une erreur que ne commet pas l'abbé Albert (Histoire du diocèse d'Embrun, t. I, 1783, pp. 521-525) : par contre, celui-ci omet de dire que l'église de Bayons était dédiée à l'Annonciation, ce que note Achard.

Au surplus, M. l'abbé Aye, curé de la Bâtie-Neuve, M. le chanoine Sauvebois, directeur du grand Séminaire, M. l'abbé Reynier, curé du Château-d'Ancelle, M. Paul Plat, d'Orpierre, M. Louis Thiers, de Montbardon, M. l'abbé Bermond, curé de Lagrand, ont bien voulu donner des précisions dont on les remercie vivement.

[167] Le *Saint-Frerand* cité, sur le terroir de Verclause, par le Dictionnaire topographique de la Drôme (p. 339) répond au lieu dit *Champfrairon* de la carte au 1/100.000e, ce qui dispense de rechercher un saint vraiment bien énigmatique.

[168] *Chanoine Albanès.* Gallia Christiana novissima, t. I, 2e partie 1895, instrumenta ecclesiæ Sistaricensis, n° XI, col. 448. Ce texte est tiré dela Bibliothèque de Carpentras (Manuscrits de Peiresc 74, t. 1, fol. 309 v°).

[169] Le saint Buguet, *Sambuquetum,* de Mévouillon paraît devoir se rapprocher de la montagne du Buc (1.175 m.) qui limite au sud cette commune.

[170] Le soi-disant *Saint-Norguis* (?) du terroir de Ribiers répond en réalité au lieu dit Sanhorgues.

[171] *E.-F. André.* La Théopolis de Provence et Notre-Dame de Dromon. Aix, impr. J. Nicot, rue du Louvre, 16, 1883, in-8° de 70 pp. Ce travail de pure imagination indique cependant, pp. 57-63, quelques faits intéressants. La fête de la chapelle Notre-Dame de Dromon paraît être l'Assomption au milieu du XVIIe siècle (p. 61).

[172] L'abbé Albert (t. I, p. 442), d'après les mémoires manuscrits de mre Claude Fournier, curé de la Bréoule, place, vers 1060, la fondation de Chardavon.

[173] 5 mai 739 : testament d'Abon (*Carlo Cipolla.* Monumenta nova-

Digitized by Google

liciensia vetustiora. Roma, vol. I. Istituto storico italiano, fonti per la storia d'Italia, palazzo dei Lincei, 1898, pp. 20-38).

Segni, 9 février 1151/2 : « in Gaupincensi episcopatu, ecclesiam Sancti Petri de Rometa; in Auriaco, ecclesiam sancti Iohannis; in Faldone, ecclesiam sancti Felicis; ecclesiam de Monte Rovoreo; in valle Ancille, ecclesiam sancti Martini; apud Buxart, ecclesiam sancti Juliani, ecclesiam sancte Marie, ecclesiam sancti Laurentii, ecclesiam de Laia, ecclesiam sancti Boniti cum capellis sibi pertinentibus; in Corbo, ecclesiam sancti Petri cum capellis suis; ecrlesiam de Aspere, ecclesiam sancti Juliani, ecclesiam de Salitta, ecclesiam santi Beligni; in Ambello, ecclesiam sancti Petri cum capellis suis; in Verano, ecclesiam sancte Marie et sancti Petri cum capellis suis; ecclesiam sancte Marie de Valle. »

Toutes ces églises, du diocèse de Gap, proviennent des domaines donnés par Abon : M. Cipolla se trompe en proposant quelques identifications erronées hors du diocèse de Gap. Ce sont Romette; Oriac, Faudon, Montreviol, Ancelle, Buissart, Laye, Saint-Bonnet, Corps, Aspres, la Salette, Ambel, Veras, la Val-Saiute de Chabestan.

[174] *G. de Manteyer.* Les Origines de la Maison de Savoie-Bourgogne. La paix en Viennois. Grenoble, Maisonville, 1904, p. [32] = 118 et notes 1, 2.

[175] *H. Grisar.* Analecta Romana volume primo, Roma, Desclée Lefebvre, 1899, in-4°, pp. 77-78 et 152.

[176] *H. Grisar.* Storia di Roma e dei papi nel medioevo; traduzione dal tedesco, vol. I : Roma alla fine del Mondo antico, pacte prima, Roma, Desclée Lefebvre, 1899, in-8°, pp. 295*-296* et note 1.

[177] *Liber Pontificatis,* t. I, p. 236, note 13.

[178] *G. de Manteyer.* La Provence du premier au douzième siècle, Paris, 1908, pp. 19-20.

[179] Il est remarquable de voir encore, en 1672, un chanoine de Paris, Claude Joly, s'opposer, en vertu de la tradition, à la pieuse croyance de l'Assomption réelle du corps de Notre Dame le 15 août, comme à une dévotion fausse. Le 15 août est, en réalité, dit-il, la date de la *dormitio* ou de la *pausatio* de Notre-Dame, c'est-à-dire de sa mort; mais, pour elle comme pour les autres élus, le jour de leur mort est celui, pour leur âme, de son *assumptio* au ciel. C'est ainsi que saint Grégoire de Tours, dès le VI[e] siècle, parle de l'*assumptio* de saint Avit de Vienne et Innocent II, en 1134, de l'*assumptio* de saint Hugues, évêque de Grenoble. En Orient, Eusèbe en dit autant de sainte Hélène. Voici le titre du livre de Claude Joly :

> Traditio antiqua ecclesiarum Franciæ, seu totius Imperii Occidentalis, de verbis Usuardi ipsius Martyrologio ad festum Assumptionis B. Mariæ Virg. referuntur vindicata Per Claudium Jolium Cantorem & Canonicum Ecclesiæ Parisiensis, Adversus librum Jacobi Gaudini Canonici Parisiensis cui titulus est, Assumptio Mariæ Virginis vindicata, Cum Responsione ad vindicias

Digitized by Google

Parthenicas Nicolai Ladvocati Billiadi etiam Canonici Parisiensis. Senonis, e typographiâ Ludovici Prussuroy Et veneunt Parisiis, Apud Guillelmum Desprez, viâ Jacobæâ Sub signo S. Prosperi. M.DC.LXXII. Cum Permissione.

In-12 de 2 pp. bl. + 14 pp. nch. + 1-188 + 2 pp. nch. d'Errata avec permission du Lieutenant Général de Sens, Le Grand, datée du 20 octobre 1671 et épitre de l'auteur, Claude Joly, datée de Paris, à l'archevêque de Sens Louis Henri de Gondrin.

[180] *L'abbé L. Duchesne.* Origines du culte chrétien. Etude sur la liturgie latine avant Charlemagne. Paris, Ernest Thorin, 1889, pp. 226-273.

[181] *Imbart de la Tour.* Les origines religieuses de la France : Les paroisses rurales du IV[e] au XI[e] siècles. Paris, Alph. Picard, 1900, p. 62 (*Mansi* Concilia, t. III, p. 1134.); p. 28 (*Paulin de Nole.* Lettres. 32, *Migne* Patr. lat. p. LXI, p. 325).

[182] *Ibidem,* p. 83, note 1.

[183] *L'abbé Jules Chevalier.* Procès-verbal de la visite pastorale de Jacques de Tournon, évêque de Valence et de Die, à Die et à Crest (26 mars-4 avril 1551) : *Bulletin* d'histoire ecclesiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers, 3[e] année, septembre-octobre 1882, pp. 1-21, 78-84. — *L'abbé Jules Chevalier.* Visite pastorale du diocèse de Die par Charles-Jacques de Leberon, évêque de Valence et de Die (1644) : *Bulletin* de la Société d'Archéologie et de la statistique de la Drôme, 1912, pp. 45-59, 119-134, 305-320, 422-440.

[184] Vitaterne, sur le terroir d'Omblèze, se trouve entre le ruisseau de Corbière et la Gervanne (*Guides bleus.* Dauphiné, Paris, Hachette, 12[e] éd., 1924, p. 221). Ce *Vitaterne* d'Omblèze se rapproche du *Viteterne* de Manteyer : ils rappellent, tous deux, la *Vitam æternam* que le Chrétien s'assure par l'eau du baptême.

[185] Depuis le diocèse de Genève, au nord, jusqu'au diocèse de Die, au sud, les limites occidentales primitives du diocèse de Grenoble étaient : La Chapelle-du-Mont-du-Chat, Bourdeau, le Bourget, La Motte-Servolex, Saint-Sulpice, Vimines, Saint-Thibaud-de-Couz, Saint-Jean-de-Couz, Saint-Pierre-de-Genebroz, Les Echelles, Miribel-les-Echelles, Voissant, Saint-Bueil, Saint-Geoire, Saint-Sulpice-des-Rivoires, Montferrat, la Bâtie-Divisin, Charancieu, les Abrets, Saint-Ondras, Chassignieu, Chélieu, Doissin, Montrevel, Belmont, Flachères, Champier, Châtonnay, Sainte-Anne-d'Estrablin, Meyrieu, Saint-Jean-de-Bournay, Charantonnay, Beauvoir-de-Marc, Royas, Villeneuve-de-Marc, Bossieu, Faramans, Pajay, Penol, Marcillolés, Viriville, Marnans, Saint-Pierre-de-Bressieux, Brion, Saint-Michel-de-Saint-Geoirs, Saint-Geoirs, Plan, Saint-Paul-d'Izeaux, le Grand-Lemps, Apprieu, Saint-Blaise-du-Buis, Réaumont, Saint-Cassien, Voiron, Coublevie, Saint-Julien de Ratz, Saint-Joseph-de-Rivière, Saint-Lau-

Digitized by Google

rent-du-Pont, Saint-Pierre-de-Chartreuse, Proveysieux, Mont-Saint-Martin, Noyarey, Autrans, Méandre, Villard-de-Lans, Corrençon. (*Georges de Manteyer*. Les origines de la Maison de Savoie, Notes additionnelles. Paris, Emile Bouillon, 1901, pp. 14-16; La paix en Viennois, Grenoble, Maisonville, 1904, pp. 28-37).

Voir, au surplus, *Carte du diocèse de Grenoble*... par... de Beaurain. A Paris, 1741.

L'abbé C.-U.-J. Chevalier. Visites pastorales et ordinations des évêques de Grenoble de la maison de Chissé (14e-15e siècles) publiées d'après les registres originaux. Montbéliard, Ch.-M. Hoffmann, imprimeur. Lyon, Aug. Brun, libraire, 1874. Documents historiques inédits sur le Dauphiné, 4e livraison), in-8° de XXXVI-184 pp.

L'abbé Charles Bellet. Notes pour servir à la géographie et à l'histoire, de l'ancien diocèse de Grenoble (*Bulletin* d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers, 2 année, 1881-1882, pp. 1-14,45-48, 178-191, 232-241 et une carte hors texte).

[186] Pouillé du diocèse de Genève d'après les visites pastorales de 1481-1483 (*M. le chanoine Fleury*. Histoire de l'église de Genève depuis les temps les plus anciens jusqu'en 1802 avec pièces justificatives, tome premier, Genève, Grosset et Trembley, 4, rue Corraterie, 1880, pp. 410-428 et carte du diocèse de Genève au XIVe siècle, hors texte, à la fin de ce volume). — Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarantaise, Aoste et Maurienne et du décanat de Savoye, recueillis & dressés par M. Besson, curé de Chapeiry, diocèse de Genève. A Nancy, chez Sébastien Henault, imprimeur & Marchand Libraire, avec permission. M.DCCLIX, in-4° de VIII-506 pages, aux pp. 81-171.

[187] Almanach astronomique et historique de la ville de Lyon et des provinces de Lyonnois, Forez et Beaujolois, revu et augmenté pour l'année bissextile 1752. A Lyon, de l'imprimerie d'Aymé Delaroche, seul Imprimeur Libraire de Monseigneur le duc de Villeroy, du Gouvernement & de l'Hôtel de Ville, rue Mercière. MDCCLII. In-8° de XL + 176 + CXXVIII; aux pp. 8-43. — Temporel de l'église de Lyon en 813-814 (*Monumenta* Germaniæ historica. Epistolarum t. IV, p. 544); cette église possédait alors 1528 feux, urbains ou ruraux dont 1291 étaient occupés et 237 vacants. L'évêque à lui seul, en tenait 760 dont 33 seulement de vacants: ses deux coadjuteurs en tenaient 95 dont 21 de vacants. Les 52 chanoines qui vivaient dans la maison de Saint-Etienne s'en partageaient 133 dont 50 étaient vacants. L'église de Saint-Paul en tenait 67; les deux hôpitaux Saint-Roman et Saint-Genis, 40, dont 12 vacants; le monastère de Saint-Pierre où étaient 32 religieux en possédait 235 dont 47 de vacants; les deux monastères de Saint-Martin de l'Ile-Barbe où étaient 90 moines et de Saint-Rambert où étaient 50 moines en tenaient 198 soit, en particulier, 40 pour Saint-Rambert et 158 pour

Digitized by Google

l'Ile-Barbe dont 53 de vacants. Cet ensemble précis et peu connu ne manque pas d'intérêt : à la fin du règne de Charlemagne, le manque de population dans le Lyonnas était donc environ d'un sixième, par rapport aux immeubles existants. — *André Steyert.* Nouvelle histoire de Lyon, t. I. Lyon, Bernoux et Cumin, 1895, p. 572.

[188] *Ulysse Chevalier.* Statistique ecclésiastique (Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, t. I, 1866, pp. 224-239, 347-356; t. II, 1867, pp. 158-168, 391-400; t. IV, 1869, pp. 197-206, 302-312 et Romans, 1875, in-8° de 68 pp.).

[189] *L'abbé M. Constantin.* Les paroisses du diocèse d'Aix : paroisses de l'ancien diocèse d'Arles. Aix, Makaire, MDCCCXCVIII. — *Achard.* Description de la Provence, Aix, Perre-Joseph Calmen, MDCCLXXXVII-MDCCLXXXVIII.

[190] *Ferdinand André.* Histoire de l'abbaye des religieuses de Saint-Sauveur de Marseille fondée au V^e^ siècle. Marseille, Vial, 1863.

[191] *Henri Moris.* L'abbaye de Lérins, histoire et monuments. Paris, Plon, Champion, 1909, pp. 379-386 et pl. hors texte.

Je dois à M. Jacques Paris, archiviste de la ville de Toulon, l'obligeante indication des sept églises de Carnoules, Evenos, Rocbaron (diocèse de Toulon), Besse, Pourrières, Saint-Martin (diocèse d'Aix), Moissac (diocèse de Riez), par sa lettre du 17 novembre 1924.

[192] Ordo divini officii recitandi missæque celebrandæ juxta Ritum Romanum ad usum Diœceseos Diniensis pro Anno Domini MCMXXIII, pascha occurrente die I aprilis, jussu et auctoritate Ill. ac. RR. DD. Joannis-Josephi Martel, Diniensis, Reiensis et Sistaricensis episcopi editus. *Psallite sapienter* (Ps. 46). Diniæ, apud Chaspoul Illustr. ac Reverend. Episcopi Typograph. 1923. In-8° de LXXXVI + 66 + 10 pp. nch.

Cet *Ordo* rituel du diocèse de Digne est intéressant pour les anciens diocèses peu connus de Glandève, Senez, Riez et Sisteron : il ne se borne pas, en effet, à énumérer les curés de leurs paroisses, car il en donne les titres primitifs et les patrons secondares. J'en dois la communication à M. l'abbé Prosper Brun, curé de Notre-Dame de Romigier à Manosque. Très attaché à l'histoire de son sanctuaire qui possède le sarcophage en marbre de sainte Tulle et dont le titre se trouve représenté par une statue en bois de la Vierge du XII^e^ siècle, M. l'abbé Brun possède des livres liturgiques anciens et précieux relatifs aux diocèses de Sisteron, de Riez et de Senez; il possède aussi quelques papiers de son compatriote l'érudit Damase Arbaud et il communique libéralement tout ce qu'il possède. Je le remercie très vivement de tout ce qu'il a bien voulu me faire connaître le 17 août 1923, puis du 24 septembre au 5 octobre 1924.

A M. de Font-Réaulx, archiviste de la Drôme, je dois la connaissance de l'*Ordo* actuel du diocèse de Valence et je l'en remercie :

Digitized by Google

Ordo Valentinensis, Diensis et Tricastinensis, Valentiæ ex officina Julii Ceas et filii, RR. DD. epscopi typogr. 1924.

In-8° de 20* + LXXVI + 44 + 34 pp. nch.

[193] *L'abbé M. Constantin.* Les paroisses du diocèse d'Aix, leurs souvenirs et leurs monuments : paroisses de l'ancien docèse d'Aix. Aix, A. Makaire, MDCCCXC.

[194] *Charles d'Ile.* L'abbaye de Volx et la chapelle romane de Notre-Dame de Baulis, discours prononcé en Sorbonne dans la séance publique du 17 avril 1879. Digne, imprimerie Barbaroux, Chaspoul et Constans, 1883 : in-8° de 16 pp.

C'est le maire François Coupier qui est l'auteur stupide de la démolition du monument roman de Volx malgré l'intervention de l'administration des Beaux-Arts.

Le 25 juin 1905, il fit prendre une délibération de son Conseil municipal tendant à construire des écoles de filles sur le terrain de la vieille chapelle et à démolir celle-ci pour que ses pierres servent à la construction des écoles. Construire l'école était bien : démolir le monument ancien était mal. Sur l'intervention de M. d'Ille, prédécesseur de Coupier, le Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts adressa, le 11 septembre 1905, au Préfet des Basses-Alpes une dépêche tendant à sauver la vieille chapelle et proposant de la classer comme monument historique. François Coupier passa outre : il fit prendre, le 28 septembre, une nouvelle délibération repoussant l'offre des Beaux-Arts et le Préfet des Basses-Alpes n'insista pas.

Heureusement, M. Héron de Villefosse avait publié, dès 1898, la dédicace païenne DEÆ VICTORIÆ qui semble avoir péri avec la chapelle où elle était, à moins que l'un des démolisseurs n'ait transporté chez lui cette pierre grosse et solide pour la convertir en meule ou en bassin de fontaine.

[195] Le 10 août 1923, M. Louis Thier, à Montbardon, qui connait parfaitement le passé de son pays, a bien voulu me donner sur le Queyras des renseignements précis et pleins d'intérêt dont je le remercie.

Ce groupe du Queyras est le plus ancien du diocèse de Maurienne. En effet, la vallée de Suse contient seulement trois groupes, dédiés à saint Etienne, sur la rive gauche de la Doire, ceux de Rivera, Mocchie et Novalesa (*Ministero* di agricoltura, industria e commercio. Direzione generale della Statistica. Circosczizioni ecclesiastiche in relazione colle circoscrizioni amministrative secundo il censimento del 31 dicembre 1881. Roma, stabilimento dell' Opinione. 1885, p. 281).

Au V siècle, la vie religieuse venait donc d'Embrun en Maurienne. Par contre, dans le diocèse d'Aoste, elle venait du Piémont. En effet, si Aoste, Allain et Gressan présentent trois groupes dédiés à saint Etienne, Perloz, à l'est, dans la vallée de Gressoney donne un groupe plus ancien dédié au Sauveur (*Ibidem*, pp. 134-135).

Digitized by Google

Les diocèses voisins des Gaules en Ligurie et en Piémont sont ceux de Vintimille, Coni, Saluces, Pignerol, Turin et Ivrée. C'est ce dernier d'où partait alors la vie : il contient en effet, cinq églises dédiées au Sauveur dont celle d'Ivrée elle-même. Parmi les cinq autres diocèses, seul, celui de Turin en contient une, celle de Savigliano, au sud.

[196] *Joseph Déchelette.* L'inscription autunoise de l'Ichthys, par Otto Pohl, traduit de l'allemand : extrait des *Mémoires de la Société Eduenne,* t. XXIX, p. 1. Aun, Déjussieu, MDCCCCI, p. 23.

[197] Amici qui legitis, moneo, miscete lyæum
et potate procul redimiti tempora flore
et venereos coitus formosis ne denegate puellis :
cetera post obitum terra consumit et ignis.

Ce fut en 1626, le 14 août, que se découvrit ce monument sous la confession de la basilique de Saint-Pierre avec des monnaies qui le datent du règne de Gallen. Ce n'était plus le temps d'Alexandre VI et le scandale fut grand : il fut étouffé promptement, mais un témoin discret en nota tout l'essentiel qui, ainsi, ne fut pas perdu pour la postérité (*Corpus Inscriptionum* latinarum, Voluminis Sexti pars tertia : Inscriptiones vrbis Romæ latinæ coll. Guil. Henzen et Joh.-Bapt. de Rossi, édid. Eug. Bormann, Berolni, MDCCCLXXXVI, p. 1966, n° 17985[a]).

[198] Cet autel paraît n'avoir attiré jusqu'ici l'attention de personne : en voici la description,

Bloc quadrangulaire d'albâtre mesurant 125^{mm} de longueur, 68^{mm} de largeur et 76^{mm} de hauteur. Ce bloc a été évidé par l'ouvrier de manière à présenter, sur une dalle inférieure, haute de 10^{mm}, quatre colonnes d'ordre corinthien, munies chacune de sa base et de son chapiteau, placées aux quatre angles et hautes de 48^{mm}. Ces quatre colonnes supportent une table supérieure haute de 18^{mm}. Celle-ci, en son centre, est munie d'une cavité sphérique dont le creux mesure 25^{mm} de large, 25^{mm} de long et 25^{mm} de profondeur. Sur ce centre, la table au lieu de son épaisseur normale de 18^{mm}, offre donc une épaisseur totale de 50^{mm} : l'épaisseur de cette marmite est ainsi de 25^{mm}. Sur chacune des quatre faces, entre les deux colonnes, se dresse un personnage de la même hauteur qu'elles qui, campé droit sur la dalle inférieure se présente de face et élève ses bras à la hauteur de sa tête pour soutenir la table supérieure. Sur la première grande face la figure représente un homme nu dont la tête est énorme par rapport aux proportions de son corps. Ses lèvres sont garnies de moustaches fort développées dont les pointes se dressent vers les yeux ; le menton est rasé comme les joues. Au-dessus de lui, sur la tranche de la table, se trouve sculpté en relief l'attribut qui le détermine : c'est un soleil à douze rais de lumière. Sur la seconde grande face, vis-à-vis de la précédente, dans la même attitude se dresse une femme vêtue d'une

Digitized by Google

tunique serrée par une ceinture à la taille et tombant jusqu'à hauteur des mollets. Tandis que le menton du personnage masculin présente une certaine maigreur, la tête également énorme de ce personnage féminin paraît fort grasse. Au-dessus de sa tête, l'emblême sculpté sur la tranche de la table pour la désigner est une corbeille à deux anses fort large et peu haute, placée sur un soubassement et portant une tige de plante à larges feuilles. Sur la première des petites faces, se trouve une réplique identique du personnage à moustaches, mais il n'y a pas d'attribut sculpté au-dessus de lui. Sur la seconde des petites faces vis-à-vis de la précédente, existe une figure humaine analogue, mais dont le sculpteur n'a pas pris la peine de dégrossir le type : on ne sait si elle devait être masculine ou féminine. Elle ne comporte pas non plus d'attribut.

Cet autel était évidemment, comme la pierre de Gap, contemporaine d'Auguste et publiée en 1910 (*Georges de Manteyer*. La pierre de Gap dédiée à la terre et au ciel *Deua Andarta, Deuos Loukos*. Gap, Jean et Peyrot, 1910) dédié à la lumière céleste et à la terre. Seulement, les deux personnages divins n'ont pas gardé le visage bestial du corbeau et de l'ourse que les Voconces leur attribuaient lors de l'arrivée de Rome. Ce sont deux êtres d'apparence humaine : la déesse voile sa nudité divine. L'attribut qui désigne chacun d'eux les accompagne. Dans la cavité qui garnit la table de cet autel un peu de braise devait servir à brûler de l'encens. Cette table est d'ailleurs munie à ses quatre angles supérieurs, en outre du vide central, d'une étroite et petite cavité. Ces quatre cavités devaient servir à assujettir par des pointes, un couvercle disparu qui recouvrait la table de l'offrande.

[109] *Imbart de la Tour*. Les origines religieuses de la France. Les paroisses rurales du IV[e] au XI[e] siècle. Paris, Alphonse Picard et fils, éditeurs, 1900.

Digitized by Google

LA FIN D'UNE CLOCHE

Par Paul PLAT

A Orpierre, comme je crois du reste dans toute la France, l'anniversaire de l'armistice fut célébré surtout par de nombreuses sonneries de cloches. Le clocher de l'église fut littéralement envahi par tous les jeunes gens de la commune, qui s'en donnèrent à cœur joie, pendant une partie de la journée, tirant des trois cloches qui s'y trouvaient, des notes vibrantes, que les échos d'alentour répétaient.

Après ces carillonnades, on s'aperçut qu'une des cloches (la plus ancienne malgré qu'elle ne fut âgée que d'à peine un siècle) était félée et ne rendait plus qu'un son disgracieux.

Après diverses vérifications, la fonte en fut décidée. Une souscription fut ouverte et dès que les fonds nécessaires furent recueillis, la cloche fut descendue du clocher et chargée sur une charrette, afin de la transporter à la gare pour l'expédier à Lyon.

C'est sur cette charrette que j'ai pu l'examiner et j'ai constaté qu'elle portait une inscription d'un certain intérêt et qu'il aurait été dommage de ne pas relever.

Elle est en quatre lignes dans le haut de la cloche, chaque ligne se termine par une main à l'index allongé.

La voici textuellement :

1 MARIE SAUVE TERRE[1] L'AN DE GRACE 1823
SOUS LE REGNE DE LOUIS XVIII.

[1] Sans doute le nom de la cloche.

Digitized by Google

2 Mr AUTARD DE MAGARD CHEF DE BATon DU GENIE CHEV DE St LOUIS ET DE LA LEG.

3 DHON PARRAIN MAD. DES ACHARDS DE Ste COLOMBE COMTESSE DE FORTIA D'URBAN

4 MARRAINE SOUS LA MAIRIE DE Mr FAURE Mr CHEVANDIER ETANT CURE D'ORPIERRE.

Je crois qu'il faut la lire ainsi :

Marie Sauve Terre. L'an de grâce 1823 sous le règne de Louis XVIII. M. d'Autard de Bragard, chef de Bataillon du Génie, chevalier de St-Louis et de la Légion d'honneur, parrain. Madame des Achards de Ste-Colombe, comtesse de Fortia d'Urban, marraine. Sous la Mairie de M. Faure. M. Chevandier étant curé d'Orpierre.

Sur le bord inférieur, on lit : FONDERIE DE C. T. PIERRE A MARSEILLE BAUDOIN FONDEUR.

Cette cloche était ornée d'un Christ sur une face et sur l'autre d'une Vierge. Elle pesait paraît-il 380 kilos.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Réunion du Conseil d'Administration

du 14 Août 1924

Les membres du Conseil d'Administration de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes se sont réunis le 14 août 1924, à 17 heures, après convocation, à la Préfecture (salle des archives), sous la présidence de M. Edmond Hugues.

Etaient présents : MM. Angéniol, Brenier, Clément, le Commendant Etienne, Edmond Hugues, Jouglar, Paul Lemaître, G. de Manteyer, Meizel.

S'était fait excuser, M. Thouard, d'Embrun.

L'ordre du jour appelle l'examen des matières qui constitueront les éléments du deuxième bulletin de l'année (qui sera le dernier par suite de l'élévation croissante des frais d'impression).

Ce numéro comprendra la fin de l'important travail de notre distingué archiviste départemental, M. Georges de Manteyer, sur les Origines Chrétiennes de la IIe Narbonnaise, des Alpes-Maritimes et de la Viennoise (364-483).

Suivra une étude de M. le Commandant Tomaso Montanari, ingénieur du génie civil en retraite à Bologne, concernant le passage des Alpes par Hannibal et la question toujours si controversée du col par lequel l'illustre Carthaginois les franchit.

Le folk-lore alpin ne perdant pas ses droits, il lui sera fait une place dans un article consacré à la cloche de l'é-

Digitized by Google

glise catholique d'Orpierre, dû à la plume de M. Paul Plat.

Au lendemain de la perte si sensible pour le pays, de M. Joseph Roman, érudit éminent, membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et belles lettres, une appréciation sommaire de son œuvre sera présentée par M. de Manteyer. Toutefois ce travail paraîtrait dans le fascicule suivant, s'il ne pouvait être prêt pour le plus prochain.

La nécrologie du bulletin, aux droits inexorables, ne laissera pas non plus de dire, par les soins de M. Edmond Hugues quelle fut la vie, toute dévouée au sol natal, du regretté sénateur, M. Bonniard. D'autres notices seront consacrées aux autres confrères que nous avons eu le regret de perdre dans le courant de l'année, M. Turcan, agent-voyer en retraite, M. Jules Prat, M. Jules Tanc. avoué à Gap.

M. Angéniol propose alors de donner à la Société, quand elle aura été mise au point, une collection d'une cinquantaine de tableaux dont il est l'auteur et qui représentent des paysages peints par lui dans la vallée de la Durance, depuis la source de la Clarée jusqu'à Sisteron.

Cette offre généreuse est acceptée avec le plus grand empressement, et tous les membres présents expriment à leur dévoué vice-président leur reconnaissance.

La séance est ensuite levée.

Le Président, Edmond HUGUES.

Le Secrétaire, H. CLEMENT.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

M. TURCAN Victor, agent-voyer d'arrondissement honoraire

C'est un bon serviteur du pays Haut-Alpin que la Société d'Etudes et le département ont perdu en la personne de M. Victor Turcan.

Il était né à Embrun, le 22 janvier 1855. Dès l'âge de 17 ans, le 15 septembre 1871, il entra dans l'administration vicinale, comme agent auxiliaire à Embrun. Nommé piqueur à Guillestre en avril 1873, puis agent voyer cantonal à Savines, le premier janvier 1877, il devenait, en janvier 1881, agent voyer d'arrondissement à Briançon.

Admis, le premier avril 1903, à faire valoir ses droits à la retraite, il fut fait agent voyer d'arrondissement honoraire.

De même qu'il avait consacré sa longue carrière administrative à la création, l'entretien et l'amélioration de ces voies vicinales qui constituent pour les populations de nos villages un des moyens les plus efficaces de la prospérité et du progrès, ayant obtenu une retraite bien gagnée, il mit encore son expérience et son activité, en qualité d'ingénieur, au service de diverses importantes entreprises.

Cette existence bien remplie a pris fin à Châteauroux, le 22 septembre 1923. La Société d'Etudes à laquelle M. Turcan a longtemps appartenu vient offrir à sa mémoire l'hommage d'un souvenir ému.

Digitized by Google

M. Jules PRAT

Le 3 octobre 1923 est décédé à Grenoble, après une cruelle maladie, chrétiennement supportée, M. Jules-Marie-Louis Prat, né à La Salle-les-Alpes, le 4 décembre 1869.

Notre regretté compatriote faisait partie de la Société d'Etudes depuis de nombreuses années; il y avait succédé à son père, mort en 1895.

D'une ancienne et honorable famille du Briançonnais, où il puisa les préceptes les plus purs de l'honneur et du devoir, M. Jules Prat était profondémment attaché à nos montagnes qu'il connaissait et parcourait dans tous leurs recoins, à la recherche de vieux documents pouvant intéresser l'histoire locale.

M. Jules Prat fut, toute sa vie, un homme de bien, un ami sûr et un père de famille exemplaire. Sa mort a été douloureusement ressentie par tous ceux qui l'ont approché.

Me Jules TANC

Seuls, ceux-là, semble-t-il, qui n'auraient pas de sentiments humains en leur cœur dur pourraient se pencher froidement sur une tombe ouverte de façon aussi prématurément cruelle que celle de Jules Tanc, avoué, membre de notre société.

L'évolution du mal perfide dont il était atteint soudain s'était précipitée. Quelques instants avant l'heure suprême, à l'ami inconsolable, qui trace en pleurant ces lignes, il disait : « Il faut enfin se décider ». Il aimait la vie pourtant. Il avait donc lutté. Il a été vaincu et il est mort avec un fier et lucide courage.

Digitized by Google

⁂

Les liens étroits de parenté qu'il y avait entre lui et notre président ont empêché celui-ci de parler au nom de notre société sur sa tombe. C'est donc notre vice-président, M. Angéniol, qui l'a fait et excellemment fait.

Jules Tanc cependant a droit encore à une place dans ces nécrologies périodiques, par lesquelles notre *Bulletin* regrette ses membres disparus et, pour que dure, ainsi qu'elle le doit, leur mémoire, retrace, en bref, leurs bons services et dresse comme le bilan de leurs mérites littéraires.

⁂

Il était membre de notre société depuis toujours, comme il l'était de toutes les sociétés locales, avec cette générosité discrète, qui fut un trait de sa nature.

⁂

Dans notre *Bulletin,* il n'a pas écrit une ligne, je crois.

Fut-il donc un élément passif parmi nous ? Un simple cotisant ? Une cellule morte ?

Il n'y a que des observateurs superficiels qui le pourraient croire, trompés par sa modestie essentielle.

Car, dans notre Société d'Etudes, qui, tout en conservant les traces d'hier, sait regarder en même temps vers le lendemain, il était, au contraire, un élément de vie, par la valeur de son esprit critique et de son sens littéraire, mis au service de sa réelle culture, que les privilégiés, admis dans son intimité, ont seuls connue.

Pauvre, n'est-ce pas, le destin des modestes académies locales comme la nôtre, dont les membres seraient incapables de lire, d'apprécier, de comprendre, les travaux que quelques rares d'entr'eux forgeraient, en quelque sorte pour le compte et au nom de tous !

Digitized by Google

⁂

Or, Jules Tanc fut une intelligence complète et solide. Ses maîtres de tous les enseignements l'ont eu et l'ont gardé en une estime spéciale et justifiée.

Il ne pérorait pas, avec grandiloquence. Il avait même une particulière horreur de ceux qui le font. Il parlait clair, disant simplement, presque modestement, ce qu'il avait à dire, et c'était d'ordinaire, les choses mêmes qu'il fallait.

Il a toujours beaucoup lu. Il a lu plus encore depuis qu'un repos partiel lui fut imposé, d'ordre médical.

Or ce n'est pas d'avoir beaucoup lu que je veux lui rendre l'hommage. Mais il avait ceci de rare : il savait lire.

Cependant, il était électique à l'extrême, et d'esprit très large. Il n'était pas d'école. Sa bibliothèque admettait tout, sauf ce qui est médiocre ou bas.

Ah ! comme il était loin de prendre figure de critique d'art ! ! La plupart ignoraient toutes ses lectures, conduites au hasard de la fantaisie la plus diverse. Mais quel guide sûr à travers revues, livres nouveaux ou très anciens, pour ceux à qui il se confiait !

Du premier jet, sa lucidité discernait dans les œuvres les chefs-d'œuvres, qui sont rares.

Elle rejetait aussi vite, les non-valeurs, celles même qu'un succès précaire couronnait un moment.

Les autres œuvres, le plus grand nombre, il les classait, avec une clairvoyance étonnante, naturelle et acquise, refusant à la fois d'être dupe et s'abandonnant pourtant volontiers à l'émotion, avec un peu d'incorrigible naïveté touchante.

En ses verdicts, quel esprit de finesse, quelle largeur et quelle noblesse d'âme, avec une préférence marquée pourtant pour l'Œuvre Forte, que ce soit celle où éclate et vibre le grand rire français ou l'œuvre saine et profonde qui nous secoue jusqu'aux fibres, comme pour briser l'âme !

Digitized by Google

Ainsi sous ses apparences modestes, qu'on souhaiterait à tant qui savent moins que lui, Jules Tanc était, au sens exact, complet et enviable des mots, un esprit vraiment cultivé, un amateur sans prétention mais délicat de notre littérature, d'elle toute : l'ancienne comme la moderne, la prose comme la poésie.

En évoquant, l'âme aussi cruellement ulcérée que s'il nous avait quittés hier seulement, son souvenir si cher, les paroles m'obsèdent d'Octave à Cœlio et j'ai envie d'écrire :

« Moi seul, je l'ai connu. Pour moi seul, sa vie n'a pas
« été un mystère. Il savait verser dans une autre âme
« toutes les sources de bonheur qui reposaient dans la
« sienne. Il était la bonne partie de moi-même ; elle est
« remontée au ciel avec lui. Adieu la gaieté de ma jeu-
« nesse »

Mais je n'ai aucun droit à ce monopole. C'est l'effet d'une amitié intense qui me pousse à cette audace.

Et je l'ai vraiment aimé, comme l'ont fait et comme l'ont apprécié tous ceux qui l'ont connu et dans la mesure même où ils ont contemplé, séduits, sa vraie figure, son âme droite, ses sentiments si sûrs, son goût si délicat — tout cela délicieusement paré de ce qui reste, en tous domaines, sa belle caractéristique et doit être sa définition : « *un rare mérite inséré dans une exquise modestie* ».

AMICUS.

Digitized by Google

M. Victor BONNIARD,
Sénateur des Hautes-Alpes

Il naquit à Briançon, le 3 avril 1855.

Son père, Michel Bonniard, originaire d'Aiguilles, exerça quelque temps le commerce à Cannes (où la maison Bonniard, fondée en 1795, existe toujours et est encore dirigée par un Queyrassin). Ayant réalisé une certaine fortune, il vint passer quelques années à Briançon avec son épouse, Mademoiselle Cârilian, de Château-Queyras. En 1861, il quitta Briançon et vint s'installer à Embrun où il créa une maison de Banque. Il fut maire de cette ville et le Président Carnot lui décerna la Croix de la Légion d'honneur. Il mourut en 1900.

Victor Bonniard commença ses études au Collège d'Embrun et les termina au Lycée de Grenoble. Il s'adonna ensuite, avec son père et M. Louis Bonniard, son frère, à la gestion de la banque et d'une fabrique de drap établie au Pont-Neuf.

En 1887, il se laissa faire violence par ses compatriotes et entra dans la vie politique qu'il devait honorer.

Il fut élu conseiller général du canton d'Embrun et occupa très utilement ce siège jusqu'à sa mort, par conséquent pendant plus de trente-six ans. Rapporteur de la Commission des finances de l'assemblée départementale, il sut faire profiter ses collègues de sa grande expérience des affaires et les mettre en garde contre les dépenses qu'il estimait inutiles ou exagérées. En janvier 1920, il devint président du Conseil général.

En 1906, il était élu député et il fut constamment réélu jusqu'en 1921, époque où il devint sénateur.

Nous n'avons point ici à l'apprécier comme homme politique. Disons seulement que, dans les diverses étapes de sa vie publique, il fut l'inlassable défenseur des intérêts du pays alpin et qu'aucun travail, aucune démarche ne lui coutaient quand ces intérêts étaient en jeu. A la séance du Sénat du 17 juin 1924, M. Bienvenu-Martin, vice-prési-

Digitized by Google

dent, faisant son éloge funèbre, prononça ces paroles qui caractérisent bien son action aussi utile que dépourvue d'ostentation : « Au Sénat, il fut élu, chaque année, membre de la Commission de l'administration générale et s'y fit remarquer par sa connaissance des affaires. Si son excessive modestie ne lui permit pas de donner toute sa mesure à notre tribune, il sut toutefois y faire apprécier son esprit pratique, judicieux et avisé. »

Comme homme privé, M. Victor Bonniard jouissait de la sympathie et de l'estime de tous. S'il avait des adversaires politiques, on peut avancer, sans crainte d'être démenti, qu'il n'a jamais eu d'ennemis. Caractère bienveillant et cordial, esprit fin et distingué, âme profondément bonne et loyale, il réunissait toutes les qualités qui attirent les cœurs.

Le 14 juin dernier, au moment où il paraissait se relever d'une assez grave maladie, il mourut à Paris.

Après une solennelle levée de corps qui eut lieu le surlendemain, à son domicile du boulevard Montparnasse, ses funérailles eurent lieu à Embrun le jeudi 19 juin, au milieu d'un immense concours de population.

M. Victor Bonniard laisse deux fils, issus de son mariage avec Mlle Marie Izoard, du Monêtier-les-Bains, M. Michel Bonniard, juge au tribunal d'Apt et M. Gustave Bonniard, ingénieur de l'École centrale, directeur d'une société de constructions.

Le défunt faisait depuis longtemps partie de notre Société à laquelle le rattachait son dévouement « à tout ce qui intéresse le département au point de vue historique, scientifique, artistique et littéraire ».

Digitized by Google

OBSERVATOIRE MÉTÉOROLOGIQUE DE L'ÉCOLE NORMALE DE GARÇONS A GAP

Altitude : 735m20 (moyenne barom. 699m/m) au nord, à l'ombre. Heure des observations : 7 h. du matin

Observations du premier trimestre 1924

JANVIER

Jours	Baromètre	Minima	Maxima	Pluie
1	698.8	—10.8	+ 4.0	—
2	695.0	— 7.0	+ 6.5	—
3	697.0	— 4.6	+ 6.0	—
4	694.4	— 3.8	+ 6.0	—
5	698.2	— 6.0	+ 1.0	—
6	702.2	—12.0	+ 4.2	—
7	698.4	—11.8	+ 6.0	—
8	691.4	— 0.8	+ 4.5	—
9	682.9	0.0	+ 6.0	7 1
10	682.5	— 1.0	+ 8.0	—
11	698.5	— 4.0	+ 6.0	—
12	703.5	—14.0	+ 8.0	—
13	703.7	—13.0	+ 7.0	—
14	698.7	—11.0	+ 6.5	—
15	696.1	— 9.0	+ 6.8	—
16	691.7	— 1.2	+ 6.5	0 3
17	693.0	+ 1.0	+ 7.5	—
18	701.5	— 4.0	+ 9.5	—
19	702.3	— 5.0	—10.0	1 5
20	696.2	— 0.5	+ 9.8	—
21	700.9	— 3.0	+ 7.5	—
22	699.2	— 1.7	+12.0	—
23	696 9	— 3.0	+ 9.5	—
24	702.2	— 5.0	+ 4.0	—
25	699.0	— 3.0	+ 6.0	—
26	704.5	— 1.0	+ 4.5	—
27	707.2	— 8.0	+ 8.0	—
28	700.2	— 2.5	+ 4 9	—
29	695.3	— 5.0	+ 3.2	—
30	697.3	— 8.0	0.0	—
31	699.8	— 8.0	+ 9.8	—

FÉVRIER

Jours	Baromètre	Minima	Maxima	Pluie
1	702.2	— 8.5	—13.6	—
2	703.2	— 4.2	+ 3.6	—
3	703.0	— 8.0	+ 5.1	—
4	702.2	— 1.1	+ 6.0	—
5	700 0	— 1.7	+ 7.1	—
6	692.8	— 5.3	+12.9	—
7	693.6	— 3.0	+ 9.8	—
8	693.2	— 2 0	—10.8	—
9	692 2	— 6.0	+ 8.2	—
10	682.7	— 0.8	+ 8.5	8 0
11	678.5	— 3.0	+ 9.8	—
12	685.6	— 3.8	+ 9.2	—
13	680.2	— 1.1	+ 5.8	4 8
14	684.7	— 2.5	+ 6.5	—
15	693 1	— 2.2	+ 1.9	—
16	697 5	— 4.0	+ 3.0	5 0
17	703.0	—10.8	+ 7.5	—
18	696.5	— 6.5	+ 1.5	—
19	698.3	— 6.4	+ 4.5	—
20	694.1	— 7.0	+ 8.0	—
21	696.7	— 9.2	+ 8.2	—
22	693.3	— 5.2	+ 3.8	—
23	687.8	— 8.0	+ 1.2	—
24	694.0	— 7.8	+ 1.2	—
25	695.5	— 8.0	+ 3.1	0 1
26	691.8	—10.8	— 4.0	—
27	691.8	— 5.0	+ 2.0	—
28	691.7	— 3.8	+ 1.0	—
29	689.2	— 9.0	+ 2.5	—

MARS

Jours	Baromètre	Minima	Maxima	Pluie
1	694.5	— 8.1	+ 8.2	—
2	693.9	— 8.5	+ 2.0	4m/m9
3	692.8	— 1.2	+ 6.9	2 6
4	698.2	— 6.4	+10.0	—
5	699.0	0.0	+ 8.4	4 1
6	700.0	0.6	+12.0	—
7	699.9	— 1.0	+ 8.0	—
8	699.8	— 3.2	+ 6.3	—
9	698 9	— 6.8	+10.2	—
10	699.9	— 6.1	+11.9	—
11	701.9	— 6.0	+13.2	—
12	702.8	— 3.6	+15.0	—
13	701.0	— 4.5	+13.3	—
14	701.8	+ 1.8	+12.6	—
15	699.1	— 6.2	+11.5	—
16	698.3	— 6.1	+13.9	—
17	695 5	— 6.2	+17.0	—
18	692.9	— 3.5	+14.8	—
19	692.8	— 3.5	+15.5	2 0
20	693.1	— 2.0	+ 8.0	5 3
21	692.8	— 5.0	+10.2	9 3
22	696.5	— 2.0	+14.0	—
23	696.7	— 0.8	+ 9.2	10 6
24	693.7	— 0.4	—16.8	3 8
25	690.2	— 5 0	+12.2	3 4
26	687.2	— 7.0	+15.2	—
27	685.2	— 1.0	+16.9	—
28	686.5	— 3.8	+14.8	7 5
29	686.6	— 5.0	+15.3	2 7
30	688.3	— 4.0	+16.3	—
31	693.0	— 2.0	+12.8	13 6

Digitized by Google

OBSERVATOIRE MÉTÉOROLOGIQUE DE L'ÉCOLE NORMALE DE GARÇONS A GAP

Altitude : 735m20 (moyenne barom. 699m/m) au nord, à l'ombre. Heure des observations : 7 h. du matin

Observations du deuxième trimestre 1924

AVRIL

Jours	Baromètre	Minima	Maxima	Pluie
1	691 0	+ 2.0	+12.0	—
2	687.0	+ 2.0	+12.4	10m/m4
3	687 4	+ 0.7	+ 8.0	3 3
4	696.1	— 0.2	+13.2	—
5	698 8	+ 1.0	+11.2	13 1
6	694.2	+ 4.5	+10.6	20 9
7	693.4	+ 1.0	+16.0	4 9
8	690.8	+ 4.5	+15.8	—
9	687 9	— 0.4	+14.0	—
10	691.5	— 2.0	+11.6	4 4
11	689.2	— 0.8	+ 7.0	42 7
12	695.4	— 1.0	+10.5	1 5
13	698.0	+ 2.5	+15.0	—
14	699.5	— 1.0	+17.9	—
15	696.0	+ 3.2	+18.7	0 4
16	696.7	+ 7.8	+18.9	5 0
17	699.0	+ 1.7	+16.3	—
18	702.5	— 0.5	+17.0	—
19	708.2	— 0.4	+17.5	—
20	705.5	— 0.5	+19.8	—
21	702.0	+ 5.0	+21.0	—
22	696.5	+ 8.3	+25.0	—
23	694.5	+ 2.8	+25.0	—
24	698.0	+ 7.7	+20.5	0 8
25	701.2	+ 4.7	+24.0	0 2
26	698.4	+ 8.0	+23.8	—
27	697.7	+ 4.2	+21.0	—
28	699 3	+ 5.0	+22.0	—
29	698.6	+ 7.4	+21.2	30 2
30	694.7	+ 8.0	+21.5	—

MAI

Jours	Baromètre	Minima	Maxima	Pluie
1	696.6	+ 1.8	+18.0	—
2	698.2	+ 0.8	+22.4	—
3	698.6	+ 6.0	+21.6	1 0
4	699.3	+ 5.2	+22.2	—
5	698.4	+ 8.5	+19.8	1 4
6	697.2	+11.0	+18.5	—
7	694.0	+11.2	+17.8	2 1
8	696.5	+ 7 2	+14.5	16 8
9	699 3	+ 1.6	+14 8	—
10	703 2	— 0.6	+18.2	—
11	700.7	+ 1.0	+16.4	—
12	702.1	+ 3.5	+23.3	—
13	703.7	+ 8.8	+26.2	—
14	705.6	+ 7.2	+26.3	—
15	705.3	+ 9.0	+27.0	—
16	703.8	+ 7.0	+27.0	—
17	703.3	+ 9.5	+28.3	—
18	702.9	+ 8.5	+27.8	—
19	702.3	+ 6.0	+27.2	—
20	701.3	+10.2	+27.2	—
21	700.8	+12.6	+24.8	—
22	702.7	+ 6.8	+27.2	—
23	702.6	+10.2	+25.0	—
24	700.6	+ 7.0	+25.0	—
25	696.6	+10.8	+21.0	1 0
26	695.5	+ 9.4	+18.0	14 0
27	696.1	+ 5.5	+19.6	—
28	697.5	+ 6.4	+22.0	2 9
29	699.4	+ 8.0	+20 6	2 8
30	701.7	+ 6.4	+26.0	—
31	702 1	+ 7.8	+29.4	—

JUIN

Jours	Baromètre	Minima	Maxima	Pluie
1	701.7	+ 7.4	+28.5	—
2	701.2	+14 0	+26.2	—
3	701.0	+ 8.5	+24.0	—
4	698.8	+ 8.8	+26.6	—
5	696.3	+ 6.4	+24 0	—
6	699.3	+ 7.0	+26.2	—
7	704.1	+ 7.8	+28.0	—
8	703.8	+ 6.7	+27.7	—
9	700.0	+10.7	+24.5	—
10	701.4	+ 8.2	+27.5	—
11	700.2	+ 8 0	+27.5	—
12	695.2	+ 7.0	+27.0	6 0
13	692.1	+ 2.0	+27.5	2 0
14	695.1	+ 5.3	+27.6	—
15	700.7	+ 8.6	+22.0	—
16	699.9	+ 7.8	+26.6	—
17	699.3	+ 5 0	+26 8	—
18	699.7	+ 4.2	+28.0	—
19	699.8	+10.2	+28.0	0 7
20	698.5	+11.8	+15.5	40 4
21	698.4	+ 8.5	+22.4	7 2
22	695.9	+ 9.8	+20.4	—
23	697.0	+10.0	+21.0	—
24	700.4	+11.0	+22.5	—
25	703.5	+12.5	+25.8	—
26	704.7	+13.0	+29.4	—
27	704.4	+11.0	+28.3	—
28	702.7	+10.0	+24.0	1 4
29	701.7	+10.8	+28.2	0 1
30	702.2	+11.5	+28.0	—

Digitized by Google

TABLE

Analytique des Matières

POUR L'ANNÉE 1924

	Pages
Composition du Conseil d'Administration au 11 janvier 1924	V
Liste des membres de la Société	VII
Liste des Sociétés correspondante	XVI
Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 25 octobre 1923	XVIII
Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 20 décembre 1923	XX
Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 17 janvier 1924	XXVII
Compte rendu financier de l'exercice 1923	XXVIII
Projet de budget de 1924	XXX
Joseph Serres, par M. ROSTAIN	I
Les origines chrétiennes de la IIe Narbonnaise des Alpes-Maritimes et de la Viennoise (364-483), (suite et fin), par M. Georges de MANTEYER	10, 269
Souvenirs du pays Alpin, poésies, par M. J. BARRACHIN	188
La carrière d'un marin au XVIIe siècle, Joseph de Flotte (1734-1792), (fin) et table des matières avec le portrait de Mgr Lafont de Savine hors texte, par M. Stéphane MOULIN	191
Précis de l'itinéraire d'Hannibal du Rhône à la Plaine du Pô, par M. T. MONTANARI	259

Digitized by Google

	Pages
La fin d'une cloche, par M. Paul PLAT.....	420
Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 14 août 1924.....	422
Bibliographie.	240
Nécrologie : M. le chanoine Ulysse CHEVALLIER.	242
M. le comte de PRUNIÈRES.....	249
M. Georges NOBLEMAIRE.....	252
M. Victor TURCAN.....	424
M. Jules PRAT.....	425
M. Jules TANC.....	425
M. Victor BONNIARD.....	429
Chronique locale	255
Observations météorologiques (3e et 4e trimestres 1923)	257
— (1er et 2e trimestres 1924).....	431
Table analytique des matières (année 1924)...	433

Le Secrétaire-Gérant,
H. CLÉMENT.

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01413 6173

Digitized by Google

Digitized by Google